

ŒUVRES COMPLÈTES

DE TACITE

II

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE TACITE

TRADUCTION DE CH. LOUANDRE

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AVEC LE TEXTE, UNE NOTICE ET UN INDEX

QUATRIÈME EDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET CORRIGÉE

TOME SECOND

HISTOIRES

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1862

ŒUVRES COMPLÈTES

DE TACITE

II

un esclave. Portrait de Galba. — L. On apprend à Rome la révolte de Vitellius. L'élévation de Vespasien est prévue par quelques citoyens. — LI. Causes de la révolte de Vitellius. Haine des légions de Germanie contre les Gaulois. — LII, LIII. Valens et Cécina, lieutenants de Vitellius, stimulent son ambition. Portrait de Cécina. — LIV, LV. Les légions des deux Germanies se déclarent contre Galba. — LVI. Le proconsul Hordéonius Flaccus, témoin de ces événements, ne cherche point à s'y opposer. Vitellius se met en devoir d'agir. — LVII. Valens le salue empereur. — LVIII. Les soldats demandent la mort de plusieurs personnes. — LIX. La Belgique, la Gaule Lyonnaise, la Rhétie, la Bretagne embrassent le parti de Vitellius. — LX. Querelles entre les chefs de l'armée de Bretagne. — LXI. Vitellius envoie deux armées en Italie, sous les ordres de Cécina et de Valens. — LXII. Indolence de Vitellius. Enthousiasme des soldats. — LXIII. Violences commises par les troupes à Divodurum. Effroi des Gaulois. — LXIV. La Gaule se déclare pour Vitellius. — LXV. Les Lyonnais, jaloux de Vienne, poussent les troupes romaines à la destruction de cette ville. — LXVI. Les soldats sont apaisés à force de prières et d'argent. Exactions de Valens. — LXVII, LXVIII. Cécina ravage l'Helvétie et la soumet. — LXIX. Claudius Cossus, député de l'Helvétie, parvient avec peine à calmer les soldats. — LXX. Cécina passe les Alpes. Vitellius est reconnu par une partie de l'Italie. — LXXI. Habile conduite d'Othon. Il pardonne à Marius Celsus. — LXXII. Il donne ordre à Tigellinus de mourir, et Tigellinus meurt lâchement. — LXXIII. Il sauve Calvia Crispinilla. — LXXIV. Othon et Vitellius se font mutuellement des offres, et s'injurient ensuite. — LXXV. Ils envoient des assassins, Othon contre Vitellius, Vitellius contre Othon. — LXXVI. Les armées et les provinces se divisent entre les deux partis. — LXXVII. Vitellius s'occupe de la guerre, Othon de l'exercice du pouvoir impérial. — LXXVIII. Il accorde aux villes de nouveaux privilèges. Il songe à rendre des honneurs à la mémoire de Néron. — LXXIX. Les Sarmates Roxolans envahissent la Mésie et se font battre. — LXXX-LXXXII. Violente révolte à Rome, apaisée par les larmes et les prières d'Othon. — LXXXIII, LXXXIV. Othon exhorte les troupes qui venaient de s'insurger à l'obéissance et à la modération. — LXXXV. Rome est livrée à l'espionnage et à l'effroi. — LXXXVI. Prodiges, débordement du Tibre, famine. — LXXXVII. Othon équipe une flotte pour attaquer la Gaule Narbonnaise. — LXXXVIII. Il se dispose à partir en emmenant avec lui le frère de Vitellius. — LXXXIX. Craintes diverses à Rome. — XC. Départ d'Othon.

Ces événements se passent au commencement de l'année de Rome 822, de J.-C. 69.

I. Je commencerai mon ouvrage au consulat de T. Vinius et de S. Galba, consul pour la seconde fois. Les huit cent vingt années qui se sont écoulées depuis la fondation de Rome jusqu'à cette époque, ont été racontées par un grand nombre d'écrivains, et aussi longtemps qu'il s'est agi de l'histoire du peuple romain, avec autant d'éloquence que de liberté. Après la bataille d'Actium, quand il fut nécessaire pour la paix de donner la toute-puissance à un seul, les grands esprits

I. Initium mihi operis Ser. Galba iterum, T. Vinius consules erunt. nam post conditam Urbem octingentos et viginti prioris ævi annos multi auctores retulerunt, dum res populi Romani memorabantur, pari eloquentia ac libertate; postquam bellatum apud Actium atque

disparurent, et la vérité fut outragée par divers motifs, d'abord par l'ignorance des affaires de l'État, devenues étrangères aux citoyens; par la passion de flatter; quelquefois par la haine qu'on portait aux maîtres. Ennemi ou esclave du pouvoir, nul ne songeait à la postérité. On se défie de l'écrivain qui loue, et l'on écoute celui qui attaque et qui blâme, car la flatterie est entachée de servilisme, et la malignité peut passer pour de l'indépendance. Quant à moi, Galba, Othon, Vitellius, ne m'ont fait ni bien ni mal. Vespasien a commencé ma fortune, Titus l'a augmentée, Domitien l'a élevée beaucoup plus haut, j'en conviens; mais celui qui se consacre à la vérité doit parler sans affection et sans haine. S'il m'est donné de vivre, je réserve pour ma vieillesse un sujet plus fécond et moins dangereux, l'histoire des règnes du divin Nerva et de Trajan, temps heureux et rares! où l'on peut penser librement, et dire ce qu'on a pensé.

II. J'entreprends l'histoire d'une époque fertile en désastres, ensanglantée par des combats terribles, déchirée par les séditions, cruelle jusque dans la paix : quatre princes égorgés [1], trois guerres civiles, plusieurs guerres étrangères, et souvent les unes et les autres à la fois; des succès en Orient, des revers en Occident; l'Illyrie révoltée, la Gaule prête à se révolter; la Bretagne conquise et aussitôt abandonnée; les Sarmates et les Suèves soulevés contre nous, les Daces illustrés par nos

omnem potentiam ad unum conferri pacis interfuit, magna illa ingenia cessere, simul veritas pluribus modis infracta, primum inscitia reipublicæ ut alienæ, mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes : ita neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios. sed ambitionem scriptoris facile averseris, obtrectatio et livor pronis auribus accipiuntur : quippe adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec injuria cogniti. dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius provectam non abnuerim : sed incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est. quodsi vita suppeditet, principatum divi Nervæ et imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam, senectuti seposui, rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.

II. Opus aggredior opimum casibus, atrox prœliis, discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum. quattuor Principes ferro interempti. trina bella civilia, plura externa, ac plerumque permixta. prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente res, turbatum Illyricum; Galliæ nutantes; perdomita Britannia et statim missa; coortæ in nos Sarmatarum ac Suevorum gentes; nobilitatus cladibus mutuis Dacus; mota

défaites ou par nos victoires, les Parthes prêts à courir aux armes, abusés par un faux Néron; l'Italie affligée par des fléaux jusqu'alors inconnus ou qui reparaissaient après plusieurs siècles; dans les champs les plus féconds de la Campanie, des villes englouties ou renversées [2], Rome ravagée par l'incendie, les anciens temples consumés, le Capitole brûlé par les citoyens eux-mêmes, la religion profanée, de grands adultères; la mer couverte d'exilés, les rochers souillés par les meurtres. Dans la ville, des violences plus terribles encore : la noblesse, les biens, les honneurs, le refus même des honneurs regardés comme des crimes; la mort assurée à la vertu; les délateurs encouragés par des récompenses aussi odieuses que leurs forfaits, se partageant comme des dépouilles, les uns les sacerdoces et les consulats, les autres le gouvernement des provinces, la puissance à l'intérieur, et s'emparant de tout. Les esclaves armés contre leurs maîtres, par haine ou par crainte; les affranchis contre leurs patrons, et ceux qui n'avaient point d'ennemis, sacrifiés par leurs amis eux-mêmes.

III. Cette époque cependant ne fut point tellement stérile en vertus, qu'elle n'ait aussi produit des actes généreux. Des mères accompagnèrent leurs enfants dans la fuite, des femmes s'exilèrent avec leurs époux : on vit des parents courageux, des gendres dévoués, des esclaves d'une fidélité inébranlable, même dans les tortures; des citoyens illustres soumis aux dernières épreuves, et qui les supportèrent sans faiblesse; des morts comparables à celles qu'on vante dans l'antiquité; et

prope etiam Parthorum arma falsi Neronis ludibrio. jam vero Italia novis cladibus vel post longam sæculorum seriem repetitis afflicta. haustæ aut obrutæ urbes fecundissima Campaniæ ora. et Urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso. pollutæ cærimoniæ, magna adulteria. plenum exsiliis mare, infecti cædibus scopuli. atrocius in Urbe sævitum. nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine, et ob virtutes certissimum exitium. nec minus præmia delatorum invisa quam scelera, quum alii sacerdotia et consulatus ut spolia adepti, procurationes alii et interiorem potentiam, agerent, ferrent cuncta. odio et terrore corrupti in dominos servi, in patronos liberti; et quibus deerat inimicus, per amicos oppressi.

III. Non tamen adeo virtutum sterile sæculum, ut non et bona exempla prodiderit : comitatæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exsilia conjuges; propinqui audentes, constantes generi; contumax etiam adversus tormenta servorum fides; supremæ clarorum virorum necessitates, ipsa necessitas fortiter tolerata; et laudatis anti-

à côté des nombreuses vicissitudes qui frappèrent les hommes, des prodiges dans le ciel et sur la terre, des avertissements de la foudre, des présages heureux, sinistres, incertains, irrécusables. Jamais calamités plus terribles du peuple romain, jamais plus justes arrêts n'ont prouvé que les dieux ne s'occupent pas du bonheur de l'homme, mais du soin de le punir.

IV. Avant d'entrer dans le sujet, il convient de montrer la situation de Rome, la disposition des armées, l'état des provinces, ce qu'il y avait de vivace, ce qu'il y avait de corrompu dans le monde entier. On connaîtra ainsi, non-seulement les péripéties et l'issue des événements, qui sont le plus souvent l'effet du hasard, mais leur enchaînement et leurs causes. La mort de Néron, accueillie avec joie, avait cependant, même dans le premier élan de l'enthousiasme, diversement agité non-seulement dans la ville, le sénat, le peuple, la milice urbaine, mais [au dehors] les légions et les généraux. Un grand secret d'État venait d'être révélé : on savait que le prince pouvait être élu ailleurs que dans Rome. Les sénateurs, joyeux, ressaisirent aussitôt leur indépendance, en l'exagérant vis-à-vis d'un prince qui ne régnait que d'hier et qui était absent. Les hommes les plus éminents de l'ordre équestre n'étaient guère moins satisfaits. La partie saine du peuple qui avait des rapports avec les grandes familles, les clients et les affranchis des condamnés et des proscrits, espéraient et reprenaient courage. Cette populace hideuse qui fréquente le cirque et les théâtres, les esclaves les plus pervers, et ceux qui, après

quorum mortibus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum casus cœlo terraque prodigia et fulminum monitus et futurorum præsagia, læta, tristia, ambigua, manifesta. nec enim unquam atrocioribus populi Romani cladibus magisve justis judiciis approbatum est non esse curæ deis securitatem nostram, esse ultionem.

IV. Ceterum antequam destinata componam, repetendum videtur qualis status Urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid in toto terrarum orbe validum, quid ægrum fuerit, ut non modo casus eventusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causæque noscantur. Finis Neronis ut lætus primo gaudentium impetu fuerat, ita varios motus animorum non modo in Urbe apud Patres aut populum aut urbanum militem, sed omnes legiones ducesque conciverat, evulgato imperii arcano, posse Principem alibi quam Romæ fieri. sed Patres læti usurpata statim libertate, licentius ut erga Principem novum et absentem; primores Equitum proximi gaudio Patrum; pars populi integra et magnis domibus annexa, clientes libertique damnatorum et exsulum, in spem erecti : plebs sordida et

avoir consumé leurs biens, vivaient des infamies de Néron, s'affligeaient et attendaient impatiemment des nouvelles.

V. En abandonnant Néron, les prétoriens, que de vieux serments attachaient aux Césars, avaient cédé à l'intrigue et aux sollicitations plutôt qu'à leur propre entraînement. La gratification promise au nom de Galba n'avait point été donnée; ils savaient que la paix n'offre pas, comme la guerre, des occasions pour les grands services et les grandes récompenses; que la faveur du prince était déjà conquise par les légions qui l'avaient élu, et ils songeaient à un nouvel ordre de choses, lorsque l'attentat de Nymphidius, leur préfet, qui ambitionnait l'empire, les agita plus vivement encore. Nymphydius périt dans cette entreprise; mais lorsque la révolte eut perdu son chef, la plupart des soldats se rappelaient qu'ils en avaient été les complices, et ils murmuraient contre la vieillesse et l'avarice de Galba. Sa sévérité même, autrefois si vantée dans les camps, inquiétait ceux qui ne pouvaient supporter l'ancienne discipline, et qui s'étaient habitués pendant quatorze ans, sous le règne de Néron, à aimer les vices des princes autant qu'ils avaient respecté leurs vertus. Ils répétaient aussi ce mot de Galba, mot honorable pour la république, dangereux pour lui-même : « Je choisis mes soldats, et ne les achète point. » Sa conduite, d'ailleurs, ne répondait pas à cette maxime.

VI. Vinius et Lacon, l'un le plus méchant, l'autre le plus lâche des hommes, perdaient ce faible vieillard, chargé de

circo ac theatris sueta, simul deterrimi servorum, aut qui adesis bonis per dedecus Neronis alebantur, mœsti et rumorum avidi.

V. Miles urbanus longo Cæsarum sacramento imbutus et ad destituendum Neronem arte magis et impulsu quam suo ingenio traductus, postquam neque dari donativum sub nomine Galbæ promissum neque magnis meritis ac præmiis eundem in pace quem in bello locum præventamque gratiam intelligit apud Principem a legionibus factum, pronus ad novas res, scelere insuper Nymphidii Sabini præfecti imperium sibi molientis agitatur. et Nymphidius quidem in ipso conatu oppressus : sed quamvis capite defectionis ablato manebat plerisque militum conscientia. nec deerant sermones *senium atque avaritiam Galbæ* increpantium. laudata olim et militari fama celebrata severitas ejus angebat aspernantes veterem disciplinam, atque ita quattuordecim annis a Nerone assuefactos, ut haud minus vitia Principum amarent quam olim virtutes verebantur. accessit Galbæ vox pro republica[1] honesta, ipsi anceps, *legi a se militem, non emi :* nec enim ad hanc formam cetera erant.

VI. Invalidum senem T. Vinius et Cornelius Laco, alter deterrimus

la haine qu'inspiraient leurs forfaits, du mépris qu'inspirait leur lâcheté. Galba était arrivé lentement, et par une route sanglante. Il avait fait tuer Varron, consul désigné, et le consulaire Turpilianus, l'un comme complice de Nymphidius, l'autre comme général de Néron; et tous deux morts sans avoir été entendus, sans avoir pu se défendre, étaient regardés comme des victimes innocentes. A son entrée dans Rome, lorsqu'il fit égorger tant de milliers de soldats désarmés, il s'annonça sous de tristes présages, et ceux même qui avaient tué tremblaient. La légion qu'il avait ramenée d'Espagne, celle que Néron avait levée sur la flotte et qui était restée dans la ville, formaient à Rome une garnison extraordinaire; et l'on y comptait en outre les nombreux détachements que Néron avait choisis dans la Germanie, la Bretagne et l'Illyrie, pour les envoyer aux défilés Caspiens[1], au moment où il préparait la guerre d'Albanie, et qu'il avait rappelés pour étouffer la révolte de Vindex. Il y avait là, pour une révolution, des éléments puissants; et les soldats, neutres jusqu'alors, appartenaient au premier qui oserait agir.

VII. On avait par hasard appris dans le même moment le meurtre de Macer et celui de Capiton. Macer s'était révolté en Afrique, on n'en pouvait douter, et il avait été tué par le procurateur Garucianus, sur un ordre de Galba. Capiton, qui préparait en Germanie un soulèvement pareil, fut mis à mort par Aquinus et par Valens, lieutenants de légions, qui n'attendirent point les ordres. On a prétendu que Capiton,

mortalium, alter ignavissimus, odio flagitiorum oneratum, contemptu inertiæ, destruebant. Tardum Galbæ iter et cruentum, interfectis Cingonio Varrone consule designato et Petronio Turpiliano consulari : ille ut Nymphidii socius, hic ut dux Neronis, inauditi atque indefensi tanquam innocentes perierant. Introitus in Urbem, trucidatis tot millibus inermium militum, infaustus omine, atque ipsis etiam qui occiderant formidolosus. inducta legione Hispana, remanente ea quam e classe Nero conscripserat, plena Urbs exercitu insolito. multi ad hoc numeri e Germania ac Britannia et Illyrico, quos idem Nero electos præmissosque ad claustra Caspiarum et bellum quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis cœptis revocaverat : ingens novis rebus materia, ut non in unum aliquem prono favore, ita audenti parata.

VII. Forte congruerat ut Clodii Macri et Fonteii Capitonis cædes nuntiarentur. Macrum in Africa, haud dubie turbantem Trebonius Garucianus procurator jussu Galbæ, Capitonem in Germania, quum similia cœptaret, Cornelius Aquinus et Fabius Valens legati legionum interfecerant, antequam juberentur. fuere qui crederent Capitonem

quoique déshonoré par son avarice et ses débauches, n'avait nullement songé à se révolter; mais que ses lieutenants s'étant vainement efforcés de l'exciter à la guerre, l'avaient accusé et perdu pour se mettre eux-mêmes à couvert, et que Galba, par légèreté d'esprit, peut-être aussi par crainte que les choses ne fussent approfondies, approuva tout parce qu'il n'y pouvait rien faire. Quoi qu'il en soit, ces meurtres produisirent une impression terrible, et, quand un prince s'est rendu odieux, ses actions, bonnes ou mauvaises, l'accablent également. Déjà des affranchis puissants mettaient tout aux enchères. Parmi les esclaves, c'était à qui dévorerait cette fortune soudaine, et ils se hâtaient sous ce maître chargé d'un long âge. C'étaient les mêmes calamités que pendant le dernier règne; on en souffrait autant, on s'en plaignait davantage. La vieillesse même de Galba était un sujet de raillerie et de dédain pour des hommes accoutumés à la jeunesse de Néron, et qui, suivant l'habitude du peuple, jugeaient les princes d'après leurs figures et leurs grâces.

VIII. Telle était, dans l'immense population de Rome, la disposition des esprits. Quant aux provinces, l'Espagne avait pour gouverneur Cluvius Rufus, homme éloquent, habile dans les arts de la paix, mais sans expérience de la guerre. Les Gaules, outre leur attachement pour la mémoire de Vindex, étaient dévouées à Galba, qui venait d'accorder aux Gaulois le titre de citoyens romains, et l'exemption de tout tribut. Les cités les plus voisines des armées de Germanie furent cependant traitées avec moins de faveur. Quelques-unes per-

ut avaritia et libidine fœdum ac maculosum, ita cogitatione rerum novarum abstinuisse; sed a legatis bellum suadentibus, postquam impellere nequiverint, crimen ac dolum compositum ultro; et Galbam mobilitate ingenii, an ne altius scrutaretur quoquo modo acta, quia mutari non poterant, comprobasse. ceterum utraque cædes sinistre accepta : et inviso semel Principe, seu bene seu male facta premunt. Jam afferebant venalia cuncta præpotentes liberti; servorum manus subitis avidæ, et tanquam apud senem festinantes; eademque novæ aulæ mala, æque gravia, non æque excusata. Ipsa ætas Galbæ irrisui ac fastidio erat assuetis juventæ Neronis, et Imperatores forma ac decore corporis, ut est mos vulgi, comparantibus.

VIII. Et hic quidem Romæ, tanquam in tanta multitudine, habitus animorum fuit. e provinciis Hispaniæ præerat Cluvius Rufus, vir facundus et pacis artibus, bellis inexpertus; Galliæ, super memoriam Vindicis, obligatæ recenti dono Romanæ civitatis et in posterum tributi levamento. proximæ tamen Germanicis exercitibus Galliarum civitates non eodem honore habitæ, quædam etiam finibus ademptis

dirent même leur territoire; et elles comparaient, avec une égale douleur, les avantages accordés à d'autres et les rigueurs dont on les avait frappées. Les armées de Germanie, et c'étaient là, dans un si grand rassemblement de forces, des dispositions redoutables, inquiètes et irritées, s'enorgueillissaient de leur récente victoire, et s'en effrayaient comme si elles eussent favorisé un autre parti. Elles n'avaient abandonné Néron qu'avec peine; Virginius ne s'était point d'abord déclaré pour Galba, et s'il était douteux qu'il eût aspiré à l'empire, il était certain que l'armée le lui avait offert. Ceux même qui ne pouvaient se plaindre du meurtre de Capiton, s'en indignaient. Enfin, les troupes étaient sans chef, car Virginius avait été rappelé sous un faux semblant d'amitié, et, aux yeux des soldats, le retenir, l'accuser, c'était les accuser eux-mêmes.

IX. L'armée du haut Rhin n'avait que du mépris pour son lieutenant H. Flaccus, vieillard infirme, qui pouvait à peine se soutenir. Sans énergie, sans autorité, il était incapable de commander, même une armée tranquille, à plus forte raison ne pouvait-il contenir des soldats furieux que sa faible résistance irritait encore. Les légions de la Germanie inférieure restèrent assez longtemps sans consulaire : enfin, Galba leur envoya Aulus Vitellius, dont le père avait été censeur et trois fois consul, ce qu'on jugeait un titre suffisant pour le fils. L'armée de Bretagne ne donna aucun signe de mécontentement, et parmi tous ces mouvements des guerres civiles, les légions qui la composaient furent sans aucun doute celles qui se comportèrent le mieux, soit à cause de leur éloignement,

pari dolore commoda aliena ac suas injurias metiebantur. Germanici exercitus, quod periculosissimum in tantis viribus, solliciti et irati, superbia recentis victoriæ, et metu tanquam alias partes fovissent. tarde a Nerone desciverant; nec statim pro Galba Verginius : an imperare voluisset dubium; delatum ei a milite imperium conveniebat. Fonteium Capitonem occisum, etiam qui queri non poterant, tamen indignabantur. dux deerat, abducto Verginio per simulationem amicitiæ : quem non remitti atque etiam reum esse tanquam suum crimen accipiebant.

IX. Superior exercitus legatum Hordeonium Flaccum spernebat, senecta ac debilitate pedum invalidum, sine constantia, sine auctoritate, ne quieto quidem milite regimen : adeo furentes infirmitate retinentis ultro accendebantur. inferioris Germaniæ legiones diutius sine consulari fuere, donec missu Galbæ A. Vitellius aderat, censoris Vitellii ac ter consulis filius : id satis videbatur. in Britannico exercitu nihil irarum : non sane aliæ legiones per omnes civilium bello-

soit à cause de la mer qui les enfermait, soit que leurs fréquentes expéditions leur apprissent à ne haïr que l'ennemi L'Illyrie n'était pas moins paisible, quoique ses légions, appelées par Néron, eussent envoyé, pendant leur séjour en Italie, des députés à Virginius. Du reste, séparées entre elles par de grandes distances, et c'est là le plus sûr moyen de maintenir le soldat dans le devoir, les armées ne pouvaient unir leurs forces et mêler leurs vices.

X. L'Orient ne s'agitait point encore. Mucien commandait à quatre légions et à la Syrie. Ce général, que ses succès et ses revers ont rendu fameux, ambitionna, jeune, la faveur des grands. Ruiné ensuite et sans appui, ayant même, dit-on, déplu à Claude, il fut relégué en Asie, aussi près de l'exil alors qu'il le fut plus tard du rang suprême. La mollesse, l'activité, la douceur, l'arrogance, le mal et le bien, se mêlaient en lui. Il s'abandonnait, dans le repos, à tous les excès; mais, quand il faisait la guerre, il montrait de grandes vertus. On pouvait louer sa vie publique, on blâmait sa vie privée; mais il agissait puissamment, par des séductions de toutes sortes, sur ses inférieurs, ses proches, ses collègues, et il lui eût été plus facile de donner l'empire que de l'obtenir pour lui-même. Vespasien, choisi par Néron, faisait la guerre en Judée avec trois légions. Loin de se montrer hostile à Galba par ses vœux ou ses pensées, il lui envoya Titus, son fils, pour lui rendre hommage et cultiver ses bonnes grâces, comme je le dirai par

rum motus innocentius egerunt, seu quia procul et Oceano divisæ, seu crebris expeditionibus doctæ hostem potius odisse. quies et Illyrico, quamquam excitæ a Nerone legiones, dum in Italia cunctantur, Verginium legationibus adissent, sed longis spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continendam militarem fidem, nec vitiis nec viribus miscebantur.

X. Oriens adhuc immotus. Syriam et quattuor legiones obtinebat Licinius Mucianus, vir secundis adversisque juxta famosus. insignes amicitias juvenis ambitiose coluerat; mox attritis opibus, lubrico statu, suspecta etiam Claudii iracundia, in secretum Asiæ repositus tam prope ab exsule fuit quam postea a Principe. luxuria, industria, comitate, arrogantia, malis bonisque artibus mixtus : nimiæ voluptates, quum vacaret; quoties expedierat, magnæ virtutes. palam laudares; secreta male audiebant. sed apud subjectos, apud proximos, apud collegas, variis illecebris potens; et cui expeditius fuerit tradere imperium quam obtinere. Bellum Judaicum Flavius Vespasianus (ducem eum Nero delegerat) tribus legionibus administrabat. nec Vespasiano adversus Galbam votum aut animus : quippe Titum filium ad venerationem cultumque ejus miserat, ut suo loco memorabimus.

la suite. Les arrêts secrets du destin, les prodiges et les oracles destinaient l'empire à Vespasien et à ses enfants : c'est là, du moins, ce que nous avons cru après son élévation.

XI. L'Égypte et les troupes qui la gardent sont placées, en vertu d'un règlement d'Auguste, sous les ordres de chevaliers romains qui remplacent les rois. Il a paru convenable de tenir ainsi sous la main de l'empereur une province d'un accès difficile, fertile en blé, débauchée et superstitieuse, turbulente, divisée par les partis, sans lois et sans magistrats. Tibère Alexandre, Égyptien de naissance, y commandait alors. Après le meurtre de Macer, l'Afrique et ses légions, qui avaient fait l'essai d'un maître particulier, s'en tenaient au maître de l'empire, quel qu'il fût. Les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, toutes les provinces régies par des procurateurs, prenaient parti pour ou contre, selon les dispositions de l'armée la plus voisine et l'impulsion des plus puissants. Les provinces qui n'avaient point de légions, et particulièrement l'Italie, exposées à subir le joug du premier venu, devaient être le prix de la victoire. Telle était la situation de l'empire romain, lorsque Galba, consul pour la seconde fois, et T. Vinius, son collègue, ouvrirent l'année qui fut pour eux la dernière, et qui faillit l'être aussi pour la république.

XII. Peu de temps après les calendes de janvier, on reçut l'avis de P. Propinquus, procurateur de la Belgique, que les légions de la Germanie supérieure demandaient un autre empereur, et que, pour rendre leur révolte moins odieuse, elles

occulta lege fati et ostentis ac responsis destinatum Vespasiano liberisque ejus imperium post fortunam credidimus.

XI. Ægyptum copiasque quibus coerceretur, jam inde a divo Augusto Equites Romani obtinent loco regum : ita visum expedire, provinciam aditu difficilem, annonæ fecundam, superstitione ac lascivia discordem et mobilem, insciam legum, ignaram magistratuum, domi retinere. regebat tum Tiberius Alexander ejusdem nationis. Africa [ac legiones in ea] interfecto Clodio Macro contentæ qualicunque Principe post experimentum domini minoris. Duæ Mauritaniæ, Rhætia, Noricum, Thracia et quæ aliæ procuratoribus cohibentur, ut cuique exercitui vicinæ, ita in favorem aut odium contactu valentiorum agebantur. Inermes provinciæ atque ipsa in primis Italia, cuicunque servitio exposita, in pretium belli cessuræ erant. Hic fuit rerum Romanarum status, quum Ser. Galba iterum, T. Vinius consules inchoavere annum sibi ultimum, reipublicæ prope supremum.

XII. Paucis post kalendas Januarias diebus Pompeii Propinqui procuratoris e Belgica literæ afferuntur, *superioris Germaniæ legiones rupta sacramenti reverentia Imperatorem alium flagitare, et senatui ac po-*

consentaient qu'il fût élu par le sénat et le peuple romain. Cet événement précipita la détermination de Galba, qui depuis longtemps songeait à adopter un fils, et en conférait avec ses amis. C'était même, depuis quelques mois, l'entretien le plus ordinaire de toute la ville : d'abord, parce qu'on pouvait parler librement de ces choses et qu'on aimait à en parler, ensuite parce que Galba était affaissé par les années. La raison ou l'amour de la république dictaient les vœux du plus petit nombre; mais la plupart, nommant tantôt l'un tantôt l'autre, amis ou clients, consultaient uniquement leurs désirs secrets et leur haine pour Vinius, qui, de jour en jour plus puissant, devenait par cela même de plus en plus odieux. Car la cupidité des amis de Galba, qui exploitaient cette grande fortune, était encouragée par la faiblesse de ce prince; et sous ce maître impuissant et crédule, on pouvait faire le mal avec moins de danger et plus de profit.

XIII. Le pouvoir était partagé entre le consul Vinius et Lacon, préfet du prétoire. Icélus, affranchi de Galba, qui, décoré de l'anneau des chevaliers, ne se faisait plus appeler que Martianus, d'un nom conforme à sa nouvelle dignité, jouissait d'un égal crédit. Ces trois hommes qui, toujours ennemis, ne consultaient chacun que son intérêt, jusque dans les moindres choses, s'étaient divisés en deux partis pour le choix du nouvel empereur. Vinius se déclarait pour Othon. Lacon et Icélus le rejetaient d'un commun accord, mais sans se prononcer pour un autre. La rumeur publique, qui ne sait rien

pulo Romano arbitrium eligendi permittere, quo seditio mollius acciperetur. maturavit ea res consilium Galbæ jam pridem de adoptione secum et cum proximis agitantis. non saue crebrior tota civitate sermo per illos menses fuerat, primum licentia ac libidine talia loquendi, dein fessa jam ætate Galbæ. paucis judicium aut reipublicæ amor : multi occulta spe, prout quis amicus vel cliens, hunc vel illum ambitiosis rumoribus destinabant, etiam in T. Vinii odium, qui in dies quanto potentior, eodem auctu invisior erat. quippe hiantes in magna fortuna amicorum cupiditates ipsa Galbæ facilitas intendebat, quum apud infirmum et credulum minore metu et majore præmio peccaretur.

XIII. Potentia principatus divisa in T. Vinium consulem et Cornelium Laconem prætorii præfectum. nec minor gratia Icelo Galbæ liberto, quem annulis donatum equestri nomine *Martianum* vocitabant. hi discordes, et rebus minoribus sibi quisque tendentes, circa consilium eligendi successoris in duas factiones scindebantur. Vinius pro M. Othone : Laco atque Icelus consensu non tam unum aliquem fovebant quam alium. neque erat Galbæ ignota Othonis ac T. Vinii

taire, ne laissait pas ignorer à Galba l'amitié d'Othon et de Vinius, ni l'alliance qu'ils projetaient par le mariage de la fille de Vinius, qui était veuve, avec Othon, dont la main était libre. Peut-être Galba songea-t-il aussi à l'intérêt de la république, qui n'eût rien gagné à se débarrasser de Néron pour retomber aux mains d'un tel maître; car Othon, élevé sans aucun soin et livré dans sa jeunesse à tous les emportements, s'était attiré les bonnes grâces de Néron en imitant ses vices. C'était à lui, comme au confident de ses passions, que Néron avait remis Poppée, sa courtisane la plus aimée, jusqu'à ce qu'il se fût défait de sa femme Octavie. Bientôt l'empereur jaloux le relégua dans la Lusitanie, en dissimulant la disgrâce par un titre de gouverneur. Othon, qui avait administré sa province avec modération, passa le premier dans le parti de Galba. Entreprenant, et aussi longtemps que dura la guerre, magnifique entre tous, il conçut alors, et il nourrit de jour en jour avec plus d'ardeur, l'espoir de se faire adopter; car il avait pour lui la plupart des soldats et les sympathies de la cour de Néron, parce qu'il ressemblait à ce prince.

XIV. Cependant depuis la nouvelle de la sédition de Germanie, quoiqu'on ne sût encore rien de précis au sujet de Vitellius, Galba était inquiet; car il ignorait jusqu'où pouvait se porter la violence des armées. Il avait même peu de confiance dans les soldats de Rome, et il s'arrêta au seul parti qui lui parût convenable, en terminant les comices de l'empire. Il convoqua donc Vinius et Lacon en même temps que

amicitia; et rumoribus nihil silentio transmittentium, quia Vinio vidua filia, cælebs Otho, gener ac socer destinabantur. credo et reipublicæ curam subisse, frustra a Nerone translatæ, si apud Othonem relinqueretur. namque Otho pueritiam incuriose, adolescentiam petulanter egerat, gratus Neroni æmulatione luxus. eoque jam Poppæam Sabinam, principale scortum, ut apud conscium libidinum, deposuerat, donec Octaviam uxorem amoliretur : mox suspectum in eadem Poppæa in provinciam Lusitaniam specie legationis seposuit. Otho comiter administrata provincia primus in partes transgressus, nec segnis et, donec bellum fuit, inter præsentes splendidissimus, spem adoptionis statim conceptam acrius in dies rapiebat, faventibus plerisque militum, prona in eum aula Neronis, ut similem.

XIV. Sed Galba post nuntios Germanicæ seditionis, quamquam nihil adhuc de Vitellio certum, anxius quonam exercituum vis erumperet, ne urbano quidem militi confisus, quod remedium unicum rebatur, comitia imperii transigit; adhibitoque super Vinium ac Laconem Mario Celso consule designato ac Ducennio Gemino præfecto

Marius Celsus, consul désigné, et D. Géminus, préfet de Rome. Après quelques mots sur son grand âge, il envoya chercher Pison Licinianus, soit de son propre mouvement, soit, comme on l'a pensé, à l'instigation de Lacon. Celui-ci s'était lié d'amitié avec Pison chez Rubellius Plautus; mais il en parlait adroitement à Galba comme d'un inconnu, et la bonne réputation de Pison donnait du poids à ses paroles. Fils de M. Crassus et de Scribonia, Pison se rattachait doublement à des familles nobles. Par l'extérieur et les manières, c'était un homme antique, sévère à le bien juger, et qui paraissait sombre aux esprits prévenus; mais cette disposition d'humeur, par cela même qu'elle faisait ombrage aux gens turbulents, plaisait davantage au prince.

XV. Galba prenant donc Pison par la main lui parla, dit-on, de cette manière: « Si, comme particulier, je vous adoptais selon l'usage devant les pontifes et avec la sanction des curies, il serait honorable pour moi d'admettre dans ma famille un descendant de Pompée et de Crassus, et pour vous d'ajouter à votre noblesse celle des maisons Lutacienne et Sulpicienne. Aujourd'hui que la volonté des dieux et des hommes m'a appelé à l'empire, vos grandes qualités et l'amour de la patrie m'engagent à vous offrir, au sein de votre repos, ce pouvoir souverain que nos ancêtres se disputaient par les armes et que la guerre m'a donné, à l'exemple d'Auguste, qui plaça près de lui, quand il fut tout-puissant, son neveu Marcellus, puis son gendre Agrippa, ensuite ses petits-fils, enfin Tibère, fils de sa femme. Mais Auguste a cherché un

Urbis, pauca præfatus de sua senectute, *Pisonem Licinianum arcessi* jubet, seu propria electione sive, ut quidam crediderunt, Lacone instante, cui apud Rubellium Plautum exercita cum Pisone amicitia: sed callide ut ignotum fovebat, et prospera de Pisone fama consilio ejus fidem addiderat. Piso M. Crasso et Scribonia genitus, nobilis utrimque, vultu habituque moris antiqui, et æstimatione recta severus, deterius interpretantibus tristior habebatur. ea pars morum ejus quo suspectior sollicitis, adoptanti placebat.

XV. Igitur Galba, apprehensa Pisonis manu, in hunc modum locutus fertur: « Si te privatus lege curiata apud pontifices, ut moris » est, adoptarem, et mihi egregium erat Cn. Pompeii et M. Crassi » sobolem in penates meos asciscere, et tibi insigne Sulpiciæ ac Lu» tatiæ decora nobilitati tuæ adjecisse. nunc me deorum hominum» que consensu ad imperium vocatum præclara indoles tua et amor » patriæ impulit, ut principatum, de quo majores nostri armis certa» bant, bello adeptus quiescenti offeram, exemplo divi Augusti, qui » sororis filium Marcellum, dein generum Agrippam, mox nepotes

successeur dans sa maison, et moi dans la république; non que je manque de parents et de compagnons d'armes, mais je ne me suis point chargé de l'empire par ambition, et pour le prouver, je vous préfère à mes proches et même aux vôtres. Vous avez un frère illustre comme vous, votre aîné, digne de cette fortune, si vous ne l'étiez encore plus. Déjà par votre âge vous êtes à l'abri des passions de la jeunesse; votre vie passée est irréprochable. Jusqu'ici vous n'avez connu que les rigueurs de la fortune; mais la prospérité nous soumet à de plus dures épreuves. L'homme supporte l'adversité; il se déprave par le bonheur. Par vous-même, vous garderez avec la même constance votre liberté, votre indépendance, vos amitiés, ces biens suprêmes de l'âme; mais chez les autres, la servilité affaiblira ces sentiments. Les flatteries, les caresses, ce poison destructeur de toute affection vraie, les intérêts égoïstes déborderont autour de vous. Aujourd'hui vous et moi nous nous parlons avec la plus grande franchise; les autres s'adresseront à notre fortune plutôt qu'à nous-mêmes, car c'est une tâche difficile de convaincre les princes de leurs devoirs; les flatter, quelle que soit leur conduite, ce n'est pas les aimer.

XVI. » Si le corps immense de l'empire pouvait rester debout et garder l'équilibre sans un chef, j'aurais été digne de recommencer les temps de la république; mais depuis longtemps les choses en sont venues à ce point, que ma vieillesse

» suos, postremo Tiberium Neronem privignum in proximo sibi fas-
» tigio collocavit. sed Augustus in domo successorem quæsivit, ego
» in republica, non quia propinquos aut socios belli non habeam :
» sed neque ipse imperium ambitione accepi, et judicii mei docu-
» mentum sint non meæ tantum necessitudines, quas tibi postposui,
» sed et tuæ. est tibi frater pari nobilitate, natu major, dignus hac
» fortuna, nisi tu potior esses. ea ætas tua, quæ cupiditates adoles-
» centiæ jam effugerit; ea vita, in qua nihil præteritum excusandum
» habeas. fortunam adhuc tantum adversam tulisti : secundæ res
» acrioribus stimulis animos explorant, quia miseriæ tolerantur, feli-
» citate corrumpimur. fidem, libertatem, amicitiam, præcipua hu-
» mani animi bona, tu quidem eadem constantia retinebis : sed alii
» per obsequium imminuent. irrumpent adulatio, blanditiæ, pessi-
» mum veri affectus venenum, sua cuique utilitas. et jam ego ac tu
» simplicissime inter nos hodie loquimur : ceteri libentius cum for-
» tuna nostra quam nobiscum. nam suadere Principi quod oporteat,
» multi laboris : assentatio erga Principem quemcunque sine affectu
» peragitur.

XVI. » Si immensum imperii corpus stare ac librari sine rectore
» posset, dignus eram a quo respublica inciperet : nunc eo necessi-

ne peut donner au peuple romain rien de plus qu'un bon successeur, votre jeunesse rien de plus qu'un bon prince. Sous Tibère, Caïus et Claude, Rome a été comme l'héritage d'une seule famille. L'élection qui commence avec nous tiendra lieu de la liberté. Après l'extinction des Jules et des Claudes, l'adoption donnera l'empire au plus vertueux. Descendre des princes, naître de leur sang, est un jeu du hasard, et l'on n'examine rien au delà; mais dans l'adoption chaque chose est pesée, et quand on veut choisir, la voix publique désigne l'objet du choix. Que Néron soit toujours devant nos yeux! il était fier de compter parmi ses ancêtres une longue suite de Césars; et certes ce n'est pas Vindex avec une province désarmée, ce n'est pas moi avec une seule légion, mais sa barbarie, ses débauches qui l'ont précipité du faîte de sa grandeur; et jusqu'alors on n'avait pas d'exemple d'un prince condamné. Pour nous, que la guerre et les sympathies de Rome ont appelés à l'empire, nous n'échapperons pas à l'envie, quoique vertueux. Ne vous effrayez pas cependant, si deux légions, dans ce mouvement qui ébranle le monde, ne sont pas encore calmées. Le pouvoir avait aussi ses dangers quand j'y suis arrivé. En apprenant votre adoption, on oubliera que je suis vieux, et c'est là le seul reproche qu'on me fasse aujourd'hui. Néron sera toujours regretté des méchants; c'est à moi, c'est à vous d'empêcher qu'il ne le soit aussi des gens de bien. De plus longs avis seraient ici hors de saison, et vous n'en avez pas besoin, si j'ai fait un bon choix. Le moyen

» tatis jam pridem ventum est, ut nec mea senectus conferre plus po-
» pulo Romano posset quam bonum successorem, nec tua plus ju-
» venta quam bonum Principem. sub Tiberio et Caio et Claudio
» unius familiæ quasi hereditas fuimus : loco libertatis erit quod
» eligi cœpimus. et finita Juliorum Claudiorumque domo optimum
» quemque adoptio inveniet. nam generari et nasci a Principibus
» fortuitum, nec ultra æstimatur : adoptandi judicium integrum; et
» si velis eligere, consensu monstratur. sit ante oculos Nero, quem
» longa Cæsarum serie tumentem non Vindex cum inermi provincia
» aut ego cum una legione, sed sua immanitas, sua luxuria cervici-
» bus publicis depulerunt : neque erat adhuc damnati Principis
» exemplum. nos bello et ab æstimantibus asciti, cum invidia, quam-
» vis egregii, erimus. ne tamen territus fueris, si duæ legiones in
» hoc concussi orbis motu nondum quiescunt. ne ipse quidem ad se-
» curas res accessi; et audita adoptione desinam videri senex, quod
» nunc mihi unum objicitur. Nero a pessimo quoque semper deside-
» rabitur : mihi ac tibi providendum est ne etiam a bonis desidere-
» tur. monere diutius neque temporis hujus, et impletum est omne

le plus sûr, le plus prompt, pour vous décider entre le mal et le bien, c'est de chercher ce que vous auriez approuvé, ce que vous auriez blâmé dans un autre prince; car il n'en est pas de ce peuple comme des États monarchiques, où une seule famille commande, où les autres obéissent. Vous allez gouverner des hommes qui ne peuvent supporter ni une servitude entière ni une entière liberté. » Ainsi parlait Galba, comme s'il eût fait un empereur, et les autres parlaient comme si Pison eût régné déjà.

XVII. Lorsque les regards de l'assemblée s'arrêtèrent sur Pison, lorsque la multitude elle-même eut les yeux fixés sur lui, aucun signe extérieur de trouble ou de joie ne trahit les mouvements de son âme. Sa réponse fut respectueuse en ce qui touchait son empereur et son père, et simple en ce qui le touchait lui-même. Rien n'était changé dans son air et dans ses manières; il semblait mériter l'empire plutôt que le désirer. On délibéra ensuite si l'adoption serait déclarée soit à la tribune, soit au sénat, soit enfin dans le camp. On préféra le camp. « Cette distinction flatterait les soldats, et leur faveur, qu'il est indigne d'acheter par des largesses ou par la brigue, n'est point à dédaigner, quand on l'obtient par des moyens honorables. » Pendant ce temps, la curiosité publique assiégeait le palais, impatiente d'apprendre la grande affaire qui s'y traitait secrètement, et dont le bruit s'augmentait encore par cela seul qu'on cherchait à la cacher.

XVIII. Le 4 des ides de janvier[1], la pluie tomba par torrents;

» consilium, si te bene elegi. utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum delectus est cogitare quid aut volueris sub alio Principe aut nolueris. neque enim hic, ut gentibus quæ regnantur, certa dominorum domus et ceteri servi : sed imperaturus es hominibus, qui nec totam servitutem pati possunt nec totam libertatem. » Et Galba quidem hæc ac talia tamquam Principem faceret; ceteri tamquam cum facto loquebantur.

XVII. Pisonem ferunt statim intuentibus, et mox conjectis in eum omnium oculis, nullum turbati aut exsultantis animi motum prodidisse. sermo erga patrem Imperatoremque reverens, de se moderatus; nihil in vultu habituque mutatum, quasi imperare posset magis quam vellet. consultatum inde, *pro rostris an in senatu an in castris adoptio nuncuparetur. iri in castra* placuit : *honorificum id militibus fore, quorum favorem ut largitione et ambitu male acquiri, ita per bonas artes haud spernendum.* circumsteterat interim palatium publica exspectatio magni secreti impatiens; et male coercitam famam supprimentes augebant.

XVIII. Quartum idus Januarias fœdum imbribus diem tonitrua et

les coups de tonnerre, les éclairs et d'autres signes du courroux céleste éclatèrent avec une violence extraordinaire. Ces présages, qui interrompaient autrefois les comices, n'empêchèrent point Galba de se rendre au camp, soit qu'il les méprisât comme un effet du hasard, soit que les arrêts du destin, lors même qu'ils sont révélés, ne se puissent éviter. L'assemblée des soldats était nombreuse. Galba annonça en peu de mots, ainsi qu'il convenait à un maître, qu'il adoptait Pison, à l'exemple du divin Auguste, et comme dans les armées où le brave s'associe à un brave. En cachant la révolte, il craignait qu'on ne la crût plus sérieuse, et il déclara que la quatrième et la dix-huitième légion s'étaient soulevées; que les chefs de la sédition étaient peu nombreux; qu'on ne s'était permis que des paroles et des murmures, et que tout rentrerait bientôt dans le devoir. Il n'accompagna son discours d'aucune caresse, d'aucune libéralité. Les tribuns cependant, les centurions et les soldats les plus proches répondirent par des félicitations; les autres restèrent tristes et silencieux, comme s'ils avaient perdu en temps de guerre le *donativum*, qu'ils regardaient comme une dette qu'on devait acquitter, même pendant la paix. Sans aucun doute, la moindre largesse de ce vieillard avare lui aurait concilié les esprits. Il se perdit par cette antique roideur et cet excès de sévérité qui ne va plus à notre faiblesse.

XIX. Galba fit ensuite devant les sénateurs un discours aussi simple, aussi bref que devant les soldats. La harangue de Pison fut affable et favorablement accueillie. Un grand nombre

fulgura et cœlestes minæ ultra solitum turbaverant. observatum id antiquitus comitiis dirimendis non terruit Galbam quominus in castra pergeret, contemptorem talium ut fortuitorum; seu quæ fato manent quamvis significata non vitantur. apud frequentem militum concionem imperatoria brevitate adoptari a se Pisonem more divi Augusti et exemplo militari, quo vir virum legeret, pronuntiat. ac ne dissimulata seditio in majus crederetur, ultro asseverat *quartam et duodevicesimam legiones, paucis seditionis auctoribus, non ultra verba ac voces errasse, et brevi in officio fore*. nec ullum orationi aut lenocinium addit aut pretium. tribuni tamen centurionesque et proximi militum grata auditu respondent : per ceteros mœstitia ac silentium, tamquam usurpatam etiam in pace donativi necessitatem bello perdidissent. constat potuisse conciliari animos quantulacunqne parci senis liberalitate : nocuit antiquus rigor et nimia severitas, cui jam pares non sumus.

XIX. Inde apud senatum non comptior Galbæ, non longior quam

le félicitaient sincèrement. Ceux qui n'avaient point voulu de lui n'en montraient que plus d'effusion. Les indifférents, et c'était la majorité, comptaient sur l'empressement de leurs hommages pour avancer leurs affaires, sans s'inquiéter des affaires de l'État. Durant les quatre jours suivants, qui s'écoulèrent entre son adoption et sa mort, Pison ne fit plus rien, ne dit plus rien en public. De nouveaux avis arrivaient chaque jour sur la révolte; et la facilité avec laquelle toutes les nouvelles désastreuses s'accréditent à Rome, engagea le sénat à envoyer des députés à l'armée de Germanie. On délibéra secrètement pour savoir si Pison ne partirait point avec eux, pour donner plus de solennité à l'ambassade, les députés devant représenter l'autorité du sénat, Pison la majesté de César. On voulait que Lacon, préfet du prétoire, fût aussi du voyage. Il fit échouer ce projet. Les députés, dont le sénat avait laissé le choix au prince, furent tour à tour, par une indécision honteuse, nommés, récusés, remplacés, chacun intriguant pour rester ou pour partir, selon qu'il cédait à la crainte ou à l'espérance.

XX. On avait besoin d'argent. Tout examiné, il parut juste d'en redemander à ceux qui avaient appauvri l'État. Les dons prodigués par Néron montaient à deux milliards deux cents millions de sesterces[5]. Galba ordonna de les faire rentrer, en laissant un dixième à tous ceux qui avaient eu part à ces largesses; mais ce dixième leur restait à peine. Ils avaient dissipé le bien d'autrui comme leur propre fortune, et les plus

apud militem sermo : Pisonis comis oratio. et Patrum favor aderat : multi voluntate : effusius qui noluerant; medii, ac plurimi, obvio obsequio privatas spes agitantes sine publica cura. nec aliud sequenti quatriduo, quod medium inter adoptionem et cædem fuit, dictum a Pisone in publico factumve. Crebrioribus in dies Germanicæ defectionis nuntiis et facili civitate ad accipienda credendaque omnia nova, quum tristia sunt, censuerant Patres mittendos ad Germanicum exercitum legatos. agitatum secreto num et Piso proficisceretur majore prætextu, illi auctoritatem senatus, hic dignationem Cæsaris laturus. placebat et Laconem prætorii præfectum simul mitti : is consilio intercessit. legati quoque (nam senatus electionem Galbæ permiserat) fœda inconstantia nominati, excusati, substituti, ambitu remanendi aut eundi, ut quemque metus vel spes impulerat.

XX. Proxima pecuniæ cura : et cuncta scrutantibus justissimum visum est inde repeti, ubi inopiæ causa erat. bis et vicies millies sestertiûm donationibus Nero effuderat. appellari singulos jussit, decima parte liberalitatis apud quemque eorum relicta. at illis vix decumæ super portiones erant, iisdem erga aliena sumptibus quibus sua pro-

avides, qui étaient aussi les plus débauchés, n'avaient conservé ni terres ni argent, mais seulement les instruments de leurs vices. On chargea du recouvrement trente chevaliers romains, magistrats d'une nouvelle espèce, qui pesaient par leur nombre et leurs intrigues. Partout des ventes à l'encan, des acheteurs, des saisies qui tenaient la ville en émoi; et cependant c'était une grande joie de voir ceux que Néron avait enrichis, aussi pauvres que ceux qu'il avait dépouillés. Durant ces mêmes jours, on cassa plusieurs tribuns: parmi les prétoriens, Antonius Taurus et Antonius Naso; dans les cohortes de la ville, Æmilius Pacensis, et Julius Fronton dans les gardes de nuit. Cet exemple servit moins à contenir les autres qu'à éveiller leurs craintes. Ils comprirent que par ruse et par timidité on les renvoyait isolément, mais qu'ils étaient tous suspects.

XXI. Othon, n'attendant rien du calme, tournait toutes ses vues vers le désordre; et il était stimulé en même temps par plusieurs motifs, par son luxe, ruineux même pour un prince, son indigence, à peine tolérable pour un simple particulier, ses ressentiments contre Galba, sa jalousie contre Pison. Il feignait même de trembler, pour former des vœux plus grands: « il avait fait ombrage à Néron, et il ne devait pas attendre l'honneur d'un second exil. Ceux qui règnent soupçonnent toujours et traitent en ennemi l'homme désigné pour les remplacer. C'était là ce qui l'avait compromis auprès du vieux prince, ce qui devait le compromettre plus encore vis-

degerant, quum rapacissimo cuique ac perditissimo non agri aut fœnus, sed sola instrumenta vitiorum manerent. exactioni triginta Equites Romani præpositi, novum officii genus et ambitu ac numero onerosum. ubique hasta et sector, et inquieta Urbs auctionibus. attamen grande gaudium, quod tam pauperes forent quibus donasset Nero, quam quibus abstulisset. Exauctorati per eos dies tribuni e prætorio Antonius Taurus et Antonius Naso, ex urbanis cohortibus Æmilius Pacensis, e vigiliis Julius Fronto. nec remedium in ceteros fuit, sed metus initium, tanquam per artem et formidinem singuli pellerentur, omnibus suspectis.

XXI. Interea Othonem, cui compositis rebus nulla spes, omne in turbido consilium, multa simul exstimulabant, luxuria etiam Principi onerosa, inopia vix privato toleranda, in Galbam ira, in Pisonem invidia. fingebat et metum, quo magis concupisceret. « Prægravem se » Neroni fuisse, nec Lusitaniam rursus et alterius exsilii honorem » exspectandum : suspectum semper invisumque dominantibus qui » proximus destinaretur. nocuisse id sibi apud senem Principem; » magis nociturum apud juvenem ingenio trucem et longo exsilio ef-

à-vis d'un jeune homme, farouche par caractère et irrité par un long exil. On pouvait le tuer; il fallait donc agir et oser, au moment où Galba chancelait, et avant que Pison se fût affermi. Les changements politiques sont favorables aux grandes entreprises; et on n'a point à hésiter quand le repos est plus dangereux que l'audace. Tous les hommes, d'après les lois de la nature, sont également soumis à la mort: c'est le souvenir ou l'oubli qui fait la différence. Enfin, puisqu'il faut mourir, innocent ou coupable, il est digne d'un grand cœur de mériter la mort.»

XXII. L'âme d'Othon n'était point énervée comme sa personne. Les affranchis, les esclaves qui avaient sa confiance, façonnés à une corruption plus grande que la condition privée ne le comporte, lui parlaient sans cesse de la cour de Néron, du luxe, des adultères, des mariages [6], enfin de toutes ces jouissances de la souveraineté dont il était avide, lui montrant qu'elles étaient à lui, s'il osait les prendre, lui reprochant de les laisser à d'autres, s'il restait dans son repos. Les astrologues, race funeste aux princes qu'ils trahissent, aux ambitieux qu'ils trompent, race qui toujours proscrite se maintiendra toujours à Rome, l'excitaient encore, en assurant que des mouvements extraordinaires dans les cieux et l'observation des astres annonçaient pour Othon une année glorieuse. Poppée avait secrètement employé plusieurs astrologues; et c'est là, dans la maison d'un prince, la plus triste espèce de serviteurs. L'un d'eux, Ptolémée, qui avait accompagné Othon en Espagne, lui avait promis qu'il survivrait à

» feratum. occidi Othonem posse. proinde agendum audendumque, » dum Galbæ auctoritas fluxa, Pisonis nondum coaluisset. opportunos » magnis cognatibus transitus rerum; nec cunctatione opus, ubi per» niciosior sit quies, quam temeritas. mortem omnibus ex natura » æqualem, oblivione apud posteros vel gloria distingui. ac si no» centem innocentemque idem exitus maneat, acrioris viri esse me» rito perire.»

XXII. Non erat Othonis mollis et corpori similis animus. et intimi libertorum servorumque, corruptius quam in privata domo habiti, aulam Neronis et luxus, adulteria, matrimonia ceterasque regnorum libidines avido talium, si auderet, ut sua ostentantes, quiescenti ut aliena exprobrabant, urgentibus etiam mathematicis, dum *novos motus et clarum Othoni annum observatione siderum* affirmant : genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra et vetabitur semper et retinebitur. multos secreta Poppææ mathematicos, pessimum principalis matrimonii instrumentum, habuerant: e quibus Ptolomæus Othoni in Hispania comes, quum *superfuturum*

Néron. L'événement le mit en crédit, et d'après les conjectures, les dires de ceux qui comparaient la vieillesse de Galba et la jeunesse d'Othon, il avait persuadé à ce dernier qu'il parviendrait à l'empire. Othon accueillait la prédiction comme une révélation de la science et un avis du destin, par cette disposition qui porte l'homme à croire volontiers les choses mystérieuses.

XXIII. Ptolémée, d'ailleurs, ne s'épargnait pas pour conseiller un crime, et en de semblables desseins, du projet à l'exécution il n'y a qu'un pas. On ne sait si la pensée de l'attentat vint tout à coup à Othon. Depuis longtemps, dans l'espoir de l'adoption, ou pour préparer le coup de main, il avait cherché à s'attacher les troupes. Pendant le voyage[7], dans les marches et les campements, il nommait tous les vieux soldats par leur nom, les appelait ses camarades, en mémoire de ce qu'ils avaient ensemble escorté Néron. Il reconnaissait les uns, s'enquérait des autres, les aidait de son argent, de son crédit, se plaignant souvent, parlant de Galba en termes équivoques, et ne négligeant rien de tout ce qui peut exciter le désordre. Les fatigues des marches, la disette des vivres, la dureté du commandement, révoltaient les troupes; car autrefois on les embarquait pour les lacs de la Campanie ou les villes de la Grèce, et maintenant elles avaient à franchir, chargées de leurs armes, les Pyrénées, les Alpes et d'immenses trajets.

XXIV. Mévius Pudens, un des familiers de Tigellinus, secouait pour ainsi dire des torches sur ce feu qui déjà brûlait les soldats. Il séduisit les plus remuants, les plus obérés, ceux qui

eum Neroni promisisset, postquam ex eventu fides, conjectura jam et rumore senium Galbæ et juventam Othonis computantium persuaserat *fore ut in imperium ascisceretur*. sed Otho tamquam peritia et monitu fatorum prædicta accipiebat, cupidine ingenii humani libentius obscura credendi.

XXIII. Nec deerat Ptolemæus, jam et sceleris instinctor, ad quod facillime ab ejusmodi voto transitur. sed sceleris cogitatio incertum an repens: studia militum jam pridem spe successionis aut paratu facinoris affectaverat, in itinere, in agmine, in stationibus vetustissimum quemque militum nomine vocans, ac memoria Neroniani comitatus *contubernales* appellando; alios agnoscere, quosdam requirere et pecunia aut gratia juvare, inserendo sæpius querelas et ambiguos de Galba sermones, quæque alia turbamenta vulgi. labores itinerum, inopia commeatuum, duritia imperii atrocius accipiebantur, quum Campaniæ lacus et Achaiæ urbes classibus adire soliti Pyrenæum et Alpes et immensa viarum spatia ægre sub armis eniterentur.

XXIV. Flagrantibus jam militum animis velut faces addiderat Mæ-

étaient le mieux disposés à une révolution, et par degrés il poussa l'intrigue à tel point, que chaque fois que Galba soupait chez Othon, il distribuait, sous prétexte de donner un repas à la cohorte de garde, cent sesterces par homme. Othon ajoutait encore à ces largesses, en quelque sorte publiques, par d'autres plus secrètes qu'il faisait à chaque soldat; et telle était son ardeur à les corrompre, qu'un jour le spéculateur[8] Coccéius Proculus ayant eu un procès avec un de ses voisins pour les limites d'un champ, Othon acheta de ses deniers la terre en litige pour la donner à Proculus, car le préfet laissait faire, et il ignorait également les faits notoires et les menées secrètes.

XXV. Othon chargea un de ses affranchis, nommé Onomaste, du crime qui allait s'exécuter. Celui-ci lui amena Barbius Proculus, tesséraire [9] des spéculateurs et Véturius, officier subalterne de la même troupe. Othon, après s'être assuré dans différents entretiens de leur adresse et de leur audace, les comble de présents, de promesses, d'argent pour séduire la foule. Deux soldats entreprirent de donner l'empire romain, et ils le donnèrent. Ils n'admirent dans le secret de l'attentat qu'un petit nombre de complices; mais par des ruses diverses ils excitèrent les troupes, déjà mécontentes : les chefs, en disant qu'ils étaient suspects à cause des bienfaits de Nymphidius; les soldats, en assurant que la gratification tant de fois promise ne serait jamais donnée. Quelques-uns étaient excités par le souvenir de Néron et le regret de leur ancienne

vius Pudens, e proximis Tigellini. is mobilissimum quemque ingenio aut pecuniæ indigum et in novas cupiditates præcipitem alliciendo eo paullatim progressus est, ut per speciem convivii, quoties Galba apud Othonem epularetur, cohorti excubias agenti viritim centenos nummos divideret : quam velut publicam largitionem Otho secretioribus apud singulos præmiis intendebat adeo animosus corruptor, ut Cocceio Proculo speculatori de parte finium cum vicino ambigenti universum vicini agrum sua pecunia emptum dono dederit, per socordiam præfecti, quem nota pariter et occulta fallebant.

XXV. Sed tum e libertis Onomastum futuro sceleri præfecit, a quo Barbium Proculum, tesserarium speculatorum, et Veturium, optionem eorundem, perductos, postquam vario sermone callidos audacesque cognovit, pretio et promissis onerat, data pecunia ad pertentandos plurium animos. suscepere duo manipulares imperium populi Romani transferendum, et transtulerunt. in conscientiam facinoris pauci asciti. suspensos ceterorum animos diversis artibus stimulant, primores militum per beneficia Nymphidii ut suspectos, vulgus et ceteros ira et desperatione dilati toties donativi. erant quos memoria

licence. Tous redoutaient également de passer dans une autre troupe [10].

XXVI. Le mal gagna les légions elles-mêmes, et les auxiliaires déjà émus par la révolte de l'armée de Germanie. La sédition était si bien concertée entre les mutins, le secret si bien gardé par ceux même qui restaient fidèles, que le lendemain des ides, Othon eût été enlevé en revenant de souper, si l'on n'eût craint l'obscurité de la nuit, les troupes cantonnées par toute la ville, et le peu d'accord qui règne parmi des hommes échauffés par le vin. Ce n'est pas qu'ils s'inquiétassent de la république, car ils se disposaient de sang-froid à la souiller par le meurtre de son chef; mais ils redoutaient qu'on ne proclamât dans les ténèbres le premier venu de l'armée de Pannonie et de Germanie, qui se serait offert aux troupes à la place d'Othon que la plupart ne connaissaient pas. De nombreux indices de la révolte qui allait éclater furent étouffés par les complices. Quelques avis qui arrivèrent à Galba restèrent sans effet, par la faute du préfet Lacon qui ne connaissait pas l'esprit des soldats, repoussait les conseils, quelque sages qu'ils fussent, par cela seul qu'il ne les avait pas donnés, et s'entêtait contre les gens sages.

XXVII. Le 18 avant les calendes de février, tandis que Galba sacrifiait au temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius lui annonça de tristes présages, des dangers prochains et un ennemi domestique. Othon, qui était présent, entendit ces paroles, et s'en réjouissant par antithèse, il les interpréta favo-

Neronis ac desiderium prioris licentiæ accenderet. in commune omnes metu mutandæ militiæ terrebantur.

XXVI. Infecit ea tabes legionum quoque et auxiliorum motas jam mentes, postquam vulgatum erat labare Germanici exercitus fidem. adeoque parata apud malos seditio, etiam apud integros dissimulatio fuit, ut postero iduum die redeuntem a cœna Othonem rapturi fuerint, ni incerta noctis et tota Urbe sparsa militum castra nec facilem inter temulentos consensum timuissent, non reipublicæ cura, quam fœdare Principis sui sanguine sobrii parabant, sed ne per tenebras, ut quisque Pannonici vel Germanici exercitus militibus oblatus esset, ignorantibus plerisque, pro Othone destinaretur. multa erumpentis seditionis indicia per conscios oppressa : quædam apud Galbæ aures præfectus Laco elusit, ignarus militarium animorum, consiliique quamvis egregii, quod non ipse afferret, inimicus, et adversus peritos pervicax.

XXVII. Octavo decimo kalendas Februarias sacrificanti pro æde Apollinis Galbæ haruspex Umbricius *tristia exta et instantes insidias ac domesticum hostem* prædicit, audiente Othone (nam proximus astiterat)

rablement pour ses propres desseins. Un instant après, l'affranchi Onomaste vint lui dire qu'il était attendu par l'architecte et les entrepreneurs. C'était le mot convenu pour annoncer que les soldats se rassemblaient, et que la conjuration allait éclater. Comme on demandait à Othon la cause de son départ, il répondit que devant acheter une maison qu'il croyait trop vieille, il voulait auparavant la faire examiner; puis, appuyé sur le bras de son affranchi, il se rendit par le palais de Tibère au Vélabre, et ensuite au Mille d'or, vis-à-vis du temple de Saturne. Là, vingt-trois *spéculateurs* le saluèrent empereur; et comme il s'effrayait de les voir en si petit nombre, ils le placèrent dans une litière et l'enlevèrent en tirant leurs épées. Chemin faisant, ils furent joints par un nombre d'hommes à peu près égal, quelques-uns instruits du complot, la plupart se laissant entraîner par surprise. Les uns criaient en agitant leurs armes, les autres, silencieux, attendaient l'événement pour prendre courage.

XXVIII. Le tribun J. Martialis était de garde au camp. Frappé d'un attentat si grand et si imprévu, il craignait que la corruption ne se fût étendue partout, et, s'il résistait, de se faire tuer; son inaction fit croire à sa complicité. Les autres tribuns et les centurions préférèrent au devoir et aux chances incertaines de l'avenir l'occasion qui se présentait. Telle fut enfin la disposition des esprits, qu'une poignée d'hommes seulement osa ce crime odieux, que la plupart le souhaitèrent, que tous le souffrirent.

idque ut lætum e contrario et suis cogitationibus prosperum interpretante. nec multo post libertus Onomastus nuntiat *exspectari eum ab architecto et redemptoribus*; quæ significatio coeuntium jam militum et paratæ conjurationis convenerat. Otho, *causam digressus* requirentibus, quum *emi sibi prædia vetustate suspecta eoque prius exploranda* finxisset, innixus liberto per Tiberianam domum in Velabrum, inde ad Milliarium aureum sub ædem Saturni pergit. ibi tres et viginti speculatores consalutatum *imperatorem*, ac paucitate salutantium trepidum et sellæ festinanter impositum strictis mucronibus rapiunt. totidem ferme milites in itinere aggregantur, alii conscientia, plerique miraculo, pars clamore et gladiis, pars silentio, animum ex eventu sumpturi.

XXVIII. Stationem in castris agebat Julius Martialis tribunus. is, magnitudine subiti sceleris, an corrupta latius castra et, si contra tenderet, exitium metuens, præbuit plerisque suspicionem conscientiæ. anteposuere ceteri quoque tribuni centurionesque præsentia dubiis et honestis. isque habitus animorum fuit, ut pessimum facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur.

XXIX. Cependant Galba, qui ne savait rien, était occupé du sacrifice, et fatiguait les dieux pour un empire qui n'était plus le sien, lorsque le bruit se répand que les troupes entraînent au camp on ne sait quel sénateur. On apprend bientôt que c'est Othon; et en même temps, de tous les points de la ville, accourent ceux qui s'étaient trouvés sur sa route, les uns exagérant par crainte, les autres atténuant l'événement, car en ce moment même ils songeaient encore à flatter. Après avoir délibéré, on décida de sonder les dispositions de la cohorte qui gardait le palais, mais en faisant agir un autre que Galba, car on réservait son autorité pour dernière ressource. Pison convoqua les soldats devant le péristyle et leur dit : « Il y a six jours, compagnons, que j'ai été déclaré César, ignorant ce qui en arriverait, et si ce nom était à désirer ou à craindre. Ma destinée et celle de l'État sont entre vos mains. Ce n'est pas que je craigne pour moi-même une triste catastrophe. Je connais le malheur, et j'apprends aujourd'hui à connaître aussi les périls de la prospérité. Mais je plains mon père, le sénat et l'empire, s'il faut, ou que nous recevions la mort, ou, ce qui n'afflige pas moins des cœurs vertueux, que nous la donnions. C'était pour nous, dans les derniers événements, une consolation que le sang n'eût point coulé dans la ville, et que le gouvernement eût changé sans luttes. Galba, par mon adoption, semblait avoir prévenu tout prétexte de guerre après sa mort.

XXX. » Je ne vanterai ni ma noblesse ni ma conduite : il

XXIX. Ignarus interim Galba et sacris intentus fatigabat alieni jam imperii deos, quum affertur rumor *rapi in castra incertum quem senatorem*, mox, *Othonem esse qui raperetur;* simul ex tota Urbe, ut quisque obvius fuerat, alii formidine augentes, quidam minora vero, ne tum quidem obliti adulationis. Igitur consultantibus placuit *pertentari animum cohortis quæ in palatio stationem agebat, nec per ipsum Galbam, cujus integra auctoritas majoribus remediis servabatur*. Piso pro gradibus domus vocatos in hunc modum allocutus est : « Sextus dies agitur,
» commilitones, ex quo ignarus futuri, et sive optandum hoc nomen
» sive timendum erat, Cæsar ascitus sum : quo domus nostræ aut
» reipublicæ fato, in vestra manu positum est. non quia meo nomine
» tristiorem casum paveam (ut qui adversas res expertus cum maxime
» discam ne secundas quidem minus discriminis habere) : patris et
» senatus et ipsius imperii vicem doleo, si nobis aut perire hodie
» necesse est aut, quod æque apud bonos miserum est, occidere. so-
» latium proximi motus habebamus incruentam Urbem et res sine
» discordia translatas. provisum adoptione videbatur ut ne post Gal-
» bam quidem bello locus esset.

n'est pas besoin de parler de vertus quand on se compare à Othon. Les vices, dont il fait sa seule gloire, ont ruiné l'empire, lors même qu'il jouait le rôle d'ami du prince. Mériterait-il la souveraine puissance par son maintien, par sa démarche, par sa parure efféminée? Ils sont bien trompés, ceux auprès de qui ses profusions lui donnent un air de générosité. Il dissipera et ne saura pas donner. Il ne songe maintenant qu'aux débauches, aux festins, à des réunions de femmes. Tels sont à ses yeux les bénéfices du rang suprême; il gardera pour lui-même l'impunité et le plaisir, et laissera aux autres la honte et l'infamie. On n'exerce jamais avec honneur un pouvoir acquis par le crime. Le consentement de l'univers a donné l'empire à Galba; Galba et vos suffrages m'ont nommé César. Si la république, le sénat et le peuple ne sont plus que de vains noms, il vous importe au moins que les derniers des hommes ne fassent pas un empereur. On a vu quelquefois les légions révoltées contre leur chef; mais jusqu'ici votre fidélité et votre réputation ont été sans reproche, et si Néron vous a trahis, vous n'avez pas trahi Néron. L'empire sera-t-il donné par des déserteurs et des transfuges qui ne sont pas même au nombre de trente, et qu'on ne laisserait pas choisir un centurion ou un tribun? Autoriserez-vous cet exemple, et partagerez-vous leur forfait en le souffrant? Cette licence s'étendra jusque dans les provinces; nous périrons par ces crimes, et vous par la guerre. On vous offre autant pour faire

XXX. » Nihil arrogabo mihi nobilitatis aut modestiæ. neque enim » relatu virtutum in comparatione Othonis opus est. vitia, quibus » solis gloriatur, evertere imperium, etiam quum amicum Imperatoris ageret. habitune et incessu, an illo muliebri ornatu mereretur imperium? falluntur quibus luxuria speciem liberalitatis imponit. perdere iste sciet, donare nesciet. stupra nunc et comissationes et feminarum cœtus volvit animo : hæc principatus præmia » putat; quorum libido ac voluptas penes ipsum sit, rubor ac dedecus » penes omnes. nemo enim unquam imperium flagitio quæsitum bonis » artibus exercuit. Galbam consensus generis humani, me Galba » consentientibus vobis Cæsarem dixit. si respublica et senatus et » populus vacua nomina sunt, vestra, commilitones, interest ne Imperatorem pessimi faciant. legionum seditio adversum duces suos » audita est aliquando : vestra fides famaque illæsa ad hunc diem » mansit, et Nero quoque vos destituit, non vos Neronem. minus triginta transfugæ et desertores, quos centurionem aut tribunum sibi » eligentes nemo ferret, imperium assignabunt? admittitis exemplum? » et quiescendo commune crimen facitis? transcendet hæc licentia » in provincias; et ad nos scelerum exitus, bellorum ad vos pertine-

votre devoir que pour assassiner votre empereur ; et le *donativum*, que les autres vous accorderaient comme prix de la révolte, vous le recevrez de nous en récompense de votre fidélité. »

XXXI. Les *spéculateurs* s'étant dispersés, le reste de la cohorte accueillit ce discours sans opposition, et, comme il arrive dans les moments de trouble, elle leva ses enseignes, par hasard et sans trop savoir ce qu'elle faisait, plutôt que par ruse et par trahison, comme on l'a cru depuis. Marius Celsus fut envoyé vers un corps d'élite de l'armée d'Illyrie, qui campait sous le portique Vipsanien. On donna ordre aux primipilaires Amulius Sérénus et Domitius Sabinus d'amener, du temple de la Liberté [11], les soldats de Germanie. Les troupes de la marine inspiraient peu de confiance, irritées qu'elles étaient encore du meurtre de leurs compagnons d'armes, tués par Galba à son entrée dans Rome. On envoya au camp des prétoriens trois tribuns, Cérius Sévérus, Subrius Dexter et Pompéius Longinus, pour voir si de sages conseils ne triompheraient pas de cette sédition qui commençait à peine et n'avait point eu le temps de se fortifier. Les soldats se bornèrent à menacer Cérius et Dexter ; mais ils arrêtèrent et désarmèrent Longinus, parce que l'amitié de Galba l'avait élevé, avant son tour, au grade de tribun, et que son attachement pour le prince le rendait suspect aux rebelles. La légion de la marine, sans hésiter, se joignit aux prétoriens. Le détachement d'Illyrie repoussa Celsus à coups de javelot. Les troupes

» bunt. nec est plus quod pro cæde Principis quam quod innocentibus » datur, sed perinde a nobis donativum ob fidem quam ab aliis pro » facinore accipietis. »

XXXI. Dilapsis speculatoribus, cetera cohors non aspernata concionantem, ut turbidis rebus evenit, forte magis et nullo adhuc consilio parat signa quam, quod postea creditum est, insidiis et simulatione. missus et Celsus Marius ad electos Illyrici exercitus, Vipsania in porticu tendentes. præceptum Amulio Sereno et Domitio Sabino primipilaribus *ut Germanicos milites e Libertatis atrio arcessérent*. legioni classicæ diffidebatur, infestæ ob cædem commilitonum, quos primo statim introitu trucidaverat Galba. pergunt etiam in castra prætorianorum tribuni Cerius Severus, Subrius Dexter, Pompeius Longinus, si incipiens adhuc et necdum adulta seditio melioribus consiliis flecteretur. tribunorum Subrium et Cerium milites adorti minis, Longinum manibus coercent exarmantque, quia non ordine militiæ, sed e Galbæ amicis, fidus Principi suo et desciscentibus suspectior erat. legio classica nihil cunctata prætorianis adjungitur. Illyrici exercitus electi Celsum infestis pilis proturbant. Germanica

germaines hésitèrent longtemps : envoyées par Néron à Alexandrie, elles étaient revenues exténuées par cette longue navigation, et, quoique souffrant encore, elles n'étaient point mécontentes, parce que Galba n'avait épargné, pour les rétablir, ni soins ni dépenses.

XXXII. Déjà le peuple, auquel s'étaient joints les esclaves, remplissait le palais, et tous ensemble, avec des cris confus, demandaient la mort d'Othon et des conjurés, comme s'il se fût agi de quelque divertissement au cirque ou au théâtre. Il n'y avait là, du reste, rien de sincère, rien de réfléchi, puisqu'on les vit ce même jour demander le contraire avec une égale ardeur ; mais c'était l'usage de flatter le prince, quel qu'il fût, par des cris désordonnés et de vaines manifestations. Galba cependant flottait entre deux avis. Vinius conseillait « de rester dans le palais, d'en fortifier l'entrée, d'armer les esclaves, de ne point affronter la colère des révoltés, de donner le temps aux méchants de se repentir, aux gens de bien de se concerter. Les crimes réussissent en brusquant les choses, les bonnes causes en temporisant. Enfin, s'il faut aller en avant, on en sera toujours maître ; mais le retour, si on se repent d'avoir marché, dépendra des rebelles. »

XXXIII. Les autres jugeaient « qu'il fallait se hâter avant que ce complot, formé par quelques hommes et faible encore, prît de nouvelles forces. On ferait trembler Othon lui-même, qui, sorti furtivement (*du temple*) et présenté à des troupes qui ne savaient rien, apprenait maintenant, grâce à cette

vexilla diu nutavere, invalidis adhuc corporibus et placatis animis, quod eos a Nerone Alexandriam præmissos atque inde rursus longa navigatione ægros impensiore cura Galba refovebat.

XXXII. Universa jam plebs palatium implebat, mixtis servitiis, et dissono clamore *cædem Othonis et conjuratorum exitium* poscentium, ut si in circo ac theatro ludicrum aliquod postularent : neque illis judicium aut veritas, quippe eodem die diversa pari certamine postulaturis, sed tradito more quemcunque Principem adulandi licentia acclamationum et studiis inanibus. interim Galbam duæ sententiæ distinebant. T. Vinius « manendum intra domum, opponenda ser» vitia, firmandos aditus, non eundum ad iratos » censebat. « daret » malorum pœnitentiæ, daret bonorum consensui spatium. scelera » impetu, bona consilia mora valescere. denique eundi ultro, si ratio » sit, eandem mox facultatem; regressus, si pœniteat, in aliena po» testate. »

XXXIII. « Festinandum » ceteris videbatur, « antequam crescere » invalida adhuc conjuratio paucorum. trepidaturum etiam Othonem, » qui furtim digressus, ad ignaros illatus, cunctatione nunc et set

hésitation et à ces lâches délais, son rôle d'empereur. Fallait-il attendre que, maître paisible du camp, il vînt s'emparer du Forum et monter au Capitole sous les yeux mêmes de Galba; tandis que ce grand capitaine et ses braves amis, s'enfermant derrière les portes du palais, seraient peut-être forcés de soutenir un siége? Quel secours pouvait-on se promettre des esclaves, si on laissait refroidir l'ardeur de cette foule immense, et sa première fureur toujours si puissante? Le parti le moins honorable est aussi le moins sûr. S'il faut périr, qu'on affronte le danger; Othon n'en sera que plus odieux, et on aura du moins agi avec honneur. » Vinius résistait à cet avis. Il fut menacé par Lacon, à l'instigation d'Icélus; l'opiniâtreté de ces haines privées perdait l'État.

XXXIV. Galba, sans hésiter davantage, céda aux conseils les plus honorables. Cependant il envoya d'avance Pison dans le camp; car il comptait sur le grand nom de ce jeune homme, sur sa faveur récente, sur sa haine contre Vinius, soit qu'il fût réellement son ennemi, soit que les mécontents l'eussent regardé comme tel, car on croit plus facilement à la haine. Pison sortait à peine quand on annonça qu'Othon avait été tué dans le camp. Ce n'était d'abord qu'une rumeur vague et incertaine; mais bientôt, comme il arrive dans les mensonges importants, quelques individus assurèrent qu'ils avaient été témoins du fait, et ce bruit s'accrédita, auprès de ceux qui s'en réjouissaient comme auprès des indifférents. On a dit aussi que cette nouvelle avait été inventée et répandue par les amis d'Othon, qui s'étaient déjà mêlés dans la foule, et qui

» gnitia terentium tempus imitari Principem discat. non exspectandum ut compositis castris forum invadat et prospectante Galba Capitolium adeat, dum egregius Imperator cum fortibus amicis janua ac limine tenus domum cludit, obsidionem nimirum toleraturus : et præclarum in servis auxilium, si consensus tantæ multitudinis et, quæ plurimum valet, prima indignatio elanguescat. proinde intuta quæ indecora : vel si cadere necesse sit, occurrendum discrimini : id Othoni invidiosius et ipsis honestum. » repugnantem huic sententiæ Vinium Laco minaciter invasit, stimulante Icelo privati odii pertinacia in publicum exitium.

XXXIV. Nec diutius Galba cunctatus speciosiora suadentibus accessit. præmissus tamen in castra Piso ut juvenis magno nomine, recenti favore, et infensus T. Vinio, seu quia erat, seu quia irati ita volebant; et facilius de odio creditur. vixdum egresso Pisone *occisum in castris Othonem* vagus primum et incertus rumor : mox, ut in magnis mendaciis, *interfuisse se* quidam *et vidisse* affirmabant, credula fama inter gaudentes et incuriosos. multi arbitrabantur compositum

voulaient attirer Galba par le leurre d'une bonne nouvelle.

XXXV. Alors, ce n'est plus seulement le peuple et une foule aveugle qui applaudit et se laisse aller à des transports immodérés. Imprudents dès qu'ils cessent de craindre, la plupart des chevaliers et des sénateurs forcent les portes du palais, se précipitent dans l'intérieur, et se montrent à Galba, en se plaignant que l'occasion de le venger leur ait été ravie. Les plus lâches, et ceux qui ne devaient rien oser en face des dangers, comme l'événement le fit voir, exagéraient leurs paroles et se montraient braves de la langue. Enfin, ne sachant rien de la vérité, et vaincu par l'accord unanime de ces hommes qui se trompaient, Galba prit une cuirasse, et comme son âge et sa faiblesse ne pouvaient résister à la foule qui le pressait, on le plaça dans une litière. Il rencontra dans le palais un *spéculateur*, Julius Atticus, qui brandissait une épée sanglante, en criant qu'il venait de tuer Othon. « Soldat, lui dit Galba, qui t'en a donné l'ordre? » Remarquable trait de vigueur d'un homme qui, toujours prêt à réprimer la licence militaire, ne s'effrayait point des menaces, et résistait à la corruption de la flatterie.

XXXVI. Déjà, dans le camp, la disposition de tous les esprits n'était plus douteuse, et l'ardeur était si grande, que les soldats, non contents d'environner Othon de leurs rangs et de leurs corps, le placèrent au milieu des enseignes et des drapeaux, sur le tertre où la statue d'or de Galba s'élevait peu de temps auparavant. Ni les tribuns ni les centurions ne

auctumque rumorem mixtis jam Othonianis, qui ad evocandum Galbam læta falso vulgaverint.

XXXV. Tum vero non populus tantum et imperita plebs in plausus et immodica studia, sed Equitum plerique ac senatorum, posito metu incauti, refracti palatii foribus ruere intus ac se Galbæ ostentare, *præreptam sibi ultionem* querentes. ignavissimus quisque et, ut res docuit, in periculo non ausurus, nimii verbis, linguæ feroces : nemo scire, et omnes affirmare, donec inopia veri, et consensu errantium victus, sumpto thorace Galba, irruenti turbæ neque ætate neque corpore sistens, sella levaretur. obvius in palatio Julius Atticus, speculator, cruentum gladium ostentans, *occisum a se Othonem* exclamavit; et Galba, *Commilito*, inquit, *quis jussit ?* insigni animo ad coercendam militarem licentiam, minantibus intrepidus, adversus blandientes incorruptus.

XXXVI. Haud dubiæ jam in castris omnium mentes; tantusque ardor, ut non contenti agmine et corporibus, in suggestu, in quo paullo ante aurea Galbæ statua fuerat, medium inter signa Othonem vexillis circumdarent. nec tribunis aut centurionibus adeundi locus :

pouvaient approcher; les simples soldats criaient qu'on se défiât des chefs. On n'entendait que clameurs, tumulte, exhortations mutuelles : et ce n'étaient pas, comme dans le peuple, les discordantes acclamations d'une vaine flatterie. Tous les hommes qu'on voyait accourir en foule étaient pris par les mains. On leur donnait le baiser militaire [11], on les plaçait auprès d'Othon, et après leur avoir répété la formule du serment, on recommandait, tantôt l'empereur aux troupes, tantôt les troupes à l'empereur. Othon, de son côté, étendait les mains vers la foule, se prosternait pour ainsi dire devant elle, envoyait des baisers, et, pour devenir maître, agissait en esclave. Enfin, lorsque toute la légion de la marine lui eut prêté serment, il prit confiance en ses forces, et, voulant animer par une exhortation générale tous ceux qu'il n'avait encore excités qu'individuellement, il les harangua ainsi devant le retranchement :

XXXVII. « Je ne saurais dire, compagnons d'armes, sous quel nom je me présente à vous. Je ne puis me regarder comme un simple citoyen, puisque vous m'avez donné le titre de prince, ni comme un prince, puisqu'un autre règne. Quel nom vous donnera-t-on à vous-mêmes, aussi longtemps qu'il ne sera point décidé si vous avez dans votre camp le chef ou l'ennemi du peuple romain? N'entendez-vous pas demander en même temps votre supplice et le mien? Tant il est vrai que nous devons périr ou vaincre ensemble. Vous pouvez juger de la facilité avec laquelle Galba a peut-être promis

gregarius miles *caveri* insuper *præpositos* jubebat. strepere cuncta clamoribus et tumultu et exhortatione mutua, non tamquam in populo ac plebe, variis segni adulatione vocibus, sed ut quemque affluentium militum aspexerant, prensare manibus, complecti armis, collocare juxta, præire sacramentum, modo Imperatorem militibus, modo milites Imperatori commendare. nec deerat Otho, protendens manus, adorare vulgus, jacere oscula, et omnia serviliter pro dominatione. postquam universa classicorum legio sacramentum ejus accepit, fidens viribus, et quos adhuc singulos exstimulaverat, accendendos in commune ratus, pro vallo castrorum ita cœpit :

XXXVII. « Quis ad vos processerim, commilitones, dicere non possum, qui nec privatum me vocare sustineo Princeps a vobis nominatus, nec Principem alio imperante. vestrum quoque nomen in incerto erit, donec dubitabitur Imperatorem populi Romani in castris an hostem habeatis. auditisne ut pœna mea et supplicium vestrum simul postulentur? adeo manifestum est neque perire nos neque salvos esse nisi una posse. et, cujus lenitatis est Galba, jam fortasse promisit, ut qui nullo exposcente tot millia innocentissimorum mi-

notre mort, par le meurtre, que personne ne lui demandait, de tant de milliers de soldats innocents. Un sentiment d'horreur saisit mon âme, quand je me rappelle sa funèbre entrée dans Rome, et la seule victoire qu'il ait remportée, lorsqu'aux yeux de toute la ville, il fit décimer des suppliants qu'il avait reçus en grâce. Arrivé sous de pareils auspices, quelle gloire a-t-il acquise dans le gouvernement, si ce n'est d'avoir tué Sabinus et Marcellus en Espagne, Bétuus Chilo dans la Gaule, Capiton en Germanie, Macer en Afrique, Cingonius sur un chemin, Turpilianus dans la ville, Nymphidius dans le camp? Est-il une province, une armée qu'il n'ait point ensanglantée et souillée, ou, comme il le dit lui-même, épurée et corrigée? En effet, il appelle rigueurs salutaires ce que d'autres appellent crimes; et, donnant de faux noms aux choses, il nomme la barbarie sévérité, l'avarice économie, discipline vos supplices et vos humiliations. Sept mois nous séparent à peine de la mort de Néron; et déjà Icélus a volé plus de richesses que les Polyclète, les Vatinius et les Hélius n'en amassèrent jamais. Vinius eût montré moins d'avarice et d'insolence s'il eût régné lui-même; mais il nous opprime comme si nous étions ses sujets, et nous méprise comme étant ceux d'un autre. Sa fortune seule suffirait à ces largesses qu'on ne vous donne jamais, et qu'on vous reproche chaque jour.

XXXVIII. » Galba, pour faire craindre son successeur même, rappelle de l'exil l'homme qu'il sait lui ressembler le plus par

» litum trucidaverit. horror animum subit, quoties recordor feralem
» introitum et hanc solam Galbæ victoriam, quum in oculis Urbis
» decumari deditos juberet, quos deprecantes in fidem acceperat. his
» auspiciis Urbem ingressus, quam gloriam ad principatum attulit
» nisi occisi Obultronii Sabini et Cornelii Marcelli in Hispania, Betui
» Chilonis in Gallia, Fonteii Capitonis in Germania, Clodii Macri in
» Africa, Cingonii in via, Turpiliani in Urbe, Nymphidii in castris?
» quæ usquam provincia, quæ castra sunt nisi cruenta et maculata,
» aut, ut ipse prædicat, emendata et correcta? nam quæ alii scelera,
» hic remedia vocat, dum falsis nominibus severitatem pro sævitia,
» parcimoniam pro avaritia, supplicia et contumelias vestras disci-
» plinam appellat. septem a Neronis fine menses sunt, et jam plus
» rapuit Icelus quam quod Polycleti et Vatinii et Helii paraverunt.
» minore avaritia ac licentia grassatus esset T. Vinius, si ipse impe-
» rasset : nunc et subjectos nos habuit tamquam suos, et viles ut
» alienos. una illa domus sufficit donativo, quod vobis nunquam da-
» tur et quotidie exprobratur.

XXXVIII. » Ac ne qua saltem in successore Galbæ spes esset, ar-

son humeur sombre et son avarice. Vous avez vu, compagnons d'armes, par quelle terrible tempête les dieux ont manifesté leur colère contre cette adoption funeste. Le sénat, le peuple romain pensent de même. Tous deux comptent sur votre courage : car vous avez la force pour mener à bonne fin les desseins généreux, et sans vous la meilleure des causes est impuissante. Je ne vous convoque ni à la guerre ni au danger; tous les soldats sont pour nous; Galba n'a auprès de lu qu'une seule cohorte en toges [13], qui ne le défend pas, mais le retient. Dès qu'elle vous apercevra et qu'elle recevra mon signal, elle ne disputera plus avec vous que de zèle pour ma cause. Il ne faut point de retard dans une entreprise qui ne peut être louée qu'après le succès. » Il fit ensuite ouvrir l'arsenal, et les soldats s'emparèrent aussitôt des armes, sans observer aucun ordre, au hasard, de telle sorte que le légionnaire ne se distinguait plus du prétorien, et qu'ils se confondaient avec les auxiliaires dont ils avaient pris les casques et les boucliers. Aucun tribun, aucun centurion ne les dirigeait; chacun était son chef à soi-même et suivait sa propre inspiration, excité surtout par un aiguillon tout-puissant sur les pervers, la consternation des gens de bien.

XXXIX. Déjà Pison, effrayé du frémissement de la sédition croissante et des clameurs qui retentissaient jusque dans la ville, avait rejoint Galba, qui était sorti dans l'intervalle et approchait du Forum. Les nouvelles apportées par Marius Celsus n'étaient rien moins que satisfaisantes. Les uns con-

» cessit ab exsilio quem tristitia et avaritia sui simillimum judicabat. » vidistis, commilitones, notabili tempestate etiam deos infaustam » adoptionem aversantes. idem senatus, idem populi Romani animus » est. vestra virtus exspectatur, apud quos omne honestis consiliis » robur, et sine quibus quamvis egregia invalida sunt. non ad bel» lum vos nec ad periculum voco : omnium militum arma nobiscum » sunt. nec una cohors togata defendit nunc Galbam, sed detinet. » quum vos aspexerit, quum signum meum acceperit, hoc solum erit » certamen, quis mihi plurimum imputet. nullus cunctationis locus » est in eo consilio, quod non potest laudari nisi peractum. » Aperire deinde armamentarium jussit. rapta statim arma sine more et ordine militiæ, ut prætorianus aut legionarius insignibus suis distingueretur; miscentur auxiliaribus galeis scutisque, nullo tribunorum centurionumve adhortante, sibi quisque dux et instigator, et præcipuum pessimorum incitamentum, quod boni mœrebant.

XXXIX. Jam exterritus Piso fremitu crebrescentis seditionis et vocibus in Urbem usque resonantibus, egressum interim Galbam et foro appropinquantem assecutus erat : jam Marius Celsus haud læta

seillaient de retourner au palais, d'autres de se rendre au Capitole, la plupart de s'emparer des rostres. Un grand nombre se contentaient de contredire l'avis des autres, et, comme il arrive dans les entreprises malheureuses, les décisions qu'on jugeait les plus sages étaient celles dont le moment était passé. On dit que Lacon méditait, à l'insu de Galba, de faire tuer Vinius, soit qu'il espérât par ce châtiment adoucir les soldats, soit qu'il le crût complice d'Othon, soit enfin par un mouvement de haine. On hésita en raison du temps et du lieu, car le massacre une fois commencé, il était difficile de s'arrêter. Des nouvelles alarmantes, la dispersion du cortége, le refroidissement de ceux qui s'étaient d'abord montrés pleins de zèle et d'ardeur, achevèrent de les détourner de leur dessein.

XL. Galba allait au hasard, emporté par les mouvements divers de la multitude qui, remplissant les palais et les temples, regardait ce lugubre spectacle. Les citoyens, la populace elle-même se taisaient; mais l'étonnement se peignait sur les visages, et les oreilles se tournaient vers tous les bruits. Ce n'était ni le tumulte, ni le calme, mais le silence des grandes colères et des grandes terreurs. Cependant on annonce à Othon que le peuple prend les armes. Il ordonne de presser la marche et de prévenir le danger. Alors, comme s'il se fût agi de renverser du trône des Arsacides Pacorus ou Vologèse, et non de tuer leur empereur, vieillard désarmé, les soldats romains dispersent le peuple, foulent aux pieds le sénat, et

retulerat, quum alii *in palatium redire*, alii *Capitolium petere*, plerique *rostra occupanda* censerent, plures tantum sententiis aliorum contradicerent, utque evenit in consiliis infelicibus, optima viderentur quorum tempus effugerat. agitasse Laco ignaro Galba de occidendo T. Vinio dicitur, sive ut pœna ejus animos militum mulceret, seu conscium Othonis credebat, ad postremum vel odio. hæsitationem attulit tempus ac locus, quia initio cædis orto difficilis modus. et turbavere consilium trepidi nuntii ac proximorum diffugia, languentibus omnium studiis, qui primo alacres fidem atque animum ostentaverant.

XL. Agebatur huc illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu, completis undique basilicis ac templis, lugubri prospectu. neque populi aut plebis ulla vox, sed attoniti vultus et conversæ ad omnia aures. non tumultus, non quies, quale magni metus et magnæ iræ silentium est. Othoni tamen *armari plebem* nuntiabatur. *ire præcipites et occupare pericula* jubet. igitur milites Romani, quasi Vologesen aut Pacorum avito Arsacidarum solio depulsuri ac non Imperatorem suum inermem et senem trucidare pergerent, disjecta plebe, procul-

menaçant de leurs armes, lancés à toute bride, ils se précipitent dans le Forum. La vue du Capitole, la sainteté des temples qui s'élevaient au-dessus d'eux, le souvenir des anciens empereurs, la crainte des nouveaux, furent impuissants à les détourner d'un crime toujours puni par le prince qui arrive à l'empire.

XLI. En voyant approcher cette troupe d'hommes armés, le porte-étendard de l'escorte de Galba (il se nommait, dit-on, Atilius Vergilion) arracha l'image de l'empereur, et la jeta par terre. A ce signal, tous les soldats se déclarèrent pour Othon. Le peuple fuit et laisse le Forum désert; ceux qui hésitent sont menacés par le fer. Arrivé près du lac Curtius, Galba fut renversé de sa chaise par la précipitation de ses porteurs, et jeté à terre. On a rapporté diversement ses dernières paroles, selon la haine ou l'admiration qu'on avait pour lui. Les uns disent qu'il demanda humblement quel était son crime, en priant qu'on lui laissât quelques jours pour payer le *donativum;* d'autres, et c'est le plus grand nombre, assurent que, présentant de lui-même la gorge aux assassins, il leur dit de frapper s'ils croyaient sa mort utile à l'État. Ses meurtriers s'inquiétèrent peu de ce qu'il leur disait. On ne sait pas précisément par qui il fut frappé. Les uns nomment Térentius, d'autres Lécanius. D'après l'opinion la plus accréditée, ce fut Camurius, soldat de la quinzième légion, qui lui coupa la gorge d'un coup d'épée. Les autres lui déchirèrent cruellement les bras et les jambes, car la cuirasse couvrait

cato senatu, truces armis, rapidi equis, forum irrumpunt. nec illos Capitolii aspectus et imminentium templorum religio et priores et futuri Principes terruere, quominus facerent scelus, cujus ultor est quisquis successit.

XLI. Viso cominus armatorum agmine, vexillarius comitatæ Galbam cohortis (Atilium Vergilionem fuisse tradunt) dereptam Galbæ imaginem solo afflixit. eo signo manifesta in Othonem omnium militum studia, desertum fuga populi forum, destricta adversus dubitantes tela. juxta Curtii lacum trepidatione ferentium Galba projectus e sella ac provolutus est. extremam ejus vocem, ut cuique odium aut admiratio fuit, varie prodidere. alii suppliciter interrogasse *quid mali meruisset? paucos dies exsolvendo donativo* deprecatum. plures obtulisse ultro percussoribus jugulum : *agerent ac ferirent, si ita e republica videretur*. non interfuit occidentium quid diceret. de percussore non satis constat. quidam *Terentium evocatum*, alii *Lecanium;* crebrior fama tradidit *Camurium quintæ decimæ legionis militem impresso gladio jugulum ejus hausisse*. ceteri crura brachiaque (nam pectus tegebatur) fœde

la poitrine, et, dans leur brutale férocité, ils le chargeaient encore de coups lorsque sa tête était déjà coupée.

XLII. Ils se jetèrent ensuite sur Vinius, et sa mort, comme celle de Galba, a été diversement racontée. Selon les uns, la terreur aurait étouffé sa voix; selon d'autres, il aurait crié qu'Othon n'avait point ordonné de le tuer, soit que la peur lui eût inspiré cette ruse, soit qu'il eût avoué ainsi sa complicité. Cette opinion est la plus probable, car sa vie et sa réputation donnent tout lieu de croire qu'il fut complice d'un attentat dont il était cause. Il tomba devant le temple du divin Jules [14], blessé au jarret d'un premier coup, et il fut achevé par Julius Carus, soldat légionnaire, qui le perça de part en part.

XLIII. Notre siècle vit ce jour-là un grand homme dans Sempronius Densus. Centurion d'une cohorte prétorienne que Galba avait donnée pour escorte à Pison, Densus, un poignard à la main, se jeta au-devant des meurtriers, leur reprocha leur crime, et, tantôt par ses gestes, tantôt par ses cris, il attira leurs coups sur lui seul, et quoique Pison fût blessé, il facilita sa fuite. Pison se sauva dans le temple de Vesta, et y fut accueilli par la pitié d'un esclave public qui le cacha dans sa demeure. L'obscurité de cette retraite le protégeait contre une mort imminente, plus sûrement que le respect dû aux autels et la sainteté du lieu, lorsque arrivèrent, acharnés à sa perte, deux hommes envoyés par Othon, Sulpicius Florus, soldat des cohortes britanniques, nouvellement admis par Galba aux droits de citoyen, et le *spéculateur* Sta-

laniavere : pleraque vulnera feritate et sævitia trunco jam corpori adjecta.

XLII. Titum inde Vinium invasere, de quo et ipso ambigitur, consumpseritne vocem ejus instans metus, an proclamaverit *non esse ab Othone mandatum ut occideretur*. quod seu finxit formidine seu conscientia conjurationis confessus est; huc potius ejus vita famaque inclinat, ut conscius sceleris fuerit cujus causa erat. ante ædem divi Julii jacuit primo ictu in poplitem, mox ab Julio Caro legionario milite in utrumque latus transverberatus.

XLIII. Insignem illa die virum Sempronium Densum ætas nostra vidit. centurio is prætoriæ cohortis, a Galba custodiæ Pisonis additus, stricto pugione occurrens armatis et scelus exprobrans ac modo manu, modo voce vertendo in se percussores quamquam vulnerato Pisoni effugium dedit. Piso in ædem Vestæ pervasit exceptusque misericordia publici servi et contubernio ejus abditus, non religione nec cæremoniis, sed latebra imminens exitium differebat, quum advenere missu Othonis, nominatim in cædem ejus ardentes, Sulpicius Florus

tius Murcus. Ils arrachèrent Pison de son asile, et le tuèrent à la porte du temple.

XLIV. La nouvelle d'aucune autre mort ne causa plus de plaisir à Othon; et l'on dit qu'il n'arrêta jamais sur aucune autre tête des regards plus avides, soit qu'affranchi pour la première fois de toute inquiétude, il eût commencé alors à se livrer à sa joie, soit que le souvenir de la majesté de Galba et de l'amitié de Vinius, eût jeté de sombres images dans son âme, quelque impitoyable qu'elle fût. Mais il croyait permis et même légitime de se réjouir de la mort de Pison, comme de celle d'un ennemi et d'un rival. Les têtes, attachées à des piques, furent portées au milieu des enseignes des cohortes, auprès de l'aigle de la légion. C'était, parmi les soldats, à qui montrerait ses mains ensanglantées, à qui se vanterait, à tort ou à raison, d'avoir tué, d'avoir assisté aux meurtres, comme à un grand et mémorable exploit. Vitellius trouva par la suite plus de cent vingt requêtes de gens qui demandaient une récompense, pour quelque notable besogne faite en cette occasion. Il les fit tous chercher et mettre à mort, non pour honorer Galba, mais par cette politique traditionnelle des princes, qui assurent ainsi leur sûreté dans le présent, leur vengeance dans l'avenir.

XLV. On eût dit un autre sénat, un autre peuple : tous couraient au camp; tous s'efforçaient de se devancer les uns les autres. On insultait Galba; on exaltait le choix de l'armée; on couvrait de baisers la main d'Othon, et l'enthou-

e Britannicis cohortibus, nuper a Galba civitate donatus, et Statius Murcus speculator; a quibus protractus Piso in foribus templi trucidatur.

XLIV. Nullam cædem Otho majore lætitia excepisse, nullum caput tam insatiabilibus oculis perlustrasse dicitur, seu tum primum levata omni sollicitudine mens vacare gaudio cœperat, seu recordatio majestatis in Galba, amicitiæ in T. Vinio quamvis immitem animum imagine tristi confuderat : Pisonis ut inimici et æmuli cæde lætari jus fasque credebat. præfixa contis capita gestabantur inter signa cohortium juxta aquilam legionis, certatim ostentantibus cruentas manus qui occiderant, qui interfuerant, qui vere qui falso ut pulchrum ut memorabile facinus jactabant. plures quam centum viginti libellos præmium exposcentium ob aliquam notabilem illa die operam Vitellius postea invenit, omnesque conquiri et interfici jussit, non honore Galbæ, sed tradito Principibus more, munimentum ad præsens, in posterum ultionem.

XLV. Alium crederes senatum, alium populum. ruere cuncti in castra, anteire proximos, certare cum præcurrentibus, increpare Gal-

siasme était d'autant plus grand qu'il était moins sincère. Othon, de son côté, ne rebutait personne, mais, de la voix et des yeux, il s'efforçait de calmer les soldats menaçants et avides de vengeances. Ceux-ci demandaient avec fureur le supplice de Celsus, ce consul désigné, qui, jusqu'au dernier moment, resta le fidèle ami de Galba. Son intégrité et son mérite les irritaient comme des crimes. Évidemment ils ne cherchaient qu'une occasion de commencer le massacre et le pillage, et de faire main basse sur tous les bons citoyens. L'autorité d'Othon était trop faible encore pour empêcher le crime, mais déjà il pouvait l'ordonner. Il simula donc la colère, et fit enchaîner Celsus, en assurant qu'il lui réservait un châtiment plus rigoureux : par là, il le déroba à la mort qui le menaçait. Tout se fit ensuite au gré des soldats.

XLVI. Les prétoriens choisirent eux-mêmes pour préfet Plotius Firmus, autrefois simple soldat, et alors commandant des gardes de nuit, qui s'était déclaré pour Othon du vivant même de Galba, et Proculus, ami intime d'Othon, qu'on soupçonnait d'avoir favorisé le complot. Ils donnèrent la préfecture de la ville à Flavius Sabinus, se conformant au choix de Néron, qui avait investi Sabinus de cet emploi, et la plupart voyant en lui son frère Vespasien. On demanda vivement la suppression des droits qu'on payait aux centurions pour les congés, car c'était une sorte de tribut annuel qui pesait sur le simple soldat. En acquittant cette taxe, le quart de chaque compagnie pouvait marauder, se promener à loisir dans le

bam, laudare militum judicium, exosculari Othonis manum : quantoque magis falsa erant quæ fiebant, tanto plura facere. nec aspernabatur singulos Otho, avidum et minacem militum animum voce vultuque temperans. Marium Celsum consulem designatum et Galbæ usque in extremas res amicum fidumque ad supplicium expostulabant, industriæ ejus innocentiæque quasi malis artibus infensi. Cædis et prædarum initium et optimo cuique perniciem quæri apparebat. sed Othoni nondum auctoritas inerat ad prohibendum scelus : jubere jam poterat. ita simulatione iræ *vinciri* jussum et *majores pœnas daturum* affirmans præsenti exitio subtraxit.

XLVI. Omnia deinde arbitrio militum acta. prætorii præfectos sibi ipsi legere, Plotium Firmum e manipularibus quondam, tum vigilibus præpositum et incolumi adhuc Galba partes Othonis secutum : adjungitur Licinius Proculus intima familiaritate Othonis suspectus consilia ejus fovisse. Urbi Flavium Sabinum præfecere judicium Neronis secuti, sub quo eandem curam obtinuerat, plerisque Vespasianum fratrem in eo respicientibus. flagitatum *ut vacationes præstari centurionibus solitæ remitterentur*. namque gregarius miles ut tributum

camp, et personne ne s'occupait de régler cet impôt, ni de veiller sur les moyens qu'on employait pour y satisfaire. C'était avec les profits du vol, des brigandages et des plus serviles emplois, que les soldats achetaient l'exemption du service militaire; et quand ils s'étaient enrichis, les centurions les accablaient de travaux et de sévices, jusqu'à ce qu'ils payassent le prix d'un congé. Enfin, épuisés par la dépense, énervés par l'inaction, ils rentraient dans l'armée pauvres et fainéants, de riches et laborieux qu'ils étaient. Corrompus, chacun à son tour, par la même misère et les mêmes désordres, ils ne cherchaient que le trouble, les querelles, et, pour dernière ressource, les guerres civiles. Othon, craignant d'aliéner les centurions, en accordant à leurs dépens une faveur aux soldats, promit de payer sur son trésor les congés annuels. C'était là, sans aucun doute, une mesure utile et qui a été maintenue depuis par de sages empereurs. On éloigna Lacon sous prétexte de le reléguer dans une île, et il fut tué par un vétéran qu'Othon avait fait partir à l'avance pour commettre le meurtre. Quant à Martianus Icélus, qui n'était qu'un affranchi, on l'exécuta publiquement.

XLVII. Ce jour s'était passé tout entier dans le crime, et pour dernière douleur, il finit dans la joie. Le préteur de la ville convoque le sénat; les autres magistrats font assaut de bassesses. Les sénateurs accourent : on décerne à Othon la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste, les honneurs du principat; tous s'efforcent de faire oublier les insultes, les

annuum pendebat. quarta pars manipuli sparsa per commeatus aut in ipsis castris vaga, dum mercedem centurioni exsolveret : neque modum oneris quisquam neque genus quæstus pensi habebat. per latrocinia et raptus aut servilibus ministeriis militare otium redimebant. tum locupletissimus quisque miles labore ac sævitia fatigari, donec vacationem emeret. ubi sumptibus exhaustus socordia insuper elanguerat, inops pro locuplete et iners pro strenuo in manipulum redibat; ac rursus alius atque alius, eadem egestate ac licentia corrupti, ad seditiones et discordias et ad extremum in bella civilia ruebant. sed Otho ne vulgi largitione centurionum animos averteret, *fiscum suum vacationes annuas exsoluturum* promisit, rem haud dubie utilem et a bonis postea Principibus perpetuitate disciplinæ firmatam. Laco præfectus, tamquam in insulam seponeretur, ab evocato, quem ad cædem ejus Otho præmiserat, confossus; in Marcianum Icelum ut in libertum palam animadversum.

XLVII. Exacto per scelera die novissimum malorum fuit lætitia. vocat senatum prætor urbanus; certant adulationibus ceteri magistratus. accurrunt Patres; decernitur Othoni *tribunitia potestas et no-*

invectives, et comme elles étaient parties confusément des masses, personne ne s'aperçut que le prince en eût gardé l'impression. Avait-il oublié, ou ajournait-il la vengeance? Le peu de temps qu'il a régné n'a pas permis de le savoir. Othon porté au Capitole, et de là dans son palais à travers le Forum encore sanglant et au milieu des cadavres, permit de rendre les derniers devoirs aux morts et de les brûler. Pison fut enseveli par sa femme Vérania et par Scribonianus, son frère; Vinius par sa fille Crispina. Ils firent chercher et rachetèrent les têtes que les meurtriers avaient conservées pour les vendre.

XLVIII. Pison accomplissait la trente et unième année d'une vie plus honorable qu'heureuse. Deux de ses frères avaient été mis à mort, Magnus par Claude, Crassus par Néron. Lui-même, longtemps proscrit, et quatre jours César en vertu d'une adoption hâtive, ne l'emporta sur son aîné que pour être tué avant lui. T. Vinius vécut cinquante-sept ans, et sa conduite offrit de singuliers contrastes. Son père était de famille prétorienne, son aïeul maternel fut proscrit. Il se déshonora au début de sa carrière militaire, lorsqu'il servait sous Calvisius Sabinus. La femme de Sabinus, poussée par un malencontreux désir de voir l'intérieur du camp, y pénétra la nuit en habit de soldat, se mêla aux gardes, parcourut tous les postes avec la même effronterie, et se prostitua dans l'enceinte des aigles. Vinius accusé d'être le complice de cet adultère fut mis aux fers par ordre de Caïus César. Relâché bientôt grâce au changement qui s'opéra, il parcourut paisiblement la carrière des

men Augusti et omnes Principum honores, annitentibus cunctis abolere convicia ac probra, quæ promiscue jacta hæsisse animo ejus nemo sensit. omisisset offensas an distulisset, brevitate imperii in incerto fuit. Otho, cruento adhuc foro, per stragem jacentium in Capitolium atque inde in palatium vectus concedi corpora sepulturæ cremarique permisit. Pisonem Verania uxor ac frater Scribonianus, T. Vinium Crispina filia composuere, quæsitis redemptisque capitibus, quæ venalia interfectores servaverant.

XLVIII. Piso unum et tricesimum ætatis annum explebat, fama meliore quam fortuna. fratres ejus Magnum Claudius, Crassum Nero interfecerant. ipse diu exsul, quatriduo Cæsar, properata adoptione ad hoc tantum majori fratri prælatus est, ut prior occideretur. T. Vinius quinquaginta septem annos variis moribus egit. pater illi prætoria familia, maternus avus e proscriptis. prima militia infamis, legatum Calvisium Sabinum habuerat, cujus uxor mala cupidine visendi situm castrorum per noctem militari habitu ingressa, quum vigilias et cetera militiæ munia eadem lascivia temerasset, in ipsis principiis stuprum ausa; et criminis hujus reus T. Vinius arguebatur. igitur

honneurs, fut appelé, après sa préture, au commandement d'une légion, et se distingua dans ce grade. Mais il se souilla bientôt d'une infamie digne d'un esclave. On l'accusa d'avoir volé une coupe d'or à la table de Claude, et le lendemain Claude ordonna que parmi tous les convives, Vinius seul fût servi avec de la vaisselle de terre. Toutefois, pendant son proconsulat, il administra la Gaule narbonnaise avec fermeté et désintéressement. Bientôt, entraîné au delà de toute limite par l'amitié de Galba, il se montra audacieux, intrigant, actif, et, selon la direction qu'il avait prise, également énergique pour le mal et le bien. Les grandes richesses de Vinius firent casser son testament. Pison était pauvre, on respecta ses dernières volontés.

XLIX. Le corps de Galba longtemps abandonné et chargé de mille outrages dans les ténèbres, fut recueilli par l'intendant Argius, l'un des anciens esclaves de ce prince, qui lui donna une humble sépulture dans les jardins qu'il possédait avant d'être empereur. Sa tête, percée de coups, et attachée à une pique par des goujats et des vivandiers, fut retrouvée le lendemain devant le tombeau de Patrobe, affranchi de Néron, que Galba avait fait punir. On la réunit aux cendres du corps, déjà brûlé. Ainsi finit Servius Galba, à l'âge de soixante-treize ans, après avoir vécu paisiblement sous cinq empereurs [15], et plus heureux comme sujet que comme maître. Il était d'ancienne noblesse, très-riche, d'une intelligence

jussu Caii Cæsaris oneratus catenis, mox mutatione temporum dimissus, cursu honorum inoffenso legioni post præturam præpositus probatusque. servili deinceps probro respersus est tamquam scyphum aureum in convivio Claudii furatus; et Claudius postera die soli omnium Vinio fictilibus ministrari jussit. sed Vinius proconsulatu Galliam Narbonensem severe integreque rexit. mox Galbæ amicitia in abruptum tractus, audax, callidus, promptus et, prout animum intendisset, pravus aut industrius, eadem vi. testamentum T. Vinii magnitudine opum irritum; Pisonis supremam voluntatem paupertas firmavit.

XLIX. Galbæ corpus diu neglectum et licentia tenebrarum plurimis ludibriis vexatum dispensator Argius e prioribus servis humili sepultura in privatis ejus hortis contexit. caput per lixas calonesque suffixum laceratumque ante Patrobii tumulum (libertus is Neronis punitus a Galba fuerat) postera demum die repertum et cremato jam corpori admixtum est. Hunc exitum habuit Servius Galba, tribus et septuaginta annis quinque Principes prospera fortuna emensus, et alieno imperio felicior quam suo. vetus in familia nobilitas, magnæ opes : ipsi medium ingenium, magis extra vitia quam cum virtutibus.

médiocre, sans vices plutôt que vertueux, sensible à la gloire, mais sans en être passionné, ne désirant pas le bien des autres, économe de sa propre fortune, avare des deniers publics, et, à l'égard de ses affranchis et de ses amis, d'une indulgence qu'on ne saurait blâmer, quand elle s'adressait à des gens de bien, mais qui en présence des méchants n'était plus qu'un aveuglement coupable. L'éclat de son origine et la crainte firent donner à son apathie le nom de sagesse. Dans la vigueur de l'âge, il servit avec distinction en Germanie et se comporta sagement dans son proconsulat d'Afrique. Plus tard, il gouverna l'Espagne avec la même équité. Supérieur en apparence à la condition privée, aussi longtemps qu'il fut simple citoyen, et au jugement de tous digne de l'empire s'il n'eût pas régné.

L. Épouvantée de la grandeur des derniers crimes et redoutant les anciennes mœurs d'Othon, Rome fut saisie d'une terreur nouvelle en apprenant la défection de Vitellius, qu'on avait cachée pendant la vie de Galba, pour laisser croire que l'armée de la Germanie supérieure s'était seule révoltée. Le sénat, l'ordre équestre, tous ceux qui s'inquiétaient des affaires publiques et s'y mêlaient, le peuple lui-même, déplorèrent alors ouvertement la fatalité qui suscitait, pour la perte de l'empire, les deux hommes les plus redoutables par leur dépravation, leur mollesse, leurs débauches. Ce n'étaient plus les barbaries toutes récentes d'une paix cruelle, mais les souvenirs des guerres civiles qu'on rappelait en ce moment : Rome prise tant de fois par ses propres armées, la

famæ nec incuriosus nec vendidator. pecuniæ alienæ non appetens, suæ parcus, publicæ avarus. amicorum libertorumque, ubi in bonos incidisset, sine reprehensione patiens, si mali forent, usque ad culpam ignarus. sed claritas natalium et metus temporum obtentui, ut, quod segnitia erat, sapientia vocaretur. dum vigebat ætas, militari laude apud Germanias floruit. proconsul Africam moderate, jam senior citeriorem Hispaniam pari justitia continuit, major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset.

L. Trepidam Urbem ac simul atrocitatem recentis sceleris, simul veteres Othonis mores paventem, novus insuper *de Vitellio* nuntius exterruit, ante cædem Galbæ suppressus, ut tantum superioris Germaniæ exercitum descivisse crederetur. tum *duos omnium mortalium impudicitia, ignavia, luxuria deterrimos velut ad perdendum imperium fataliter electos* non senatus modo et Eques, quîs aliqua pars et cura reipublicæ, sed vulgus quoque palam mœrere. nec jam recentia sævæ pacis exempla, sed repetita bellorum civilium memoria *captam*

dévastation de l'Italie, le pillage des provinces; Pharsale, Philippes, Pérouse, Modène, ces noms illustrés par les calamités publiques. « Le monde avait été presque bouleversé, alors même que des grands hommes se disputaient le rang suprême; mais l'empire s'était maintenu sous J. César. Il s'était maintenu sous Auguste. La république se serait maintenue sous Pompée et sous Brutus. Aujourd'hui, est-ce pour Othon ou pour Vitellius qu'il faut invoquer les dieux? Pour l'un comme pour l'autre, les prières sont impies : pour l'un comme pour l'autre, les vœux sont sacriléges, car la guerre qu'ils se font entre eux n'apprendra rien, sinon que le vain queur sera le plus pervers. » Quelques-uns songeaient à Vespasien, à une prise d'armes en Orient; mais tout en le préférant, ils redoutaient une autre guerre et d'autres désastres. Les avis d'ailleurs étaient partagés sur Vespasien, et de tous les princes ses prédécesseurs, il est le premier que le rang suprême ait rendu meilleur.

LI. Je vais rapporter maintenant le commencement et les causes de la révolte de Vitellius. Après la défaite et le massacre de Vindex et de toutes ses troupes, l'armée, fière de sa gloire et de son butin, et enrichie par un triomphe qui n'avait coûté ni fatigues ni dangers, ne cherchait qu'aventures et combats, et préférait le pillage à la solde. Elle avait été longtemps et sans profit astreinte à un service que rendaient très-pénible la configuration du pays, le climat et la discipline, qui, inflexible en temps de paix, se relâche dans les

toties suis exercitibus Urbem, vastitatem Italiæ, direptiones provinciarum, Pharsaliam, Philippos et Perusiam ac Mutinam, nota publicarum cladium nomina, loquebantur. « prope eversum orbem, etiam quum de prin- » cipatu inter bonos certaretur, sed mansisse C. Julio, mansisse Cæ- » sare Augusto victore imperium : mansuram fuisse sub Pompeio » Brutoque rempublicam. nunc pro Othone an pro Vitellio in templa » ituros? utrasque impias preces, utraque detestanda vota, inter » duos quorum bello solum id scires, deteriorem fore qui vicisset. » erant qui Vespasianum et arma Orientis augurarentur, et ut potior utroque Vespasianus, ita bellum aliud atque alias clades horrebant. et ambigua de Vespasiano fama, solusque omnium ante se Principum in melius mutatus est.

LI. Nunc initia causasque motus Vitelliani expediam. cæso cum omnibus copiis Julio Vindice, ferox præda gloriaque exercitus, ut cui sine labore et periculo ditissimi belli victoria evenisset, expeditionem et aciem, præmia quam stipendia malebat. diu infructuosam et asperam militiam toleraverant ingenio loci cœlique et severitate disciplinæ, quam in pace inexorabilem discordiæ civium resolvunt,

guerres civiles; car il se trouve alors, dans tous les partis, des hommes intéressés à la corrompre, et la trahison reste impunie. Cette armée avait plus de combattants, plus d'armes et de chevaux que n'en demandaient les besoins du service ou la représentation militaire. Avant la guerre, le soldat ne connaissait que sa centurie, son escadron; chaque armée était isolée dans sa province. Mais, depuis qu'ils s'étaient réunis contre Vindex, et qu'ils avaient essayé leur force et celle des Gaules, ils appelaient de leurs vœux une seconde guerre et de nouvelles luttes. Les Gaulois n'étaient plus à leurs yeux, comme autrefois, des alliés, mais des ennemis, des vaincus. D'ailleurs, ceux des Gaulois qui bordent le Rhin avaient embrassé la cause des légions; et à ce moment c'étaient eux qui se montraient les plus animés contre les Galbiens, comme ils appelaient les autres Gaulois, par mépris pour Vindex. Ennemis des Séquanes [16], des Éduens, et de toutes les cités riches, nos soldats dévoraient en espoir les villes, les terres, les maisons. Leur arrogance et leur avidité, ces vices dominants de ceux qui se sentent les plus forts, s'irritaient encore par les bravades des Gaulois, qui, pour insulter l'armée, se vantaient d'avoir obtenu de Galba le quart de la remise des tributs, ainsi que des récompenses publiques. De plus, le bruit adroitement répandu, « qu'on décimerait les légions et que les plus braves centurions seraient congédiés » s'accrédita sans raison. Il arrivait de toutes parts des nouvelles menaçantes, et de Rome des bruits sinistres. L'hostilité de la colonie lyonnaise et son opiniâtre attachement pour Néron don-

paratis utrimque corruptoribus et perfidia impunita. viri, arma, equi ad usum et ad decus supererant. sed ante bellum centurias tantum suas turmasque noverant, exercitus finibus provinciarum discernebantur. tum adversus Vindicem contractæ legiones seque et Gallias expertæ quærere rursus arma novasque discordias : nec *socios* ut olim, sed *hostes* et *victos* vocabant. nec deerat pars Galliarum, quæ Rhenum accolit, easdem partes secuta ac tum acerrima instigatrix adversus *Galbianos* : hoc enim nomen, fastidito Vindice, indiderant. igitur Sequanis Æduisque ac deinde, prout opulentia civitatibus erat, infensi, expugnationes urbium, populationes agrorum, raptus penatium hauserunt animo, super avaritiam et arrogantiam, præcipua validiorum vitia, contumacia Gallorum irritati, qui *remissam sibi a Galba quartam tributorum partem et publice donatos*, in ignominiam exercitus, jactabant. accessit callide vulgatum, temere creditum, *decumari legiones et promptissimum quemque centurionum dimitti*. undique atroces nuntii, sinistra ex Urbe fama : infensa Lugdunensis colonia, et pertinaci pro Nerone

naient lieu à mille rumeurs. Mais la haine, la crainte et la sécurité des soldats quand ils avaient compté leurs forces, fournissaient, surtout dans les camps, une ample matière aux mensonges et à la crédulité.

LII. L'année précédente, dès le commencement de décembre, Vitellius, à peine entré dans la basse Germanie, avait visité avec soin les quartiers d'hiver des légions. Il avait rendu la plupart des grades, remis les peines infamantes, adouci les notes trop sévères, le plus souvent dans des vues d'ambition, quelquefois par équité. Il répara surtout d'une manière impartiale les injustices commises par la cupidité et l'avarice de Capiton dans la distribution des grades. Ces actes étaient ceux d'un simple lieutenant consulaire, mais l'armée en exagérait l'importance. Vitellius, auprès des gens sévères, avait la réputation d'être souple; mais ses partisans le trouvaient bienveillant et affable, parce qu'il donnait son bien et prodiguait celui des autres sans mesure et sans discernement; et comme ils souhaitaient avidement de le voir empereur, ils changeaient ses vices en vertus. Les hommes modérés et pacifiques, ainsi que les hommes pervers et entreprenants, étaient nombreux dans les deux armées. Les deux lieutenants de légions, Aliénus Cécina et Fabius Valens, se distinguaient entre tous par une cupidité sans bornes et une audace peu commune. Valens surtout était irrité contre Galba. Il l'avait averti des irrésolutions de Virginius; il avait de plus étouffé les complots de Capiton et, se croyant mal récompensé, il ne cessait d'exciter Vitellius en lui vantant l'ardeur des troupes:

fide fœcunda rumoribus. sed plurima ad fingendum credendumque materies in ipsis castris odio, metu et, ubi vires suas respexerant, securitate.

LII. Sub ipsas superioris anni kalendas Decembres Aulus Vitellius inferiorem Germaniam ingressus hiberna legionum cum cura adierat. redditi plerisque ordines, remissa ignominia, allevatæ notæ, plura ambitione, quædam judicio : in quibus sordem et avaritiam Fonteii Capitonis adimendis assignandisve militiæ ordinibus integre mutaverat. nec consularis legati mensura, sed in majus omnia accipiebantur. et ut Vitellius apud severos humilis, ita comitatem bonitatemque faventes vocabant, quod sine modo, sine judicio donaret sua, largiretur aliena : simul aviditate imperandi ipsa vitia pro virtutibus interpretabantur. multi in utroque exercitu sicut modesti quietique, ita mali et strenui : sed profusa cupidine et insigni temeritate legati legionum Alienus Cæcina et Fabius Valens : e quibus Valens infensus Galbæ tamquam detectam a se Verginii cunctationem, oppressa Capitonis consilia ingrate tulisset, instigare Vitellium, *ardo-*

« son nom était célèbre dans tout l'empire. Hordéonius n'opposerait point d'obstacles ; la Bretagne serait pour lui, ainsi que les auxiliaires Germains. Galba ne pouvait compter sur les provinces, et le pouvoir chancelant d'un vieillard serait bientôt renversé. Il n'avait qu'à tendre les bras, et à courir au-devant de la fortune. L'hésitation avait pu convenir à Virginius, simple chevalier, fils d'un père inconnu, et qui, trop au-dessous du rang suprême s'il l'avait occupé, pouvait le refuser sans péril. Quant à Vitellius, son père avait eu trois consulats, la censure, César pour collègue; et ces titres, qui lui avaient donné depuis longtemps l'éclat d'un empereur, rendaient dangereuse pour lui la condition d'homme privé. » Ces paroles arrachaient Vitellius à son apathie, et lui donnaient plus de désirs que d'espoir.

LIII. Dans la haute Germanie cependant, Cécina, jeune, beau, ambitieux, avait captivé les soldats par sa parole entraînante et sa belle tenue. Questeur en Bétique, il avait pris des premiers le parti de Galba, qui l'appela, malgré sa jeunesse, au commandement d'une légion. Ce prince, ayant reconnu bientôt qu'il détournait les deniers publics, le fit poursuivre comme concussionnaire. Cécina, profondément blessé, résolut de tout bouleverser et d'ensevelir sa honte sous les ruines de la république. Il y avait déjà dans l'armée assez de germes de révolte ; car elle avait tout entière pris part à la guerre contre Vindex. Ce ne fut qu'après la mort de Néron qu'elle se déclara pour Galba; et en cette occasion

rem militum ostentans : « ipsum celebri ubique fama, nullam in Flacco » Hordeonio moram, affore Britanniam, secutura Germanorum auxi» lia. male fidas provincias, precarium seni imperium et brevi trans» iturum. panderet modo sinum et venienti Fortunæ occurreret. » merito dubitasse Verginium equestri familia, ignoto patre, impa» rem, si recepisset imperium, tutum, si recusasset. Vitellio tres patris » consulatus, censuram, collegium Cæsaris et imponere jam pridem » Imperatoris dignationem et auferre privati securitatem. » quatiebatur his segne ingenium, ut concupisceret magis quam ut speraret.

LIII. At in superiore Germania Cæcina decora juventa, corpore ingens, animi immodicus, cito sermone, erecto incessu studia militum illexerat. hunc juvenem Galba quæstorem in Bætica impigre in partes suas transgressum legioni præposuit : mox compertum publicam pecuniam avertisse ut peculatorem flagitari jussit. Cæcina, ægre passus, miscere cuncta et privata vulnera reipublicæ malis operire statuit. nec deerant in exercitu semina discordiæ, quod et bello adversus Vindicem universus affuerat, nec nisi occiso Nerone translatus in Galbam atque in eo ipso sacramento vexillis inferioris Ger-

même, elle avait été prévenue par les détachements de la Germanie inférieure. Les Trévires, les Lingons et les peuples des autres cités que Galba avait châtiés par des édits rigoureux ou la perte de leur territoire, visitaient, à cause du voisinage, les légions dans leurs quartiers d'hiver. De là des entretiens séditieux; et le soldat, plus corrompu au milieu des gens du pays, n'attendait qu'un homme qui voulût profiter de l'offre faite à Virginius.

LIV. La cité des Lingons [17], suivant un ancien usage, avait donné aux légions, comme symbole de l'hospitalité, deux mains enlacées. Les députés de ce peuple, vêtus de deuil et affectant la tristesse, parcouraient les places d'armes, les tentes. Ils se plaignaient, tantôt des affronts qu'ils avaient reçus, tantôt des récompenses accordées aux cités voisines; et quand le soldat prêtait l'oreille et les écoutait favorablement, ils plaignaient l'armée elle-même de ses dangers, de ses humiliations et enflammaient ainsi les esprits. Une révolte était près d'éclater, lorsque le lieutenant ordonna aux députés de s'éloigner, et, pour que leur départ fût secret, de partir la nuit. Il se répandit alors des bruits terribles. La plupart des soldats assuraient que les députés avaient été massacrés; ils devaient, disaient-ils, veiller pour eux-mêmes, car les plus braves, et ceux qui se plaignaient de la situation présente, pourraient bien être tués la nuit à l'insu des autres. Les légions se liguent entre elles par un pacte secret. Elles s'associent les auxiliaires, qui, d'abord suspects, parce que leurs cohortes et leur cavalerie enveloppaient les légions,

maniæ præventus erat. et Treveri ac Lingones, quasque alias civitates atrocibus edictis aut damno finium Galba perculerat, hibernis legionum propius miscentur. unde seditiosa colloquia, et inter paganos corruptior miles et in Verginium favor cuicumque alii profuturus.

LIV. Miserat civitas Lingonum vetere instituto dona legionibus dextras, hospitii insigne. legati eorum in squalorem mœstitiamque compositi, per principia, per contubernia, modo *suas injurias*, modo *vicinarum civitatum præmia*, et ubi pronis militum auribus accipiebantur, *ipsius exercitus pericula et contumelias* conquerentes accendebant animos. nec procul seditione aberant, quum Hordeonius Flaccus *abire legatos*, utque occultior digressus esset, *nocte castris excedere* jubet. inde atrox rumor affirmantibus plerisque *interfectos, ac nisi ipsi consulerent, fore ut acerrimi militum et præsentia conquesti per tenebras et inscitiam ceterorum occiderentur*. Obstringuntur inter se tacito fœdere legiones. asciscitur auxiliorum miles, primo suspectus, tanquam circumdatis cohortibus alisque impetus in legiones pararetur,

comme pour les écraser au besoin, se montrèrent bientôt les plus ardents; car il est plus facile aux méchants de s'accorder pour la guerre que de rester unis dans la paix.

LV. Cependant les légions de la basse Germanie prêtèrent à Galba le serment solennel des calendes de janvier, mais avec une grande hésitation, et seulement par la voix de quelques soldats des premiers rangs. Les autres gardaient le silence, chacun attendant le signal du courage de son voisin; car l'homme, telle est sa nature, suit avec enthousiasme l'impulsion qu'il n'oserait donner. Toutefois les dispositions n'étaient pas les mêmes dans toutes les légions. Il régnait un si grand tumulte dans la première et la cinquième, que quelques hommes jetèrent des pierres aux images de Galba. La quinzième et la seizième, sans aller au delà des murmures et des menaces, épiaient autour d'elles l'occasion d'éclater. Mais dans l'armée de la Germanie supérieure, la quatrième et la dix-huitième qui occupaient les mêmes quartiers d'hiver, brisèrent, en ce même jour des calendes de janvier, les images de Galba, la quatrième par un élan spontané, la dix-huitième avec hésitation d'abord, mais bientôt avec une égale ardeur; et de peur qu'on ne les accusât d'oublier le respect dû à l'empire, elles invoquèrent dans leur serment le nom depuis longtemps oublié du sénat et du peuple romain. Personne parmi les lieutenants ou les tribuns ne soutint Galba; quelques-uns même, au milieu du tumulte, se montraient les plus ardents à la révolte. On ne prononça cependant aucune harangue, aucun discours du haut du tertre, car on ne savait encore auprès de qui se faire valoir.

mox eadem acrius volvens, faciliore inter malos consensu ad bellum quam in pace ad concordiam.

LV. Inferioris tamen Germaniæ legiones solemni kalendarum Januariarum sacramento pro Galba adactæ multa cunctatione et raris primorum ordinum vocibus, ceteri silentio proximi cujusque audaciam exspectantes, insita mortalibus natura propere sequi quæ piget inchoare. sed ipsis legionibus inerat diversitas animorum. primani quintanique turbidi adeo, ut quidam saxa in Galbæ imagines jecerint : quintadecima ac sextadecima legiones nihil ultra fremitum et minas ausæ initium erumpendi circumspectabant. At in superiori exercitu quarta ac duodevicesima legiones iisdem hibernis tendentes ipso kalendarum Januariarum die dirumpunt imagines Galbæ, quarta legio promptius, duodevicesima cunctanter, mox consensu. ac ne reverentiam imperii exuere viderentur, senatus populique Romani obliterata jam nomina sacramento advocabant, nullo legatorum tribunorumve pro Galba nitente, quibusdam, ut in tumultu, nota-

LVI. Hordéonius, lieutenant consulaire, témoin de ces attentats, n'osait ni réprimer les furieux, ni retenir les faibles, ni exhorter les bons; lâche et tremblant, il était du reste excusé par son incapacité. Quatre centurions de la dix-huitième légion, Nonius Réceptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Répentinus, voulant défendre les images de Galba, furent saisis par les soldats, et mis aux fers. Personne, dès lors, ne resta fidèle et ne se rappela ses premiers serments. Comme il arrive dans les séditions, tous se rangèrent du côté du plus grand nombre. La nuit qui suivit les calendes de janvier, pendant que Vitellius soupait, l'aquilifère de la quatrième légion vint à Cologne lui annoncer que la quatrième et la dix-huitième, après avoir brisé les images de Galba, avaient prêté serment au sénat et au peuple romain. Ce serment fut compté pour rien. On résolut de fixer la fortune encore indécise, et d'offrir un prince aux légions. Vitellius envoya des députés annoncer que l'armée supérieure s'était révoltée contre Galba; qu'il fallait, ou se préparer à combattre les rebelles, ou, si l'on aimait mieux la paix, faire un empereur, et qu'on risquait moins à élire un prince qu'à le chercher.

LVII. Les quartiers de la première légion étaient les plus voisins, et Valens le plus déterminé des lieutenants. Celui-ci étant entré le lendemain dans Cologne avec la cavalerie lé-

bilius turbantibus. non tamen quisquam in modum concionis [aut suggestu] locutus. neque enim erat adhuc cui imputaretur.

LVI. Spectator flagitii Hordeonius Flaccus consularis legatus aderat, non compescere ruentes, non retinere dubios, non cohortari bonos ausus, sed segnis, pavidus et socordia innocens. quattuor centuriones duodevicesimæ legionis, Nonius Receptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Repentinus, quum protegerent Galbæ imagines, impetu militum abrepti vinctique. nec cuiquam ultra fides aut memoria prioris sacramenti, sed quod in seditionibus accidit, unde plures erant, omnes fuere. nocte quæ kalendas Januarias secuta est, in coloniam Agrippinensem aquilifer quartæ legionis epulanti Vitellio nuntiat *quartam et duodevicesimam legiones, projectis Galbæ imaginibus, in senatus et populi Romani verba jurasse.* id sacramentum inane visum. *occupari nutantem fortunam et offerri Principem* placuit. missi a Vitellio ad legiones legatosque qui *descivisse a Galba superiorem exercitum* nuntiarent : *proinde aut bellandum adversus desciscentes aut, si concordia et pax placeat, faciendum Imperatorem; et minore discrimine sumi Principem quam quæri.*

LVII. Proxima legionis primæ hiberna erant et promptissimus e legatis Fabius Valens. is die proximo coloniam Agrippinensem cum

gionnaire et auxiliaire, salua Vitellius empereur. Les légions de la province suivirent ce mouvement avec un grand enthousiasme, et l'armée supérieure, laissant de côté les noms spécieux de sénat et de peuple romain, reconnut Vitellius le troisième jour des nones de janvier. On voit que, pendant les deux jours précédents, elle n'était point l'armée de la république. Les peuples de Cologne, les Trévires, les Lingons, montrèrent autant d'ardeur que les troupes. Ils offrirent des hommes, des chevaux, des armes, de l'argent, chacun selon sa force, ses richesses et ses talents. Et ce n'étaient pas seulement les chefs des colonies ou de l'armée, qui avaient déjà le superflu et de grandes espérances après la victoire. Des compagnies entières, de simples soldats venaient offrir, à défaut d'argent, leurs provisions de route, leurs baudriers et jusqu'aux ornements en métal dont leurs armes étaient garnies, par entraînement, par enthousiasme, par intérêt.

LVIII. Vitellius, après avoir félicité les troupes de leur zèle, distribua aux chevaliers romains les charges du palais, qui, jusqu'alors, avaient été remplies par des affranchis. Il acquitta sur le fisc les droits de congé dus aux centurions. La cruauté des soldats demandait le supplice d'un grand nombre de victimes : il en livra quelques-unes, et en sauva d'autres en feignant de les envoyer en prison. Pompéius Propinquus, procurateur de la Belgique, fut tué sans délai ; mais Vitellius fit adroitement échapper Julius Burdo, préfet de la flotte de Germanie, qui avait soulevé la haine de l'armée, parce

equitibus legionis auxiliariorumque ingressus *Imperatorem* Vitellium consalutavit. secutæ ingenti certamine ejusdem provinciæ legiones, et superior exercitus, speciosis senatus populique Romani nominibus relictis, tertium nonas Januarias Vitellio accessit. scires illum priore biduo non penes rempublicam fuisse. ardorem exercituum Agrippinenses, Treveri, Lingones æquabant, *auxilia, equos, arma, pecunias* offerentes, ut quisque corpore, opibus, ingenio validus. nec principes modo coloniarum aut castrorum, quibus præsentia ex affluenti, et parta victoria magnæ spes : sed manipuli quoque et gregarius miles viatica sua et balteos phalerasque, insignia armorum argento decora loco pecuniæ tradebant, instinctu et impetu et avaritia.

LVIII. Igitur laudata militum alacritate Vitellius ministeria principatus per libertos agi solita in Equites Romanos disponit; vacationes centurionibus ex fisco numerat; sævitiam militum plerosque ad pœnam exposcentium sæpius approbat, partim simulatione vinculorum frustratur. Pompeius Propinquus procurator Belgicæ statim interfectus. Julium Burdonem Germanicæ classis præfectum astu sub-

qu'on le soupçonnait d'avoir faussement accusé Fontéius Capiton, et intrigué plus tard pour le perdre. La mémoire de Capiton était chérie; et, au milieu de ces fureurs, on pouvait tuer publiquement, mais pour faire grâce, il fallait recourir à la ruse. Burdo resta en prison; et après la victoire, quand les haines furent calmées, on le relâcha. Dans l'intervalle, on livra comme une victime expiatoire le centurion Crispinus. Il s'était souillé du sang de Capiton. Ce meurtre le désignait plus particulièrement à ceux qui demandaient des supplices, et rendait sa mort moins regrettable au chef qui le punissait.

LIX. On fit ensuite échapper Julius Civilis, car il était tout-puissant chez les Bataves, et son supplice pouvait aliéner cette nation belliqueuse. Il y avait d'ailleurs dans la cité des Lingons huit cohortes bataves, auxiliaires de la quatorzième légion, mais qui s'en étaient séparées par suite des dissensions de cette triste époque, et, amies ou ennemies, ces cohortes, en se prononçant, devaient peser d'un grand poids. Les centurions Nonius, Donatius, Romilius, Calpurnius, dont j'ai parlé plus haut, furent mis à mort par ordre de Vitellius, comme coupables de fidélité, crime irrémissible pour des rebelles. Le parti se recruta de Valérius Asiaticus, lieutenant de la province de Belgique, que Vitellius prit bientôt pour gendre, et de Junius Blésus, gouverneur de la province lyonnaise, qui livra la légion d'Italie et la division de cavalerie de Turin, en cantonnement à Lyon. Les troupes de Rhétie ne

traxit. exarserat in eum iracundia exercitus, tanquam crimen ac mox insidias Fonteio Capitoni struxisset. grata erat memoria Capitonis; et apud sævientes occidere palam, ignoscere non nisi fallendo licebat. ita in custodia habitus et post victoriam demum, stratis jam militum odiis, dimissus est. interim ut piaculum objicitur centurio Crispinus. sanguine Capitonis se cruentaverat; eoque et postulantibus manifestior et punienti vilior fuit.

LIX. Julius deinde Civilis periculo exemptus, præpotens inter Batavos, ne supplicio ejus ferox gens alienaretur. et erant in civitate Lingonum octo Batavorum cohortes, quartædecimæ legionis auxilia, tum discordia temporum a legione digressæ, prout inclinassent, grande momentum sociæ aut adversæ. Nonium, Donatium, Romilium, Calpurnium centuriones, de quibus supra retulimus, occidi jussit damnatos fidei crimine, gravissimo inter desciscentes. accessere partibus Valerius Asiaticus, Belgicæ provinciæ legatus, quem mox Vitellius generum ascivit, et Junius Blæsus, Lugdunensis Galliæ rector, cum Italica legione et ala Taurina, Lugduni tendentibus. nec in

tardèrent pas à suivre cet exemple. En Bretagne il n'y eut pas même un seul instant d'hésitation.

LX. Trébellius Maximus, qui commandait cette province, s'était fait haïr et mépriser de l'armée par sa cupidité et par ses vices. Roscius Célius, lieutenant de la vingtième légion et depuis longtemps l'ennemi de Trébellius, aigrissait encore les esprits, et sa haine avait éclaté avec plus de violence à l'occasion des guerres civiles. Trébellius traitait Célius de séditieux, et l'accusait d'avoir perdu la discipline. Célius reprochait à Trébellius de piller les légions et de les réduire à la misère. Ces honteux débats entre les chefs ruinèrent dans l'armée l'esprit de subordination, et bientôt le désordre fut tel, que Trébellius, poursuivi par les insultes des auxiliaires et des soldats, abandonné par les cohortes et la cavalerie, qui s'étaient réunies à Célius, se réfugia auprès de Vitellius. La province, quoique privée d'un chef consulaire, resta paisible. Elle était gouvernée par les lieutenants, qui tous avaient des droits égaux; mais l'audace de Célius lui donnait un pouvoir plus grand.

LXI. Après la réunion de l'armée de Bretagne, Vitellius, qui disposait de forces considérables et de grandes ressources, désigna deux généraux, deux routes pour la guerre. Il donna ordre à Fabius Valens d'attirer les Gaules à son parti, ou, en cas de refus, de les ravager et de faire irruption en Italie par les Alpes Cottiennes[18], à Cécina, de prendre un chemin plus court, et de descendre par la crête des Pennines[19]. Valens eut

Rhæticis copiis mora, quominus statim adjungerentur. ne in Britannia quidem dubitatum.

LX. Præerat Trebellius Maximus, per avaritiam ac sordes contemptus exercitui invisusque. accendebat odium ejus Roscius Cœlius legatus vicesimæ legionis, olim discors, sed occasione civilium armorum atrocius proruperat. Trebellius *seditionem et confusum ordinem disciplinæ* Cœlio, *spoliatas et inopes legiones* Cœlius Trebellio objectabat, quum interim fœdis legatorum certaminibus modestia exercitus corrupta eoque discordiæ ventum, ut auxiliarium quoque militum conviciis proturbatus et aggregantibus se Cœlio cohortibus alisque, desertus Trebellius ad Vitellium perfugerit. quies provinciæ quamquam remoto consulari mansit : rexere legati legionum, pares jure, Cœlius audendo potentior.

LXI. Adjuncto Britannico exercitu, ingens viribus opibusque Vitellius duos duces, duo itinera bello destinavit. Fabius Valens *allicere vel, si abnuerint, vastare Gallias, et Cottianis Alpibus Italiam irrumpere,* Cæcina *propiore transitu, Penninis jugis degredi* jussus. Valenti inferioris exercitus electi cum aquila quintæ legionis et cohortibus alisque,

l'élite de l'armée inférieure, avec l'aigle de la cinquième légion, les cohortes et la cavalerie, jusqu'au nombre de quarante mille combattants. Cécina était à la tête de trente mille hommes de l'armée supérieure; la vingt et unième légion faisait sa principale force. On joignit à l'une et à l'autre armée des auxiliaires germains, et Vitellius en recruta pareillement pour compléter ses troupes; car il voulait suivre lui-même, avec toutes les masses dont il pouvait disposer pour la guerre.

LXII. C'était, entre le général et l'armée, un étrange contraste. Le soldat, impatient, demande le combat. « Les Gaules tremblent; l'Espagne hésite; l'hiver n'est point un obstacle. Il ne faut pas s'arrêter aux délais d'une paix honteuse, mais envahir l'Italie, s'emparer de Rome. Dans les discordes civiles, rien n'est plus sûr que la rapidité; c'est là surtout qu'il faut agir, et non délibérer. » Vitellius était comme engourdi; il s'essayait à l'empire par la paresse et la débauche, les festins somptueux, ivre et appesanti par la nourriture dès le milieu du jour. Cependant l'ardeur et l'énergie des soldats suppléaient à l'inaction du chef, comme si, présent lui-même, il eût encouragé les braves et menacé les lâches. Rangés en ordre et attentifs, ils demandent le signal du départ. Vitellius reçut, dès cet instant, le surnom de Germanicus; mais il refusa, même après sa victoire, d'être nommé César. Un heureux augure réjouit, le jour même du départ, Valens et son armée. Un aigle, volant doucement à la tête des troupes, à mesure qu'elles s'avançaient en ordre de marche, semblait

ad quadraginta millia armatorum data : triginta millia Cæcina e superiore Germania ducebat, quorum robur legio unaetvicesima fuit. addita utrique Germanorum auxilia, e quibus Vitellius suas quoque copias supplevit, tota mole belli secuturus.

LXII. Mira inter exercitum Imperatoremque diversitas. instare miles, arma poscere, *dum Galliæ trepident, dum Hispaniæ cunctentur. non obstare hiemem neque ignavæ pacis moras. invadendam Italiam, occupandam Urbem. nihil in discordiis civilibus festinatione tutius, ubi facto magis quam consulto opus esset.* torpebat Vitellius et fortunam principatus inerti luxu ac prodigis epulis præsumebat, medio diei temulentus et sagina gravis, quum tamen ardor et vis militum ultro ducis munia implebat, ut si adesset imperator et strenuis vel ignavis spem metumque adderet. instructi intentique *signum profectionis* exposcunt. nomine *Germanici* Vitellio statim addito, *Cæsarem* se appellari etiam victor prohibuit. lætum augurium Fabio Valenti exercituique quem in bellum agebat, ipso profectionis die aquila leni meatu, prout agmen incederet, velut dux viæ prævolavit; longumque per spatium is

leur servir de guide. Pendant longtemps les soldats poussèrent de tels cris de joie, et l'aigle s'en effraya si peu, qu'on ne douta point, sur ce présage, d'un grand et heureux succès.

LXIII. L'armée traversa le pays des Trévires, paisiblement, comme chez des alliés; mais à Divodurum[20], ville des Médiomatriques, les soldats saisis, malgré l'accueil le plus amical, d'une terreur panique, coururent aux armes pour égorger les habitants d'une ville inoffensive. Ce n'était point la soif du butin ou l'ardeur du pillage qui les excitait, mais une colère et une rage d'autant plus difficiles à calmer qu'on en ignorait la cause. Il fallut les prières du général pour les adoucir et sauver la ville d'une destruction complète. Quatre mille hommes cependant périrent dans le carnage. Une terreur si grande se répandit dans les Gaules, que les populations, avec leurs magistrats, venaient au-devant de l'armée pour demander grâce. Les enfants, les femmes se prosternaient sur les routes, et par tous les moyens qu'on emploie pour calmer la colère d'un ennemi, on essayait, quoiqu'on ne fût pas en guerre, d'obtenir la paix.

LXIV. La nouvelle du meurtre de Galba et de l'élection d'Othon parvint à Valens dans le pays des Leuques[21]. Le soldat n'en ressentit ni joie ni terreur : il voulait la guerre. L'irrésolution des Gaulois fut enfin fixée, car s'ils détestaient également Othon et Vitellius, ils craignaient du moins ce dernier. La cité la plus voisine était celle des Lingons, fidèle au parti. Généreusement accueillies, les légions rivalisèrent de

gaudentium militum clamor, ea quies interritæ alitis fuit, ut haud dubium magnæ et prosperæ rei omen acciperetur.

LXIII. Et Treveros quidem ut socios securi adiere. Divoduri (Mediomatricorum id oppidum est) quamquam omni comitate exceptos subitus pavor terruit, raptis repente armis ad cædem innoxiæ civitatis, non ob prædam aut spoliandi cupidinem, sed furore et rabie et causis incertis, eoque difficilioribus remediis, donec precibus ducis mitigati ab excidio civitatis temperavere. cæsa tamen ad quattuor millia hominum. isque terror Gallias invasit, ut venienti mox agmini universæ civitates cum magistratibus et precibus occurrerent, stratis per vias pueris feminisque, quæque alia placamenta hostilis iræ non quidem in bello, sed pro pace tendebantur.

LXIV. Nuntium de cæde Galbæ et imperio Othonis Fabius Valens in civitate Leucorum accepit. nec militum animus in gaudium aut formidinem permotus : bellum volvebat. Gallis cunctatio exempta, et in Othonem ac Vitellium odium par, ex Vitellio et metus. Proxima Lingonum civitas erat, fida partibus. benigne excepti modestia certavere : sed brevis lætitia fuit cohortium intemperie, quas a le-

modération; mais le bon accord fut bientôt troublé par la turbulence des cohortes, qui, séparées, comme je l'ai dit plus haut, de la quatorzième légion, avaient été réunies à l'armée de Valens. Des injures échangées entre les Bataves et les légionnaires excitèrent une violente querelle; et les soldats s'étant animés pour l'un ou l'autre parti, on était prêt à se battre, lorsque Valens, par le châtiment de quelques mutins, rappela les Bataves à la subordination. On chercha vainement un prétexte de guerre avec les Éduens. Ils apportèrent, comme on l'avait ordonné, de l'argent et des armes, et de plus, ils donnèrent des vivres gratuitement. Ce qu'ils avaient fait par contrainte, les Lyonnais le firent par enthousiasme; mais on retira de leur pays la légion Italique et la cavalerie de Turin, et on n'y laissa que la dix-huitième cohorte, habituée à ce cantonnement. Manlius Valens, lieutenant de la légion italique, quoique ayant bien mérité du parti, ne reçut aucune distinction de Vitellius. Fabius l'avait décrié à son insu par des inculpations secrètes, et, pour mieux le tromper, il le louait en public.

LXV. La vieille rivalité de Vienne et de Lyon s'était aigrie dans la dernière guerre [22]. Les deux cités s'étaient fait bien du mal et battues plus souvent et avec plus d'animosité que s'il se fût agi seulement de Galba ou de Néron. Galba, irrité contre Lyon, avait réuni au fisc les revenus de cette cité, et accordé à la cité de Vienne de nombreuses faveurs. Ce fut là une source de haines, de jalousies, et les deux peuples, séparés seulement par un fleuve, se touchaient pour mieux se

gione quartadecima, ut supra memoravimus, digressas exercitui suo Fabius Valens adjunxerat. jurgia primum, mox rixa inter Batavos et legionarios, dum his aut illis studia militum aggregantur, prope in prælium exarsere, ni Valens animadversione paucorum oblitos jam Batavos imperii admonuisset. Frustra adversus Æduos quæsita belli causa. jussi *pecuniam atque arma deferre* gratuitos insuper commeatus præbuere. quod Ædui formidine, Lugdunenses gaudio fecere. sed legio Italica et ala Taurina abductæ. cohortem duodevicesimam Lugduni solitis sibi hibernis relinqui placuit. Manlius Valens legatus Italicæ legionis, quamquam bene de partibus meritus, nullo apud Vitellium honore fuit. secretis eum criminationibus infamaverat Fabius ignarum et, quo incautior deciperetur, palam laudatum.

LXV. Veterem inter Lugdunenses Viennensesque discordiam proximum bellum accenderat. multæ invicem clades, crebrius infestiusque quam ut tantum propter Neronem Galbamque pugnaretur. et Galba reditus Lugdunensium occasione iræ in fiscum verterat: multus contra in Viennenses honor. unde æmulatio et invidia, et uno amne dis-

haïr. Les Lyonnais excitèrent donc les soldats, les animant à la destruction de Vienne. « Cette ville avait tenu leur colonie assiégée, secondé les efforts de Vindex, levé tout récemment des légions pour le service de Galba. » Et, non contents d'avoir donné ces prétextes à la haine, ils montraient la grandeur du butin. Ce n'étaient déjà plus de secrètes exhortations, mais des instances publiques : « Qu'ils marchent pour se venger; qu'ils anéantissent le foyer de toutes les guerres des Gaules; là, ils ne trouveront que des étrangers et des ennemis. Les habitants de Lyon, au contraire, sont une colonie romaine; ils font partie de l'armée, partagent ses succès et ses revers. Si la fortune les trahit, seront-ils abandonnés à la colère de ces voisins irrités ? »

LXVI. Par ces discours et d'autres semblables, ils animèrent les esprits au point que les lieutenants eux-mêmes et les chefs du parti désespéraient de pouvoir contenir la colère des troupes. Les habitants de Vienne, qui savaient quel danger les menaçait, se portèrent à la rencontre de l'armée, couverts de voiles et de bandelettes, et, se prosternant devant les soldats, baisant leurs pas, embrassant leurs genoux et leurs armes, ils parvinrent à les fléchir. Valens fit distribuer à chaque homme trois cents sesterces. On eut égard à l'ancienneté, à l'importance de la colonie; et le général fut favorablement écouté, lorsqu'il recommanda la vie et la sûreté des Viennois. Cependant on les désarma; ils furent contraints de fournir des provisions de toute espèce; et le bruit s'accrédita qu'ils

cretis connexum odium. Igitur Lugdunenses exstimulare singulos militum et in eversionem Viennensium impellere *obsessam ab illis coloniam suam, adjutos Vindicis conatus, conscriptas nuper legiones in præsidium Galbæ* referendo. et ubi causas odiorum prætenderant, magnitudinem prædæ ostendebant. nec jam secreta exhortatio, sed publicæ preces : « irent ultores, exscinderent sedem Gallici belli. cuncta illic externa » et hostilia : se coloniam Romanam et partem exercitus et prosperarum adversarumque rerum socios. si fortuna contra daret, iratis » ne relinquerentur. »

LXVI. His et pluribus in eundem modum perpulerant, ut ne legati quidem ac duces partium restingui posse iracundiam exercitus arbitrarentur, quum haud ignari discriminis sui Viennenses velamenta et infulas præferentes, ubi agmen incesserat, arma, genua, vestigia prensando flexere militum animos. addidit Valens trecenos singulis militibus sestertios. tum vetustas dignitasque coloniæ valuit, et verba Fabii salutem incolumitatemque Viennensium commendantis æquis auribus accepta. publice tamen armis mulctati, privatis et promiscuis copiis juvere militem. sed fama constans fuit *ipsum Valentem magna*

avaient, par une forte somme, acheté Valens lui-même. Longtemps pauvre et enrichi tout à coup, Valens, dans ce changement de fortune, cachait mal sa convoitise sans frein qu'avaient allumée de longues privations; et dénué de tout dans ses premières années, il était prodigue dans sa vieillesse. L'armée s'avança ensuite à petites journées à travers le pays des Allobroges et des Voconces [33]. Valens trafiquait des haltes et des marches, exploitant par des traités honteux les possesseurs des terres et les magistrats des cités, les menaçant, comme on le vit à Luc, municipe des Voconces, où il fit disposer des torches pour incendier la ville, jusqu'à ce qu'on l'eût apaisé à prix d'argent. Quand l'argent manquait, il ne se laissait fléchir que par la prostitution et l'adultère. C'est ainsi qu'il marcha jusqu'aux Alpes.

LXVII. Quant à Cécina, il répandit encore plus de sang et ramassa plus de butin. Les Helvétiens, nation gauloise célèbre autrefois par le courage et le nombre de ses soldats, et aujourd'hui par de glorieux souvenirs, avaient irrité son caractère fougueux; car, ignorant la mort de Galba, ils refusaient d'obéir à Vitellius. L'avarice et l'emportement de la vingt et unième légion, qui enleva l'argent destiné à la garnison d'un fort, que les Helvétiens entretenaient depuis longtemps à leurs frais et avec leurs propres troupes, commencèrent la guerre. Ceux-ci, irrités, interceptèrent les lettres que l'armée de Germanie adressait aux légions de Pannonie, et retinrent en prison un centurion et quelques soldats. Cécina ne cherchait que le combat, et, dès la première faute, avant qu'on

pecunia emptum. is diu sordidus, repente dives, mutationem fortunæ male tegebat, accensis egestate longa cupidinibus immoderatus et inopi juventa senex prodigus. Lento deinde agmine per fines Allobrogum et Vocontiorum ductus exercitus, ipsa itinerum spatia et stativorum mutationes venditante duce fœdis pactionibus adversus possessores agrorum et magistratus civitatum, adeo minaciter, ut Luco (municipium id Vocontiorum est) faces admoverit, donec pecunia mitigaretur. quoties pecuniæ materia deesset, stupris et adulteriis exorabatur. sic ad Alpes perventum.

LXVII. Plus prædæ ac sanguinis Cæcina hausit. irritaverant turbidum ingenium Helvetii, Gallica gens, olim armis virisque, mox memoria nominis clara, de cæde Galbæ ignari et Vitellii imperium abnuentes. initium bello fuit avaritia ac festinatio unaetvicesimæ legionis. rapuerant pecuniam missam in stipendium castelli, quod olim Helvetii suis militibus ac stipendiis tuebantur. ægre id passi Helvetii interceptis epistolis, quæ nomine Germanici exercitus ad Pannonicas legiones ferebantur, centurionem et quosdam militum in custodia re-

se repentît, il punissait. Il leva aussitôt son camp, dévasta le pays, et pilla un lieu qui attirait une foule nombreuse par l'agrément et la salubrité de ses eaux, et qui était devenu, grâce à une longue paix, une sorte de ville. Enfin, il fit dire aux auxiliaires de Rhétie de venir par derrière attaquer les Helvétiens, occupés contre la légion.

LXVIII. Fiers avant le combat, lâches dans le danger, les Helvétiens, quoiqu'ils eussent élu dans le premier tumulte Claude Sévère pour leur général, ne savaient ni se servir de leurs armes, ni se ranger en ligne, ni manœuvrer avec ensemble. Ils ne pouvaient, sans s'exposer à une défaite, combattre les vétérans, ni résister à un siége derrière des murailles tombant de vétusté. D'un côté, Cécina, à la tête d'une armée puissante, de l'autre, la cavalerie et les cohortes rhétiques, et l'élite de la jeunesse des Rhètes, aguerrie et disciplinée. Partout le ravage et le massacre. Errants entre les deux armées, dispersés ou blessés pour la plupart, les Helvétiens se réfugièrent sur le mont Vocétius [24]; mais ils en furent aussitôt chassés par une cohorte de Thraces envoyés contre eux. Les Germains et les Rhètes s'attachèrent à leur poursuite, et on les tua dans les bois et les retraites les plus cachées. Plusieurs milliers d'hommes périrent ainsi, et des milliers furent vendus comme esclaves. Après avoir tout détruit, on s'avança en bon ordre contre Aventicum [25], capitale du pays, lorsqu'il arriva des députés qui offrirent de rendre la ville à discrétion. L'offre fut acceptée. Cécina punit, comme le promoteur de cette guerre, Julius Alpinus, l'un des prin-

tinebant. Cæcina belli avidus proximam quamque culpam, antequam pœniteret, ultum ibat. mota propere castra, vastati agri, direptus longa pace in modum municipii exstructus locus, amœno salubrium aquarum usu frequens. missi ad Rhætica auxilia nuntii, ut versos in legionem Helvetios a tergo aggrederentur.

LXVIII. Illi ante discrimen feroces, in periculo pavidi, quamquam primo tumultu Claudium Severum ducem legerant, non arma noscere, non ordines sequi, non in unum consulere, exitiosum adversus veteranos prælium, intuta obsidio dilapsis vetustate mœnibus. hinc Cæcina cum valido exercitu, inde Rhæticæ alæ cohortesque et ipsorum Rhætorum juventus sueta armis et more militiæ exercita. undique populatio et cædes. ipsi medio vagi, abjectis armis, magna pars saucii aut palantes in montem Vocetium perfugere. ac statim immissa cohorte Thracum depulsi et, consectantibus Germanis Rhætisque, per silvas atque in ipsis latebris trucidati. multa hominum millia cæsa, multa sub corona venundata. quumque dirutis omnibus Aventicum gentis caput justo agmine peteretur, missi qui dederent civitatem :

cipaux de la nation. Il abandonna les autres à la clémence ou à la cruauté de Vitellius.

LXIX. On ne saurait dire si les députés helvétiens trouvèrent l'empereur plus implacable que l'armée. Les soldats demandaient qu'on exterminât la nation, et portaient au visage des députés leurs armes et leurs mains. Vitellius luimême n'épargnait ni les gestes ni les paroles, lorsque Claudius Cossus, l'un de ces députés, sut employer avec tant de force son éloquence bien connue, en la cachant, pour la rendre plus puissante, sous un air d'effroi, qu'il adoucit l'esprit des soldats, car la multitude change tout à coup, et, aussi prompts à s'attendrir qu'ils avaient été exagérés dans leur cruauté, ils fondirent en larmes et, insistant plus vivement sur une demande plus équitable, ils obtinrent la grâce et le salut de la nation.

LXX. Cécina, étant resté quelques jours chez les Helvétiens pour attendre la décision de Vitellius, et se mettre en état de passer les Alpes, reçut des nouvelles favorables de l'Italie. La division de cavalerie de Sylla, qui campait aux environs du Pô, venait de prêter serment à Vitellius. Cette troupe avait servi sous ses ordres, lorsqu'il était proconsul en Afrique. Détachée ensuite par Néron pour le précéder en Égypte, puis rappelée à cause de la guerre de Vindex, elle se trouvait alors en Italie. Les décurions ne connaissaient pas Othon; ils aimaient Vitellius, et en exaltant la force des légions qui s'avançaient, la réputation de l'armée germanique, ils entraî-

et deditio accepta. in Julium Alpinum e principibus ut concitorem belli Cæcina animadvertit: ceteros veniæ vel sævitiæ Vitellii reliquit.

LXIX. Haud facile dictu est, legati Helvetiorum minus placabilem Imperatorem an militem invenerint. *civitatis excidium* poscunt, tela ac manus in ora legatorum intentant. ne Vitellius quidem minis ac verbis temperabat, quum Claudius Cossus, unus ex legatis, notæ facundiæ, sed dicendi artem apta trepidatione occultans atque eo validior, militis animum mitigavit, ut est mos vulgo, mutabilem subitis et tam pronum in misericordiam quam immodicus sævitia fuerat. effusis lacrymis et meliora constantius postulando, impunitatem salutemque civitati impetravere.

LXX. Cæcina paucos in Helvetiis moratus dies, dum sententiæ Vitellii certior fieret, simul transitum Alpium parans, lætum ex Italia nuntium accipit, *alam Sullanam circa Padum agentem sacramento Vitellii accessisse*. Proconsulem Vitellium Sullani in Africa habuerant: mox a Nerone, ut in Ægyptum præmitterentur, exciti et ob bellum Vindicis revocati, ac tum in Italia manentes instinctu decurionum, qui Othonis ignari, Vitellio obstricti, robur adventantium

nèrent leurs soldats dans le parti. Ceux-ci, pour offrir un présent au nouveau prince, lui donnèrent les places les plus fortes du pays au delà du Pô, Milan, Novare, Éporédie, Verceil, et ils en informèrent eux-mêmes Cécina. Cependant une seule division de cavalerie ne pouvant suffire à garder la plus vaste contrée de l'Italie, Cécina envoya en avant les cohortes des Gaulois, des Lusitaniens, des Bretons, et les vexillaires des Germains, avec la cavalerie Pétrina. Lui-même hésita quelque temps s'il ne traverserait point les monts Rhétiens pour marcher dans la Norique contre le procurateur Pétronius, qui avait levé des auxiliaires, coupé tous les ponts, et qu'on soupçonnait d'être resté fidèle au parti contraire; mais il craignait d'exposer les cohortes et la cavalerie qu'il avait envoyées en avant. Il trouvait en même temps plus de gloire à conserver l'Italie; et certain que la Norique tomberait avec les autres dépouilles aux mains du vainqueur, en quelque lieu que fût le théâtre de la guerre, il fit passer les auxiliaires et la grosse infanterie des légions par la route des Alpes Pennines, quoiqu'elles fussent encore couvertes de neiges.

LXXI. Othon cependant, contre l'attente générale, ne s'engourdissait pas dans les délices et la mollesse. Il renvoya le plaisir à un autre temps, et, dissimulant ses passions, il arrangea sa vie pour la dignité du rang suprême. Mais l'hypocrisie de ses vertus n'en inspirait que plus d'effroi, car on prévoyait le retour de ses vices. Il fit conduire au Capitole Marius Celsus, consul désigné, qu'il avait soustrait à la cruauté

legionum et famam Germanici exercitus attollebant, transiere in partes : et ut donum aliquod novo Principi firmissima Transpadanæ regionis municipia Mediolanum ac Novariam et Eporediam ac Vercellas adjunxere. id Cæcinæ per ipsos compertum. et quia præsidio alæ unius latissima pars Italiæ defendi nequibat, præmissis Gallorum, Lusitanorum Britannorumque cohortibus et Germanorum vexillis cum ala Petrina, ipse paullulum cunctatus, num Rhæticis jugis in Noricum flecteret, adversus Petronium [Urbis] procuratorem, qui concitis auxiliis et interruptis fluminum pontibus fidus Othoni putabatur, sed metu, ne amitteret præmissas jam cohortes alasque, simul reputans plus gloriæ retenta Italia, et ubicunque certatum foret, Noricos in cetera victoriæ præmia cessuros, Pennino subsignanum militem itinere et grave legionum agmen hibernis adhuc Alpibus traduxit.

LXXI. Otho interim contra spem omnium non deliciis neque desidia torpescere. dilatæ voluptates, dissimulata luxuria et cuncta ad decorem imperii composita, eoque plus formidinis afferebant falsæ virtutes et vitia reditura. Marium Celsum consulem designatum, per

des soldats, sous prétexte de le mettre aux fers. En agissant ainsi à l'égard d'un personnage illustre et odieux à son propre parti, il voulait se faire une réputation de clémence. Celsus ne chercha point d'excuse pour son inviolable fidélité à la cause de Galba, et donna un noble exemple. Othon, qui ne voulait point le traiter comme un coupable à qui l'on pardonne, ou lui laisser des craintes sur la sincérité de la réconciliation, l'admit de suite dans son intimité, et le nomma bientôt l'un de ses généraux. Celsus, comme par une loi de la destinée, garda pour Othon un attachement sincère et malheureux. Ce pardon, agréable aux grands, fut loué par le peuple, et accueilli avec faveur par les soldats eux-mêmes, admirateurs d'une vertu contre laquelle ils s'irritaient.

LXXII. De pareils transports éclatèrent bientôt, mais pour une cause toute différente, la condamnation de Tigellinus. Né de parents obscurs, souillé dès son enfance, débauché dans sa vieillesse, Sophonius Tigellinus, après avoir obtenu par la voie la plus rapide, par le vice, le commandement des gardes de nuit et des prétoriens, et les autres récompenses dues à la vertu, donna libre carrière à sa cruauté, à son avarice, à son énergie pour le crime. Il déprava Néron, le façonna à tous les forfaits: il osa même en commettre à son insu, et finit par l'abandonner et le trahir. Jamais supplice ne fut demandé avec plus d'insistance, pour des motifs opposés, par ceux qui haïssaient Néron, et par ceux qui le regrettaient. Tigellinus avait été protégé près de Galba par Vinius, dont il avait sauvé la

speciem vinculorum sævitiæ militum subtractum, acciri in Capitolium jubet. clementiæ titulus e viro claro et partibus inviso petebatur. Celsus constanter servatæ erga Galbam fidei crimen confessus exemplum ultro imputavit. nec Otho quasi ignosceret, sed ne hostes metueret, conciliationes adhibens, statim inter intimos amicos habuit et mox bello inter duces delegit. mansitque Celso velut fataliter etiam pro Othone fides integra et infelix. læta primoribus civitatis, celebrata in vulgus Celsi salus, ne militibus quidem ingrata fuit, eandem virtutem admirantibus, cui irascebantur.

LXXII. Par inde exsultatio disparibus causis consecuta impetrato Tigellini exitio. Sophonius Tigellinus obscuris parentibus, fœda pueritia, impudica senecta, præfecturam vigilum et prætorii et alia præmia virtutum, quia velocius erat, vitiis adeptus, crudelitatem mox, deinde avaritiam et virilia scelera exercuit, corrupto ad omne facinus Nerone, quædam ignaro ausus ac postremo ejusdem desertor ac proditor. unde non alium pertinacius ad pœnam flagitavere, diverso affectu, quibus odium Neronis inerat et quibus desiderium. Apud Galbam T. Vinii potentia defensus, prætexentis *servatam ab eo filiam*.

fille, non par pitié, il en avait tué tant d'autres! mais pour s'assurer une ressource dans l'avenir; car les pervers, qui se défient du présent et redoutent les révolutions, se ménagent contre la haine publique l'appui de la faveur privée. Ils comptent pour rien l'innocence; ils s'assurent seulement de l'impunité. Le peuple n'en était que plus implacable. A son ancienne horreur pour Tigellinus s'ajoutait sa haine récente pour Vinius. On accourait, de tous les points de la ville, dans le palais et sur les places; et la foule, envahissant le cirque et le théâtre, où sa licence est plus grande, éclatait en cris séditieux. Tigellinus apprit aux bains de Sinuesse qu'il fallait périr. Au milieu des étreintes et des baisers de ses maîtresses, après des retards honteux, il se coupa la gorge avec un rasoir, et couronna l'opprobre de sa vie par la lenteur et la honte de sa mort.

LXXIII. Dans ce même temps, on demanda aussi le supplice de Galvia Crispinilla. Le prince, par divers subterfuges et des défaites qui excitèrent les murmures, la tira de ce danger. Cette femme, qui avait servi les débauches de Néron, s'était rendue en Afrique pour exciter Macer à prendre les armes, et elle avait essayé, sans chercher à s'en cacher, d'affamer le peuple romain. Cependant elle obtint depuis la faveur de toute la ville, grâce à l'appui qu'elle trouva dans un mariage consulaire. Tranquille sous Galba, sous Othon, sous Vitellius, elle fut plus tard toute-puissante, parce qu'elle était riche et n'avait point d'héritiers, ce qui est également considéré dans les bons comme dans les mauvais jours.

et haud dubie servaverat non clementia, quippe tot interfectis, sed effugio in futurum, quia pessimus quisque diffidentia præsentium mutationem pavens adversus publicum odium privatam gratiam præparat, unde nulla innocentiæ cura, sed vices impunitatis. Eo infensior populus addita ad vetus Tigellini odium recenti T. Vinii invidia : concurrere e tota Urbe in palatium ac fora, et ubi plurima vulgi licentia, in circum ac theatra effusi seditiosis vocibus obstrepere, donec Tigellinus accepto apud Sinuessanas aquas supremæ necessitatis nuntio inter concubinas et oscula et deformes moras sectis novacula faucibus infamem vitam fœdavit etiam exitu sero et inhonesto.

LXXIII. Per idem tempus expostulata ad supplicium Galvia Crispinilla, variis frustrationibus et adversa dissimulantis Principis fama, periculo exempta est. magistra libidinum Neronis, transgressa in Africam ad instigandum in arma Clodium Macrum, famem populo Romano haud obscure molita, totius postea civitatis gratiam obtinuit consulari matrimonio subnixa et apud Galbam, Othonem, Vitellium

LXXIV. Othon, cependant, écrivait à Vitellius des lettres caressantes comme celles d'une femme. Il lui offrait de l'argent, des faveurs, et telle retraite qu'il voudrait choisir pour y vivre dans le repos et la profusion. Vitellius lui faisait les mêmes offres, d'abord en termes affectueux, et, de part et d'autre, avec une dissimulation ridicule et honteuse. Bientôt, comme des gens qui se querellent, ils se reprochèrent mutuellement leurs dissolutions, leurs crimes; et tous deux disaient vrai. Othon fit revenir les députés envoyés par Galba, et en dépêcha d'autres, au nom du sénat, près des deux armées de Germanie, des troupes qui étaient à Lyon et de la légion Italique. Les députés restèrent auprès de Vitellius, mais avec trop d'empressement pour qu'on pût croire qu'ils étaient retenus. Les prétoriens, qui les avaient accompagnés par ordre d'Othon, comme pour leur faire honneur, furent renvoyés avant d'avoir pu se mêler aux légions. Valens adressa, au nom de l'armée de Germanie, des lettres aux prétoriens et aux cohortes de la ville, dans lesquelles il parlait en termes pompeux des forces du parti et leur offrait de s'y réunir. Il allait jusqu'à leur reprocher d'avoir donné à Othon l'empire depuis longtemps déféré à Vitellius. Essayant à la fois, pour les gagner, les promesses et les menaces, ils ne pouvaient, disait-il, soutenir la guerre, et ils ne perdraient rien à la paix. La fidélité des prétoriens n'en fut point ébranlée.

LXXV. Alors Othon et Vitellius envoyèrent des assassins,

illæsa. mox potens pecunia et orbitate, quæ bonis malisque temporibus juxta valent.

LXXIV. Crebræ interim et muliebribus blandimentis infectæ ab Othone ad Vitellium epistolæ offerebant *pecuniam et gratiam et quemcunque quietis locum prodigæ vitæ legisset*. paria Vitellius ostentabat, primo mollius, stulta utrimque et indecora simulatione : mox quasi rixantes adulteria et flagitia invicem objectavere, neuter falso. Otho, revocatis quos Galba miserat legatis, rursus alios ad utrumque Germanicum exercitum, et ad legionem Italicam easque quæ Lugduni agebant copias, specie senatus misit. legati apud Vitellium remansere promptius quam ut retenti viderentur. prætoriani, quos per simulationem officii legatis Otho adjunxerat, remissi, antequam legionibus miscerentur. addit epistolas Fabius Valens, nomine Germanici exercitus ad prætorias et urbanas cohortes de viribus partium magnificas et concordiam offerentes. increpabat ultro, *quod tanto ante traditum Vitellio imperium ad Othonem vertissent*. Ita promissis simul ac minis tentabantur, *ut bello impares, in pace nihil amissuri*. neque ideo prætorianorum fides mutata.

LXXV. Sed insidiatores ab Othone in Germaniam, a Vitellio in

l'un en Germanie, l'autre à Rome, et tous deux inutilement. Les agents de Vitellius, perdus dans cette immense population où personne ne se connaît, ne furent pas découverts; ceux d'Othon se trahirent par leurs figures étrangères au milieu des soldats qui se connaissaient tous. Vitellius fit signifier à Titianus, frère d'Othon, que sa vie et celle de son fils lui répondraient du salut de sa mère et de ses enfants. Les deux familles furent épargnées, par crainte peut-être du côté d'Othon. Vitellius, vainqueur, eut la gloire de la clémence.

LXXVI. La première nouvelle qui fortifia la confiance d'Othon arriva de l'Illyrie : les légions de Dalmatie, de Pannonie et de Mésie lui avaient prêté serment. Il reçut de l'Espagne un avis semblable, et donna par un édit des louanges à Cluvius Rufus. Mais on sut bientôt après que l'Espagne s'était ralliée à Vitellius. L'Aquitaine elle-même, quoique Julius Cordus l'eût engagée par un serment solennel dans le parti d'Othon, s'en détacha bientôt. Des deux côtés, la fidélité, l'affection étaient comptées pour rien. On changeait par peur, et suivant les exigences des événements. Ce fut la peur qui livra la province Narbonnaise à Vitellius; car on passe facilement à celui qui est le plus proche et le plus fort. Les provinces les plus éloignées et les troupes séparées par la mer restèrent fidèles à Othon, non par enthousiasme, mais parce que Rome et l'assentiment du sénat donnaient à son parti une recommandation puissante. Son nom, proclamé le premier, s'était imposé aux esprits. Vespasien dans la Judée, Mucien dans la Syrie,

Urbem missi. utrisque frustra fuit, Vitellianis impune per tantam hominum multitudinem mutua ignorantia fallentibus : Othoniani novitate vultus omnibus invicem gnaris prodebantur. Vitellius literas ad Titianum fratrem Othonis composuit *exitium ipsi filioque ejus minitans, ni incolumes sibi mater ac liberi servarentur*. et stetit domus utraque : sub Othone incertum an metu : Vitellius victor clementiæ gloriam tulit.

LXXVI. Primus Othoni fiduciam addidit ex Illyrico nuntius *jurasse in eum Dalmatiæ ac Pannoniæ et Mœsiæ legiones*. idem ex Hispania allatum, laudatusque per edictum Cluvius Rufus : et statim cognitum est conversam ad Vitellium Hispaniam. ne Aquitania quidem, quamquam ab Julio Cordo in verba Othonis obstricta, diu mansit. nusquam fides aut amor : metu ac necessitate huc illuc mutabantur. eadem formido provinciam Narbonensem ad Vitellium vertit, facili transitu ad proximos et validiores. longinquæ provinciæ, et quicquid armorum mari dirimitur, penes Othonem manebant, non partium studio, sed erat grande momentum in nomine Urbis ac prætexto senatus, et occupaverat animos prior auditus. Judaicum exercitum Ves-

firent prêter par leurs troupes serment à Othon. L'Égypte et toutes les provinces de l'Orient le reconnurent de même. L'Afrique était pareillement soumise, en commençant par Carthage. Sans attendre les ordres du proconsul Vipstanus Apronianus, un affranchi de Néron, Crescens (car dans les mauvais jours ces hommes jouent aussi un rôle dans l'État), avait donné un repas public en réjouissance du nouvel avénement; et le peuple, sans garder de mesure, précipita tout le reste. Les autres villes suivirent l'exemple de Carthage.

LXXVII. Les armées et les provinces se trouvant ainsi partagées, Vitellius avait besoin de la guerre pour saisir le pouvoir souverain. Othon en remplissait tous les actes comme en pleine paix, quelquefois avec dignité, le plus souvent en brusquant les choses, selon l'intérêt du moment, sans s'inquiéter de l'honneur. Il disposa du consulat, jusqu'aux calendes de mars, pour son frère Titianus et pour lui-même. Afin de donner quelque satisfaction à l'armée de Germanie, il destina les deux mois suivants à Virginius, et lui adjoignit Pompéius Vopiscus, en alléguant une ancienne amitié; mais le choix de Vopiscus était généralement attribué au désir de plaire aux Viennois. Les autres consulats restèrent à ceux que Néron et Galba avaient désignés. Les deux Sabinus, Célius et Flavius, furent consuls jusqu'en juillet; Arrius Antoninus et Marius Celsus, jusqu'en septembre. Vitellius, même après sa victoire, les laissa jouir de cet honneur. Othon mit le comble à la di-

pasianus, Syriæ legiones Mucianus sacramento Othonis adegere. simul Ægyptus omnesque versæ in Orientem provinciæ nomine ejus tenebantur. idem Africæ obsequium, initio a Carthagine orto. neque exspectata Vipstani Aproniani proconsulis auctoritate Crescens Neronis libertus (nam et hi malis temporibus partem se reipublicæ faciunt) epulum plebi ob lætitiam recentis imperii obtulerat, et populus pleraque sine modo festinavit. Carthaginem ceteræ civitates secutæ.

LXXVII. Sic distractis exercitibus ac provinciis Vitellio quidem ad capessendam principatus fortunam bello opus erat : Otho ut in multa pace munia imperii obibat, quædam ex dignitate reipublicæ, pleraque contra decus ex præsenti usu properando. consul cum Titiano fratre in kalendas Martias ipse, proximos menses Verginio destinat ut aliquod exercitui Germanico delinimentum. jungitur Verginio Pompeius Vopiscus prætextu veteris amicitiæ, plerique Viennensium honori datum interpretabantur. ceteri consulatus ex destinatione Neronis aut Galbæ mansere, Cælio ac Flavio Sabinis in Julias, Arrio Antonino et Mario Celso in Septembres : quorum honori ne Vitellius quidem victor intercessit. Sed Otho pontificatus

gnité des vieillards qui remplissaient des charges, en les faisant augures ou pontifes; et il consola les jeunes nobles récemment revenus de l'exil, en leur rendant les sacerdoces de leurs ancêtres et de leurs pères. Il fit rentrer dans l'ordre des sénateurs Cadius Rufus, Pédius Blésus, Sévinus Pomptinus, condamnés pour concussion sous Claude et sous Néron. En pardonnant, on changea le nom du délit. Le crime de concussion fut appelé crime de lèse-majesté; et c'est ainsi qu'en haine d'une loi barbare périssaient les lois les plus sages.

LXXVIII. Othon, qui voulait séduire par de semblables largesses les villes et les provinces, ajouta de nouvelles familles aux colonies d'Hispalis et d'Émérita. Il accorda le droit de cité romaine à toute la nation des Lingons, et donna à la Bétique les villes de la Mauritanie. La Cappadoce et l'Afrique reçurent des priviléges nouveaux, plus brillants que durables. Ces actes, qui s'excusaient par les nécessités du moment et de pressants embarras, ne firent point oublier au prince ses anciennes amours; et, par un sénatus-consulte, il fit rétablir les statues de Poppée. Le bruit courut même que, pour plaire à la populace, il avait songé à honorer la mémoire de Néron; et il y eut des gens qui exposèrent publiquement les images de ce prince. Enfin le peuple et les soldats, comme pour donner un nouvel éclat à sa gloire, le saluèrent durant quelques jours du nom de Néron Othon. Il ne se prononça point; car il n'osait refuser ce titre, et il rougissait de l'accepter.

auguratusque honoratis jam senibus cumulum dignitatis addidit : aut recens ab exsilio reversos nobiles adolescentulos avitis ac paternis sacerdotiis in solatium recoluit. Redditus Cadio Rufo, Pedio Blæso, Sævino Pomptino senatorius locus. repetundarum criminibus sub Claudio ac Nerone ceciderant : placuit ignoscentibus verso nomine, quod avaritia fuerat, videri majestatem, cujus tum odio etiam bonæ leges peribant.

LXXVIII. Eadem largitione civitatum quoque ac provinciarum animos aggressus Hispaliensibus et Emeritensibus familiarum adjectiones, Lingonibus universis civitatem Romanam, provinciæ Bæticæ Maurorum civitates dono dedit : nova jura Cappadociæ, nova Africæ, ostentui magis quam mansura. Inter quæ necessitate præsentium rerum et instantibus curis excusata, ne tum quidem immemor amorum, statuas Poppææ per senatusconsultum reposuit. creditus est etiam de celebranda Neronis memoria agitavisse spe vulgum alliciendi. et fuere qui imagines Neroni proponerent : atque etiam Othoni quibusdam diebus populus et miles, tanquam nobilitatem ac decus astruerent, *Neroni Othoni* acclamavit. ipse in suspenso tenuit vetandi metu vel agnoscendi pudore.

LXXIX. Uniquement préoccupés de la guerre civile, les Romains ne s'inquiétaient plus des affaires du dehors. Cette indifférence inspira tant d'audace aux Roxolans, nation sarmate, qu'après avoir, dès l'hiver précédent, taillé en pièces deux cohortes, ils se jetèrent pleins d'espoir sur la Mésie, au nombre de neuf mille cavaliers, enhardis par le succès, et songeant moins à combattre qu'à piller. La troisième légion, renforcée des auxiliaires, les surprit brusquement, éparpillés et ne se gardant pas. Du côté des Romains tout était disposé pour le combat : les Sarmates dispersés pour faire du butin, embarrassés par leurs bagages et ne pouvant profiter, sur un terrain glissant, de la vitesse de leurs chevaux, se laissaient tuer comme s'ils eussent été enchaînés. Tel est le caractère étrange de ces Barbares que leur valeur est pour ainsi dire hors d'eux-mêmes. Rien de plus lâche lorsqu'ils combattent à pied; quand ils chargent par escadrons, il est peu de troupes qui puissent leur résister. Mais ce jour-là le temps était pluvieux, le sol détrempé par le dégel, et ils ne pouvaient manœuvrer ni leurs piques, ni leurs grands sabres à deux mains, à cause des faux pas de leurs chevaux et du poids de leurs cataphractes. Cette armure, portée par les chefs et la noblesse, est composée de lames de fer ou d'un cuir très-dur. Elle est impénétrable aux coups. Mais une fois renversés par l'ennemi, ceux qui en sont couverts ne sauraient se relever. En outre, ils s'enfonçaient dans une neige légère et profonde. Le soldat romain, agile sous sa cuirasse, attaquait tantôt avec le javelot, tantôt avec la lance, et au besoin il perçait de près avec son épée courte

LXXIX. Conversis ad civile bellum animis externa sine cura habebantur. eo audentius Rhoxolani, Sarmatica gens, priore hieme cæsis duabus cohortibus magna spe ad Mœsiam irruperant, novem millia equitum, ex ferocia et successu, prædæ magis quam pugnæ intenta. igitur vagos et incuriosos tertia legio adjunctis auxiliis repente invasit. apud Romanos omnia prælio apta : Sarmatæ dispersi aut cupidine prædæ graves, onere sarcinarum et lubrico itinerum adempta equorum pernicitate, velut vincti cædebantur. namque mirum dictu ut sit omnis Sarmatarum virtus velut extra ipsos. nihil ad pedestrem pugnam tam ignavum : ubi per turmas advenere, vix ulla acies obstiterit. sed tum humido die et soluto gelu neque conti neque gladii, quos prælongos utraque manu regunt, usui lapsantibus equis et cataphractarum pondere. id principibus et nobilissimo cuique tegimen, ferreis laminis aut præduro corio consertum, ut adversus ictus impenetrabile, ita impetu hostium provolutis inhabile ad resurgendum. simul altitudine et mollitia nivis hauriebantur. Romanus miles facilis lorica et missili pilo aut lanceis assultans, ubi res pos-

le Sarmate, qui ne pouvait se défendre, car ce peuple ne se sert pas du bouclier. Ceux en petit nombre qui échappèrent au combat se cachèrent dans des marais, et ils y périrent tous des rigueurs de l'hiver et de leurs blessures. Quand cet événement fut connu à Rome, on décerna une statue triomphale à Aponius, gouverneur de Mésie; à F. Aurélius, à J. Titius et à N. Lupus, lieutenants de légions, les ornements consulaires. Othon s'attribuait la gloire de ce succès, se félicitant d'être heureux à la guerre, et d'avoir par ses généraux et ses armées agrandi la république.

LXXX. Dans l'intervalle, il s'éleva par un motif frivole et du côté dont on se défiait le moins, une sédition qui faillit perdre la ville. Othon appela la dix-septième cohorte d'Ostie à Rome, et Varius Crispinus, tribun des prétoriens, fut chargé de l'armement de cette troupe. Crispinus, pour éviter les embarras, choisit le moment où le camp était tranquille; et, ayant fait ouvrir l'arsenal, il donna ordre de charger, au commencement de la nuit, les voitures de la cohorte. L'heure éveilla les soupçons; on inculpa les motifs, et l'excès même des précautions rendit le désordre plus grand. La vue des armes donna à des soldats ivres l'ardeur de s'en servir. Ils frémirent, et accusèrent les centurions et les tribuns de trahir, d'armer les esclaves des sénateurs pour la perte d'Othon. Les uns, étourdis par le vin, parlaient au hasard; les méchants cherchaient une occasion de piller; la foule, comme toujours,

ceret, levi gladio inermem Sarmatam (neque enim defendi scuto mos est) cominus fodiebat, donec pauci, qui prælio superfuerant, paludibus abderentur. ibi sævitia hiemis aut vulnerum absumpti. Postquam id Romæ compertum, M. Aponius Mœsiam obtinens triumphali statua, Fulvius Aurelius et Julianus Titius ac Numisius Lupus legati legionum consularibus ornamentis donantur, læto Othone et gloriam in se trahente, *tanquam et ipse felix bello et suis ducibus suisque exercitibus rempublicam auxisset.*

LXXX. Parvo interim initio, unde nihil timebatur, orta seditio prope Urbi excidio fuit. septimam decimam cohortem e colonia Ostiensi in Urbem acciri Otho jusserat : armandæ ejus cura Vario Crispino tribuno e prætorianis data. is, quo magis vacuus quietis castris jussa exsequeretur, vehicula cohortis incipiente nocte onerari aperto armamentario jubet. tempus in suspicionem, causa in crimen, affectatio quietis in tumultum evaluit, et visa inter temulentos arma cupidinem sui movere. fremit miles et tribunos centurionesque *proditionis* arguit, *tanquam familiæ senatorum ad perniciem Othonis armarentur:* pars ignari et vino graves, pessimus quisque in occasionem præda-

se montrait avide de changement, et la nuit rendait inutile l'obéissance des plus sages. Le tribun, en essayant de réprimer la révolte, fut tué avec les centurions les plus résolus. Les soldats s'emparèrent des armes, tirèrent leurs épées, et coururent à cheval vers Rome et le palais.

LXXXI. De nombreux convives, des hommes et des femmes du premier rang, se trouvaient alors réunis à un repas chez Othon. Effrayés, et ne sachant s'il faut attribuer au hasard ou à une perfidie de l'empereur cette fureur des soldats, s'il est plus dangereux de rester et d'être pris ou de fuir et de se disperser, tantôt ils affectent la fermeté, tantôt ils laissent percer leur terreur, tout en observant le visage d'Othon; et, comme il arrive entre des esprits défiants, Othon craignait pour lui et on le craignait lui-même. Non moins alarmé pour le sénat que pour sa propre personne, il avait envoyé sur-le-champ les préfets du prétoire afin de calmer la colère des troupes, et il donna ordre à tous les convives de se retirer promptement. Aussitôt les magistrats fuient de tous côtés, jetant leurs insignes et se dérobant à leur suite. Les vieillards et les femmes prennent dans les ténèbres des rues opposées. Un petit nombre seulement rentrèrent dans leurs maisons : la plupart se sauvèrent chez leurs amis, et cherchèrent des retraites ignorées chez les plus obscurs de leurs clients.

LXXXII. La violence des soldats ne s'arrêta point devant les portes mêmes du palais; ils se précipitèrent dans la salle du festin, en demandant qu'on leur fît voir Othon. Vitellius Sa-

rum, vulgus, ut mos est, cujuscunque motus novi cupidum. et obsequia meliorum nox abstulerat. resistentem seditioni tribunum et severissimos centurionum obtruncant. rapta arma, nudati gladii; insidentes equis Urbem ac palatium petunt.

LXXXI. Erat Othoni celebre convivium primoribus feminis virisque, qui trepidi, fortuitusne militum furor an dolus Imperatoris, manere ac deprehendi, an fugere et dispergi periculosius foret, modo constantiam simulare, modo formidine detegi, simul Othonis vultum intueri. utque evenit inclinatis ad suspicionem mentibus, quum timeret Otho, timebatur. sed haud secus discrimine senatus quam suo territus, et præfectos prætorii ad mitigandas militum iras statim miserat et *abire propere omnes e convivio* jussit. tum vero passim magistratus projectis insignibus, vitata comitum et servorum frequentia, senes feminæque per tenebras diversa Urbis itinera, rari domos, plurimi amicorum tecta et, ut cuique humillimus cliens, incertas latebras petivere.

LXXXII. Militum impetus ne foribus quidem palatii coercitus, quominus convivium irrumperent, *ostendi sibi Othonem* expostulantes,

turninus, préfet d'une légion, et le tribun Julius Martialis, qui essayèrent de résister, furent blessés. Partout des armes, partout des menaces, tantôt contre les centurions et les tribuns, tantôt contre le sénat tout entier. Égarés par une terreur aveugle, ils voulaient, ne sachant à qui s'en prendre, se venger contre tous. Othon, sans égard pour la majesté de son rang, étant monté sur un lit de table, parvint, non sans peine, à les contenir par les prières et par les larmes, et ils rentrèrent au camp comme des coupables forcés d'obéir. Le lendemain, ainsi que dans une ville prise d'assaut, les maisons étaient fermées, les rues presque désertes, le peuple triste : et les soldats, les yeux baissés, montraient plus de mécontentement que de repentir. Les préfets L. Proculus et P. Firmus parlèrent à toutes les compagnies l'une après l'autre, et chacun, selon son caractère, avec douceur ou dureté. Ils terminèrent, en annonçant que cinq mille sesterces seraient comptés à chaque homme. Othon alors se hasarda à entrer dans le camp, et fut entouré par les tribuns et les centurions qui jetèrent à ses pieds les insignes de leurs grades et demandèrent leur retraite et le pardon. Les soldats sentirent le reproche et, disposés à se soumettre, ils demandèrent spontanément le supplice des auteurs de la révolte.

LXXXIII. Othon, au milieu du désordre, voyant les soldats divisés, les gens de bien demander une répression immédiate, le peuple et le plus grand nombre se réjouir des révoltes, de l'ambition d'un maître qui cherchait la popularité, et s'ani-

vulnerato Julio Martiale tribuno et Vitellio Saturnino præfecto legionis, dum ruentibus obsistunt. undique arma et minæ, modo in centuriones tribunosque, modo in senatum universum, lymphatis cæco pavore animis, et quia neminem unum destinare iræ poterant, licentiam in omnes poscentibus, donec Otho contra decus imperii toro insistens precibus et lacrymis ægre cohibuit, redieruntque in castra inviti neque innocentes. Postera die velut capta Urbe clausæ domus, rarus per vias populus, mœsta plebs; dejecti in terram militum vultus, ac plus tristitiæ quam pœnitentiæ. manipulatim allocuti sunt Licinius Proculus et Plotius Firmus præfecti, ex suo quisque ingenio mitius aut horridius. finis sermonis in eo ut quina millia nummûm singulis militibus numerarentur. tum Otho ingredi castra ausus. atque illum tribuni centurionesque circumsistunt, abjectis militiæ insignibus *otium et salutem* flagitantes. sensit invidiam miles, et compositus in obsequium *auctores seditionis ad supplicium* ultro postulabat.

LXXXIII. Otho quamquam turbidis rebus et diversis militum animis, quum optimus quisque *remedium præsentis licentiæ* posceret, vulgus et plures seditionibus et ambitioso imperio læti per turbas et

mer à la guerre civile par l'espoir du trouble et du pillage, Othon comprit qu'un pouvoir acquis par le crime ne pouvait être maintenu par une modération soudaine ou par l'ancienne rigidité; et, alarmé de la situation de Rome et des dangers du sénat, il prononça ce discours : « Soldats, je ne viens ni réchauffer votre zèle pour ma personne, ni exciter votre courage, car vous avez comblé la mesure; je vous demanderai au contraire de modérer votre ardeur guerrière et l'affection que vous me portez. Le dernier tumulte n'a été causé ni par la cupidité ni par la haine, qui tant de fois déjà ont troublé les armées, ni par la crainte ou le refus d'affronter les dangers. C'est votre affection excessive, plus ardente que réfléchie, qui a fait tout le mal. Car les meilleures intentions, quand on agit sans discernement, n'ont souvent que des conséquences funestes. Nous allons à la guerre. Faudra-t-il que tous les courriers soient entendus publiquement, que tous les projets soient débattus en présence de tous? La politique, la rapidité des événements le permettront-elles? Il est des choses que le soldat doit savoir, et d'autres qu'il doit ignorer. Dans l'intérêt du commandement et de la discipline, il faut souvent que les tribuns et les centurions eux-mêmes ne fassent qu'obéir. Quand un ordre est donné, si chaque homme peut en demander les motifs, il n'y a plus de subordination, plus d'autorité. Ira-t-on aussi, quand l'ennemi sera là, courir aux armes pendant la nuit? Un ou deux misérables pris de vin (car, dans ce dernier accès de délire, je ne saurais voir plus

raptus facilius ad civile bellum impellerentur; simul reputans non posse principatum scelere quæsitum subita modestia et prisca gravitate retineri, sed discrimine Urbis et periculo senatus anxius, postremo ita disseruit : « Neque ut affectus vestros in amorem mei accenderem, commilitones, neque ut animum ad virtutem cohortarer » (utraque enim egregie supersunt), sed veni postulaturus a vobis » temperamentum vestræ fortitudinis et erga me modum caritatis. » tumultus proximi initium non cupiditate vel odio, quæ multos » exercitus in discordiam egere, ac ne detrectatione quidem aut formidine periculorum : nimia pietas vestra acrius quam considerate » excitavit. nam sæpe honestas rerum causas, ni judicium adhibeas, » perniciosi exitus consequuntur. imus ad bellum. num omnes nuntios palam audiri, omnia consilia cunctis præsentibus tractari ratio » rerum aut occasionum velocitas patitur? tam nescire quædam milites quam scire oportet. ita se ducum auctoritas, sic rigor disciplinæ habet, ut multa etiam centuriones tribunosque tantum juberi » expediat. si, ubi jubeantur, quærere singulis liceat, pereunte obsequio etiam imperium intercidit. an et illic nocte intempesta rapien-

de deux coupables) tremperont-ils leurs mains dans le sang d'un centurion et d'un tribun ? Forcerez-vous la tente de votre empereur ?

LXXXIV. » C'est pour moi que vous l'avez fait; mais dans le tumulte, dans les ténèbres, au milieu de la confusion générale, les traîtres peuvent trouver l'occasion de pénétrer jusqu'à moi. Si Vitellius et ses satellites avaient à choisir leurs imprécations contre nous, que pourraient-ils nous souhaiter de plus que la discorde et la sédition, la révolte du soldat contre le centurion, du centurion contre le tribun, afin que tous ensemble, fantassins et cavaliers, nous courions à notre perte? C'est en exécutant, soldats, et non en discutant les ordres des chefs, que les troupes accomplissent de grandes choses. L'armée la plus calme avant le danger est aussi, dans le danger même, la plus courageuse. Des armes et du courage, voilà votre lot; laissez-moi conseiller et diriger votre valeur. Les coupables sont peu nombreux; deux seulement seront punis. Que les autres oublient cette nuit honteuse ; et puissent les armées ignorer à jamais vos clameurs contre le sénat. C'est la tête de l'empire, l'honneur des provinces. Les Germains eux-mêmes, que Vitellius arme contre nous, n'oseraient point demander que le sénat fût puni; et vous, les enfants de l'Italie, vous, les vrais Romains, vous solliciteriez le massacre et la destruction de cet ordre, quand nous devons à sa gloire et à sa splendeur d'effacer la bassesse et l'obscu-

» tur arma? unus alterve perditus ac temulentus (neque enim plures » consternatione proxima insanisse crediderim) centurionis ac tribuni » sanguine manus imbuet? Imperatoris sui tentorium irrumpet?

LXXXIV. » Vos quidem istud pro me : sed in discursu ac tenebris » et rerum omnium confusione patefieri occasio etiam adversus me » potest. si Vitellio et satellitibus ejus eligendi facultas detur, quem » nobis animum, quas mentes imprecentur, quid aliud quam seditio» nem et discordiam optabunt? ne miles centurioni, ne centurio » tribuno obsequatur, hinc confusi pedites equitesque in exitium ruamus? parendo potius, commilitones, quam imperia ducum sciscitando res militares continentur. et fortissimus in ipso discrimine » exercitus est, qui ante discrimen quietissimus. vobis arma et ani» mus sit : mihi consilium et virtutis vestræ regimen relinquite. pau» corum culpa fuit, duorum pœna erit : ceteri abolete memoriam » fœdissimæ noctis. nec illas adversus senatum voces ullus unquam » exercitus audiat. caput imperii et decora omnium provinciarum ad » pœnam vocare non hercle illi, quos cum maxime Vitellius in nos » ciet, Germani audeant. ulline Italiæ alumni et Romana vere ju» ventus ad sanguinem et cædem depoposcerint ordinem, cujus splen-

rité du parti ennemi ! Vitellius a quelques provinces et une ombre d'armée ; mais le sénat est avec nous, et voilà pourquoi nous sommes, nous, la république, lui, l'ennemi de la république. Eh quoi ! pensez-vous que la majesté de cette ville consiste dans un amas de pierres et de maisons ? Ces ouvrages muets et inanimés se détruisent et se réparent indifféremment. L'éternité de Rome, la paix des nations, mon salut et le vôtre, sont garantis par le sénat qui, fondé solennellement par le père et le fondateur de Rome, s'est maintenu, depuis les rois jusqu'aux princes, toujours indestructible et immortel, et que nous devons transmettre à nos descendants tel que nous l'avons reçu de nos ancêtres. Car de vous, Romains, sortent les sénateurs, et des sénateurs les princes. »

LXXXV. Ce discours, qui calmait et réprimandait en même temps les soldats, et la sévérité tempérée d'Othon, qui ne punit que deux coupables, furent accueillis avec faveur, et apaisèrent pour l'instant des hommes contre lesquels on ne pouvait employer la contrainte. Le calme cependant n'était point rétabli dans la ville : partout le bruit des armes et l'image de la guerre. Les soldats n'étaient plus attroupés en tumulte, mais ils se déguisaient pour pénétrer isolément dans les maisons, et s'enquéraient de tous ceux que leur naissance, leur fortune ou quelques distinctions éclatantes exposaient aux soupçons. On crut même que des soldats de Vitellius étaient venus dans la ville, pour étudier les dispositions des esprits.

» dore et gloria sordes et obscuritatem Vitellianarum partium præ-
» stringimus ? nationes aliquas occupavit Vitellius, imaginem quandam
» exercitus habet : senatus nobiscum est. sic fit ut hinc respublica,
» inde hostes reipublicæ constiterint. quid ? vos pulcherrimam hanc
» Urbem domibus et tectis et congestu lapidum stare creditis ? muta
» ista et inanima intercidere ac reparari promiscua sunt : æternitas
» rerum et pax gentium, et mea cum vestra salus, incolumitate se-
» natus firmatur. hunc auspicato a parente et conditore Urbis no-
» stræ institutum et a regibus usque ad Principes continuum et im-
» mortalem sicut a majoribus accepimus, sic posteris tradamus. nam
» ut ex vobis senatores, ita ex senatoribus Principes nascuntur. »

LXXXV. Ea oratio ad perstringendos mulcendosque militum animos et severitatis modus (neque enim in plures quam in duos animadverti jusserat) grate accepta, compositique ad præsens qui coerceri non poterant. non tamen quies Urbi redierat : strepitus telorum et facies belli, et militibus, ut nihil in commune turbantibus, ita sparsis per domos occulto habitu, et maligna cura in omnes quos nobilitas aut opes aut aliqua insignis claritudo rumoribus objecerat. Vitellianos quoque milites venisse in Urbem ad studia partium noscenda

La défiance était partout. On tremblait dans le secret de la vie privée; on tremblait plus vivement encore en public. A chaque bruit qui se répandait, chacun changeait d'opinion et de contenance, pour ne point paraître effrayé par les mauvaises nouvelles, ou indifférent aux nouvelles favorables. Dans les assemblées du sénat, on ne savait comment garder la juste mesure, pour éviter que le silence ne parût hostile et la franchise séditieuse. Othon, d'ailleurs, naguère encore simple citoyen, se connaissait en adulation, parce qu'il avait flatté lui-même. C'est pourquoi les sénateurs embrouillaient, tourmentaient leurs pensées, en traitant Vitellius de parricide et d'ennemi de l'État. Les plus prudents s'en tenaient à des injures banales; quelques-uns lançaient des vérités outrageantes, mais en profitant du tumulte, de la confusion des voix, et en augmentant le bruit de manière à ne point s'entendre eux-mêmes.

LXXXVI. Le récit de divers prodiges ajoutait à l'épouvante. Dans le vestibule du Capitole, une Victoire, disait-on, avait laissé échapper les rênes de son char. Un spectre d'une taille surhumaine s'était élancé d'une chapelle de Junon; une statue de Jules César, dans une île du Tibre, au milieu d'un jour calme et serein, s'était tournée d'Occident en Orient; un bœuf avait parlé dans l'Étrurie; il était né des animaux monstrueux. On racontait encore d'autres faits du même genre, de ces faits qui, remarqués dans les siècles d'ignorance, lors même que tout était tranquille, n'occupent aujourd'hui l'at-

plerique credebant. unde plena omnia suspicionum, et vix secreta domuum sine formidine. sed plurimum trepidationis in publico. ut quemque nuntium fama attulisset, animum vultumque conversi, ne diffidere dubiis ac parum gaudere prosperis viderentur. coacto vero in curiam senatu arduus rerum omnium modus, ne contumax silentium, ne suspecta libertas. et privato Othoni nuper atque eadem dicenti nota adulatio. igitur versare sententias et huc atque illuc torquere, *hostem et parricidam* Vitellium vocantes; providentissimus quisque vulgaribus conviciis; quidam vera probra jacere, in clamore tamen, et ubi plurimæ voces, aut tumultu verborum sibi ipsi obstrepentes.

LXXXVI. Prodigia insuper terrebant diversis auctoribus vulgata : *in vestibulo Capitolii omissas habenas bigæ cui Victoria institerat; erupisse cella Junonis majorem humana speciem; statuam divi Julii in insula Tiberini amnis sereno et immoto die ab Occidente in Orientem conversam; prolocutum in Etruria bovem; insolitos animalium partus*, et plura alia, rudibus sæculis etiam in pace observata, quæ nunc tantum in metu audiuntur. sed præcipuus et cum præsenti exitio etiam futuri pavor

tention que dans les temps d'alarmes. Mais on s'effraya surtout, car c'était tout à la fois une calamité présente et un présage inquiétant pour l'avenir, d'un débordement subit du Tibre. Le fleuve, prodigieusement grossi, avait rompu le pont Sublicius; barré par la masse des débris, il submergea non-seulement la partie basse de la ville, mais les quartiers qui semblaient à l'abri d'un pareil danger. Un grand nombre d'habitants furent surpris dans les rues; un plus grand nombre encore noyés dans les boutiques et dans les lits. Le peuple était affamé; il ne gagnait rien, et les vivres manquaient. Des groupes de maisons dont les fondements avaient été minés par l'inondation s'écroulèrent quand le fleuve se retira. Dès que ce danger fut oublié, et au moment où Othon se préparait à la guerre, on remarqua que le Champ de Mars et la voie Flaminienne, qui était sa route pour entrer en campagne, avaient été fermés; et dans cette circonstance extraordinaire ou naturelle, on vit un prodige et un présage des malheurs qui le menaçaient.

LXXXVII. Après avoir purifié la ville et médité le plan de la guerre, Othon, voyant que les Alpes Pennines, les Cottiennes et les autres passages des Gaules étaient fermés par les troupes de Vitellius, résolut d'attaquer la Gaule narbonnaise. Sa flotte était redoutable et dévouée, car il y avait placé, après en avoir formé une légion, les hommes échappés au massacre du pont Milvius et emprisonnés par Galba, en promettant aux autres, par la suite, un service plus honorable. Il ajouta aux soldats de marine les cohortes de la ville, et un corps nom-

subita inundatione Tiberis, qui immenso auctu, proruto ponte Sublicio, ac strage obstantis molis refusus, non modo jacentia et plana Urbis loca, sed secura ejusmodi casuum implevit. rapti e publico plerique, plures in tabernis et cubilibus intercepti. fames in vulgus, inopia questus et penuria alimentorum. corrupta stagnantibus aquis insularum fundamenta, dein remeante flumine dilapsa. utque primum vacuus a periculo animus fuit, id ipsum quod paranti expeditionem Othoni campus Martius et via Flaminia, iter belli, esset obstructum a fortuitis vel naturalibus causis, in prodigium et omen imminentium cladium vertebatur.

LXXXVII. Otho lustrata Urbe et expensis belli consiliis, quando Penninæ Cottiæque Alpes et ceteri Galliarum aditus Vitellianis exercitibus claudebantur, Narbonensem Galliam aggredi statuit; classe valida et partibus fida, quod reliquos cæsorum ad pontem Milvium et sævitia Galbæ in custodiam habitos in numeros legionis composuerat, facta et ceteris spe honoratioris in posterum militiæ. addidit

breux de prétoriens, la fleur et la force de cette armée, qui servaient aux généraux eux-mêmes de conseillers et de gardes. L'expédition fut confiée à Novellus et à Suédius Clémens, primipilaires, et à Pacensis, tribun destitué par Galba et réintégré par Othon. L'affranchi Oscus garda l'intendance de la flotte, avec mission de suivre et de surveiller ceux qui valaient mieux que lui. L'armée de terre était commandée par S. Paullinus, Marius Celsus et Annius Gallus. Mais Othon mettait toute sa confiance dans Licinius, préfet du prétoire. Excellent officier de la milice urbaine, mais sans habitude de la guerre, Licinius dépréciait l'autorité de Paullinus, l'énergie de Celsus, l'expérience de Gallus, leur faisant un crime de leurs qualités mêmes; et, méchant et rusé, il l'emportait, ce qui est facile, sur des gens vertueux et modestes.

LXXXVIII. Vers ce même temps, Cornélius Dolabella fut relégué dans la colonie d'Aquinum, et là, gardé comme un prisonnier, quoique sans trop de rigueur. On n'avait rien à lui reprocher, mais l'ancienneté de son nom et sa parenté avec Galba lui donnaient trop de relief. Othon ordonna à plusieurs magistrats et à une grande partie des consulaires de le suivre, non pour partager les dangers ou la direction de la guerre, mais seulement pour lui servir de cortége. Dans le nombre se trouvait L. Vitellius, qu'il traitait sur le même pied que les autres, et nullement comme le frère d'un empereur ou d'un ennemi. L'inquiétude cependant se répandit

classi urbanas cohortes et plerosque e prætorianis, vires et robur exercitus atque ipsis ducibus consilium et custodes. summa expeditionis Antonio Novello, Suedio Clementi primipilaribus, Æmilio Pacensi, cui ademptum a Galba tribunatum reddiderat, permissa. curam navium Oscus libertus retinebat, ad observandam honestiorum fidem comitatus. peditum equitumque copiis Suetonius Paullinus, Marius Celsus, Annius Gallus rectores destinati. sed plurima fides Licinio Proculo prætorii præfecto. is urbanæ militiæ impiger, bellorum insolens, auctoritatem Paullini, vigorem Celsi, maturitatem Galli, ut cuique erat, criminando, quod facillimum factu est, pravus et callidus bonos et modestos anteibat.

LXXXVIII. Sepositus per eos dies Cornelius Dolabella in coloniam Aquinatem, neque arcta custodia neque obscura, nullum ob crimen, sed vetusto nomine et propinquitate Galbæ monstratus. multos e magistratibus, magnam consularium partem, Otho non participes aut ministros bello, sed comitum specie, secum expedire jubet; in quis et L. Vitellium eodem quo ceteros cultu, nec ut Imperatoris fratrem nec ut hostis. igitur mota Urbis cura; nullus ordo metu aut periculo vacuus. primores senatus ætate invalidi et longa pace desides, segnis

dans Rome. Aucune classe de citoyens ne fut exempte de crainte ou de danger. Les principaux sénateurs affaiblis par l'âge et amollis par une longue paix, une noblesse énervée et qui avait oublié la guerre, des chevaliers qui ne l'avaient jamais faite, tous enfin, en s'efforçant de cacher ou de renfermer leur frayeur en eux-mêmes, n'en montraient que mieux leur effroi. D'autres, au contraire, par une folle vanité, achetaient de belles armes, de beaux chevaux; quelques-uns même, de somptueux services de table et, comme attirail de guerre, tout ce qui sert à irriter la mollesse. Les plus sages s'inquiétaient de leur repos et de l'État. Les plus imprévoyants, sans songer à l'avenir, se laissaient aller à de vaines espérances. Un grand nombre, qui avaient perdu tout crédit dans la paix, se réjouissaient du trouble et trouvaient leur plus grande sécurité dans les dangers.

LXXXIX. Cependant le peuple, étranger à ces grandes inquiétudes que donnent les affaires publiques, commençait à se ressentir des maux de la guerre; car tout l'argent était consacré à l'entretien des troupes, et les vivres enchérissaient. La révolte de Vindex n'avait point occasionné de maux pareils. Rome alors resta paisible, et la guerre, engagée dans les provinces entre les légions et les Gaulois, était pour ainsi dire étrangère; car depuis le moment où le divin Auguste avait assuré l'empire aux Césars, le peuple romain avait toujours porté ses armes au loin, et les craintes ainsi que la gloire étaient pour un seul. Sous Tibère et sous Caïus on n'eut à redouter que les malheurs de la paix. L'entreprise de Scribonianus contre Claude fut aussitôt réprimée que connue.

et oblita bellorum nobilitas, ignarus militiæ Eques, quanto magis occultare et abdere pavorem nitebantur, manifestius pavidi. nec deerant e contrario qui ambitione stolida conspicua arma, insignes equos, quidam luxuriosos apparatus conviviorum et irritamenta libidinum ut instrumenta belli mercarentur. sapientibus quietis et reipublicæ cura; levissimus quisque et futuri improvidus spe vana tumens; multi afflicta fide in pace ac turbatis rebus alacres et per incerta tutissimi.

LXXXIX. Sed vulgus et magnitudine nimia communium curarum expers populus sentire paullatim belli mala, conversa in militum usum omni pecunia, intentis alimentorum pretiis; quæ motu Vinnicis haud perinde plebem attriverant, secura tum Urbe et provinciali bello, quod inter legiones Galliasque velut externum fuit. nam ex quo divus Augustus res Cæsarum composuit, procul et in unius sollicitudinem aut decus populus Romanus bellaverat. sub Tiberio et Caio tantum pacis adversa reipublicæ pertimuere. Scriboniani contra

Néron avait été expulsé par des messages et la clameur publique plutôt que par les armes. Mais ici les légions, les flottes, et ce qui était plus rare encore, les prétoriens et la milice de Rome, entraient en campagne. Puis venaient en seconde ligne l'Orient et l'Occident, avec toutes leurs forces, aliments d'une longue guerre, si l'on eût combattu sous d'autres chefs. Il y eut des gens qui invoquèrent contre le départ d'Othon des scrupules religieux, et qui voulaient retarder l'entrée en campagne, sous prétexte que les boucliers sacrés n'étaient point encore renfermés dans le temple. Othon méprisa les délais, car, suivant lui, c'était par là que Néron s'était perdu ; et Cécina, qui avait déjà passé les Alpes, l'excitait à marcher.

XC. La veille des ides de mars, après avoir recommandé la république au sénat, il abandonna aux proscrits, rappelés de l'exil, la part des biens confisqués par Néron qui n'était point encore entrée dans l'épargne : présent des plus justes et magnifique en apparence, mais en réalité sans valeur, par la promptitude qu'on avait mise à tout vendre. Ensuite, dans une harangue publique, il exalta la majesté de Rome, l'adhésion du sénat et du peuple à sa cause, et parla avec réserve du parti contraire, accusant les légions d'égarement plutôt que de témérité, sans mentionner Vitellius, soit ménagement de sa part, soit que l'auteur de la harangue se fût abstenu de toute invective par crainte pour lui-même. On assure en effet qu'Othon, qui consultait S. Paullinus et M. Celsus sur les affaires de la guerre, employait pour les affaires civiles le

Claudium incepta simul audita et coercita; Nero nuntiis magis et rumoribus quam armis depulsus. tum legiones classesque et, quod raro alias, prætorianus urbanusque miles in aciem deducti; Oriens Occidensque et quicquid utrimque virium est, a tergo; si ducibus aliis bellatum foret, longo bello materia. Fuere qui proficiscenti Othoni moras *religionemque nondum conditorum ancilium* afferrent. aspernatus est omnem cunctationem ut Neroni quoque exitiosam; et Cæcina jam Alpes transgressus exstimulabat.

XC. Pridie Idus Martias commendata Patribus republica reliquias Neronianarum sectionum nondum in fiscum conversas revocatis ab exsilio concessit, justissimum donum et in speciem magnificum, sed festinata jam pridem exactione usu sterile. mox vocata concione, *majestatem Urbis et consensum populi ac senatus pro se* attollens, adversum Vitellianas partes modeste disseruit, *inscitiam potius legionum quam audaciam* increpans, nulla Vitellii mentione, sive ipsius ea moderatio seu scriptor orationis, sibi metuens, contumeliis in Vitellium abstinuit : quando, ut in consiliis militiæ Suetonio Paullino et Mario

talent de Galérius Trachalus. Il y en eut même qui prétendirent reconnaître la forme de ses discours, célèbres par une longue pratique du Forum, et, pour remplir les oreilles du peuple, abondants et sonores. Le peuple, suivant ses habitudes de flatterie, applaudit et cria avec exagération et sans aucune sincérité. Il se fût agi du dictateur César ou de l'empereur Auguste, qu'il n'eût pas plus ardemment rivalisé d'enthousiasme et de vœux : non par crainte, non par amour, mais par entraînement pour la servitude, comme dans les bandes d'esclaves, chacun étant stimulé par son propre intérêt, et l'honneur public ne comptant plus. Othon, à son départ, confia le repos de la ville et le soin de l'empire à Titianus, son frère.

Celso, ita in rebus urbanis Galerii Trachali ingenio Othonem uti credebatur. et erant qui genus ipsum orandi noscerent, crebro Fori usu celebre et ad implendas populi aures latum et sonans. clamor vocesque vulgi ex more adulandi nimiæ et falsæ. quasi dictatorem Cæsarem aut imperatorem Augustum prosequerentur, ita studiis votisque certabant; nec metu aut amore, sed ex libidine servitii, ut in familiis, privata cuique stimulatio et vile jam decus publicum. profectus Otho quietem Urbis curasque imperii Salvio Titiano fratri permisit.

NOTES DU PREMIER LIVRE.

[1] Galba, Othon, Vitellius, Domitien.

[2] Herculanum et Pompeï détruites, en 832, par l'éruption du Vésuve.

[3] Orelli a écrit *pro re publica*, et il interprète ainsi ce passage : « quæ populi Romani principem valde decent. »

[4] Suivant Sainte-Croix, il s'agit ici du défilé de Derband dont il est parlé au liv. VI, ch. XXXIII des *Annales*. Suivant M. Walknaër, qui nous paraît avoir complétement raison, il s'agit des Pyles Caspiennes et des autres défilés du Caucase, et notamment du défilé de la Colchide, voisin du mont Caspius. — Voir, sur ce passage, le travail de M. Walknaër, *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, année 1824, t. VII, p. 210 et suiv.

[5] 391,380,000 fr.

[6] C'est-à-dire, de la facilité qu'il aurait de prendre les femmes des autres, et de répudier ses épouses.

[7] C'est-à-dire, le voyage d'Espagne en Italie.

[8] On donnait le nom de *spéculateurs* à des soldats détachés en éclaireurs pour reconnaître le pays ou pour surprendre les secrets de l'ennemi dans son camp ou dans les villes. Tite-Live les assimile à ceux que les Grecs nommaient *hémérodromes*. On les associa, dans les derniers temps, aux appariteurs et à l'escorte des généraux. Toutes les troupes de l'armée romaine, légions, cohortes prétoriennes ou cohortes urbaines, avaient des spéculateurs. Ces soldats, dans les guerres civiles, jouèrent souvent l'office d'espions. (Voir Naudet, *De la police chez les Romains*, *Mém. de l'Institut*, *Acad. des sciences morales et politiques*, t. VI, p. 769 et suiv.)

[9] C'était celui qui recevait de l'empereur ou du tribun les ordres écrits, et qui les portait aux soldats.

[10] C'est-à-dire, une autre troupe que la garde pretorienne.

[11] Ce temple était situé sur le mont Aventin. Ce fut là qu'Asinius Pollion établit la première bibliothèque publique de Rome.

[12] Mot à mot : on les embrassait avec des armes, c'est-à-dire on les serrait entre des bras qui portaient l'un le bouclier, l'autre l'épée ou le javelot.

[13] Il s'agit des prétoriens qui, lorsqu'ils étaient de garde au palais, s'habillaient de la toge, laissaient dans leur camp leurs casques et leurs boucliers, et faisaient leur service seulement avec la lance et l'épée.

[14] Ce temple, bâti par Auguste, était situé au milieu du Forum.

[15] Auguste, Tibère, Caïus, Claude, Néron.

[16] Peuples de la Franche-Comté, de la Bourgogne, et d'une partie de l'Alsace. Ils avaient pour capitale Besançon. Les Éduens, qui leur étaient contigus, et faisaient partie de la Gaule Lyonnaise, avaient pour capitale Autun.

[17] Les Lingons habitaient le pays où est située la ville de Langres.

[18] Mont Viso, mont Genèvre, mont Cenis.

[19] Le grand Saint-Bernard.

[20] Aujourd'hui Metz.

[21] Situé entre la Marne et la Moselle, avait Toul pour capitale.

[22] La guerre de Vindex.

[23] Dauphiné et partie de la Provence ; capitale *Vasio*, aujourd'hui Vaison.

[24] Aujourd'hui *Boesberg*.

[25] Aujourd'hui Avenches, près Fribourg.

LIVRE DEUXIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE DEUXIÈME.

I. Titus, envoyé à Rome par son père Vespasien, apprend à Corinthe la mort de Galba. — II, III. Il retourne en Syrie et visite en passant le temple de Paphos. Détails sur ce temple. — IV. L'oracle lui révèle l'avenir, et il retourne vers son père Vespasien. — V. Portraits de Vespasien et de Mucien. — VI, VII. Ces deux généraux songent un instant à disputer entre eux l'empire. Ils ajournent cependant la guerre civile. — VIII, IX. Apparition d'un faux Néron. Il est surpris et tué par Asprénas. — X. État de Rome. Crispus fait condamner Faustus, délateur de son frère. — XI. Heureux débuts d'Othon. — XII. Désordres de ses soldats dans la province des Alpes maritimes. — XIII. Sac d'Intémélium. Beau courage d'une femme de cette ville. — XIV. La flotte d'Othon menace la Gaule narbonnaise. Défaite des Vitelliens. — XV. Ils reviennent à la charge, et sont battus de nouveau. — XVI. Le procurateur Pacarius essaie de soulever la Corse. Il est tué par les habitants. — XVII. Succès des Vitelliens en Italie. — XVIII, XIX. Spurinna défend contre eux la ville de Plaisance. — XX, XXI. Détails sur le siége, qui était conduit par Cécina. — XXII. Cécina bat en retraite sur Crémone. — XXIII. Combats heureux des Othoniens. Les chefs arrêtent l'élan des soldats. — XXIV-XXVI. Engagements divers entre les deux partis. — XXVII. Arrivée de Valens en Italie. — XXVIII, XXIX. Les Bataves qui servaient dans l'armée de Valens se révoltent. Alphénus Varus les apaise. — XXX. Rivalité de Cécina et de Valens, qui ne s'accordent que pour invectiver Othon. — XXXI. Portraits d'Othon et de Vitellius. Othon délibère sur la conduite de la guerre. — XXXII. Suétonius Paullinus lui conseille de temporiser. — XXXIII. L'avis contraire de Titianus et de Proculus l'emporte. On se décide à combattre, et Othon prend position à Brixellum. — XXXIV-XXXVI. Les Vitelliens simulent le passage du Pô, et jettent un pont. Combat sur une île du fleuve. Les Othoniens sont battus. — XXXVII. Réflexions sur le récit de quelques auteurs qui disent que les deux armées songèrent à faire la paix, et à repousser également Othon et Vitellius pour choisir un autre empereur. Appréciation de la vérité de ce récit. — XXXVIII. Digression sur les premières guerres civiles des Romains. — XXXIX-XLV. Bataille de Bédriac. Déroute des Othoniens. Les vainqueurs et les vaincus confondent leurs larmes, et s'emportent en imprécations contre les guerres civiles. — XLVI-L. Othon, à la nouvelle de sa défaite, prend la résolution de mourir. Il repousse les consolations de ses soldats et de ses amis. Son discours. Sa mort. Son âge. Sa vie. — LI. Regrets et douleur des soldats. Ils se révoltent. — LII-LIV. Inquiétudes des sénateurs. — LV. Rome célèbre les fêtes de Cérès. Le peuple, à la nouvelle de la mort d'Othon, prodigue les applaudissements à Vitellius. Actions de grâces aux armées de Germanie. — LVI. Désordres des Vitelliens en Italie. — LVII. Vitellius est informé de la victoire de Bédriac. — LVIII. Il apprend la soumission des deux Mauritanies. — LIX. Il s'embarque sur la Saône et arrive à Lyon. — LX. Il fait mettre à mort l'élite des centurions othoniens, et pardonne aux chefs. — LXI. Révolte et mort du Boïen Mariccus. — LXII. Gourmandise de Vitellius. Ses prodigalités. Il refuse le titre de César, et diffère à prendre celui d'Auguste. Expulsion des astrologues. Défense est faite aux chevaliers romains de combattre dans l'arène. —

LXIII. Dolabella est mis à mort. — LXIV. Ce meurtre excite le mécontentement dans Rome. Détails sur Triaria, Galérie et Sextilia, belle-sœur, femme et mère de Vitellius. — LXV. Cluvius Rufus est accusé et se justifie. — LXVI. Langage insolent des légions vaincues. Querelle de la quatorzième et des Bataves. Ces troupes mettent le feu dans Turin. — LXVII. Les prétoriens sont licenciés; on envoie les légions en divers pays. — LXVIII. Deux cohortes gauloises sont massacrées à Ticinum par les légionnaires. Les soldats demandent la mort de Virginius; et Vitellius a grand'peine à le sauver. — LXIX. Les cohortes bataves sont envoyées en Germanie. On affaiblit les légions et les corps auxiliaires. Corruption des soldats. — LXX. Vitellius visite le champ de bataille de Bédriac. — LXXI. Il se rend à Rome et distribue des consulats. — LXXII. Supplice d'un faux Scribonianus. — LXXIII. Vitellius, fier d'être reconnu par l'Orient, s'abandonne à tous les excès. — LXXIV. Vespasien se prépare à la guerre. — LXXV-LXXVIII. Chances diverses que présentait cette guerre. Conseils et discours de Mucien. Présages. Oracle du dieu Carmel. — LXXIX. Vespasien est proclamé empereur par les légions d'Égypte. — LXXX. Il reçoit le même titre de son armée. — LXXXI. Il est reconnu par Sohème, Antiochus, Agrippa, et la reine Bérénice. — LXXXII. On tient un conseil de guerre. Titus est chargé de la guerre de Judée. Vespasien se charge de l'Égypte. — LXXXIII, LXXXIV. Mucien marche contre Vitellius. Exactions de ce général. — LXXXV, LXXXVI. Les légions de Mésie embrassent le parti de Vespasien. Les troupes de Pannonie et de Dalmatie se déclarent pour la même cause. — LXXXVII. Vitellius marche sur Rome. — LXXXVIII. Carnage à sept milles de cette ville. Alerte causée par l'arrivée des soldats de Germanie. — LXXXIX. Entrée de Vitellius dans Rome. — XC. Il prononce une harangue. Acclamations de la populace. — XCI. Présages sinistres. Vitellius s'efforce de gagner la popularité. — XCII. Cécina et Valens administrent l'État. Nullité de Vitellius. — XCIII. Désœuvrement des troupes. Désordres et maladies contagieuses. — XCIV. Indiscipline des soldats. Indigence et prodigalité de Vitellius. — XCV. Cécina et Valens célèbrent l'anniversaire de la naissance de Vitellius. Triste état de Rome. — XCVI. Défection des troupes, qui commence par celle de la troisième légion. — XCVII. Vitellius demande des renforts aux provinces. — XCVIII. Les plans de Vitellius sont connus de Vespasien, tandis que les plans de Vespasien sont ignorés de Vitellius. — XCIX. Cécina part de Rome à la tête de l'armée. — C, CI. Il se concerte avec Lucilius Bassus, commandant de la flotte de Ravenne, et embrasse le parti de Vespasien.

Ce livre contient quelques mois de l'année de Rome 822, de J.-C. 69.

I. Déjà la fortune préparait, dans une autre partie du monde, l'avénement d'une puissance nouvelle, qui, dans ses vicissitudes diverses, fut tour à tour favorable ou funeste à la république, heureuse ou fatale pour les princes eux-mêmes. Titus Vespasianus, envoyé de la Judée par son père, lorsque Galba vivait encore, donnait pour motif à son départ, qu'il

I. Struebat jam fortuna in diversa parte terrarum initia causasque imperio, quod varia sorte lætum reipublicæ aut atrox, ipsis Principibus prosperum, aut exitio fuit. Titus Vespasianus e Judæa incolumi adhuc Galba missus a patre causam profectionis *officium erga Princi-*

voulait rendre ses devoirs à l'empereur, et que sa jeunesse était mûre pour solliciter les dignités. Mais la foule, avide de conjectures, répandait le bruit qu'il était appelé pour l'adoption. Le prince était vieux, sans enfants : c'était là ce qui donnait cours à ces rumeurs; et le public, qui parle sans savoir, nomme plusieurs candidats jusqu'au moment où le choix est fixé. Le caractère de Titus, capable des plus hauts emplois, un heureux accord de grâce et de majesté, les succès de Vespasien, des oracles, des événements indifférents que la crédulité publique, lorsqu'elle est favorablement prévenue, accueille comme des présages, tout concourait à fortifier ces bruits. Titus était à Corinthe, ville de l'Achaïe, lorsque des nouvelles sûres l'instruisirent de la mort de Galba; et, en même temps, on l'informait que Vitellius avait pris les armes et commencé la guerre. Ne sachant à quel parti s'arrêter, il rassemble quelques amis et discute avec eux toutes les chances. « S'il va à Rome, on ne lui saura aucun gré d'un voyage entrepris pour rendre honneur à un autre, et il ne sera luimême qu'un otage pour Vitellius ou pour Othon; s'il retourne sur ses pas, il blessera infailliblement le vainqueur; mais la victoire est encore indécise, et le père, en se déclarant pour un parti, excusera le fils. Si Vespasien s'empare de l'empire, qu'importe d'offenser, quand on songe à combattre ? »

II. Il balança longtemps entre la crainte et l'espérance : l'espérance l'emporta. On a dit qu'il était revenu en Orient par la passion qu'il avait de revoir Bérénice. Bérénice, en effet,

pem et maturam petendis honoribus juventam ferebat. sed vulgus fingendi avidum disperserat *accitum in adoptionem*. materia sermonibus senium et orbitas Principis et intemperantia civitatis, donec unus eligatur, multos destinandi. augebat famam ipsius Titi ingenium, quantæcunque fortunæ capax, decor oris cum quadam majestate, prosperæ Vespasiani res, præsagia, responsa, et inclinatis ad credendum animis loco ominum etiam fortuita. Ubi Corinthi Achaiæ urbe certos nuntios accepit de interitu Galbæ, et aderant qui arma Vitellii bellumque affirmarent, anxius animo, paucis amicorum adhibitis, cuncta utrimque perlustrat : « Si pergeret in Urbem, nullam » officii gratiam in alterius honorem suscepti; ac se Vitellio sive » Othoni obsidem fore. sin rediret, offensam haud dubiam victoris, » sed incerta adhuc victoria et concedente in partes patre filium ex» cusatum. sin Vespasianus rempublicam susciperet, obliviscendum » offensarum de bello agitantibus. »

II. His ac talibus inter spem metumque jactatum spes vicit. fuere qui *accensum desiderio Berenices reginæ vertisse iter* crederent. neque abhorrebat a Berenice juvenilis animus : sed gerendis rebus nullum

l'avait charmé. Mais cet amour n'était point un obstacle aux affaires sérieuses. Il passa joyeusement sa jeunesse dans le plaisir, et se montra plus réservé pendant son règne que sous celui de son père. Après avoir suivi les côtes de la Grèce et de l'Asie, il laissa sur la gauche la mer qui les baigne, et par des routes plus hardies, il gagna les îles de Rhodes, de Chypre, et ensuite la Syrie. Dans ce trajet, il eut le désir de s'arrêter pour voir le temple de la Vénus de Paphos, temple célèbre parmi les indigènes et les étrangers. Je vais donner en peu de mots quelques détails sur l'origine de ce culte, l'établissement du temple, la forme de la déesse, qui n'est nulle part représentée de cette manière.

III. Une ancienne tradition attribue la fondation du temple au roi Aérias, et ce nom, s'il fallait en croire certains récits, serait le nom de la déesse elle-même. D'après une opinion plus moderne, le temple aurait été consacré par Cinyre, dans le lieu même où Vénus aborda en sortant de la mer qui l'avait conçue. Quant à la science et aux pratiques des aruspices, elles auraient été introduites par le Cilicien Tamiras, à condition que les descendants des deux familles présideraient au culte. Mais bientôt, pour laisser à la race des rois toute prééminence sur une race étrangère, les nouveaux venus renoncèrent à la science qu'ils avaient apportée, et le prêtre est toujours un descendant de Cinyre. On accepte toute espèce de victimes; mais on choisit les mâles. On a surtout confiance dans les entrailles des chevreaux. Il est défendu d'ensanglanter les autels; on n'y offre que des prières et un feu pur,

ex eo impedimentum. lætam voluptatibus adolescentiam egit, suo quam patris imperio modestior. igitur oram Achaiæ et Asiæ ac læva maris prævectus, Rhodum et Cyprum insulas, inde Syriam audentioribus spatiis petebat. atque illum cupido incessit adeundi visendique templum Paphiæ Veneris, inclitum per indigenas advenasque. haud fuerit longum initia religionis, templi ritum, formam deæ (neque enim alibi sic habetur) paucis disserere.

III. *Conditorem templi regem Aerian* vetus memoria, quidam *ipsius deæ nomen id* perhibent. fama recentior tradit *a Cinyra sacratum templum, deamque ipsam conceptam mari huc appulsam. sed scientiam artemque haruspicum accitam, et Cilicem Tamirem intulisse; atque ita pactum ut familiæ utriusque posteri cærimoniis præsiderent.* mox, ne honore nullo regium genus peregrinam stirpem antecelleret, ipsa quam intulerant scientia hospites cessere : tantum Cinyrades sacerdos consulitur. hostiæ, ut quisque vovit, sed mares deliguntur : certissima fides hædorum fibris. sanguinem aræ offundere vetitum : precibus

et, quoique situés en plein air, ils ne sont jamais mouillés par la pluie. La déesse n'est point représentée sous une forme humaine. C'est un bloc arrondi, plus large à la base, et se rétrécissant au sommet comme une pyramide. Pourquoi en est-il ainsi? on l'ignore.

IV. Après avoir contemplé les trésors et les offrandes des rois, et les autres merveilles que les Grecs, épris des vieux souvenirs, font remonter aux temps les plus reculés et les plus obscurs, Titus consulta d'abord l'oracle sur son voyage. Lorsqu'il eut appris que la route lui était ouverte et la mer favorable, il fit sur lui-même, après l'immolation d'un grand nombre de victimes, des questions détournées. Sostrate, c'était le nom du prêtre, voyant que les présages étaient heureux et s'accordaient tous, et que la déesse se montrait propice aux grands desseins pour lesquels on la consultait, répondit d'abord brièvement, et dans les termes ordinaires, en présence des spectateurs; puis il appela Titus en particulier et lui dévoila l'avenir. Titus, enhardi dans ses espérances, rejoignit son père, et au milieu de l'hésitation des provinces et des armées, il arriva puissant par sa confiance dans le succès. Vespasien avait terminé la guerre de Judée; mais il lui restait le siége de Jérusalem; et la situation de la ville sur une montagne, le fanatisme opiniâtre des habitants, rendaient cette entreprise difficile et périlleuse, plutôt que les ressources des assiégés, qui étaient réduites à peu de chose. Vespasien, comme je l'ai dit plus haut, avait trois légions

et igne puro altaria adolentur, nec ullis imbribus quamquam in aperto madescunt. simulacrum deæ non effigie humana, continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum metæ modo exsurgens; et ratio in obscuro.

IV. Titus spectata opulentia donisque regum, quæque alia lætum antiquitatibus Græcorum genus incertæ vetustati affingit, *de navigatione* primum consuluit. postquam *pandi viam et mare prosperum* accepit, de se per ambages interrogat cæsis compluribus hostiis. Sostratus (sacerdotis id nomen erat) ubi læta et congruentia exta magnisque consultis annuere deam videt, pauca in præsens et solita respondens, petito secreto futura aperit. Titus aucto animo ad patrem pervectus suspensis provinciarum et exercituum mentibus ingens rerum fiducia accessit.

Profligaverat bellum Judaicum Vespasianus, oppugnatione Hierosolymarum reliqua, duro magis et arduo opere ob ingenium montis et pervicaciam superstitionis, quam quo satis virium obsessis ad tolerandas necessitates superesset. tres, ut supra memoravimus, ipsi Vespasiano legiones erant, exercitæ bello : quattuor Mucianus obtinebat

aguerries. Mucien en commandait quatre qui n'avaient point fait campagne; mais la jalousie des succès et la gloire de l'armée voisine en avaient écarté la mollesse. Autant les unes s'étaient endurcies par les épreuves et les dangers, autant les autres avaient acquis de vigueur dans un salutaire repos et les exercices de la paix. Les deux généraux avaient en outre de l'infanterie et de la cavalerie auxiliaires, des flottes, des rois pour alliés, et un nom célèbre, mais à des titres divers.

V. Vespasien, soldat actif, marchait en tête des troupes, choisissait les campements, luttant jour et nuit contre l'ennemi par ses plans, et au besoin par son bras, vivant de ce qu'il trouvait, et se distinguant à peine par ses vêtements et sa tenue du simple légionnaire. C'était, à l'avarice près, un homme comparable aux anciens généraux. Mucien, au contraire, par sa magnificence, ses richesses, toutes ses habitudes, s'élevait au-dessus de la condition privée. Il parlait mieux, et s'entendait à merveille à diriger les affaires civiles. Enfin, on eût fait de ces deux hommes un prince accompli, en laissant de côté leurs vices et en unissant leurs qualités. L'un commandait en Syrie, l'autre en Judée; et le voisinage de ces provinces en fit des ennemis jaloux, jusqu'au moment de la mort de Néron. Ils se rapprochèrent alors, et se concertèrent, d'abord par l'entremise de leurs amis, puis par celle de Titus, qui était la principale sauvegarde de leur réconciliation, et qui triompha, dans l'intérêt général, de ces déplorables inimitiés; car Titus devait à la nature et à l'art une habileté de séduction qui s'étendait sur Mucien lui-même.

in pace; sed æmulatio et proximi exercitus gloria repulerat segnitiam; quantumque illis roboris discrimina et labor, tantum his vigoris addiderat integra quies et inexpertus belli labor. auxilia utrique cohortium alarumque, et classes regesque, ac nomen dispari fama celebre.

V. Vespasianus acer militiæ, anteire agmen, locum castris capere, noctu diuque consilio ac, si res posceret, manu hostibus obniti, cibo fortuito, veste habituque vix a gregario milite discrepans; prorsus, si avaritia abesset, antiquis ducibus par. Mucianum e contrario magnificentia et opes et cuncta privatum modum supergressa extollebant; aptior sermone, dispositu provisuque civilium rerum peritus : egregium principatus temperamentum, si demptis utriusque vitiis solæ virtutes miscerentur. ceterum hic Syriæ, ille Judææ præpositus, vicinis provinciarum administrationibus, invidia discordes, exitu demum Neronis positis odiis in medium consuluere, primum per amicos : dein præcipua concordiæ fides Titus prava certamina communi

Les tribuns, les centurions et les simples soldats, charmés chacun selon son caractère, par son activité, la facilité de ses mœurs, ses vertus, son amour des plaisirs, lui étaient tous dévoués.

VI. Avant le retour de Titus, les deux armées avaient prêté serment à Othon. Les messages, dans de pareilles occurrences, arrivent rapidement; mais une guerre civile est lente à éclater, et c'était la première que préparait l'Orient après un long repos; car jusqu'alors les plus redoutables de ces guerres avaient commencé dans la Gaule et dans l'Italie, avec les forces de l'Occident. Pompée, Cassius, Brutus, Antoine, que la guerre civile avait suivis au delà des mers, trouvèrent tous une fin malheureuse. En Syrie et en Judée, on avait entendu parler des Césars plus souvent qu'on n'avait vu leurs personnes. Les légions étaient paisibles : et tout se bornait à des démonstrations contre les Parthes, avec des chances diverses. Même dans les dernières luttes, quand l'empire tout entier s'agitait, ces contrées furent paisibles, et plus tard fidèles à Galba. Mais lorsqu'on apprit que Vitellius et Othon, par une lutte criminelle, allaient s'arracher l'empire, les soldats frémirent à l'idée que les profits de la victoire seraient pour d'autres, et pour eux seulement la nécessité d'obéir. Alors ils comptèrent leurs forces : d'abord sept légions, et avec un grand nombre d'auxiliaires, la Syrie et la Judée; puis l'Égypte avec deux légions; ensuite la Cappadoce, le Pont et tous les camps

utilitate aboleverat, natura atque arte compositus alliciendis etiam Muciani moribus. tribuni centurionesque et vulgus militum industria, licentia, per virtutes, per voluptates, ut cuique ingenium, adsciscebantur.

VI. Antequam Titus adventaret, sacramentum Othonis acceperat uterque exercitus, præcipitibus, ut assolet, nuntiis et tarda mole civilis belli, quod longa concordia quietus Oriens tunc primum parabat. namque olim validissima inter se civium arma in Italia Galliave viribus Occidentis cœpta; et Pompeio, Cassio, Bruto, Antonio, quos omnes trans mare secutum est civile bellum, haud prosperi exitus fuerant; auditique sæpius in Syria Judæaque Cæsares quam inspecti. nulla seditio legionum; tantum adversus Parthos minæ, vario eventu. et proximo civili bello turbatis aliis, inconcussa ibi pax; dein fides erga Galbam. mox, ut *Othonem ac Vitellium scelestis armis res Romanas raptum ire* vulgatum est, ne penes ceteros imperii præmia, penes ipsos tantum servitii necessitas esset, fremere miles et vires suas circumspicere. septem legiones statim et cum ingentibus auxiliis Syria Judæaque; inde continua Ægyptus duæque legiones, hinc Cappadocia Pontusque et quicquid castrorum Armeniis

qui bordent l'Arménie; l'Asie et les autres provinces riches et peuplées; toutes les îles, et la mer elle-même qui les protégeait et favorisait les préparatifs de la guerre.

VII. Les chefs n'ignoraient pas l'ardeur des soldats; mais tandis que les autres se battaient, ils jugeaient à propos d'attendre l'issue de la guerre. « Les vainqueurs et les vaincus n'ont jamais entre eux de liaison solide. Que ce soit Vitellius ou bien Othon qui survive, qu'importe? Le succès corrompt les plus grands capitaines eux-mêmes; mais ceux-ci n'ont rien qu'esprit de discorde, lâcheté, luxure; et, victimes de leurs vices, ils périront, l'un par la guerre, l'autre par la victoire. » On remit donc à une autre occasion la guerre que Vespasien et Mucien avaient récemment décidée, et que les autres concertaient entre eux depuis longtemps, les plus honnêtes par amour du bien public, un grand nombre par l'attrait du butin, d'autres par suite du dérangement de leurs affaires; car les bons et les méchants, pour des motifs opposés, mais avec une égale ardeur, souhaitaient tous qu'on en vînt aux mains.

VIII. Vers le même temps, la Grèce et l'Asie furent effrayées par la fausse nouvelle que Néron allait arriver. Il avait couru, sur la mort de ce prince, des bruits contraires, et ce fut là, pour un grand nombre, un motif d'annoncer et de croire qu'il était vivant. Je rapporterai dans le cours de cet ouvrage les tentatives et les catastrophes des autres imposteurs. Celui-ci était un esclave du Pont, ou, suivant d'autres, un affranchi d'Italie, habile à jouer de la lyre et à chanter, ce qui, joint à

prætenditur. Asia et ceteræ provinciæ nec virorum inopes, et pecuniæ opulentæ. quantum insularum mari cingitur, et parando interim bello secundum tutumque ipsum mare.

VII. Non fallebat duces impetus militum : sed bellantibus aliis placuit exspectari belli exitum : « Victores victosque nunquam so» lida fide coalescere. nec referre, Vitellium an Othonem superstitem » fortuna faceret. rebus secundis etiam egregios duces insolescere : » discordiam his, ignaviam, luxuriem; et suismet vitiis alterum » bello, alterum victoria periturum. » igitur arma in occasionem distulere, Vespasianus Mucianusque nuper, ceteri olim mixtis consiliis, optimus quisque amore reipublicæ : multos dulcedo prædarum stimulabat, alios ambiguæ domi res. ita boni malique causis diversis, studio pari, bellum omnes cupiebant.

VIII. Sub idem tempus Achaia atque Asia falso exterritæ, velut Nero adventaret, vario super exitu ejus rumore, eoque pluribus vivere eum fingentibus credentibusque. ceterorum casus conatusque in contextu operis dicemus : tunc servus e Ponto sive, ut alii tradidere,

la ressemblance des traits, accrédita l'imposture. Après avoir rassemblé quelques déserteurs pauvres et vagabonds qu'il avait séduits par de magnifiques promesses, il se mit en mer avec eux. Poussé par la tempête vers l'île de Cythnos, où se trouvaient quelques soldats qui revenaient de l'Orient, il gagne les uns, fait tuer les autres, pille les négociants, et arme les esclaves les plus vigoureux. Le centurion Sisenna, qui portait aux prétoriens, de la part de l'armée d'Asie, deux mains entrelacées, en signe de concorde, passa dans cette île. L'imposteur essaya près de lui tous les moyens de séduction, jusqu'au moment où Sisenna s'échappa secrètement, effrayé et craignant quelque violence. La terreur s'étendit au loin; car la grandeur du nom avait ému en grand nombre ces hommes qui, toujours avides de changements, détestent ce qui existe.

IX. Le hasard fit tomber ces bruits, qui s'accréditaient de jour en jour. Galba avait nommé Calpurnius Asprénas gouverneur de la Galatie et de la Pamphylie. On lui donna, pour l'escorter, deux trirèmes de la flotte de Misène, avec lesquelles il vint relâcher à Cythnos. On ne manqua point de mander les triérarques auprès du prétendu Néron. Celui-ci, avec une feinte tristesse, fit appel à la fidélité qu'ils lui avaient jurée autrefois, et les pria de le débarquer en Syrie ou en Égypte. Les triérarques ébranlés, ou feignant de l'être, promirent de parler aux troupes et de revenir lorsqu'ils auraient préparé les esprits. Mais ils rapportèrent fidèlement les choses à Asprénas,

libertinus ex Italia, citharæ et cantus peritus (unde illi super similitudinem oris propior ad fallendum fides), adjunctis desertoribus quos inopia vagos ingentibus promissis corruperat, mare ingreditur; ac vi tempestatum Cythnum insulam detrusus et militum quosdam ex Oriente commeantium ascivit vel abnuentes interfici jussit, et spoliatis negotiatoribus mancipiorum valentissimum quemque armavit. centurionemque Sisennam dextras, concordiæ insignia, Syriaci exercitus nomine ad prætorianos ferentem variis artibus aggressus est, donec Sisenna clam relicta insula trepidus et vim metuens aufugeret. inde late terror, multis ad celebritatem nominis erectis rerum novarum cupidine et odio præsentium.

IX. Gliscentem in dies famam fors discussit. Galatiam ac Pamphyliam provincias Calpurnio Asprenati regendas Galba permiserat. datæ e classe Misenensi duæ triremes ad prosequendum, cum quibus Cythnum insulam tenuit. nec defuere qui trierarchos nomine Neronis accirent. is in mœstitiam compositus et *fidem suorum quondam militum* invocans, *ut eum in Syria aut Ægypto sisterent*, orabat. Trierarchi nutantes, seu dolo, *alloquendos sibi milites et paratis omnium animis reversuros* firmaverunt. sed Asprenati cuncta ex fide nuntiata; cujus co-

qui donna l'ordre de se saisir du vaisseau, et de tuer l'imposteur, quel qu'il fût. Le cadavre, remarquable par les yeux, la chevelure et l'expression féroce des traits, fut porté en Syrie, et de là à Rome.

X. Dans une ville divisée, et qui, à force de changer de maîtres, hésitait entre la liberté et l'anarchie, les moindres événements excitaient une vive agitation. Vibius Crispus, que ses richesses, son crédit, ses talents plaçaient au rang des gens célèbres plutôt qu'au rang des gens de bien, avait appelé devant le sénat Annius Faustus, de l'ordre des chevaliers, qui avait fait le métier de délateur pendant le règne de Néron; car un sénatus-consulte, rendu tout récemment sous Galba, autorisait les poursuites contre les accusateurs. Diversement appliqué, et selon le crédit ou la faiblesse de l'accusé, impuissant ou fort, ce décret était encore en vigueur. Outre la sévérité de la loi, Crispus employait toute sa puissance à perdre le délateur de son frère, et il avait amené une grande partie du sénat à demander que Faustus fût condamné sans être défendu ni entendu. Mais, auprès de quelques-uns, rien ne fut plus utile à l'accusé que le pouvoir excessif de l'accusateur. « Il fallait donner du temps, préciser les griefs; et quoique Faustus fût odieux et coupable, on devait l'entendre, selon l'usage. » Tel était leur avis. Ils l'emportèrent d'abord. On donna quelques jours à l'instruction du procès, et bientôt Faustus fut condamné. L'arrêt cependant ne fut point accueilli dans Rome avec cette satisfaction que méritait la per-

hortatione expugnata navis et interfectus quisquis ille erat. corpus, insigne oculis comaque et torvitate vultus, in Asiam atque inde Romam pervectum est.

X. In civitate discordi, et ob crebras Principum mutationes inter libertatem ac licentiam incerta, parvæ quoque res magnis motibus agebantur. Vibius Crispus pecunia, potentia, ingenio inter claros magis quam inter bonos, Annium Faustum equestris ordinis, qui temporibus Neronis delationes factitaverat, ad cognitionem senatus vocabat. nam recens Galbæ principatu censuerant Patres, *ut accusatorum causæ noscerentur*. id senatusconsultum varie jactatum et, prout potens vel inops reus inciderat, infirmum aut validum retinebatur. ad hoc terroris et propria vi Crispus incubuerat delatorem fratris sui pervertere; traxeratque magnam senatus partem, ut *indefensum et inauditum dedi ad exitium* postularent. contra apud alios nihil æque reo proderat quam nimia potentia accusatoris : *dari tempus, edi crimina, quamvis invisum ac nocentem more tamen audiendum* censebant. et valuere primo dilataque in paucos dies cognitio. mox damnatus est Faustus, nequaquam eo assensu civitatis, quem pessimis moribus me-

versité de ses mœurs; car on se rappelait que Crispus avait aussi pour de l'argent exercé le métier d'accusateur. On était content du châtiment, mécontent de l'homme qui l'avait provoqué.

XI. La guerre au début fut heureuse pour Othon, et les armées de Dalmatie et de Pannonie s'ébranlèrent à son ordre. Il y avait quatre légions, sur lesquelles deux mille hommes prirent les devants; elles suivaient elles-mêmes à peu de distance; c'étaient la septième, levée par Galba, la onzième et la treizième composées de vétérans, et la quatorzième fameuse entre toutes par la défaite des Bretons révoltés. Néron avait encore ajouté à sa gloire en la choisissant comme la plus brave : de là sa fidélité constante pour ce prince, son zèle empressé pour Othon. Mais plus ces troupes étaient fortes, plus elles marchaient lentement, par la bonne opinion même qu'elles avaient d'elles. La cavalerie et l'infanterie auxiliaires précédaient le gros des légions. Un corps d'armée respectable était aussi parti de Rome : il se composait de cinq cohortes prétoriennes, des vexillaires de la cavalerie, de la première légion, et de deux mille gladiateurs, ressource honteuse, mais employée dans les guerres civiles par les généraux les plus sévères eux-mêmes. Ces troupes, placées sous les ordres d'Annius Gallus et de Vestricius Spurinna, furent envoyées en avant pour occuper les rives du Pô; car les premiers plans étaient renversés, Cécina, qu'on avait espéré retenir dans les Gaules, ayant déjà passé les Alpes. Othon gardait auprès de

ruerat. quippe ipsum Crispum easdem accusationes cum præmio exercuisse meminerant, nec pœna criminis, sed ultor displicebat.

XI. Læta interim Othoni principia belli, motis ad imperium ejus e Dalmatia Pannoniaque exercitibus. fuere quattuor legiones, e quibus bina millia præmissa; ipsæ modicis intervallis sequebantur, septima a Galba conscripta, veteranæ undecima ac tertiadecima et præcipui fama quartadecumani rebellione Britanniæ compressa. addiderat gloriam Nero eligendo ut potissimos : unde longa illis erga Neronem fides et erecta in Othonem studia. sed quo plus virium ac roboris, e fiducia tarditas inerat : agmen legionum alæ cohortesque præveniebant. et ex ipsa Urbe haud spernenda manus, quinque prætoriæ cohortes et equitum vexilla cum legione prima, ac deforme insuper auxilium, duo millia gladiatorum, sed per civilia arma etiam severis ducibus usurpatum. his copiis rector additus Annius Gallus cum Vestricio Spurinna ad occupandas Padi ripas præmissus, quoniam prima consiliorum frustra ceciderant, transgresso jam Alpes Cæcina, quem sisti intra Gallias posse speraverat. ipsum Othonem comita-

sa personne l'élite des spéculateurs, le reste des cohortes prétoriennes, les vétérans du prétoire, un corps nombreux de soldats de marine. Il ne se laissa, pendant la route, ni retarder ni séduire par la mollesse; mais, couvert d'une cuirasse de fer, il marchait à pied en avant des enseignes, souillé de poussière, sans aucune parure, et tout différent de ce qu'on l'avait cru.

XII. La fortune flattait ses desseins : maître de la mer, il tenait, par ses vaisseaux, la plus grande partie de l'Italie jusqu'au pied des Alpes maritimes. Pour franchir ces montagnes et attaquer la Gaule narbonnaise, il avait choisi comme généraux S. Clémens, A. Novellus et E. Pacensis. Mais les soldats révoltés avaient mis Pacensis aux fers; Novellus était sans autorité; Clémens commandait en ambitieux qui veut plaire, et, tout en énervant la discipline, il ne rêvait que les combats. Jamais on n'eût pensé qu'ils étaient en Italie, et au cœur même de la patrie : comme sur une terre étrangère, et au milieu de villes ennemies, ils incendiaient, ravageaient, pillaient, et d'une façon d'autant plus terrible, qu'on ne s'était nulle part prémuni contre le danger. Les champs étaient couverts de moissons, les maisons ouvertes. Les habitants accouraient, accompagnés de leurs femmes, de leurs enfants, avec la confiance que donne la paix, et ils étaient enveloppés par tous les maux de la guerre. Le procurateur Marius Maturus occupait alors les Alpes maritimes : il appela aux armes les habitants de cette province, où la jeunesse est nombreuse, et il tenta de chasser les Othoniens. Mais, dès le premier

bantur speculatorum lecta corpora cum ceteris prætoriis cohortibus, veterani e prætorio, classicorum ingens numerus. nec illi segne aut corruptum luxu iter, sed lorica ferrea usus est, et ante signa pedester, horridus, incomptus famæque dissimilis.

XII. Blandiebatur cœptis fortuna, possessa per mare et naves majore Italiæ parte, penitus usque ad initium maritimarum Alpium. quibus tentandis aggrediendæque provinciæ Narbonensi Suedium Clementem, Antonium Novellum, Æmilium Pacensem duces dederat. sed Pacensis per licentiam militum vinctus; Antonio Novello nulla auctoritas : Suedius Clemens ambitioso imperio regebat, ut adversus modestiam disciplinæ corruptus, ita præliorum avidus. non Italia adiri nec loca sedesque patriæ videbantur : tanquam externa littora et urbes hostium urere, vastare, rapere, eo atrocius quod nihil usquam provisum adversum metus. pleni agri, apertæ domus. occursantes domini juxta conjuges et liberos securitate pacis et belli malo circumveniebantur. maritimas tum Alpes tenebat procurator Marius Maturus. is concita gente (nec deest juventus) arcere provinciæ fini-

choc, les montagnards furent battus et dispersés, comme devaient l'être des hommes rassemblés à la hâte, qui ne connaissaient ni l'art des campements, ni leur chef, ni la gloire de vaincre, ni la honte de fuir.

XIII. Irrités par ce combat, les Othoniens tournèrent leur colère contre le municipe d'Intémélium; car aucun butin n'était resté de cette victoire sur des paysans pauvres, grossièrement armés, et qu'on ne pouvait prendre, tant ils étaient agiles et connaissaient le pays. En saccageant une ville innocente, ils contentèrent leur cupidité. Le bel exemple donné par une femme ligurienne rendit encore leur action plus odieuse. Cette femme avait caché son fils; et, persuadés qu'elle avait aussi recélé de l'argent dans le même endroit, ils lui demandèrent, en la torturant, où était ce fils. Là, dit-elle en montrant ses flancs; et sans céder à aucune terreur, elle soutint jusqu'à la mort la fermeté de ce mot magnanime.

XIV. Des courriers arrivés en toute hâte annoncèrent à Fabius Valens, que la flotte d'Othon menaçait la Gaule narbonnaise qui avait reconnu Vitellius. Les députés des colonies étaient venus en personne demander des secours. Valens envoya deux cohortes et quatre escadrons de Tongres, et l'aile entière des Trévires, sous les ordres du préfet Classicus. Une partie de ces troupes fut retenue dans la colonie de Fréjus, car on craignait que si toutes les forces se portaient dans l'intérieur des terres, la flotte d'Othon ne devînt plus entre-

bus Othonianos intendit. sed primo impetu cæsi disjectique montani, ut quibus temere collectis non castra, non ducem noscitantibus neque in victoria decus esset neque in fuga flagitium.

XIII. Irritatus eo prælio Othonis miles vertit iras in municipium Albium Intemelium, quippe in acie nihil prædæ : inopes agrestes et vilia arma : nec capi poterant, pernix genus et gnari locorum. sed calamitatibus insontium expleta avaritia. Auxit invidiam præclaro exemplo femina Ligus, quæ filio abdito, quum simul pecuniam occultari milites credidissent eoque per cruciatus interrogarent, *ubi filium occuleret?* uterum ostendens *latere* respondit. nec ullis deinde terroribus aut morte constantiam vocis egregiæ mutavit.

XIV. *Imminere provinciæ Narbonensi in verba Vitellii adactæ classem Othonis* trepidi nuntii Fabio Valenti attulere. aderant legati coloniarum auxilium orantes. duas Tungrorum cohortes, quattuor equitum turmas, universam Treverorum alam cum Julio Classico præfecto misit : e quibus pars in colonia Forojuliensi retenta, ne omnibus copiis in terrestre iter versis vacuo mari classis acceleraret. duodecim equitum turmæ et lecti e cohortibus adversus hostem iere, quibus

prenante en voyant la mer libre. Douze escadrons et l'élite des cohortes marchèrent à l'ennemi; on les renforça d'une cohorte de Liguriens, corps auxiliaire depuis longtemps attaché au pays, et de cinq cents Pannoniens qui n'étaient point encore sous le drapeau. La bataille s'engagea sans retard, et dans cet ordre : une partie des soldats de marine, mêlés de paysans, se posta sur les collines voisines de la mer; tout l'espace uni qui se trouvait entre la mer et les collines était garni par les prétoriens; enfin, sur la mer elle-même, la flotte qui se liait à ces troupes était prête pour le combat, et présentait, tournée vers l'ennemi, un front menaçant. Plus faibles en infanterie, les Vitelliens, dont la cavalerie faisait la force, placèrent les Liguriens sur les hauteurs voisines, et les cohortes, les rangs serrés, derrière les cavaliers. Les escadrons des Trévires marchèrent sans précaution contre l'ennemi; et tandis que les vétérans les recevaient de front, ils étaient attaqués en flanc par les pierres que lançaient les gens du pays, frondeurs habiles, qui, mêlés aux soldats, montraient, braves ou lâches, une égale résolution dans la victoire. Les Vitelliens, déjà ébranlés, furent saisis d'une terreur nouvelle, lorsque la flotte les prit à revers. Ils se trouvèrent alors complétement cernés, et leur armée eût été détruite, si l'obscurité de la nuit, en arrêtant les vainqueurs, n'eût couvert les fuyards.

XV. Malgré leur défaite, loin de rester inactifs, ils appellent du renfort et tombent sur l'ennemi, qui, rassuré par ses succès, s'était relâché de sa vigilance. Les sentinelles sont

adjuncta Ligurum cohors, vetus loci auxilium, et quingenti Pannonii nondum sub signis. nec mora prælio, sed acie ita instructa, ut pars classicorum mixtis paganis in colles mari propinquos exsurgeret; quantum inter colles ac littus æqui loci, prætorianus miles expleret; in ipso mari ut annexa classis et pugnæ parata, conversa et minaci fronte prætenderetur. Vitelliani, quibus minor peditum vis, in equite robur, Alpinos proximis jugis, cohortes densis ordinibus post equitem locant. Treverorum turmæ obtulere se hosti incaute, quum exciperet contra veteranus miles, simul a latere saxis urgeret apta ad jaciendum etiam paganorum manus, qui sparsi inter milites strenui ignavique in victoria idem audebant. additus perculsis terror invecta in terga pugnantium classe. ita undique clausi : deletæque omnes copiæ forent, ni victorem exercitum attinuisset obscurum noctis, obtentui fugientibus.

XV. Nec Vitelliani quamquam victi quievere. accitis auxiliis securum hostem ac successu rerum socordius agentem invadunt. cæsi

égorgées, le camp est forcé; la confusion règne sur la flotte; mais la frayeur s'étant calmée peu à peu, les Othoniens occupèrent une hauteur voisine, s'y défendirent et bientôt après reprirent l'offensive. Là le carnage fut terrible; les préfets des cohortes tongres, après avoir longtemps soutenu le combat, furent percés de traits. La victoire coûta du sang aux Othoniens, car un grand nombre d'entre eux s'étant lancés témérairement à la poursuite des fuyards, furent enveloppés par des cavaliers qui firent volte-face. Depuis ce jour, comme si un traité eût été conclu, afin d'éviter les alarmes subites causées d'un côté par la flotte, de l'autre par la cavalerie, les Vitelliens se replièrent vers Antibes, municipe de la Gaule narbonnaise, les Othoniens vers Albingaunum, dans la Ligurie intérieure.

XVI. Le bruit de la victoire navale d'Othon retint dans son parti la Corse, la Sardaigne et les autres îles de cette mer. Mais le procurateur Décimus Pacarius faillit bouleverser la Corse par une témérité qui, dans une si grande guerre, ne pouvait rien amener de décisif, et qui lui fut fatale. Pacarius résolut, en haine d'Othon, d'apporter à Vitellius le secours de toutes les forces de son île, secours inutile, quand bien même le projet eût réussi. Après avoir convoqué les principaux habitants, il leur fait part de son dessein. C. Pyrrihcus, triérarque des galères qui stationnaient en Corse, et Quintius Certus, chevalier romain, ayant osé lui résister, furent tués par son ordre. Effrayés de leur mort, ceux qui étaient pré-

vigiles, perrupta castra, trepidatum apud naves, donec sidente paullatim metu, occupato juxta colle defensi mox irrupere. atrox ibi cædes, et Tungrarum cohortium præfecti sustentata diu acie telis obruuntur. ne Othonianis quidem incruenta victoria fuit, quorum improvide secutos conversi equites circumvenerunt. ac velut pactis induciis, ne hinc classis, inde eques subitam formidinem inferrent, Vitelliani retro Antipolim, Narbonensis Galliæ municipium, Othoniani Albingaunum, interioris Liguriæ, revertere.

XVI. Corsicam ac Sardiniam ceterasque proximi maris insulas fama victricis classis in partibus Othonis tenuit. sed Corsicam prope afflixit Decumi Pacarii procuratoris temeritas, tanta mole belli nihil in summam profutura, ipsi exitiosa. namque Othonis odio juvare Vitellium Corsorum viribus statuit, inani auxilio etiam si provenisset. vocatis principibus insulæ consilium aperit, et contradicere ausos, Claudium Pyrrhicum, trierarchum Liburnicarum ibi navium, Quintium Certum equitem Romanum, interfici jubet. quorum morte exterriti qui aderant, simul ignara et alieni metus socia imperitorum

sents, et cette foule ignorante qui prend aveuglément sa part de toutes les terreurs des autres, prêtèrent serment à Vitellius; mais dès que Pacarius eut commencé à faire des levées, à fatiguer d'exercices militaires ces hommes indisciplinés, les Corses s'indignèrent de toutes ces charges, tout en songeant à la faiblesse de leurs ressources: « C'était une île qu'ils habitaient; ils étaient loin de la Germanie et du secours des légions; la flotte avait pillé et ravagé les contrées mêmes que protégeaient la cavalerie et les cohortes. » Puis s'irritant tout à coup, sans recourir cependant ouvertement à la force, ils attendirent l'occasion d'agir par surprise. Pacarius, au moment où ceux qui fréquentaient sa maison s'étaient retirés, fut tué dans le bain, nu et sans défense. Ses amis furent aussi massacrés. Les meurtriers portèrent les têtes à Othon, comme des têtes d'ennemis. Othon laissa leur action sans récompense et Vitellius ne la punit pas, car dans l'embarras infini de tant d'affaires, elle se perdait au milieu de forfaits plus grands.

XVII. La cavalerie Syllana, comme je l'ai dit plus haut, avait ouvert l'Italie et porté la guerre dans son sein. Othon n'y comptait aucun partisan, et les sympathies pour Vitellius n'étaient pas plus vives. Mais une longue paix avait brisé le peuple à toutes les servitudes, et il se donnait au premier occupant, sans s'inquiéter des plus dignes. La contrée la plus florissante de l'Italie, toutes les plaines et toutes les villes entre les Alpes et le Pô étaient au pouvoir de Vitellius; car les cohortes envoyées en avant par Cécina étaient arrivées. Une cohorte de Pannoniens avait été prise auprès de Cré-

turba, in verba Vitellii juravere. sed ubi delectum agere Pacarius et inconditos homines fatigare militiæ muneribus occepit, laborem insolitum perosi infirmitatem suam reputabant : *insulam esse quam incolerent, et longe Germaniam viresque legionum; direptos vastatosque classe etiam quos cohortes alæque protegerent*. et aversi repente animi; nec tamen aperta vi, aptum tempus insidiis legere. digressis qui Pacarium frequentabant, nudus et auxilii inops balneis interficitur; trucidati et comites. capita, ut hostium, ipsi interfectores ad Othonem tulere; neque eos aut Otho præmio affecit aut punivit Vitellius, in multa colluvie rerum majoribus flagitiis permixtos.

XVII. Aperuerat jam Italiam bellumque transmiserat, ut supra memoravimus, ala Sullana, nullo apud quemquam Othonis favore, nec quia Vitellium mallent; sed longa pax ad omne servitium fregerat faciles occupantibus et melioribus incuriosos. florentissimum Italiæ latus, quantum inter Padum Alpesque camporum et urbium, armis Vitellii (namque et præmissæ a Cæcina cohortes advenerant)

mone, et cent cavaliers, ainsi que mille soldats de marine, enlevés entre Plaisance et Ticinum. Fier de ces succès, le soldat vitellien ne voyait plus dans le fleuve et ses bords qu'une barrière impuissante. Bien plus, le Pô lui-même irrite l'impatience des Bataves et de tous les Barbares d'outre Rhin. Ils passent ce fleuve brusquement vis-à-vis de Plaisance, enlèvent quelques coureurs avancés, et inspirent aux autres une telle épouvante, que ceux-ci vont avec précipitation débiter faussement que l'armée de Cécina est là tout entière.

XVIII. Spurinna, qui tenait garnison dans Plaisance, savait sûrement que Cécina n'était point encore arrivé; et il était décidé, lorsqu'il se présenterait, à retenir ses troupes dans l'enceinte des remparts, pour ne point se compromettre en face d'une armée de vétérans, avec trois cohortes prétoriennes, mille vexillaires et quelques cavaliers. Mais les soldats, indociles et sans expérience de la guerre, saisissent les enseignes et les drapeaux, se jettent hors de la ville, présentant la pointe de leurs armes au général qui veut les retenir, et méprisant la voix des centurions et des tribuns; ils criaient même à la trahison, et qu'on allait les livrer à Cécina. Spurinna céda à cet emportement auquel il était étranger, d'abord par contrainte, ensuite en feignant d'approuver, afin de donner plus d'autorité à ses conseils, si la sédition s'apaisait.

XIX. Lorsqu'on fut en vue du Pô, et aux approches de la nuit, on jugea convenable de fortifier le camp. Ce travail,

tenebatur. capta Pannoniorum cohors apud Cremonam; intercepti centum equites ac mille classici inter Placentiam Ticinumque. quo successu Vitellianus miles non jam flumine aut ripis arcebatur. irritabat quin etiam Batavos Transrhenanosque Padus ipse : quem repente contra Placentiam transgressi raptis quibusdam exploratoribus ita ceteros terruere, ut *adesse omnem Cæcinæ exercitum* trepidi ac falsi nuntiarent.

XVIII. Certum erat Spurinnæ (is enim Placentiam obtinebat) necdum venisse Cæcinam, et si propinquaret, coercere intra munimenta militem, nec tres prætorias cohortes et mille vexillarios cum paucis equitibus veterano exercitui objicere. sed indomitus miles et belli ignarus correptis signis vexillisque ruere, et retinenti duci tela intentare, spretis centurionibus tribunisque providentiam ducis laudantibus : quin *proditionem et accitum Cæcinam* clamitabant. fit temeritatis alienæ comes Spurinna, primo coactus, mox velle simulans, quo plus auctoritatis inesset consiliis, si seditio mitesceret.

XIX. Postquam in conspectu Padus et nox appetebat, vallari castra

nouveau pour des soldats habitués au séjour de Rome, abattit leur présomption. Les plus vieux se reprochaient leur crédulité, avouaient leurs craintes et montraient le danger, dans le cas où Cécina avec son armée eût entouré dans des plaines ouvertes un si petit nombre de cohortes. Déjà dans tout le camp les discours étaient plus mesurés; les tribuns et les centurions, se mêlant aux soldats, faisaient l'éloge de la prudence du général, parce qu'il avait choisi une place forte et bien approvisionnée pour y établir le siége de la guerre. Enfin Spurinna lui-même, s'attachant moins à reprocher la faute, qu'à faire prévaloir la raison, laissa des éclaireurs en arrière et ramena dans Plaisance le reste de sa troupe, calmée et obéissante. Les murailles furent réparées : on éleva des fortifications nouvelles; on exhaussa les tours; on se pourvut d'armes et de machines, et on assura surtout l'obéissance et le respect de la discipline, seules vertus qui manquèrent à ce parti où ne manquait pas la bravoure.

XX. Cependant Cécina, comme s'il eût laissé au delà des Alpes la licence et la cruauté, traversa l'Italie paisiblement. Les municipes et les colonies l'accusèrent d'orgueil à cause de son costume, parce qu'en parlant à des hommes qui portaient la toge, il était vêtu, à la manière des Barbares, du sagum rayé et des braies gauloises. Ils se croyaient offensés parce que sa femme Salonina, et ce luxe ne faisait tort à personne, montait un beau cheval couvert de pourpre, car il est dans la nature de l'homme d'attacher sur les parvenus un regard

placuit. is labor urbano militi insolitus contudit animos. tum vetustissimus quisque castigare *credulitatem suam, metum ac discrimen* ostendere, *si cum exercitu Cæcina patentibus campis tam paucas cohortes circumfudisset.* jamque totis castris modesti sermones et inserentibus se centurionibus tribunisque laudari *providentia ducis, quod coloniam virium et opum validam robur ac sedem bello legisset.* ipse postremo Spurinna non tam culpam exprobrans quam ratione ostendens, relictis exploratoribus, ceteros Placentiam reduxit minus turbidos et imperia accipientes. solidati muri, propugnacula addita, auctæ turres, provisa parataque non arma modo, sed obsequium et parendi amor : quod solum illis partibus defuit, quum virtutis haud pœniteret.

XX. At Cæcina, velut relicta post Alpes sævitia ac licentia, modesto agmine per Italiam incessit. ornatum ipsius municipia et coloniæ in superbiam trahebant, quod versicolori sagulo, braccas, barbarum tegimen, indutus togatos alloqueretur. uxorem quoque ejus Saloninam, quamquam in nullius injuriam insignis equo ostroque veheretur, tanquam læsi gravabantur, insita mortalibus natura re-

plus pénétrant, et l'on demande surtout, à ceux qu'on a vus ses égaux, la modération dans la fortune. Cécina, ayant traversé le Pô, essaya, par des négociations et des promesses, d'ébranler la foi des Othoniens. Il fut attaqué avec les mêmes armes, et lorsque les deux partis eurent échangé, comme des mots spécieux et vides, des offres de paix et d'union, il tourna toute sa prudence et tous ses soins vers le siége de Plaisance, qu'il voulait entreprendre avec un appareil formidable, sachant bien que s'il débutait heureusement, la renommée ferait le reste.

XXI. Le premier jour les Vitelliens attaquèrent avec impétuosité, plutôt qu'avec l'habileté qu'on pouvait attendre d'une armée de vétérans. Les soldats s'approchèrent au pied des murailles sans précaution, à découvert, et appesantis par la nourriture et le vin. Dans ce combat, un magnifique amphithéâtre situé hors des murs fut brûlé, soit que le feu y eût été mis par les torches, les globes ardents et les traits enflammés que les assiégeants lançaient dans la place, soit par les assiégés eux-mêmes lorsqu'ils repoussaient l'attaque. Le peuple, soupçonneux comme on l'est dans les petites villes, s'imagina que l'incendie avait été allumé par la malveillance de quelques habitants des colonies voisines, jaloux de ce monument, le plus vaste de l'Italie. Ce désastre, quelle qu'en fût la cause, fut regardé comme peu important, aussi longtemps qu'on eut à redouter de plus grands malheurs. Mais quand la sécurité fut revenue, on s'en affligea comme de la plus ter-

centem aliorum felicitatem acribus oculis introspicere modumque fortunæ a nullis magis exigere quam quos in æquo videre. Cæcina Padum transgressus tentata Othonianorum fide per colloquium et promissa, iisdem petitus, postquam pax et concordia speciosis et irritis nominibus jactata sunt, consilia curasque in oppugnationem Placentiæ magno terrore vertit, gnarus, ut initia belli provenissent, famam in cetera fore.

XXI. Sed primus dies impetu magis quam veterani exercitus artibus transactus : aperti incautique muros subiere, cibo vinoque prægraves. in eo certamine pulcherrimum amphitheatri opus situm extra muros conflagravit, sive ab oppugnatoribus incensum, dum faces et glandes et missilem ignem in obsessos jaculantur, sive ab obsessis, dum regerunt. municipale vulgus, pronum ad suspiciones, fraude illata ignis alimenta credidit a quibusdam e vicinis coloniis, invidia et æmulatione, quod nulla in Italia moles tam capax foret. quocunque casu accidit, dum atrociora metuebantur, in levi habitum, reddita securitate, tanquam nihil gravius pati potuissent, mœrebant. ceterum multo suorum cruore pulsus Cæcina; et nox parandis ope-

rible des calamités. Du reste, Cécina fut repoussé avec une grande perte, et la nuit tout entière se passa en préparatifs. Les Vitelliens disposent les mantelets, les claies, les galeries, toutes les machines pour saper les murs et protéger les assaillants. Les Othoniens rassemblent des pièces de bois, des masses énormes de pierres, de plomb, d'airain, pour enfoncer et écraser l'ennemi. Des deux côtés la honte et l'honneur, et dans chaque parti des exhortations différentes. Là, on exalte la force des légions et de l'armée de Germanie; ici, la gloire de la milice de Rome et des cohortes prétoriennes : d'un côté, on accuse l'ennemi d'être lâche, énervé, corrompu par le cirque et le théâtre; de l'autre, on le traite de barbare et d'étranger. Ils s'animaient encore en louant ou en déchirant Othon et Vitellius, et le blâme prêtait plus que l'éloge.

XXII. Le jour paraissait à peine, que les remparts étaient garnis de combattants, la plaine étincelante d'armes et de soldats. Les légions, par bataillons serrés, les auxiliaires, par petits pelotons, attaquent le sommet des murs avec des flèches et des pierres; les parties les moins défendues, ou ruinées par le temps, sont assaillies de près. Les Othoniens lancent d'en haut, à pleine volée et à coups sûrs, leurs javelots contre les Germains qui s'avançaient témérairement, en chantant d'une manière terrible, nus selon la coutume de leur pays, et en secouant leurs boucliers au-dessus de leurs épaules. Les légionnaires, à l'abri des claies et des galeries, sapent les murs, élèvent des terrasses, ébranlent les portes. De leur côté, les prétoriens font rouler avec fracas des pierres d'un grand

ribus absumpta. Vitelliani pluteos cratesque et vineas suffodiendis muris protegendisque oppugnatoribus, Othoniani sudes et immensas lapidum ac plumbi ærisque moles perfringendis obruendisque hostibus expediunt. utrimque pudor, utrimque gloria, et diversæ exhortationes, hinc *legionum et Germanici exercitus robur*, inde *urbanæ militiæ et prætoriarum cohortium decus* attollentium; illi *ut segnem ac desidem et circo ac theatris corruptum militem*, hi *peregrinum et externum* increpabant. simul Othonem ac Vitellium celebrantes culpantesve, uberioribus inter se probris quam laudibus stimulabantur.

XXII. Vixdum orto die plena propugnatoribus mœnia, fulgentes armis virisque campi : densum legionum agmen, sparsa auxiliorum manus, altiora murorum sagittis aut saxis incessere, neglecta aut ævo fluxa cominus aggredi. ingerunt desuper Othoniani pila librato magis et certo ictu adversus temere subeuntes cohortes Germanorum, cantu truci, et more patrio nudis corporibus super humeros scuta quatientium. legionarius pluteis et cratibus tectus subruit muros, instruit aggerem, molitur portas. contra prætoriani dispositos ad id

poids disposées d'avance à cet effet. Une partie des assaillants est écrasée; les autres, percés de traits, épuisés de sang ou mutilés, augmentent le carnagē par leur effroi; et, l'ennemi redoublant ses coups du haut des murailles, ils compromirent l'honneur du parti en battant en retraite. Cécina, honteux d'une attaque aussi imprudemment conduite, ne voulut point s'exposer aux railleries en restant inutilement devant la place; il repassa le Pô, et se dirigea vers Crémone. Au moment de la retraite, Turulius Cérialis, avec un grand nombre de soldats de marine, et Julius Briganticus, avec quelques cavaliers, passèrent de son côté. Briganticus, né chez les Bataves, commandait une aile de cavalerie; Cérialis était primipilaire et connu de Cécina, parce qu'il avait servi dans le même grade à l'armée de Germanie.

XXIII. Spurinna, après s'être assuré de la route que suivait l'ennemi, annonce par lettre à Annius Gallus que Plaisance a résisté, ce qu'on fait, et les projets de Cécina. Gallus amenait la première légion au secours de la place, car il craignait qu'avec si peu de cohortes on ne pût résister longtemps, et soutenir l'effort de l'armée de Germanie. Lorsqu'il apprit que Cécina vaincu était en retraite sur Crémone, il s'arrêta à Bédriac et il contint avec peine sa légion, qui se révoltait par ardeur de combattre [1]. Bédriac, situé entre Vérone et Crémone, est un bourg [2] tristement célèbre par deux grandes batailles entre les Romains. Marcius Macer remporta dans le

ipsum molares ingenti pondere ac fragore provolvunt. pars subeuntium obruti; pars confixi et exsangues aut laceri. quum augeret stragem trepidatio eoque acrius e mœnibus vulnerarentur, rediere, infracta partium fama. et Cæcina pudore cœptæ temere oppugnationis, ne irrisus ac vanus iisdem castris assideret, trajecto rursus Pado Cremonam petere intendit. tradidere sese abeunti Turulius Cerialis cum compluribus classicis et Julius Briganticus cum paucis equitum, hic præfectus alæ in Batavis genitus, ille primipilaris et Cæcinæ haud alienus, quod ordines in Germania duxerat.

XXIII. Spurinna, comperto itinere hostium, defensam Placentiam, quæque acta, et quid Cæcina pararet, Annium Gallum per literas docet. Gallus legionem primam in auxilium Placentiæ ducebat, diffisus paucitate cohortium, ne longius obsidium et vim Germanici exercitus parum tolerarent. ubi pulsum Cæcinam pergere Cremonam accepit, ægre coercitam legionem et pugnandi ardore usque ad seditionem progressam, Bedriaci sistit. inter Veronam Cremonamque situs est vicus, duabus jam Romanis cladibus notus infaustusque. Iisdem diebus a Marcio Macro haud procul Cremona prospere pugnatum. namque promptus animi Marcius transvectos navibus gla-

même temps un avantage près de Crémone. Homme de résolution, Macer embarqua ses gladiateurs, et les répandit tout à coup sur l'autre rive du Pô. Les auxiliaires vitelliens furent mis en désordre; une partie s'enfuit à Crémone, et ceux qui résistèrent furent taillés en pièces; mais Martius, craignant qu'un renfort de troupes fraîches ne changeât la fortune du combat, arrêta ses soldats victorieux. Cette prudence fut suspecte aux Othoniens, qui prenaient en mauvaise part tout ce que faisaient leurs chefs. Les plus lâches, qui sont toujours les plus hardis parleurs, inculpaient de mille manières Annius Gallus, Suétonius Paullinus et Marius Celsus, car Othon leur avait aussi donné un commandement. Les meurtriers de Galba étaient les plus ardents à exciter des révoltes et des dissensions. Égarés par le crime et la peur, ils troublaient tout, tantôt ouvertement par des paroles séditieuses, tantôt en secret, par des lettres adressées à Othon; et celui-ci, crédule pour le dernier des soldats, défiant envers les gens de bien, tremblait, irrésolu dans le succès et plus ferme dans les revers. Il appela donc son frère Titianus pour lui donner la conduite de la guerre. Dans l'intervalle, l'armée obtint, sous la conduite de Paullinus et de Celsus, des avantages signalés.

XXIV. Cécina s'attristait de voir avorter toutes ses entreprises, et décliner la réputation de son armée. Repoussé devant Plaisance, il avait vu tout récemment ses auxiliaires taillés en pièces, ses coureurs mêmes battus dans une foule de petits combats indignes d'être rapportés; et à l'approche de Fabius

diatores in adversam Padi ripam repente effudit. turbata ibi Vitellianorum auxilia et ceteris Cremonam fugientibus cæsi qui restiterant. sed repressus vincentium impetus, ne novis subsidiis firmati hostes fortunam prælii mutarent. suspectum id Othonianis fuit omnia ducum facta prave æstimantibus. certatim, ut quisque animo ignavus, procax ore, Annium Gallum et Suetonium Paullinum et Marium Celsum [nam eos quoque Otho præfecerat] variis criminibus incessebant. acerrima seditionum ac discordiæ incitamenta interfectores Galbæ. scelere et metu vecordes miscere cuncta, modo palam turbidis vocibus, modo occultis ad Othonem literis; qui humillimo cuique credulus, bonos metuens trepidabat, rebus prosperis incertus et inter adversa melior. igitur Titianum fratrem accitum bello præposuit. Interea Paullini et Celsi ductu res egregiæ gestæ.

XXIV. Angebant Cæcinam nequicquam omnia cœpta et senescens exercitus sui fama. pulsus Placentia, cæsis nuper auxiliis, etiam per concursum exploratorum, crebra magis quam digna memoratu præ-

Valens, il se hâtait de ressaisir sa gloire, avec plus d'ardeur que de prudence, pour ne point laisser à ce dernier tout l'honneur de la guerre. A douze milles de Crémone, dans un lieu nommé *les Castors*, il cache l'élite de ses auxiliaires au milieu des bois qui dominent le chemin; il ordonne à sa cavalerie de se porter en avant, d'engager le combat, et, par une fuite simulée, d'attirer l'ennemi jusqu'au moment où les troupes apostées sortiraient de leur embuscade. Les généraux othoniens furent avertis de ce dessein, et Paullinus prit la conduite de l'infanterie, Celsus celle de la cavalerie. On plaça à l'aile gauche les vexillaires de la treizième légion, quatre cohortes d'auxiliaires et cinq cents cavaliers. Trois cohortes prétoriennes, formées en colonne, occupèrent la chaussée du chemin; à l'aile droite, marchait la première légion avec cinq cents cavaliers et deux cohortes d'auxiliaires. Mille cavaliers, prétoriens et auxiliaires, furent tenus en réserve, pour appuyer la victoire ou rétablir le combat.

XXV. Avant que les deux armées se fussent abordées, les Vitelliens tournèrent le dos; mais Celsus, prévenu du piége, arrêta ses soldats. Les Vitelliens se levèrent imprudemment; et comme Celsus reculait peu à peu, ils le poursuivirent trop loin et tombèrent eux-mêmes dans une embuscade; car ils avaient en flanc les cohortes, en face les légions, et la cavalerie, par une charge soudaine, les avait tournés. Dans le premier moment, Paullinus ne donna pas à l'infanterie le signal du combat. Il était lent par caractère; et, comme il préfé-

lia, inferior, propinquante Fabio Valente, ne omne belli decus illuc concederet, reciperare gloriam avidius quam consultius properabat. ad duodecimum a Cremona (*locus Castorum* vocatur) ferocissimos auxiliarium imminentibus viæ lucis occultos componit. equites *procedere longius* jussi, *et irritato prælio sponte refugi festinationem sequentium elicere, donec insidiæ coorirentur*. proditum id Othonianis ducibus, et curam peditum Paullinus, equitum Celsus sumpsere. tertiædecimæ legionis vexillum, quattuor auxiliorum cohortes et quingenti equites in sinistro locantur; aggerem viæ tres prætoriæ cohortes altis ordinibus obtinuere; dextra fronte prima legio incessit cum duabus auxiliaribus cohortibus et quingentis equitibus. super hos e prætorio auxiliisque mille equites, cumulus prosperis aut subsidium laborantibus, ducebantur.

XXV. Antequam miscerentur acies, terga vertentibus Vitellianis, Celsus doli prudens repressit suos. Vitelliani temere exsurgentes, cedente sensim Celso, longius secuti ultro in insidias præcipitantur. nam a lateribus cohortes, legionum adversa frons, et subito discursu terga cinxerant equites. signum pugnæ non statim a Suetonio Paul-

rait les opérations sûres, conduites par la prudence, aux succès qu'on doit au hasard, il fit combler les fossés, débarrasser le champ de bataille, déployer son infanterie, persuadé qu'il est temps de commencer à vaincre, quand on s'est assuré de n'être pas vaincu. Cette lenteur donna aux Vitelliens le temps de se jeter dans des vignes, où il était difficile de pénétrer à travers les ceps entrelacés, et qui s'appuyaient à un petit bois. De là, ils firent une nouvelle attaque, où périrent les plus braves cavaliers prétoriens. Le roi Épiphane y reçut une blessure, en combattant pour Othon avec une grande valeur.

XXVI. En ce moment l'infanterie othonienne s'élance, écrase la ligne ennemie, et met en fuite les troupes mêmes qui s'avançaient pour la soutenir; car Cécina, au lieu d'engager les cohortes en même temps, les faisait donner les unes après les autres; ce qui augmenta le désordre, la frayeur des fuyards entraînant les corps séparés qui ne se trouvaient en force sur aucun point. Il y eut même une révolte dans le camp parce qu'on n'avait pas fait marcher toutes les troupes. Julius Gratus, préfet de camp, fut enchaîné comme suspect d'avoir tramé une trahison avec son frère, qui servait dans le parti d'Othon; et au même moment, ce frère, le tribun Junius Fronton, était arrêté pour le même motif par les Othoniens. Du reste, la frayeur fut telle parmi les fuyards, parmi ceux qui se présentaient en ligne sur le champ de bataille et aux abords du camp, que chacun pensa dans les deux partis que Cécina aurait été anéanti avec toute son armée si Paul-

lino pediti datum. cunctator natura, et cui cauta potius consilia cum ratione quam prospera ex casu placerent, *compleri fossas, aperiri campum, pandi aciem* jubebat, *satis cito incipi victoriam* ratus, *ubi provisum foret ne vincerentur*. ea cunctatione spatium Vitellianis datum in vineas nexu traducum impeditas refugiendi, et modica silva adhærebat; unde rursus ausi promptissimos prætorianorum equitum interfecere. vulneratur rex Epiphanes impigre pro Othone pugnam ciens.

XXVI. Tum Othonianus pedes erupit; protrita hostium acie, versi in fugam etiam qui subveniebant. nam Cæcina non simul cohortes, sed singulas acciverat; quæ res in prælio trepidationem auxit, quum dispersos nec usquam validos pavor fugientium abriperet. orta et in castris seditio, quod non universi ducerentur. vinctus præfectus castrorum Julius Gratus *tanquam fratri apud Othonem militanti proditionem ageret*, quum fratrem ejus, Julium Frontonem tribunum, Othoniani sub eodem crimine vinxissent. ceterum ea ubique formido fuit apud fugientes, occursantes, in acie, pro vallo, ut *deleri cum universo*

linus n'avait point ordonné la retraite. Celui-ci disait qu'il avait craint pour les siens un surcroît de fatigue et de marches; que les Vitelliens, reposés dans leur camp, pouvaient tomber sur des troupes harassées, qui, forcées de reculer, n'auraient eu aucun appui derrière elles. Ces raisons, approuvées du petit nombre, furent défavorablement accueillies par la multitude.

XXVII. Loin d'ôter le courage aux Vitelliens, cet échec les ramena à la discipline, non-seulement dans le camp de Cécina, qui rejetait la faute sur ses troupes, plus disposées à se mutiner qu'à se battre, mais aussi dans l'armée de Valens. Cette armée, qui déjà était arrivée à Ticinum, ne méprisait plus l'ennemi, et, jalouse de recouvrer l'honneur, elle témoignait à son chef une soumission plus respectueuse et plus soutenue. Une révolte sérieuse avait précédemment éclaté parmi ces troupes; et je vais en reprendre le récit d'un peu plus haut, car je ne pouvais interrompre l'ordre des opérations de Cécina. Détachées de la quatorzième légion pendant la guerre de Vindex, les cohortes des Bataves, qui avaient appris le mouvement de Vitellius, en se rendant en Bretagne comme je l'ai dit, s'étaient réunies à Valens, dans la ville de Langres, et elles se conduisaient avec une extrême insolence. Chaque fois que les soldats de ces cohortes passaient devant la tente des légionnaires, ils se vantaient d'avoir contenu la quatorzième légion, enlevé l'Italie à Néron, et que la fortune de la guerre était dans leurs mains. Ces bravades, outra-

exercitu Cæcinam potuisse, ni Suetonius Paullinus receptui cecinisset, utrisque in partibus percrebuit. *timuisse se* Paullinus ferebat *tantum insuper laboris atque itineris, ne Vitellianus miles recens e castris fessos aggrederetur et perculsis nullum retro subsidium foret*. apud paucos ea ducis ratio probata, in vulgus adverso rumore fuit.

XXVII. Haud perinde id damnum Vitellianos in metum compulit quam ad modestiam composuit; nec solum apud Cæcinam, qui culpam *in militem* conferebat *seditioni magis quam prœlio paratum* : Fabii quoque Valentis copiæ (jam enim Ticinum venerat) posito hostium contemptu et recuperandi decoris cupidine reverentius et æqualius duci parebant. gravis alioquin seditio exarserat, quam altiore initio (neque enim rerum a Cæcina gestarum ordinem interrumpi oportuerat) repetam. cohortes Batavorum, quas bello Neronis a quartadecima legione digressas, quum Britanniam peterent, audito Vitellii motu, in civitate Lingonum Fabio Valenti adjunctas retulimus, superbe agebant, ut cujusque legionis tentoria accessissent, *coercitos a se quartadecimanos, ablatam Neroni Italiam, atque omnem belli fortunam in ipsorum manu sitam* jactantes. contumeliosum id militibus, acerbum

geantes pour le soldat, blessaient le général. Les querelles et les disputes perdaient la discipline. Enfin Valens craignit que de l'insolence on n'en vînt à la trahison.

XXVIII. Dès qu'il eut appris que l'armée navale d'Othon avait repoussé la cavalerie des Trévires ainsi que les Tongres, et qu'elle tenait bloquée la Gaule narbonnaise, il ordonna à une partie des Bataves de se porter au secours de la province, car il voulait tout à la fois protéger les alliés, et par une ruse militaire, éparpiller des cohortes turbulentes pour les affaiblir en les séparant. Cet ordre à peine connu, les auxiliaires se plaignent, les légionnaires frémissent : « on les prive de l'appui des plus braves soldats. Les vétérans, victorieux dans tant de guerres, leur sont enlevés en face de l'ennemi, et pour ainsi dire sur le champ de bataille. Si une seule province vaut plus que Rome et le salut de l'empire, il faut les y conduire tous. Mais si l'Italie doit assurer l'intégrité, la force de la victoire et la corroborer, il ne faut point agir comme si l'on retranchait à un corps humain ses membres les plus vigoureux. »

XXIX. Au milieu de ces plaintes menaçantes, au moment où Valens avec ses licteurs essayait de comprimer la sédition, ils tombent sur lui, lancent des pierres, le poursuivent dans sa fuite, en criant qu'il a pris et caché les dépouilles des Gaules, l'or des Viennois et le fruit de leurs travaux. En même temps ils pillent ses bagages et, avec la pointe de leurs javelots et de leurs lances, ils fouillent dans sa tente et jusque dans la terre même. Valens, sous un habit d'esclave, se tenait

duci; corrupta jurgiis aut rixis disciplina; ad postremum Valens e petulantia etiam perfidiam suspectabat.

XXVIII. Igitur nuncio allato *pulsam Treverorum alam Tungrosque a classe Othonis et Narbonensem Galliam circumiri*, simul cura socios tuendi et militari astu cohortes turbidas ac, si una forent, prævalidas, dispergendi, partem Batavorum *ire in subsidium* jubet. quod ubi auditum vulgatumque, mœrere socii, fremere legiones : « orbari se fortissimorum virorum auxilio : veteres illos et tot bellorum victores, » postquam in conspectu sit hostis, velut ex acie abduci. si provincia » Urbe et salute imperii potior sit, omnes illuc sequerentur : sin victoriæ sanitas, sustentaculum, columen in Italia verteretur, non » abrumpendos ut corpori validissimos artus. »

XXIX. Hæc ferociter jactando, postquam immissis lictoribus Valens coercere seditionem cœptabat, ipsum invadunt, saxa jaciunt, fugientem sequuntur : *spolia Galliarum et Viennensium aurum et pretia laborum suorum occultare* clamitantes, direptis sarcinis tabernacula ducis ipsamque humum pilis et lanceis rimabantur. nam Valens servil

caché chez un décurion de cavalerie. Alphénus Varus, préfet de camp, au moment où la sédition se calmait peu à peu, acheva de l'apaiser par un stratagème, en défendant aux centurions de visiter les gardes et aux trompettes de sonner les différents exercices. Les soldats, interdits et tout étonnés, s'interrogent des yeux; ils s'épouvantent de n'être plus commandés, et par leur silence, leur abattement, puis par des prières et des larmes, ils implorent leur pardon. Enfin lorsque Valens, qu'ils ne croyaient plus revoir vivant, s'avança au milieu d'eux, le visage défait et les yeux en pleurs, il y eut un mouvement de satisfaction, d'attendrissement, d'enthousiasme. Transportés de joie (car la foule exagère toujours) ils l'accablent de louanges, le félicitent et le portent à son tribunal au milieu des aigles et des drapeaux. Valens, par une modération sage, ne demanda aucun supplice; et de peur que le silence ne parût suspect, il se plaignit seulement de quelques hommes, sachant bien que dans les guerres civiles le soldat peut oser plus que les chefs.

XXX. Pendant qu'ils fortifiaient leur camp près de Ticinum, ils apprirent l'échec éprouvé par Cécina, et la sédition faillit éclater de nouveau, sous prétexte que la trahison et les lenteurs de Valens les avaient empêchés d'assister au combat. Sans vouloir de repos, sans attendre le général, ils devancent les enseignes, pressent ceux qui les portent, et, par une marche rapide, ils vont se joindre à Cécina. Valens était mal vu dans l'armée de Cécina. Les soldats se plaignaient qu'il les eût ex-

veste apud decurionem equitum tegebatur. Tum Alphenus Varus præfectus castrorum, deflagrante paullatim seditione, addit consilium : vetitis obire vigilias centurionibus, omisso tubæ sono, quo miles ad belli munia cietur; igitur torpere cuncti, circumspectare inter se attoniti, et id ipsum, quod nemo regeret, paventes, silentio, patientia, postremo precibus ac lacrimis veniam quærebant. ut vero deformis et flens et præter spem incolumis Valens processit, gaudium, miseratio, favor : versi in lætitiam, ut est vulgus utroque immodicum, laudantes gratantesque circumdatum aquilis signisque in tribunal ferunt. ille utili moderatione non supplicium cujusquam poposcit; ac ne dissimulans suspectior foret, paucos incusavit, gnarus civilibus bellis plus militibus quam ducibus licere.

XXX. Munientibus castra apud Ticinum de adversa Cæcinæ pugna allatum, et prope renovata seditio, *tanquam fraude et cunctationibus Valentis prœlio defuissent*. nolle requiem, non exspectare ducem, anteire signa, urgere signiferos : rapido agmine Cæcinæ junguntur. improspera Valentis fama apud exercitum Cæcinæ erat : *expositos se tanto pauciores integris hostium viribus* querebantur, simul in suam excu-

posés, sans égard pour leur infériorité numérique, à toutes les forces de l'ennemi; en même temps qu'ils se ménageaient une excuse, ils exaltaient, pour les flatter, la force des nouveaux venus, afin de n'en pas être méprisés comme des lâches et des vaincus. Quoique Valens eût des forces plus considérables et un nombre presque double d'auxiliaires et de légions, les troupes étaient cependant mieux disposées pour Cécina. A cause de sa douceur on le croyait de meilleure composition, et de plus il avait pour lui la vigueur de la jeunesse, une taille élevée et ces sympathies qui ne s'expliquent pas. Cela fit naître la rivalité des deux chefs. Cécina se raillait de l'avarice et des débauches de Valens; Valens, de l'orgueil et de la présomption de Cécina. Cependant ils renfermaient leur haine et travaillaient de concert pour la cause commune, prodiguant dans des lettres fréquentes les injures à Othon, sans se réserver d'accès à sa clémence; tandis que les généraux othoniens s'abstenaient de toute invective à l'égard de Vitellius, quoiqu'il y prêtât largement.

XXXI. Il est juste de le reconnaître : avant que ces deux hommes eussent mérité par leur mort, Othon, l'estime publique, Vitellius, l'infamie, on redoutait moins les lâches voluptés de Vitellius que les ardentes passions d'Othon. Le meurtre de Galba ajoutait à la haine et à l'effroi qu'inspirait ce dernier, tandis que personne n'imputait le commencement de la guerre à Vitellius. Par ses excès et son intempérance, il ne faisait tort qu'à lui-même; Othon, par son luxe, sa cruauté, son audace, était regardé comme un fléau plus redoutable pour

sationem, et adventantium robur per adulationem attollentes, ne ut victi et ignavi despectarentur. et quamquam plus virium, prope duplicatus legionum auxiliorumque numerus erat Valenti, studia tamen militum in Cæcinam inclinabant, super benignitatem animi, qua promptior habebatur, etiam vigore ætatis, proceritate corporis et quodam inani favore. hinc æmulatio ducibus : Cæcina *ut fœdum et maculosum,* ille *ut tumidum et vanum* irridebant. sed condito odio eandem utilitatem fovere, crebris epistolis, sine respectu veniæ probra Othoni objectantes, quum duces partium Othonis quamvis uberrima conviciorum in Vitellium materia abstinerent.

XXXI. Sane ante utriusque exitum, quo egregiam Otho famam, Vitellius flagitiosissimam meruere, minus Vitellii ignavæ voluptates quam Othonis flagrantissimæ libidines timebantur. addiderat huic terrorem atque odium cædes Galbæ : contra illi initium belli nemo imputabat. Vitellius ventre et gula sibi infestus, Otho luxu, sævitia, audacia, reipublicæ exitiosior ducebatur.

la république. Après la réunion des troupes de Cécina et de Valens, rien ne s'opposait à ce que les Vitelliens engageassent toutes leurs forces. Othon délibéra afin de savoir s'il devait traîner la guerre en longueur ou tenter la fortune. Alors Suétonius, qui passait pour le militaire le plus habile de son temps, pensa qu'il était de sa gloire de dire son avis sur la conduite générale de cette guerre, et il représenta que l'intérêt de l'ennemi était de se hâter, et l'intérêt d'Othon de gagner du temps.

XXXII. « Toute l'armée de Vitellius était arrivée : elle avait peu de ressources derrière elle, car les Gaules étaient prêtes à se soulever; et au moment où l'on était menacé de l'invasion de tant de peuples ennemis, il ne convenait pas d'abandonner les rives du Rhin. Les soldats de Bretagne étaient retenus par la mer et la guerre. Les attaques de la flotte et un combat désastreux avaient effrayé la Gaule narbonnaise. Fermé par les Alpes, et privé de secours du côté de la mer, le pays au delà du Pô était ruiné par le passage des troupes; on n'y trouvait nulle part de blé pour l'armée, et une armée sans subsistances ne pouvait être maintenue sous les drapeaux. Quant aux Germains, qui sont les plus redoutables soldats de l'ennemi, si la guerre se prolonge jusqu'à l'été, on les verra fondre en quelque sorte, car ils ne pourront résister au changement de pays et de climat. Plus d'une guerre, terrible dans le premier élan, s'est évanouie par les lenteurs et l'inaction. Les Othoniens au contraire sont pourvus de tout et sûrs de leurs appuis; ils ont la Pannonie, la Mésie, la Dalmatie, l'Orient, avec des ar-

Conjunctis Cæcinæ ac Valentis copiis nulla ultra penes Vitellianos mora quin totis viribus certarent. Otho consultavit, trahi bellum an fortunam experiri placeret. tunc Suetonius Paullinus dignum fama sua ratus, qua nemo illa tempestate militaris rei callidior habebatur, de toto genere belli censere, *festinationem hostibus, moram ipsis utilem* disseruit.

XXXII. « Exercitum Vitellii universum advenisse, nec multum » virium a tergo, quoniam Galliæ tumeant, et deserere Rheni ripam » irrupturis tam infestis nationibus non conducat. Britannicum militem hoste et mari distineri; Hispanias armis non ita redundare; » provinciam Narbonensem incursu classis et adverso prælio contremuisse; clausam Alpibus et nullo maris subsidio transpadanam Italiam atque ipso transitu exercitus vastatam; non frumentum usquam » exercitui, nec exercitum sine copiis retineri posse. jam Germanos, » quod genus militum apud hostes atrocissimum sit, tracto in æstatem bello, fluxis corporibus, mutationem soli cœlique haud toleraturos. multa bella impetu valida per tædia et moras evanuisse. » contra ipsis omnia opulenta et fida, Pannoniam, Mœsiam, Dalma-

mées encore intactes; l'Italie et Rome, la tête de l'empire ; le sénat et le peuple, dont les noms sont toujours brillants, bien que parfois obscurcis; les richesses publiques, les richesses particulières, et d'immenses ressources d'argent, ce qui vaut mieux que le fer dans les guerres civiles; des soldats acclimatés en Italie, ou habitués à la chaleur ; le Pô qui les protége ; des villes sûrement défendues par des hommes et des murailles, et qui toutes résisteront à l'ennemi, comme le prouvait la défense de Plaisance. Il fallait donc, par ces motifs, prolonger la guerre ; sous peu de jours, la quatorzième légion arriverait avec sa grande renommée et les troupes de Mésie; alors on délibérerait de nouveau, et si l'on se décidait à combattre, on combattrait avec de plus grandes forces. »

XXXIII. M. Celsus donna son assentiment à Suétonius. Annius Gallus, malade depuis quelques jours d'une chute de cheval, fut consulté, et ceux qu'on avait envoyés vers lui rapportèrent que telle était aussi son opinion. Othon penchait pour la bataille ; son frère Titianus et Proculus, préfet du prétoire, brusquant les choses par ignorance, soutenaient que la fortune, que les dieux, que le génie d'Othon, qui présidaient à ses desseins, aideraient à leur exécution ; et afin que personne n'osât contredire leur avis, ils s'étaient mis à flatter. Quand on eut décidé de combattre, on examina si Othon devait assister à la bataille, ou s'il valait mieux qu'il se tînt à l'écart. Suétonius et Celsus ne discutèrent pas, craignant de paraître exposer le prince au danger; et ceux qui avaient

» tiam, Orientem cum integris exercitibus, Italiam et caput rerum » Urbem, senatumque et populum, nunquam obscura nomina, etsi » aliquando obumbrentur; publicas privatasque opes et immensam » pecuniam, inter civiles discordias ferro validiorem; corpora mili- » tum aut Italiæ sueta aut æstibus. objacere flumen Padum, tutas » viris murisque urbes; e quibus nullam hosti cessuram Placentiæ de- » fensione exploratum. proinde duceret bellum. paucis diebus quar- » tamdecimam legionem, magna ipsam fama, cum Mœsiacis copiis » affore : tum rursus deliberaturum, et, si prælium placuisset, auctis » viribus certaturos. »

XXXIII. Accedebat sententiæ Paullini Marius Celsus; *idem placere Annio Gallo*, paucos ante dies lapsu equi afflicto, missi qui consilium ejus sciscitarentur, retulerant. Otho pronus ad decertandum; frater ejus Titianus et præfectus prætorii Proculus, imperitia properantes, *fortunam et deos et numen Othonis adesse consiliis, affore conatibus* testabantur. neu quis obviam ire sententiæ auderet, in adulationem concesserant. postquam pugnari placitum, *interesse pugnæ Imperatorem an seponi melius foret*, dubitavere. Paullino et Celso jam non adversanti-

donné le conseil le plus funeste, déterminèrent Othon à se retirer à Brixellum, où, loin des chances des combats, il se réserverait pour la direction des affaires et pour l'empire. A dater de ce jour le parti fut ruiné; un corps nombreux de prétoriens, de spéculateurs et de cavaliers s'éloigna avec le prince, et ceux qui restaient perdirent courage; car on se défiait des chefs, et Othon, qui avait seul la confiance des soldats, en même temps qu'il ne se fiait qu'à eux seuls, n'avait laissé aux généraux qu'une autorité précaire.

XXXIV. Aucune de ces circonstances n'échappait aux Vitelliens, grâce aux transfuges toujours nombreux dans les guerres civiles; et d'ailleurs les espions, en cherchant à pénétrer les secrets du parti contraire, trahissaient ceux de leur propre parti. Tranquilles et attentifs, Valens et Cécina voyaient l'ennemi se perdre par son imprudence, et tout en attendant (ce qui tient lieu de sagesse) les fautes de leurs adversaires, ils feignirent de vouloir passer le Pô, en commençant un pont pour attaquer, sur la rive opposée, une troupe de gladiateurs, et en même temps pour occuper les soldats. Des bateaux, placés à égale distance et liés par de grosses poutres, étaient tournés contre le courant; on avait de plus jeté des ancres pour assurer la solidité du pont, mais sans tendre les câbles qui flottaient, afin que cette ligne de bateaux, si le fleuve venait à gonfler, s'élevât sans être rompue. Le pont était fermé par une tour construite sur le dernier bateau et garnie d'instruments et de machines pour écarter l'ennemi.

bus, ne Principem objectare periculis viderentur, iidem illi deterioris consilii auctores perpulere *ut Brixellum concederet, ac dubiis præliorum exemptus summæ rerum et imperii se ipsum reservaret.* is primus dies Othonianas partes afflixit. namque et cum ipso prætoriarum cohortium et speculatorum equitumque valida manus discessit, et remanentium fractus animus, quando suspecti duces, et Otho, ut cui uni apud militem fides, dum et ipse non nisi militibus credit, imperia ducum in incerto reliquerat.

XXXIV. Nihil eorum Vitellianos fallebat, crebris, ut in civili bello, transfugiis: et exploratores cura diversa sciscitandi sua non occultabant. quieti intentique Cæcina ac Valens, quando hostis imprudentia rueret, quod loco sapientiæ est, alienam stultitiam opperiebantur, inchoato ponte transitum Padi simulantes adversus oppositam gladiatorum manum, ac ne ipsorum miles segne otium tereret. naves pari inter se spatio, validis utrimque trabibus connexæ, adversum in flumen dirigebantur, jactis super anchoris, quæ firmitatem pontis continerent. sed anchorarum funes non extenti fluitabant, ut augescente flumine inoffensus ordo navium attolleretur. claudebat pontem impo-

XXXV. Sur la rive, les Othoniens avaient élevé une tour, et ils lançaient des pierres et des torches. Il y avait au milieu du fleuve une île vers laquelle les gladiateurs se dirigèrent en bateau; mais les Germains, se jetant à la nage, y arrivèrent avant eux, et l'occupèrent en force. Macer fit attaquer par les plus braves gladiateurs, dont il avait rempli des galères; mais ces hommes n'ont point dans une action la même fermeté que les soldats; et d'ailleurs, chancelants sur leurs barques, ils n'assuraient point leurs coups comme les Germains placés de pied ferme sur le rivage. Les brusques mouvements d'une foule agitée faisant balancer les galères, les rameurs et les combattants se mêlaient. Alors les Germains sautèrent dans l'eau, saisirent les poupes, escaladèrent les bordages, ou firent couler les bateaux. Tout cela se passait à la vue des deux armées [3], et plus les Vitelliens en étaient joyeux, plus les Othoniens détestaient la cause et l'auteur de ce désastre.

XXXVI. La fuite des navires qui parvinrent à se dégager termina le combat. On demandait la mort de Macer. Des soldats, après l'avoir blessé de loin d'un coup de lance, se précipitaient sur lui l'épée nue, lorsqu'il fut sauvé par l'intervention des tribuns et des centurions. Bientôt sur un ordre d'Othon, Spurinna, qui n'avait laissé qu'une faible garnison dans Plaisance, arriva avec les cohortes. Sabinus, consul désigné, fut mis à la tête des troupes que Macer avait commandées. Les soldats se réjouissaient de changer ainsi de généraux; mais

sita turris et in extremam navem educta, unde tormentis ac machinis hostes propulsarentur.

XXXV. Othoniani in ripa turrim struxerant, saxaque et faces jaculabantur. Et erat insula amne medio, in quam gladiatores navibus molientes, Germani nando prælabebantur, ac forte plures transgressos, completis liburnicis, per promptissimos gladiatorum Macer aggreditur. sed neque ea constantia gladiatoribus ad prælia quæ militibus; nec perinde nutantes e navibus quam stabili gradu e ripa vulnera dirigebant. et quum variis trepidantium inclinationibus mixti remiges propugnatoresque turbarentur, desilire in vada ultro Germani, retentare puppes, scandere foros, aut cominus mergere. quæ cuncta in oculis utriusque exercitus quanto lætiora Vitellianis, tanto acrius Othoniani causam auctoremque cladis detestabantur.

XXXVI. Et prælium quidem abreptis quæ supererant navibus fuga diremptum : Macer ad exitium poscebatur. jamque vulneratum eminus lancea strictis gladiis invaserant, quum intercursu tribunorum centurionumque protegitur. nec multo post Vestricius Spurinna jussu Othonis, relicto Placentiæ modico præsidio, cum cohortibus subvenit. dein Flavium Sabinum consulem designatum Otho rectorem copiis misit, quibus Macer præfuerat, læto milite ad mutationem ducum,

les généraux n'acceptaient qu'à regret un commandement que de fréquentes séditions rendaient si dangereux.

XXXVII. Je lis dans quelques auteurs que « les armées, effrayées de la guerre, et peut-être fatiguées des deux princes dont les vices et la honte étaient chaque jour plus notoires, hésitèrent si elles ne cesseraient point les hostilités, soit pour se concerter sur le choix d'un empereur, soit pour en référer au sénat; que les généraux othoniens avaient, dans ce but, conseillé d'ajourner et d'attendre; et que Suétonius surtout espérait, parce qu'il était le plus ancien des consulaires, qu'il s'était illustré dans les armes, et qu'il avait acquis une grande réputation par ses exploits en Bretagne. » J'admettrai pour ma part que quelques hommes préféraient secrètement la paix à la guerre, un prince vertueux et pacifique à ces maîtres pervers et souillés de tous les crimes; mais je ne saurais croire que Suétonius, habile comme il l'était, ait pu penser que, dans ces temps de corruption, la foule serait assez modérée, pour que ceux qui avaient troublé la paix par amour de la guerre, renonçassent à la guerre par amour de la paix. Je ne saurais croire qu'il ait pu penser que des armées si différentes de mœurs et de langage, en viendraient jamais à s'accorder ainsi; enfin que des lieutenants et des généraux qui se sentaient la plupart perdus de débauches, de misère et de crimes, accepteraient un prince qui ne serait ni souillé comme eux, ni obligé par leurs services.

XXXVIII. La passion du pouvoir, cette vieille passion inhé-

et ducibus ob crebras seditiones tam infestam militiam aspernantibus.

XXXVII. Invenio apud quosdam auctores « pavore belli seu fastidio utriusque Principis, quorum flagitia ac dedecus apertiore in dies fama noscebantur, dubitasse exercitus num posito certamine vel ipsi in medium consultarent, vel senatui permitterent legere Imperatorem. atque eo duces Othonianos spatium ac moras suasisse, præcipua spe Paullini, quod vetustissimus consularium et militia clarus gloriam nomenque Britannicis expeditionibus meruisset. » ego ut concesserim apud paucos tacito voto quietem pro discordia, bonum et innocentem Principem pro pessimis ac flagitiosissimis expetitum, ita neque Paullinum, qua prudentia fuit, sperasse corruptissimo sæculo tantam vulgi moderationem reor, ut qui pacem belli amore turbaverant, bellum pacis caritate deponerent; neque aut exercitus linguis moribusque dissonos in hunc consensum potuisse coalescere, aut legatos ac duces, magna ex parte luxus, egestatis, scelerum sibi conscios, nisi pollutum obstrictumque meritis suis Principem passuros.

rente au cœur de l'homme, grandit et éclata en même temps que la grandeur de l'empire. Dans les commencements de Rome, l'égalité était facile à garder; mais quand le monde fut soumis, et nos rivaux, peuples et rois, abattus, on put librement convoiter des grandeurs désormais assurées, et les premières luttes s'allumèrent entre le sénat et le peuple. C'étaient, tantôt des tribuns factieux, tantôt des consuls oppresseurs, et, dans la ville et le forum, des tentatives de guerre civile. Bientôt Marius, le plus obscur des plébéiens, et Sylla, le plus cruel des nobles, établirent la domination d'un seul sur les ruines de la liberté vaincue par leurs armes. Pompée vint ensuite, plus dissimulé et aussi pervers; et depuis, on ne combattit plus que pour conquérir la puissance suprême. Les légions recrutées de citoyens ne reculaient point devant le combat à Pharsale et à Philippes : à plus forte raison les armées d'Othon et de Vitellius ne pouvaient-elles aller au-devant de la paix. Le même courroux dans les dieux, la même rage dans les hommes, les mêmes motifs pour le crime, les poussaient à la lutte. Si ces guerres se terminèrent chacune du premier coup, c'est par le fait de la lâcheté des chefs. Mais ces considérations sur nos mœurs anciennes et nouvelles m'ont entraîné trop loin; je reprends maintenant l'ordre des faits.

XXXIX. Othon étant parti pour Brixellum, l'honneur du commandement demeura à son frère Titianus, et la force et le pouvoir au préfet Proculus. Suétonius et Celsus, dont per-

XXXVIII. Vetus ac jam pridem insita mortalibus potentiæ cupido cum imperii magnitudine adolevit erupitque. nam rebus modicis æqualitas facile habebatur : sed ubi subacto orbe et æmulis urbibus regibusve excisis securas opes concupiscere vacuum fuit, prima inter Patres plebemque certamina exarsere. modo turbulenti tribuni, modo consules prævalidi, et in Urbe ac foro tentamenta civilium bellorum. mox e plebe infima C. Marius et nobilium sævissimus L. Sulla victam armis libertatem in dominationem verterunt. post quos Cn. Pompeius occultior, non melior. et nunquam postea nisi de principatu quæsitum. non discessere ab armis in Pharsalia ac Philippis civium legiones : nedum Othonis ac Vitellii exercitus sponte posituri bellum fuerint. eadem illos deûm ira, eadem hominum rabies, eædem scelerum causæ in discordiam egere. quod singulis velut ictibus transacta sunt bella, ignavia Principum factum est. sed me veterum novorumque morum reputatio longius tulit : nunc ad rerum ordinem venio.

XXXIX. Profecto Brixellum Othone honor imperii penes Titianum fratrem, vis ac potestas penes Proculum præfectum. Celsus et Paul-

sonne ne consultait l'expérience, couvraient, par leur vain titre de généraux, les fautes des autres. Les tribuns et les centurions se décourageaient en voyant les plus dignes sacrifiés aux plus pervers; quant au soldat, il était plein d'ardeur, mais il aimait mieux discuter les ordres de ses chefs que de les suivre. On résolut d'aller camper à quatre milles en avant de Bédriac; et le lieu fut si mal choisi, que, bien qu'on fût au printemps, et dans un pays entrecoupé de rivières, l'armée souffrit du manque d'eau. Là, on délibéra sur la bataille. Othon, dans ses lettres, insistait pour qu'on se hâtât; les soldats demandaient que l'empereur fût présent à l'action : la plupart voulaient qu'on fît venir les troupes restées au delà du Pô. Il serait difficile d'indiquer ce qu'il fallait faire, mais il est certain qu'on fit au plus mal.

XL. L'armée, comme s'il se fût agi d'une marche militaire, et non d'un combat, partit pour gagner le confluent de l'Adda et du Pô, à seize milles de distance. En vain Suétonius et Celsus se refusaient à exposer ainsi des troupes harassées de la route et embarrassées de bagages, à un ennemi qui, ayant à peine quatre milles à faire, ne manquerait pas de les attaquer, ou dans le désordre de leur marche, ou lorsque les travaux des retranchements les tiendraient dispersés. Titianus et Proculus, lorsqu'ils étaient vaincus par de bonnes raisons, recouraient toujours à leur autorité. Du reste, un cavalier numide était arrivé en toute hâte, avec des lettres par lesquelles Othon gourmandait l'inaction des généraux, et leur donnait, avec

linus, quum prudentia eorum nemo uteretur, inani nomine ducum alienæ culpæ prætendebantur. tribuni centurionesque ambigui, quod spretis melioribus deterrimi valebant. miles alacer, qui tamen jussa ducum interpretari quam exsequi mallet. Promoveri ad quartum a Bedriaco castra placuit, adeo imperite ut quamquam verno tempore anni et tot circum amnibus penuria aquæ fatigarentur. ibi de prælio dubitatum, Othone per literas flagitante ut maturarent, militibus ut Imperator pugnæ adesset poscentibus. plerique copias trans Padum agentes acciri postulabant. nec perinde dijudicari potest quid optimum factu fuerit, quam pessimum fuisse quod factum est.

XL. Non ut ad pugnam, sed ad bellandum profecti, confluentes Padi et Adduæ fluminum, sedecim inde millium spatio distantes, petebant. Celso et Paullino abnuentibus *militem itinere fessum, sarcinis gravem objicere hosti non admissuro quominus expeditus et vix quattuor millia passuum progressus aut incompositos in agmine, aut dispersos et vallum molientes aggrederetur*. Titianus et Proculus, ubi consiliis vincerentur, ad jus imperii transibant. aderat sane citus equo Numida

menace, l'ordre d'en finir promptement; car il souffrait des retards, et se lassait de l'espérance.

XLI. Ce même jour, tandis que Cécina surveillait les travaux du pont, deux tribuns des cohortes prétoriennes demandèrent à lui parler. Il se préparait à les entendre et à leur répondre, lorsque ses coureurs vinrent en toute hâte annoncer que l'ennemi se présentait. La conférence des tribuns fut interrompue; et par ce motif, on ignora s'il y avait de leur part ruse et trahison, ou s'ils avaient agi dans des intentions louables. Cécina, après les avoir congédiés, revint dans le camp. Déjà Valens avait donné le signal du combat, et les soldats étaient sous les armes. Tandis que les légions tiraient au sort leur ordre de bataille, la cavalerie fit une charge, et, chose étonnante, cette cavalerie eût été rejetée sur les retranchements par une poignée d'Othoniens, sans le courage de la légion italique, qui, l'épée à la main, arrêta les fuyards, et les contraignit à retourner au combat. Les légions vitelliennes se mirent en ligne en bon ordre; car, quoique l'ennemi fût proche, elles étaient cachées par des taillis. Du côté des Othoniens, les chefs tremblaient, les soldats murmuraient contre les chefs, les chariots et les valets se mêlaient, et la route, bordée de fossés, était trop étroite, même pour une armée dont la marche n'eût point été inquiétée. Les uns se rangent autour de leur drapeau, les autres le cherchent; de tous côtés s'élèvent les voix confuses des soldats qui accourent et qui s'appellent; chacun, entraîné par son courage ou sa

cum atrocibus mandatis, quibus Otho increpita *ducum segnitia rem in discrimen mitti* jubebat, æger mora et spei impatiens.

XLI. Eadem die ad Cæcinam operi pontis intentum duo prætoriarum cohortium tribuni, colloquium ejus postulantes, venerunt. audire conditiones ac reddere parabat, quum præcipites exploratores adesse hostem nuntiavere. interruptus tribunorum sermo; eoque incertum fuit, insidias an proditionem vel aliquod honestum consilium cœptaverint. Cæcina dimissis tribunis revectus in castra, datum jussu Fabii Valentis pugnæ signum et militem in armis invenit. dum legiones de ordine agminis sortiuntur, equites prorupere; et mirum dictu, a paucioribus Othonianis quominus in vallum impingerentur, Italicæ legionis virtute deterriti sunt. ea strictis mucronibus redire pulsos et pugnam resumere coegit. disposita Vitellianarum legionum acies sine trepidatione : etenim, quanquam vicino hoste, aspectus armorum densis arbustis prohibebatur. apud Othonianos pavidi duces, miles ducibus infensus, mixta vehicula et lixæ, et præruptis utrimque fossis via quieto quoque agmini angusta. circumsistere alii signa sua, quærere alii; incertus undique clamor accurrentium, vo-

frayeur, s'élance aux premiers rangs ou recule aux derniers.

XLII. Saisies d'abord par une terreur soudaine, ces troupes furent ensuite comme étourdies et paralysées par la joie, lorsque l'on annonça faussement que Vitellius avait été abandonné par son armée. Ce bruit fut-il répandu par les espions de Vitellius, ou par les partisans d'Othon eux-mêmes, soit à dessein, soit par hasard? On ne le saurait dire. Les Othoniens, oubliant l'ardeur qu'ils avaient de combattre, saluèrent l'ennemi, qui répondit par un cri de guerre; et comme la plupart ignoraient pourquoi l'on avait salué, ils crurent à une trahison. En ce moment l'armée ennemie tomba sur eux, les rangs serrés, et plus forte par le courage et par le nombre. Les Othoniens, malgré leur désordre, leur infériorité numérique et la fatigue, soutinrent vigoureusement le combat. La bataille, engagée sur un terrain embarrassé d'arbres et de vignes, offait le coup d'œil le plus varié. On s'attaquait de près et de loin, par masses ou en colonnes. Sur le terre-plein de la chaussée, les hommes se touchaient, combattaient corps à corps, se frappaient de leurs boucliers; et laissant là les javelots, ils brisaient à coups de hache et d'épée les casques et les cuirasses. Les soldats, se connaissant entre eux et placés en vue des autres, combattaient pour décider la guerre.

XLIII. Deux légions en vinrent aux mains par hasard, dans une plaine ouverte, entre le Pô et la chaussée : c'était, du côté de Vitellius, la vingt et unième, *Rapax*, depuis longtemps cé-

citantium; et ut cuique audacia vel formido, in primam postremamve aciem prorumpebant aut relabebantur.

XLII. Attonitas subito terrore mentes falsum gaudium in languorem vertit, repertis qui *descivisse a Vitellio exercitum* ementirentur. is rumor ab exploratoribus Vitellii dispersus, an in ipsa Othonis parte seu dolo seu forte surrexerit, parum compertum. omisso pugnæ ardore Othoniani ultro salutavere; et hostili murmure excepti, plerisque suorum ignaris quæ causa salutandi, metum proditionis fecere. tum incubuit hostium acies integris ordinibus, robore et numero præstantior : Othoniani, quanquam dispersi, pauciores, fessi, prælium tamen acriter sumpsere. et per locos arboribus ac vineis impeditos non una pugnæ facies. cominus eminus catervis et cuneis concurrebant. in aggere viæ collato gradu corporibus et umbonibus niti, omisso pilorum jactu, gladiis et securibus galeas loricasque perrumpere : noscentes inter se, ceteris conspicui, in eventum totius belli certabant.

XLIII. Forte inter Padum viamque patenti campo duæ legiones congressæ sunt, pro Vitellio unaetvicesima, cui cognomen *Rapaci*,

lèbre; du côté des Othoniens, la première, *Adjutrix*. Cette légion n'avait jusqu'alors assisté à aucune bataille, mais elle était fière et impatiente de commencer sa réputation. Elle culbuta les premiers rangs de la vingt et unième et enleva son aigle. Irritée par la douleur de cette perte, la vingt et unième à son tour repoussa la première, tua le lieutenant Orphidius Bénignus et enleva la plupart des enseignes et des drapeaux. D'un autre côté, la treizième légion fut enfoncée par la cinquième, et le détachement de la quatorzième enveloppé par des forces supérieures. Depuis longtemps déjà les généraux d'Othon étaient en fuite, tandis que Cécina et Valens engageaient les réserves pour soutenir leurs gens. Ils reçurent encore un nouveau renfort, Alphénus Varus et ses Bataves, qui venaient de battre les gladiateurs, et les avaient massacrés sur le fleuve même, au moment où ils essayaient de passer dans des barques. Alors les vainqueurs se portèrent sur le flanc de l'ennemi.

XLIV. Les Othoniens, rompus par leur centre, s'enfuirent à la débandade vers Bédriac. La distance était grande, les chemins encombrés de cadavres, ce qui augmenta le carnage; car, dans les guerres civiles, les prisonniers ne comptent pas comme butin. Paullinus et Proculus, par des routes différentes, évitèrent le camp; mais l'irréflexion de la peur exposa Védius, lieutenant de la treizième légion, à la colère des soldats. Il était encore grand jour quand il entra dans l'enceinte. A l'instant, les cris des séditieux et des fuyards éclatent autour de

vetere gloria insignis; e parte Othonis prima *Adjutrix*, non ante in aciem deducta, sed ferox et novi decoris avida. primani stratis unaetvicesimanorum principiis aquilam abstulere; quo dolore accensa legio et impulit rursus primanos, interfecto Orphidio Benigno legato, et plurima signa vexillaque ex hostibus rapuit. a parte alia propulsa quintanorum impetu tertiadecima legio; circumventi plurium accursu quartadecimani. et ducibus Othonis jam pridem profugis, Cæcina ac Valens subsidiis suos firmabant. accessit recens auxilium Varus Alphenus cum Batavis, fusa gladiatorum manu, quam navibus transvectam oppositæ cohortes in ipso flumine trucidaverant. ita victores latus hostium invecti.

XLIV. Et media acie perrupta fugere passim Othoniani, Bedriacum petentes. immensum id spatium; obstructæ strage corporum viæ, quo plus cædis fuit: neque enim civilibus bellis capti in prædam vertuntur. Suetonius Paullinus et Licinius Proculus diversis itineribus castra vitavere. Vedium Aquilam, tertiædecimæ legionis legatum, iræ militum inconsultus pavor obtulit. multo adhuc die vallum ingressus clamore seditiosorum et fugacium circumstrepitur

lui; ils n'épargnent ni les injures ni les coups; ils l'appellent déserteur et traître, non qu'il fût particulièrement coupable, mais, comme d'habitude, chacun attribuait aux autres sa propre honte. La nuit favorisa Celsus et Titianus, car déjà les sentinelles étaient à leur poste, et les soldats calmés par Annius Gallus, qui, à force de prières, de prudence et de fermeté, leur avait persuadé « de ne point ajouter aux pertes d'une journée malheureuse par leur cruauté et de nouveaux meurtres. Soit que la guerre se termine, soit qu'ils préfèrent reprendre les armes, la seule ressource des vaincus, c'est le bon accord. » L'abattement était général. Les prétoriens attribuaient en frémissant leur défaite, non pas au courage de l'ennemi, mais à la trahison; « ils avaient du moins, disaient-ils, ensanglanté la victoire de Vitellius, repoussé la cavalerie, enlevé l'aigle d'une légion. Il restait encore, avec Othon lui-même, tout ce qu'il y avait de soldats au delà du Pô; les légions de Mésie arrivaient; une grande partie de l'armée n'avait point quitté Bédriac : ceux-là, certes, n'étaient pas encore vaincus, et, s'il le fallait, ils trouveraient sur le champ de bataille une mort honorable. » Exaspérés par ces pensées ou effrayés d'un échec si grand, ils étaient saisis cependant plus souvent encore par la colère que par la crainte.

XLV. Les Vitelliens s'arrêtèrent à cinq milles de Bédriac. Leurs généraux n'osèrent point entreprendre le même jour l'attaque du camp; d'ailleurs, on espérait qu'il se rendrait de lui-même. L'armée était partie sans bagages, et seulement

non probris, non manibus abstinent; *desertorem proditoremque* increpant, nullo proprio crimine ejus, sed more vulgi, suum quisque flagitium aliis objectantes. Titianum et Celsum nox juvit, dispositis jam excubiis compressisque militibus, quos Annius Gallus consilio, precibus, auctoritate flexerat, *ne super cladem adversæ pugnæ suismet ipsi cædibus sævirent : sive finis bello venisset seu resumere arma mallent, unicum victis in consensu levamentum.* ceteris fractus animus : prætorianus miles *non virtute se, sed proditione victum* fremebat : « ne Vitellianis quidem incruentam fuisse victoriam, pulso equite, rapta legionis aquila; superesse cum ipso Othone militum quod trans Padum fuerit; venire Mœsicas legiones; magnam exercitus partem Bedriaci remansisse : hos certe nondum victos, et, si ita ferret, honestius in acie perituros. » his cogitationibus truces, aut pavidi extrema desperatione ad iram sæpius quam in formidinem stimulabantur.

XLV. At Vitellianus exercitus ad quintum a Bedriaco lapidem consedit, non ausis ducibus eadem die oppugnationem castrorum; simul voluntaria deditio sperabatur. sed expeditis et tantum ad præ-

pour combattre; mais ses armes et sa victoire lui servaient de rempart. Le lendemain, les dispositions des Othoniens n'étaient plus douteuses : ceux qui s'étaient montrés les plus fougueux inclinaient vers le repentir. On envoya des députés, et les généraux de Vitellius n'hésitèrent point à accorder la paix. Les députés furent retenus quelque temps, ce qui inquiéta ceux qui ignoraient le résultat de leur démarche. Enfin ils reviennent, et les portes sont ouvertes : alors vainqueurs et vaincus fondent en larmes, et déplorent avec une joie mêlée de tristesse la fatalité des guerres civiles. Dans les mêmes tentes, les uns pansaient les blessures d'un parent, les autres les blessures d'un frère. L'espoir et la récompense étaient incertains; il n'y avait de sûr que les pertes et l'affliction. Les moins malheureux eux-mêmes avaient quelque mort à pleurer. On chercha le corps du lieutenant Orphidius, qui fut brûlé avec les honneurs accoutumés; quelques autres furent ensevelis par leurs amis; les soldats restèrent sur le champ de bataille.

XLVI. Othon attendait des nouvelles du combat, sans trembler, et résolu à tout événement. Une triste rumeur, et bientôt après les fuyards lui apprirent que tout était perdu. L'ardeur des soldats n'attendit pas les exhortations de l'empereur. Ils le conjuraient d'avoir bon courage : « des troupes intactes lui restaient encore; eux-mêmes risqueraient tout, souffriraient tout. » Ce n'étaient point là de vaines flatteries. Ils demandaient, avec enthousiasme et une sorte de fureur, à

lium egressis munimentum fuere arma et victoria. postera die, haud ambigua Othoniani exercitus voluntate, et qui ferociores fuerant, ad pœnitentiam inclinantibus, missa legatio; nec apud duces Vitellianos dubitatum quominus pacem concederent. legati paulisper retenti. ea res hæsitationem attulit ignaris adhuc an impetrassent. mox remissa legatione patuit vallum. tum victi victoresque in lacrimas effusi, sortem civilium armorum misera lætitia detestantes. iisdem tentoriis alii fratrum, alii propinquorum vulnera fovebant. spes et præmia in ambiguo, certa funera et luctus. nec quisquam adeo mali expers ut non aliquam mortem mœreret. requisitum Orphidii legati corpus honore solito crematur; paucos necessarii ipsorum sepelivere; ceterum vulgus super humum relictum.

XLVI. Opperiebatur Otho nuncium pugnæ nequaquam trepidus et consilii certus. mœsta primum fama, dein profugi e prælio perditas res patefaciunt. non exspectavit militum ardor vocem Imperatoris. *bonum haberet animum* jubebant : *superesse adhuc novas vires, et ipsos extrema passuros ausurosque*. neque erat adulatio : ire in aciem, excitare partium fortunam furore quodam et instinctu flagrabant. qui

combattre, à relever la fortune du prince; les plus éloignés lui tendaient les mains, les plus proches embrassaient ses genoux : Plotius surtout se signalait par sa résolution. Ce préfet du prétoire conjura Othon, à diverses reprises, de ne point abandonner une armée si fidèle, des soldats qui l'avaient si bien servi. « Il y a plus de force à supporter le malheur qu'à s'y dérober. Les âmes courageuses, en dépit même de la fortune, s'obstinent à espérer; la peur, dans les lâches, hâte le désespoir. » Pendant ces discours, et selon que l'empereur paraissait s'attendrir ou rester inflexible, c'étaient des cris de joie ou des gémissements. Non-seulement les prétoriens, ses propres soldats, mais aussi ceux qui arrivaient de Mésie, lui annonçaient « que l'armée qui les suivait avait le même dévouement, et que déjà les légions étaient entrées dans Aquilée. » La guerre, personne n'en doute, pouvait recommencer terrible, effroyable, incertaine pour les vainqueurs et les vaincus.

XLVII. Othon avait résolu de la terminer. « Exposer, dit-il, à de nouveaux dangers votre dévouement et votre courage, ce serait estimer ma vie au delà de ce qu'elle vaut. Plus vous montrez d'espérance si je consens à vivre, plus ma mort sera belle. Nous nous sommes mutuellement éprouvés, la fortune et moi; et ne comptez pas le temps : il est plus difficile de se modérer dans le bonheur, quand on sait qu'il doit durer peu. Vitellius a commencé la guerre civile : si nous avons combattu pour disputer l'empire, c'est lui qui l'a voulu; si nous ne combattons qu'une seule fois, c'est à moi qu'on le devra. Que

procul astiterant, tendere manus, et proximi prensare genua, promptissimo Plotio Firmo. is prætorii præfectus identidem orabat *ne fidissimum exercitum, ne optime meritos milites desereret : majore animo tolerari adversa quam relinqui; fortes et strenuos etiam contra fortunam insistere spei, timidos et ignavos ad desperationem formidine properare.* quas inter voces ut flexerat vultum aut induraverat Otho, clamor et gemitus. nec prætoriani tantum, proprius Othonis miles, sed præmissi e Mœsia *eandem obstinationem adventantis exercitus, legiones Aquileiam ingressas* nuntiabant; ut nemo dubitet potuisse renovari bellum atrox, lugubre, incertum victis et victoribus.

XLVII. Ipse aversus a consiliis belli, « Hunc, » inquit, « animum, » hanc virtutem vestram ultra periculis objicere nimis grande vitæ » meæ pretium puto. quanto plus spei ostenditis, si vivere placeret, » tanto pulchrior mors erit. experti invicem sumus, ego ac fortuna, » nec tempus computaveritis : difficilius est temperare felicitati, qua » te non putes diu usurum. civile bellum a Vitellio cœpit, et ut de » principatu certaremus armis, initium illic fuit : ne plus quam se-

la postérité juge par là d'Othon; que Vitellius jouisse de son frère, de sa femme, de ses enfants : je n'ai besoin ni de vengeance ni de consolation. D'autres auront gardé l'empire plus longtemps : personne ne l'aura quitté avec plus de courage. Pourrais-je permettre que cette élite de la jeunesse romaine, que tant de braves armées fussent immolées de nouveau et enlevées à la patrie? Il me suffit d'emporter, en mourant, l'idée que vous seriez morts pour moi. Vivez donc, et ne retardons pas davantage, moi, votre salut, vous, ma résolution : parler longtemps de sa mort est une espèce de lâcheté. Je ne me plains de personne : jugez par là si je suis résolu d'en finir; quand on accuse les dieux ou les hommes, c'est qu'on veut vivre encore. »

XLVIII. Après ce discours, il les engage avec douceur, suivant leur âge et leur dignité, « à partir au plus tôt, pour ne point aigrir les ressentiments du vainqueur, » employant auprès des jeunes gens l'autorité, la prière auprès des vieillards, le visage tranquille, la parole ferme, et réprimant les larmes inutiles des siens. Il fit donner à ceux qui partaient des vaisseaux et des voitures, détruisit les lettres et les mémoires flatteurs pour lui-même, injurieux pour Vitellius, et distribua ses largesses avec économie, comme un homme qui doit vivre encore. Ensuite il consola le fils de son frère, Salvius Cocceianus, qui s'effrayait et se désolait; et louant son attachement, blâmant ses craintes : « Vitellius, dit-il, serait-il assez cruel

» mel certemus, penes me exemplum erit. hinc Othonem posteritas » æstimet. fruetur Vitellius fratre, conjuge, liberis : mihi non ultione » neque solatiis opus est. alii diutius imperium tenuerint : nemo tam » fortiter reliquerit. an ego tantum Romanæ pubis, tot egregios exer» citus sterni rursus et reipublicæ eripi patiar? eat hic mecum ani» mus, tanquam perituri pro me fueritis. sed este superstites. nec » diu moremur, ego incolumitatem vestram, vos constantiam meam. » plura de extremis loqui pars ignaviæ est; præcipuum destinationis » meæ documentum habete quod de nemine queror : nam incusare » deos vel homines ejus est qui vivere velit. »

XLVIII. Talia locutus, ut cuique ætas aut dignitas, comiter appellatos *irent propere neu remanendo iram victoris asperarent*, juvenes auctoritate, senes precibus movebat, placidus ore, intrepidus verbis, intempestivas suorum lacrimas coercens. *dari naves ac vehicula abeuntibus* jubet; libellos epistolasque studio erga se aut in Vitellium contumeliis insignes abolet; pecunias distribuit parce nec ut periturus. mox Salvium Cocceianum, fratris filium, prima juventa, trepidum et mœrentem ultro solatus est, laudando *pietatem* ejus, castigando *formidinem* : « an Vitellium tam immitis animi fore ut pro incolumi tota

pour ne point témoigner quelque reconnaissance à l'homme qui a sauvé sa famille? En me hâtant de mourir, j'aurai mérité la clémence du vainqueur, car ce n'est point par désespoir, mais au moment où l'armée demande le combat, que j'épargne à la république un nouveau malheur. Assez de gloire est acquise à mon nom, assez de noblesse à mes descendants. Le premier, après les Jules, les Claudes, les Servius, j'ai porté l'empire dans une nouvelle famille. Par ces motifs, Cocceianus devait, avec confiance, s'attacher à la vie, sans oublier jamais qu'Othon fut son oncle, mais aussi sans trop s'en souvenir. »

XLIX. Il fit ensuite retirer les assistants, et prit quelque repos. Les soins de ses derniers moments l'occupaient tout entier, lorsque la nouvelle d'un tumulte imprévu vint le distraire : les soldats révoltés menaçaient de tuer ceux qui voulaient partir, et leur fureur se tournait surtout contre Virginius, qu'ils tenaient assiégé dans sa maison. Othon, après avoir réprimandé les chefs de l'émeute, rentra pour recevoir les adieux de ses amis, jusqu'au moment où ils purent s'éloigner sans péril. A la tombée du jour, il but un verre d'eau glacée, se fit apporter deux poignards, les essaya tous deux, et en plaça un sous son chevet; puis, quand il se fut assuré que ses amis étaient partis, il se coucha tranquillement, et l'on dit même qu'il dormit. Quand le jour parut, il se laissa tomber sur son poignard. Au gémissement qu'il jeta en mou-

» domo ne hanc quidem sibi gratiam redderet? mereri se festinato » exitu clementiam victoris, non enim ultima desperatione, sed poscente prælium exercitu, remisisse reipublicæ novissimum casum. » satis sibi nominis, satis posteris suis nobilitatis quæsitum. post Julios, Claudios, Servios, se primum in familiam novam imperium » intulisse. proinde erecto animo capesseret vitam, neu patruum sibi » Othonem fuisse aut oblivisceretur unquam aut nimium meminisset. »

XLIX. Post quæ dimotis omnibus paulum requievit. atque illum supremas jam curas animo volutantem repens tumultus avertit, nuntiata consternatione ac licentia militum. namque abeuntibus exitium minitabantur, atrocissima in Verginium vi, quem clausa domo obsidebant. increpitis seditionis auctoribus regressus vacavit abeuntium alloquiis, donec omnes inviolati digrederentur. vesperascente die sitim haustu gelidæ aquæ sedavit. tum allatis pugionibus duobus, quum utrumque pertentasset, alterum capiti subdidit. et explorato jam profectos amicos, noctem quietam, utque affirmatur, non insomnem egit. luce prima in ferrum pectore incubuit. ad gemitum morientis ingressi liberti servique et Plotius Firmus prætorii præfectus

rant, les affranchis et les esclaves entrèrent avec Plotius, préfet du prétoire, et ils le trouvèrent atteint d'une seule blessure. On pressa ses funérailles; lui-même l'avait instamment demandé, de peur que l'on ne coupât sa tête pour la livrer aux outrages. Les cohortes prétoriennes portèrent son cadavre, avec bien des éloges et bien des larmes, et en baisant sa blessure et ses mains. Quelques soldats se tuèrent auprès du bûcher, non par repentir ou par crainte, mais pour s'associer à la mort glorieuse d'un prince qu'ils aimaient. Il y eut depuis, à Bédriac, à Plaisance, et dans les autres camps, un grand nombre de morts pareilles. On éleva à Othon un tombeau simple et durable [4].

L. Telle fut la fin de ce prince, dans sa trente-septième année [5]. Il était originaire du municipe de Férentinum. Son père avait été consul, son aïeul préteur. Sa famille maternelle, moins illustre, n'était pas cependant sans éclat. J'ai montré quelles furent son enfance et sa jeunesse. Deux actions célèbres, l'une infâme, l'autre magnanime, lui ont mérité de la postérité autant d'éloges que de blâme. Il serait peu digne sans doute de la sévérité de cet ouvrage de recueillir des fables pour amuser la crédulité des lecteurs; mais il est des traditions tellement accréditées que je n'oserais les rejeter. Le jour de la bataille de Bédriac, disent les gens du pays, un oiseau d'une forme extraordinaire s'arrêta près de Régium Lépidum, dans un bois très-fréquenté, et y demeura, sans s'effrayer du concours du peuple ou des oiseaux qui volaient autour de lui, jusqu'au moment où Othon se frappa lui-même. Alors il dis-

unum vulnus invenere. Funus maturatum. ambitiosis id precibus petierat, *ne amputaretur caput ludibrio futurum.* tulere corpus prætoriæ cohortes cum laudibus et lacrimis, vulnus manusque ejus exosculantes. quidam militum juxta rogum interfecere se, non noxa neque ob metum, sed æmulatione decoris et caritate Principis. ac postea promiscue Bedriaci, Placentiæ aliisque in castris celebratum id genus mortis. Othoni sepulcrum exstructum est modicum et mansurum.

L. Hunc vitæ finem habuit septimo et tricesimo ætatis anno. origo illi e municipio Ferentino, pater consularis, avus prætorius; maternum genus impar, nec tamen indecorum. pueritia ac juventa, qualem monstravimus. duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantundem apud posteros meruit bonæ famæ quantum malæ. ut conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul gravitate cœpti operis crediderim, ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim. *die quo Bedriaci certabatur, avem invisitata specie apud Regium Lepidum celebri luco consedisse* incolæ memorant, *nec deinde cœtu hominum aut circumvolitantium alitum territam pulsamve, donec Otho se*

parut, et en rapprochant les temps, on reconnut que le commencement et la fin de ce prodige concordaient avec la mort du prince.

LI. Pendant les funérailles, les regrets et la douleur des soldats excitèrent une nouvelle émeute, et personne n'était là pour les réprimer. Ils coururent chez Virginius et le prièrent, en le menaçant, tantôt d'accepter l'empire, tantôt de se rendre en députation auprès de Cécina et de Valens. Virginius s'échappa sans être vu du côté opposé, au moment où ils forçaient sa maison. Rubrius Gallus porta la soumission des cohortes qui s'étaient trouvées à Brixellum; le pardon leur fut accordé, et en même temps Sabinus remit au vainqueur les troupes qu'il commandait.

LII. Sur tous les points on avait déposé les armes, lorsqu'une partie du sénat qui était sortie de Rome avec Othon, s'étant arrêtée à Modène, courut un grand danger. La nouvelle de la défaite fut portée dans cette ville. Mais les soldats, refusant d'y croire, l'accueillirent comme un faux bruit ; et, persuadés que le sénat était hostile à Othon, ils surveillaient les paroles des sénateurs, et trouvaient à reprendre à leur air et à leur contenance. Enfin, ils en vinrent aux injures et aux reproches pour se donner le prétexte et l'occasion de tuer. Les sénateurs craignaient en outre que le parti de Vitellius, déjà tout-puissant, ne les accusât d'avoir hésité à reconnaître sa victoire. Tremblants et doublement inquiets, ils se rassemblent, car personne n'osait ouvrir isolément un avis, et pour

ipse *interficeret; tum ablatam ex oculis; et tempora reputantibus initium finemque miraculi cum Othonis exitu competisse.*

LI. In funere ejus novata luctu ac dolore militum seditio; nec erat qui coerceret. ad Verginium versi, modo *ut reciperet imperium*, nunc *ut legatione apud Cæcinam ac Valentem fungeretur*, minitantes orabant. Verginius per aversam domus partem furtim degressus irrumpentes frustratus est. Earum, quæ Brixelli egerant, cohortium preces Rubrius Gallus tulit, et venia statim impetrata concedentibus ad victorem per Flavium Sabinum iis copiis quibus præfuerat.

LII. Posito ubique bello magna pars senatus extremum discrimen adiit, profecta cum Othone ab Urbe, dein Mutinæ relicta. illuc adverso de prælio allatum. sed milites ut falsum rumorem aspernantes, quod infensum Othoni senatum arbitrabantur, custodire sermones, vultum habitumque trahere in deterius, conviciis postremo ac probris causam et initium cædis quærebant, quum alius insuper metus senatoribus instaret, ne prævalidis jam Vitellii partibus cunctanter excepisse victoriam crederentur. ita trepidi et utrimque anxii coeunt,

se rassurer, ils se donnaient des complices. Le sénat de Modène ajoutait encore à leur effroi, en leur offrant des armes et de l'argent, et en les appelant Pères conscrits, titre intempestif en ce moment.

LIII. On remarqua la discussion dans laquelle Licinius Cécina s'emporta contre Marcellus Éprius, en lui reprochant l'ambiguïté de son langage. Les autres ne s'expliquaient pas d'une façon plus ouverte; mais le nom de Marcellus, que le rôle de délateur avait rendu odieux, et qui était signalé à la haine, excitait Cécina, homme nouveau, récemment admis dans le sénat, et qui cherchait de grandes inimitiés pour s'illustrer. Les plus sages apaisèrent la querelle; ensuite ils se rendirent tous à Bologne pour y délibérer encore, espérant que dans l'intervalle il arriverait des messages plus détaillés, et de cette ville ils envoyèrent des émissaires le long des routes pour recueillir les nouvelles les plus récentes. Un affranchi d'Othon, ayant été interrogé, répondit qu'il était parti chargé des derniers ordres de son maître; qu'il l'avait laissé vivant, mais uniquement occupé de la postérité et détaché de la vie. Ils admirèrent, rougirent d'en demander davantage, et se déclarèrent tous pour Vitellius.

LIV. Son frère, Lucius Vitellius, assistait à l'assemblée, et déjà il se présentait à ceux qui le courtisaient, lorsque tout à coup Cénus, affranchi de Néron, les effraya tous par un impudent mensonge, en certifiant que la quatorzième légion, réunie aux troupes de Brixellum, était arrivée tout à coup,

nemo privatim expedito consilio, inter multos societate culpæ tutior. onerabat paventium curas ordo Mutinensis *arma et pecuniam* offerendo, appellabatque *Patres conscriptos* intempestivo honore.

LIII. Notabile jurgium fuit, quo Licinius Cæcina Marcellum Eprium *ut ambigua disserentem* invasit. nec ceteri sententias aperiebant : sed invisum memoria delationum expositumque ad invidiam Marcelli nomen irritaverat Cæcinam, ut novus adhuc et in senatum nuper ascitus magnis inimicitiis claresceret. moderatione meliorum dirempti. et rediere omnes Bononiam, rursus consiliaturi; simul medio temporis plures nuncii sperabantur. Bononiæ, divisis per itinera qui recentissimum quemque percunctarentur, interrogatus Othonis libertus, *causam digressus habere se suprema ejus mandata* respondit; *ipsum viventem quidem relictum, sed sola posteritatis cura et abruptis vitæ blandimentis*. hinc admiratio et plura interrogandi pudor; atque omnium animi in Vitellium inclinavere.

LIV. Intererat consiliis frater ejus L. Vitellius, seque jam adulantibus offerebat, quum repente Cœnus libertus Neronis atroci mendacio universos perculit, affirmans *superventu quartædecimæ legionis, junc-*

qu'elle avait battu les vainqueurs, et que la situation des partis était changée. Cénus mentait ainsi pour rendre, par une nouvelle heureuse, du crédit à une lettre d'Othon à laquelle on n'avait plus égard. Il fit en peu de temps, comme il voulait, le voyage de Rome, et quelques jours après, il fut envoyé au supplice par ordre de Vitellius. Le danger des sénateurs n'en fut que plus grand, car les soldats othoniens croyaient à la véracité de ce rapport. Ce qui ajoutait encore à la crainte, c'est que le départ de Modène et l'abandon du parti avaient été résolus dans une assemblée officielle. Dès lors, les sénateurs ne se réunirent plus : chacun agit séparément. Enfin des lettres de Valens dissipèrent leurs craintes, et la mort d'Othon se répandit d'autant plus vite qu'elle était plus glorieuse.

LV. Rome cependant était tranquille. On y célébrait suivant l'usage les jeux de Cérès. Dès qu'on eut annoncé au théâtre, d'une manière certaine, qu'Othon était mort, et que Flavius Sabinus, préfet de la ville, avait fait prêter serment à Vitellius par toutes les troupes qui se trouvaient dans Rome, le nom de Vitellius fut applaudi : le peuple promena autour des temples, avec des lauriers et des fleurs, les images de Galba, et on entassa des couronnes en forme de tombeau auprès du lac Curtius, sur le lieu même que ce prince avait ensanglanté en mourant. Les honneurs inventés pendant les plus longs règnes furent décernés d'un seul coup par le sénat, avec des éloges et des remercîments aux armées de Germanie, et une députation fut envoyée pour exprimer la joie

tis a Brixello viribus, cæsos victores, versam partium fortunam. causa fingendi fuit ut diplomata Othonis, quæ negligebantur, lætiore nuncio revalescerent. et Cœnus quidem rapide in Urbem vectus paucos post dies jussu Vitellii pœnas luit. senatorum periculum auctum, credentibus Othonianis militibus vera esse quæ afferebantur. intendebat formidinem quod publici consilii facie discessum Mutina desertæque partes forent. nec ultra in commune congressi sibi quisque consulere, donec missæ a Fabio Valente epistolæ demerent metum. et mors Othonis quo laudabilior, eo velocius audita.

LV. At Romæ nihil trepidationis; Cereales ludi ex more spectabantur. ut *cessisse Othonem, et a Flavio Sabino præfecto Urbis, quod erat in Urbe militum, sacramento Vitellii adactum* certi auctores in theatrum attulerunt, *Vitellio* plausere; populus cum lauru ac floribus Galbæ imagines circum templa tulit, congestis in modum tumuli coronis juxta lacum Curtii, quem locum Galba moriens sanguine infecerat. in senatu cuncta longis aliorum principatibus composita statim decernuntur. additæ *erga Germanicos exercitus laudes gratesque*, et missa le-

publique. On donna lecture d'une lettre écrite par Valens aux consuls, en termes fort mesurés; mais Cécina n'ayant point écrit, son silence fut encore plus agréable.

LVI. Cependant l'Italie était désolée plus tristement, plus cruellement que par la guerre. Dispersés dans les municipes et les colonies, les Vitelliens volaient, pillaient, portaient partout le viol et la débauche. Ces hommes avides et qui voulaient du butin, n'importe à quel prix, ne respectaient ni les choses sacrées ni les choses profanes. Quelques habitants tuèrent leurs ennemis, en rejetant le meurtre sur les soldats. Les soldats, à leur tour, connaissant le pays, désignaient pour le pillage les plus beaux domaines, les maisons les plus riches, et, en cas de résistance, ils détruisaient tout. Les généraux, dépendant de leurs troupes, n'osaient rien empêcher. Moins cupide que Valens, Cécina était plus ambitieux; et Valens, déshonoré par ses rapines et ses concussions, fermait les yeux sur les fautes des autres. L'Italie, depuis longtemps épuisée, succombait aux violences, aux brigandages, aux insultes de tant de fantassins et de cavaliers.

LVII. Cependant Vitellius, ignorant sa victoire, s'avançait comme en pleine guerre, avec le reste de l'armée de Germanie. Il laissa dans les quartiers d'hiver quelques vieux soldats, et pressa les levées dans les Gaules, afin de remplir les cadres des légions qui n'existaient plus que de nom. Il chargea Hordéonius de garder la rive du Rhin; lui-même emmena huit mille hommes des meilleures troupes de Bretagne, et après

gatio quæ gaudio fungeretur. recitatæ Fabii Valentis epistolæ ad consules scriptæ haud immoderate : gratior Cæcinæ modestia fuit, quod non scripsisset.

LVI. Ceterum Italia gravius atque atrocius quam bello afflictabatur. dispersi per municipia et colonias Vitelliani spoliare, rapere, vi et stupris polluere. in omne fas nefasque avidi aut venales non sacro, non profano abstinebant. et fuere qui inimicos suos specie militum interficerent. ipsique milites regionum gnari refertos agros, dites dominos in prædam aut, si repugnatum foret, ad excidium destinabant, obnoxiis ducibus et prohibere non ausis. minus avaritiæ in Cæcina, plus ambitionis : Valens ob lucra et quæstus infamis eoque alienæ etiam culpæ dissimulator. jam pridem attritis Italiæ rebus, tantum peditum equitumque vis damnaque et injuriæ ægre tolerabantur.

LVII. Interim Vitellius victoriæ suæ nescius ut ad integrum bellum reliquas Germanici exercitus vires trahebat. pauci veterum militum in hibernis relicti, festinatis per Gallias delectibus, ut remanentium legionum nomina supplerentur. Cura ripæ Hordeonio Flacco permissa : ipse e Britannico delectu octo millia sibi adjunxit. et

quelques jours de marche, il apprit la victoire de Bédriac et la mort d'Othon qui terminait la lutte. Alors il convoqua l'armée et félicita les soldats sur leur courage. Les troupes voulaient qu'il donnât le rang de chevalier à son affranchi Asiaticus. Il réprima cette basse adulation; mais bientôt, avec sa légèreté habituelle, il accorda dans l'intimité d'un festin ce qu'il avait refusé publiquement, et il décora de l'anneau un esclave flétri, qui s'élevait par des crimes.

LVIII. Dans le même temps, il reçut la nouvelle que les deux Mauritanies l'avaient reconnu, et que le procurateur de ces provinces, Albinus, avait été tué. Préposé par Néron au gouvernement de la Mauritanie Césarienne, Albinus, qui avait en outre reçu de Galba la Tingitane, disposait de forces respectables, consistant en dix-neuf cohortes, cinq ailes de cavalerie, et un grand nombre de Maures, formés à la guerre par l'habitude du pillage et des courses. Après le meurtre de Galba, il avait montré de la sympathie pour Othon; et ne se contentant plus de l'Afrique, il menaçait l'Espagne, qui n'en est séparée que par un bras de mer étroit. Cluvius s'en alarma et fit approcher de la côte la dixième légion, comme s'il eût projeté une descente. Des centurions prirent les devants, pour obtenir l'adhésion des Maures à la cause de Vitellius, ce qui fut facile, tant était grande dans les provinces la réputation de l'armée de Germanie. On fit aussi courir le bruit qu'Albinus, méprisant le titre de procurateur, usurpait les insignes de la royauté et le nom de Juba.

paucorum dierum iter progressus *prosperas apud Bedriacum res ac morte Othonis concidisse bellum* accepit. vocata concione virtutem militum laudibus cumulat. postulante exercitu *ut libertum suum Asiaticum equestri dignitate donaret*, inhonestam adulationem compescit. dein mobilitate ingenii, quod palam abnuerat, inter secreta convivii largitur honoravitque Asiaticum annulis, fœdum mancipium et malis artibus ambitiosum.

LVIII. Iisdem diebus *accessisse partibus utramque Mauretaniam interfecto procuratore Albino* nuntii venere. Luceius Albinus a Nerone Mauretaniæ Cæsariensi præpositus, addita per Galbam Tingitanæ provinciæ administratione, haud spernendis viribus agebat. novemdecim cohortes, quinque alæ, ingens Maurorum numerus aderat, per latrocinia et raptus apta bello manus. cæso Galba in Othonem pronus nec Africa contentus Hispaniæ angusto freto diremptæ imminebat. inde Cluvio Rufo metus; et *decimam legionem propinquare littori* ut transmissurus jussit. præmissi centuriones qui Maurorum animos Vitellio conciliarent. neque arduum fuit, magna per provincias Germanici exercitus fama. spargebatur insuper, *spreto procuratoris vocabulo Albinum insigne regis et Jubæ nomen usurpare.*

LIX. Les dispositions des esprits étant ainsi changées, Asinius Pollio, préfet d'une division de cavalerie, l'un des amis les plus sûrs d'Albinus, fut assassiné, ainsi que Festus et Scipion, préfets de cohorte. Albinus lui-même, qui se rendait par mer de la Tingitane dans la Mauritanie Césarienne, fut égorgé en débarquant. Sa femme se présenta aux meurtriers, et se fit tuer avec lui. Du reste, Vitellius ne demanda point comment les choses s'étaient faites; il passait, en écoutant à peine, sur les plus grandes affaires, incapable qu'il était d'occupations sérieuses. L'armée reçut ordre de continuer sa route par terre; lui-même s'embarqua sur la Saône, sans appareil, et ne se distinguant que par son ancienne pauvreté, jusqu'au moment où le gouverneur de la Gaule Lyonnaise, Junius Blésus, homme d'une naissance illustre, généreux par caractère et digne de ses richesses, l'environna de l'appareil qui convient à un prince, l'escorta dans un attirail magnifique, et par cela même s'en fit détester, quoique Vitellius cachât sa haine sous des caresses serviles. Les chefs des deux partis, vainqueurs ou vaincus, arrivèrent promptement à Lyon. Vitellius, après avoir prononcé, en présence des troupes, l'éloge de Valens et de Cécina, les fit asseoir à ses côtés dans sa chaise curule. Il ordonna à l'armée entière d'aller au-devant de son fils, enfant au berceau. On le lui apporta couvert du paludamentum; il le prit dans ses bras, le nomma Germanicus, et le décora de tous les attributs du pouvoir suprême : honneur excessif dans la bonne fortune, et qui fut une consolation dans les revers.

LIX. Ita mutatis animis Asinius Pollio, alæ præfectus e fidissimis Albino, et Festus ac Scipio cohortium præfecti opprimuntur. ipse Albinus, dum e Tingitana provincia Cæsariensem Mauretaniam petit, appulsu littoris trucidatus, uxor ejus, quum se percussoribus obtulisset, simul interfecta est. nihil eorum quæ fierent Vitellio anquirente, brevi auditu quamvis magna transibat, impar curis gravioribus, *exercitum itinere terrestri pergere* jubet : ipse Arare flumine devehitur, nullo principali paratu, sed vetere egestate conspicuus, donec Junius Blæsus, Lugdunensis Galliæ rector, genere illustri, largus animo et par opibus, circumdaret principis ministeria, comitaretur liberaliter, eo ipso ingratus, quamvis odium Vitellius vernilibus blanditiis velaret. præsto fuere Lugduni victricium victarumque partium duces. Valentem et Cæcinam pro concione laudatos curuli suæ circumposuit. mox *universum exercitum occurrere infanti filio* jubet; perlatumque et paludamento opertum sinu retinens *Germanicum* appellavit cinxitque cunctis fortunæ principalis insignibus. nimius honos inter secunda, rebus adversis in solatium cessit.

LX. Les centurions les plus braves du parti d'Othon furent mis à mort, et cette exécution, plus que tout le reste, aliéna les armées d'Illyrie. En même temps, les autres légions, par l'effet de l'exemple, et la jalousie qu'elles avaient contre les soldats du Rhin, se préparaient à la guerre. Vitellius retint longtemps dans une attente humiliante Paullinus et Proculus, qui se défendirent en raison de la circonstance, plutôt qu'au point de vue de l'honneur. Tous deux se vantèrent d'avoir trahi, attribuant à leurs ruses la longue marche avant la bataille, la fatigue des Othoniens, l'embarras causé par les bagages, et la plupart des accidents qui étaient l'effet du hasard. Vitellius crut à leur perfidie, et pardonna à leur fidélité. On n'inquiéta nullement Titianus, frère d'Othon : sa tendresse fraternelle et sa lâcheté l'excusèrent. Le consulat fut conservé à Celsus, quoiqu'on eût dit que C. Simplex, et ce fait lui fut bientôt reproché dans le sénat, avait tâché d'acheter cet honneur et de perdre Celsus. Vitellius résista; et depuis il donna à Simplex un consulat qui ne fut payé ni par le crime ni par l'argent. Galérie, femme de Vitellius, protégea Trachalus contre ses accusateurs.

LXI. Au milieu des dangers de tant d'hommes illustres, un obscur Boïen nommé Mariccus (j'ai honte d'en parler) osa se mêler à ces jeux de la fortune, et provoquer les armes romaines, en feignant d'agir par la volonté des dieux. Déjà ce sauveur des Gaules, ce dieu, car il avait pris ces noms,

LX. Tum interfecti centuriones promptissimi Othonianorum; unde præcipua in Vitellium alienatio per Illyricos exercitus. simul ceteræ legiones contactu et adversus Germanicos milites invidia bellum meditabantur. Suetonium Paullinum ac Licinium Proculum tristi mora squalidos tenuit, donec auditi necessariis magis defensionibus quam honestis uterentur. proditionem ultro imputabant, *spatium longi ante prœlium itineris, fatigationem Othonianorum, permixtum vehiculis agmen ac pleraque fortuita fraudi suæ* assignantes. et Vitellius credidit de perfidia et fidem absolvit. Salvius Titianus Othonis frater nullum discrimen adiit, pietate et ignavia excusatus. Mario Celso consulatus servatur. sed creditum fama objectumque mox in senatu Cæcilio Simplici, *quod eum honorem pecunia mercari nec sine exitio Celsi voluisset.* restitit Vitellius deditque postea consulatum Simplici innoxium et inemptum. Trachalum adversus criminantes Galeria uxor Vitellii protexit.

LXI. Inter magnorum virorum discrimina (pudendum dictu) Mariccus quidam e plebe Boiorum inserere sese fortunæ et provocare arma Romana simulatione numinum ausus est. jamque *assertor Galliarum et deus* (nam id sibi indiderat) concitis octo millibus hominum

avait rassemblé huit mille hommes; et quelques cantons des Éduens, les plus éloignés d'Autun, s'ébranlaient, lorsque cette cité si sage, avec l'élite de sa jeunesse et quelques cohortes fournies par Vitellius, dissipa cette troupe fanatique. Mariccus, pris dans cette rencontre, fut bientôt exposé aux bêtes, et comme il n'était pas dévoré, le peuple, dans sa sottise, le croyait invulnérable, quand Vitellius le fit tuer sous ses yeux.

LXII. Là s'arrêtèrent les rigueurs contre les personnes et les biens des rebelles. On ratifia les testaments de ceux qui étaient morts dans les rangs othoniens, et à défaut de testaments on suivit la loi. Certes, si Vitellius avait su se modérer, on n'aurait point redouté son avarice; mais il avait pour la table une passion repoussante et insatiable. Rome et l'Italie tout entière lui fournissaient des mets excitants, et de l'une à l'autre mer les chemins retentissaient sous les convois. Les chefs des villes étaient ruinés par la dépense de ses repas, et les villes elles-mêmes épuisées. Le soldat, abâtardi par les plaisirs et le mépris qu'il faisait d'un tel chef, perdait le courage et l'habitude des fatigues. Vitellius, avant d'entrer dans Rome, y envoya un édit par lequel il différait de prendre le titre d'Auguste et refusait celui de César, mais sans rien retrancher à son pouvoir. Les astrologues furent chassés de l'Italie. On défendit, sous des peines sévères, aux chevaliers romains de se dégrader dans les jeux et sur l'arène où les autres princes les avaient appelés par l'argent, plus souvent encore par la contrainte, tandis qu'un grand nombre de colonies et de villes, jalouses de cet exemple, s'effor-

proximos Æduorum pagos trahebat, quum gravissima civitas electa juventute, adjectis a Vitellio cohortibus fanaticam multitudinem disjecit, captus in eo prælio Mariccus ac mox feris objectus quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio interfectus est.

LXII. Nec ultra in defectores aut bona cujusquam sævitum. rata fuere eorum qui acie Othoniana ceciderant testamenta, aut lex intestatis. prorsus, si luxuriæ temperaret, avaritiam non timeres. epularum fœda et inexplebilis libido : ex Urbe atque Italia irritamenta gulæ gestabantur, strepentibus ab utroque mari itineribus; exhausti conviviorum apparatibus principes civitatum; vastabantur ipsæ civitates; degenerabat a labore ac virtute miles assuetudine voluptatum et contemptu ducis. præmisit in Urbem edictum quo vocabulum *Augusti* differret, *Cæsaris* non reciperet, quum de potestate nihil detraheret. pulsi Italia mathematici. cautum severe *ne Equites Romani ludo et arena pollucrentur*. priores id Principes pecunia et sæpius vi

çaient d'y attirer les jeunes gens les plus corrompus, en les payant.

LXIII. Cependant Vitellius, par l'arrivée de son frère, et les leçons de ceux qui se glissaient près de lui pour l'instruire à régner, était devenu plus arrogant et plus cruel. Il fit tuer Dolabella, relégué, comme je l'ai dit, par Othon dans la colonie d'Aquinum. A la nouvelle de la mort d'Othon, Dolabella était entré dans Rome. Plancius Varus, ancien préteur, l'un de ses intimes amis, lui en fit un crime auprès de Sabinus, préfet de Rome, comme si, en rompant son ban d'exil, il était venu s'offrir pour chef au parti vaincu. Plancius ajouta qu'on avait tenté de séduire la cohorte qui était en garnison à Ostie. Mais les preuves manquaient à une accusation aussi grave; Plancius se repentit, et, le crime consommé, il y chercha de tardives excuses. Sabinus hésitait dans une si grande affaire; mais l'épouse de L. Vitellius, Triaria, plus violente que ne le sont les femmes, l'effraya de l'idée qu'on l'accuserait de chercher, aux dépens de la sûreté du prince, une réputation de clémence. Sabinus, d'un caractère doux, changeait vite quand la crainte l'avait gagné; et tremblant pour lui-même dans ce danger d'un autre, il précipita la perte de Dolabella, de peur qu'on ne l'accusât de l'avoir voulu soutenir.

LXIV. Vitellius, par crainte et par haine, car sa femme Pétronie avait après son divorce épousé Dolabella, fait mander ce dernier par une lettre, en ordonnant à ceux qui devaient l'emmener d'éviter la voie Flaminienne comme trop

perpulerant; ac pleraque municipia et coloniæ æmulabantur corruptissimum quemque adolescentium pretio illicere.

LXIII. Sed Vitellius adventu fratris et irrepentibus dominationis magistris superbior et atrocior occidi Dolabellam jussit, quem in coloniam Aquinatem sepositum ab Othone retulimus. Dolabella audita morte Othonis Urbem introierat. id ei Plancius Varus prætura functus, ex intimis Dolabellæ amicis, apud Flavium Sabinum præfectum Urbis objecit, *tanquam rupta custodia ducem se victis partibus ostentasset.* addidit *tentatam cohortem quæ Ostiæ ageret;* nec ullis tantorum criminum probationibus, in pœnitentiam versus seram veniam post scelus quærebat. cunctantem super tanta re Flavium Sabinum Triaria L. Vitellii uxor, ultra feminam ferox, terruit *ne periculo Principis famam clementiæ affectaret.* Sabinus suopte ingenio mitis, ubi formido incessisset, facilis mutatu et in alieno discrimine sibi pavens, ne allevasse videretur, impulit ruentem.

LXIV. Igitur Vitellius metu et odio, quod Petroniam uxorem ejus mox Dolabella in matrimonium accepisset, vocatum per epistolas *vitata Flaminiæ viæ celebritate devertere Interamnium atque ibi interfici*

fréquentée, de passer par Intéramne, et de le tuer dans cette ville. Le terme parut long au meurtrier qui, pendant la route, terrassa Dolabella dans une auberge et l'égorgea. Cette mort attira des haines violentes au nouveau prince, qui se révélait par un pareil essai. Triaria était d'autant plus odieuse dans sa violence qu'elle avait près d'elle un modèle de modération, Galérie, l'épouse de l'empereur, qui ne se mêla jamais aux crimes; et Sextilie, mère des Vitellius, femme également vertueuse et de mœurs antiques. On rapporte qu'à la première lettre de son fils, elle s'écria : que ce n'était pas Germanicus, mais Vitellius qu'elle avait mis au monde. Depuis ce temps, ni les séductions de la fortune, ni l'affection de la ville, ne lui rendirent la sérénité. Elle ne ressentait que les malheurs de sa maison.

LXV. Vitellius, étant parti de Lyon, fut rejoint par Cluvius Rufus, qui avait quitté l'Espagne. Tout en affichant la joie et l'empressement, Rufus s'alarmait, sachant que des accusations étaient portées contre lui. Hilarius, affranchi de l'empereur, avait déclaré qu'en apprenant la rivalité de Vitellius et d'Othon, Rufus avait tenté de se créer pour lui-même un pouvoir indépendant, de s'emparer de l'Espagne, et que, dans cette vue, il n'avait mis le nom d'aucun prince en tête de ses édits. Il signalait aussi dans ses discours des passages où, en insultant Vitellius, il cherchait à se populariser. Le crédit de Cluvius triompha, au point que Vitellius s'empressa de faire punir son affranchi. Cluvius fut admis à la cour, et garda la province d'Espagne, qu'il gouverna quoique absent, comme

jussit. longum interfectori visum : in itinere ac taberna projectum humi jugulavit, magna cum invidia novi principatus, cujus hoc primum specimen noscebatur. Et Triariæ licentiam modestum e proximo exemplum onerabat, Galeria Imperatoris uxor non immixta tristibus, et pari probitate mater Vitelliorum Sextilia, antiqui moris. dixisse quin etiam ad primas filii sui epistolas ferebatur *non Germanicum a se, sed Vitellium genitum*. nec ullis postea fortunæ illecebris aut ambitu civitatis in gaudium evicta, domus suæ tantum adversa sensit.

LXV. Digressum a Lugduno Vitellium M. Cluvius Rufus assequitur omissa Hispania, lætitiam et gratulationem vultu ferens, animo anxius et petitum se criminationibus gnarus. Hilarius Cæsaris libertus detulerat, *tanquam audito Vitellii et Othonis principatu propriam ipse potentiam et possessionem Hispaniarum tentasset eoque diplomatibus nullum Principem præscripsisset*. interpretabatur quædam ex orationibus ejus contumeliosa in Vitellium, et pro se ipso popularia. auctoritas Cluvii prævaluit, ut puniri ultro libertum suum Vitellius juberet. Cluvius comitatui Principis adjectus, non adempta

Arruntius sous Tibère; mais Tibère retenait Arruntius parce qu'il s'en défiait, tandis que Vitellius, en gardant Cluvius près de lui, ne le redoutait pas. Maxime fut traité avec moins d'égards. Il s'était enfui de Bretagne, à cause du soulèvement des soldats; on envoya à sa place Vectius Bolanus, qui était alors près du prince.

LXVI. L'indomptable orgueil des légions vaincues alarmait Vitellius. Éparses dans l'Italie et mêlées aux vainqueurs, elles parlaient avec colère. La quatorzième, la plus arrogante de toutes, niait avoir été battue; « car, à Bédriac, les vexillaires seuls avaient été repoussés, et la légion n'avait point assisté en corps à la bataille.» On jugea prudent de la renvoyer dans la Bretagne, d'où Néron l'avait tirée, et on la fit camper avec les cohortes bataves, qui depuis longtemps lui étaient hostiles. La paix ne dura pas longtemps entre des soldats qui se haïssaient à ce point. Dans la ville de Turin, un Batave maltraite un jour un artisan, sous prétexte qu'il l'avait volé; un légionnaire logé chez l'artisan prend sa défense; les soldats des deux partis s'attroupent auprès de leurs camarades; on s'injurie, puis on se frappe, et un combat terrible allait s'engager, quand deux cohortes prétoriennes, en prenant fait et cause pour la quatorzième, la soutinrent et intimidèrent les Bataves. Vitellius retint ces derniers dans son armée, les croyant fidèles, et il renvoya la légion par les Alpes, avec ordre de faire un détour pour éviter Vienne, que l'on craignait aussi. Dans la nuit où la légion sortit de Turin, elle

Hispania, quam rexit absens exemplo L. Arruntii. eum Tiberius Cæsar ob metum, Vitellius Cluvium nulla formidine retinebat. non idem Trebellio Maximo honos. profugerat Britannia ob iracundiam militum : missus est in locum ejus Vectius Bolanus e præsentibus.

LXVI. Angebat Vitellium victarum legionum haudquaquam fractus animus. sparsæ per Italiam et victoribus permixtæ hostilia loquebantur, præcipua quartadecimanorum ferocia, qui *se victos* abnuebant, *quippe Bedriacensi acie vexillariis tantum pulsis vires legionis non affuisse*. Remitti eos in Britanniam, unde a Nerone exciti erant, placuit, atque interim Batavorum cohortes una tendere, ob veterem adversus quartadecimanos discordiam. nec diu in tantis armatorum odiis quies fuit. Augustæ Taurinorum dum opificem quemdam Batavus ut fraudatorem insectatur, legionarius ut hospitem tuetur, sui cuique commilitones aggregati a conviciis ad cædem transiere. et prælium atrox exarsisset, ni duæ prætoriæ cohortes causam quartadecimanorum secutæ his fiduciam et metum Batavis fecissent. *quos* Vitellius *agmini suo jungi* ut fidos, *legionem Graiis Alpibus traductam eo flexu itineris ire* jubet, *quo Viennam vitarent*. namque et Viennenses

laissa de côté et d'autre des feux allumés, et une partie de la ville fut incendiée. Mais le souvenir de ce désastre, comme la plupart des maux de la guerre, fut bientôt effacé par des calamités plus terribles qui frappèrent d'autres villes. Lorsque la légion eut descendu les Alpes, les séditieux voulaient marcher sur Vienne. Les plus sages se réunirent pour les arrêter, et cette troupe repassa en Bretagne.

LXVII. Vitellius, après cette légion, craignait surtout les prétoriens. Il les sépara d'abord, puis les licencia, en leur donnant, comme consolation, un congé honorable, et ils remirent leurs armes à leurs tribuns. Mais quand la nouvelle de la guerre de Vespasien s'accrédita, ils se reformèrent, et furent le plus ferme soutien de son parti. On envoya en Espagne la première légion de la marine, dans l'espoir que la paix et l'inaction pourraient l'adoucir. La onzième et la septième furent rendues à leurs quartiers d'hiver. On occupa la treizième à construire des amphithéâtres; car Cécina à Crémone et Valens à Bologne préparaient un spectacle de gladiateurs, les affaires n'absorbant jamais Vitellius au point de lui faire oublier les plaisirs.

LXVIII. Il avait, sans violence, dispersé les vaincus, lorsqu'il éclata parmi les vainqueurs une sédition dont la cause n'avait rien de sérieux, mais qui ajouta, par le nombre des morts, à l'horreur de cette guerre. Vitellius soupait à Ticinum, et Virginius était du repas. Les lieutenants et les tribuns,

timebantur. Nocte, qua proficiscebatur legio, relictis passim ignibus pars Taurinæ coloniæ ambusta : quod damnum ut pleraque bellis mala majoribus aliarum urbium cladibus obliteratum. Quartadecimani postquam Alpibus degressi sunt, seditiosissimus quisque signa Viennam ferebant. consensu meliorum compressi et legio in Britanniam transvecta.

LXVII. Proximus Vitellio e prætoriis cohortibus metus erat. separati primum, deinde addito honestæ missionis lenimento arma ad tribunos suos deferebant, donec motum a Vespasiano bellum cresceret : tum resumpta militia robur Flavianarum partium fuere. prima classicorum legio in Hispaniam missa, ut pace et otio mitesceret; undecima ac septima suis hibernis redditæ; tertiadecimani struere amphitheatra jussi. nam Cæcina Cremonæ, Valens Bononiæ spectaculum gladiatorum edere parabant, nunquam ita ad curas intento Vitellio ut voluptatum oblivisceretur.

LXVIII. Et quidem partes modeste distraxerat : apud victores orta seditio, ludicro initio, nisi numerus cæsorum invidiam bello auxisset. discubuerat Vitellius Ticini adhibito ad epulas Verginio. legati tribunique ex moribus Imperatorum severitatem æmulantur vel tem-

en se réglant sur les mœurs de leurs généraux, affectent à l'envi l'austérité, ou s'abandonnent joyeusement aux excès de la table, et à leur exemple, la conduite du soldat est sévère ou désordonnée. Dans l'armée de Vitellius, ce n'était que licence, ivresse; tout y rappelait les fêtes nocturnes et les bacchanales, plutôt que la discipline et les habitudes des camps. Deux soldats, l'un de la cinquième légion, l'autre des auxiliaires de la Gaule, échauffés par l'ivresse, se défièrent à la lutte. Le légionnaire fut terrassé, le Gaulois l'insulta; ceux qui s'étaient rassemblés pour les regarder prirent parti pour et contre; les légionnaires sortirent brusquement pour massacrer les auxiliaires, et deux cohortes furent taillées en pièces. Ce tumulte fut apaisé par un tumulte nouveau. On voyait au loin de la poussière et des armes. Un cri s'éleva aussitôt que la quatorzième légion s'avançait pour combattre; mais ce n'était que l'arrière-garde chargée de faire marcher les traînards, et quand on l'eut reconnue, l'effroi se dissipa. En ce moment, un esclave de Virginius vint à passer; les soldats s'imaginèrent qu'il voulait assassiner Vitellius, et ils se précipitèrent vers la salle du festin, en demandant la mort de Virginius. Vitellius, qui tremblait cependant au moindre soupçon, ne douta point de son innocence; mais il eut grand'peine à calmer ces hommes exaspérés, qui voulaient la mort d'un consulaire, leur ancien général. Virginius, plus que personne, fut exposé à des révoltes de toute espèce. Ses soldats l'admiraient, l'estimaient, mais en le détestant, parce qu'il les avait méprisés.

pestivis conviviis gaudent; perinde miles intentus aut licenter agit. apud Vitellium omnia indisposita, temulenta, pervigiliis ac bacchanalibus quam disciplinæ et castris propiora. Igitur duobus militibus, altero legionis quintæ, altero e Gallis auxiliaribus, per lasciviam ad certamen luctandi accensis, postquam legionarius prociderat, insultante Gallo, et iis qui ad spectandum convenerant in studia diductis, erupere legionarii in perniciem auxiliorum, ac duæ cohortes interfectæ. remedium tumultus fuit alius tumultus. pulvis procul et arma aspiciebantur : conclamatum repente *quartamdecimam legionem verso itinere ad prælium venire*. sed erant agminis coactores : agniti dempsere sollicitudinem. interim Verginii servus forte obvius ut *percussor Vitellii* insimulatur. et ruebat ad convivium miles *mortem Verginii* exposcens. ne Vitellius quidem, quanquam ad omnes suspiciones pavidus, de innocentia ejus dubitavit. ægre tamen cohibiti qui exitium consularis et quondam ducis sui flagitabant. nec quemquam sæpius quam Verginium omnis seditio infestavit. manebat admiratio viri et fama : sed oderant ut fastiditi.

LXIX. Le lendemain, après avoir donné audience à la députation du sénat qui l'attendait à Ticinum conformément à ses ordres, Vitellius se rendit dans le camp, et combla d'éloges le dévouement des soldats. Les auxiliaires s'indignaient de voir ainsi accorder en même temps aux légions le privilége de l'impunité et de l'insolence. Mais pour prévenir, de la part des Bâtaves, quelque tentative désespérée, on les envoya en Germanie, et ce fut là l'origine de la guerre étrangère que les destins nous préparaient au milieu de nos guerres civiles. On rendit à leurs cités les milices gauloises, multitude immense, qu'on avait rassemblée, comme un vain appareil de guerre, dans les premiers moments de la révolte. Afin de trouver encore dans le trésor épuisé des ressources pour les largesses, Vitellius réduisit l'effectif des légions et des corps auxiliaires, en défendant le recrutement, et prodigua les congés : mesures funestes à la république et désastreuses pour les soldats, qui, moins nombreux, quoique soumis au même service, voyaient revenir plus souvent les dangers et les fatigues. Le bien-être d'ailleurs les avait énervés, et il ne restait rien de l'ancienne discipline et de la politique de nos aïeux, qui soutinrent la puissance romaine par le courage plus sûrement que par l'argent.

LXX. Vitellius prit ensuite le chemin de Crémone, et après avoir assisté aux jeux donnés par Cécina, il voulut s'arrêter sur le champ de bataille de Bédriac, et voir de ses yeux les vestiges de sa dernière victoire. Spectacle cruel et repoussant; c'était le quarantième jour après la bataille, et partout des

LXIX. Postero die Vitellius, senatus legatione quam ibi opperiri jusserat audita, transgressus in castra ultro *pietatem militum* collaudavit, frementibus auxiliis *tantum impunitatis atque arrogantiæ legionariis accessisse*. Batavorum cohortes ne quid truculentius auderent, in Germaniam remissæ, principium interno simul externoque bello parantibus fatis. reddita civitatibus Gallorum auxilia, ingens numerus et prima statim defectione inter inania belli assumptus. Ceterum ut largitionibus affectæ jam imperii opes sufficerent, *amputari legionum auxiliorumque numeros* jubet, vetitis supplementis; et promiscuæ missiones offerebantur. exitiabile id reipublicæ, ingratum militi, cui eadem munia inter paucos, periculaque ac labor crebrius redibant. et vires luxu corrumpebantur, contra veterem disciplinam et instituta majorum, apud quos virtute quam pecunia res Romana melius stetit.

LXX. Inde Vitellius Cremonam flexit, et spectato munere Cæcinæ insistere Bedriacensibus campis ac vestigia recentis victoriæ lustrare oculis concupivit. fœdum atque atrox spectaculum. intra quadragesimum pugnæ diem lacera corpora, trunci artus, putres virorum

corps en lambeaux, des membres mutilés, des cadavres putréfiés d'hommes et de chevaux, une terre imbibée d'un sang corrompu; plus d'arbres, plus de moissons; la destruction dans toute son horreur et sa nudité. La partie du chemin que les habitants de Crémone avaient jonchée de lauriers et de roses, et décorée d'autels où ils immolaient des victimes comme au triomphe d'un roi, n'était pas moins hideuse. Et ce qui faisait leur joie dans ce moment devait bientôt causer leur perte. Cécina et Valens étaient là et indiquaient les dispositions de la bataille : « C'est d'ici que les légions s'élancèrent; c'est d'ici que chargea la cavalerie; c'est de là que les auxiliaires enveloppèrent l'ennemi. » Les tribuns et les préfets, exaltant chacun ses exploits, entremêlaient la vérité, le mensonge et l'exagération. Les soldats eux-mêmes, joyeux et poussant des cris, s'écartaient de la route; ils allaient reconnaître les lieux où l'on avait combattu, regardaient les monceaux d'armes, les cadavres entassés, et s'en étonnaient. Quelques-uns, émus par les vicissitudes humaines, pleuraient de compassion. Quant à Vitellius, il ne détourna pas les yeux, et regarda sans effroi tant de milliers de citoyens privés de sépulture. Joyeux au contraire, et ignorant le sort qui l'attendait bientôt, il offrit un sacrifice aux divinités du lieu.

LXXI. Fabius Valens lui donna ensuite, à Bologne, un spectacle de gladiateurs dont l'appareil avait été apporté de Rome. Plus on approchait de la ville, plus la confusion était grande dans le cortége de Vitellius. Les histrions et les eunuques se mêlaient aux soldats, et c'était de tout point le même esprit

equorumque formæ, infecta tabo humus, protritis arboribus ac frugibus dira vastitas. nec minus inhumana pars viæ, quam Cremonenses lauru rosisque constraverant, exstructis altaribus cæsisque victimis regium in morem; quæ læta in præsens, mox perniciem ipsis fecere. aderant Valens et Cæcina monstrabantque pugnæ locos : *hinc irrupisse legionum agmen, hinc equites coortos, inde circumfusas auxiliorum manus;* jam tribuni præfectique, sua quisque facta extollentes, falsa, vera aut majora vero miscebant. vulgus quoque militum clamore et gaudio deflectere via, spatia certaminum recognoscere, aggerem armorum, strues corporum intueri, mirari. et erant quos varia fors rerum lacrimæque et misericordia subiret. et non Vitellius flexit oculos, nec tot millia insepultorum civium exhorruit. lætus ultro et tam propinquæ sortis ignarus instaurabat sacrum diis loci.

LXXI. Exin Bononiæ a Fabio Valente gladiatorum spectaculum editur, advecto ex Urbe cultu. quantoque magis propinquabat, tanto corruptius iter, immixtis histrionibus et spadonum gregibus et cetero Neronianæ aulæ ingenio. namque et Neronem ipsum Vitellius admi-

qu'à la cour de Néron; car Vitellius admirait et exaltait ce prince, qu'il avait autrefois suivi sur les théâtres, où il chantait, non par contrainte, comme les gens de bien, mais en esclave vendu à quiconque l'engraissait. Pour trouver, parmi les consuls de l'année, une place à Valens et à Cécina, on abrégea la durée des autres consulats; on laissa de côté Marcius Macer, qui avait été l'un des chefs du parti othonien, et on ajourna Valérius Marinus, nommé consul par Galba, non pas qu'il eût démérité, mais on se fiait à sa douceur, et on savait qu'il supporterait patiemment cet affront. Pédanius Costa fut rayé : Vitellius ne lui pardonnait pas de s'être déclaré contre Néron et d'avoir excité Virginius; mais il allégua d'autres motifs, et on lui décerna des actions de grâces par habitude de servilité.

LXXII. Une imposture se répandit alors, et quoique fortement accréditée dans le premier moment, elle ne put se soutenir au delà de quelques jours. Un individu s'annonça comme étant Scribonianus Camérinus. La crainte, disait-il, l'avait réduit, pendant le règne de Néron, à se cacher dans l'Istrie, où les anciens Crassus avaient encore des clients, des domaines et un nom respecté. Pour soutenir son rôle, il s'était associé quelques misérables; et déjà une populace crédule et plusieurs soldats, par ignorance ou par amour du désordre, se pressaient autour de lui, lorsqu'il fut traîné devant Vitellius. On lui demanda ce qu'il était : il répondit par des mensonges, et, reconnu par son maître pour un esclave fugitif du nom de Géta, il fut puni du supplice des esclaves.

ratione celebrabat, sectari cantantem solitus, non necessitate, qua honestissimus quisque, sed luxu et saginæ mancipatus emptusque. ut Valenti et Cæcinæ vacuos honoris menses aperiret, coarctati aliorum consulatus, dissimulatus Marcii Macri tanquam Othonianarum partium ducis; et Valerium Marinum destinatum a Galba consulem distulit, nulla offensa, sed mitem et injuriam segniter laturum. Pedanius Costa omittitur, ingratus Principi ut adversus Neronem ausus et Verginii exstimulator : sed alias protulit causas, actæque insuper Vitellio gratiæ consuetudine servitii.

LXXII. Non ultra paucos dies quanquam acribus initiis cœptum mendacium valuit. exstiterat quidam *Scribonianum* se *Camerinum* ferens, *Neronianorum temporum metu in Histria occultatum, quod illic clientelæ et agri veterum Crassorum ac nominis favor manebat.* igitur deterrimo quoque in argumentum fabulæ assumpto vulgus credulum et quidam militum errore veri seu turbarum studio certatim aggregabantur, quum pertractus ad Vitellium interrogatusque *quisnam mortalium esset,* postquam nulla dictis fides et a domino noscebatur, con-

LXXIII. On ne saurait croire à quel excès d'orgueil et de folie en arriva Vitellius, quand ses courriers lui eurent annoncé que la Syrie et la Judée l'avaient reconnu. Quoique les bruits fussent encore vagues et incertains, on parlait, on s'occupait de Vespasien, et Vitellius tremblait à ce nom; mais alors lui-même et l'armée, ne se croyant plus de rivaux, se livrèrent, dans leurs cruautés, dans leurs débauches, dans leurs brigandages, à tout l'emportement des Barbares.

LXXIV. Vespasien cependant méditait la guerre, les chances des batailles, comptait les forces éloignées ou voisines. Les soldats lui étaient tellement dévoués, qu'au moment où il dicta le serment et prononça les vœux pour Vitellius, ils l'écoutèrent sans répondre. Mucien ne lui était point hostile, et il avait encore plus d'inclination pour Titus. Le préfet d'Égypte, T. Alexandre, était associé à l'entreprise. Vespasien regardait comme à lui la troisième légion, qui était passée de Syrie en Mésie, et il espérait que les autres légions d'Illyrie suivraient le mouvement; car l'armée entière s'indignait de l'insolence des soldats vitelliens, parce que ces hommes, d'un aspect farouche, et barbares dans leur langage, raillaient les autres comme étant au-dessous d'eux. Mais quand on entreprend de pareilles guerres, on hésite toujours; et Vespasien, tout en espérant souvent, calculait aussi les revers. « Quel jour que celui où il remettrait aux chances de

ditione fugitivus nomine *Geta*, sumptum de eo supplicium servilem in modum.

LXXIII. Vix credibile memoratu est quantum superbiæ socordiæque Vitellio adoleverit, postquam speculatores e Syria Judæaque *adactum in verba ejus Orientem* nuntiavere. nam etsi vagis adhuc et incertis auctoribus, erat tamen in ore famaque Vespasianus, ac plerumque ad nomen ejus Vitellius excitabatur. tum ipse exercitusque ut nullo æmulo sævitia, libidine, raptu in externos mores proruperant.

LXXIV. At Vespasianus bellum armaque et procul vel juxta sitas vires circumspectabat. miles ipsi adeo paratus, ut præeuntem sacramentum et fausta Vitellio omnia precantem per silentium audierint. Muciani animus nec Vespasiano alienus et in Titum pronior. præfectus Ægypti Tiberius Alexander consilia sociaverat. tertiam legionem, quod e Syria in Mœsiam transisset, suam numerabat. ceteræ Illyrici legiones secuturæ sperabantur; namque omnes exercitus flammaverat arrogantia venientium a Vitellio militum, quod truces corpore, horridi sermone ceteros ut impares irridebant. sed in tanta mole belli plerumque cunctatio; et Vespasianus modo in spem erectus, aliquando adversa reputabat : « quis ille dies foret quo sexa-

la guerre une vie de soixante années et ses deux jeunes fils! Les simples citoyens peuvent reculer, et, selon qu'ils le veulent, se livrer plus ou moins à la fortune : pour ceux qui souhaitent l'empire, il n'y a aucun point d'arrêt entre le faîte et l'abîme. »

LXXV. Il voyait la puissance de l'armée de Germanie, qu'il appréciait en militaire habile : « quant à lui, ses légions n'avaient point été éprouvées par la guerre civile; celles de Vitellius étaient victorieuses, et chez les vaincus il y avait plus de mécontentement que de force. L'attachement des soldats s'affaiblit au milieu des dissensions politiques, et chaque homme est à craindre. Quel secours attendre des cohortes et de la cavalerie, si un traître ou deux demandent à son ennemi le prix, toujours assuré, du crime qui vient de se commettre? C'était ainsi que Scribonianus avait péri sous Claude, et que le meurtrier, Volaginius, s'était élevé du dernier rang aux premiers grades. Il est plus facile de soulever les masses que de se garantir d'un seul homme. »

LXXVI. Il était ébranlé par ces craintes; mais les autres lieutenants et ses amis l'encourageaient, et Mucien, après plusieurs entretiens particuliers, lui parla publiquement en ces termes : « Ceux qui veulent tenter de grandes choses doivent examiner si leur entreprise est utile à l'État, glorieuse pour eux-mêmes, facile à exécuter, ou du moins possible. Il faut aussi considérer si l'homme qui la conseille, après avoir donné son avis, prend sa part du danger, et, si la fortune est

» ginta ætatis annos et duos filios juvenes bello permitteret? esse
» privatis cogitationibus regressum, et prout velint, plus minusve
» sumi ex fortuna : imperium cupientibus nihil medium inter summa
» aut præcipitia. »

LXXV. Versabatur ante oculos Germanici exercitus robur, notum viro militari : « suas legiones civili bello inexpertas, Vitellii victrices,
» et apud victos plus querimoniarum quam virium. fluxam per dis-
» cordias militum fidem, et periculum ex singulis : quid enim pro-
» futuras cohortes alasque, si unus alterque præsenti facinori pa-
» ratum ex diverso præmium petat? sic Scribonianum sub Claudio
» interfectum; sic percussorem ejus Volaginium e gregario ad summa
» militiæ provectum. facilius universos impelli quam singulos vitari. »

LXXVI. His pavoribus nutantem et alii legati amicique firmabant et Mucianus, post multos secretosque sermones jam et coram ita locutus : « Omnes qui magnarum rerum consilia suscipiunt, æstimare
» debent an quod inchoatur reipublicæ utile, ipsis gloriosum, aut
» promptum effectu, aut certe non arduum sit. simul ipse qui suadet
» considerandus est, adjiciatne consilio periculum suum, et si for-

favorable, à qui reviendra le plus grand honneur. Pour moi, Vespasien, je t'appelle à l'empire, autant pour le salut de la république que dans l'intérêt de ta gloire; je t'offre un bien qui, après les dieux, dépend de toi-même. Et ne crains pas que je flatte; c'est un affront, plutôt qu'un honneur, d'être choisi après Vitellius. Nous n'avons à combattre ni l'esprit pénétrant d'Auguste, ni la vieillesse rusée de Tibère, ni cette solidité que donnait à la maison de Caïus, de Claude, de Néron, une longue possession de l'empire. Tu as respecté jusqu'aux images de Galba. Attendre plus longtemps, et laisser la république à ceux qui l'avilissent et la perdent, ce serait aux yeux de tous une indifférence coupable et une lâcheté, quand même la servitude ne serait pas pour toi aussi dangereuse que déshonorante. Il est passé, il est loin de nous, ce temps où tu pouvais paraître ambitionner l'empire. Il faut te réfugier dans la souveraine puissance. As-tu oublié le meurtre de Corbulon? Son origine, je l'avoue, était plus éclatante que la nôtre; mais la naissance de Néron surpassait aussi celle de Vitellius. L'homme qui fait ombrage est toujours assez illustre aux yeux de celui qui le redoute. Une armée peut faire un empereur et Vitellius le sait par sa propre expérience, lui qui, n'ayant ni services ni renommée militaires, s'est élevé par la haine qu'on portait à Galba. Othon, qui n'a été vaincu ni par le talent du général ni par le courage des troupes, mais seulement par la précipitation de son désespoir, Othon, grâce à lui, est devenu déjà un grand et respectable prince.

» tuna cœptis affuerit, cui summum decus acquiratur. ego te, Vespasiane, ad imperium voco tam salutare reipublicæ quam tibi magnificum. juxta deos in tua manu positum est. nec speciem adulantis expaveris. a contumelia quam a laude propius fuerit post Vitellium eligi. non adversus divi Augusti acerrimam mentem, nec adversus cautissimam Tiberii senectutem, ne contra Caii quidem aut Claudii vel Neronis fundatam longo imperio domum exsurgimus. cessisti etiam Galbæ imaginibus. torpere ultra, et polluendam perdendamque rempublicam relinquere, sopor et ignavia videretur, etiam si tibi, quam inhonesta, tam tuta servitus esset. abiit jam et transvectum est tempus, quo posses videri non cupisse : confugiendum est ad imperium. an excidit trucidatus Corbulo? splendidior origine quam nos sumus, fateor : sed et Nero nobilitate natalium Vitellium anteibat. satis clarus est apud timentem quisquis timetur. et posse ab exercitu Principem fieri sibi ipse Vitellius documento, nullis stipendiis, nulla militari fama, Galbæ odio provectus. Nec Othonem quidem ducis arte aut exercitus vi,

Tandis qu'il disperse les légions, qu'il désarme les cohortes, qu'il donne chaque jour de nouveaux prétextes à la guerre, l'ardeur et le courage de ses soldats, si toutefois ils ont encore du courage, se perdent à son exemple, dans les orgies et les débauches. Tu as, dans la Judée, la Syrie, l'Égypte, neuf légions complètes que la guerre n'a point épuisées, que les dissensions n'ont point corrompues, dont les soldats, endurcis par les fatigues, ont déjà triomphé des ennemis extérieurs. Tu as des flottes, des auxiliaires, une cavalerie redoutable, des rois dévoués, et, avant tout, ton expérience.

LXXVII. « Pour moi, je ne réclame rien de plus que de n'être pas mis au-dessous de Valens et de Cécina. Cependant, ne dédaigne pas Mucien pour allié, parce que tu ne l'as point pour rival. Je me préfère à Vitellius, et je te préfère à moi-même. Ta famille a un nom triomphal, et deux jeunes hommes, dont l'un est déjà capable de régner et qui, dès les premières campagnes, s'est fait un nom, même auprès des armées de Germanie. Ce serait folie de ne point céder l'empire à celui dont j'adopterais le fils, si je régnais moi-même. Du reste, entre nous deux, la part dans le succès ne sera pas la même que dans les revers. Si nous triomphons, j'aurai le rang que tu me donneras; mais nous partagerons également la disgrâce et les dangers, ou plutôt, et c'est le parti le plus sûr, gouverne ces armées, laisse-moi la guerre et les chances des combats. Aujourd'hui, la discipline est plus sévère chez les vaincus que chez les vainqueurs. La colère, la haine, la

» sed præpropera ipsius desperatione victum, jam desiderabilem et » magnum Principem fecit. quum interim spargit legiones, exarmat » cohortes, nova quotidie bello semina ministrat, si quid ardoris ac » ferociæ miles habuit, popinis et commessationibus et Principis » imitatione deteritur. tibi e Judæa et Syria et Ægypto novem le» giones integræ, nulla acie exhaustæ, non discordia corruptæ, sed » firmatus usu miles et belli domitor externi; classium, alarum, co» hortium robora, et fidissimi reges, et tua ante omnes experientia.

LXXVII. » Nobis nihil ultra arrogabo quam ne post Valentem ac » Cæcinam numeremur. ne tamen Mucianum socium spreveris, quia » æmulum non experiris. me Vitellio antepono, te mihi. tuæ domui » triumphale nomen, duo juvenes, capax jam imperii alter et primis » militiæ annis apud Germanicos quoque exercitus clarus. absurdum » fuerit non cedere imperio ei, cujus filium adoptaturus essem, si » ipse imperarem. ceterum inter nos non idem prosperarum adversa» rumque rerum ordo erit. nam si vincimus, honorem quem dederis » habebo : discrimen ac pericula ex æquo patiemur. Imo, ut melius » est, tuos exercitus rege, mihi bellum et præliorum incerta trade.

passion de la vengeance enflamment les uns et leur donnent du cœur : les autres s'abrutissent par l'orgueil et la mutinerie. La guerre elle-même va mettre à nu et ouvrir les plaies secrètes et ulcérées du parti vainqueur. Si je compte sur ta vigilance, ton économie, ta sagesse, je ne compte pas moins sur l'inertie, l'ignorance, la cruauté de Vitellius. La guerre vaut mieux pour nous que la paix, car ceux qui délibèrent sont déjà rebelles. »

LXXVIII. Après ce discours, les autres amis de Vespasien l'entourent avec plus de confiance, l'encouragent, et lui rappellent les réponses des devins et les mouvements des astres. Vespasien était accessible à ces superstitions, et bientôt, quand il fut maître de l'empire, il eut officiellement près de lui, comme conseil et comme oracle, un astrologue nommé Séleucus. D'anciens présages se représentaient à son esprit. Un cyprès d'une hauteur extraordinaire avait été subitement renversé dans une de ses terres, et le lendemain le cyprès, se relevant à la même place, reverdissait majestueux et plus touffu. C'était là, au dire de tous les devins, un augure favorable, qui annonçait de grandes destinées; et la plus haute illustration fut promise à Vespasien tout jeune encore. Il crut d'abord que par le triomphe, le consulat et ses victoires en Judée, toutes les promesses du présage s'étaient réalisées pour lui; mais ces honneurs une fois obtenus, il se persuada que l'empire lui était annoncé. Entre la Judée et la Syrie, on trouve, sous le nom de Carmel, une montagne et un dieu :

» acriore hodie disciplina victi quam victores agunt. hos ira, odium, » ultionis cupiditas ad virtutem accendit : illi per fastidium et con- » tumaciam hebescunt. aperiet et recludet contecta et tumescentia » victricium partium vulnera bellum ipsum. nec mihi major in tua » vigilantia, parcimonia, sapientia, fiducia est quam in Vitellii tor- » pore, inscitia, sævitia. sed et meliorem in bello causam quam in » pace habemus. nam qui deliberant, desciverunt. »

LXXVIII. Post Muciani orationem ceteri audentius circumsistere, hortari, *responsa vatum et siderum motus* referre. nec erat intactus tali superstitione, ut qui mox rerum dominus Seleucum quemdam mathematicum rectorem et præscium palam habuerit. recursabant animo vetera omina. cupressus arbor in agris ejus, conspicua altitudine, repente prociderat, ac postera die eodem vestigio resurgens procera et latior virebat. grande id prosperumque consensu haruspicum; et summa claritudo juveni admodum Vespasiano promissa. sed primo triumphalia et consulatus et Judaicæ victoriæ decus implesse fidem ominis videbantur : ut hæc adeptus est, portendi sibi imperium credebat. Est Judæam inter Syriamque Carmelus : ita vocant montem

ce dieu, suivant les rites transmis par l'antiquité, n'a ni statue ni temple, mais seulement un autel et un culte. Vespasien lui offrit un sacrifice, et au moment où il arrêtait sa pensée sur ses secrètes espérances, le prêtre, nommé Basilide, après avoir plusieurs fois examiné les entrailles, lui dit : « Vespasien, quels que soient tes desseins, soit que tu veuilles bâtir une maison, ou étendre tes domaines, ou augmenter le nombre de tes esclaves, les dieux te promettent une grande demeure, un vaste territoire, beaucoup d'hommes. » La renommée avait, sur le moment, recueilli ces énigmes, et elle en expliquait alors le sens mystérieux. C'était, dans le public, le plus habituel sujet des conversations. On en parlait plus souvent encore à Vespasien lui-même, car on a beaucoup à dire à ceux qui espèrent.

LXXIX. La résolution prise, ils se retirèrent, Mucien à Antioche, Vespasien à Césarée : l'une est la capitale de la Syrie, l'autre de la Judée. Alexandrie fut la première ville qui déféra l'empire à Vespasien. Tibère Alexandre se hâta de le faire reconnaître par ses légions, dès les calendes de juillet ; et c'est de ce jour qu'on a commencé à dater son principat, quoique l'armée de Judée n'eût prêté serment que le cinq des nones de ce mois, mais avec tant d'enthousiasme, qu'on n'attendit pas même Titus qui revenait de Syrie, où son père l'avait envoyé pour se concerter avec Mucien. Tout se fit par l'élan des soldats, sans qu'il fût besoin de haranguer et de réunir les légions.

LXXX. Tandis qu'on cherche une occasion, un lieu, et, ce

deumque. nec simulacrum deo aut templum : sic tradidere majores, ara tantum et reverentia. illic sacrificanti Vespasiano, quum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos inspectis identidem extis : *Quicquid est, inquit, Vespasiane, quod paras, seu domum exstruere seu prolatare agros sive ampliare servitia, datur tibi magna sedes, ingentes termini, multum hominum.* has ambages et statim exceperat fama et tunc aperiebat. nec quicquam magis in ore vulgi. crebriores apud ipsum sermones, quanto sperantibus plura dicuntur.

LXXIX. Haud dubia destinatione discessere Mucianus Antiochiam, Vespasianus Cæsaream : illa Syriæ, hæc Judææ caput est. Initium ferendi ad Vespasianum imperii Alexandriæ cœptum, festinante Tiberio Alexandro, qui kalendis Juliis sacramento ejus legiones adegit. isque primus principatus dies in posterum celebratus, quamvis Judaicus exercitus quinto nonas Julias apud ipsum jurasset, eo ardore ut ne Titus quidem filius exspectaretur, Syria remeans et consiliorum inter Mucianum ac patrem nuntius. cuncta impetu militum acta, non parata concione, non conjunctis legionibus.

tioche; et ces travaux, dirigés chacun en son lieu, par des agents habiles, marchaient rapidement. Vespasien les inspectait lui-même, encourageant les hommes actifs par des éloges, les indifférents par son exemple plus souvent que par la contrainte, et dissimulant les vices de ses partisans plutôt que leurs vertus. Il distribua de nombreuses charges de procurateur et de préfet, et appela à la dignité sénatoriale un grand nombre d'hommes distingués qui s'élevèrent bientôt aux plus hauts honneurs. Pour quelques-uns, cependant, la fortune tint lieu de mérite. Quant au donativum, Mucien, dans sa première harangue, l'avait fait entrevoir avec réserve. Vespasien lui-même n'offrit pas plus, pendant la guerre civile, que d'autres en pleine paix; car il se refusait avec raison à ces largesses militaires, et son armée n'en valait que mieux. Des députés furent envoyés chez les Parthes et les Arméniens, et l'on prit des mesures pour garantir les frontières sur les derrières de l'armée, tandis que les légions seraient occupées par la guerre civile. Titus eut pour mission de réduire la Judée, Vespasien de garder les barrières de l'Égypte. Une partie des troupes, Mucien pour chef, le nom de Vespasien parurent suffisants contre Vitellius, et d'ailleurs tout cède aux destins. On écrivit à toutes les armées et aux lieutenants, en leur recommandant d'attirer les prétoriens hostiles à Vitellius, par la promesse de les rendre à leur corps.

LXXXIII. Mucien, qui agissait comme le collègue de Ves-

nantur validæ civitates exercendis armorum officinis; apud Antiochenses aurum argentumque signatur; ea cuncta per idoneos ministros suis quæque locis festinabantur. ipse Vespasianus adire, hortari, bonos laude, segnes exemplo incitare sæpius quam coercere, vitia magis amicorum quam virtutes dissimulans. multos præfecturis et procurationibus, plerosque senatorii ordinis honore percoluit, egregios viros et mox summa adeptos; quibusdam fortuna pro virtutibus fuit. donativum militi neque Mucianus prima concione nisi modice ostenderat; ne Vespasianus quidem plus civili bello obtulit quam alii in pace, egregie firmus adversus militarem largitionem, eoque exercitu meliore. missi ad Parthum Armeniumque legati, provisumque ne versis ad civile bellum legionibus terga nudarentur. Titum instare Judææ, Vespasianum obtinere claustra Ægypti placuit. sufficere videbantur adversus Vitellium pars copiarum et dux Mucianus et Vespasiani nomen ac nihil arduum fatis. ad omnes exercitus legatosque scriptæ epistolæ, præceptumque *ut prætorianos Vitellio infensos recipe-randæ militiæ præmio invitarent.*

LXXXIII. Mucianus cum expedita manu, socium magis imperii

pasien plutôt que comme son ministre, partit avec des troupes légères, sans ralentir sa marche (on aurait pu croire qu'il hésitait), et cependant sans la précipiter, pour laisser à la renommée le temps d'exagérer; car il connaissait le petit nombre de ses troupes, et savait que les choses qu'on ne voit pas grandissent toujours; mais la sixième légion et treize mille vexillaires suivaient avec un matériel considérable. Il avait ordonné à la flotte de se rendre du Pont à Byzance, car il doutait encore si, laissant de côté la Mésie, il ne se porterait pas sur Dyrrachium avec la cavalerie et l'infanterie, en même temps qu'il fermerait avec ses vaisseaux longs la mer d'Italie. Par là, il assurait sur ses derrières l'Asie et la Grèce, exposées sans défense à Vitellius, à moins qu'on n'y établît des forts; et d'après ce plan Vitellius lui-même ne devait plus savoir sur quel point de l'Italie diriger ses troupes, la flotte pouvant se porter à la fois sur Brindes et Tarente, et les rivages de la Calabre et de la Lucanie.

LXXXIV. Il n'était bruit dans les provinces que de préparatifs guerriers, de navires, d'armes, de soldats; mais rien ne pesait comme les réquisitions d'argent. C'était là, disait Mucien, le nerf de la guerre civile; et dans les poursuites, il ne considérait ni le droit ni l'équité, mais seulement le chiffre des fortunes. C'étaient partout des délations, et les gens riches étaient saisis comme une proie. Ces abus intolérables, mais excusés par les besoins de la guerre, subsistèrent même dans la paix, non que Vespasien, au début de son rè-

quam ministrum agens, non lento itinere, ne cunctari videretur, neque tamen properans, gliscere famam ipso spatio sinebat, gnarus modicas vires sibi et majora credi de absentibus. Sed legio sexta et tredecim vexillariorum millia ingenti agmine sequebantur. classem e Ponto Byzantium adigi jusserat, ambiguus consilii num omissa Mœsia Dyrrachium pedite atque equite, simul longis navibus versum in Italiam mare clauderet, tuta pone tergum Achaia Asiaque, quas inermes exponi Vitellio, ni præsidiis firmarentur; atque ipsum Vitellium in incerto fore quam partem Italiæ protegeret, si sibi Brundisium Tarentumque et Lucaniæ Calabriæque littora infestis classibus peterentur.

LXXXIV. Igitur navium, militum, armorum paratu strepere provinciæ. sed nihil æque fatigabat quam pecuniarum conquisitio : *eos esse belli civilis nervos* dictitans Mucianus, non jus aut verum in cognitionibus, sed solam magnitudinem opum spectabat. passim delationes, et locupletissimus quisque in prædam correpti. quæ gravia atque intoleranda, sed necessitate armorum excusata, etiam in pace mansere, ipso Vespasiano inter initia imperii ad obtinendas iniqui-

gne, se fût obstiné à commettre ces violences; mais depuis, égaré par les faveurs de la fortune et des leçons perfides, il apprit et il osa. Mucien contribua aussi de ses propres richesses aux frais de la guerre, prodigue de ses biens parce qu'il comptait sur ceux de l'État. D'autres à son exemple offrirent de l'argent; mais il y en eut peu qui eurent comme lui le droit de s'en dédommager.

LXXXV. Cependant l'accomplissement des projets de Vespasien fut hâté par l'empressement de l'armée d'Illyrie à se rallier à sa cause. La troisième légion donna l'exemple aux deux autres légions de la Mésie, la huitième et la septième Claudiane, qui étaient fort attachées à Othon, quoiqu'elles ne se fussent pas trouvées à la bataille. Dans leur marche sur Aquilée, elles maltraitèrent ceux qui vinrent annoncer le désastre d'Othon, déchirèrent les drapeaux qui portaient le nom de Vitellius, pillèrent le trésor de l'armée et se le partagèrent. C'était agir en ennemies. Elles s'effrayèrent de cette conduite; la crainte les fit réfléchir, et elles songèrent à se faire un mérite auprès de Vespasien de ce qui était un crime aux yeux de Vitellius. Elles écrivirent donc toutes trois à l'armée de Pannonie, pour l'attirer dans leur parti, en la menaçant, en cas de refus, de recourir à la force. Au milieu de ces mouvements, Aponius Saturninus, gouverneur de Mésie, pour satisfaire des ressentiments particuliers qu'il couvrait de l'intérêt du parti, chargea un centurion d'assassiner Tertius Julianus, lieutenant de la septième légion. Julianus,

tates haud perinde obstinante, donec indulgentia fortunæ et pravis magistris didicit ausus que est. propriis quoque opibus Mucianus bellum juvit, largus privatim, quod avidius de republica sumeret. ceteri conferendarum pecuniarum exemplum secuti : rarissimus quisque eandem in recuperando licentiam habuerunt.

LXXXV. Accelerata interim Vespasiani cœpta Illyrici exercitus studio, transgressi in partes. tertia legio exemplum ceteris Mœsiæ legionibus præbuit. octava erat ac septima Claudiana, imbutæ favore Othonis, quamvis prælio non interfuissent. Aquileiam progressæ, proturbatis qui de Othone nuntiabant laceratisque vexillis nomen *Vitellii* præferentibus, rapta postremo pecunia et inter se divisa, hostiliter egerant. unde metus, et ex metu consilium : *posse imputari Vespasiano quæ apud Vitellium excusanda erant*. ita tres Mœsicæ legiones per epistolas alliciebant Pannonicum exercitum, aut abnuenti vim parabant. in eo motu Aponius Saturninus Mœsiæ rector pessimum facinus audet, misso centurione ad interficiendum Tertium Julianum septimæ legionis legatum, ob simultates, quibus causam partium prætendebat. Julianus, comperto discrimine et gnaris locorum asci-

averti du péril, prit des guides sûrs et se sauva, par les déserts de la Mésie, au delà du mont Hémus. Depuis, il ne se mêla plus à la guerre civile; mais en se rendant auprès de Vespasien, il allongeait le voyage sous divers prétextes et, selon les nouvelles, s'arrêtait ou se hâtait.

LXXXVI. Dans la Pannonie, la treizième légion et la septième Galbiane, qui gardaient du combat de Bédriac un douloureux ressentiment, se rallièrent sans hésiter à Vespasien, et ce fut surtout grâce à l'influence de Primus Antonius. Déclaré coupable par les lois, et condamné sous Néron comme faussaire, Antonius avait été, entre les autres malheurs de la guerre, replacé dans le sénat, Nommé par Galba commandant de la septième légion, il avait écrit plusieurs lettres à ce prince pour s'offrir en qualité de général. Othon ne tint aucun compte de sa demande, et il ne fut pas employé dans cette guerre. Lorsque la puissance de Vitellius fut compromise, il se rallia au parti de Vespasien, auquel il rendit de notables services; car il était homme d'exécution, parleur habile, adroit à soulever la haine contre les autres, puissant pour les troubles et les émeutes, pillard, prodigue, redoutable en temps de paix, mais utile dans une guerre. Les armées de Mésie et de Pannonie, ainsi réunies, entraînèrent celles de Dalmatie, sans que les lieutenants consulaires eussent pris part au mouvement. T. A. Flavianus et Pompéius Silvanus, tous deux riches et vieux, occupaient, l'un la Pannonie, l'autre la Dalmatie, mais ils avaient pour procurateur un homme dans la vigueur de l'âge et d'une naissance illustre, Cornélius Fuscus.

tis, per avia Mœsiæ ultra montem Hæmum profugit. nec deinde civili bello interfuit, per varias moras susceptum ad Vespasianum iter trahens, et ex nuntiis cunctabundus aut properans.

LXXXVI. At in Pannonia tertiadecima legio ac septima Galbiana, dolorem iramque Bedriacensis pugnæ retinentes, haud cunctanter Vespasiano accessere, vi præcipua Primi Antonii. is legibus nocens et tempore Neronis falsi damnatus, inter alia belli mala senatorium ordinem reciperaverat. præpositus a Galba septimæ legioni scriptitasse Othoni credebatur, ducem se partibus offerens, a quo neglectus in nullo Othoniani belli usu fuit. labantibus Vitellii rebus Vespasianum secutus, grande momentum addidit, strenuus manu, sermone promptus, serendæ in alios invidiæ artifex, discordiis et seditionibus potens, raptor, largitor, pace pessimus, bello non spernendus. Juncti inde Mœsici ac Pannonici exercitus Dalmaticum militem traxere, quamquam consularibus legatis nihil turbantibus. Titus Ampius Flavianus Pannoniam, Pompeius Silvanus Dalmatiam tenebant, divites

Cornélius, dans sa première jeunesse, avait renoncé, par amour du repos, au rang de sénateur; plus tard il entraîna sa colonie dans le parti de Galba, ce qui lui valut la procurature, et lorsqu'il eut embrassé la cause de Vespasien, la guerre n'eut pas de plus ardent promoteur; car il aimait le danger, moins pour les récompenses, que pour le danger lui-même, et préférait à des biens assurés et depuis longtemps acquis, la nouveauté, l'incertitude, le hasard. On s'appliqua donc à remuer, à exciter sur tous les points les mécontentements. Des lettres furent adressées, en Bretagne à la quatorzième légion, en Espagne à la première, parce qu'elles avaient tenu pour Othon contre Vitellius. On répandit des missives dans les Gaules, et en un instant une guerre formidable s'était allumée, les armées d'Illyrie se déclarant en révolte ouverte, les autres n'attendant qu'un succès.

LXXXVII. Tandis que Vespasien et les chefs de son parti agissaient ainsi dans les provinces, Vitellius, de jour en jour plus méprisable et plus indolent, s'arrêtait à tous les municipes, à toutes les maisons de campagne qui lui plaisaient, et s'acheminait vers Rome avec un immense attirail. Il était suivi de soixante mille soldats perdus de vices; d'un nombre plus grand encore de valets et de vivandiers, qui sont de tous les esclaves les plus insolents; et d'un cortége d'officiers et de courtisans, qu'il eût été impossible de contenir, même par la plus sévère discipline. Cette foule était grossie par les sénateurs et les chevaliers sortis de la ville à sa rencontre,

senes. sed procurator aderat Cornelius Fuscus, vigens ætate, claris natalibus. prima juventa quietis cupidine senatorium ordinem exuerat. idem pro Galba dux coloniæ suæ, eaque opera procurationem adeptus, susceptis Vespasiani partibus acerrimam bello facem prætulit : non tam præmiis periculorum quam ipsis periculis lætus, pro certis et olim partis nova, ambigua, ancipitia malebat. igitur movere et quatere quicquid usquam ægrum foret aggrediuntur. scriptæ in Britanniam ad quartadecimanos, in Hispaniam ad primanos epistolæ, quod utraque legio pro Othone, adversa Vitellio fuerat. sparguntur per Gallias literæ; momentoque temporis flagrabat ingens bellum, Illyricis exercitibus palam desciscentibus, ceteris fortunam secuturis.

LXXXVII. Dum hæc per provincias a Vespasiano ducibusque partium geruntur, Vitellius contemptior in dies segniorque, ad omnes municipiorum villarumque amœnitates resistens, gravi Urbem agmine petebat. sexaginta millia armatorum sequebantur, licentia corrupta : calonum numerus amplior, procacissimis etiam inter servos lixarum ingeniis; tot legatorum amicorumque comitatus inhabilis ad parendum, etiam si summa modestia regeretur. onerabant multitu-

les uns par crainte, d'autres pour lui faire leur cour, la plupart, et insensiblement tous, pour ne point rester quand les autres partaient. Il s'y mêlait encore des gens du peuple, connus de Vitellius par d'infâmes complaisances, des bouffons, des histrions, des cochers, dont l'amitié honteuse le charmait infiniment. On épuisait pour les approvisionnements, non-seulement les colonies, les municipes, mais les laboureurs eux-mêmes, et les campagnes couvertes de moissons étaient ravagées comme en pays ennemi.

LXXXVIII. Des rixes fréquentes et meurtrières avaient éclaté entre les troupes depuis la sédition de Ticinum, car les légions et les auxiliaires persistaient dans leur inimitié, et ne s'accordaient que pour égorger les habitants. Mais ce fut à sept milles de Rome que le plus grand carnage eut lieu. Vitellius faisait distribuer à chaque homme de son armée, comme aux gladiateurs qu'on engraisse, des mets tout apprêtés, et la populace, accourue de Rome, s'était répandue dans le camp. Quelques individus, croyant faire une plaisanterie sans conséquence, profitèrent de la distraction des soldats pour les désarmer, en coupant leurs ceinturons, et ils leur demandèrent ensuite s'ils avaient leurs épées. Ces esprits peu traitables prirent la plaisanterie en mauvaise part; les troupes se jetèrent le fer à la main sur la foule sans armes. Le père d'un soldat, entre autres victimes, fut tué auprès de son fils; il fut bientôt reconnu, et le bruit de ce meurtre fit épargner des innocents. Rome trembla cependant quand les soldats qui avaient pris les devants se répandirent dans tous les

dinem obvii ex Urbe senatores Equitesque, quidam metu, multi per adulationem, ceteri ac paulatim omnes, ne aliis proficiscentibus ipsi remanerent. aggregabantur e plebe, flagitiosa per obsequia Vitellio cogniti, scurræ, histriones, aurigæ, quibus ille amicitiarum dehonestamentis mire gaudebat. nec coloniæ modo aut municipia congestu copiarum, sed ipsi cultores arvaque maturis jam frugibus ut hostile solum vastabantur.

LXXXVIII. Multæ et atroces inter se militum cædes, post seditionem Ticini cœptam manente legionum auxiliorumque discordia; ubi adversus paganos certandum foret, consensu. sed plurima strages ad septimum ab Urbe lapidem. singulis ibi militibus Vitellius paratos cibos ut gladiatoriam saginam dividebat; et effusa plebes totis se castris miscuerat. incuriosos milites vernacula, ut rebantur, urbanitate, quidam spoliavere, abscisis furtim balteis, *an accincti forent* rogitantes. non tulit ludibrium insolens contumeliæ animus : inermem populum gladiis invasere. cæsus inter alios pater militis, quum filium comitaretur; deinde agnitus, et vulgata cæde, temperatum ab in-

quartiers. Ils se portaient surtout au Forum, pour voir la place où Galba avait été tué. Mais le spectacle qu'ils donnaient eux-mêmes n'était pas moins cruel : on s'effrayait des peaux dont ils étaient couverts, de leurs longues piques, et lorsque par maladresse ils s'embarrassaient dans la foule, lorsqu'un faux pas sur un terrain glissant, ou les passants, par un choc imprévu, les faisaient tomber, ils s'emportaient, tiraient leurs épées et frappaient. Des tribuns et des préfets même, au grand effroi des habitants, couraient çà et là avec des bandes armées.

LXXXIX. Vitellius, couvert du paludamentum et ceint de l'épée, était parti, sur un cheval superbe, du pont Milvius, et chassant devant lui le sénat et le peuple, il se disposait à entrer dans Rome comme dans une ville prise d'assaut, lorsque, sur le conseil de ses amis, il prit la prétexte, rangea son armée, et fit son entrée à pied dans cet ordre : en tête les aigles de quatre légions ; sur les côtés les drapeaux de quatre autres légions, puis les enseignes de douze divisions de cavalerie ; les légionnaires, ensuite les troupes à cheval ; et enfin, trente-quatre cohortes, rangées par nations, ou d'après la variété de l'équipement. Au-devant de chaque aigle marchaient, vêtus de blanc, les préfets de camp avec les tribuns et les premiers centurions ; les autres étaient placés chacun à côté de leur centurie, parés de leurs armes et de leurs décorations. Les phalères et les colliers des soldats resplendissaient : spectacle imposant, armée digne d'un autre

noxiis. in Urbe tamen trepidatum præcurrentibus passim militibus. forum maxime petebant, cupidine visendi locum in quo Galba jacuisset. nec minus sævum spectaculum erant ipsi tergis ferarum et ingentibus telis horrentes, quum turbam populi per inscitiam parum vitarent, aut ubi lubrico viæ vel occursu alicujus procidissent, ad jurgium, mox ad manus et ferrum transirent. quin et tribuni præfectique cum terrore et armatorum catervis volitabant.

LXXXIX. Ipse Vitellius a ponte Milvio, insigni equo, paludatus accinctusque, senatum et populum ante se agens, quominus ut captam Urbem ingrederetur, amicorum consilio deterritus, sumpta prætexta et composito agmine incessit. quattuor legionum aquilæ per frontem totidemque circa e legionibus aliis vexilla, mox duodecim alarum signa, et post peditum ordines eques; dein quattuor et triginta cohortes, ut nomina gentium aut species armorum forent, discretæ. ante aquilam præfecti castrorum tribunique et primi centurionum, candida veste; ceteri juxta suam quisque centuriam, armis donisque fulgentes. et militum phaleræ torquesque splendebant. de-

chef! Vitellius se rendit ainsi au Capitole, où il fut embrassé par sa mère, qu'il décora du titre d'*Augusta*.

XC. Le lendemain, comme s'il eût parlé devant le sénat et le peuple d'une ville étrangère, il prononça un magnifique éloge de lui-même, exaltant son activité et sa tempérance, tandis qu'il avait pour témoins de son infamie ceux qui l'entendaient, et l'Italie entière, qu'il avait traversée en étalant honteusement son indolence et son luxe. Cependant le peuple indifférent aux affaires, et instruit à répéter, sans distinguer la vérité du mensonge, les adulations accoutumées, applaudissait et criait. On imposa à Vitellius le nom d'Auguste, qu'il refusait; mais l'acceptation ou le refus étaient également insignifiants.

XCI. Dans une ville où tous les événements sont commentés, on regarda comme un présage funeste que Vitellius, après avoir pris possession du souverain pontificat, eût rendu un édit sur le culte public, le 15 des calendes d'août, dans un jour signalé depuis longtemps comme un jour sinistre par les désastres de Crémère et d'Allia. Mais telle était son ignorance des lois civiles et religieuses, telle était l'incapacité de ses amis et de ses affranchis, qu'il agissait comme au milieu de gens ivres. Cependant, aux comices consulaires, il sollicita, pour ses candidats, comme un simple citoyen; et poursuivant, en toutes choses, les suffrages de la plus vile populace, il assistait avec elle au théâtre et, au cirque, se mêlait à ses

cora facies, et non Vitellio Principe dignus exercitus. sic Capitolium ingressus, atque ibi matrem complexus *Augustæ* nomine honoravit.

XC. Postera die, tanquam apud alterius civitatis senatum populumque, magnificam orationem de semetipso prompsit, industriam temperantiamque suam laudibus attollens, consciis flagitiorum ipsis qui aderant omnique Italia, per quam somno et luxu pudendus incesserat. vulgus tamen vacuum curis, et sine falsi verique discrimine solitas adulationes edoctum, clamore et vocibus astrepebat; abnuentique nomen *Augusti* expressere ut assumeret, tam frustra quam recusaverat.

XCI. Apud civitatem cuncta interpretantem funesti ominis loco acceptum est, quod maximum pontificatum adeptus Vitellius de cærimoniis publicis quinto decimo kalendas Augustas edixisset, antiquitus infausto die Cremerensi Alliensique cladibus. adeo omnis humani divinique juris expers, pari libertorum amicorumque socordia, velut inter temulentos agebat. sed comitia consulum cum candidatis civiliter celebrans, omnem infimæ plebis rumorem in theatro ut spectator, in circo ut fautor affectavit. quæ grata sane et popularia si a virtutibus proficiscerentur, memoria vitæ prioris indecora et vilia

cabales. Cette façon d'agir eût été sans aucun doute agréable au peuple, si elle avait eu un noble motif; mais le souvenir de la vie passée du prince la faisait paraître inconvenante et vile. Il se rendait souvent au sénat, même lorsque des affaires peu importantes étaient mises en délibération. Un jour Helvidius Priscus, préteur désigné, émit un avis qui contrariait son désir. Il en fut d'abord ému; cependant il se contenta d'appeler les tribuns du peuple au secours de son autorité méconnue; et comme ses amis, craignant une colère plus grande, cherchaient à l'adoucir, il répondit que « ce n'était pas la première fois que deux sénateurs différaient d'opinion sur les affaires de la république; que lui-même avait souvent contredit Thraséas. » La plupart se moquèrent de ce rapprochement effronté; quelques-uns, au contraire, se félicitèrent qu'il eût choisi, non pas un homme en crédit, mais Thraséas, pour modèle de la vraie gloire.

XCII. Vitellius avait appelé au commandement des prétoriens P. Sabinus, préfet de cohorte, et Julius Priscus, simple centurion. Priscus avait la faveur de Valens, Sabinus celle de Cécina. Toujours en discorde, Valens et Cécina ne laissaient à Vitellius aucune autorité, et s'emparaient de toutes les attributions du pouvoir. Ils se détestaient depuis longtemps; et leur haine, contenue avec peine pendant la guerre et dans les camps, s'était accrue par la rivalité de leurs amis et le séjour de la ville, où se rencontrent tant de causes d'inimitiés. Ils se disputaient pour avoir des protégés, un cortége, un immense entourage de courtisans, et s'irritaient des comparaisons, car

accipiebantur. ventitabat in senatum, etiam quum parvis de rebus Patres consulerentur. ac forte Priscus Helvidius prætor designatus contra studium ejus censuerat. commotus primo Vitellius, non tamen ultra quam *tribunos plebis in auxilium spretæ potestatis* advocavit. mox mitigantibus amicis, qui altiorem iracundiam ejus verebantur, *nihil novi accidisse* respondit, *quod duo senatores in republica dissentirent; solitum se etiam Thraseæ contradicere.* irrisere plerique impudentiam æmulationis; aliis id ipsum placebat, quod neminem ex præpotentibus, sed Thraseam ad exemplar veræ gloriæ legisset.

XCII. Præposuerat prætorianis P. Sabinum a præfectura cohortis, Julium Priscum tum centurionem : Priscus Valentis, Sabinus Cæcinæ gratia pollebant. inter discordes Vitellio nihil auctoritatis. munia imperii Cæcina ac Valens obibant, olim anxii odiis, quæ bello et castris male dissimulata pravitas amicorum et fœcunda gignendis inimicitiis civitas auxerat, dum ambitu, comitatu et immensis salutantium agminibus contendunt comparanturque, variis in hunc aut illum

Vitellius penchait tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. Le pouvoir d'ailleurs n'est jamais sûr, quand il est excessif. Ils craignaient et méprisaient tout à la fois Vitellius, qui passait brusquement de l'insulte à des caresses sans motifs. Ils s'empressaient néanmoins d'envahir les palais, les jardins et les trésors de l'empire, tandis que dans leur misère déplorable, une foule de nobles que Galba avait rendus à leur patrie avec leurs enfants n'obtenaient aucun soulagement de la pitié du prince. Il fit un acte agréable aux grands de Rome, et approuvé par le peuple lui-même, en accordant aux citoyens revenus de l'exil les droits du patronage, quoique cette mesure fût éludée de toute manière par les affranchis qui cachaient leur argent entre les mains d'hommes obscurs ou puissants. Quelques-uns même, en passant au service du prince, avaient acquis plus de crédit que leurs maîtres.

XCIII. Cependant les soldats dont le camp était rempli se répandaient partout. Ils erraient sous les portiques, dans les temples, dans la ville entière, sans savoir où se rallier, sans monter de gardes, sans se fortifier par les exercices, énervant au milieu des séductions de la ville, et dans des excès honteux, leur corps par l'oisiveté, leur âme par la débauche. Ils en arrivèrent même jusqu'à négliger le soin de leur vie. Un grand nombre campèrent dans les lieux les plus malsains du Vatican, ce qui occasionnait une grande mortalité; et comme le Tibre était proche, les Germains et les Gaulois, qui ne pouvaient supporter les chaleurs, ruinèrent, par un usage im-

Vitellii inclinationibus. nec unquam satis fida potentia, ubi nimia est. simul ipsum Vitellium, subitis offensis aut intempestivis blanditiis mutabilem, contemnebant metuebantque. nec eo segnius invaserant domos, hortos opesque imperii, quum flebilis et egens nobilium turba, quos ipsos liberosque patriæ Galba reddiderat, nulla Principis misericordia juvarentur. gratum primoribus civitatis etiam plebes approbavit, quod reversis ab exsilio jura libertorum concessisset, quamquam id omni modo servilia ingenia corrumpebant, abditis pecuniis per occultos aut ambitiosos sinus, et quidam in domum Cæsaris transgressi atque ipsis dominis potentiores.

XCIII. Sed miles, plenis castris et redundante multitudine, in porticibus aut delubris et Urbe tota vagus non principia noscere, non servare vigilias neque labore firmari : per illecebras Urbis et inhonesta dictu, corpus otio, animum libidinibus, imminuebat. postremo, ne salutis quidem cura, infamibus Vaticani locis magna pars tetendit; unde crebræ in vulgus mortes. et adjacente Tiberi, Germanorum Gallorumque obnoxia morbis corpora fluminis aviditas et æstus impatientia labefecit. insuper confusus pravitate vel ambitu ordo mi-

modéré des eaux du fleuve, leurs corps disposés aux maladies. La corruption et la brigue confondirent, par surcroît, tous les degrés du service. On formait seize cohortes prétoriennes et quatre cohortes de ville, de mille hommes chacune. Dans l'organisation de ce corps, Valens s'arrogeait une autorité supérieure, comme s'il eût sauvé Cécina lui-même. Sans aucun doute l'arrivée de Valens avait donné de la force au parti; par un combat heureux, il avait démenti les bruits défavorables qui couraient sur les lenteurs de sa marche, et tous les soldats de la Germanie inférieure lui étaient dévoués. C'est de ce moment, on le croit, que la fidélité de Cécina fut ébranlée.

XCIV. Au reste, si grande que fût l'indulgence de Vitellius pour les généraux, il se montrait plus facile encore pour les soldats. Chacun choisit le corps où il voulait servir. Le plus indigne, du moment où il le désirait, était admis dans la milice de la ville : on permit aux hommes d'élite de rester à volonté parmi les légionnaires ou les cavaliers; et il y en eut en effet un grand nombre qui restèrent, car ils étaient fatigués par les maladies, et ils se plaignaient de l'intempérie du climat. Les légions et la cavalerie n'en perdirent pas moins leurs forces. Le prétoire fut déshonoré par ces vingt mille hommes, ramassés plutôt que choisis dans l'armée. Pendant que Vitellius haranguait, les soldats demandèrent le supplice d'Asiaticus, de Flavius et de Rufinus, chefs gaulois, parce qu'ils avaient combattu pour Vindex. Vitellius ne réprimait point de telles clameurs. Naturellement lâche, il se sentait en outre menacé de la demande du donativum. L'argent man-

litiæ. sedecim prætoriæ, quattuor urbanæ cohortes scribebantur, quis singula millia inessent. plus in eo delectu Valens audebat, tanquam ipsum Cæcinam periculo exemisset. sane adventu ejus partes convaluerant, et sinistrum lenti itineris rumorem prospero prælio verterat. omnisque inferioris Germaniæ miles Valentem assectabatur; unde primum creditur Cæcinæ fides fluitasse.

XCIV. Ceterum non ita ducibus indulsit Vitellius, ut non plus militi liceret. sibi quisque militiam sumpsere : quamvis indignus, si ita maluerat, urbanæ militiæ ascribebatur; rursus bonis remanere inter legionarios aut alares volentibus permissum. nec deerant qui vellent, fessi morbis et intemperiem cœli incusantes. robora tamen legionibus alisque subtracta, convulsum castrorum decus, viginti millibus e toto exercitu permixtis magis quam electis. Concionante Vitellio postulantur *ad supplicium Asiaticus et Flavius et Rufinus duces Galliarum, quod pro Vindice bellassent*. nec coercebat ejusmodi voces Vitellius : super insitam inerti animo ignaviam conscius sibi instare donativum et

quait; et il accordait tout le reste à l'armée. Les affranchis du palais furent soumis à un tribut proportionné au nombre de leurs esclaves. Quant à Vitellius, uniquement occupé de dissiper, il élevait des écuries pour les conducteurs de chars; il remplissait l'arène de gladiateurs et d'animaux, et, comme s'il eût été dans l'extrême abondance, il jetait l'argent.

XCV. Valens et Cécina célébrèrent l'anniversaire de la naissance du prince par des spectacles de gladiateurs dans tous les quartiers de Rome, avec une pompe extraordinaire et inconnue jusqu'alors. Les hommes perdus se réjouirent et les gens de bien s'affligèrent, que Vitellius eût offert, sur des autels élevés au champ de Mars, des sacrifices funèbres à Néron. Des victimes furent immolées et brûlées publiquement, et le feu allumé par les Augustaux. Ce sacerdoce, à l'imitation du collége de prêtres fondé par Romulus en l'honneur de Tatius, avait été consacré par Tibère à la maison des Jules. Quatre mois ne s'étaient point encore écoulés depuis la victoire, que déjà l'affranchi Asiaticus égalait les Polyclète, les Patrobe et tous les favoris détestés des vieux temps. Personne, dans cette cour, ne se piquait de vertu ou d'activité. Une seule route conduisait à la puissance; c'était d'assouvir, dans des repas ruineux, à force de luxe et de profusion, les insatiables appétits de Vitellius. Quant à lui, il lui suffisait de jouir du présent; sa prévoyance s'arrêtait là, et l'on dit qu'il dissipa en quelques mois neuf cents millions de sesterces. Grande et malheureuse ville, qui subit dans la même année Othon et Vitellius, et tra-

deesse pecuniam, omnia alia militi largiebatur. liberti Principum *conferre pro numero mancipiorum* ut tributum jussi. ipse sola perdendi cura stabula aurigis exstruere, circum gladiatorum ferarumque spectaculis opplere, tanquam in summa abundantia pecuniæ illudere.

XCV. Quin et natalem Vitellii diem Cæcina ac Valens editis tota Urbe vicatim gladiatoribus celebravere, ingenti paratu et ante illum diem insolito. lætum fœdissimo cuique, apud bonos invidiæ fuit, quod exstructis in campo Martio aris inferias Neroni fecisset. cæsæ publice victimæ crematæque; facem Augustales subdidere : quod sacerdotium ut Romulus Tatio regi, ita Cæsar Tiberius Juliæ genti sacravit. nondum quartus a victoria mensis, et libertus Vitellii Asiaticus Polyclitos, Patrobios et vetera odiorum nomina æquabat. nemo in illa aula probitate aut industria certavit; unum ad potentiam iter, prodigis epulis et sumptu ganeaque satiare inexplebiles Vitellii libidines. ipse abunde ratus si præsentibus frueretur, nec in longius consultans, novies millies sestertiûm paucissimis mensibus intervertisse creditur. magna et misera civitas, eodem anno Othonem Vitelliumque

versa toutes les épreuves et toutes les hontes, en proie aux Vinius, aux Fabius, aux Icélus, aux Asiaticus, que remplacèrent Marcellus et Mucien, et d'autres hommes plutôt que d'autres mœurs!

XCVI. La première défection annoncée à Vitellius fut celle de la troisième légion, qu'Aponius Saturninus lui avait mandée avant de passer lui-même dans le parti de Vespasien. Mais Aponius, troublé par un événement inattendu, n'avait point marqué tous les détails, et les amis de Vitellius, pour le flatter, adoucissaient le mal. Cette révolte, disaient-ils, n'était le fait que d'une seule légion; toutes les autres étaient restées fidèles. Vitellius annonça dans les mêmes termes l'événement aux soldats, en accusant les prétoriens récemment licenciés de semer ces faux bruits, et en assurant qu'il n'avait aucune crainte d'une guerre civile. Il ne prononça même pas le nom de Vespasien, et il répandit des soldats par la ville, pour imposer silence à la rumeur publique : c'était le moyen de faire parler plus encore.

XCVII. Cependant il demanda des secours en Germanie, en Bretagne, dans les Espagnes, mais sans les presser, et en dissimulant le besoin qu'il en avait. Par cela même, il y eut de l'hésitation chez les lieutenants et dans les provinces. Hordéonius Flaccus se défiait des Bataves, et craignait la guerre pour lui-même ; Vectius Bolanus n'était pas sûr de la Bretagne, toujours agitée; et tous deux n'avaient qu'un dévouement suspect. On ne se hâtait pas davantage dans les Espagnes, où ne se trouvait alors aucun chef consulaire, mais seu-

passa, inter Vinios, Fabios, Icelos, Asiaticos varia et pudenda sorte agebat, donec successere Mucianus et Marcellus et magis alii homines quam alii mores.

XCVI. Prima Vitellio *tertiæ legionis defectio* nuntiatur, missis ab Aponio Saturnino epistolis, antequam is quoque Vespasiani partibus aggregaretur. sed neque Aponius cuncta ut trepidans re subita perscripserat, et amici adulantes mollius interpretabantur : *unius legionis eam seditionem, ceteris exercitibus constare fidem,* in hunc modum etiam Vitellius apud milites disseruit, prætorianos nuper exauctoratos insectatus, *a quibus falsos rumores dispergi, nec ullum civilis belli metum,* asseverabat, suppresso Vespasiani nomine, et vagis per Urbem militibus qui sermones populi coercerent. id præcipuum alimentum famæ erat.

XCVII. Auxilia tamen e Germania Britanniaque et Hispaniis excivit, segniter et necessitatem dissimulans. perinde legati provinciæque cunctabantur; Hordeonius Flaccus suspectis jam Batavis anxius proprio bello, Vectius Bolanus, nunquam satis quieta Britannia, et uterque ambigui. neque ex Hispaniis properabatur, nullo tum ibi consu-

lement trois lieutenants de légions, égaux en pouvoir, et prêts à disputer de zèle, si Vitellius eût prospéré, mais qui s'éloignaient tous également de sa cause compromise. En Afrique, la légion et les cohortes levées par Claudius Macer, et licenciées peu de temps après par Galba, se reformèrent, sur l'ordre de Vitellius; en même temps toute la jeunesse du pays s'enrôla avec ardeur. Vitellius, en remplissant dignement le proconsulat, avait disposé les habitants en sa faveur; Vespasien, au contraire, s'était rendu odieux dans l'exercice de cette charge. Les alliés jugeaient d'avance le gouvernement des deux empereurs, d'après leurs antécédents : l'expérience démentit leurs conjectures.

XCVIII. Le lieutenant Valérius Festus seconda d'abord de bonne foi le zèle de la province; mais il hésita bientôt, appuyant ouvertement Vitellius dans des lettres et des édits, servant Vespasien par des messages secrets, et prêt à soutenir l'un ou l'autre parti, selon le succès. Quelques soldats et quelques centurions furent pris dans la Rhétie et dans les Gaules, avec des lettres et des édits de Vespasien. On les envoya à Vitellius, qui les fit tuer; le plus grand nombre échappèrent, grâce à des amis fidèles, ou à des ruses adroites. Ainsi les préparatifs de Vitellius étaient connus; la plupart des projets de Vespasien, au contraire, restaient cachés, d'abord à cause de la stupidité de Vitellius, et ensuite parce que les détachements qui gardaient les Alpes pannoniennes arrêtaient les courriers, et que les vents étésiens, favorables à ceux qui se rendaient en Orient, contrariaient le retour.

lari : trium legionum legati, pares jure et prosperis Vitellii rebus certaturi ad obsequium, adversam ejus fortunam ex æquo detrectabant. in Africa legio cohortesque delectæ a Clodio Macro, mox a Galba dimissæ, rursus jussu Vitellii militiam cepere. simul cetera juventus dabat impigre nomina. quippe integrum illic ac favorabilem proconsulatum Vitellius, famosum invisumque Vespasianus egerat : proinde socii de imperio utriusque conjectabant. sed experimentum contra fuit.

XCVIII. Ac primo Valerius Festus legatus studia provincialium cum fide juvit; mox nutabat, palam epistolis edictisque Vitellium, occultis nuntiis Vespasianum fovens, et hæc illave defensurus, prout invaluissent. deprehensi cum literis edictisque Vespasiani per Rhætiam et Gallias militum et centurionum quidam, ad Vitellium missi necantur : plures fefellere, fide amicorum aut suomet astu occultati. ita Vitellii paratus noscebantur, Vespasiani consiliorum pleraque ignota, primum socordia Vitellii; dein Pannonicæ Alpes præsidiis

XCIX. Effrayé par l'invasion de l'ennemi et les nouvelles menaçantes qui arrivaient de tous côtés, Vitellius ordonne enfin à Valens et à Cécina de se disposer à entrer en campagne. Cécina partit le premier, Valens étant retenu par les suites d'une maladie grave dont il relevait à peine. L'armée de Germanie, à son départ de Rome, ne ressemblait plus à elle-même. Les soldats, sans vigueur, sans énergie morale, marchaient lentement, les rangs éclaircis, traînant leurs armes; les chevaux étaient énervés; les hommes se plaignaient du soleil, de la poussière, du mauvais temps, et plus ils étaient incapables de supporter les fatigues, plus ils se montraient disposés à la révolte. A tous ces maux s'ajoutait la vieille ambition de Cécina, sa récente indolence, car la faveur excessive de la fortune l'avait amolli par des excès, et peut-être aussi, méditant une trahison, avait-il formé le projet de démoraliser l'armée. On a cru généralement que les conseils de Flavius Sabinus ébranlèrent la fidélité de Cécina, et que Rubrius Gallus, l'agent de cette intrigue, lui donna l'assurance que Vespasien ratifierait toutes les conditions du traité. Gallus lui soufflait en même temps la haine et l'envie contre Valens : Vitellius, disait-il, lui préférait un rival; il devait donc chercher auprès du nouveau prince puissance et crédit.

C. Cécina partit comblé de caresses et d'honneurs par Vitellius, et envoya d'avance une partie de la cavalerie pour occuper Crémone. Bientôt les vexillaires de la quatorzième

insessæ nuntios retinebant. mare quoque etesiarum flatu in Orientem navigantibus secundum, inde adversum erat.

XCIX. Tandem irruptione hostium, atrocibus undique nuntiis exterritus Cæcinam et Valentem expedire ad bellum jubet. præmissus Cæcina : Valentem e gravi corporis morbo tum primum assurgentem infirmitas tardabat. longe alia proficiscentis ex Urbe Germanici exercitus species : non vigor corporibus, non ardor animis; lentum et rarum agmen, fluxa arma, segnes equi; impatiens solis, pulveris, tempestatum, quantumque hebes ad sustinendum laborem miles, tanto ad discordias promptior. accedebat huc Cæcinæ ambitio vetus, torpor recens, nimia fortunæ indulgentia soluti in luxum : seu perfidiam meditanti infringere exercitus virtutem inter artes erat. credidere plerique Flavii Sabini consiliis concussam Cæcinæ mentem, ministro sermonum Rubrio Gallo : *rata apud Vespasianum fore pacta transitionis.* simul odiorum invidiæque erga Fabium Valentem admonebatur, *ut impar apud Vitellium gratiam viresque apud novum Principem pararet.*

C. Cæcina complexu Vitellii multo cum honore digressus partem equitum ad occupandam Cremonam præmisit. mox vexilla quartæ-

et de la seizième légion, puis la cinquième et la dix-huitième, enfin la vingt et unième *Rapax*, et la première *Italique* se mirent en marche, avec les vexillaires des trois légions de Bretagne et l'élite des auxiliaires. Après le départ de Cécina, Valens écrivit à l'armée qu'il avait commandée, de l'attendre sur la route; qu'il en était convenu avec Cécina. Mais celui-ci, profitant de l'avantage que lui donnait sa présence, assura faussement qu'on avait abandonné ce projet, et qu'on voulait, au début de la guerre, agir avec toutes les forces. Les légions reçurent l'ordre de presser leur marche, les unes sur Crémone, les autres sur Hostilie; quant à lui, il se détourna vers Ravenne, sous prétexte de se concerter avec la flotte; et bientôt, accompagné de Bassus, il alla chercher à Padoue le mystère pour la trahison qu'il préparait. Lucilius Bassus, simple préfet de cavalerie, avait été appelé par Vitellius au double commandement des flottes de Ravenne et de Misène; mais n'ayant point obtenu d'emblée la préfecture du prétoire, il se vengeait, par une honteuse perfidie, d'un ressentiment injuste. Il est impossible de savoir s'il entraîna Cécina, ou si, comme il arrive entre des hommes corrompus qui se ressemblent, ils cédèrent tous deux à la même perversité.

CI. Les écrivains du temps, qui, pendant la puissance de la maison flavienne, ont composé l'histoire de ces guerres, ont attribué faussement, et pour flatter, cette défection au désir de la paix et à l'amour de la république. Quant à moi, outre la légèreté naturelle de Bassus et de Cécina, et le peu de confiance qu'ils devaient inspirer après avoir trahi Galba, je

decimæ et sextædecimæ legionum, dein quinta et duodevicesima secutæ; postremo agmine unaetvicesima Rapax et prima Italica incessere cum vexillariis trium Britannicarum legionum et electis auxiliis. profecto Cæcina scripsit Fabius Valens exercitui quem ipse ductaverat, *ut in itinere opperiretur : sic sibi cum Cæcina convenisse;* qui præsens eoque validior *immutatum id consilium* finxit, *ut ingruenti bello tota mole occurreretur.* ita *accelerare* legiones *Cremonam,* pars *Hostiliam petere* jussæ : ipse Ravennam devertit prætexto classem alloquendi. mox Patavii secretum componendæ proditionis quæsitum. namque Lucilius Bassus post præfecturam alæ Ravennati simul ac Misenensi classibus a Vitellio præpositus, quod non statim præfecturam prætorii adeptus foret, iniquam iracundiam flagitiosa perfidia ulciscebatur. nec sciri potest traxeritne Cæcinam, an (quod evenit inter malos, ut et similes sint) eadem illos pravitas impulerit.

CI. Scriptores temporum, qui potiente rerum Flavia domo monumenta belli hujusce composuerunt, *curam pacis et amorem reipublicæ* corruptas in adulationem *causas* tradidere. nobis super insitam levi-

pense que la rivalité et l'envie les poussèrent à renverser Vitellius, dans la crainte que d'autres ne leur fussent préférés. Cécina, ayant rejoint les légions, ébranlait par divers artifices l'opiniâtre attachement des centurions et des soldats pour Vitellius. Bassus, qui agissait de même, trouvait moins de résistance encore, la flotte étant disposée à changer de parti par le souvenir de la campagne qu'elle avait faite récemment pour Othon.

tatem et prodito Galba vilem mox fidem, æmulatione etiam invidiaque, ne ab aliis apud Vitellium anteirentur, pervertisse ipsum videntur. Cæcina legiones assecutus centurionum militumque animos obstinatos pro Vitellio variis artibus subruebat. Basso eadem molienti minor difficultas erat, lubrica ad mutandam fidem classe ob memoriam recentis pro Othone militiæ.

NOTES DU DEUXIÈME LIVRE.

[1] Gallus menait la première légion au secours de Plaisance, et il s'arrêta à Bedriac. Il venait donc de plus loin sur la route de Vérone. Mais pourquoi s'arrête-t-il dès qu'il apprend la levée du siége? Pour trois raisons : 1° le siége étant levé, son objet était rempli; 2° restant à Bédriac, il était à même d'être joint plus promptement par les légions de l'Illyricum et par Othon, qui était resté plus loin pour les attendre; 3° il y aurait eu de la folie à aller se battre en rase campagne, et avec une légion qui n'avait pas encore vu l'ennemi, contre une armée de soldats vétérans. Ces raisons étaient solides et dignes de la maturité de jugement qui le caractérisait : *Maturitatem Galli*, a dit Tacite, I, 87. (Ferlet.)

[2] Quelques commentateurs ont placé Bédriac à Caneto, d'autres à Cividere. Ferlet, qui a savamment discuté la question, le met avec plus de raison à peu près à l'endroit où est aujourd'hui Ustiano.

[3] Par ces mots il faut entendre seulement, d'un côté les gladiateurs campés sur la rive droite du Pô, et de l'autre les troupes employées par Cécina sur la rive gauche à la construction et à la garde du pont; car les armées elles-mêmes étaient l'une à Bédriac, l'autre à Crémone. (Ferlet et Burnouf.)

[4] *Et mensurum*... propter ipsam monumenti modestiam dirutum non est, sed incolume mansit. (Orelli.)

[5] Il avait trente-sept ans, onze mois et vingt jours.

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE TROISIÈME.

I-III. Les généraux de Vespasien délibèrent sur la conduite de la guerre. On se rend à l'avis d'Antonius Primus qui conseillait d'agir avec promptitude. — IV. Influence de Cornélius Fuscus dans l'armée flavienne. — V. Les chefs des Sarmates Iazyges sont enrôlés dans l'armée. Sidon et Italicus, rois des Suèves, sont engagés dans le parti. — VI, VII. Antonius et Varus entrent en Italie et s'emparent d'un grand nombre de villes. — VIII. Vérone est choisie pour centre des opérations. Messages de Vespasien et de Mucien. — IX. Cécina se retranche près d'Hostilie. Correspondance entre les généraux des deux partis. — X. Les soldats se révoltent contre A. Flavianus, gouverneur de Pannonie. Flavianus est sauvé par Antonius. — XI. Révolte contre Aponius, commandant de l'armée de Mésie. Antonius reste seul à la tête des deux armées. — XII-XIV. Bassus, commandant de la flotte de Ravenne, et Cécina, se détachent de Vitellius. — XV. Antonius, en voyant les dissensions des Vitelliens, se décide à les attaquer. — XVI. Varus, s'étant engagé par excès d'ardeur, est repoussé. — XVII. Antonius rétablit le combat, et les Vitelliens sont battus à leur tour. — XVIII. Défaite de deux légions vitelliennes aux environs de Crémone. Elles se réfugient dans cette ville. — XIX. L'armée flavienne veut attaquer Crémone. — XX. Antonius essaie en vain de modérer cette fougue imprudente. — XXI. On annonce l'arrivée de l'armée de Vitellius. Les soldats renoncent à l'attaque de la place, et se rangent en bataille. — XXII-XXV. Description du combat. Incidents divers. Belle conduite d'Antonius. La victoire reste à l'armée flavienne. — XXVI-XXXIII. Siége de Crémone. Prise et incendie de cette ville. — XXXIV. Crémone se relève de ses ruines. — XXXV. Les légions vaincues sont dispersées dans les provinces. — XXXVI. Indolence de Vitellius. — XXXVII. Discours de Vitellius au sénat. Flatteries des sénateurs. — XXXVIII, XXXIX. Junius Blésus est accusé auprès de Vitellius, qui le fait empoisonner. — XL, XLI. Irrésolutions et débauches de Valens. Il forme le projet de descendre dans la Gaule narbonnaise et d'y renouveler la guerre. — XLII. Cornélius Fuscus occupe les côtes de l'Adriatique. Valens, forcé de relâcher au port d'Hercule Monécus, renonce à descendre dans les Gaules. — XLIII. Il se rembarque ; la tempête le jette dans les îles Stéchades, et là il est fait prisonnier. — XLIV. Les légions d'Espagne, les Gaules et la Bretagne se déclarent pour Vespasien. — XLV. Guerre en Bretagne entre Vénusius et Cartismandua. Intervention des Romains. — XLVI. Troubles en Germanie. Invasion des Daces, repoussée par Mucien. — XLVII. Révolte dans le royaume de Pont. — XLVIII. Le chef de cette révolte, l'affranchi Anicétus, est fait prisonnier. Vespasien marche sur Alexandrie dans le dessein d'affamer Rome. — XLIX. Orgueil et conduite ambitieuse d'Antonius. — L. L'armée victorieuse à Crémone marche vers Rome. — LI. Un soldat demande une récompense pour avoir tué son frère. — LII. Mucien cherche à perdre Antonius dans l'esprit de Vespasien. — LIII. Inimitié de Mucien et d'Antonius. — LIV. Situation désespérée des affaires de Vitellius, qui cherche à dissimuler le désastre de Crémone. — LV. Vitellius fait occuper les défilés de l'Apennin. Il dis-

tribue des immunités et des grâces, et se rend au camp. — LVI. Présages sinistres. Vitellius retourne à Rome. — LVII. La flotte de Misène se déclare pour Vespasien. — LVIII. Empressement passager du peuple et des grands pour Vitellius. — LIX. Les Samnites, les Péligniens et les Marses se prononcent pour Vespasien. L'armée flavienne passe l'Apennin. Cérialis vient la rejoindre. — LX. Cette armée s'arrête quelques jours à Carsule. Antonius parvient avec peine à calmer l'impatience des soldats. — LXI. L'armée de Vitellius est affaiblie par des défections nombreuses. — LXII. Valens est tué à Urbinum. Portrait de ce général. — LXIII. L'armée vitellienne capitule à Narnie. Des propositions sont faites à Vitellius. — LXIV. On presse Flavius Sabinus, préfet de Rome, de faire reconnaître l'autorité de Vespasien, son frère. — LXV. Sabinus, ami de la paix, négocie avec Vitellius. — LXVI-LXVIII. Vitellius se rend au Forum pour abdiquer l'empire. Le peuple le force à retourner au palais. — LXIX. Combat dans l'intérieur de Rome ; Sabinus se jette dans le Capitole. — LXX-LXXV. Cette forteresse est investie. Les soldats donnent l'assaut. Le temple est brûlé. Détails sur le Capitole. Sabinus est tué. Portrait de ce général. — LXXVI, LXXVII. Le frère de Vitellius menace Terracine, et s'empare de cette place. Meurtre de Julianus. — LXXVIII. Hésitations et lenteurs des chefs flaviens. Ils marchent sur Rome. — LXXIX. Combat aux portes de Rome entre Antonius et Cérialis. Cérialis est vaincu. — LXXX. Le peuple prend les armes en faveur de Vitellius. Ce prince envoie à l'armée flavienne des députés qui sont mal accueillis. — LXXXI. Députation des Vestales. On leur répond que le moment de négocier est passé. — LXXXII. Combats aux portes de Rome, dans le champ de Mars et dans les rues. — LXXXIII. Tableau de Rome dans ces circonstances. — LXXXIV. Attaque et prise du camp des prétoriens. — LXXXV. Vitellius essaie en vain de se sauver. Il est traîné aux Gémonies. — LXXXVI. Portrait de Vitellius. Domitien est proclamé César.

Ces événements se passent dans les derniers mois de l'an de Rome 822, de J.-C. 69.

I. Les généraux du parti flavien, plus dévoués, concertaient avec plus de succès la conduite de la guerre. Ils s'étaient réunis à Pettau, quartier d'hiver de la treizième légion. Là, ils délibérèrent s'ils fermeraient l'accès des Alpes pannoniennes, jusqu'à ce que toutes les forces se fussent levées derrière eux, ou s'ils ne frapperaient pas un coup plus vigoureux en marchant à l'ennemi pour disputer l'Italie. Ceux qui étaient d'avis d'attendre les renforts et de traîner la guerre en longueur exaltaient la force et la réputation des légions de Germanie : « En outre, l'élite de l'armée de Bretagne venait d'arriver avec Vitellius. Ils étaient de leur côté inférieurs en nombre;

I. Meliore fato fideque partium Flavianarum duces consilia bell tractabant. Petovionem in hiberna tertiædecimæ legionis convenerant. illic agitavere *placeretne obstrui Pannoniæ Alpes, donec a tergo vires universæ consurgerent, an ire cominus et certare pro Italia constantius foret.* quibus opperiri auxilia et trahere bellum videbatur, *Germanicarum legionum vim famamque* extollebant, « et advenisse mox cum Vitellio

leurs légions avaient été battues récemment, et, malgré la fierté du langage, le courage était moins grand chez des vaincus. En occupant les Alpes, on donnerait le temps à Mucien d'arriver avec les troupes de l'Orient. Il restait à Vespasien la mer, ses flottes, l'affection des provinces, qui pouvaient, à son appel, fournir des forces pour une nouvelle guerre. Ainsi, par un délai salutaire, ils se préparaient de nouvelles ressources pour l'avenir, sans rien compromettre dans le moment. »

II. Cet avis fut combattu par Antonius Primus, qui avait le plus vivement poussé à la guerre : « La rapidité, dit-il, assurerait leur succès et la perte de l'ennemi : au lieu d'accroître la confiance des vainqueurs, le triomphe les avait engourdis. On négligeait de les tenir sous les armes et de les faire camper. Oisifs dans toutes les villes de l'Italie, et redoutables seulement à leurs hôtes, ils s'étaient portés au plaisir avec d'autant plus de passion qu'ils avaient vécu jusqu'alors d'une vie plus rude. Ils étaient amollis par le cirque, les théâtres, les délices de Rome ou fatigués par les maladies. Si on leur laissait du temps, l'énergie leur reviendrait pendant les préparatifs de la guerre. La Germanie, d'où ils tiraient leurs forces, était voisine; un bras de mer les séparait de la Bretagne; les Gaules et les Espagnes étaient proches; partout des hommes, des chevaux, des subsides; l'Italie elle-même, les richesses de Rome; et, s'ils voulaient attaquer les premiers, deux flottes, et la mer d'Illyrie entièrement libre. A quoi serviraient alors les barrières des montagnes? A quoi servirait-il de prolonger

» Britannici exercitus robora : ipsis nec numerum parem pulsarum
» nuper legionum; et quamquam atrociter loquerentur, minorem
» esse apud victos animum. sed insessis interim Alpibus venturum
» cum copiis Orientis Mucianum. superesse Vespasiano mare, classes,
» studia provinciarum, per quas velut alterius belli molem cieret.
» ita salubri mora novas vires affore et præsentibus nihil periturum. »

II. Ad ea Antonius Primus (is acerrimus belli concitator) *festinationem ipsis utilem, Vitellio exitiosam* disseruit : « plus socordiæ quam
» fiduciæ accessisse victoribus. neque enim in procinctu et castris
» habitos : per omnia Italiæ municipia desides, tantum hospitibus
» metuendos, quanto ferocius ante egerint, tanto cupidius insolitas
» voluptates hausisse. circo quoque ac theatris et amœnitate Urbis
» emollitos, aut valetudinibus fessos, sed addito spatio rediturum et
» his robur meditatione belli. nec procul Germaniam, unde vires;
» Britanniam freto dirimi; juxta Gallias Hispaniasque; utrimque
» viros, equos, tributa; ipsamque Italiam et opes Urbis; ac si inferre
» arma ultro velint, duas classes vacuumque Illyricum mare. quid

la guerre jusqu'à un autre été? Et, pendant ce temps, où prendre de l'argent et des vivres? Les légions de Pannonie, trompées plutôt que vaincues, brûlaient de se relever pour la vengeance; celles de Mésie étaient intactes, pourquoi ne pas en profiter? Si on compte le nombre des soldats plutôt que celui des légions, il y a ici plus de force, moins de vices, et la honte de la défaite a profité à la discipline. La cavalerie n'a pas été vaincue à Bédriac, et quoique la journée fût perdue, elle a culbuté l'armée de Vitellius. Seules, les deux divisions de Pannonie et de Mésie ont alors enfoncé l'ennemi. Peut-on douter maintenant que seize divisions réunies ne culbutent et ne mettent en fuite, par le mouvement, le bruit, la poussière même, des cavaliers et des chevaux qui ont oublié la guerre? Si personne ne me retient, c'est moi qui donne le conseil, c'est moi qui l'exécuterai. Vous, dont la fortune n'est point compromise, restez ici avec les légions; j'aurai assez des cohortes légères. Bientôt vous apprendrez que l'Italie est ouverte, et la puissance de Vitellius ébranlée. Vous voudrez me suivre alors et marcher sur les pas du vainqueur. »

III. Les yeux enflammés, et la voix tonnante, pour être entendu de plus loin, car les centurions et quelques soldats étaient entrés dans le conseil, il prononça ces paroles et d'autres semblables, d'un ton qui entraîna les plus timides et les plus circonspects; et la foule, traitant les autres de lâches, le proclama le seul homme, le seul général de l'armée. C'était là l'idée glorieuse que Primus avait donnée de sa personne,

» tum claustra montium profutura? quid tractum in æstatem aliam » bellum? unde interim pecuniam et commeatus? quin potius eo » ipso uterentur, quod Pannonicæ legiones deceptæ magis quam » victæ resurgere in ultionem properent, Mœsici exercitus integras » vires attulerint. si numerus militum potius quam legionum putetur, » plus hinc roboris, nihil libidinum; et profuisse disciplinæ ipsum » pudorem. equites vero ne tum quidem victos, sed quamquam rebus » adversis disjectam Vitellii aciem. duæ tunc Pannonicæ ac Mœsicæ » alæ perrupere hostem : nunc sexdecim alarum conjuncta signa » pulsu sonituque et nube ipsa operient ac superfundent oblitos prœliorum equites equosque. nisi quis retinet, idem suasor auctorque » consilii ero. vos, quibus fortuna in integro est, legiones continete: » mihi expeditæ cohortes sufficient. jam reseratam Italiam, impulsas » Vitellii res audietis. juvabit sequi et vestigiis vincentis insistere. »

III. Hæc ac talia flagrans oculis, truci voce, quo latius audiretur (etenim se centuriones et quidam militum consilio miscuerant), ita effudit ut cautos quoque ac providos permoveret, vulgus et ceteri *unum virum ducemque* spreta *aliorum segnitia* laudibus ferrent. hanc

dès l'assemblée où furent lues les lettres de Vespasien. Il ne s'exprima point, comme la plupart, en termes équivoques, qu'il aurait pu, par la suite, interpréter selon les événements; mais il se jetait franchement dans le parti, et par cela même il n'en était que plus cher aux soldats, en s'associant à leur faute ou à leur gloire.

IV. Le procurateur Cornélius Fuscus exerçait après lui la plus puissante influence. Habitué à s'emporter sans réserve contre Vitellius, Priscus s'était ôté toute ressource en cas de revers. A. Flavianus, indécis par caractère et par l'effet de l'âge, irritait la défiance des soldats, comme s'il se fût souvenu que Vitellius était son parent. D'ailleurs, il s'était enfui au premier mouvement des légions; puis il était revenu de son plein gré, et on pensait qu'il cherchait une occasion de trahir. En effet, il s'était retiré de Pannonie en Italie, et se tenait en dehors du danger, lorsque le désir d'une révolution le porta à reprendre son titre de lieutenant, et à se mêler aux guerres civiles, encouragé qu'il était par Fuscus, non pas que celui-ci eût besoin de ses talents, mais il voulait jeter sur un parti qui venait de naître l'éclat d'un nom consulaire.

V. Du reste, pour entrer sûrement et utilement en Italie, on écrivit à Aponius Saturninus de se hâter avec les troupes de Mésie; et afin de ne point exposer aux Barbares les provinces sans défense, on enrôla les chefs les plus influents des Sarmates Iazyges. Ils offrirent la nation elle-même et la cavalerie, qui

sui famam ea statim concione commoverat, qua recitatis Vespasiani epistolis non ut plerique incerta disseruit, ut illuc tracturus interpretationem, prout conduxisset: aperte descendisse in causam videbatur, eoque gratior militibus erat, culpæ vel gloriæ socius.

IV. Proxima Cornelii Fusci procuratoris auctoritas. is quoque inclementer in Vitellium invehi solitus nihil spei sibi inter adversa reliquerat. Titus Ampius Flavianus, natura ac senecta cunctator, suspiciones militum irritabat, tanquam affinitatis cum Vitellio meminisset; idemque quod cœptante legionum motu profugus, dein sponte remeaverat, perfidiæ locum quæsisse credebatur. nam Flavianum omissa Pannonia ingressum Italiam et discrimini exemptum, rerum novarum cupido legati nomen resumere et misceri civilibus armis impulerat, suadente Cornelio Fusco, non quia industria Flaviani egebat, sed ut consulare nomen surgentibus cum maxime partibus honesta specie prætenderetur.

V. Ceterum, ut transmittere in Italiam impune et usui foret, scriptum Aponio Saturnino, *cum exercitu Mœsico celeraret*. ac ne inermes provinciæ Barbaris nationibus exponerentur, principes Sarmatarum Iazygum, penes quos civitatis regimen, in commilitium asciti.

fait sa seule force; mais on les remercia, car ils pouvaient profiter de nos discordes pour tenter des entreprises hostiles, ou, séduits par des récompenses plus grandes, trahir leur devoir et leur foi. On attira dans le parti Sidon et Italicus, rois suèves, dont le respect pour les Romains datait de loin, et qui appartenaient à un peuple qui savait mieux garder la foi promise. Des auxiliaires furent placés sur les flancs, car on connaissait les dispositions hostiles de la Mésie, dont le procurateur Portius Septiminus était inviolablement dévoué à Vitellius. On envoya Sextilius Félix avec la division de cavalerie, nommée Auriana, huit cohortes et les troupes de la Norique, pour occuper les bords de l'Inn qui sépare la Norique de la Rhétie; mais ni d'un côté ni de l'autre on ne chercha le combat; le sort des partis se décidait ailleurs.

VI. Antonius, pour envahir l'Italie, prit les vexillaires des cohortes, et une partie de la cavalerie : A. Varus l'accompagnait : c'était un militaire habile qui devait sa réputation aux campagnes qu'il avait faites sous Corbulon, et à des succès dans l'Arménie. On disait que dans des entretiens secrets avec Néron, il avait calomnié son général, ce qui lui valut, par une faveur infâme, le grade de primipilaire; mais cette distinction indignement acquise, et qui fit sa joie dans le moment, tourna plus tard à sa perte. Maîtres d'Aquilée, et bientôt de toutes les places voisines, Antonius et Varus furent reçus avec joie par les habitants d'Opitergium et d'Altinum. Ils laissèrent dans Altimum une garnison, pour s'opposer à

plebem quoque *et vim equitum*, qua sola valent, offerebant : remissum id munus, ne inter discordias externa molirentur aut majore ex diverso mercede jus fasque exuerent. trahuntur in partes Sido atque Italicus, reges Suevorum, quis vetus obsequium erga Romanos, et gens fidei commissæ patientior. posita in latus auxilia, infesta Rhætia, cui Portius Septiminus procurator erat, incorruptæ erga Vitellium fidei. igitur Sextilius Felix cum ala Auriana et octo cohortibus ac Noricorum juventute ad occupandam ripam Æni fluminis, quod Rhætos Noricosque interfluit, missus. nec his aut illis prælium tentantibus, fortuna partium alibi transacta.

VI. Antonio vexillarios e cohortibus et partem equitum ad invadendam Italiam rapienti comes fuit Arrius Varus, strenuus bello ; quam gloriam et dux Corbulo et prosperæ in Armenia res addiderant. idem *secretis apud Neronem sermonibus* ferebatur *Corbulonis virtutes criminatus* ; unde infami gratia primum pilum adepto læta ad præsens male parta mox in perniciem vertere. sed Primus ac Varus occupata Aquileia in proxima quæque et Opitergii et Altini lætis animis accipiuntur. relictum Altini præsidium adversus classem Raven-

la flotte de Ravenne, dont la défection n'était point encore connue, et ils rallièrent ensuite à leur parti Padoue et Ateste. Là on apprit que trois cohortes vitelliennes, et la division de cavalerie nommée Scriboniana, s'étaient campées, après avoir établi un pont, dans le Forum d'Alliénus. L'occasion parut belle pour tomber sur les Vitelliens, qui se gardaient mal, on le savait. Au point du jour ils furent surpris et désarmés pour la plupart. Ordre avait été donné de n'en tuer que quelques-uns, afin de forcer les autres, par la crainte, à changer de parti. Quelques-uns se rendirent sur-le-champ; le plus grand nombre, en rompant le pont, coupèrent la route à l'ennemi qui les pressait.

VII. A la nouvelle d'une victoire qui ouvrait, comme un heureux augure, la campagne pour les Flaviens, deux légions, la septième Galbiane, et la treizième Gémina [1], accoururent joyeuses à Padoue, avec le lieutenant Védius Aquila. On prit, dans cette ville, quelques jours de repos. Minucius Justus, préfet de camp de la septième légion, qui apportait dans le commandement plus de sévérité que n'en comporte la guerre civile, fut envoyé à Vespasien, après avoir été soustrait à la colère des soldats. Antonius donna ordre de relever dans toutes les villes d'Italie les statues de Galba, abattues pendant les guerres civiles; et cet acte, souhaité depuis longtemps, fut interprété à la gloire d'Antonius, qui pensait honorer sa cause, en montrant qu'il estimait le gouvernement de Galba, et qu'il faisait revivre son parti.

VIII. On chercha ensuite quel lieu serait choisi pour la

natem, nondum defectione ejus audita. inde Patavium et Ateste partibus adjunxere. illic cognitum *tres Vitellianas cohortes et alam, cui Scribonianæ nomen, ad Forum Allieni ponte juncto consedisse*. placuit occasio invadendi incuriosos : nam id quoque nuntiabatur. luce prima inermos plerosque oppressere. prædictum *ut paucis interfectis ceteros pavore ad mutandam fidem cogerent*. et fuere qui se statim dederent. plures abrupto ponte instanti hosti viam abstulerunt.

VII. Vulgata victoria, post principia belli secundum Flavianos, duæ legiones, septima Galbiana, tertia decima Gemina, cum Vedio Aquila legato Patavium alacres veniunt. ibi pauci dies ad requiem sumpti, et Minucius Justus, præfectus castrorum legionis septimæ, quia adductius quam civili bello imperitabat, subtractus militum iræ ad Vespasianum missus est. desiderata diu res interpretatione gloriæ in majus accipitur, postquam *Galbæ imagines discordia temporum subversas in omnibus municipiis recoli* jussit Antonius, decorum pro causa ratus, si placere Galbæ principatus et partes revirescere crederentur.

guerre. Vérone parut préférable; car les plaines qui l'entourent sont propices aux combats de cavalerie; et c'était là leur principale force. Ils trouvaient en même temps gloire et profit à enlever à Vitellius une colonie opulente. Sur la route, ils occupèrent Vicence. Ce succès, fort mince en soi, car la ville était faiblement gardée, eut une grande importance aux yeux de ceux qui remarquèrent que Cécina y était né, et qu'on enlevait au général ennemi sa patrie. On trouva de grands avantages dans l'occupation de Vérone qui, par son exemple et ses richesses, servit utilement le parti; l'armée d'ailleurs se trouvait placée entre la Rhétie et les Alpes Juliennes, et le passage était fermé aux troupes de Germanie. Tout cela se faisait à l'insu et contre le gré de Vespasien. Il avait ordonné de rester à Aquilée, d'y attendre Mucien, et à l'appui des ordres, il ajoutait ce motif: qu'en tenant, avec l'Égypte, ce grenier de l'Italie, les revenus des plus riches provinces, on pouvait, par le seul manque de vivres et d'argent, réduire l'armée de Vitellius à se soumettre. Mucien, dans de nombreuses lettres, donnait les mêmes avis, alléguant qu'il fallait une victoire qui ne coûtât ni sang ni larmes, et d'autres motifs pareils, mais en réalité parce qu'il était avide de gloire, et qu'il voulait garder pour lui-même tout l'honneur de la guerre. Du reste, à cause de la distance, les conseils n'arrivaient qu'après les événements.

IX. Antonius, par une brusque attaque, se jeta sur les postes ennemis; et quand il eut éprouvé les courages dans une escar-

VIII. Quæsitum inde *quæ sedes bello legeretur. Verona potior visa, patentibus circum campis ad pugnam equestrem,* qua prævalebant : simul *coloniam copiis validam auferre Vitellio* in rem famamque videbatur. possessa ipso transitu Vicentia; quod per se parum (etenim modicæ municipio vires) magni momenti locum obtinuit reputantibus *illic Cæcinam genitum et patriam hostium duci ereptam.* in Veronensibus pretium fuit : exemplo opibusque partes juvere. et interjectus exercitus per Rhætiam Juliasque Alpes; ac ne pervium illa Germanicis exercitibus foret, obsepserat. quæ ignara Vespasiano aut vetita : quippe *Aquileiæ sisti bellum exspectarique Mucianum* jubebat, adjiciebatque imperio consilium, *quando Ægyptus, claustra annonæ, vectigalia opulentissimarum provinciarum obtinerentur, posse Vitellii exercitum egestate stipendii frumentique ad deditionem subigi.* eadem Mucianus crebris epistolis monebat, *incruentam et sine luctu victoriam* et alia hujuscemodi prætexendo, sed gloriæ avidus atque omne belli decus sibi retinens. ceterum ex distantibus terrarum spatiis consilia post res afferebantur.

IX. Igitur repentino incursu Antonius stationes hostium irrupit,

mouche, les deux partis se retirèrent sans avantage marqué. Bientôt après, Cécina vint camper entre Hostilie, bourgade du Véronais, et les marais du fleuve Tartare, dans une position très-forte, couverte sur les flancs par les marais, sur les derrières par le fleuve. S'il eût été fidèle à son devoir, il pouvait, avant la jonction de l'armée de Mésie, écraser avec toutes ses forces ces deux légions, ou les forcer de reculer et de fuir honteusement en abandonnant l'Italie. Mais Cécina, par divers retards, laissa l'ennemi profiter des premiers instants, gourmandant par des lettres ceux qu'il pouvait facilement chasser par les armes, jusqu'à ce que ses envoyés eussent ratifié la trahison. Dans l'intervalle, Aponius Saturninus arriva avec la septième Claudiane. Cette légion avait pour tribun Vipstanus Messala, distingué par sa naissance, ses qualités personnelles, et le seul qui, dans cette guerre, eût apporté des intentions droites. Ces troupes étaient inférieures à celles de Vitellius, car elles ne se composaient encore que de trois légions; et Cécina leur reprocha par lettres de reprendre témérairement des armes vaincues. En même temps il donnait de grands éloges au courage de l'armée de Germanie; il parlait peu et d'une manière insignifiante de Vitellius, sans insulter Vespasien, et sans ajouter un mot pour séduire ou effrayer l'ennemi. Les chefs du parti flavien, laissant de côté la justification de leur passé, parlèrent en termes pompeux de Vespasien, et se montrèrent confiants dans leur cause, tranquilles sur le succès, et très-hostiles à Vitellius. Ils donnèrent aux tribuns

tentatisque levi prælio animis ex æquo discessum. mox Cæcina inter Hostiliam, vicum Veronensium et paludes Tartari fluminis castra permuniit, tutus loco, quum terga flumine, latera objectu paludis tegerentur. quod si affuisset fides, aut opprimi universis Vitellianorum viribus duæ legiones, nondum conjuncto Mœsico exercitu, potuere, aut retro actæ deserta Italia turpem fugam conscivissent. sed Cæcina per varias moras prima hostibus prodidit tempora belli, dum quos armis pellere promptum erat, epistolis increpat, donec per nuntios pacta perfidiæ firmaret. interim Aponius Saturninus cum legione septima Claudiana advenit. legioni tribunus Vipstanus Messala præerat, claris majoribus, egregius ipse, et qui solus ad id bellum artes bonas attulisset. has ad copias nequaquam Vitellianis pares (quippe tres adhuc legiones erant) misit epistolas Cæcina *temeritatem victa arma tractantium* incusans. simul *virtus Germanici exercitus* laudibus attollebatur, Vitellii modica et vulgari mentione, nulla in Vespasianum contumelia : nihil prorsus quod aut corrumperet hostem aut terreret. Flavianarum partium duces, omissa prioris fortunæ defensione, pro Vespasiano magnifice, pro causa fidenter, de exercitu

et aux centurions l'espoir de conserver ce que ce prince leur avait accordé, et ils invitèrent clairement Cécina lui-même à changer de parti. Ces lettres, lues publiquement, relevèrent la confiance des soldats, Cécina ayant écrit en termes mesurés, comme s'il avait craint d'offenser Vespasien, tandis que leurs propres chefs s'exprimaient avec dédain, comme pour braver Vitellius.

X. Deux nouvelles légions arrivèrent bientôt, la troisième, commandée par Dillius Aponianus, la huitième, sous les ordres de Numisius Lupus. On jugea convenable de montrer ce qu'on avait de forces, et d'entourer Vérone d'un retranchement. Les travaux qui regardaient l'ennemi étaient échus à la légion Galbiane, et en voyant de loin des cavaliers alliés qu'elle prit pour des Vitelliens, cette légion fut saisie d'une terreur panique. On court aux armes, et les soldats, se croyant trahis, tournent leur colère contre Ampius Flavianus. Rien ne prouvait qu'il fût coupable; mais on le haïssait depuis longtemps, et la foule, amassée en tumulte, demandait sa mort : « il était parent de Vitellius, traître à Othon, et il avait détourné le donativum. » Ampius n'avait aucun moyen de se justifier : prosterné par terre, les vêtements déchirés, la poitrine et le visage haletants de sanglots, il étendait en vain des mains suppliantes; la colère des soldats n'en était que plus ardente encore, car ils voyaient dans cette frayeur exagérée la conscience même du crime. Les cris de la foule interrompaient Aponius aussitôt qu'il commençait à parler; les autres chefs

securi, in Vitellium ut inimici præsumpsere, facta tribunis centurionibusque *retinendi quæ Vitellius indulsisset* spe. atque ipsum Cæcinam non obscure ad transitionem hortabantur. recitatæ pro concione epistolæ addidere fiduciam, quod submisse Cæcina, velut offendere Vespasianum timens, ipsorum duces contemptim, tanquam insultantes Vitellio, scripsissent.

X. Adventu deinde duarum legionum, e quibus tertiam Dillius Aponianus, octavam Numisius Lupus ducebant, ostentare vires et militari vallo Veronam circumdare placuit. forte Galbianæ legioni in adversa fronte valli opus cesserat, et visi procul sociorum equites vanam formidinem ut hostes fecere. rapiuntur arma, et ut proditionis ira militum in T. Ampium Flavianum incubuit, nullo criminis argumento, sed jam pridem invisus, turbine quodam ad exitium poscebatur : *propinquum Vitellii, proditorem Othonis, interceptorem donativi* clamitabant. nec defensioni locus quamquam supplices manus tenderet, humi plerumque stratus, lacera veste, pectus atque ora singultu quatiens. id ipsum apud infensos incitamentum erat, tanquam nimius pavor conscientiam argueret. obturbabatur militum

étaient repoussés par des murmures et des frémissements; l'oreille des soldats ne s'ouvrait que pour la voix d'Antonius, car il avait de l'éloquence, l'art de calmer la multitude, et l'ascendant de l'autorité. Déjà le tumulte était au comble; des reproches et des insultes, on allait en venir aux coups et au meurtre, lorsque Antonius ordonna d'enchaîner Flavianus; mais les révoltés comprirent qu'on voulait les jouer, et après avoir dispersé les gardes qui protégeaient le tribunal, ils s'apprêtaient aux dernières violences. Antonius leur présenta sa poitrine, en jurant, l'épée nue, qu'il mourrait sous leurs coups ou de sa propre main. Lorsqu'il apercevait un soldat qui lui était connu ou se distinguait par quelque décoration militaire, il implorait son secours en le nommant par son nom. Bientôt, se tournant vers les enseignes et les dieux de la guerre, il les pria de jeter sur l'armée ennemie cette rage, cette ardeur de discorde, jusqu'au moment où la sédition se calma. Enfin, à la chute du jour, chacun rentra dans sa tente. Flavianus partit la nuit même, et des lettres de Vespasien, qu'il reçut en route, le tirèrent d'embarras.

XI. Les légions, saisies, pour ainsi dire d'un mal contagieux, s'attaquent à Aponius Saturninus, lieutenant de l'armée de Mésie. Cette fois, la révolte fut d'autant plus redoutable, que les soldats n'étaient point, comme dans la sédition dont nous venons de parler, épuisés par la fatigue et le travail. Ils éclatèrent au milieu du jour, sur la vue de certaines lettres que Saturninus, disait-on, avait adressées à Vitellius. Ces troupes, autrefois rivales de courage et de discipline, disputaient

vocibus Aponius, quum loqui cœptaret: fremitu et clamore ceteros aspernantur. uni Antonio apertæ militum aures: namque et facundia aderat mulcendique vulgum artes et auctoritas. ubi crudescere seditio, et a conviciis ac probris ad tela et manus transibant, *injici catenas Flaviano* jubet. sensit ludibrium miles, disjectisque qui tribunal tuebantur, extrema vis parabatur. opposuit sinum Antonius stricto ferro *aut militum se manibus aut suis moriturum* obtestans; ut quemque notum et aliquo militari decore insignem aspexerat, ad ferendam opem nomine ciens; mox conversus ad signa et bellorum deos, *hostium potius exercitibus illum furorem, illam discordiam injicerent* orabat, donec fatisceret seditio et extremo jam die sua quisque in tentoria dilaberentur. profectus eadem nocte Flavianus obviis Vespasiani literis discrimini exemptus est.

XI. Legiones velut tabe infectæ Aponium Saturninum, Mœsici exercitus legatum, eo atrocius aggrediuntur, quod non ut prius labore et opere fessæ, sed medio diei exarserant, vulgatis epistolis quas Saturninus ad Vitellium scripsisse credebatur. ut olim virtutis modes-

alors d'insolence et d'emportement, et elles demandèrent le supplice d'Aponius avec autant de fureur que la mort de Flavianus; car les légions de Mésie rappelaient aux légions de Pannonie qu'elles les avaient servies dans leur vengeance, et les Pannoniens, comme si la révolte des autres les eût absous, étaient heureux de se révolter une seconde fois. Ils coururent aux jardins où logeait Saturninus; et s'il échappa, il le dut moins à Antonius, à Aponianus et à Messala, si grands qu'eussent été leurs efforts, qu'au secret même de sa retraite; car il s'était caché dans les fourneaux d'un bain qui par hasard était vide. Bientôt il s'enfuit sans licteurs à Padoue. Par le départ des consulaires, Antonius se trouva le chef suprême et tout-puissant de l'une et de l'autre armée, car ses collègues lui cédaient cet honneur, et il était aimé des soldats. On crut même qu'il avait, par ses intrigues, suscité les deux séditions, afin de jouir seul des profits de la guerre.

XII. Dans le parti de Vitellius lui-même, les esprits étaient inquiets et divisés par des dissensions d'autant plus fatales qu'elles tenaient non pas à la défiance de la foule, mais à la perfidie des chefs. Lucilius Bassus, préfet de la flotte de Ravenne, avait décidé en faveur du parti de Vespasien les soldats indécis qui, Dalmates ou Pannoniens pour la plupart, voyaient leurs provinces au pouvoir de ce prince. On choisit la nuit pour cette trahison; et les complices devaient seuls, à l'insu des autres, se réunir dans la place d'armes. Bassus, par honte ou par crainte, attendait chez lui l'issue de l'affaire.

tiæque, tunc procacitatis et petulantiæ certamen erat, ne minus violenter Aponium quam Flavianum ad supplicium deposcerent. quippe Mœsicæ legiones *adjutam a se Pannonicorum ultionem* referentes, et Pannonici, velut absolverentur aliorum seditione, iterare culpam gaudebant. in hortos, in quibus devertebatur Saturninus, pergunt. nec tam Primus et Aponianus et Messala, quamquam omni modo nisi, eripuere Saturninum, quam obscuritas latebrarum quibus occulebatur, vacantium forte balnearum fornacibus abditus. mox omissis lictoribus Patavium concessit. digressu consularium uni Antonio vis ac potestas in utrumque exercitum fuit, cedentibus collegis et obversis militum studiis. nec deerant qui crederent utramque seditionem fraude Antonii cœptam, ut solus bello frueretur.

XII. Ne in Vitellii quidem partibus quietæ mentes exitiosiore discordia, non suspicionibus vulgi, sed perfidia ducum, turbabantur. Lucilius Bassus classis Ravennatis præfectus ambiguos militum animos, quod magna pars Dalmatæ Pannoniique erant, quæ provinciæ Vespasiano tenebantur, partibus ejus aggregaverat. nox proditioni electa, ut ceteris ignaris soli in principia defectores coirent. Bassus

Les triérarques se précipitent en grand tumulte sur les images de Vitellius; les quelques hommes qui résistent sont massacrés; les autres, par amour du changement, étaient disposés en faveur de Vespasien. Alors Bassus parut et se déclara hautement l'auteur de l'entreprise. La flotte nomma pour son préfet Cornélius Fuscus, qui accourut en toute hâte. Bassus, avec une escorte honorable, fut conduit sur des vaisseaux légers à Adria, où Vivennius Rufinus, préfet d'une division de cavalerie, qui commandait la garnison, le mit aux fers; mais il fut relâché aussitôt par l'ordre d'Hormus, affranchi de Vespasien, qu'on regardait aussi comme un des chefs.

XIII. La défection de la flotte étant connue, Cécina, au moment où les troupes étaient dispersées pour les soins du service, profita de la solitude du camp, et réunit dans la place d'armes les principaux centurions et quelques soldats. Là, il exalte le courage de Vespasien et les forces de son parti : « La flotte est révoltée; les vivres manquent; la Gaule et l'Espagne sont hostiles; Rome n'est rien moins que sûre; enfin, tout conspire contre Vitellius. » Aussitôt, il fait prêter le serment à Vespasien : ceux qui étaient dans le secret donnèrent le signal; les autres, étonnés par l'imprévu, les imitèrent; les statues de Vitellius sont renversées, et des courriers envoyés vers Antonius pour lui annoncer l'événement. Mais quand la nouvelle de cette trahison fut répandue dans le camp, les soldats retournèrent sur la place d'armes, et ils virent sur les enseignes le nom de Vespasien, et les statues

pudore, seu metu quisnam exitus foret, intra domum opperiebatur. trierarchi magno tumultu Vitellii imagines invadunt; et paucis resistentium obtruncatis, ceterum vulgus rerum novarum studio in Vespasianum inclinabat. tum progressus Lucilius auctorem se palam præbet. classis Cornelium Fuscum præfectum sibi destinat qui propere accucurrit. Bassus honorata custodia Liburnicis navibus Hadriam pervectus, a præfecto alæ Vivennio Rufino præsidium illic agitante vincitur. sed exsoluta statim vincula interventu Hormi Cæsaris liberti : is quoque inter duces habebatur.

XIII. At Cæcina, defectione classis vulgata, primores centurionum et paucos militum, ceteris per militiæ munera dispersis, secretum castrorum affectans in principia vocat. ibi *Vespasiani virtutem viresque partium* extollit : *transfugisse classem; in arcto commeatum; adversas Gallias Hispaniasque; nihil in Urbe fidum;* atque omnia de Vitellio in deterius. mox incipientibus qui conscii aderant, ceteros re nova attonitos in verba Vespasiani adigit. simul Vitellii imagines dereptæ, et missi qui Antonio nuntiarent. sed ubi totis castris in fama proditio, recurrens in principia miles præscriptum Vespasiani nomen, pro-

de Vitellius renversées. Il y eut d'abord un silence profond, mais bientôt ils éclatèrent. « La gloire de l'armée de Germanie était donc tellement déchue que sans combat, sans blessures, ils livraient des mains enchaînées, des armes prisonnières? Et quels étaient leurs ennemis? des vaincus, qui n'avaient pas même en ce moment la seule force de leur armée, la première et la quatorzième légions qu'ils avaient, du reste, battues et mises en fuite dans ces mêmes plaines, sans doute afin que tant de milliers de soldats fussent donnés en présent, comme un troupeau d'esclaves, au banni Antonius. C'en est trop, que huit légions dépendent de quelques vaisseaux! Bassus et Cécina, après avoir enlevé au prince ses palais, ses jardins, ses richesses, enlèvent le prince aux soldats. Quoiqu'avec toutes leurs forces et tout leur sang, ils étaient méprisés des Flaviens. Que répondraient-ils donc à ceux qui leur demanderaient compte de la victoire ou de la défaite? »

XIV. Voilà ce que criaient, entraînés par l'indignation, et chaque homme et l'armée tout entière. Au signal donné par la cinquième légion, on relève les statues de Vitellius; Cécina est mis aux fers; les troupes livrent le commandement à Fabius Fabullus, lieutenant de la cinquième, et à Cassius Longus, préfet de camp. Les soldats de trois galères, qui ne savaient rien et ne s'étaient mêlés de rien, s'étant présentés par hasard, elles les égorgent; puis elles quittent le camp, après avoir rompu le pont, et marchent de nouveau à Hostilie, de là à Crémone, pour se réunir aux deux légions, la première

jectas Vitellii effigies aspexit, vastum primo silentium, mox cuncta erumpunt : « huc cecidisse Germanici exercitus gloriam, ut sine » prælio, sine vulnere vinctas manus et capta traderent arma? quas » enim ex diverso legiones? nempe victas. et abesse unicum Otho» niani exercitus robur, primanos quartadecimanosque; quos tamen » iisdem illis campis fuderint straverintque, ut tot armatorum millia » velut grex venalium exsuli Antonio donum darentur. octo nimirum » legiones unius classis accessionem fore. id Basso, id Cæcinæ vi» sum : postquam domos, hortos, opes Principi abstulerint, etiam » militibus Principem auferre. integros incruentosque, Flavianis » quoque partibus viles, quid dicturos reposcentibus aut prospera aut » adversa? »

XIV. Hæc singuli, hæc universi, ut quemque dolor impulerat, vociferantes, initio a quinta legione orto, repositis Vitellii imaginibus, vincla Cæcinæ injiciunt; Fabium Fabullum quintæ legionis legatum et Cassium Longum præfectum castrorum duces deligunt; forte oblatos trium Liburnicarum milites ignaros et insontes trucidant; relictis castris, abrupto ponte Hostiliam rursus, inde Cremonam por-

Italique, et la vingt et unième Rapax, que Cécina avait détachées en avant avec une partie de la cavalerie, pour occuper Crémone.

XV. A la nouvelle de cet événement, Antonius résolut d'attaquer l'armée ennemie, divisée par ses dissensions, et affaiblie par l'éparpillement de ses forces, avant que les chefs eussent recouvré leur autorité, les soldats le sentiment du devoir, et les légions réunies leur confiance; car il supposait que Valens, sorti de Rome, se hâterait en apprenant la trahison de Cécina; et Valens, fidèle à Vitellius, savait faire la guerre. De plus, on redoutait une grande invasion des Germains, du côté de la Rhétie. Vitellius avait appelé des renforts de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne; et la guerre se serait propagée comme une immense contagion, si Antonius, qui craignait l'événement, n'eût dérobé la victoire en hâtant le combat. En deux jours, il se rendit, avec toute son armée, de Vérone à Bédriac. Le lendemain, il garda les légions pour travailler aux retranchements, et envoya les cohortes auxiliaires sur le territoire de Crémone, pour que le soldat, sous prétexte de ramasser des vivres, se formât aux pillages des guerres civiles. Lui-même, avec quatre mille chevaux, s'avança jusqu'à huit milles de Bédriac, afin que les troupes pussent ravager plus hardiment. Des éclaireurs, suivant l'usage, veillaient au loin.

XVI. Vers la cinquième heure du jour, un cavalier vint à toute bride annoncer que l'ennemi arrivait, qu'on avait vu

gunt, ut legionibus primæ Italicæ et unietvicesimæ Rapaci jungerentur, quas Cæcina ad obtinendam Cremonam cum parte equitum præmiserat.

XV. Ubi hæc comperta Antonio, discordes animis, discretos viribus hostium exercitus aggredi statuit, antequam ducibus auctoritas, militi obsequium et junctis legionibus fiducia rediret. namque Fabium Valentem profectum ab Urbe acceleraturumque cognita Cæcinæ proditione conjectabat; et fidus Vitellio Fabius, nec militiæ ignarus. simul ingens Germanorum vis per Rhætiam timebatur; et Britannia Galliaque et Hispania auxilia Vitellius acciverat, immensam belli luem, ni Antonius id ipsum metuens festinato prælio victoriam præcepisset. universo cum exercitu secundis a Verona castris Bedriacum venit. postero die legionibus ad muniendum retentis auxiliares cohortes in Cremonensem agrum missæ, ut specie parandarum copiarum civili præda miles imbueretur. ipse cum quattuor millibus equitum ad octavum a Bedriaco progressus, quo licentius popularentur : exploratores (ut mos est) longius curabant.

XVI. Quinta ferme hora diei erat, quum citus eques *adventare*

quelques-uns de ses coureurs, et qu'on entendait, dans un grand espace, le mouvement et le bruit d'une armée. Antonius délibérait, quand Varus, impatient de se signaler, s'élança sur les Vitelliens avec les cavaliers les plus braves, et leur tua quelques hommes; mais l'arrivée de nombreux renforts changea la fortune : ceux qui s'étaient portés le plus vivement à l'attaque, se trouvèrent, dans la déroute, à la queue des fuyards. Antonius n'avait point approuvé ce coup de main; car il en prévoyait l'issue. Après avoir exhorté les siens à marcher avec courage, il reporte sa cavalerie sur les flancs, et laisse au milieu un espace vide pour recevoir celle de Varus. Il envoie aux légions l'ordre de s'armer, et à ceux qui s'étaient écartés dans la campagne, d'abandonner le butin et de se porter au combat par le chemin le plus court. Pendant ce temps, Varus tremblant se rejeta sur le gros de l'armée, et y porta l'épouvante. Blessés ou non, les vaincus, victimes de leur propre terreur, et engagés dans des chemins étroits, s'écrasaient les uns les autres.

XVII. Dans cette panique, Antonius fit tout ce qu'on pouvait attendre d'un général éprouvé et d'un soldat intrépide. Il court au-devant de ceux qui tremblent, soutient ceux qui plient : partout où le danger est plus grand, partout où il reste une espérance, il donne des ordres, combat, encourage de la voix, se fait reconnaître de l'ennemi, et se montre aux siens. Enfin, dans l'entraînement de sa fougue, il perça d'un coup de lance un porte-étendard qui fuyait, et saisissant l'é-

hostes, prægredi paucos, motum fremitumque late audiri nuntiavit. dum Antonius *quidnam agendum* consultat, aviditate navandæ operæ Arrius Varus cum promptissimis equitum prorupit impulitque Vitellianos modica cæde : nam plurium accursu versa fortuna, et acerrimus quisque sequentium fugæ ultimus erat. nec sponte Antonii properatum, et fore quæ acciderant rebatur. hortatus suos *ut magno animo capesserent pugnam*, diductis in latera turmis vacuum medio relinquit iter, quo Varum equitesque ejus reciperet; jussæ armari legiones; datum per agros signum ut, qua cuique proximum, omissa præda prælio occurrerent. pavidus interim Varus turbæ suorum miscetur intulitque formidinem. pulsi cum sauciis integri suometipsi metu et angustiis viarum conflictabantur.

XVII. Nullum in illa trepidatione Antonius constantis ducis aut fortissimi militis officium omisit. occursare paventibus, retinere cedentes, ubi plurimus labor, unde aliqua spes, consilio, manu, voce insignis hosti, conspicuus suis, eo postremo ardoris provectus est, ut vexillarium fugientem hasta transverberaret. mox raptum vexillum in hostem vertit. quo pudore haud plures quam centum equites re-

tendard même, il le tourna contre l'ennemi; mais la honte ne retint guère auprès de lui qu'une centaine de cavaliers. Le terrain lui vint en aide : la route se rétrécissait en cet endroit; le pont d'un ruisseau qui la traversait était rompu, et comme on ignorait la profondeur de l'eau, que les bords étaient escarpés, la fuite devenait impossible. La nécessité, ou peut-être la fortune, rétablit les affaires déjà désespérées. Les Flaviens, raffermis et les rangs serrés, reçurent les Vitelliens qui s'étaient imprudemment rompus. Ceux-ci sont culbutés à leur tour. Antonius presse ceux qui reculent, renverse ceux qui résistent. En même temps les autres, chacun suivant son caractère, font des prisonniers, dépouillent les morts, enlèvent armes et chevaux; et, rappelés par un cri de joie, ceux qui, tout à l'heure, couraient en fuyards dans la plaine, se mêlaient à la victoire.

XVIII. A quatre milles de Crémone brillèrent les enseignes de la Rapax et de l'Italique, qui, sur les premiers succès de leur cavalerie, s'étaient avancées jusque-là; mais quand la fortune fut contraire, elles n'ouvrirent pas leurs rangs, ne reçurent point les vaincus, et ne marchèrent pas contre l'ennemi, quoiqu'il fût fatigué par une si longue route faite en combattant. Vaincues par le hasard, ces troupes, qui n'avaient guère senti dans les succès la nécessité d'avoir un chef, comprirent, au moment des revers, que ce chef leur manquait. La cavalerie victorieuse charge cette armée ébranlée; en même temps, le tribun Vipstanus Messala arrive avec les auxiliaires de Mésie, qu'on estimait, même après cette marche

stitere. juvit locus, arctiore illic via et fracto interfluentis rivi ponte, qui incerto alveo et præcipitibus ripis fugam impediebat. ea necessitas seu fortuna lapsas jam partes restituit. firmati inter se densis ordinibus excipiunt Vitellianos temere effusos; atque illi consternuntur. Antonius instare perculsis, sternere obvios. simul ceteri, ut cuique ingenium, spoliare, capere, arma equosque abripere. et exciti prospero clamore, qui modo per agros fuga palabantur, victoriæ se miscebant.

XVIII. Ad quartum a Cremona lapidem fulsere legionum signa Rapacis atque Italicæ, læto inter initia equitum suorum prælio illuc usque provecta. sed ubi fortuna contra fuit, non laxare ordines, non recipere turbatos, non obviam ire ultroque aggredi hostem tantum per spatium cursu et pugnando fessum. forte victi haud perinde rebus prosperis ducem desideraverant atque in adversis deesse intelligebant. nutantem aciem victor equitatus incursat; et Vipstanus Messala tribunus cum Mœsicis auxiliaribus assequitur, quos militiæ

forcée, à l'égal des légionnaires. Ainsi réunies, la cavalerie et l'infanterie enfoncèrent les deux légions. D'ailleurs, la proximité des remparts de Crémone, en donnant plus de confiance pour la fuite, diminuait le courage et l'opiniâtreté de la résistance.

XIX. Antonius ne poussa pas plus loin ; il se rappelait les fatigues et les pertes qui, dans ce combat si longtemps douteux, avaient frappé, malgré le succès, les hommes et les chevaux. Vers la tombée de la nuit, l'armée flavienne arriva tout entière ; les soldats, en passant sur des cadavres entassés, à travers les vestiges tout récents du carnage, demandèrent, comme si la guerre était terminée, à marcher vers Crémone, pour recevoir les vaincus à discrétion, ou forcer la place. Tel était le prétexte spécieux qu'ils alléguaient tout haut ; mais en soi-même chacun se disait « qu'il était facile d'emporter par un coup de main une ville située dans une plaine. Pendant la nuit, on a pour l'attaque la même audace, et pour le pillage une facilité plus grande. Attendre le jour, c'était s'exposer à la paix, aux prières : ils n'emporteraient, pour prix de leurs travaux, de leurs blessures, qu'un vain renom de clémence, une gloire stérile, tandis que les richesses de Crémone tomberaient aux mains des lieutenants et des préfets, le butin d'une ville enlevée d'assaut appartenant aux soldats, et le butin d'une ville qui s'est rendue aux chefs. » Les centurions et les tribuns sont méconnus, et de peur qu'on n'entende leurs voix, les soldats frappent sur leurs armes, tout prêts à se révolter si l'on ne marche à leur tête.

legionariis quamquam raptim ductos æquabant. ita mixtus eques pedesque rupere legionum agmen. et propinqua Cremonensium mœnia quanto plus spei ad effugium, minorem ad resistendum animum dabant.

XIX. Nec Antonius ultra institit, memor laboris ac vulnerum, quibus tam anceps prælii fortuna quamvis prospero fine equites equosque afflictaverat. inumbrante vespera universum Flaviani exercitus robur advenit. utque cumulos super et recentia cæde vestigia incessere, quasi debellatum foret, *pergere Cremonam et victos in deditionem accipere aut expugnare* deposcunt. hæc in medio, pulchra dictu. illa sibi quisque, « posse coloniam plano sitam impetu capi. idem » audaciæ per tenebras irrumpentibus, et majorem rapiendi licen- » tiam. quodsi lucem opperiantur, jam pacem, jam preces et pro » labore ac vulneribus clementiam et gloriam inania laturos : sed » opes Cremonensium in sinu præfectorum legatorumque fore. ex- » pugnatæ urbis prædam ad militem, deditæ ad duces pertinere. »

XX. Alors Antonius se mêla aux compagnies. Sa présence et son autorité ayant imposé silence, il déclara qu'il n'enlèverait point aux troupes une gloire et des récompenses si bien méritées : « mais, disait-il, une armée et ses généraux ont des devoirs différents : c'est le fait du soldat de souhaiter la bataille ; c'est le fait du général de prévoir, de délibérer, et sa lenteur est plus utile que sa témérité. Après avoir, autant qu'un homme le pouvait faire, aidé à la victoire par son bras et son épée, il était prêt à les servir par la raison, par la prudence, qui sont les qualités d'un chef. On ne pouvait s'abuser sur les obstacles : il était nuit ; on ne connaissait pas la ville ; l'ennemi l'occupait ; tout était favorable à des embûches. Les portes fussent-elles ouvertes, il faudrait n'y entrer qu'après une reconnaissance, et en plein jour. Iraient-ils commencer l'attaque sans avoir vu d'avance quel est le point accessible, la hauteur des murailles, sans savoir si les traits, si les machines suffisent, ou s'il faut se retrancher et se mettre à couvert pour le siége ? » Puis, s'adressant à chaque homme, il demandait s'ils étaient munis de haches, de pioches, et de tous les outils nécessaires pour la prise des villes. Ils répondirent que non. « Eh bien ! ajouta-t-il, est-ce avec des épées et des javelots qu'on brise et qu'on renverse des murailles ? S'il faut élever une terrasse et s'abriter sous des claies et des mantelets, resterons-nous là sans agir et comme des gens hébétés, à regarder la hauteur des tours et les autres fortifications ? Pour-

spernuntur centuriones tribunique, ac ne vox cujusquam audiatur, quatiunt arma rupturi imperium, ni ducantur.

XX. Tum Antonius inserens se manipulis, ubi aspectu et auctoritate silentium fecerat, « non se decus neque pretium eripere tam » bene meritis » affirmabat, « sed divisa inter exercitum ducesque » munia : militibus cupidinem pugnandi convenire ; duces providendo, consultando, cunctatione sæpius quam temeritate prodesse. ut pro virili portione armis ac manu victoriam juverit, ratione et consilio, propriis ducis artibus, profuturum. neque enim » ambigua esse quæ occurrant, noctem et ignotæ situm urbis, intus » hostes et cuncta insidiis opportuna. non, si pateant portæ, nisi explorato, nisi die intrandum. an oppugnationem inchoaturos adempto » omni prospectu, quis æquus locus, quanta altitudo mœnium, tormentisne et telis an operibus et vineis aggredienda urbs foret ? » Mox conversus ad singulos, « num secures dolabrasque et cetera » expugnandis urbibus secum attulissent ? » rogitabat. et quum abnuerent, « gladiisne, » inquit, « et pilis perfringere ac subruere » muros ullæ manus possunt ? si aggerem struere, si pluteis cratibusve protegi necesse fuerit, ut vulgus improvidum irriti stabimus

quoi ne pas différer d'une nuit? Quand nous aurons ici nos machines, ne porterons-nous pas avec nous la force et la victoire? » En même temps, il envoie les valets, les vivandiers et les cavaliers les moins fatigués, chercher à Bédriac les munitions et tout le matériel nécessaire.

XXI. Mais le soldat, impatienté de ce retard, était prêt à se révolter, lorsque des cavaliers qui s'étaient avancés au pied des murs, enlevèrent quelques habitants isolés. On apprit par leur rapport que les six légions de Vitellius et toute l'armée campée à Hostilie avaient fait, ce jour-là même, une marche de trente mille pas; qu'au premier bruit du désastre, ces troupes s'étaient apprêtées à combattre et qu'elles arriveraient bientôt. Ce danger ouvrit aux remontrances du général l'esprit obstiné des soldats. Antônius place la treizième légion sur la chaussée même de la voie Posthumia; près d'elle, à gauche, il range la Galbiane dans la plaine, puis la Claudiane derrière un fossé. A droite, il poste la huitième, dans un espace découvert, le long du chemin; et, ensuite, la troisième, couverte par d'épaisses broussailles. Tel fut l'ordre des aigles et des enseignes : les soldats, mêlés dans les ténèbres, prirent les rangs offerts par le hasard; les prétoriens furent placés auprès de la troisième légion, les cohortes auxiliaires sur les ailes. On entoura de cavalerie les derrières et les flancs. Les Suèves Sidon et Italicus, avec l'élite de leurs troupes, se trouvaient en première ligne.

XXII. Au lieu de se reposer à Crémone, de réparer ses forces

» altitudinem turrium et aliena munimenta mirantes? quin potius » mora noctis unius, advectis tormentis machinisque, vim victoriam» que nobiscum ferimus? » simul lixas calonesque, cum recentissimis equitum, Bedriacum mittit, copias ceteraque usui allaturos.

XXI. Id vero ægre tolerante milite prope seditionem ventum, quum progressi equites sub ipsa mœnia vagos e Cremonensibus corripiunt, quorum indicio noscitur, *sex Vitellianas legiones omnemque exercitum qui Hostiliæ egerat, eo ipso die triginta millia passuum emensum, comperta suorum clade in prælium accingi ac jam affore.* is terror obstructas mentes consiliis ducis aperuit. sistere tertiam decimam legionem in ipso viæ Postumiæ aggere jubet, cui juncta a lævo septima Galbiana patenti campo stetit, dein septima Claudiana, agresti fossa (ita locus erat) præmunita; dextro octava per apertum limitem, mox tertia densis arbustis intersepta. hic aquilarum signorumque ordo : milites mixti per tenebras, ut fors tulerat; prætorianum vexillum proximum tertianis, cohortes auxiliorum in cornibus; latera ac terga equite circumdata; Sido atque Italicus Suevi cum delectis popularium primori in acie versabantur.

par la nourriture et le sommeil, de combattre et d'écraser le lendemain, ce qui était la véritable tactique, un ennemi épuisé par le froid et la faim, l'armée vitellienne, qui n'avait ni chef, ni plan arrêté, vint donner, vers la troisième heure de la nuit, sur les Flaviens, qui déjà étaient prêts et en ordre de bataille. Je ne saurais préciser la disposition de cette armée, marchant dans le désordre de la colère et de la nuit. On a dit cependant que la droite était formée par la quatrième légion, surnommée la Macédonienne; le centre par la cinquième, la quinzième, et par tous les vexillaires de la neuvième, de la seconde et de la vingtième, toutes trois de l'armée de Bretagne; la gauche, enfin, par la seizième, la dix-huitième et la première. Les soldats de l'Italique et de la Rapax s'étaient dispersés dans toutes les compagnies. Les cavaliers et les auxiliaires choisirent eux-mêmes leur rang de bataille. Le combat pendant toute la nuit fut mêlé d'incidents divers, indécis, acharné, fatal tantôt aux uns, tantôt aux autres: le courage, l'adresse, les yeux qui avertissent du danger, tout était inutile. Les deux partis avaient les mêmes armes; le mot de ralliement, demandé sans cesse, était connu de tous. Les drapeaux se confondaient, pris et emportés d'un côté et de l'autre. La septième légion, récemment levée par Galba, souffrit beaucoup. Six des principaux centurions furent tués, et elle perdit quelques enseignes. Le primipilaire Atilius Vérus avait sauvé l'aigle, en tuant un grand nombre d'ennemis et en mourant lui-même.

XXII. At Vitellianus exercitus, cui acquiescere Cremonæ et reciperatis cibo somnoque viribus confectum algore atque inedia hostem postera die profligare ac proruere ratio fuit, indigus rectoris, inops consilii, tertia ferme noctis hora paratis jam dispositisque Flavianis impingitur. ordinem agminis disjecti per iram ac tenebras asseverare non ausim, quamquam alii tradiderint *quartam Macedonicam dextro suorum cornu, quintam et quintam decimam cum vexillis nonæ secundæque et vicesimæ Britannicarum legionum medium aciem, sextadecimanos duodevicesimanosque et primanos lævum cornu complesse*. Rapaces atque Italici omnibus se manipulis miscuerant. eques auxiliaque sibi ipsi locum legere. prælium tota nocte varium, anceps, atrox, his, rursus illis exitiabile. nihil animus aut manus, ne oculi quidem provisu juvabant. eadem utraque acie arma; crebris interrogationibus notum pugnæ signum; permixta vexilla, ut quisque globus capta ex hostibus huc vel illuc raptabat. urgebatur maxime septima legio, nuper a Galba conscripta. occisi sex primorum ordinum centuriones, abrepta quædam signa : ipsam aquilam Atilius Verus primi pili centurio multa cum hostium strage et ad extremum moriens servaverat.

XXIII. Antonius soutint sa ligne qui pliait, en faisant avancer les prétoriens : ceux-ci, au premier choc, repoussent l'ennemi, et bientôt ils sont repoussés à leur tour; car les Vitelliens avaient transporté les machines sur la chaussée, pour lancer, de plein jet et sur un terrain découvert, leurs traits qui d'abord frappaient à coups perdus et se brisaient dans les broussailles, sans faire aucun mal à l'ennemi. Une baliste de la quinzième légion, d'une grandeur extraordinaire, écrasait sous d'énormes pierres la ligne des Flaviens; et elle eût fait un carnage immense, sans le courage héroïque de deux soldats qui, ramassant au milieu des cadavres ennemis des boucliers pour n'être point reconnus, allèrent couper les courroies et les ressorts. Ils furent tués à l'instant, et leurs noms périrent avec eux; mais le fait n'est pas contesté. La fortune était encore indécise, lorsque vers le milieu de la nuit, la lune se leva et montra vaguement les deux armées. Les Flaviens lui tournaient le dos, à leur grand avantage; car les ombres des hommes et des chevaux étaient plus grandes, et l'ennemi, prenant les ombres pour les corps, lançait à faux tous ses traits, qui restaient en deçà. Les Vitelliens, éclairés de face, s'offraient, sans défense, à des coups que l'obscurité leur dérobait.

XXIV. Dès qu'Antonius put reconnaître les siens et s'en faire reconnaître, il les anima, les uns par la honte et les reproches, les autres par la louange et les exhortations, tous par l'espérance et les promesses. Il demandait aux légions de Pannonie pourquoi elles avaient repris les armes : « C'était dans

XXIII. Sustinuit labantem aciem Antonius accitis prætorianis. qui ubi excepere pugnam, pellunt hostem, dein pelluntur. namque Vitelliani tormenta in aggerem viæ contulerant, ut tela vacuo atque aperto excuterentur, dispersa primo et arbustis sine hostium noxa illisa. magnitudine eximia quintæ decimæ legionis balista ingentibus saxis hostilem aciem proruebat : lateque cladem intulisset, ni duo milites, præclarum facinus ausi, arreptis e strage scutis ignorati, vincla ac libramenta tormentorum abscidissent. statim confossi sunt, eoque intercidere nomina : de facto haud ambigitur. neutro inclinaverat fortuna, donec adulta nocte luna surgens ostenderet acies falleretque. sed Flavianis æquior a tergo : hinc majores equorum virorumque umbræ, et falso, ut in corpora, ictu tela hostium citra cadebant : Vitelliani adverso lumine collucentes velut ex occulto jaculantibus incauti offerebantur.

XXIV. Igitur Antonius ubi noscere suos noscique poterat, alios pudore et probris, multos laude et hortatu, omnes spe promissisque accendens, *cur rursum sumpsissent arma?* Pannonicas legiones interro-

ces champs qu'elles devaient laver la honte de leur ancienne défaite, et reconquérir leur gloire. » Puis, se tournant vers les soldats de Mésie, il leur rappelait qu'ils étaient les chefs et les promoteurs de cette guerre : « A quoi leur sert-il d'avoir provoqué les Vitelliens par des menaces et des paroles, s'ils ne peuvent supporter leurs coups et leurs regards? » Il interpella ainsi tous ceux qu'il aborda; mais il parla plus longuement à la troisième légion, lui rappelant ses anciens et ses nouveaux exploits; comment sous Antoine elle avait vaincu les Parthes, sous Corbulon les Arméniens, et tout récemment les Sarmates; puis, apostrophant les prétoriens avec plus de colère : « Et vous, dit-il, paysans, si vous n'êtes vainqueurs, quel autre empereur, quel autre camp vous recevra? Il y a ici pour vous des enseignes et des armes, et la mort en cas de défaite; car vous avez épuisé la honte. » Une immense clameur s'éleva de toutes parts. Le soleil commençait à paraître, et comme c'est la coutume en Syrie, la troisième légion le salua.

XXV. Alors un bruit vague et répandu peut-être à dessein par le général, se propage dans les rangs : on dit que Mucien est arrivé, que les deux armées se sont donné le salut; les Flaviens se portent en avant, comme s'ils avaient reçu de nouveaux renforts, tandis que la ligne des Vitelliens se dégarnit, les soldats sans chefs se tenant à leur rang de bataille ou s'en écartant, suivant les impressions du courage ou de la peur. Lorsque Antonius les vit ébranlés, il les poussa avec ses bataillons serrés; la ligne, mal unie, fut rompue sans pouvoir

gabat; *illos esse campos in quibus abolere labem prioris ignominiæ, ubi reciperare gloriam possent.* tum ad Mœsicos conversus *principes auctoresque belli* ciebat : *frustra minis et verbis provocatos Vitellianos, si manus eorum oculosque non tolerent.* hæc, ut quosque accesserat; plura ad tertianos, veterum recentiumque admonens, *ut sub M. Antonio Parthos, sub Corbulone Armenios, nuper Sarmatas pepulissent.* mox infensius prætorianis : *Vos*, inquit, *nisi vincitis, pagani, quis alius Imperator, quæ castra alia excipient? illic signa armaque vestra sunt, et mors victis : num ignominiam consumpsistis.* undique clamor; et orientem solem (ita in Syria mos est) tertiani salutavere.

XXV. Vagus inde, an consilio ducis subditus rumor, *advenisse Mucianum, exercitus in vicem salutasse.* gradum inferunt quasi recentibus auxiliis aucti, rariore jam Vitellianorum acie, ut quos nullo rectore suus quemque impetus vel pavor contraheret duceretve. postquam pulsos sensit Antonius, denso agmine obturbabat. laxi ordines abrumpuntur; nec restitui quivere impedientibus vehiculis tormentisque. per limitem viæ sparguntur festinatione consectandi victores. eo no-

se reformer au milieu de l'embarras des chariots et des machines. Les vainqueurs, emportés à la poursuite, se répandirent aux abords du chemin. Ce qui signala surtout le carnage, ce fut le meurtre d'un père par son fils. Je rapporterai l'aventure et les noms d'après Vipstanus Messala. Un Espagnol, Julius Mansuétus, incorporé dans la légion Rapax, avait laissé chez lui son fils encore enfant. Celui-ci, parvenu à l'âge d'homme,. était entré dans la septième légion, recrutée par Galba. Le hasard l'ayant mis sur le champ de bataille en présence de son père, il le blesse, le renverse à demi mort, et tandis qu'il le dépouille, il le reconnaît, en est reconnu, le serre mourant dans ses bras, et d'une voix lamentable il prie les mânes paternels de s'apaiser, de ne point le maudire comme un parricide. « C'était le crime de tous; et quelle est la part d'un seul homme dans les guerres civiles? » En même temps, il relève le cadavre, creuse la terre, et rend à son père les derniers devoirs. Ceux qui étaient près de lui remarquèrent le fait; le bruit s'en répandit de proche en proche, et il y eut dans l'armée tout entière un étonnement douloureux, des plaintes et des imprécations contre cette guerre cruelle. Cependant les soldats ne dépouillaient pas avec moins d'ardeur leurs alliés, leurs parents, leurs frères égorgés; ils parlaient du crime qui avait été commis, et ce crime ils le commettaient eux-mêmes.

XXVI. Lorsqu'ils arrivèrent devant Crémone, ils trouvèrent encore d'immenses difficultés. Dans la guerre d'Othon, les légions de Germanie avaient construit, autour des murs, un camp, autour du camp, un rempart; et depuis, elles avaient

tabilior cædes fuit, quia filius patrem interfecit. rem nominaque auctore Vipstano Messala tradam. Julius Mansuetus ex Hispania, Rapaci legioni additus, impubem filium domi liquerat. is mox adultus, inter septimanos a Galba conscriptus, oblatum forte patrem et vulnere stratum dum semianimem scrutatur, agnitus agnoscensque et exsanguem amplexus, voce flebili precabatur *placatos patris manes; neve se ut parricidam aversarentur : publicum id facinus; et unum militem quotam civilium armorum partem?* simul attollere corpus, aperire humum, supremo erga parentem officio fungi. advertere proximi, deinde plures : hinc per omnem aciem miraculum et questus et sævissimi belli exsecratio. nec eo segnius propinquos, affines, fratres trucidatos spoliant ; factum esse scelus loquuntur faciuntque.

XXVI. Ut Cremonam venere, novum immensumque opus occurrit. Othoniano bello Germanicus miles mœnibus Cremonensium castra sua, castris vallum circumjecerat, eaque munimenta rursus auxerat.

augmenté les fortifications. A cette vue, les vainqueurs s'arrêtèrent, les chefs ne sachant qu'ordonner. Il était difficile de commencer l'attaque après un jour et une nuit de fatigues, et dangereux d'attaquer, car on n'avait aucune réserve à portée. En retournant à Bédriac, on s'exposait par la longueur de la marche aux plus grandes fatigues, et l'on perdait tout le profit de la victoire. Il était même très-hasardeux de se retrancher, à cause du voisinage de l'ennemi, qui pouvait par de brusques sorties écraser les travailleurs dispersés. Mais par-dessus tout, les généraux s'effrayaient des soldats, qui supportaient le danger plus facilement que les retards. Le péril seul leur plaisait, car ils espéraient tout de l'audace; et leur ardeur pour le pillage leur faisait oublier les meurtres, les blessures, le sang.

XXVII. Antonius céda à ces dispositions, et fit investir les retranchements. D'abord, on combattit de loin, à coups de flèches et de pierres, au désavantage des Flaviens, sur qui les traits tombaient d'en haut. Antonius assigna bientôt à chaque légion une porte et un côté des retranchements, afin que, l'attaque ainsi partagée, on connût les braves et les lâches, et que la rivalité de l'honneur les animât. La troisième et la septième prirent la partie voisine de la route de Bédriac, la huitième et la Claudiane la droite du rempart. La treizième se porta avec impétuosité vers la porte de Brescia. On s'arrêta quelque temps pour attendre les pioches, les faux et les échelles que d'autres apportaient des champs voisins; et bientôt les assaillants, le bouclier élevé au-dessus de la tête,

quorum aspectu hæsere victores, incertis ducibus quid juberent. incipere oppugnationem fesso per diem noctemque exercitu arduum et nullo juxta subsidio anceps. sin Bedriacum redirent, intolerandus tam longi itineris labor, et victoria ad irritum revolvebatur. munire castra, id quoque propinquis hostibus formidolosum, ne dispersos et opus molientes subita eruptione turbarent. quæ super cuncta terrebat ipsorum miles, periculi quam moræ patientior : quippe ingrata quæ tuta, ex temeritate spes; omnisque cædes et vulnera et sanguis aviditate prædæ pensabantur.

XXVII. Huc inclinavit Antonius, *cingique vallum corona* jussit. primo sagittis saxisque eminus certabant, majore Flavianorum pernicie, in quos tela desuper librabantur. mox vallum portasque legionibus attribuit, ut discretus labor fortes ignavosque distingueret, atque ipsa contentione decoris accenderentur. Proxima Bedriacensi viæ tertiani septimanique sumpsere, dexteriora valli octava ac septima Claudiana; tertiadecimanos ad Brixianam portam impetus tulit. paulum inde moræ, dum ex proximis agris ligones, dolabras, et alii falces sca-

s'avancèrent en formant la tortue. Des deux côtés c'était la tactique romaine. Les Vitelliens font rouler d'énormes quartiers de roches; ils fouillent, avec des crocs de fer et des lances, la tortue rompue et flottante, et cette voûte de boucliers une fois effondrée, ils tuent ou mutilent les hommes, et en font un immense carnage.

XXVIII. On hésitait, lorsque les chefs montrèrent Crémone aux soldats fatigués, qui n'écoutaient plus d'inutiles exhortations. Cette idée vint-elle d'Hormus, comme le dit Messala, ou plutôt d'Antonius, à qui Pline l'attribue? je ne saurais me prononcer; mais, dans tous les cas, Hormus et Antonius, en commettant cette exécrable action, restaient fidèles à l'idée qu'on avait d'eux et à leur caractère. Dès ce moment, le carnage et les blessures n'arrêtent plus les soldats; ils sapent les murs, ébranlent les portes, montent sur les épaules les uns des autres, et s'élançant sur la tortue qu'on avait reformée, ils cherchent à saisir les armes et les bras de l'ennemi. Les soldats, blessés ou sans blessures, expirants ou demi-morts, roulent pêle-mêle, périssent de mille manières, et la mort se présente sous tous les aspects.

XXIX. L'action la plus vive était engagée par la troisième et la septième légion; Antonius, avec l'élite des auxiliaires, portait tous ses efforts sur le même point. Les Vitelliens ne pouvant soutenir cette attaque opiniâtre, et voyant leurs traits s'émousser contre la tortue, firent rouler sur les assaillants

lasque convectant. tum elatis super capita scutis, densa testudine succedunt. Romanæ utrimque artes : pondera saxorum Vitelliani provolvunt, disjectam fluitantemque testudinem lanceis contisque scrutantur, donec, soluta compage scutorum, exsangues aut laceros prosternerent multa cum strage.

XXVIII. Incesserat cunctatio, ni duces fesso militi et velut irritas exhortationes abnuenti Cremonam monstrassent. Hormine id ingenium, ut Messala tradit, an potior auctor sit C. Plinius qui Antonium incusat, haud facile discreverim, nisi quod neque Antonius neque Hormus a fama vitaque sua quamvis pessimo flagitio degeneravere. non jam sanguis neque vulnera morabantur, quin subruerent vallum quaterentque portas, innixi humeris et super iteratam testudinem scandentes prensarent hostium tela brachiaque. integri cum sauciis, semineces cum exspirantibus volvuntur, varia pereuntium forma et omni imagine mortium.

XXIX. Acerrimum tertiæ septimæque legionum certamen; et dux Antonius cum delectis auxiliaribus eodem incubuerat. obstinatos inter se quum sustinere Vitelliani nequirent, et superjecta tela testudine laberentur, ipsam postremo balistam in subeuntes propulere,

la baliste elle-même. La machine écrasa en tombant tout ce qu'elle atteignit, mais elle entraîna dans sa chute les créneaux et le couronnement du parapet. En même temps, une tour contiguë s'écroula sous le choc des pierres, et tandis que la septième légion, formée en coin, s'efforçait d'envahir la brèche, la troisième, à coups de haches et d'épées, brisait la porte. Le premier qui passa fut Caïus Volusius, soldat de la troisième légion. Tous les historiens s'accordent sur ce point. Volusius, en arrivant sur le rempart, culbuta ceux qui résistaient encore, et, se faisant remarquer par ses gestes et sa voix, il s'écria : « Le camp est à nous. » Les autres y entrèrent, lorsque les Vitelliens, épouvantés, se précipitaient déjà hors des retranchements. Tout l'espace entre le camp et la ville fut rempli de morts.

XXX. Cependant d'autres obstacles se présentaient encore; c'étaient les hautes murailles de la ville, des tours de pierres, des portes garnies de fer, des soldats lançant des javelots; la nombreuse population de Crémone, fortement attachée au parti de Vitellius, et de plus un grand concours de peuple, venu de tous les points de l'Italie, pour un marché qui s'ouvrait à cette époque : cette multitude, en augmentant la force des assiégés, excitait, par l'appât du butin, l'ardeur des assiégeants. Antonius donna ordre aux soldats de porter la flamme dans les plus belles maisons des abords de la ville, espérant que les Crémonais, par la perte de leurs biens, seraient entraînés à changer de parti; il garnit de soldats d'élite les toits voisins des murs, qui en dépassaient la hauteur, et

quæ ut ad præsens disjecit obruitque quos inciderat. ita pinnas ac summa valli ruina sua traxit. simul juncta turris ictibus saxorum cessit. qua septimani dum nituntur cuneis, tertianus securibus gladiisque portam perfregit. primum irrupisse C. Volusium tertiæ legionis militem inter omnes auctores constat. is in vallum egressus, deturbatis qui restiterant, conspicuus manu ac voce *capta castra* conclamavit, ceteri trepidis jam Vitellianis seque e vallo præcipitantibus perrupere. completur cæde quantum inter castra murosque vacui fuit.

XXX. Ac rursus nova laborum facies, ardua urbis mœnia, saxeæ turres, ferrati portarum obices, vibrans tela miles, frequens obstrictusque Vitellianis partibus Cremonensis populus, magna pars Italiæ stato in eosdem dies mercatu congregata; quod defensoribus auxilium ob multitudinem, oppugnantibus incitamentum ob prædam erat. *rapi ignes* Antonius *inferrique amœnissimis extra urbem ædificiis* jubet, si damno rerum suarum Cremonenses ad mutandam fidem traherentur. propinqua muris tecta et altitudinem mœnium egressa fortis-

ceux-ci, avec des morceaux de bois, des tuiles, des torches, écartaient les défenseurs des remparts.

XXXI. Déjà les légions se massaient pour former la tortue, les autres troupes lançaient des traits et des pierres, lorsque l'ardeur des Vitelliens se ralentit peu à peu. Les plus élevés en grade cédèrent à la fortune; car ils craignaient que, la ville une fois prise, il n'y eût point de pardon, et que la colère du vainqueur ne se tournât tout entière, non pas contre une populace misérable, mais contre les tribuns et les centurions, dont le meurtre n'était pas sans profit. Les simples soldats, indifférents sur l'avenir et protégés par leur obscurité même, s'obstinaient encore : éparpillés dans les rues, cachés dans les maisons, ils ne demandaient point la paix, quoique déjà ils eussent renoncé à la guerre. Les principaux officiers font disparaître les noms et les images de Vitellius; ils débarrassent de ses fers Cécina, qui en ce moment même était encore enchaîné, et ils le supplient de se joindre à eux pour plaider leur cause. Cécina les repoussant avec orgueil, ils l'obsèdent de leurs larmes, et pour comble de malheur, tant de braves soldats sont réduits à implorer l'assistance d'un traître. Ils vont ensuite arborer au haut des murs les voiles et les bandelettes des suppliants. Lorsque Antonius eut fait cesser le combat, ils emportèrent les enseignes et les aigles; une troupe de soldats sans armes les suivait lentement, les yeux baissés vers la terre. Les vainqueurs s'étaient rangés tout autour. Dans le premier moment ils insultaient et menaçaient de frapper. Bientôt, en les voyant s'offrir aux ou-

simo quoque militum complet; illi trabibus tegulisque et facibus propugnatores deturbant.

XXXI. Jam legiones in testudinem glomerabantur, et alii tela saxaque incutiebant, quum languescere paulatim Vitellianorum animi. ut quis ordine anteibat, cedere fortunæ, ne Cremona quoque excisa nulla ultra venia, omnisque ira victoris non in vulgus inops, sed in tribunos centurionesque, ut pretium cædis erat, reverteretur. gregarius miles futuri socors et ignobilitate tutior perstabat. vagi per vias, in domibus abditi, pacem ne tum quidem orabant, quum bellum posuissent. primores castrorum nomen atque imagines Vitellii amoliuntur. catenas Cæcinæ (nam etiam tum vinctus erat) exsolvunt orantque *ut causæ suæ deprecator assistat*. aspernantem tumentemque lacrimis fatigant, extremum malorum, tot fortissimi viri proditoris opem invocantes. mox velamenta et infulas pro muris ostentant. quum Antonius *inhiberi tela* jussisset, signa aquilasque extulere : mœstum inermium agmen, dejectis in terram oculis, sequebatur. circumstiterant victores, et primo ingerebant probra, intentabant ictus : mox, ut

trages, et dans une attitude humiliée, souffrir tout comme des vaincus, ils se rappelèrent que ces hommes étaient les mêmes qui récemment à Bédriac s'étaient montrés modérés dans la victoire. Mais quand Cécina, avec sa prétexte et ses licteurs qui écartaient la foule, s'avança dans l'appareil d'un consul, les vainqueurs éclatèrent, lui reprochant sa cruauté, son orgueil, sa trahison même : tant le crime est odieux ! Antonius les contint; il donna des gardes à Cécina, et le renvoya à Vespasien.

XXXII. Cependant le peuple de Crémone était livré aux violences des soldats, tout prêts à tuer, quand les prières des chefs les apaisèrent. Antonius rassemble les vainqueurs et les vaincus, il adresse aux uns des éloges magnifiques, aux autres des paroles de clémence, mais il ne s'explique point sur Crémone. L'armée, poussée non-seulement par ses ardents instincts de pillage, mais aussi par une ancienne inimitié, s'acharna à la ruine de cette ville. On croyait que, même pendant la guerre d'Othon, elle avait aidé le parti de Vitellius. Plus tard, lorsqu'on y laissa la treizième légion pour travailler à l'amphithéâtre, la populace, insolente comme elle est toujours dans les villes, avait provoqué les soldats par d'imprudentes railleries. D'autres circonstances ajoutaient encore à la haine. Cécina venait de donner un combat de gladiateurs dans cette ville; elle était pour la seconde fois le théâtre de la guerre; elle avait fourni des vivres aux Vitelliens sur le champ de bataille; quelques femmes même s'étaient fait tuer, en s'avançant, par zèle pour le parti, au milieu de la mêlée; et de

præberi ora contumeliis, et posita omni ferocia cuncta victi patiebantur, subit recordatio illos esse qui nuper Bedriaci victoriæ temperassent. sed ubi Cæcina prætexta lictoribusque insignis, dimota turba, consul incessit, exarsere victores : *superbiam sævitiamque* (adeo invisa scelera sunt), etiam *perfidiam* objectabant. obstitit Antonius, datisque defensoribus ad Vespasianum dimisit.

XXXII. Plebs interim Cremonensium inter armatos conflictabatur; nec procul cæde aberant, quum precibus ducum mitigatus est miles. et vocatos ad concionem Antonius alloquitur, magnifice victores, victos clementer, de Cremona in neutrum. exercitus præter insitam prædandi cupidinem vetere odio ad excidium Cremonensium incubuit. juvisse partes Vitellianas Othonis quoque bello credebantur; mox tertiadecimanos ad exstruendum amphitheatrum relictos, ut sunt procacia urbanæ plebis ingenia, petulantibus jurgiis illuserant. auxit invidiam editum illic a Cæcina gladiatorum spectaculum, eademque rursus belli sedes, et præbiti in acie Vitellianis cibi, cæsæ quædam feminæ studio partium ad prælium progressæ. tempus quo-

plus, le marché qui se tenait alors dans cette colonie, riche par elle-même, ajoutait à son air d'opulence. Les autres chefs étaient effacés; la fortune et la réputation d'Antonius l'exposaient seul à tous les regards. Pour laver le sang dont il était couvert, il se rendit en toute hâte aux bains; et comme il se plaignait de la froideur de l'eau, une voix répondit qu'on allait la chauffer. Ce mot d'un esclave fit retomber sur Antonius tout l'odieux de l'événement; on l'accusa d'avoir donné le signal de l'incendie de Crémone qui brûlait déjà.

XXXIII. Quarante mille soldats et un nombre plus grand encore de vivandiers et de valets, race plus corrompue et plus cruelle, se jetèrent sur la ville. Sans respect pour la dignité ou pour l'âge, ils mêlaient le viol au meurtre, le meurtre au viol. Les vieillards brisés par les années, les femmes âgées, qu'ils dédaignaient comme butin, étaient traînés pour servir de jouet. Une vierge nubile, un homme d'une beauté remarquable, venaient-ils à tomber dans leurs mains? ces furieux, en se les disputant, les mettaient en pièces, et souvent les ravisseurs eux-mêmes s'entre-tuaient. Les uns enlèvent pour en faire leur proie l'argent ou l'or offert en offrande dans les temples, et sont tués par les plus forts. Quelques-uns, dédaignant ce qu'ils rencontrent, arrachent aux habitants, par des coups et des tortures, leurs richesses cachées, et déterrent ce qui est enfoui. Des torches à la main, ils s'amusent, quand le butin est emporté, à les lancer sur les maisons vides et les temples dévastés. Cette armée, différente de langage et de

que mercatus ditem alioquin coloniam majorum opum specie complebat. ceteri duces in obscuro : Antonium fortuna famaque omnium oculis exposuerat. is balneas abluendo cruori propere petit. excepta vox est, quum teporem incusaret, *statim futurum ut incalescerent*. vernile dictum omnem invidiam in eum vertit, tanquam *signum incendendæ Cremonæ dedisset*, quæ jam flagrabat.

XXXIII. Quadraginta armatorum millia irrupere, calonum lixarumque amplior numerus et in libidinem ac sævitiam corruptior. non dignitas, non ætas protegebat, quominus stupra cædibus, cædes stupris miscerentur. grandævos senes, exacta ætate feminas, viles ad prædam, in ludibrium trahebant. ubi adulta virgo aut quis forma conspicuus incidisset, vi manibusque rapientium divulsus, ipsos postremo direptores in mutuam perniciem agebat. dum pecuniam vel gravia auro templorum dona sibi quisque trahunt, majore aliorum vi truncabantur. quidam obvia aspernati, verberibus tormentisque dominorum abdita scrutari, defossa eruere. faces in manibus, quas, ubi prædam egesserant, in vacuas domos et inania templa per lasci-

mœurs, cette armée composée de citoyens, d'alliés, d'étrangers, avait toutes les passions et tous les vices, et personne, dans ses rangs, ne s'inquiétait de ce qui était ou n'était pas permis. Crémone subit ces horreurs pendant quatre jours entiers. Tous les édifices sacrés ou profanes s'abîmèrent dans le feu. Le temple de Méphitis, situé au-devant des remparts, resta seul debout, sauvé par sa situation ou par la déesse.

XXXIV. Ainsi finit Crémone, deux cent quatre-vingt-six ans après sa fondation. Elle avait été bâtie sous le consulat de Sempronius et de Cornélius, lors de l'invasion d'Annibal en Italie, pour servir de boulevard contre les Gaulois transpadans et les autres invasions qui pouvaient tomber à travers les Alpes. Par le nombre de ses colons, les avantages qu'elle tirait de ses rivières, la fertilité de son sol, le mélange et les alliances des peuples voisins, elle s'agrandit et prospéra, respectée dans les guerres étrangères, malheureuse dans les guerres civiles. Antonius, honteux de son forfait, et redoutant une haine toujours croissante, défendit qu'on retînt les Crémonais captifs; et d'ailleurs l'Italie, en refusant d'un accord unanime d'acheter de pareils esclaves, avait rendu cette proie inutile aux soldats. Alors on se mit à les tuer, et quand ce fait fut connu, leurs parents et leurs amis les rachetèrent en secret. Ce qui restait d'habitants retourna bientôt à Crémone : les places et les temples furent rebâtis par la munificence des habitants, et Vespasien encourageait ces largesses.

XXXV. Du reste, le sol infecté par le carnage, ne permit

viam jaculabantur; utque exercitu vario linguis, moribus, cui cives, socii, externi interessent, diversæ cupidines et aliud cuique fas nec quidquam illicitum. per quatriduum Cremona suffecit. quum omnia sacra profanaque in igne considerent, solum Mephitis templum stetit ante mœnia, loco seu numine defensum.

XXXIV. Hic exitus Cremonæ, anno ducentesimo octogesimo sexto a primordio sui. condita erat Tib. Sempronio et Cornelio consulibus, ingruente in Italiam Hannibale, propugnaculum adversus Gallos trans Padum agentes, et si qua alia vis per Alpes rueret. igitur numero colonorum, opportunitate fluminum, ubere agri, annexu connubiisque gentium adolevit floruitque, bellis externis intacta, civilibus infelix. Antonius pudore flagitii, crebrescente invidia, edixit *ne quis Cremonensem captivum detineret*. irritamque prædam militibus effecerat consensus Italiæ, emptionem talium mancipiorum aspernantis. occidi cœpere. quod ubi enotuit, a propinquis affinibusque occulte redemptabantur. mox rediit Cremonam reliquus populus. reposita fora templaque munificentia municipum: et Vespasianus hortabatur.

pas aux vainqueurs de s'arrêter longtemps sur les ruines de cette ville ensevelie; ils allèrent camper à la distance de trois milles, et réunirent chacun sous ses enseignes les Vitelliens dispersés et tremblants. Les légions vaincues furent éparpillées en Illyrie, car la guerre civile durait encore, et on pouvait craindre une trahison. Des courriers et la renommée annoncèrent l'événement dans la Bretagne et les Espagnes; on envoya le tribun Julius Calénus dans la Gaule, le préfet de cohorte Montanus dans la Germanie, parce que Montanus était Trévire, Calénus Éduen, que tous deux avaient servi Vitellius, et qu'on voulait montrer les vaincus. Les passages des Alpes furent occupés; car on se défiait de la Germanie, qu'on soupçonnait d'armer pour Vitellius.

XXXVI. Quelques jours après le départ de Cécina, Vitellius mit en campagne Fabius Valens, et pour distraire ses ennuis, il se plongea dans les excès. Il ne se préparait point à la guerre; il n'encourageait pas, n'excitait pas les troupes pour les affermir; il ne se montrait pas au peuple; mais caché sous les ombrages de ses jardins, comme ces animaux paresseux qui, une fois rassasiés, s'étendent et dorment, il avait chassé de sa pensée, avec une égale insouciance, le passé, le présent et l'avenir. Telles étaient, dans les bois d'Aricie, son indolence et sa torpeur, quand la défection de Bassus et la trahison de la flotte de Ravenne le réveillèrent. Peu de temps après il apprit, avec une douleur mêlée de joie, que Cécina l'avait abandonné et que l'armée avait mis ce général

XXXV. Ceterum assidere sepultæ urbis ruinis noxia tabo humus haud diu permisit. ad tertium lapidem progressi vagos paventesque Vitellianos sua quemque apud signa componunt. et victæ legiones, ne manente adhuc civili bello ambigue agerent, per Illyricum dispersæ. in Britanniam inde et Hispanias nuntios famamque, in Galliam Julium Calenum tribunum, in Germaniam Alpinum Montanum præfectum cohortis, quod hic Trevir, Calenus Æduus, uterque Vitelliani fuerant, ostentui misere. simul transitus Alpium præsidiis occupati, suspecta Germania, tanquam in auxilium Vitellii accingeretur.

XXXVI. At Vitellius, profecto Cæcina, quum Fabium Valentem paucis post diebus ad bellum impulisset, curis luxum obtendebat. non parare arma, non alloquio exercitioque militem firmare, non in ore vulgi agere; sed umbraculis hortorum abditus, ut ignava animalia, quibus si cibum suggeras, jacent torpentque, præterita, instantia, futura pari oblivione dimiserat. atque illum in nemore Aricino desidem et marcentem proditio Lucilii Bassi ac defectio classis Ravennatis perculit. nec multo post de Cæcina affertur mixtus gau-

aux fers. La joie agit sur cette âme énervée plus fortement que l'inquiétude. Ramené à Rome, à sa grande satisfaction, il convoqua une assemblée générale des prétoriens, combla d'éloges le zèle de ses soldats, et fit arrêter, comme ami de Cécina, Publius Sabinus, préfet du prétoire, qu'il remplaça par Alphénus Varus.

XXXVII. Ensuite il adressa au sénat une harangue pompeuse; et le sénat lui répondit par des flatteries exagérées. L. Vitellius ouvrit le premier contre Cécina un avis rigoureux. Les autres, avec une feinte indignation, se récrièrent « de ce qu'un consul avait trahi la république, un général son empereur, un ami l'homme qui l'avait comblé de tant de faveurs et de richesses; » et tout en ayant l'air de plaindre Vitellius, ils exprimaient leur propre douleur. Aucun mot de reproche ne fut lancé contre les chefs Flaviens. On accusait l'erreur et l'imprudence des soldats, tout en évitant par des détours et des réticences le nom de Vespasien. Le consulat de Cécina devait durer encore un jour; ce dernier jour fut mendié par un sénateur, et l'on se moqua vivement de celui qui accorda la dignité et de celui qui la reçut. Rosius Régulus entra en charge et en sortit la veille des calendes de novembre. Les gens habiles remarquèrent que jusque-là il n'y avait jamais eu de consul subrogé sans une destitution et sans une loi; car on avait vu déjà un consul d'un jour, Caninius Rébilus, sous la dictature de César, au moment où l'on se hâtait de récompenser la guerre civile.

dio dolor, et descivisse et ab exercitu vinctum. plus apud socordem animum lætitia quam cura valuit. multa cum exsultatione in Urbem revectus, frequenti concione *pietatem militum* laudibus cumulat. P. *Sabinum prætorii præfectum ob amicitiam Cæcinæ vinciri* jubet, substituto in locum ejus Alpheno Varo.

XXXVII. Mox senatum composita in magnificentiam oratione allocutus, exquisitis Patrum adulationibus attollitur. initium atrocis in Cæcinam sententiæ a L. Vitellio factum; dein ceteri composita indignatione *quod consul rempublicam, dux Imperatorem, tantis opibus, tot honoribus cumulatus amicum prodidisset*, velut pro Vitellio conquerentes, suum dolorem proferebant. nulla in oratione cujusquam erga Flavianos duces obtrectatio : *errorem imprudentiamque exercituum* culpantes, Vespasiani nomen suspensi et vitabundi circumibant. nec defuit qui unum consulatus diem (is enim in locum Cæcinæ supererat) magno cum irrisu tribuentis accipientisque eblandiretur; pridie kalendas Novembres Rosius Regulus iniit ejuravitque. annotabant periti *nunquam antea non abrogato magistratu neque lege lata alium suffectum*. nam consul uno die et ante fuerat Caninius Rebilus C. Cæsare dictatore, quum belli civilis præmia festinarentur.

XXXVIII. On apprit, dans le même temps, une mort qui fit grand bruit, la mort de Junius Blésus : je vais dire ce que j'en sais. Vitellius, gravement malade, remarqua des jardins de Servilius que de nombreuses lumières brillaient pendant la nuit dans une tour du voisinage. Il en demanda la cause; on lui répondit que Tuscus traitait de nombreux amis, et que Blésus était le principal personnage de la fête. On exagéra du reste l'appareil du festin, et la gaieté désordonnée des convives. Il ne manqua pas de gens qui accusèrent Tuscus et les autres, mais surtout Blésus, de se réjouir pendant que le prince était malade. Lorsque ceux qui s'appliquent à étudier les ressentiments des princes, reconnurent que Vitellius était aigri, et qu'il était facile de perdre Blésus, ils confièrent à L. Vitellius le soin de la délation. Celui-ci, lâchement jaloux, détestait Blésus, dont le nom irréprochable l'emportait sur le sien, souillé de toutes les infamies. Il entre donc dans l'appartement de l'empereur, le fils du prince entre les bras; il tombe à genoux, et, Vitellius lui demandant le sujet de son trouble : « Ce n'est point, dit-il, parce qu'il tremble et qu'il est inquiet pour lui-même; c'est pour son frère, c'est pour les enfants de son frère, qu'il apporte ses prières et ses larmes; on a tort de craindre Vespasien, quand les nombreuses légions de Germanie, les provinces, par leur zèle et leur fidélité, les terres et les mers, par de si grandes distances, le tiennent éloigné. Ils ont dans Rome et jusque dans leur sein un ennemi qui ne parle que de ses aïeux, les Junius et les Antoines, qui se dit de souche impériale, et se montre pour

XXXVIII. Nota per eos dies Junii Blæsi mors et famosa fuit; de qua sic accepimus. gravi corporis morbo æger Vitellius Servilianis hortis turrim vicino sitam collucere per noctem crebris luminibus animadvertit. sciscitanti causam *apud Cæcinam Tuscum epulari multos, præcipuum honore Junium Blæsum* nuntiatur. cetera in majus, de *apparatu et solutis in lasciviam animis*. nec defuere qui ipsum Tuscum et alios, sed criminosius Blæsum incusarent, *quod ægro Principe lætos dies ageret*. ubi asperatum Vitellium et posse Blæsum perverti satis patuit iis qui Principum offensas acriter speculantur, datæ L. Vitellio delationis partes. ille infensus Blæso æmulatione prava, quod eum omni dedecore maculosum egregia fama anteibat, cubiculum Imperatoris reserat, filium ejus sinu complexus et genibus accidens. causam confusionis quærenti, « non se proprio metu nec sui anxium, sed pro » fratre, pro liberis fratris preces lacrimasque attulisse. frustra Vespasianum timeri, quem tot Germanicæ legiones, tot provinciæ virtute ac fide, tantum denique terrarum ac maris immensis spatiis » arceat. in Urbe ac sinu cavendum hostem Junios Antoniosque avos

les soldats aimable et magnifique. C'est vers lui que se tournent toutes les affections, et Vitellius lui-même, en ne distinguant pas ses amis de ses ennemis, favorise un rival qui regarde de sa table les douleurs du prince. Il faut lui rendre, en échange de cette joie indiscrète, une nuit triste et funèbre, qui lui apprenne et lui fasse sentir que Vitellius est vivant, qu'il règne, et que si le sort le frappe, il a un fils. »

XXXIX. Pressé par la pensée du crime, et troublé par la peur, Vitellius craignait, en ajournant la mort de Blésus, de hâter sa propre ruine, en le tuant ouvertement, de soulever une haine terrible, et il résolut d'agir avec le poison. Il donna lui-même la preuve du forfait par la joie qu'il témoigna visiblement dans une visite à Blésus; et on entendit de sa bouche une parole atroce. Il se vanta, ce sont ses propres expressions, « d'avoir rassasié ses yeux en regardant mourir un ennemi. » A l'éclat de la naissance, à l'élégance des mœurs, Blésus joignait une droiture à toute épreuve. Avant la guerre, Cécina et les chefs du parti, déjà fatigués de Vitellius, l'avaient circonvenu, mais il résista. Austère et calme, il ne recherchait point les honneurs qu'on obtient en un jour, il cherchait encore moins l'empire, et peu s'en fallut qu'on ne l'en crût digne.

XL. Valens cependant, entouré d'un cortége nombreux de concubines et d'eunuques, marchait plus lentement que l'on ne marche à la guerre, lorsqu'il apprit, par des courriers expédiés en toute hâte, que Bassus avait livré la flotte de Ravenne.

» jactantem, qui se stirpe imperatoria, comem ac magnificum militi-
» bus ostentet. versas illuc omnium mentes, dum Vitellius amicorum
» inimicorumque negligens fovet æmulum, Principis labores e con-
» vivio prospectantem. reddendam pro intempestiva lætitia mœstam
» et funebrem noctem, qua sciat et sentiat vivere Vitellium et impe-
» rare, et si quid fato accidat, filium habere. »

XXXIX. Trepidanti inter scelus metumque, ne dilata Blæsi mors maturam perniciem, palam jussa atrocem invidiam ferret, placuit veneno grassari. addidit facinori fidem nobili gaudio, Blæsum visendo. quin et audita est sævissima Vitellii vox, qua se (ipsa enim verba referam) *pavisse oculos spectata inimici morte* jactavit. Blæso super claritatem natalium et elegantiam morum fidei obstinatio fuit. integris quoque rebus, a Cæcina et primoribus partium jam Vitellium aspernantibus ambitus, abnuere perseveravit. sanctus, inturbidus, nullius repentini honoris, adeo non principatus appetens, parum effugerat ne dignus crederetur.

XL. Fabius interim Valens multo ac molli concubinarum spadonumque agmine segnius quam ad bellum incedens, *proditam a Lucilio*

En se pressant, il aurait pu prévenir Cécina qui hésitait, ou joindre les légions avant la bataille. Quelques-uns lui conseillaient de gagner, avec ses plus fidèles amis et par des chemins détournés, Hostilie ou Crémone, en évitant Ravenne; d'autres, d'appeler de Rome les cohortes prétoriennes, et de s'ouvrir de force le passage. Mais, par d'inutiles délais, il perdit à délibérer le moment d'agir. Et bientôt, méprisant les deux avis pour s'arrêter aux demi-mesures, qui sont les plus funestes dans les dangers, il n'osa point et ne sut pas prévoir.

XLI. Il écrivit à L. Vitellius et demanda des secours. Trois cohortes arrivèrent, ainsi que la division de cavalerie de Bretagne; et avec un pareil nombre de troupes, on ne pouvait ni se dérober à l'ennemi, ni se faire jour. Valens, même dans un si grand danger, se déshonora par une conduite infâme; on lui reprocha d'employer la violence pour se procurer de coupables plaisirs et de souiller les maisons de ses hôtes par l'adultère et la prostitution. Il avait le pouvoir, l'argent, et les dernières passions d'une fortune qui s'écroulait. On reconnut, à l'arrivée des fantassins et des cavaliers, les vices du plan de campagne, car on ne pouvait percer à travers l'ennemi avec une aussi faible troupe, lors même qu'elle eût été des plus dévouées, et celle-ci n'avait qu'un dévouement suspect. La honte cependant, la présence du général et le respect les retenaient; mais ces liens ne pouvaient arrêter longtemps des hommes avides de dangers et endurcis contre

Basso Ravennatem classem pernicibus nuntiis accepit. et si cœptum iter properasset, nutantem Cæcinam prævenire, aut ante discrimen pugnæ assequi legiones potuisset. nec deerant qui monerent *ut cum fidissimis per occultos tramites, vitata Ravenna, Hostiliam Cremonamve pergeret.* aliis placebat *accitis ex Urbe prætoriis cohortibus valida manu perrumpere.* ipse inutili cunctatione agendi tempora consultando consumpsit : mox utrumque consilium aspernatus, quod inter ancipitia deterrimum est, dum media sequitur, nec ausus est satis nec providit.

XLI. Missis ad Vitellium literis auxilium postulat. venere tres cohortes cum ala Britannica, neque ad fallendum aptus numerus neque ad penetrandum. sed Valens ne in tanto quidem discrimine infamia caruit, quominus rapere illicitas voluptates adulteriisque ac stupris polluere hospitum domus crederetur. aderant vis et pecunia et ruentis fortunæ novissima libido. adventu demum peditum equitumque pravitas consilii patuit, quia nec vadere per hostes tam parva manu poterat, etiam si fidissima foret, nec integram fidem attulerant. pudor tamen et præsentis ducis reverentia morabatur, haud diuturna vincula apud avidos periculorum et dedecoris securos. eo metu et

le déshonneur. Dans la crainte d'une trahison, Valens garda près de lui le peu d'hommes que les revers n'avaient point changés, et envoya en avant les cohortes à Rimini; la cavalerie reçut l'ordre de couvrir l'arrière-garde; lui-même se détourna vers l'Ombrie, puis vers l'Étrurie; et là, en apprenant l'issue du combat de Crémone, il conçut un plan qui ne manquait point de hardiesse, et dont les conséquences, en cas de succès, eussent été terribles. Il voulait s'emparer des vaisseaux, descendre dans la Gaule narbonnaise, n'importe sur quel point, soulever les Gaules, les armées, les peuples de la Germanie, et commencer une nouvelle guerre.

XLII. Le départ de Valens ayant intimidé les troupes qui gardaient Ariminum, Cornélius fit avancer l'armée, envoya les galères le long des rivages voisins et les investit par terre et par mer. On occupa les plaines de l'Ombrie, la partie du Picentin que baigne l'Adriatique, et l'Italie tout entière se trouva partagée entre Vespasien et Vitellius par la chaîne des Apennins. Valens, en sortant du golfe de Pise, fut repoussé par le calme ou les vents contraires dans le port d'Hercule Monécus. Non loin de là se trouvait Marius Maturus, procurateur des Alpes maritimes, qui, fidèle à Vitellius, n'avait point encore, quoique entouré d'ennemis, abjuré son serment. Maturus accueillit poliment Valens, et le détourna, par ses avis, du projet qu'il avait d'entrer audacieusement dans la Gaule narbonnaise. La crainte, d'ailleurs, ébranlait la fidélité des compagnons de Valens; car le procurateur Valérius Paullinus, soldat habile et ami de Vespasien avant son éléva-

paucis quos adversa non mutaverant comitantibus, cohortes Ariminum præmittit, alam *tueri terga* jubet : ipse flexit in Umbriam atque inde Etruriam, ubi cognito pugnæ Cremonensis eventu, non ignavum, et, si provenisset, atrox consilium iniit, ut arreptis navibus in quamcunque partem Narbonensis provinciæ egressus, Gallias et exercitus et Germaniæ gentes novumque bellum cieret.

XLII. Digresso Valente trepidos qui Ariminum tenebant, Cornelius Fuscus, admoto exercitu et missis per proxima littorum Liburnicis, terra marique circumvenit. occupantur plana Umbriæ et qua Picenus ager Hadria alluitur. omnisque Italia inter Vespasianum ac Vitellium Apenninis jugis dividebatur. Fabius Valens e sinu Pisano segnitia maris aut adversante vento portum Herculis Monœci depellitur. haud procul inde agebat Marius Maturus Alpium maritimarum procurator, fidus Vitellio, cujus sacramentum cunctis circa hostilibus nondum exuerat. is Valentem comiter exceptum, *ne Galliam Narbonensem temere ingrederetur,* monendo terruit; simul ceterorum fides metu infracta. namque circumjectas civitates procurator Valerius

tion, avait engagé dans la cause de ce prince les villes voisines.

XLIII. Paullinus avait appelé tous ceux qui, licenciés par Vitellius, couraient aux armes; et il gardait avec des troupes la colonie de Fréjus, qui est la clef de la mer. L'influence de Paullinus était d'autant plus grande, qu'il était né à Fréjus, et que les prétoriens, dont il avait été tribun, l'avaient en grande estime. Les habitants eux-mêmes, par intérêt pour un concitoyen, et dans l'espoir de sa grandeur future, s'efforçaient de seconder le parti. Ces préparatifs formidables que la renommée exagérait encore, frappèrent les Vitelliens indécis, et Valens se rembarqua avec quelques spéculateurs, trois amis et autant de centurions. Maturus et les autres prirent volontairement le parti de rester et de prêter serment à Vespasien. Quant à Valens, la mer était plus sûre pour lui que les rivages ou les villes; mais il n'en était pas moins irrésolu, car il connaissait ceux qu'il devait fuir, plutôt que ceux à qui il pouvait se fier. La tempête l'ayant poussé sur les îles Stéchades, près de Marseille, des galères envoyées par Paullinus vinrent l'arrêter.

XLIV. Valens pris, tout suivit la fortune du vainqueur. La révolution commença en Espagne par la première légion, l'*Adjutrix*, que le souvenir d'Othon animait contre Vitellius, et cette légion entraîna dans le mouvement la dixième et la sixième. Les Gaules ne balancèrent pas un instant. Vespasien jouissait d'une grande popularité dans la Bretagne, où il avait

Paullinus, strenuus militiæ et Vespasiano ante fortunam amicus, in verba ejus adegerat.

XLIII. Concitisque omnibus qui exauctorati a Vitellio bellum sponte sumebant, Forojuliensem coloniam, claustra maris, præsidio tuebatur, eo gravior auctor quod Paullino patria Forum Julii et honos apud prætorianos, quorum quondam tribunus fuerat. ipsique pagani favore municipali et futuræ potentiæ spe juvare partes annitebantur. quæ ubi paratu firma et aucta rumore apud varios Vitellianorum animos increbuere, Fabius Valens cum quattuor speculatoribus et tribus amicis, totidem centurionibus, ad naves regreditur; Maturo ceterisque remanere et in verba Vespasiani adigi volentibus fuit. ceterum ut mare tutius Valenti quam littora aut urbes, ita futuri ambiguus, et magis quid vitaret quam cui fideret certus, adversa tempestate Stœchadas Massiliensium insulas affertur. ibi eum missæ a Paullino liburnicæ oppressere.

XLIV. Capto Valente cuncta ad victoris opes conversa, initio per Hispaniam a prima Adjutrice legione orto, quæ memoria Othonis infensa Vitellio decimam quoque ac sextam traxit. nec Galliæ cuncta-

servi avec éclat à la tête de la deuxième, dont le commandement lui avait été confié par Claude, et cette province se prononça pour lui, non sans quelque résistance de la part des deux autres légions; car les centurions et les soldats, qui avaient reçu, pour la plupart, des faveurs de Vitellius, ne remplaçaient pas sans inquiétude un prince qu'ils avaient éprouvé.

XLV. Au milieu de ces dissensions, et sur le bruit sans cesse répété d'une guerre civile, les Bretons reprirent courage, à l'instigation de Vénusius, qui joignait à une audace naturelle et à la haine du nom romain d'âpres ressentiments contre la reine Cartismandua. Puissante par sa noblesse, Cartismandua régnait sur les Brigantes, et elle fortifia son pouvoir, lorsqu'en livrant par trahison le roi Caractacus, elle fut regardée comme l'instrument du triomphe de Claude. De là ses richesses, et tous les désordres de la prospérité. Lasse de Vénusius, son mari, elle partagea avec Vellocate, écuyer de ce prince, son lit et l'empire. Sa fortune fut aussitôt ébranlée par ce crime. Le mari avait pour lui l'affection du peuple, et l'amant la passion de la reine et sa cruauté. Vénusius, soutenu par des auxiliaires et par la défection des Brigantes mêmes, réduisit Cartismandua aux dernières extrémités. Alors elle demanda du secours aux Romains, et, après des chances diverses, les cohortes et notre cavalerie la tirèrent du danger. Vénusius garda la royauté; la guerre nous resta.

XLVI. Dans le même temps, la Germanie fut troublée par

bantur. et Britanniam inclitus erga Vespasianum favor, quod illic secundæ legioni a Claudio præpositus et bello clarus egerat, non sine motu adjunxit ceterarum, in quibus plerique centuriones ac milites a Vitellio provecti expertum jam Principem anxii mutabant.

XLV. Ea discordia et crebris belli civilis rumoribus Britanni sustulere animos, auctore Venutio, qui super insitam ferociam et Romani nominis odium propriis in Cartismanduam reginam stimulis accendebatur. Cartismandua Brigantibus imperitabat, pollens nobilitate; et auxerat potentiam, postquam capto per dolum rege Caractaco instruxisse triumphum Claudii Cæsaris videbatur. inde opes et rerum secundarum luxus. spreto Venutio (is fuit maritus) armigerum ejus Vellocatum in matrimonium regnumque accepit. concussa statim flagitio domus. pro marito studia civitatis, pro adultero libido reginæ et sævitia. igitur Venutius accitis auxiliis, simul ipsorum Brigantum defectione, in extremum discrimen Cartismanduam adduxit. tum petita a Romanis præsidia : et cohortes alæque nostræ, variis præliis, exemere tamen periculo reginam. regnum Venutio, bellum nobis relictum.

la lâcheté des chefs, la turbulence des soldats; la guerre étrangère et la perfidie des alliés mirent les Romains dans le plus grand danger. Je rapporterai plus loin les causes et les incidents de cette guerre, car elle se prolongea longtemps. Toujours chancelants dans leur foi, et rassurés par le départ de l'armée de Mésie, les Daces s'agitèrent également. Ils avaient d'abord regardé les événements sans agir; mais, quand ils virent l'Italie en feu, l'empire entier armé contre lui-même, ils forcèrent le camp des cohortes, celui de la cavalerie, et restèrent maîtres des deux rives du Danube. Déjà même ils se disposaient à détruire le camp des légions, quand Mucien les contint avec la sixième. Mucien connaissait la victoire de Crémone, et il craignait que l'empire ne pliât sous le double choc des Barbares, si les Daces et les Germains attaquaient chacun de leur côté; mais cette fois, comme tant d'autres, la fortune du peuple romain nous vint en aide; elle conduisit sur ce point Mucien avec les forces de l'Orient, et dans l'intervalle, on en finit à Crémone. On fit passer Fontéius Agrippa de l'Asie, où il avait commandé un an comme proconsul, au gouvernement de la Mésie, et on lui donna un renfort tiré de l'armée de Vitellius; car il était prudent et important pour la paix de disperser cette armée dans les provinces, et de l'engager dans une guerre étrangère.

XLVII. Les autres nations remuaient aussi. Dans le Pont, un esclave barbare, ancien préfet de la flotte du roi, avait provoqué tout à coup une prise d'armes : c'était un affranchi

XLVI. Turbata per eosdem dies Germania socordia ducum et seditione legionum : externa vi et perfidia sociali prope afflicta Romana res. id bellum cum causis et eventibus (etenim longius provectum est) mox memorabimus. mota et Dacorum gens nunquam fida, tunc sine metu abducto e Mœsia exercitu. sed prima rerum quieti speculabantur : ubi flagrare Italiam bello, cuncta invicem hostilia accepere, expugnatis cohortium alarumque hibernis utraque Danubii ripa potiebantur. jamque castra legionum exscindere parabant, ni Mucianus sextam legionem opposuisset, Cremonensis victoriæ gnarus, ac ne externa moles utrimque ingrueret, si Dacus Germanusque diversi irrupissent. affuit ut sæpe alias fortuna populi Romani, quæ Mucianum viresque Orientis illuc tulit : et quod Cremonæ interim transegimus. Fonteius Agrippa ex Asia (pro consule eam provinciam annuo imperio tenuerat) Mœsiæ præpositus est, additis copiis e Vitelliano exercitu, quem spargi per provincias et externo bello illigari pars consilii pacisque erat.

XLVII. Nec ceteræ nationes silebant. subita per Pontum arma Barbarum mancipium, regiæ quondam classis præfectus, moverat.

de Polémon, Anicétus, qui, déchu de la toute-puissance, lorsqu'on eut réduit le royaume en province romaine, ne pouvait souffrir ce changement. Il souleva, au nom de Vitellius, les nations voisines du Pont, séduisit, par l'espoir du pillage, tous les gens sans aveu, et, à la tête d'une troupe redoutable, il se jeta brusquement sur Trébizonde, ville antique et fameuse, bâtie par les Grecs à l'extrémité de la côte du Pont. Là, il tailla en pièces une cohorte, dont les soldats, fournis autrefois comme auxiliaires par le roi, et plus tard admis au droit de cité romaine, avaient pris nos enseignes et nos armes et gardé la mollesse et l'indiscipline des Grecs. Il brûla aussi la flotte, nous échappant toujours, car la mer était libre depuis que Mucien avait concentré à Byzance l'élite des galères et toutes les troupes. Les Barbares eux-mêmes faisaient la course impunément sur des bateaux nommés *camares*. Ces bateaux, rapidement construits, étroits, renflés de la coque, sont charpentés sans aucune attache de fer ou d'airain. Par les gros temps, et suivant la hauteur de la vague, ceux qui les montent ajoutent, à la partie supérieure des bordages, des ais qui s'emboîtent et qui ferment le navire comme un toit. Ils courent ainsi ballottés par les flots; leur double proue, et la facilité qu'ils ont de changer le coup de rame, leur permet d'aborder, quand ils le veulent, de l'avant ou de l'arrière, sans aucun danger.

XLVIII. Cette affaire attira l'attention de Vespasien, qui envoya un détachement de vexillaires, aux ordres de Virdius Géminus, soldat distingué. Géminus, profitant du désordre

is fuit Anicetus Polemonis libertus, præpotens olim, et postquam regnum in formam provinciæ verterat, mutationis impatiens. igitur Vitellii nomine ascitis gentibus quæ Pontum accolunt, corrupto in spem rapinarum egentissimo quoque, haud temnendæ manus ductor, Trapezuntem, vetusta fama civitatem, a Græcis in extremo Ponticæ oræ conditam, subitus irrupit. cæsa ibi cohors, regium auxilium olim; mox donati civitate Romana signa armaque in nostrum modum, desidiam licentiamque Græcorum retinebant. Classi quoque faces intulit, vacuo mari eludens, quia lectissimas liburnicarum omnemque militem Mucianus Byzantium adegerat. quin et Barbari contemptim vagabantur, fabricatis repente navibus (*camaras* vocant) arctis lateribus, lata alvo, sine vinculo æris aut ferri connexa; et tumido mari, prout fluctus attollitur, summa navium tabulis augent, donec in modum tecti claudantur. sic inter undas volvuntur, pari utrimque prora et mutabili remigio, quando hinc vel illinc appellere indiscretum et innoxium est.

XLVIII. Advertit ea res Vespasiani animum, ut vexillarios e le-

des ennemis, qui s'étaient dispersés pour piller, les força, par une brusque attaque, à regagner leurs vaisseaux; puis, avec des galères construites à la hâte, il atteignit, à l'embouchure du fleuve Cohibe, Anicétus, qui se croyait en sûreté sous la protection du roi des Sédochéziens, qu'il avait engagé dans son alliance avec des présents et de l'or. En effet, ce roi voulut d'abord défendre par les armes et les menaces Anicétus qui l'implorait. Mais quand on lui eut montré le prix d'une trahison ou la guerre, sa fidélité, fragile comme celle des Barbares, l'abandonna; il vendit la mort d'Anicétus, livra les transfuges, et c'est ainsi que se termina cette guerre d'esclaves. Vespasien se réjouissait de cette victoire, et tout prospérait au delà de ses vœux, lorsque la nouvelle de la bataille de Crémone lui arriva en Égypte. Il n'en pressa que plus vivement sa marche vers Alexandrie; car il voulait, l'armée de Vitellius anéantie, réduire par la famine Rome qui a besoin d'approvisionnements étrangers. Il se disposait aussi à attaquer, par terre et par mer, l'Afrique située du même côté, pour ne laisser à l'ennemi, en lui fermant tous ses greniers, que la famine et la discorde.

XLIX. Tandis que dans cet ébranlement du monde entier la fortune de l'empire passait en d'autres mains, la conduite d'Antonius Primus, depuis la journée de Crémone, était loin d'être irréprochable; peut-être pensait-il avoir fait assez pour la guerre, et que le reste irait de soi-même; peut-être aussi, dans une âme de cette trempe, la prospérité découvrait-elle

gionibus ducemque Virdium Geminum, spectatæ militiæ, deligeret. ille incompositum et prædæ cupidine vagum hostem adortus coegit in naves; effectisque raptim liburnicis assequitur Anicetum in ostio fluminis Cohibi, tutum sub Sedochezorum regis auxilio, quem pecunia donisque ad societatem perpulerat. ac primo rex minis armisque supplicem tueri : postquam merces proditionis aut bellum ostendebatur, fluxa, ut est Barbaris, fide pactus Aniceti exitium, perfugas tradidit, belloque servili finis impositus. Lætum ea victoria Vespasianum, cunctis super vota fluentibus, Cremonensis prælii nuntius in Ægypto assequitur. eo properantius Alexandriam pergit, ut fracto Vitellii exercitu Urbem quoque externæ opis indigam fame urgeret. namque et Africam, eodem latere sitam, terra marique invadere parabat, clausis annonæ subsidiis inopiam ac discordiam hosti facturus.

XLIX. Dum hac totius orbis nutatione fortuna imperii transit, Primus Antonius nequaquam pari innocentia post Cremonam agebat, satisfactum bello ratus et cetera ex facili, seu felicitas in tali ingenio avaritiam, superbiam ceteraque occulta mala patefecit. ut captam,

l'avarice, l'orgueil et tous les vices cachés. Antonius ravageait l'Italie comme sa conquête, caressait les légions comme si elles eussent été les siennes, et par tous ses actes, par toutes ses paroles, il se frayait la voie vers le pouvoir. Pour former le soldat à la licence, il chargeait les légions de remplacer elles-mêmes les centurions tués, et avec de pareils suffrages, les plus turbulents étaient toujours élus. Les soldats ne dépendaient plus des chefs; les chefs étaient portés au commandement par le caprice des soldats. Ces pratiques séditieuses, mortelles à la discipline, étaient exploitées par l'avarice d'Antonius, qui ne s'inquiétait pas de la prochaine arrivée de Mucien; et c'était là un danger plus grand que de braver Vespasien lui-même.

L. L'armée se mit en marche sans bagages, car l'hiver approchait, et le Pô débordait sur les plaines. On laissa à Vérone les enseignes et les aigles des légions victorieuses, les soldats vieux ou blessés, et même un grand nombre d'hommes valides. Les cohortes, la cavalerie et l'élite des légionnaires paraissaient suffire pour une guerre presque terminée. La onzième légion, indécise d'abord et plus tard inquiète des succès, parce qu'elle n'y avait point contribué, rejoignit bientôt. Six mille Dalmates recrutés nouvellement marchaient avec elle. Elle était commandée par Pompéius Silvanus, consulaire, ou plutôt par Annius Bassus, lieutenant de légion. Silvanus, sans activité pour la guerre, perdait à parler les occasions d'agir. Annius le gouvernait, tout en ayant l'air d'obéir, et présidait à tout avec une activité calme. On joignit à ces trou-

Italiam persultare; ut suas, legiones colere; omnibus dictis factisque viam sibi ad potentiam struere. utque licentia militem imbueret, interfectorum centurionum ordines legionibus offerebat. eo suffragio turbidissimus quisque delecti; nec miles in arbitrio ducum, sed duces militari violentia trahebantur. quæ seditiosa, et corrumpendæ disciplinæ, mox in prædam vertebat, nihil adventantem Mucianum veritus; quod exitiosius erat quam Vespasianum sprevisse.

L. Ceterum propinqua hieme et humentibus Pado campis expeditum agmen incedere. signa aquilæque victricium legionum, milites vulneribus aut ætate graves, plerique etiam integri, Veronæ relicti: sufficere cohortes alæque et e legionibus lecti profligato jam bello videbantur. Undecima legio sese adjunxerat, initio cunctata, sed prosperis rebus anxia quod defuisset. sex millia Dalmatarum, recens delectus, comitabantur. ducebat Pompeius Silvanus consularis : vis consiliorum penes Annium Bassum legionis legatum. is Silvanum socordem bello et dies rerum verbis terentem specie obsequii regebat, ad omniaque quæ agenda forent quieta cum industria aderat.

pes les meilleurs soldats de la flotte de Ravenne, qui demandaient à suivre comme légionnaires. Les Dalmates les remplacèrent sur la flotte. L'armée et les généraux, incertains sur le parti qu'ils avaient à prendre, s'arrêtèrent au temple de la Fortune, parce qu'ils avaient su que les cohortes prétoriennes étaient sorties de Rome, et qu'ils croyaient les Apennins occupés par des postes. Dans une contrée ruinée par la guerre, les généraux redoutaient la disette et s'effrayaient des clameurs séditieuses des soldats, qui demandaient instamment le *clavarium* (c'est une sorte de gratification). Ils ne s'étaient pourvus ni d'argent ni de vivres ; la précipitation, l'avidité ajoutaient aux embarras, et on pillait ce qu'on pouvait se faire donner.

LI. Le fait que je vais raconter, garanti par les historiens les plus célèbres, montre jusqu'où les vainqueurs poussaient le mépris du bien et du mal. Un cavalier déclara qu'il avait tué son frère dans la dernière bataille, et demanda aux généraux le prix de cette action. Les lois humaines défendaient de récompenser ce meurtre, et l'intérêt de la guerre de le punir. Le soldat fut ajourné sous prétexte qu'il méritait plus qu'on ne pouvait lui donner dans ce moment : on ne dit point ce qui arriva depuis. Au reste, un crime pareil s'était vu dans les précédentes guerres civiles. Lors du combat qui fut donné au Janicule contre Cinna, un soldat de Pompée tua son frère, et, l'ayant reconnu, se tua lui-même, au rapport de Sisenna : tant nos ancêtres sentaient plus vivement et l'enthousiasme

ad has copias e classicis Ravennatibus, legionariam militiam poscentibus, optimus quisque asciti : classem Dalmatæ supplevere. exercitus ducesque ad Fanum Fortunæ iter sistunt, de summa rerum cunctantes, quod *motas ex Urbe prætorias cohortes* audierant, et teneri præsidiis Apenninum rebantur. et ipsos in regione bello attrita, inopia et seditiosæ militum voces terrebant, *clavarium* (donativi nomen est) flagitantium. nec pecuniam aut frumentum providerant; et festinatio atque aviditas præpediebant, dum quæ accipi poterant, rapiuntur.

LI. Celeberrimos auctores habeo tantam victoribus adversus fas nefasque irreverentiam fuisse, ut gregarius eques occisum a se proxima acie fratrem professus, præmium a ducibus petierit. nec illis aut honorare eam cædem jus hominum aut ulcisci ratio belli permittebat. distulerunt tanquam majora meritum quam quæ statim exsolverentur; nec quicquam ultra traditur. ceterum et prioribus civium bellis par scelus inciderat. nam prælio quo apud Janiculum adversus Cinnam pugnatum est, Pompeianus miles fratrem suum, dein cognito facinore se ipsum interfecit, ut Sisenna memorat. tanto

de la vertu et le remords du crime! Par la suite, je recueillerai, non sans raison, dans les souvenirs du passé, ces traits et d'autres semblables, toutes les fois qu'il sera besoin de bons exemples ou de consolations pour tant de misères.

LII. Antonius et les autres chefs jugèrent convenable d'envoyer la cavalerie en avant, pour reconnaître toute l'Ombrie et les passages les plus praticables de l'Apennin; de faire venir, avec les aigles et les enseignes, ce qu'il y avait de soldats à Vérone; de couvrir le Pô et la mer de convois. Parmi ces chefs, quelques-uns suscitaient des obstacles; Antonius leur portait ombrage, et ils espéraient plus de Mucien. Inquiet d'un triomphe si rapide, celui-ci se persuada que, s'il ne se rendait en personne maître de Rome, il n'aurait part ni à la guerre, ni à la gloire. Il écrivit donc lettres sur lettres à Antonius et à Varus, mais sans rien préciser, tantôt les pressant d'agir, tantôt discutant les avantages qu'il y aurait à temporiser, et s'arrangeant toujours de manière à pouvoir, selon l'événement, se disculper des revers ou s'attribuer les succès. Il s'ouvrit plus franchement à Plotius Griphus, que Vespasien avait récemment nommé sénateur et commandant de légion, ainsi qu'à plusieurs autres amis de sa cause. Tous répondirent que la précipitation d'Antonius et de Varus serait funeste; c'était ce que voulait Mucien. Ces lettres furent envoyées à Vespasien, et il en résulta que les opérations et les services d'Antonius ne furent point appréciés comme il l'espérait.

LIII. Antonius fut aigri, et s'en prit à Mucien dont les ac-

acrior apud majores sicut virtutibus gloria, ita flagitiis pœnitentia fuit. sed hæc aliaque ex veteri memoria petita, quoties res locusque exempla recti aut solatia mali poscet, haud absurde memorabimus.

LII. Antonio ducibusque partium *præmitti equites omnemque Umbriam explorari* placuit, *si qua Apennini juga clementius adirentur ; acciri aquilas signaque et quicquid Veronæ militum foret ; Padumque et mare commeatibus compleri*. erant inter duces qui necterent moras : quippe nimius jam Antonius, et certiora ex Muciano sperabantur. namque Mucianus tam celeri victoria anxius, et ni præsens Urbe potiretur, expertem se belli gloriæque ratus, ad Primum et Varum media scriptitabat, *instandum cœptis* aut rursus *cunctandi utilitates* edisserens, atque ita compositus ut ex eventu rerum adversa abnueret vel prospera agnosceret. Plotium Griphum nuper a Vespasiano in senatorium ordinem additum ac legioni præpositum ceterosque sibi fidos apertius monuit. iique omnes de festinatione Primi ac Vari sinistre et Muciano volentia rescripsere. quibus epistolis Vespasiano missis effecerat, ut non pro spe Antonii consilia factaque ejus æstimarentur.

LIII. Ægre id pati Antonius, et culpam in Mucianum conferre,

cusations avaient rabaissé ses dangers. Il ne ménageait pas les plaintes, car il était peu mesuré dans ses paroles, et n'avait point l'habitude des souplesses. Il écrivit à Vespasien avec plus de hauteur qu'on ne s'en permet vis-à-vis d'un prince, et en attaquant Mucien par des allusions détournées : « C'était lui, Antonius, qui avait poussé à la guerre les légions pannoniennes; c'étaient ses efforts qui avaient entraîné les commandants de Mésie, son audace, qui avait ouvert les Alpes, envahi l'Italie, fermé la route aux Rhètes et aux Germains. Si la cavalerie était tombée comme l'ouragan sur les légions éparses et divisées de Vitellius, si l'infanterie, pendant tout un jour et toute une nuit, avait ensuite achevé leur défaite, ce grand exploit était son ouvrage. Il fallait imputer à la guerre le malheur de Crémone; les anciennes dissensions des citoyens avaient causé à la république des maux plus grands et ruiné plus de villes. Ce n'était point avec des courriers et des lettres, mais avec son bras et son épée qu'il combattait pour son empereur. Il ne rabaissait point la gloire de ceux qui, pendant ce temps, avaient pacifié l'Asie : ceux-là avaient songé au repos de la Mésie; il avait songé, lui, au salut et à la sécurité de l'Italie entière. Grâce à ses conseils, les Gaules et les Espagnes, les contrées les plus belliqueuses de la terre, s'étaient rangées du côté de Vespasien; mais tant de soins seraient perdus, si ceux qui s'étaient tenus loin des périls en recueillaient seuls les fruits. » Mucien saisit le sens de cette lettre : de là des inimitiés violentes. La haine d'Antonius était fran-

cujus criminationibus eviluissent pericula sua. nec sermonibus temperabat, immodicus lingua et obsequii insolens. literas ad Vespasianum composuit jactantius quam ad Principem nec sine occulta in Mucianum insectatione : « se Pannonicas legiones in arma egisse ; » suis stimulis excitos Mœsiæ duces, sua constantia perruptas Alpes, » occupatam Italiam, intersepta Germanorum Rhætorumque auxilia. » quod discordes dispersasque Vitellii legiones equestri procella, » mox peditum vi per diem noctemque fudisset, id pulcherrimum » et sui operis. casum Cremonæ bello imputandum : majore damno, » plurium urbium excidiis veteres civium discordias reipublicæ stetisse. non se nuntiis neque epistolis, sed manu et armis Imperatori suo militare. neque officere gloriæ eorum qui Asiam interim » composuerint. illis Mœsiæ pacem, sibi salutem securitatemque » Italiæ cordi fuisse; suis exhortationibus Gallias Hispaniasque, validissimam terrarum partem, ad Vespasianum conversas. sed cecidisse in irritum labores, si præmia periculorum soli assequantur » qui periculis non affuerint. » nec fefellere ea Mucianum : inde

che; celle de Mucien repliée, et par cela même plus implacable.

LIV. Cependant Vitellius, après le désastre de Crémone, en cachait la nouvelle, et par cette absurde dissimulation, il ajournait le remède du mal plutôt que le mal lui-même. En avouant tout et en prenant des conseils, il eût trouvé des espérances et des forces : en simulant, au contraire, des nouvelles heureuses, il aggravait la situation par le mensonge. Ceux qui l'entouraient gardaient, sur la guerre, un silence étonnant. A Rome, il fut défendu d'en parler, et, par cela même, on en parlait davantage. Libre, on n'eût dit que la vérité; mais, sous le poids de la contrainte, on exagérait cruellement. Les généraux ennemis, de leur côté, ne manquaient pas d'enfler leurs succès. Lorsqu'ils prenaient des espions vitelliens, ils les promenaient autour de l'armée pour qu'ils en connussent la force, et ils les renvoyaient à Vitellius. Celui-ci, après les avoir interrogés tous en particulier, les fit tuer. On cite le courage d'un centurion, Julius Agrestis, qui, après avoir cherché vainement dans plusieurs entretiens à donner du cœur à Vitellius, obtint d'être envoyé pour reconnaître les forces de l'ennemi et voir ce qui s'était passé à Crémone. Loin de chercher à tromper Antonius par un espionnage furtif, il lui déclara les ordres de l'empereur, son opinion personnelle, et demanda à tout voir. On lui montra le champ de bataille, les restes de Crémone, les légions prisonnières. Agrestis revint ensuite auprès de Vitellius, et, comme le prince, en

graves simultates, quas Antonius simplicius, Mucianus callide eoque implacabilius nutriebat.

LIV. At Vitellius fractis apud Cremonam rebus nuntios cladis occultans, stulta dissimulatione, remedia potius malorum quam mala differebat. quippe confitenti consultantique supererant spes viresque; quum e contrario læta omnia fingeret, falsis ingravescebat. mirum apud ipsum de bello silentium; prohibiti per civitatem sermones, eoque plures, ac, si liceret, vere narraturi, quia vetabantur, atrociora vulgaverant. nec duces hostium augendæ famæ deerant, captos Vitellii exploratores circumductosque, ut robora victoris exercitus noscerent, remittendo; quos omnes Vitellius secreto percunctatus interfici jussit. notabili constantia centurio Julius Agrestis, post multos sermones quibus Vitellium ad virtutem frustra accendebat, perpulit ut ad vires hostium spectandas quæque apud Cremonam acta forent ipse mitteretur. nec exploratione occulta fallere Antonium tentavit, sed mandata Imperatoris suumque animum professus, *ut cuncta viseret*, postulat. missi qui locum prælii, Cremonæ vestigia, captas legiones ostenderent. Agrestis ad Vitellium remeavit, abnuentique

lui reprochant d'être vendu, niait la vérité du rapport : « Eh bien! dit Agrestis, puisqu'il te faut une grande preuve, et que ma vie ou ma mort ne peuvent plus te servir autrement, je t'en donnerai une à laquelle tu croiras. » Il sortit à ces mots, et, par une mort volontaire, confirma son récit. Quelques-uns rapportent que ce fut Vitellius qui le fit tuer; du reste, on est unanime sur sa fidélité et sur son héroïsme.

LV. Vitellius, arraché pour ainsi dire au sommeil, donna ordre à Julius Priscus et à Alphénus Varus de partir avec quatorze cohortes prétoriennes et toutes les divisions de cavalerie, pour aller occuper l'Apennin. Une légion de marins les suivit. Avec tout autre chef, une aussi nombreuse armée, où tout était choisi, les hommes et les chevaux, eût suffi même à une guerre offensive. Les autres cohortes furent confiées, pour la défense de Rome, à son frère Lucius Vitellius. Quant à lui, il ne changea rien à ses désordres habituels; et, se hâtant par défiance, il avança l'époque des comices, désigna les consuls pour plusieurs années, prodigua aux alliés le droit fédéral, aux étrangers le droit du Latium. Il fit aux uns la remise des tributs, il accorda aux autres des immunités; enfin, sans souci de l'avenir, il bouleversait l'empire. La foule cependant se pressait au partage de si grandes faveurs. Les dupes les payaient de leur argent; les hommes sages regardaient comme des bienfaits inutiles ces grâces qu'on ne pouvait ni donner ni recevoir sans perdre la république. Enfin, à la demande de l'armée campée à Mévanie, Vitellius, suivi

vera esse quæ afferret, atque ultro *corruptum* arguenti : *Quandoquidem*, inquit, *magno documento opus est, nec alius jam tibi aut vitæ aut mortis meæ usus, dabo cui credas*. atque ita digressus voluntaria morte dicta firmavit. quidam *jussu Vitellii interfectum*, de *fide constantiaque* eadem tradidere.

LV. Vitellius, ut e somno excitus, *Julium Priscum et Alphenum Varum cum quattuordecim prætoriis cohortibus et omnibus equitum alis obsidere Apenninum* jubet. secuta e classicis legio. tot millia armatorum, lecta equis virisque, si dux alius foret, inferendo quoque bello satis pollebant. ceteræ cohortes ad tuendam Urbem L. Vitellio fratri datæ. ipse nihil e solito luxu remittens et diffidentia properus festinare comitia, quibus consules in multos annos destinabat; fœdera sociis, Latium externis dilargiri; his tributa dimittere, alios immunitatibus juvare; denique nulla in posterum cura lacerare imperium. sed vulgus ad magnitudinem beneficiorum aderat; stultissimus quisque pecuniis mercabatur; apud sapientes cassa habebantur, quæ neque dari neque accipi salva republica poterant. tandem flagitante exercitu, qui Mevaniam insederat, magno senatorum agmine, quo-

d'un grand cortége de sénateurs qui s'attachaient à ses pas, les uns par ambition, les autres par crainte, se rendit au camp, sans dessein arrêté, et livré à de perfides conseils.

LVI. Pendant qu'il haranguait (chose incroyable), des oiseaux sinistres voltigeaient au-dessus de lui en si grand nombre, que le jour en était obscurci comme par un nuage noir. Il y eut encore un autre présage menaçant. Un taureau s'échappa des autels, renversa les apprêts du sacrifice, et ne fut égorgé que loin de la place où il est d'usage de frapper les victimes. Mais le plus triste prodige, c'était Vitellius lui-même, avec son ignorance de la guerre et son imprévoyance. Ne sachant ni régler l'ordre des marches, ni diriger les reconnaissances, ni dans quelle mesure il convient, suivant les circonstances, de presser ou de ralentir la guerre, il interrogeait les uns et les autres, changeait de visage, tremblait à chaque nouvelle, et finissait toujours par s'enivrer. Enfin, ennuyé du camp, effrayé de la défection de la flotte de Misène, il retourne à Rome, abattu par chaque coup nouveau qui vient le frapper, mais ne s'inquiétant pas du danger suprême. Il devait évidemment traverser l'Apennin, et avec une armée intacte et dans toute sa force, attaquer un ennemi épuisé par l'hiver et la détresse; tandis qu'en divisant ses forces, il livra à la mort ou à la captivité des soldats intrépides et résolus jusqu'à la dernière extrémité, contre le sentiment des plus habiles centurions, qui étaient prêts à dire la vérité, s'il eût demandé leur avis. Mais les amis intimes de Vitellius les éloignèrent; et tel était le caractère de ce prince, que les conseils utiles lui étaient

rum multos ambitione, plures formidine trahebat, in castra venit, incertus animi et infidis consiliis obnoxius.

LVI. Concionanti (prodigiosum dictu) tantum fœdarum volucrum supervolitavit, ut nube atra diem obtenderent. accessit dirum omen, profugus altaribus taurus disjecto sacrificii apparatu, longe, nec ubi feriri hostias mos est, confossus. sed præcipuum ipse Vitellius ostentum erat, ignarus militiæ, improvidus consiliis, *quis ordo agminis, quæ cura explorandi, quantus urgendo trahendove bello modus* alios rogitans, et ad omnes nuntios vultu quoque et incessu trepidus, dein temulentus. postremo tædio castrorum, et audita defectione Misenensis classis, Romam revertit, recentissimum quodque vulnus pavens, summi discriminis incuriosus. nam quum transgredi Apenninum integro exercitus sui robore et fessos hieme atque inopia hostes aggredi in aperto foret, dum dispergit vires, acerrimum militem et usque in extrema obstinatum trucidandum capiendumque tradidit, peritissimis centurionum dissentientibus et, si consulerentur, vera dicturis. arcuere eos intimi amicorum Vitellii, ita formatis Principis

à charge : il n'adoptait que ceux qui le flattaient et devaient lui nuire.

LVII. Cependant la flotte de Misène, tant est puissante dans les guerres civiles l'audace d'un seul homme! se révolta à l'instigation de C. Faventinus, centurion, cassé ignominieusement par Galba, qui montra de fausses lettres où Vespasien promettait des récompenses aux traîtres. La flotte était commandée par C. Apollinaris, qui n'avait ni le courage de la fidélité, ni l'habileté de la perfidie. Apinius Tiron, ancien préteur, qui se trouvait alors à Minturnes, s'offrit pour chef aux rebelles. Ils entraînèrent les municipes et les colonies. Pouzzoles se montra surtout zélée pour Vespasien, tandis que Capoue restait fidèle à Vitellius; car les rivalités municipales se mêlaient à la guerre civile. Vitellius, afin de calmer les soldats, choisit Claudius Julianus, qui, tout récemment, avait montré dans le commandement de la flotte de Misène une indulgence excessive. On lui donna pour l'appuyer une cohorte de la ville, et les gladiateurs qui étaient alors sous ses ordres. Quand les deux camps furent en présence, Julianus, sans hésiter, passa du côté de Vespasien, et tous ensemble ils occupèrent Terracine, mieux défendue par sa situation et ses murailles que par leur courage.

LVIII. A la nouvelle de ces événements, Vitellius laissa dans Narnie une partie des troupes avec les préfets du prétoire; et il opposa à la guerre qui menaçait la Campanie son

auribus, ut aspera quæ utilia, nec quicquam nisi jucundum et læsurum acciperet.

LVII. Sed classem Misenensem (tantum civilibus discordiis etiam singulorum audacia valet) Claudius Faventinus centurio per ignominiam a Galba dimissus ad defectionem traxit, fictis Vespasiani epistolis pretium proditionis ostentans. præerat classi Claudius Apollinaris, neque fidei constans neque strenuus in perfidia. et Apinius Tiro prætura functus ac tum forte Minturnis agens ducem se defectoribus obtulit. a quibus municipia coloniæque impulsæ, præcipuo Puteolanorum in Vespasianum studio, contra Capua Vitellio fida, municipalem æmulationem bellis civilibus miscebant. Vitellius Claudium Julianum (is nuper classem Misenensem molli imperio rexerat) permulcendis militum animis delegit. data in auxilium urbana cohors et gladiatores, quibus Julianus præerat. ut collata utrimque castra, haud magna cunctatione Juliano in partes Vespasiani transgresso, Terracinam occupavere, mœnibus situque magis quam ipsorum ingenio tutam.

LVIII. Quæ ubi Vitellio cognita, parte copiarum Narniæ cum præfectis prætorii relicta, L. Vitellium fratrem cum sex cohortibus et

frère L. Vitellius avec six cohortes et cinq cents chevaux. Quant à lui, il était soutenu, au milieu de ses inquiétudes, par le zèle des soldats, et les cris du peuple qui demandait des armes; car il appelait armée et légions une multitude lâche, qui ne devait rien oser que des paroles. D'après les conseils de ses affranchis (car il se fiait d'autant moins à ses amis qu'ils étaient plus illustres), il convoque les tribus, reçoit le serment de ceux qui s'enrôlent, et comme le nombre des enrôlements était excessif, il charge les consuls de faire un choix. Il fixe la contribution des sénateurs en esclaves et en argent. Les chevaliers romains offrirent de l'argent et leurs services, et de pareilles offres furent faites par les affranchis eux-mêmes. Ce zèle hypocrite, né de la crainte, s'était changé en enthousiasme; mais la plupart plaignaient moins Vitellius que le rang suprême et les malheurs qui le menaçaient. Vitellius lui-même, par son visage, sa voix, ses larmes, implorait la pitié, prodiguait les promesses en les exagérant, selon l'habitude de ceux qui tremblent. Il avait refusé jusque-là le titre de César; il le prit alors, par une confiance superstitieuse dans ce nom, et parce qu'on écoute volontiers, quand on a peur, les conseils des hommes prudents et les rumeurs populaires. Du reste, comme tous les mouvements irréfléchis, violents quand ils éclatent, ne tardent pas à se calmer, les sénateurs et les chevaliers s'éloignèrent peu à peu, d'abord timidement, en arrière du prince, mais bientôt avec dédain et sans aucune crainte, jusqu'au moment où Vitellius, pour

quingentis equitibus ingruenti per Campaniam bello opposuit. ipse æger animi, studiis militum et clamoribus populi arma poscentis refovebatur, dum vulgus ignavum et nihil ultra verba ausurum falsa specie *exercitum* et *legiones* appellat. hortantibus libertis (nam amicorum ejus quanto quis clarior, minus fidus) *vocari tribus* jubet, dantes nomina sacramento adigit. superfluente multitudine curam delectus in consules partitur. servorum numerum et pondus argenti senatoribus indicit. Equites Romani obtulere operam pecuniasque, etiam libertinis idem munus ultro flagitantibus. ea simulatio officii a metu profecta verterat in favorem; ac plerique haud perinde Vitellium quam casum locumque principatus miserabantur. nec deerat ipse vultu, voce, lacrimis, misericordiam elicere, largus promissis, et quæ natura trepidantium est, immodicus. quin et *Cæsarem* se dici voluit, aspernatus antea, sed tunc superstitione nominis, et quia in metu consilia prudentium et vulgi rumor juxta audiuntur. ceterum ut omnia inconsulti impetus cœpta initiis valida spatio languescunt, dilabi paulatim senatores Equitesque, primo cunctanter et ubi ipse

s'épargner la honte d'inutiles efforts, les dispensa de ce qu'il n'obtenait plus.

LIX. La prise de Mévanie et l'appréhension d'une guerre nouvelle avaient répandu la terreur dans l'Italie, mais cette retraite si lâche de Vitellius accrut l'enthousiasme pour le parti flavien. Les Samnites, les Marses et les Péligniens se levèrent, jaloux que la Campanie les eût prévenus, et, comme toujours, quand on change de maître, ils se prêtèrent avec ardeur à tous les sacrifices de la guerre. L'armée fut assaillie au passage de l'Apennin par un hiver terrible; quoiqu'elle ne fût point inquiétée dans sa marche, elle n'échappa cependant qu'avec peine à la neige, et l'on vit par là à quels dangers elle eût été exposée, si la fortune, qui servait les généraux flaviens aussi souvent que leur habileté, n'eût ramené Vitellius en arrière. Ils rencontrèrent là Pétilius Cérialis, qui avait passé à travers les postes vitelliens, sous des habits de paysan et grâce à sa connaissance des localités. Cérialis était parent de Vespasien; il avait comme soldat une certaine réputation, et par cela même on lui donna un commandement. On a répété que Flavius Sabinus et Domitien eurent alors l'occasion de fuir; que des émissaires d'Antonius, en pénétrant près d'eux par diverses ruses, leur avaient indiqué le lieu et les secours qui les attendaient. Sabinus donna pour prétexte sa mauvaise santé, qui le rendait incapable d'entreprises pénibles et audacieuses. Domitien avait du cœur, mais les gardes que Vitellius lui avait donnés, quoiqu'ils eussent promis de

non aderat, mox contemptim et sine discrimine, donec Vitellius pudore irriti conatus, quæ non dabantur, remisit.

LIX. Ut terrorem Italiæ possessa Mevania ac velut renatum ex integro bellum intulerat, ita haud dubium erga Flavianas partes studium tam pavidus Vitellii discessus addidit. erectus Samnis Pelignusque, et Marsi æmulatione, quod Campania prævenisset, ut in novo obsequio, ad cuncta belli munia acres erant. sed fœda hieme per transitum Apennini conflictatus exercitus; et vix quieto agmine nives eluctantibus patuit quantum discriminis adeundum foret, ni Vitellium retro fortuna vertisset, quæ Flavianis ducibus non minus sæpe quam ratio affuit. obvium illic Petilium Cerialem habuere, agresti cultu et notitia locorum custodias Vitellii elapsum. propinqua affinitas Ceriali cum Vespasiano, nec ipse inglorius militiæ; eoque inter duces assumptus est. Flavio quoque Sabino ac Domitiano patuisse effugium multi tradidere; et missi ab Antonio nuntii per varias fallendi artes penetrabant, locum ac præsidium monstrantes. Sabinus inhabilem labori et audaciæ valetudinem causabatur; Domitiano aderat animus; sed custodes a Vitellio additi, quamquam se

l'accompagner dans sa fuite, lui étaient suspects, et il craignait un piége. Du reste, Vitellius, par égard pour sa propre famille, ne méditait rien de cruel contre Domitien.

LX. Quand les généraux de Vespasien furent arrivés à Carsule, ils prirent quelques jours de repos, jusqu'à ce que les aigles et les enseignes les eussent rejoints. Le camp d'ailleurs leur plaisait par son assiette : on avait une belle vue, des approvisionnements assurés sur les derrières, et des villes florissantes; on comptait en même temps s'aboucher avec les Vitelliens qui n'étaient éloignés que de dix mille pas, et on espérait une trahison. Les soldats s'indignaient de ces lenteurs; ils préféraient une victoire à la paix; et ils ne voulaient pas même attendre leurs légions, qui devaient, suivant eux, partager le butin plutôt que le danger. Antonius, les ayant convoqués, leur représenta « qu'il restait encore à Vitellius une armée qui peut-être se détacherait de lui par la réflexion, mais que le désespoir pouvait rendre redoutable. Il était permis, au début des guerres civiles, de s'en remettre à la fortune, mais on achevait la victoire par l'habileté et la prudence. Déjà la flotte de Misène et la plus belle portion de la Campanie s'étaient détachées de Vitellius, et il ne lui restait plus du monde entier que l'espace entre Terracine et Narnie. Quant à eux, ils avaient, par la bataille de Crémone, acquis assez de gloire, et par la ruine de cette ville soulevé assez de haines. Ce n'était point la conquête, mais le salut de Rome, qu'ils devaient ambitionner. Pour eux, les récompenses seront plus

socios fugæ promitterent, tanquam insidiantes timebantur. atque ipse Vitellius, respectu suarum necessitudinum, nihil in Domitianum atrox parabat.

LX. Duces partium ut Carsulas venere, paucos ad requiem dies sumunt, donec aquilæ signaque legionum assequerentur. et locus ipse castrorum placebat, late prospectans, tuto copiarum aggestu, florentissimis pone tergum municipiis. simul colloquia cum Vitellianis decem millium spatio distantibus et proditio sperabatur. ægre id pati miles, et victoriam malle quam pacem. ne suas quidem legiones opperiebantur, ut prædæ quam periculorum socias. vocatos ad concionem Antonius docuit « esse adhuc Vitellio vires, ambiguas si deli» berarent, acres si desperassent. initia bellorum civilium fortunæ » permittenda : victoriam consiliis et ratione perfici. jam Misenensem » classem et pulcherrimam Campaniæ oram descivisse; nec plus e » toto terrarum orbe reliquum Vitellio quam quod inter Terracinam » Narniamque jaceat. satis gloriæ prælio Cremonensi partum, et » exitio Cremonæ nimium invidiæ. nec concupiscerent Romam ca» pere potius quam servare. majora illis præmia, et multo maximum

grandes, les honneurs bien plus éclatants s'ils sauvent, sans effusion de sang, le sénat et le peuple romain. »

LXI. Ces raisons et d'autres semblables calmèrent les esprits, et bientôt les légions arrivèrent. Effrayées par la nouvelle de ce renfort, les cohortes vitelliennes hésitaient, personne ne les excitant à combattre tandis que le grand nombre conseillaient la défection. C'était à qui livrerait sa compagnie, son escadron, comme un présent au vainqueur, pour s'assurer sa bienveillance dans l'avenir. On sut, par les transfuges, que, près de là, Intéramne n'était gardé que par quatre cents chevaux. Varus y fut envoyé de suite avec des troupes légères, et le peu d'hommes qui tentèrent de résister furent tués. La plupart jetèrent leurs armes et demandèrent quartier; quelques-uns s'enfuirent dans le camp, et y semèrent l'épouvante en exagérant la valeur et les forces de l'ennemi, pour diminuer la honte de leur défaite. Chez les Vitelliens, on ne connaissait pas les châtiments. Une récompense était assurée à la trahison, et on ne luttait que de perfidie. Les tribuns et les centurions désertèrent en grand nombre, car le simple soldat restait opiniâtrément attaché à Vitellius. Enfin Priscus et Alphénus, ayant abandonné le camp, retournèrent vers le prince et sauvèrent aux autres la honte d'une trahison.

LXII. Durant ces mêmes jours, Valens fut tué à Urbinum, dans sa prison. On montra sa tête aux cohortes vitelliennes afin de leur ôter tout espoir; car elles croyaient que Valens était passé en Germanie, pour rassembler les anciennes ar-

» decus, si incolumitatem senatui populoque Romano sine sanguine » quæsissent. »

LXI. His ac talibus mitigati animi. nec multo post legiones venere. et terrore famaque aucti exercitus, Vitellianæ cohortes nutabant, nullo in bellum adhortante, multi ad transitionem, qui suas centurias turmasque tradere, donum victori et sibi in posterum gratiam, certabant. per eos cognitum est *Interamnam proximis campis præsidio quadringentorum equitum teneri*. missus extemplo Varus cum expedita manu paucos repugnantium interfecit; plures abjectis armis veniam petivere. quidam in castra refugi cuncta formidine implebant, augendo rumoribus virtutem copiasque hostium, quo amissi præsidii dedecus lenirent. nec ulla apud Vitellianos flagitii pœna, et præmiis defectorum versa fides, ac reliquum perfidiæ certamen. crebra transfugia tribunorum centurionumque. nam gregarius miles induruerat pro Vitellio, donec Priscus et Alphenus desertis castris ad Vitellium regressi pudore proditionis cunctos exsolverent.

LXII. Iisdem diebus Fabius Valens Urbini in custodia interficitur. caput ejus Vitellianis cohortibus ostentatum, ne quam ultra spem

mées et en former de nouvelles. Ce meurtre les désespéra, et l'armée flavienne apprit avec une joie indicible la mort de Valens, la regardant comme la fin de la guerre. Valens était né à Anagni, d'une famille équestre. De mœurs faciles et d'un esprit distingué, il cherchait dans les plaisirs une réputation d'élégance. Sous Néron, aux Juvénales, il avait joué des mimes, d'abord comme par contrainte, mais bientôt de son plein gré, et avec plus de talent que de convenance. Lieutenant de légion, il fut l'ami et le calomniateur de Virginius. Il tua Capiton, qu'il avait corrompu, ou peut-être parce qu'il n'avait pu le corrompre. Traître à Galba, fidèle à Vitellius, il fut mis en relief par la perfidie des autres.

LXIII. Leurs espérances anéanties de tous côtés, les soldats vitelliens, décidés à changer de parti, mais avec honneur, descendirent, rangés sous les enseignes et les drapeaux, dans la plaine au-dessous de Rome. Les Flaviens, disposés et armés comme pour le combat, étaient massés des deux côtés de la route. Ils reçurent au milieu d'eux les Vitelliens, et quand ils les eurent entourés, Antonius leur parla avec douceur. Une partie eut ordre de rester à Narnie, l'autre à Intéramne; on laissa près d'eux quelques-unes des légions victorieuses, avec injonction de les bien traiter s'ils se tenaient tranquilles et de les contenir en cas de révolte. Durant ces mêmes jours, Antonius et Varus ne cessèrent d'expédier à Vitellius courriers sur courriers pour lui offrir la vie sauve, de l'argent et une retraite en Campanie, s'il déposait les armes, et s'il se livrait,

foverent. nam *pervasisse in Germanias Valentem et veteres illic novosque exercitus ciere* credebant. visa cæde in desperationem versi. et Flavianus exercitus immane quantum animo exitium Valentis ut finem belli accepit. natus erat Valens Anagniæ, equestri familia. procax moribus, neque absurdus ingenio, famam urbanitatis per lasciviam petere. ludicro Juvenalium sub Nerone velut ex necessitate, mox sponte mimos actitavit, scite magis quam probe. legatus legionis et fovit Verginium et infamavit. Fonteium Capitonem corruptum, seu quia corrumpere nequiverat, interfecit. Galbæ proditor, Vitellio fidus et aliorum perfidia illustratus.

LXIII. Abrupta undique spe Vitellianus miles transiturus in partes, id quoque non sine decore, sed sub signis vexillisque in subjectos Narniæ campos descendere. Flavianus exercitus, ut ad prælium intentus ornatusque, densis circa viam ordinibus astiterat. accepti in medium Vitelliani, et circumdatos Primus Antonius clementer alloquitur. *pars Narniæ, pars Interamnæ subsistere* jussi. relictæ simul e victricibus legiones, neque quiescentibus graves et adversus contumaciam validæ. non omisere per eos dies Primus ac Varus crebris nun-

lui et ses enfants, à la discrétion de Vespasien. Mucien, dans ses lettres, lui fit les mêmes offres. Vitellius se montrait souvent disposé à traiter, et il parlait du nombre de ses esclaves, du rivage qu'il choisirait pour retraite. Tel était son affaissement, que si les autres ne se fussent souvenus qu'il était prince, lui-même l'eût oublié.

LXIV. Cependant les grands excitaient secrètement Sabinus, préfet de Rome, « à prendre sa part du triomphe et de la gloire. Il avait ses soldats à lui, les cohortes urbaines[1]; les cohortes du guet ne manqueraient pas de se rallier à leur cause; ils auraient de plus leurs esclaves, la fortune du parti, et toutes les facilités que donne la victoire. Il ne devait point se laisser éclipser par Antonius et par Varus. Vitellius ne disposait que de quelques cohortes effrayées par les tristes nouvelles qui arrivaient de toutes parts; le peuple était mobile dans ses affections; Sabinus n'avait qu'à s'offrir pour chef, et les mêmes adulations éclateraient pour Vespasien. Vitellius était incapable de soutenir même la prospérité; à plus forte raison faiblirait-il dans les revers. L'honneur d'avoir terminé la guerre appartiendrait tout entier à celui qui s'emparerait de Rome. Il convenait à Sabinus de réserver l'empire pour son frère, à Vespasien que Sabinus eût le premier rang. »

LXV. Épuisé par l'âge, il écoutait ces conseils sans que son courage en fût relevé. On le soupçonna secrètement de re-

tiis *salutem et pecuniam et secreta Campaniæ* offerre Vitellio, *si positis armis se ac liberos suos Vespasiano permisisset*. in eundem modum et Mucianus composuit epistolas; quibus plerumque fidere Vitellius, ac *de numero servorum, electione littorum* loqui. tanta torpedo invaserat animum, ut si Principem eum fuisse ceteri non meminissent, ipse oblivisceretur.

LXIV. At primores civitatis Flavium Sabinum præfectum Urbis secretis sermonibus incitabant, « victoriæ famæque partem capesse-» ret. esse illi proprium militem cohortium urbanarum, nec defutu-» ras vigilum cohortes, servitia ipsorum, fortunam partium, et om-» nia prona victoribus. ne Antonio Varoque de gloria concederet. » paucas Vitellio cohortes, et mœstis undique nuntiis trepidas; po-» puli mobilem animum, et si ducem se præbuisset, easdem illi » adulationes pro Vespasiano fore. ipsum Vitellium ne prosperis qui-» dem parem : adeo ruentibus debilitatum. gratiam patrati belli » penes eum qui Urbem occupasset. id Sabino convenire, ut impe-» rium fratri reservaret; id Vespasiano, ut ceteri post Sabinum ha-» berentur. »

LXV. Haudquaquam erecto animo eas voces accipiebat, invalidus senecta. erant qui occultis suspicionibus incesserent, tanquam *invidia*

tarder, par un sentiment de rivalité jalouse, les succès de son frère. Sabinus, l'aîné de Vespasien, était arrivé plus vite à la fortune et à l'influence, lorsque tous deux n'étaient encore que simples citoyens. Il avait même, disait-on, pour l'aider dans l'embarras de ses affaires, pris en gage ses terres et sa maison; et par cela même, on craignait que, sous une bienveillance apparente, il n'y eût entre eux des ressentiments cachés. Il est plus raisonnable de penser que le sang et le meurtre répugnaient à la douceur de Sabinus, et que par ce motif, il aima mieux s'aboucher avec Vitellius pour traiter de la paix, et terminer la guerre par une transaction. Après avoir eu l'un chez l'autre de fréquentes entrevues, ils conclurent enfin un traité dans le temple d'Apollon; tel est le bruit qui courut alors. Leur entretien n'eut que deux témoins, Cluvius Rufus et Silius Italicus. L'expression de leur visage fut étudiée de loin par les spectateurs. Vitellius était abattu et humilié; Sabinus n'avait rien d'insultant, et montrait plutôt de la pitié.

LXVI. Si Vitellius avait eu le pouvoir de faire céder les siens aussi facilement qu'il avait cédé lui-même, l'armée de Vespasien, à son entrée dans Rome, n'eût point ensanglanté la ville. Mais ceux qui lui restaient fidèles rejetaient par cela même la paix et toutes les transactions, et montraient les dangers, la honte, et les caprices du vainqueur pour seule garantie. « Vespasien n'avait pas un tel orgueil, qu'il souffrît que Vitellius restât simple citoyen; les vaincus eux-mêmes

et æmulatione fortunam fratris moraretur. namque Flavius Sabinus ætate prior privatis utriusque rebus auctoritate pecuniaque Vespasianum anteibat, et credebatur affectam ejus fidem præjuvisse domo agrisque pignori acceptis; unde, quamquam manente in speciem concordia, offensarum operta metuebantur. melior interpretatio, *mitem virum abhorrere a sanguine et cædibus, eoque crebris cum Vitellio sermonibus de pace ponendisque per conditionem armis agitare*. sæpe domi congressi, postremo in æde Apollinis, ut fama fuit, pepigere. verba vocesque duos testes habebant, Cluvium Rufum et Silium Italicum. vultus procul visentibus notabantur. Vitellii projectus et degener, Sabinus non insultans et miseranti propior.

LXVI. Quodsi tam facile suorum mentes flexisset Vitellius quam ipse cesserat, incruentam Urbem Vespasiani exercitus intrasset. ceterum ut quisque Vitellio fidus, ita pacem et conditiones abnuebant, « discrimen ac dedecus » ostentantes, « et fidem in libidine victoris. » nec tantam Vespasiano superbiam, ut privatum Vitellium pateretur : ne victos quidem laturos. ita periculum ex misericordia. ipsum sane senem et prosperis adversisque satiatum : sed quod no-

ne le permettraient pas. Ainsi la pitié serait un danger. Sans doute Vitellius était vieux, il avait épuisé la bonne et la mauvaise fortune. Mais quel nom, quel état laisserait-on à son fils Germanicus ? Maintenant on lui promet des richesses, des esclaves, et les rivages heureux de la Campanie. Mais que Vespasien arrive à l'empire : Vespasien, ses amis, ses armées, n'auront de repos qu'après avoir fait disparaître ceux dont ils pourraient craindre la rivalité. Valens prisonnier, Valens, gardé comme un otage contre les revers, avait été pour eux une lourde charge. Primus, Fuscus et Mucien, l'homme marquant du parti, pouvaient-ils avoir sur Vitellius d'autre puissance que celle de le tuer ? César avait immolé Pompée, Auguste avait immolé Antoine. Vespasien avait-il le cœur plus haut placé, lui, client de Vitellius, au moment où Vitellius était le collègue de Claude ? Par respect pour un père qui avait exercé la censure, par respect pour trois consulats, et les nombreux honneurs d'une maison illustre, ne devait-il pas s'armer d'audace, au moins par désespoir ? Il lui restait l'affection du peuple et des soldats. Enfin, il n'arriverait rien de plus terrible que le malheur au-devant duquel ils couraient d'eux-mêmes ; il fallait mourir s'ils étaient vaincus, il fallait mourir s'ils se rendaient ; il importait seulement de décider, s'ils devaient finir par la honte et le mépris, ou succomber en hommes de cœur. »

LXVII. Vitellius, sourd aux conseils énergiques, était accablé par l'inquiétude et la pitié ; car il craignait, par une résistance opiniâtre, d'abandonner sa femme et ses fils au

» men, quem statum filio ejus Germanico fore ? nunc pecuniam et
» familiam et beatos Campaniæ sinus promitti : sed ubi imperium
» Vespasianus invaserit, non ipsi, non amicis ejus, non denique exer-
» citibus securitatem nisi exstincto æmulatu redituram. Fabium illis
» Valentem captivum et casibus dubiis reservatum prægravem fuisse :
» nedum Primus ac Fuscus et specimen partium Mucianus ullam in
» Vitellium nisi occidendi licentiam habeant. non a Cæsare Pom-
» peium, non ab Augusto Antonium incolumes relictos, nisi forte
» Vespasianus altiores spiritus gerat, Vitellii cliens, quum Vitellius
» collega Claudio foret. quin, ut censuram patris, ut tres consulatus,
» ut tot egregiæ domus honores deceret, desperatione saltem in au-
» daciam accingeretur. perstare militem, superesse studia populi.
» denique nihil atrocius eventurum quam in quod sponte ruant. mo-
» riendum victis, moriendum deditis : id solum referre, novissimum
» spiritum per ludibrium et contumelias effundant an per virtutem. »

LXVII. Surdæ ad fortia consilia Vitellio aures. obruebatur animus miseratione curaque, ne pertinacibus armis minus placabilem victo-

vainqueur irrité. Il avait aussi une mère, épuisée par l'âge; mais celle-ci du moins devança de quelques jours, en mourant à propos, la ruine de sa maison. Elle n'avait recueilli de l'élévation de son fils que des chagrins et l'estime publique. Le 15 des calendes de janvier, à la nouvelle que la légion et les cohortes de Narnie étaient passées aux Flaviens, Vitellius sortit du palais, en robe noire, et entouré de ses esclaves éplorés. Son fils, encore enfant, était porté dans une petite litière, comme aux funérailles. Le peuple poussait des acclamations flatteuses, mais inopportunes; les soldats gardaient un silence menaçant.

LXVIII. Les hommes les plus indifférents aux vicissitudes humaines se seraient émus à la vue de cet empereur romain, qui, tout à l'heure encore maître de l'univers, abandonnait le séjour de sa grandeur, et passait à travers le peuple, à travers la ville, en quittant l'empire. On n'avait rien vu, rien entendu de pareil. Le dictateur César était tombé sous des coups imprévus, Caïus sous des embûches secrètes; la nuit et un village inconnu avaient caché la fuite de Néron; Pison et Galba étaient morts pour ainsi dire sur le champ de bataille; quant à Vitellius, ce fut dans une assemblée convoquée par lui-même, au milieu de ses soldats, et devant des femmes, qu'il adressa quelques mots conformes à sa situation : « Il se retirait pour le bien de la paix et de la république. Il priait seulement le peuple de lui garder un souvenir, et de prendre en pitié son frère, sa femme, et l'âge innocent de ses enfants. »

rem relinqueret conjugi ac liberis. erat illi et fessa ætate parens; quæ tamen paucis ante diebus opportuna morte excidium domus prævenit, nihil principatu filii assecuta nisi luctum et bonam famam. Quinto decimo kalendas Januarias audita defectione legionis cohortiumque, quæ se Narniæ dediderant, pullo amictu palatio degreditur, mœsta circum familia. simul ferebatur lecticula parvulus filius, velut in funebrem pompam. voces populi blandæ et intempestivæ; miles minaci silentio.

LXVIII. Nec quisquam adeo rerum humanarum immemor quem non commoveret illa facies, Romanum principem et generis humani paullo ante dominum, relicta fortunæ suæ sede, per populum, per Urbem exire de imperio. nihil tale viderant, nihil audierant. repentina vis dictatorem Cæsarem oppresserat, occultæ Caium insidiæ; nox et ignotum rus fugam Neronis absconderant; Piso et Galba tanquam in acie cecidere. in sua concione Vitellius, inter suos milites, prospectantibus etiam feminis, pauca et præsenti mœstitiæ congruentia locutus, *cedere se pacis et reipublicæ causa; retinerent tantum memoriam sui, fratremque et conjugem et innoxiam liberorum ætatem miserarentur;*

En même temps, il élève son fils dans ses bras, et le recommande à chacun des assistants et à la foule entière. Enfin, la voix étouffée par les pleurs, il tire de sa ceinture le poignard, symbole de son droit de vie et de mort sur les citoyens, et le présente au consul qui se tenait près de lui : c'était Cæcilius Simplex. Celui-ci refuse. Les assistants se récrient; Vitellius se retire, pour aller dans le temple de la Concorde déposer les marques de l'empire, et gagner ensuite la maison de son frère. En ce moment les clameurs redoublent; la foule s'oppose à ce qu'il se rende dans la demeure d'un simple citoyen, et le rappelle au palais. Tous les chemins étaient fermés; un seul restait libre, celui qui conduit à la voie Sacrée. Vitellius, ne sachant à quoi se résoudre, retourne au palais. Le bruit s'était répandu d'avance qu'il abdiquait l'empire, et Flavius Sabinus avait écrit aux tribuns des cohortes de contenir les soldats.

LXIX. Alors, comme si la république entière se fût jetée aux bras de Vespasien, les principaux sénateurs, la plupart des chevaliers, les gardes urbaines et les gardes de nuit, se portèrent en foule à la maison de Sabinus. Là, on annonce les dispositions du peuple et les menaces des cohortes germaines. Sabinus s'était avancé trop loin pour reculer; les assistants, effrayés pour eux-mêmes, et craignant, s'ils s'affaiblissaient en se divisant, d'être accablés par les Vitelliens, combattaient son hésitation et le poussaient à la guerre; mais comme il arrive en ces occasions, tous donnèrent le conseil, un petit nombre seulement prirent part au danger. Vers la fontaine

simul filium protendens, modo singulis, modo universis commendans, postremo fletu præpediente assistenti consuli (Cæcilius Simplex erat) exsolutum a latere pugionem, velut jus necis vitæque civium, reddebat. aspernante consule, reclamantibus qui in concione astiterant, ut in æde Concordiæ positurus insignia imperii domumque fratris petiturus discessit. major hic clamor obsistentium penatibus privatis, *in palatium* vocantium. interclusum aliud iter, idque solum quod in sacram viam pergeret patebat. tum consilii inops in palatium rediit. prævenerat rumor *ejurari ab eo imperium*, scripseratque Flavius Sabinus cohortium tribunis *ut militem cohiberent*.

LXIX. Igitur tanquam omnis respublica in Vespasiani sinum cessisset, primores senatus et plerique equestris ordinis omnisque miles urbanus et vigiles domum Flavii Sabini complevere. illuc de studiis vulgi et minis Germanicarum cohortium affertur. longius jam progressus erat quam ut regredi posset; et suo quisque metu, ne disjectos eoque minus validos Vitelliani consectarentur, cunctantem in arma impellebant. sed quod in ejusmodi rebus accidit, consilium ab

de Fundanus, les hommes armés qui accompagnaient Sabinus furent assaillis par les Vitelliens les plus déterminés. Ce fut une surprise, plutôt qu'un combat sérieux, mais les Vitelliens gardèrent l'avantage. Sabinus, au milieu de la déroute, et c'était là pour l'instant le parti le plus sûr, se retira dans la forteresse du Capitole, avec les soldats, quelques sénateurs et quelques chevaliers. Il n'est pas facile de dire leurs noms, car, après le triomphe de Vespasien, une foule d'individus se vantèrent impudemment, pour s'en faire un titre auprès du parti, d'avoir combattu dans cette troupe. Des femmes mêmes soutinrent le siége, et on remarqua surtout Vérulana Gratilla, qui ne suivit ni ses parents, ni ses fils, mais seulement le danger. Les Vitelliens gardèrent les issues avec la plus grande négligence, et Sabinus, au milieu de la nuit, fit entrer dans le Capitole ses enfants avec Domitien, fils de son frère; en même temps, il envoya, par les routes qui n'étaient pas gardées, un courrier aux généraux de Vespasien, pour les prévenir qu'on l'assiégeait; que, sans un secours prompt, les choses tourneraient mal. La nuit fut si tranquille, qu'il aurait pu se retirer sans risque, car les soldats vitelliens, terribles dans l'action, négligeaient les détails du service, et se gardaient mal. D'ailleurs une pluie d'orage, qui tomba tout à coup, empêchait de voir et d'entendre.

LXX. Au point du jour, avant que les hostilités fussent commencées, Sabinus dépêcha à Vitellius le primipilaire Cornélius Martialis, pour se plaindre « que les conditions du traité

omnibus datum est, periculum pauci sumpsere. circa lacum Fundani descendentibus qui Sabinum comitabantur, armatis occurrunt promptissimi Vitellianorum. modicum ibi prælium improviso tumultu, sed prosperum Vitellianis fuit. Sabinus re trepida, quod tutissimum e præsentibus, arcem Capitolii insedit mixto milite et quibusdam senatorum Equitumque; quorum nomina tradere haud promptum est, quoniam victore Vespasiano multi id meritum erga partes simulavere. subierunt obsidium etiam feminæ, inter quas maxime insignis Verulana Gratilla, neque liberos neque propinquos, sed bellum secuta. Vitellianus miles custodia socordi clausos circumdedit; eoque concubia nocte suos liberos Sabinus et Domitianum fratris filium in Capitolium accivit, misso per neglecta ad Flavianos duces nuntio, qui *circumsideri ipsos, et ni subveniretur, arctas res* nuntiaret. noctem adeo quietam egit ut degredi sine noxa potuerit : quippe miles Vitellii adversus pericula ferox, laboribus et vigiliis parum intentus erat, et hibernus imber repente fusus oculos auresque impediebat.

LXX. Luce prima Sabinus, antequam invicem hostilia cœptarent, Cornelium Martialem e primipilaribus ad Vitellium misit cum man-

avaient été violées. L'abdication n'était sans doute qu'une ruse, une comédie arrangée pour tromper tant de citoyens illustres. En effet, pourquoi se rendre des rostres dans la maison de son frère, qui dominait le Forum et attirait les regards, plutôt que sur l'Aventin, dans la maison de sa femme? C'était ainsi que devait agir un simple citoyen, décidé à éviter tout ce qui peut rappeler le rang suprême. Vitellius, au contraire, était retourné au palais, dans la citadelle même du pouvoir. De là, il avait envoyé une troupe armée : le quartier le plus fréquenté de Rome était jonché de victimes innocentes; on ne respectait pas même le Capitole. Quant à lui, Sabinus, il était resté vêtu de la toge et simple sénateur, tandis que les combats des légions, la prise des villes, les trahisons des cohortes décidaient entre Vespasien et Vitellius. Déjà les Espagnes, la Germanie, la Bretagne s'étaient séparées du parti; et cependant, quoique frère de Vespasien, il était resté fidèle à Vitellius, jusqu'au moment où ce prince l'avait lui-même engagé à traiter. La paix et l'union, utiles aux vaincus, n'apporteraient aux vainqueurs qu'un honneur stérile. Si Vitellius se repent de la convention, ce n'est pas lui, Sabinus, qu'il faut attaquer par les armes, après l'avoir trompé par la mauvaise foi; ce n'est pas le fils de Vespasien, à peine adolescent. Que gagnerait-il au meurtre d'un vieillard, au meurtre d'un jeune homme? Il devait aller à la rencontre des légions, et là, combattre pour vider la querelle. L'issue du combat entraînerait tout le reste. » Troublé par ces reproches, Vitellius répondit

datis et questu « quod pacta turbarentur. simulationem prorsus et » imaginem deponendi imperii fuisse ad decipiendos tot illustres viros. cur enim e rostris fratris domum, imminentem foro et irritandis hominum oculis, quam Aventinum et penates uxoris petisset? » ita privato et omnem principatus speciem vitanti convenisse. contra » Vitellium in palatium, in ipsam imperii arcem regressum; inde » armatum agmen emissum; stratam innocentium cædibus celeberrimam Urbis partem; ne Capitolio quidem abstineri. togatum nempe » se et unum e senatoribus, dum inter Vespasianum ac Vitellium prœliis legionum, captivitatibus urbium, deditionibus cohortium judicatur; jam Hispaniis Germaniisque et Britannia desciscentibus, » fratrem Vespasiani mansisse in fide, donec ultro ad conditiones vocaretur. pacem et concordiam victis utilia, victoribus tantum pulchra esse. si conventionis pœniteat, non se, quem perfidia deceperit, ferro peteret, non filium Vespasiani vix puberem : quantum » occisis uno sene et uno juvene profici? iret obviam legionibus et » de summa rerum illic certaret : cetera secundum eventum prælii » cessura. » trepidus ad hæc Vitellius pauca purgandi sui causa re-

quelques mots pour se justifier, en rejetant la faute sur les soldats, « dont l'ardeur excessive l'avait emporté sur sa prudence; » et il avertit Martialis de se retirer par une porte secrète, de peur que les troupes ne le fissent périr comme le médiateur d'une paix odieuse. Ainsi Vitellius ne pouvait ni ordonner, ni défendre; ce n'était déjà plus un empereur, mais seulement un prétexte de guerre.

LXXI. Martialis rentrait à peine au Capitole, que les soldats arrivent furieux, sans chef, et ne prenant conseil que d'eux-mêmes. Ils dépassent, au pas de course, le Forum, les temples qui le dominent, et envahissent, en ordre de bataille, la colline opposée, jusqu'à la première porte de la forteresse. Sur la pente, à droite, se trouvaient de vieux portiques : les assiégés en occupaient les toits, et de là ils accablaient les Vitelliens de tuiles et de pierres. Ceux-ci, qui n'avaient que leurs épées, et qui trouvaient trop long de faire venir des machines ou des armes de trait, jetèrent des torches sur le portique le plus avancé, et suivirent la flamme. La porte du Capitole brûlait, et ils allaient entrer, quand Sabinus fit culbuter de tous côtés les statues, monuments de la gloire de nos ancêtres, et les opposa sur le seuil même comme un rempart aux assaillants. Ceux-ci alors attaquent les autres entrées du Capitole, par les abords du bois de l'Asyle et l'escalier de cent marches qui conduit à la roche Tarpéienne. Les assiégés n'avaient point prévu cette double attaque; du côté de l'Asyle, on se battait de plus près, la lutte était plus acharnée, et l'on ne

spondit, culpam *in militem* conferens, *cujus nimio ardori imparem esse modestiam suam*. et monuit Martialem *ut per secretam ædium partem occulte abiret, ne militibus internuntius invisæ pacis interficeretur*. ipse neque jubendi neque vetandi potens; non jam Imperator, sed tantum belli causa erat.

LXXI. Vixdum regresso in Capitolium Martiale furens miles aderat, nullo duce, sibi quisque auctor. cito agmine forum et imminentia foro templa prætervecti erigunt aciem per adversum collem usque ad primas Capitolinæ arcis fores. erant antiquitus porticus in latere clivi, dextræ subeuntibus; in quarum tectum egressi saxis tegulisque Vitellianos obruebant. neque illis manus nisi gladiis armatæ; et arcessere tormenta aut missilia tela longum videbatur. faces in prominentem porticum jecere. et sequebantur ignem, ambustasque Capitolii fores penetrassent, ni Sabinus revulsas undique statuas, decora majorum, in ipso aditu vice muri objecisset. tum diversos Capitolii aditus invadunt, juxta lucum Asyli et qua Tarpeia rupes centum gradibus aditur. improvisa utraque vis; propior atque acrior per Asylum ingruebat. nec sisti poterant scandentes per conjuncta ædificia, quæ,

pouvait arrêter les Vitelliens, qui montaient par une suite de maisons contiguës, bâties pendant une longue paix et tellement hautes, que les toits étaient de niveau avec le sol de la forteresse. De ce côté, on ignore si l'incendie fut allumé par les Vitelliens, ou, comme on le dit généralement, par les assiégés, dans le but d'arrêter les efforts et les progrès de l'ennemi. De là le feu tomba sur les portiques adossés au temple. Bientôt les vieux aigles de bois qui soutenaient le faîte attirèrent la flamme et l'alimentèrent : ainsi brûla le Capitole, les portes closes, sans être défendu ou saccagé.

LXXII. Ce fut là, depuis la fondation de la ville, l'événement le plus déplorable et le plus honteux des annales de la république. Rome était sans ennemis au dehors, en paix avec les dieux, autant que nos mœurs pouvaient le permettre; et le temple de Jupiter très-Grand et très-Bon, consacré par nos ancêtres, sur la foi des auspices, comme le gage de leur grandeur, le temple que n'avaient pu profaner, ni Porsenna quand la ville se fut rendue, ni les Gaulois quand ils l'eurent prise, ce temple fut anéanti par la fureur de nos princes. Déjà le Capitole avait été brûlé pendant une guerre civile; mais c'était le crime d'un seul homme. Cette fois, il fut assiégé par le peuple, incendié par le peuple. Quelle était la cause de la guerre? Quel fut le prix d'un si grand désastre? Avions-nous à combattre pour la patrie? Tarquin l'Ancien avait voué ce temple, pendant la guerre des Sabins, et il en avait jeté les fondements dans l'attente de notre grandeur future, plutôt qu'en se réglant sur les ressources, faibles encore, du peuple

ut in multa pace, in altum edita solum Capitolii æquabant. hic ambigitur, ignem tectis oppugnatores injecerint, an obsessi, quæ crebrior fama, nitentes ac progressos depulerint. inde lapsus ignis in porticus appositas ædibus; mox sustinentes fastigium aquilæ vetere ligno traxerunt flammam alueruntque. sic Capitolium, clausis foribus, indefensum et indireptum conflagravit.

LXXII. Id facinus post conditam Urbem luctuosissimum fœdissimumque reipublicæ populi Romani accidit, nullo externo hoste, propitiis, si per mores nostros liceret, deis, sedem Jovis optimi maximi auspicato a majoribus, pignus imperii, conditam, quam non Porsenna dedita Urbe neque Galli capta temerare potuissent, furore Principum exscindi. arserat et ante Capitolium civili bello, sed fraude privata : nunc palam obsessum, palam incensum, quibus armorum causis, quo tantæ cladis pretio? scilicet pro patria bellavimus! Voverat Tarquinius Priscus rex bello Sabino, jeceratque fundamenta spe magis futuræ magnitudinis, quam quo modicæ adhuc populi Romani

romain. Servius Tullius, avec l'aide des alliés, Tarquin le Superbe, avec les dépouilles de Suessa-Pométia, élevèrent l'édifice; mais la gloire de l'achever était réservée à la liberté. Après l'expulsion des rois, Horatius Pulvillus, consul pour la seconde fois, dédia ce monument avec une magnificence telle, que depuis, l'immense fortune du peuple a pu l'embellir et non l'augmenter. Reconstruit sur le même terrain, le Capitole avait subsisté quatre cent vingt-cinq ans. Il fut brûlé sous le consulat de Lucius Scipion et de Caïus Norbanus. Sylla, après son triomphe, s'occupa de le rebâtir, mais il n'en fit point la dédicace; c'est la seule chose qui ait été refusée à sa fortune. Le nom de Lutatius Catulus subsista, au milieu des grands travaux des Césars, jusqu'à l'époque de Vitellius.

LXXIII. Tel était le monument qui brûlait alors. L'incendie causa plus de frayeur aux assiégés qu'aux assiégeants; car les Vitelliens ne manquaient, en face du danger, ni d'habileté ni de courage. Dans l'autre parti, au contraire, les soldats s'agitaient tumultueusement : le général, sans énergie, et pour ainsi dire hébété, ne savait ni voir ni entendre; incapable de se conduire par les conseils des autres ou par lui-même, il se laissait guider par les cris de l'ennemi, défendait ce qu'il avait ordonné, ordonnait ce qu'il avait défendu. Bientôt, ainsi qu'il arrive toujours dans les affaires désespérées, tous commandent, personne n'obéit; enfin, les soldats jettent leurs armes, ne s'inquiétant que de la fuite et des moyens d'échapper. Les Vitelliens font irruption, et portent

res sufficerent. mox Servius Tullius sociorum studio, dein Tarquinius Superbus capta Suessa Pometia hostium spoliis exstruxere. sed gloria operis libertati reservata : pulsis regibus Horatius Pulvillus iterum consul dedicavit, ea magnificentia quam immensæ postea populi Romani opes ornarent potius quam augerent. iisdem rursus vestigiis situm est, postquam interjecto quadringentorum quindecim annorum spatio L. Scipione, C. Norbano Coss. flagraverat. curam victor Sulla suscepit, neque tamen dedicavit : hoc solum felicitati ejus negatum. Lutatii Catuli nomen inter tanta Cæsarum opera usque ad Vitellium mansit.

LXXIII. Ea tunc ædes cremabatur. sed plus pavoris obsessis quam obsessoribus intulit. quippe Vitellianus miles neque astu neque constantia inter dubia indigebat. ex diverso trepidi milites, dux segnis et velut captus animi, non lingua, non auribus competere; neque alienis consiliis regi, neque sua expedire; huc illuc clamoribus hostium circumagi; quæ jusserat, vetare; quæ vetuerat, jubere. mox, quod in perditis rebus accidit, omnes præcipere, nemo exsequi. postremo abjectis armis fugam et fallendi artes circumspectabant. Irrum-

partout le meurtre, le fer et la flamme. Quelques hommes de cœur, parmi lesquels on distingua surtout Cornélius Martialis, Émilius Pacensis, Caspérius Niger, Didius Scæva, osèrent combattre et se firent tuer. Quant à Sabinus, qui était sans armes et ne cherchait pas à fuir, il fut entouré par les assaillants, ainsi que Quinctius Atticus, le consul, que désignaient à leurs coups sa vaine dignité et son imprudence, car il avait répandu parmi le peuple des édits où il prodiguait les éloges à Vespasien, les injures à Vitellius. Les autres se sauvèrent comme ils purent : quelques-uns se déguisèrent en esclaves, d'autres furent recueillis par leurs clients et se cachèrent dans les bagages. Il y en eut qui surprirent le mot d'ordre des Vitelliens, et, en le demandant ou en le donnant, ils échappèrent par leur audace.

LXXIV. Domitien, dès le premier moment de l'assaut, s'était réfugié chez le gardien du temple. Grâce à l'adresse d'un affranchi, il sortit en habit de lin, sans être reconnu, au milieu d'une troupe de sacrificateurs, et se cacha près du Vélabre, chez Cornélius Primus, client de Vespasien. Sous le principat de son père, il fit abattre la maison de l'édituen, et il érigea à Jupiter Conservateur un petit sanctuaire, avec un autel de marbre, sur lequel on grava le récit de ses dangers. Plus tard, quand il fut maître de l'empire, il consacra à Jupiter Gardien un temple superbe, où il plaça sa propre image entre les bras du dieu. Sabinus et Atticus, chargés de chaînes, furent conduits à Vitellius, qui les accueillit sans

punt Vitelliani et cuncta sanguine, ferro flammisque miscent. pauci militarium virorum, inter quos maxime insignes Cornelius Martialis, Æmilius Pacensis, Casperius Niger, Didius Scæva, pugnam ausi obtruncantur. Flavium Sabinum inermem neque fugam cœptantem circumsistunt, et Quinctium Atticum consulem, umbra honoris et suamet vanitate monstratum, quod edicta in populum pro Vespasiano magnifica, probrosa adversus Vitellium jecerat. ceteri per varios casus elapsi, quidam servili habitu, alii fide clientium contecti et inter sarcinas abditi. fuere qui excepto Vitellianorum signo, quo inter se noscebantur, ultro rogitantes respondentesve, audaciam pro latebra haberent.

LXXIV. Domitianus prima irruptione apud æditum occultatus, sollertia liberti lineo amictu turbæ sacricolarum immixtus ignoratusque, apud Cornelium Primum paternum clientem juxta Velabrum delituit. ac potiente rerum patre, disjecto æditui contubernio, modicum sacellum *Jovi Conservatori* aramque posuit casus suos in marmore expressam; mox imperium adeptus *Jovi Custodi* templum ingens seque in sinu dei sacravit. Sabinus et Atticus onerati catenis et ad

témoigner contre eux, par ses paroles ou par son air, aucune colère; et ceux qui demandaient le droit de tuer, et le prix de leur besogne, s'indignaient de cette modération. Sur un cri poussé par ceux qui étaient près de Vitellius, la plus vile populace réclama le supplice de Sabinus, en mêlant la menace aux flatteries. Debout sur les degrés du palais, Vitellius se disposait à intercéder, mais ils parvinrent à lui imposer silence. Sabinus fut percé de coups; ils lui coupèrent la tête, et traînèrent aux Gémonies le cadavre mutilé.

LXXV. Telle fut la fin d'un homme qui certes n'était pas sans mérite. Il avait servi trente-cinq ans la république, et s'était illustré pendant la paix et la guerre. Son équité et son désintéressement sont irréprochables; mais il parlait trop, et c'est là le seul défaut que lui ait reproché la voix publique, pendant les sept années de son gouvernement de Mésie, et les douze années de sa préfecture dans Rome. Sur la fin de sa vie, il parut, aux uns pusillanime, au plus grand nombre modéré et avare du sang des citoyens. Mais avant le principat de Vespasien, c'est là un fait généralement reconnu, Sabinus faisait toute la gloire de la famille. Cette mort, dit-on, n'affligea point Mucien. On croit même qu'elle contribua à rétablir la paix, en mettant un terme à la rivalité de deux hommes, dont l'un savait qu'il était le frère, et l'autre se croyait le collègue de l'empereur. Le peuple demandait aussi le supplice du consul; Vitellius s'y opposa, car il était bien disposé en sa faveur, et il voulait en quelque sorte le récompenser,

Vitellium ducti nequaquam infesto sermone vultuque excipiuntur, frementibus qui jus cædis et præmia navatæ operæ petebant. clamore a proximis orto sordida pars plebis supplicium Sabini exposcit, minas adulationesque miscet. stantem pro gradibus palatii Vitellium et preces parantem pervicere ut absisteret. tum confossum collaceratumque et absciso capite truncum corpus Sabini in Gemonias trahunt.

LXXV. Hic exitus viri haud sane spernendi. quinque et triginta stipendia in republica fecerat, domi militiæque clarus. innocentiam justitiamque ejus non argueres; sermonis nimius erat. id unum septem annis quibus Mœsiam, duodecim quibus præfecturam Urbis obtinuit, calumniatus est rumor. in fine vitæ alii segnem, multi moderatum et civium sanguinis parcum credidere. quod inter omnes constiterit, ante principatum Vespasiani decus domus penes Sabinum erat. cædem ejus lætam fuisse Muciano accepimus. ferebant plerique *etiam paci consultum dirempta æmulatione inter duos, quorum alter se fratrem Imperatoris, alter consortem imperii cogitaret.* sed Vitellius consulis supplicium poscenti populo restitit, placatus ac velut vicem red-

pour avoir déclaré à ceux qui l'interrogeaient sur l'incendie du Capitole, qu'il en était coupable. Par cet aveu, ou ce mensonge fait à propos, Atticus semblait prendre sur lui la responsabilité de ce crime, et en sauver l'odieux au parti de Vitellius.

LXXVI. Vers le même temps, L. Vitellius, campé à Féronie, menaçait Terracine, où se trouvaient renfermés des gladiateurs et des rameurs, qui n'osaient ni sortir des murs, ni se hasarder en pleine campagne. Julianus, je l'ai dit plus haut, commandait les gladiateurs, Apollinaris les rameurs; et tous deux, par leur dépravation et leur apathie, ressemblaient à des gladiateurs plutôt qu'à des généraux. Ils négligeaient de faire monter les gardes, de fortifier les endroits faibles. Le jour et la nuit, ces beaux rivages retentissaient du bruit de leurs fêtes; les soldats étaient dispersés pour servir leurs plaisirs, et jamais on ne parlait de guerre que dans les festins. Apinius Tiro était sorti de Terracine peu de jours auparavant., pour chercher dans les municipes voisins des dons et de l'argent; mais il agit avec tant de dureté, qu'il attira à son parti plus de haine que de force.

LXXVII. Pendant ce temps, un esclave de Virginius Capiton vint trouver L. Vitellius, et promit, si on voulait lui prêter secours, de livrer la citadelle, qui se trouvait sans défense. Dans la plus grande obscurité de la nuit, il guide, par les crêtes des montagnes, les cohortes sans bagages, et s'arrête au-dessus de la tête de l'ennemi. De là, les troupes se préci-

dens, quod interrogantibus *quis Capitolium incendisset* se reum Atticus obtulerat, eaque confessione, sive aptum tempori mendacium fuit, invidiam crimenque agnovisse et a partibus Vitellii amolitus videbatur.

LXXVI. Iisdem diebus L. Vitellius positis apud Feroniam castris excidio Terracinæ imminebat, clausis illic gladiatoribus remigibusque, qui non egredi mœnia neque periculum in aperto audebant. præerat, ut supra memoravimus, Julianus gladiatoribus, Apollinaris remigibus, lascivia socordiaque gladiatorum magis quam ducum similes. non vigilias agere, non intuta mœnium firmare : noctu dieque fluxi et amœna littorum personantes, in ministerium luxus dispersis militibus, de bello tantum inter convivia loquebantur. Paucos ante dies discesserat Apinius Tiro, donisque ac pecuniis acerbe per municipia conquirendis plus invidiæ quam virium partibus addebat.

LXXVII. Interim ad L. Vitellium servus Verginii Capitonis perfugit, pollicitusque, *si præsidium acciperet, vacuam arcem traditurum*, multa nocte cohortes expeditas summis montium jugis super caput hostium sistit. inde miles ad cædem magis quam ad pugnam decurrit.

pitent pour tuer plutôt que pour combattre. Elles égorgent les hommes désarmés, ceux qui s'arment, ceux qui s'éveillent, au milieu du trouble causé par les ténèbres, par le bruit des trompettes, le cri des assaillants. Quelques gladiateurs résistèrent et ne tombèrent pas sans se venger; le reste courut sur les galères, où se pressaient, saisis d'un même effroi, et mêlés les uns aux autres, les habitants et les soldats, que les Vitelliens égorgeaient sans distinction. Dans le premier tumulte, six galères, sur lesquelles se trouvait Apollinaris, le préfet de la flotte, parvinrent à s'échapper. Les autres furent prises sur le rivage ou s'abîmèrent dans les flots, surchargées par la foule qui se précipitait. Julianus fut conduit à Vitellius, et tué sous ses yeux, après avoir été flétri par les verges. Quelques écrivains accusent Triaria, la femme de Lucius Vitellius, de s'être montrée ceinte de l'épée au milieu du désastre et du carnage de la ville vaincue, et d'avoir agi avec orgueil et cruauté. Lucius envoya à son frère le laurier, symbole de la victoire, en demandant s'il devait revenir immédiatement, ou rester pour réduire la Campanie. Cette circonstance sauva, non-seulement le parti de Vespasien, mais la république; car s'il avait mené à Rome des troupes fières d'une victoire récente, et dont l'intrépidité naturelle s'exaltait par le succès, la lutte aurait été terrible et fatale à la ville. Lucius Vitellius, tout infâme qu'il fût, ne manquait point de talents; et il puisait sa force, non pas dans la vertu, comme les gens de bien, mais dans ses vices, comme les scélérats les plus dangereux.

sternunt inermes aut arma capientes, et quosdam somno excitos, quum tenebris, pavore, sonitu tubarum, clamore hostili turbarentur. pauci gladiatorum resistentes neque inulti cecidere. ceteri ad naves ruebant, ubi cuncta pari formidine implicabantur, permixtis paganis, quos nullo discrimine Vitelliani trucidabant. sex liburnicæ inter primum tumultum evasere, in quis præfectus classis Apollinaris; reliquæ in littore captæ, aut nimio ruentium onere pressas mare hausit. Julianus ad L. Vitellium perductus et verberibus fœdatus in ore ejus jugulatur. fuere qui uxorem L. Vitellii Triariam incesserent, tanquam *gladio militari cincta inter luctum cladesque expugnatæ Terracinæ superbe sæveque egisset*. ipse lauream gestæ prospere rei ad fratrem misit, percunctatus *statim regredi se an perdomandæ Campaniæ insistere juberet*. quod salutare non modo partibus Vespasiani, sed reipublicæ fuit. nam si recens victoria miles et super insitam pervicaciam secundis ferox Romam contendisset, haud parva mole certatum nec sine exitio Urbis foret. quippe L. Vitellio quamvis infami inerat in-

LXXVIII. Pendant que ces choses se passaient du côté de Vitellius, l'armée de Vespasien, qui avait quitté Narnie, fêtait tranquillement les saturnales à Ocriculum. Ce retard fatal avait pour motif d'attendre Mucien ; mais on accusa Antonius de s'arrêter à dessein : « On le soupçonnait d'avoir reçu une missive secrète de Vitellius, qui lui offrait pour prix d'une trahison, le consulat, la main de sa fille, et une dot considérable. » D'autres disaient que « c'était là une calomnie inventée pour servir Mucien. » Quelques-uns prétendaient aussi que « le projet de tous les chefs était de menacer Rome plutôt que d'y porter la guerre, dans l'espoir que Vitellius, abandonné par ses meilleures troupes, et privé de tous ses appuis, renoncerait de lui-même à l'empire ; mais que ce dessein avait avorté, d'abord par la précipitation, ensuite par la lâcheté de Sabinus, qui, après avoir pris inconsidérément les armes, n'avait pu défendre contre trois cohortes cette redoutable forteresse du Capitole, que de grandes armées elles-mêmes n'avaient pu prendre. » Du reste, il serait difficile de rejeter sur un seul une faute qui fut celle de tous ; car Mucien, par ses lettres ambiguës, retardait les vainqueurs ; Antonius, par une condescendance intempestive, ou peut-être pour tourner les haines contre Mucien, se fit accuser ; et les autres chefs, en regardant la guerre comme terminée, en illustrèrent la fin. Cérialis lui-même, qui marchait à l'avant-garde avec mille chevaux, en suivant les routes de traverse

dustria ; nec virtutibus, ut boni, sed quo modo pessimus quisque, vitiis valebat.

LXXVIII. Dum hæc in partibus Vitellii geruntur, digressus Narnia Vespasiani exercitus festos Saturni dies Ocriculi per otium agitabat. causa tam pravæ moræ, ut Mucianum opperirentur. nec defuere qui Antonium suspicionibus arguerent, tanquam *dolo cunctantem post secretas Vitellii epistolas, quibus consulatum et nubilem filiam et dotales opes pretium proditionis offerebat*. alii *ficta hæc et in gratiam Muciani composita*. quidam « omnium id ducum consilium fuisse, ostentare potius » Urbi bellum quam inferre, quando validissimæ cohortes a Vitellio » descivissent, et abscisis omnibus præsidiis cessurus imperio vide» batur. sed cuncta festinatione, deinde ignavia Sabini corrupta, qui » sumptis temere armis munitissimam Capitolii arcem et ne magnis » quidem exercitibus expugnabilem adversus tres cohortes tueri ne» quivisset. » haud facile quis uni assignaverit culpam, quæ omnium fuit. nam et Mucianus ambiguis epistolis victores morabatur, et Antonius præpostero obsequio, vel dum regerit invidiam, crimen meruit; ceterique duces dum peractum bellum putant, finem ejus insignivere. ne Petilius quidem Cerialis, cum mille equitibus præmissus

du pays sabin pour entrer dans Rome par la voie Salarienne, Cérialis ne s'était point hâté suffisamment. Enfin, à la nouvelle du siége du Capitole, ils se réveillèrent tous à la fois.

LXXIX. Antonius, arrivé fort avant dans la nuit, aux Roches Rouges [3], par la voie Flaminienne, amenait des renforts inutiles. Il apprit là la mort de Sabinus, l'incendie du Capitole, la consternation de la ville; enfin, toutes nouvelles tristes. On disait aussi que la populace et les esclaves s'armaient pour Vitellius. De plus, la cavalerie de Pétilius Cérialis s'était fait battre, en se précipitant sans précaution et comme sur des vaincus, contre les Vitelliens, qui les reçurent en mêlant des fantassins aux cavaliers. On se battit près de Rome, au milieu des maisons, des jardins, dans des rues tortueuses, sur un terrain connu des Vitelliens, inconnu de leurs ennemis, ce qui les intimida : la cavalerie, d'ailleurs, n'était pas d'accord, car il se trouvait dans ses rangs des hommes qui, ralliés tout récemment à Vespasien, lors de la défection de Narnie, regardaient de quel côté se tournerait la fortune. Le préfet de cavalerie, Tullius Flavianus, fut pris. Les autres s'enfuirent honteusement, mais les vainqueurs ne les poursuivirent pas au delà de Fidènes.

LXXX. Ce succès redoubla l'ardeur du peuple : la populace de Rome prit les armes. La plupart n'avaient point de boucliers; ils s'armèrent presque tous de ce qui leur tomba sous la main, et ils demandèrent la bataille. Vitellius les remercia et leur donna ordre de sortir pour défendre la ville. Puis, il

ut transversis itineribus per agrum Sabinum Salaria via Urbem introiret, satis maturaverat, donec obsessi Capitolii fama cunctos simul exciret.

LXXIX. Antonius per Flaminiam ad Saxa rubra multo jam noctis serum auxilium venit. illic *interfectum Sabinum, conflagrasse Capitolium, tremere Urbem*, mœsta omnia accepit; *plebem quoque et servitia pro Vitellio armari* nuntiabatur. et Petilio Ceriali equestre prælium adversum fuerat. namque incautum et tanquam ad victos ruentem Vitelliani, interjectus equiti pedes, excepere. pugnatum haud procul Urbe, inter ædificia hortosque et anfractus viarum; quæ gnara Vitellianis, incomperta hostibus metum fecerant. neque omnis eques concors, adjunctis quibusdam, qui nuper apud Narniam dediti fortunam partium speculabantur. capitur præfectus alæ Tullius Flavianus; ceteri fœda fuga consternantur, non ultra Fidenas secutis victoribus.

LXXX. Eo successu studia populi aucta. vulgus urbanum arma cepit. paucis scuta militaria; plures, raptis quod cuique obvium telis, *signum pugnæ* exposcunt. agit grates Vitellius et *ad tuendam Urbem prorumpere* jubet. mox vocato senatu deliguntur legati ad exercitus,

assembla le sénat et fit nommer des députés qui allèrent, au nom de la république, conseiller aux légions flaviennes la paix et la concorde. Ces députés furent diversement accueillis : ceux qui s'étaient rendus vers Cérialis coururent le plus grand danger, car le soldat repoussait toute proposition de paix. Le préteur Arulénus Rusticus fut blessé, et la considération personnelle dont il jouissait rendit plus odieux encore l'attentat commis sur le préteur et le député. Sa suite fut dispersée, et le licteur qui était le plus près de lui, tué parce qu'il osait écarter la foule. Sans un détachement que Cérialis leur donna pour les protéger, le droit des ambassadeurs, ce droit sacré pour les étrangers, eût été, dans la fureur des guerres civiles, profané par le meurtre, en face même des murs de la patrie. Les députés qui étaient allés vers Antonius furent reçus plus favorablement, non pas que le soldat fût plus calme, mais le général avait plus d'autorité.

LXXXI. Un chevalier qui se piquait de zèle pour la philosophie et les maximes du stoïcisme, Musonius Rufus, s'était joint aux députés. Rufus se mêla aux troupes, discuta sur les avantages de la paix, les maux de la guerre, et donna des conseils aux soldats. Il amusa les uns, ennuya le plus grand nombre, et peu s'en fallut qu'il ne fût chassé et foulé aux pieds, lorsque, cédant aux avis des plus modérés et aux menaces des autres, il laissa là sa morale intempestive. Les vestales se présentèrent aussi avec des lettres que Vitellius adressait à Antonius, pour demander qu'on retardât, ne fût-ce que d'un jour, le combat qui devait tout décider : « Dans l'inter-

ut prætexto reipublicæ concordiam pacemque suaderent. varia legatorum sors fuit. qui Petilio Ceriali occurrerant, extremum discrimen adiere, aspernante milite conditiones pacis. vulneratur prætor Arulenus Rusticus. auxit invidiam super violatum legati prætorisque nomen propria dignatio viri. palantur comites, occiditur proximus lictor dimovere turbam ausus, et ni dato a duce præsidio defensi forent, sacrum etiam in exteras gentes legatorum jus ante ipsa patriæ mœnia civilis rabies usque in exitium temerasset. æquioribus animis accepti sunt qui ad Antonium venerant, non quia modestior miles, sed duci plus auctoritatis.

LXXXI. Miscuerat se legatis Musonius Rufus equestris ordinis, studium philosophiæ et placita Stoicorum æmulatus; cœptabatque permixtus manipulis, *bona pacis ac belli discrimina* disserens, armatos monere. id plerisque ludibrio, pluribus tædio; nec deerant qui propellerent proculcarentque, ni admonitu modestissimi cujusque et aliis minitantibus omisisset intempestivam sapientiam. obviæ fuere et virgines Vestales cum epistolis Vitellii ad Antonium scriptis. *eximi su-*

valle, on arrangerait plus facilement les choses. » Les vestales furent renvoyées avec honneur. On répondit à Vitellius que le meurtre de Sabinus et l'incendie du Capitole rendaient les négociations impossibles.

LXXXII. Antonius cependant, après avoir convoqué les légions, essaya de les calmer, afin que, s'arrêtant au pont Milvius, elles n'entrassent dans Rome que le lendemain. Il voulait différer, de peur que le soldat, exaspéré par le combat, n'épargnât ni le peuple, ni le sénat, ni les temples des dieux. Mais les troupes s'indignaient des moindres retards comme d'un obstacle à la victoire. Les drapeaux qui brillaient sur les collines, quoique suivis par une plèbe sans courage, présentaient l'apparence d'une armée ennemie. Ils marchent donc en trois corps, dans l'ordre offert par le hasard : l'un par la voie Flaminienne, l'autre le long du Tibre, le troisième par la voie Salarienne, vers la porte Colline. Une charge de la cavalerie dispersa la populace. Les soldats de Vitellius accoururent, disposés également en trois corps de bataille. Il y eut autour de la ville de nombreux engagements où les succès furent partagés; mais les Flaviens gardèrent souvent l'avantage, grâce à la supériorité de leurs chefs. Ceux qui s'étaient dirigés à la gauche de Rome, vers les jardins de Salluste, par des chemins étroits et glissants, furent seuls maltraités. Les Vitelliens, montés sur les murs des jardins, les écartèrent à coups de pierres et de javelots, jusqu'à la fin de la journée, au moment où ils furent eux-mêmes enveloppés par la cavalerie, qui avait franchi la porte Colline. On combattit aussi

premo certamini unum diem postulabat; *si moram interjecissent, facilius omnia conventura*. virgines cum honore dimissæ; Vitellio rescriptum *Sabini cæde et incendio Capitolii dirempta belli commercia*.

LXXXII. Tentavit tamen Antonius vocatas ad concionem legiones mitigare, *ut castris juxta pontem Milvium positis postera die Urbem ingrederentur*. ratio cunctandi, ne asperatus prælio miles non populo, non senatui, ne templis quidem ac delubris deorum consuleret. sed omnem prolationem ut inimicam victoriæ suspectabant. simul fulgentia per colles vexilla, quamquam imbellis populus sequeretur, speciem hostilis exercitus fecerant. tripartito agmine pars, ut astiterat, Flaminia via, pars juxta ripam Tiberis incessit; tertium agmen per Salariam Collinæ portæ propinquabat. plebs invectis equitibus fusa; miles Vitellianus trinis et ipse præsidiis occurrit. prælia ante Urbem multa et varia, sed Flavianis consilio ducum præstantibus sæpius prospera. ii tantum conflictati sunt, qui in partem sinistram Urbis, ad Sallustianos hortos, per angusta et lubrica viarum flexerant. superstantes maceriis hortorum Vitelliani ad serum usque diem saxis

dans le champ de Mars. Les Flaviens avaient pour eux la fortune et la victoire, qui leur fut si souvent fidèle. Les Vitelliens, en se lançant contre l'ennemi, n'étaient soutenus que par le désespoir, et, quoique repoussés, ils se ralliaient de nouveau dans la ville.

LXXXIII. Le peuple était là, spectateur de la bataille, et, comme dans les combats du cirque, il encourageait tour à tour les deux armées par des cris et des applaudissements. L'un des partis venait-il à plier, les soldats se cachaient dans les boutiques, se réfugiaient dans les maisons. La foule alors demandait à grands cris qu'on les en arrachât pour les tuer, et elle s'emparait ainsi de la plus grande partie du butin; car le soldat, occupé à tuer, abandonnait les dépouilles à la populace. Rome présentait dans son ensemble un aspect terrible et honteux : ici des combats et des blessures; là des cabarets et des bains; du sang et des monceaux de cadavres; et tout près, des courtisanes et des hommes prostitués comme elles; tous les désordres d'une paix dissolue, tous les crimes de la victoire la plus cruelle, à tel point qu'on pouvait croire la ville saisie tout à la fois de fureur et de joie. Déjà des armées avaient combattu dans Rome, deux fois quand Sylla s'en rendit maître, une fois lorsque Cinna fut vainqueur. Il y avait alors autant de cruauté; mais ici, il y avait de plus la cruauté de l'insouciance. Les plaisirs ne furent pas même suspendus un instant; il semblait qu'une fête nouvelle fût ajoutée à ces jours de fête. Le peuple jouissait, s'égayait, indifférent pour l'un et l'autre parti, heureux des malheurs publics.

pilisque subeuntes arcebant, donec ab equitibus, qui porta Collina irruperant, circumvenirentur. concurrere et in campo Martio infestæ acies. pro Flavianis fortuna et parta toties victoria : Vitelliani desperatione sola ruebant; et quamquam pulsi, rursus in Urbe congregabantur.

LXXXIII. Aderat pugnantibus spectator populus, utque in ludicro certamine, hos, rursus illos clamore et plausu fovebat. quoties pars altera inclinasset, abditos in tabernis aut, si quam in domum perfugerant, *erui jugularique* expostulantes, parte majore prædæ potiebantur : nam milite ad sanguinem et cædes obverso spolia in vulgus cedebant. sæva ac deformis Urbe tota facies. alibi prælia et vulnera, alibi balineæ popinæque; simul cruor et strues corporum, juxta scorta et scortis similes; quantum in luxurioso otio libidinum, quicquid in acerbissima captivitate scelerum, prorsus ut eandem civitatem et furere crederes et lascivire. conflixerant[4] ante armati exercitus in Urbe, bis L. Sulla, semel Cinna victoribus; nec tunc minus crudelitatis : nunc inhumana securitas, et ne minimo quidem temporis voluptates intermissæ, velut festis diebus id quoque gaudium

LXXXIV. La plus rude besogne fut à l'attaque du camp, que les plus résolus défendaient comme leur dernière espérance. L'effort des vainqueurs, et surtout des vieilles cohortes, n'en fut que plus acharné; ils employèrent à la fois tout ce qu'on a inventé pour miner les places les plus fortes, la tortue, les machines, les terrasses et le feu. « Leurs fatigues et leurs dangers, après tant de guerres, disaient-ils, finissent enfin avec ce combat. Ils ont rendu au peuple et au sénat le Capitole, et les temples aux dieux. Pour le soldat, le véritable honneur est dans le camp : là est sa patrie, là sont ses pénates. Il faut y entrer de suite, ou sinon passer la nuit sous les armes. » De leur côté, les Vitelliens, quoiqu'ils n'eussent pour eux ni le nombre ni la fortune, inquiétaient la victoire, retardaient la paix, souillaient de sang les maisons et les autels. C'était là, dans la défaite, leur dernière consolation. Un grand nombre, blessés à mort, expirèrent sur les tours et les remparts. Quand les portes furent arrachées, ceux qui restaient debout se présentèrent aux vainqueurs, et ils tombèrent tous, en rendant les coups, et la face tournée vers l'ennemi. Les mourants eux-mêmes s'inquiétaient de mourir avec honneur.

LXXXV. Vitellius, quand Rome fut prise, s'échappa par les derrières du palais, et se fit porter en litière sur l'Aventin, dans la maison de sa femme, avec le projet de rejoindre à Terracine les cohortes et son frère, s'il pouvait pendant le

accederet. exsultabant, fruebantur, nulla partium cura, malis publicis læti.

LXXXIV. Plurimum molis in oppugnatione castrorum fuit, quæ acerrimus quisque ut novissimam spem retinebant. eo intentius victores, præcipuo veterum cohortium studio, cuncta validissimarum urbium excidiis reperta simul admovent, testudinem, tormenta, aggeres facesque, *quicquid tot prœliis laboris ac periculi hausissent, opere illo consummari* clamitantes. *Urbem senatui ac populo Romano, templa diis reddita : proprium esse militis decus in castris. illam patriam, illos penates. ni statim recipiantur, noctem in armis agendam*. contra Vitelliani, quamquam numero fatoque dispares, inquietare victoriam, morari pacem, domos arasque cruore fœdare, suprema victis solatia amplectebantur. multi semianimes super turres et propugnacula mœnium exspiravere. convulsis portis reliquus globus obtulit se victoribus; et cecidere omnes contrariis vulneribus, versi in hostem : ea cura etiam morientibus decori exitus fuit.

LXXXV. Vitellius capta Urbe per aversam palatii partem Aventinum in domum uxoris sellula defertur, ut si diem latebra vitavisset, Terracinam ad cohortes fratremque perfugeret. dein mobilitate in-

jour échapper à ceux qui le cherchaient. Mais bientôt, par mobilité d'esprit, et par cette disposition naturelle aux gens effrayés, qui, craignant tout, s'alarment surtout du présent, il retourna au palais, vide e tabandonné. Les derniers de ses esclaves eux-mêmes avaient disparu ou évitaient sa rencontre. La solitude et ces lieux muets l'épouvantent; il interroge les murs et les portes, frissonne en traversant les appartements déserts; enfin, fatigué d'errer ainsi misérablement, il se cacha dans un réduit honteux, d'où le tribun de cohorte Julius Placidus vint l'arracher. Les mains liées derrière le dos, les habits en lambeaux, on l'entraîne, spectacle repoussant! plusieurs l'insultent, personne ne pleure : l'ignominie de cette mort étouffait la pitié. Un soldat de l'armée de Germanie, qui se trouva sur le chemin, lança un coup d'épée. Était-ce contre Vitellius, par colère ou pour l'arracher plus vite aux affronts? Était-ce contre le tribun? on ne sait. Le tribun eut une oreille coupée, et le soldat fut aussitôt percé de coups. Avec la pointe des épées, ils forçaient le prince à lever la tête pour la présenter aux outrages, et à regarder tantôt ses statues qui tombaient, tantôt les rostres et le lieu où Galba était mort; enfin, il fut poussé vers les Gémonies, où le corps de Sabinus avait été jeté. On ne recueillit de sa bouche qu'une seule parole courageuse, lorsqu'il répondit au tribun qui l'insultait, qu'il avait cependant été son empereur. Bientôt il tomba percé de coups. La populace l'outragea, après sa mort, aussi indignement qu'elle l'avait flatté pendant sa vie.

genii, et quæ natura pavoris est, quum omnia metuenti præsentia maxime displicerent, in palatium regreditur vastum desertumque, dilapsis etiam infimis servitiorum aut occursum ejus declinantibus. terret solitudo et tacentes loci; tentat clausa, inhorrescit vacuis; fessusque misero errore, et pudenda latebra semet occultans, ab Julio Placido tribuno cohortis protrahitur. vinctæ pone tergum manus; laniata veste, fœdum spectaculum, ducebatur, multis increpantibus, nullo illacrimante : deformitas exitus misericordiam abstulerat. obvius e Germanicis militibus Vitellium infesto ictu, per iram, vel quo maturius ludibrio eximeret, an tribunum appetierit, in incerto fuit : aurem tribuni amputavit ac statim confossus est. Vitellium infestis mucronibus coactum modo erigere os et offerre contumeliis, nunc cadentes statuas suas, plerumque Rostra aut Galbæ occisi locum contueri, postremo ad Gemonias, ubi corpus Flavii Sabini jacuerat, propulere. vox una non degeneris animi excepta, quum tribuno insultanti *se tamen Imperatorem ejus fuisse* respondit. ac deinde ingestis

LXXXVI. Il était né à Lucérie, et il achevait sa cinquante-septième année. Le consulat, les sacerdoces, son nom et son rang éminent, il n'obtint rien par ses mérites, mais uniquement par l'illustration de son père. Ceux qui lui donnèrent l'empire étaient ceux qui ne le connaissaient pas. Peu d'hommes ont gagné, par leurs vertus, l'affection de l'armée au même point que Vitellius par son laisser-aller. Il avait pourtant de la simplicité et de la libéralité, qualités funestes, quand on n'y porte pas de mesure. En croyant se faire des amis par la magnificence des présents, plutôt que par la dignité du caractère, il en acheta plus qu'il n'en eut. Sa chute importait sans doute à la république; mais ceux qui le livrèrent à Vespasien ne pouvaient se faire un mérite de cette perfidie, car ils avaient déjà trahi Galba. Le jour baissait; les magistrats et les sénateurs effrayés étaient sortis de Rome, ou se cachaient chez leurs clients, et on ne put assembler le sénat. Domitien, n'ayant plus rien à redouter, se rendit auprès des chefs du parti, et fut salué César. Ses soldats, en grand nombre et toujours armés, le conduisirent à la maison de son père.

vulneribus concidit, et vulgus eadem pravitate insectabatur interfectum, qua foverat viventem.

LXXXVI. Patria illi Luceria. septimum et quinquagesimum ætatis annum explebat. consulatum, sacerdotia, nomen locumque inter primores nulla sua industria, sed cuncta patris claritudine adeptus. principatum ei detulere qui ipsum non noverant. studia exercitus raro cuiquam bonis artibus quæsita perinde affuere quam huic per ignaviam. inerat tamen simplicitas ac liberalitas; quæ, ni adsit modus, in exitium vertuntur. amicitias dum magnitudine munerum, non constantia morum contineri putat, meruit magis, quam habuit. reipublicæ haud dubie intererat Vitellium vinci; sed imputare perfidiam non possunt qui Vitellium Vespasiano prodidere, quum a Galba descivissent. Præcipiti in occasum die, ob pavorem magistratuum senatorumque, qui dilapsi ex Urbe aut per domos clientium semet occultabant, vocari senatus non potuit. Domitianum, postquam nihil hostile metuebatur, ad duces partium progressum et *Cæsarem* consalutatum miles frequens, utque erat in armis, in paternos penates deduxit.

NOTES DU TROISIÈME LIVRE.

[1] C'est-à-dire la treizième double ou jumelle, parce qu'elle avait été formée avec les cadres de deux légions.

[2] La garde urbaine, créée par Auguste, était à la fois une milice municipale et une agence d'observation, composée de six mille hommes divisés en quatre cohortes. Les soldats de la garde urbaine, qui faisaient souvent le métier d'espions, étaient inférieurs en dignité aux prétoriens, mais supérieurs aux légionnaires. (Voir *Mém. de l'Institut*, *Acad. des sciences morales*, t. VI, 1850; *Mém. sur la police chez les Romains*, par M. Naudet, 2e partie, p. 801 et suiv.)

[3] Les *Roches Rouges* étaient situées à trois milles de Rome. C'était une carrière de scories volcaniques exploitée pour la réparation de la route. C'est là qu'on a trouvé le tombeau des Nasons.

[4] Dotteville a substitué *confluxerant*, d'après un très-ancien manuscrit ; M. Daunou, qui adopte cette version, dit que si Tacite s'est exprimé avec son exactitude ordinaire, il a dû écrire que les troupes de Sylla et de Cinna étaient entrées avec leurs armes au sein de la ville, et non qu'elles y avaient combattu.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE QUATRIÈME.

I. Désordres des soldats flaviens dans Rome. — II. Vie scandaleuse de Domitien. L. Vitellius est mis à mort. — III. Soumission de la Campanie. Vespasien et Titus sont nommés consuls par le sénat. Domitien est investi de la préture et du pouvoir consulaire. — IV. Honneurs décernés à Mucien, à Antonius, à Fuscus, à Varus. Le sénat décrète le rétablissement du Capitole. Indépendance d'Helvidius Priscus. — V. Caractère de Priscus. — VI-VIII. Vif débat de Priscus et d'Éprius Marcellus au sujet de la députation qu'on devait envoyer à Vespasien. Discours des deux orateurs. — IX. Discussion relative aux dépenses publiques. — X. Reproches adressés par Musonius Rufus à P. Céler. — XI. Entrée de Mucien dans Rome. Exécutions et suicides. — XII. La nouvelle des événements de la Germanie arrive à Rome. Détails sur la nation batave. — XIII, XIV. Civilis, l'un des principaux de cette nation, excite un soulèvement. — XV, XVI. Civilis s'associe les Canninéfates et les Frisons. Il attaque les troupes romaines. La flotte du Rhin est prise ou livrée. — XVII. La Germanie, en apprenant les succès des Bataves, leur offre des secours. Civilis tente de rallier les Gaulois à sa cause. — XVIII. Impéritie d'Hordéonius Flaccus. Les Romains sont battus et se réfugient dans le camp de Vétéra. — XIX. Les cohortes des Bataves et des Canninéfates, que Vitellius faisait venir à Rome, vont rejoindre Civilis. — XX. Ces cohortes, en passant près du camp de Bonn, sont attaquées par les troupes romaines et remportent la victoire. — XXI. Civilis, irrésolu dans ses projets, prête serment à Vespasien. Les légions de Vétéra refusent de prêter ce même serment. — XXII, XXIII. Civilis assiége vainement le camp de Vétéra, et après plusieurs assauts il convertit le siége en blocus. — XXIV, XXV. Hordéonius se décide à marcher au secours de Vétéra. Une révolte éclate parmi ses troupes, et il remet le commandement de l'armée à Vocula. — XXVI, XXVII. Vocula se réunit à Gallus. Les deux généraux campent à Gelduba. Combat dans lequel les Romains sont battus. Les soldats s'en prennent à Gallus et le maltraitent. Les séditieux sont punis par Vocula. — XXVIII-XXX. Civilis, après avoir soulevé la Germanie tout entière, dévaste la Gaule, écrase les Ubiens, et redouble d'efforts contre le camp de Vétéra. — XXXI. La bataille de Crémone est annoncée aux troupes. Les auxiliaires gaulois abandonnent la cause de Vitellius. Les légionnaires prêtent serment à Vespasien. — XXXII. Montanus est envoyé vers Civilis pour lui dire de déposer les armes. — XXXIII-XXXV. Combat entre Vocula et Civilis. Fautes commises par ces deux généraux. Civilis lève le siége de Vétéra. — XXXVI. Il se présente de nouveau devant cette station militaire et s'empare de Gelduba. Les soldats romains se révoltent contre Hordéonius et le tuent. Vocula s'échappe à la faveur de la nuit. — XXXVII. Trois légions se replacent sous les ordres de Vocula, qui leur fait prêter un nouveau serment à Vespasien, et force ensuite avec elles les Germains à lever le siége de Mayence. Trahison des Trévires. — XXXVIII. Titus et Vespasien, nommés consuls, entrent en charge. Le faux bruit d'une révolte en Afrique se répand dans Rome. — XXXIX. Domitien préteur. Intrigues de Mucien contre Antonius et Varus. — XL. On décrète des honneurs à

la mémoire de Galba et de Pison. La mort de Baréa Soranus est vengée par la condamnation de Céler. — XLI. Quelques autres délateurs sont interpellés en même temps. — XLII. L'un d'eux, Aquilius Régulus, est violemment attaqué par Curtius Montanus. — XLIII, XLIV. Helvidius attaque Marcellus Éprius. Domitien et Mucien demandent l'oubli du passé. — XLV. Châtiment des habitants de Sienne qui avaient outragé un sénateur. Antonius Flamma est condamné comme concussionnaire. — XLVI. Sédition militaire, réprimée par Mucien. — XLVII. Les consulats donnés par Vitellius sont révoqués. On décerne à Flavius Sabinus des funérailles publiques. — XLVIII-L. Lucius Pison, proconsul d'Afrique, est tué par des agents de Valérius Festus, qui commandait la légion de cette province. Détails sur les causes de ce meurtre. Festus apaise les dissensions des habitants d'Œa et de Leptis. — LI. Vespasien refuse les secours offerts par les Parthes. Il charge Titus d'achever la guerre de Judée. — LII. Titus calme Vespasien irrité contre Domitien. — LIII. Vestinus est chargé de rétablir le Capitole. — LIV. A la nouvelle de la mort de Vitellius, les hostilités se raniment dans la Germanie et dans les Gaules. L'incendie du Capitole est regardé comme le présage de la ruine de l'empire. — LV-LVIII. Julius Tutor et Julius Sabinus conspirent avec Civilis et Classicus. Les chefs du complot s'assemblent à Cologne. La fidélité des Gaulois est ébranlée. On essaie de séduire les légions elles-mêmes. Discours de Vocula pour faire rentrer les troupes dans le devoir. — LIX. Vocula est tué par ordre de Classicus, qui fait, en outre, mettre aux fers les lieutenants Hérennius Gallus et Numisius Rufus. Les soldats romains prêtent serment à l'empire des Gaules. — LX. La garnison romaine de Vétéra, réduite aux dernières extrémités, prête le même serment et quitte la place avec promesse de la vie sauve. Malgré cette promesse, elle est attaquée par les Germains, et les soldats qui échappent au fer périssent dans les flammes. — LXI. La prophétesse Velléda. — LXII. Deux légions prisonnières sont conduites à Trèves. Les cavaliers picentins vengent la mort de Vocula. — LXIII-LXV. La colonie d'Agrippine, odieuse aux nations transrhénanes, s'allie à Civilis pour échapper au danger d'être détruite, et apaise par des offrandes la déesse Velléda. — LXVI. Combat entre Civilis et Labéon. Les Tongres, les Bétasiens, les Nerviens passent du côté de Civilis. — LXVII. Sabinus se fait saluer César, et à la tête des Lingons il attaque les Séquanes. Il est battu, et il se cache. — LXVIII. Mucien et Domitien se préparent à la guerre. — LXIX. Les cités gauloises tiennent conseil chez les Rémois. Ceux-ci maintiennent les Gaules sous la puissance romaine, à l'exception des Trévires et des Lingons. — LXX. Fausses mesures de Civilis et des autres chefs. Tutor est battu à Bingium. — LXXI. Pétilius Cérialis arrive à Mayence et bat les Trévires. — LXXII. Il entre à Trèves et reçoit dans son armée les légions vaincues. — LXXIII, LXXIV. Discours de Cérialis aux Trévires et aux Lingons. — LXXV. Ruses et intrigues de Civilis et de Classicus pour tromper ou séduire Cérialis. — LXXVI. Débats entre Civilis, Tutor et Classicus, relativement à la conduite de la guerre. — LXXVII, LXXVIII. Bataille de Trèves. L'ennemi a d'abord l'avantage; Cérialis reprend le dessus, force le camp et met en fuite les troupes de Civilis. — LXXIX. Les Agrippiniens se séparent des Germains. — LXXX. Mucien fait tuer les fils de Vitellius. Antonius Primus se rend auprès de Vespasien qui l'accueille froidement. — LXXXI-LXXXIV. Miracles opérés par Vespasien à Alexandrie. Temple et culte de Sérapis. — LXXXV. Supplice de Valentinus, chef des Trévires. — LXXXVI. Domitien fait demander à Cérialis s'il est disposé à lui remettre le commandement de l'armée. Refus de Cérialis. Domitien fait semblant de renoncer aux affaires pour mieux cacher son ambition.

Ces événements se passent à la fin de l'an de Rome 822, de J.-C. 69, et au commencement de l'année suivante.

I. Le meurtre de Vitellius avait terminé la guerre, mais sans rétablir la paix. Les vainqueurs, qui restaient armés dans la ville, poursuivaient les vaincus avec une haine implacable. Le carnage encombrait les rues, le sang inondait les places publiques et les temples; on tuait çà et là et à la rencontre. Mais bientôt le désordre augmentant, on cherche, on entraîne ceux qui se cachent. Tout homme jeune et de haute taille qui se présente est égorgé, qu'il soit soldat ou citoyen. Cette cruauté qui, dans les premières ardeurs de la haine, ne voulait que du sang, fit bientôt place à la cupidité. On fouillait tous les lieux secrets ou fermés, sous prétexte que des Vitelliens s'y cachaient. Ils commencèrent alors à enfoncer les maisons et à tuer quand on résistait. Les prolétaires les plus misérables, les esclaves les plus pervers ne manquaient pas de signaler les citoyens riches; d'autres étaient désignés par leurs amis. Partout des lamentations, des cris; toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, au point qu'on regretta l'insolence des soldats d'Othon et de Vitellius qui avaient récemment soulevé tant de haines. Les chefs du parti, si habiles à exciter la guerre civile, étaient incapables de modérer la victoire; car dans les troubles et les discordes les plus pervers sont aussi les plus puissants, tandis que dans les jours de paix et de calme on a besoin de vertus.

II. Domitien avait pris le nom et la demeure d'un César. Il ne s'occupait point encore du gouvernement; et c'était seulement par le viol et l'adultère qu'il se montrait fils d'un

I. Interfecto Vitellio bellum magis desierat, quam pax cœperat. armati per Urbem victores implacabili odio victos consectabantur. plenæ cædibus viæ, cruenta fora templaque, passim trucidatis, ut quemque fors obtulerat. ac mox augescente licentia scrutari ac protrahere abditos; si quem procerum habitu et juventa conspexerant, obtruncare, nullo militum aut populi discrimine. quæ sævitia recentibus odiis sanguine explebatur, dein verterat in avaritiam. nihil usquam secretum aut clausum sinebant, *Vitellianos occultari* simulantes. initium id perfringendarum domuum, vel si resisteretur, causa cædis; nec deerat egentissimus quisque e plebe, et pessimi servitiorum prodere ultro dites dominos : alii ab amicis monstrabantur. ubique lamenta, conclamationes et fortuna captæ urbis, adeo ut Othoniani Vitellianique militis invidiosa antea petulantia desideraretur. duces partium accendendo civili bello acres, temperandæ victoriæ impares : quippe in turbas et discordias pessimo cuique plurima vis; pax et quies bonis artibus indigent.

II. Nomen sedemque Cæsaris Domitianus acceperat : nondum ad curas intentus, sed stupris et adulteriis filium Principis agebat. præ-

empereur. Arrius Varus avait la préfecture du prétoire, et Primus Antonius toute l'autorité. Ce dernier enleva de la maison du prince le trésor et les esclaves, comme un butin de Crémone. Les autres chefs, qui, plus modérés ou moins habiles, ne s'étaient point signalés pendant la guerre, furent exclus des récompenses. La ville, tremblante et prête à la servitude, demandait qu'on s'emparât de L. Vitellius, qui revenait de Terracine avec les cohortes, et qu'on terminât complétement la guerre. La cavalerie fut envoyée en avant à Aricie; les légions s'arrêtèrent en deçà de Boville. Vitellius n'hésita point à se livrer, lui et ses cohortes, à la discrétion du vainqueur; et les soldats, par colère autant que par crainte, jetèrent des armes qui les avaient si mal servis. Les prisonniers entourés d'hommes armés, s'avancèrent en longues files au milieu de Rome. Aucun d'eux n'avait l'air suppliant : ils étaient tristes, farouches et impassibles au milieu des applaudissements ou des moqueries d'une populace insolente. Quelques-uns, ayant osé rompre les rangs, furent tués par ceux qui les entouraient; on jeta les autres en prison. Nul d'entre eux ne laissa échapper une parole indigne, et dans le malheur, ils gardèrent intacte leur réputation de courage. L. Vitellius fut ensuite mis à mort. Aussi vicieux que son frère, il était plus actif que lui dans les soins de son principat; et sans avoir partagé sa grandeur, il fut entraîné dans sa chute.

III. Dans le même temps on fit partir Lucilius Bassus avec de la cavalerie légère pour pacifier la Campanie, dont les

fectura prætorii penes Arrium Varum, summa potentiæ in Primo Antonio. is pecuniam familiamque e Principis domo quasi Cremonensem prædam rapere. ceteri modestia vel ignobilitate ut in bello obscuri, ita præmiorum expertes. civitas pavida et servitio parata *occupari redeuntem Terracina L. Vitellium cum cohortibus exstinguique reliqua belli* postulabat. præmissi Ariciam equites; agmen legionum intra Bovillas stetit. nec cunctatus est Vitellius seque et cohortes arbitrio victoris permittere, et miles infelicia arma haud minus ira quam metu abjecit. longus deditorum ordo, septus armatis, per Urbem incessit, nemo supplici vultu, sed tristes et truces et adversum plausus ac lasciviam insultantis vulgi immobiles. paucos erumpere ausos circumjecti pressere; ceteri in custodiam conditi. nihil quisquam locutus indignum, et quamquam inter adversa, salva virtutis fama. dein L. Vitellius interficitur, par vitiis fratris, in principatu ejus vigilantior, nec perinde prosperis socius quam adversis abstractus.

III. Iisdem diebus Lucilius Bassus cum expedito equite ad compo-

villes s'agitaient, plutôt par esprit de rivalité que par opposition contre le prince. La seule présence des soldats rétablit le calme, et on pardonna aux petites colonies. La troisième légion fut placée en quartier d'hiver à Capoue, et les grandes familles de cette ville punies sévèrement. D'autre part, on n'accorda aucun secours aux habitants de Terracine; tant il est vrai que l'homme est plus enclin à se venger de l'injure qu'à récompenser le bienfait. Il semble que la reconnaissance soit à charge et qu'il y ait tout profit dans la vengeance. Terracine eut pour unique consolation de voir l'esclave de Virginius, le traître qui l'avait livré, comme je l'ai dit, attaché au gibet avec le même anneau qu'il avait reçu de Vitellius. Cependant à Rome, le sénat joyeux et sachant enfin en qui espérer, décerne à Vespasien les honneurs qu'on a coutume d'accorder aux princes; car la guerre civile, commencée dans la Gaule et dans l'Espagne, propagée dans la Germanie, puis dans l'Illyrie, cette guerre, qui avait parcouru l'Égypte, la Judée, la Syrie, toutes les provinces, toutes les armées, semblait enfin, après avoir purifié l'univers comme une expiation, arriver à son terme. Une lettre de Vespasien ajouta à la joie; cette lettre était écrite comme si la guerre durait encore; telle en était du moins la première apparence. Du reste, il s'exprimait en prince, parlant de lui-même d'une manière convenable, de la république en excellents termes et du sénat avec déférence[1]. On lui décerna le consulat, conjointement avec son fils Titus, et à Domitien la préture avec le pouvoir consulaire.

nendam Campaniam mittitur, discordibus municipiorum animis magis inter semet quam contumacia adversus Principem. viso milite quies; et minoribus coloniis impunitas. Capuæ legio tertia hiemandi causa locatur, et domus illustres afflictæ, quum contra Terracinenses nulla ope juvarentur. tanto proclivius est injuriæ quam beneficio vicem exsolvere, quia gratia oneri, ultio in quæstu habetur. solatio fuit servus Verginii Capitonis, quem proditorem Terracinensium diximus, patibulo affixus in iisdem annulis, quos acceptos a Vitellio gestabat. At Romæ senatus cuncta Principibus solita Vespasiano decernit, lætus et spei certus : quippe sumpta per Gallias Hispaniasque civilia arma, motis ad bellum Germanis, mox Illyrico, postquam Ægyptum, Judæam Syriamque et omnes provincias exercitusque lustraverant, velut expiato terrarum orbe cepisse finem videbantur. addidere alacritatem Vespasiani literæ tanquam manente bello scriptæ. ea, prima specie, forma : ceterum ut Princeps loquebatur, civilia de se et reipublicæ egregia. nec senatus obsequium deerat. ipsi *consu*

IV. Mucien avait aussi adressé au sénat une lettre qui fournit matière aux interprétations : « S'il n'était que simple citoyen, pourquoi parler comme un homme public ? Ne pouvait-il, quelques jours plus tard, dire les mêmes choses en opinant dans l'assemblée ? » Ses attaques contre Vitellius étaient elles-mêmes tardives et peu courageuses. Il était surtout humiliant pour la république, outrageant pour le prince, qu'il se vantât d'avoir tenu l'empire dans ses mains et de l'avoir donné à Vespasien. Du reste, les mécontents se taisaient ; les flatteurs seuls se montraient au grand jour. Les ornements du triomphe furent décernés à Mucien dans les termes les plus honorables, à l'occasion de la guerre civile, mais on prit pour prétexte l'expédition contre les Sarmates. On déféra les ornements consulaires à Antonius, ceux de la préture à Fuscus et à Varus ; ensuite on songea aux dieux, et il fut décidé qu'on rétablirait le Capitole. Toutes ces motions furent faites par Valérius Asiaticus, consul désigné. Les autres opinaient par un signe de tête ou par un geste. Quelques-uns que leur dignité mettait en relief, ou qui savaient flatter, appuyèrent cet avis par des harangues étudiées. Helvidius, préteur désigné, s'exprima, quand ce fut son tour, en termes honorables, comme il convenait vis-à-vis d'un bon prince, mais avec franchise. Les sympathies du sénat le soutenaient, et ce fut surtout dans ce jour qu'il s'attira une grande haine, et mérita une grande gloire.

latus cum Tito filio, prætura Domitiano et consulare imperium decernuntur.

IV. Miserat et Mucianus epistolas ad senatum, quæ materiam sermonibus præbuere : *si privatus esset, cur publice loqueretur ? potuisse eadem paucos post dies loco sententiæ dici*. ipsa quoque insectatio in Vitellium sera et sine libertate. id vero erga rempublicam superbum, erga Principem contumeliosum, quod *in manu sua fuisse imperium donatumque Vespasiano* jactabat. ceterum invidia in occulto, adulatio in aperto erant. multo cum honore verborum *Muciano triumphalia* de bello civili data : sed *in Sarmatas expeditio* fingebatur. adduntur *Primo Antonio consularia, Cornelio Fusco et Arrio Varo prætoria insignia*. mox deos respexere : *restitui Capitolium* placuit. eaque omnia Valerius Asiaticus consul designatus censuit ; ceteri vultu manuque, pauci, quibus conspicua dignitas aut ingenium adulatione exercitum, compositis orationibus assentiebantur. ubi ad Helvidium Priscum prætorem designatum ventum, prompsit sententiam, ut honorificam in bonum Principem, ita falsa aberant, et studiis senatus attollebatur. isque præcipuus illi dies, magnæ offensæ initium et magnæ gloriæ fuit.

V. Il semble à propos, puisque nous avons mentionné pour la seconde fois un homme dont nous parlerons souvent, de dire en peu de mots quels furent ses mœurs, ses travaux, les vicissitudes de sa vie. Helvidius Priscus naquit dans le municipe de Terracine. Son père Cluvius avait été primipilaire. Priscus, esprit distingué, s'appliqua dès sa jeunesse aux plus hautes études; et ce n'était pas, comme bien des gens, pour cacher sous des titres pompeux une lâche inaction, mais pour se dévouer, en s'affermissant contre les chances du sort, aux affaires publiques. Il adopta les maximes de ces philosophes [2] qui ne reconnaissent d'autre bien que la vertu, d'autre mal que le vice, et qui ne comptent la puissance, l'éclat du rang et tout ce qui est hors de l'âme, ni pour un bien ni pour un mal. Il n'avait encore excercé que la questure, lorsque Pétus Thraséas le choisit pour gendre; et dans les vertus de son beau-père il puisa avant tout le sentiment de l'indépendance. Citoyen, sénateur, époux, gendre, ami, il resta à la hauteur de tous les devoirs de la vie, méprisa la richesse, s'attacha opiniâtrément au bien et fut inaccessible à la crainte.

VI. Quelques personnes lui reprochent d'avoir aimé la gloire avec excès, quoique cette passion soit la dernière dont les sages se dépouillent. Exilé, après la ruine de son beau-père, il entreprit, lorsqu'il revint sous le règne de Galba, d'accuser Marcellus Éprius, le délateur de Thraséas. Cette vengeance, aussi grande que juste, divisa le sénat; car Marcellus en tom-

V. Res poscere videtur, quia iterum in mentionem incidimus viri sæpius memorandi, ut vitam studiaque ejus, et quali fortuna sit usus, paucis repetam. Helvidius Priscus, Terracinæ municipio, Cluvio patre, qui ordinem primipili duxisset, ingenium illustre altioribus studiis juvenis admodum dedit, non ut plerique, ut nomine magnifico segne otium velaret, sed quo firmior adversus fortuita rempublicam capesseret. doctores sapientiæ secutus est, qui sola bona, quæ honesta, mala tantum, quæ turpia, potentiam, nobilitatem ceteraque extra animum neque bonis neque malis annumerant. quæstorius adhuc a Pæto Thrasea gener delectus e moribus soceri nihil æque ac libertatem hausit, civis, senator, maritus, gener, amicus, cunctis vitæ officiis æquabilis, opum contemptor, recti pervicax, constans adversus metus.

VI. Erant quibus appetentior famæ videretur, quando etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exuitur. ruina soceri in exsilium pulsus, ut Galbæ principatu rediit, Marcellum Eprium delatorem Thraseæ accusare aggreditur. ea ultio, incertum major an justior, senatum in studia diduxerat : nam si caderet Marcellus, agmen reo-

bant devait entraîner dans sa chute une foule de coupables. La lutte fut d'abord pleine de menaces, et les belles harangues des deux adversaires le prouvent. Bientôt les irrésolutions de Galba, les instances d'un grand nombre de sénateurs décidèrent Priscus à abandonner la poursuite, et, suivant l'habitude, sa conduite en cette occasion fut diversement jugée : les uns louaient sa modération, les autres regrettaient qu'il ne se fût pas montré plus ferme. Dans la séance où l'empire fut décerné à Vespasien, on décida que des députés seraient envoyés vers ce prince : ce fut là entre Helvidius et Éprius le sujet d'un débat animé. Helvidius voulait que les députés fussent nominativement élus par les magistrats sous la foi du serment. Marcellus demandait le vote dans l'urne. C'était aussi l'avis du consul désigné.

VII. L'amour-propre excitait Marcellus, car il craignait que, d'autres étant élus, on ne pensât qu'il était moins estimé qu'eux. Les reparties s'échauffant peu à peu, ils en vinrent à des discours soutenus et très-hostiles. « Pourquoi, demandait Helvidius, Marcellus redoute-t-il à ce point le jugement des magistrats, lui qui a sur tant d'autres l'avantage de la fortune et de l'éloquence, sinon parce qu'il est accablé par le souvenir de ses crimes ? L'urne et le sort ne prononcent pas sur les mœurs. On a eu recours aux suffrages et à l'examen du sénat pour pénétrer dans la vie et la réputation de chacun. Il importe au bien de la république, il importe à l'honneur de Vespasien qu'on envoie vers lui ceux qui seront jugés les plus irréprochables, afin qu'ils ne fassent entendre

rum sternebatur. primo minax certamen, et egregiis utriusque orationibus testatum. mox dubia voluntate Galbæ, multis senatorum deprecantibus, omisit Priscus, variis, ut sunt hominum ingenia, sermonibus moderationem laudantium aut constantiam requirentium. Ceterum eo senatus die, quo *de imperio Vespasiani* censebant, placuerat *mitti ad Principem legatos*. hinc inter Helvidium et Eprium acre jurgium. Priscus *eligi nominatim a magistratibus juratis*, Marcellus *urnam* postulabat; quæ consulis designati sententia fuerat.

VII. Sed Marcelli studium proprius rubor excitabat, ne aliis electis posthabitus crederetur. paullatimque per altercationem ad continuas et infestas orationes provecti sunt, quærente Helvidio, « quid ita » Marcellus judicium magistratuum pavesceret? esse illi pecuniam et » eloquentiam, quis multos anteiret, ni memoria flagitiorum urgere» tur. sorte et urna mores non discerni : suffragia et existimationem » senatus reperta, ut in cujusque vitam famamque penetrarent. per» tinere ad utilitatem reipublicæ, pertinere ad Vespasiani honorem, » occurrere illi quos innocentissimos senatus habeat, qui honestis ser-

à ce prince que des paroles honnêtes. Vespasien fut l'ami de Thraséas, de Soranus, de Sentius. Qu'on épargne, si on veut, leurs accusateurs, mais du moins qu'on ne les mette pas en évidence. Le sénat, par ce choix, désignera à Vespasien ceux qu'il doit estimer ou craindre. Les amis vertueux sont pour les bons princes les meilleurs instruments de leur pouvoir. Que Marcellus se contente d'avoir poussé Néron à tuer tant d'innocents; qu'il jouisse de ses récompenses et de l'inpunité, mais qu'il laisse du moins Vespasien aux honnêtes gens. »

VIII. Marcellus répondit « qu'on attaquait, non pas son avis, mais celui du consul désigné; que l'antique usage était de tirer au sort les députés, pour prévenir les intrigues et les haines. Aucun événement, disait-il, ne justifie l'abandon d'une coutume depuis longtemps établie. L'honneur qu'on veut rendre au prince ne peut humilier personne. Tous les sénateurs conviennent pour porter un hommage, excepté ceux dont la violence pourrait irriter le prince, inquiet d'un pouvoir nouveau et attentif à tous les discours, à tous les visages. Quant à lui, Marcellus, il se souvenait du temps où il était né, de la forme du gouvernement institué par ses ancêtres; il admirait le passé, se soumettait au présent; il souhaitait que Rome eût des empereurs vertueux; il les supporterait quels qu'ils fussent. Ce n'était pas son discours plutôt que le jugement du sénat qui avait perdu Thraséas. La cruauté de Néron se faisait un jeu de ces manœuvres hypocrites, et l'amitié d'un tel

» monibus aures Imperatoris imbuant. fuisse Vespasiano amicitiam » cum Thrasea, Sorano, Sentio : quorum accusatores etiamsi puniri » non oporteat, ostentari non debere. hoc senatus judicio velut ad» moneri Principem, quos probet, quos reformidet. nullum majus » boni imperii instrumentum quam bonos amicos esse. satis Mar» cello, quod Neronem in exitium tot innocentium impulerit. frue» retur præmiis et impunitate, Vespasianum melioribus relinqueret. »

VIII. Marcellus « non suam sententiam impugnari, sed consulem » designatum censuisse » dicebat, « secundum vetera exempla, quæ » sortem legationibus posuissent, ne ambitioni aut inimicitiis locus » foret. nihil evenisse cur antiquitus instituta exolescerent, aut Prin» cipis honor in cujusquam contumeliam verteretur; sufficere omnes » obsequio. id magis vitandum, ne pervicacia quorundam irritaretur » animus novo principatu suspensus et vultus quoque ac sermones » omnium circumspectans. se meminisse temporum quibus natus sit, » quam civitatis formam patres avique instituerint : ulteriora mirari, » præsentia sequi; bonos Imperatores voto expetere, qualescumque » tolerare. non magis sua oratione Thraseam quam judicio senatus » afflictum : sævitiam Neronis per ejusmodi imagines illusisse, nec

maître lui avait coûté autant d'angoisses que l'exil aux proscrits. Helvidius, par la constance et le courage, pouvait s'égaler aux Catons, aux Brutus; quant à lui, il n'était qu'un simple membre de ce sénat qui avait avec lui accepté la servitude. Cependant il conseillait à Priscus de ne pas s'élever trop haut au-dessus du prince, et de ne point parler en maître à Vespasien, vieillard honoré du triomphe, dont les enfants étaient des hommes. Les mauvais princes recherchent un pouvoir sans limites, les bons une liberté mesurée. » Ces mots, dits de part et d'autre avec une grande chaleur, étaient diversement accueillis. Le parti qui voulait tirer les députés au sort l'emporta, les indifférents eux-mêmes s'étant prononcés de toutes leurs forces pour le maintien des usages. Les sénateurs les plus distingué se rangèrent aussi à cette opinion, par crainte de l'envie s'ils étaient élus.

IX. Un autre débat s'ouvrit ensuite. Les préteurs de l'épargne (car alors le trésor était administré par des préteurs) se plaignaient de la misère de l'État, et demandaient qu'on modérât les dépenses. Le consul désigné, effrayé de la grandeur d'une telle besogne et de la difficulté du remède, renvoyait l'affaire au prince. Helvidius fut d'avis de la faire régler par le sénat. Lorsque les consuls recueillaient les voix, Vulcatius Tertullinus, tribun du peuple, protesta : « On ne devait rien décider, en l'absence du prince, dans une question aussi grave. » Helvidius avait émis l'avis « que le Capitole fût rebâti par l'État, avec l'aide de Vespasien. » Les plus modérés

» minus sibi anxiam talem amicitiam quam aliis exsilium. denique » constantia, fortitudine, Catonibus et Brutis æquaretur Helvidius : » se unum esse ex illo senatu, qui simul servierit. suadere etiam » Prisco, ne supra Principem scanderet; ne Vespasianum, senem » triumphalem, juvenum liberorum patrem, præceptis coerceret. » quomodo pessimis Imperatoribus sine fine dominationem, ita quam- » vis egregiis modum libertatis placere. » hæc magnis utrimque contentionibus jactata diversis studiis accipiebantur. vicit pars, quæ sortiri legatos malebat, etiam mediis Patrum annitentibus retinere morem. et splendidissimus quisque eodem inclinabat, metu invidiæ, si ipsi eligerentur.

IX. Secutum aliud certamen. prætores ærarii (nam tum a prætoribus tractabatur ærarium) *publicam paupertatem* questi *modum impensis* postulaverant. eam curam consul designatus ob magnitudinem oneris et remedii difficultatem Principi reservabat : Helvidius *arbitrio senatus agendum* censuit. quum perrogarent sententias consules, Vulcatius Tertullinus tribunus plebis intercessit, *ne quid super tanta re Principe absente statueretur.* censuerat Helvidius *ut Capitolium publice restituere-*

laissèrent tomber la proposition sans y répondre, et l'oublii rent bientôt; il en est cependant qui se la rappelèrent.

X. Alors Musonius Rufus éclata contre Publius Céler, e l'accusant d'avoir fait périr Baréa Soranus par un faux t moignage. Ce procès semblait devoir réveiller des accusatior et des haines; mais l'homme qu'on inculpait, avili et souillé d crimes, ne pouvait trouver d'appui. La mémoire de Soranu était sainte. Céler, après lui avoir enseigné la philosophie avait déposé contre lui, trahissant, profanant ainsi l'amiti dont il se vantait de donner des leçons. L'affaire fut remis au jour le plus prochain; mais c'était moins Musonius ou Pu blius, que Priscus, Marcellus et les autres qu'on attendait, ca les esprits étaient disposés à la vengeance.

XI. En cet état de choses, lorsque le sénat était désuni, le vaincus irrités, les vainqueurs sans pouvoir, la ville sans lois et sans prince, Mucien fit son entrée dans Rome, et aussitôt il attira tout à lui. La puissance d'Antonius et de Varus tomba devant la haine que Mucien leur portait et qu'il dissimulait mal, quoique son visage n'en laissât rien paraître. Mais Rome, habile à prévoir les disgrâces, avait changé de parti et s'était retournée vers Mucien. Il était seul courtisé, entouré d'hommages, et lui-même, escorté de soldats, changeant sans cesse de palais et de jardins, ne se faisait point faute, par son luxe, sa démarche, ses gardes, de montrer la puissance d'un prince, sans en prendre le nom. Le meurtre de Calpurnius Galérianus causa, plus que tout le reste, une terreur profonde. C'é-

tur, adjuvaret Vespasianus. eam sententiam modestissimus quisque silentio, deinde oblivio transmisit : fuere qui et meminissent.

X. Tum invectus est Musonius Rufus in *Publium Celerem, a quo Baream Soranum falso testimonio circumventum* arguebat. ea cognitione renovari odia accusationum videbantur. sed vilis et nocens reus protegi non poterat : quippe Sorani sancta memoria; Celer professus sapientiam, dein testis in Baream, proditor corruptorque amicitiæ cujus se magistrum ferebat. proximus dies causæ destinatur. nec tam Musonius aut Publius quam Priscus et Marcellus ceterique, motis ad ultionem animis, exspectabantur.

XI. Tali rerum statu, quum discordia inter Patres, ira apud victos, nulla in victoribus auctoritas, non leges, non Princeps in civitate essent, Mucianus Urbem ingressus cuncta simul in se traxit. fracta Primi Antonii Varique Arrii potentia, male dissimulata in eos Muciani iracundia, quamvis vultu tegeretur. sed civitas rimandis offensis sagax verterat se transtuleratque. ille unus ambiri, coli. nec deerat ipse, stipatus armatis, domos hortosque permutans, apparatu, incessu, excubiis, vim Principis amplecti, nomen remittere. pluri-

tait le fils de C. Pison. Il n'avait rien tenté; mais on vantait dans le public l'éclat de sa race, les grâces de sa jeunesse; et dans une ville encore troublée et avide de nouvelles, il se rencontrait des gens qui, sans raison, répandaient le bruit qu'il était destiné au principat. Sur l'ordre de Mucien, Galérianus fut entouré par des gardes; de peur que sa mort, dans l'intérieur de la ville, ne produisît une sensation trop vive, on le conduisit à quarante mille pas de Rome, par la voie Appienne, et là on le tua en lui ouvrant les veines. Jûlius Priscus, préfet du prétoire sous Vitellius, se tua de sa propre main, par honte plutôt que par contrainte. Alphénus Varus survécut à sa propre lâcheté et à son infamie. Quant à l'affranchi Asiaticus, il expia par le supplice des esclaves les crimes de sa puissance.

XII. Dans ce même temps, la nouvelle de jour en jour plus accréditée d'un désastre en Germanie se répandait dans la ville, mais sans l'affliger. On parlait comme de choses indifférentes du massacre des armées, de la prise des camps légionnaires, de la révolte des Gaules. Je vais reprendre de plus haut l'histoire de cette guerre, ses causes, et je dirai par quels grands mouvements les nations étrangères ou alliées en activèrent l'ardeur. Les Bataves, lorsqu'ils habitaient au delà du Rhin, faisaient partie de la nation des Cattes. Chassés par une guerre civile, ils vinrent se fixer à l'extrémité encore déserte de la côte des Gaules, et dans une île située entre des basfonds, baignée en face par l'Océan, et des autres côtés par le Rhin. Unis aux Romains, ils n'eurent point à souffrir de cette

mum terroris intulit cædes Calpurnii Galeriani. is fuit filius C. Pisonis, nihil ausus : sed nomen insigne et decora ipsi juventa rumore vulgi celebrabantur, erantque in civitate adhuc turbida et novis sermonibus læta qui principatus inanem ei famam circumdarent. jussu Muciani custodia militari cinctus, ne in ipsa Urbe conspectior mors foret, ad quadragesimum ab Urbe lapidem, via Appia, fuso per venas sanguine, exstinguitur. Julius Priscus, prætoriarum sub Vitellio cohortium præfectus, se ipse interfecit, pudore magis quam necessitate. Alphenus Varus ignaviæ infamiæque suæ superfuit. Asiaticus enim (is libertus) malam potentiam servili supplicio expiavit.

XII. Iisdem diebus crebrescentem cladis Germanicæ famam nequaquam mœsta civitas excipiebat : *cæsos exercitus, capta legionum hiberna, descivisse Gallias*, non ut mala loquebantur. id bellum quibus causis ortum, quanto externarum sociarumque gentium motu flagraverit, altius expediam. Batavi, donec trans Rhenum agebant, pars Chattorum, seditione domestica pulsi extrema Gallicæ oræ vacua cultoribus simulque insulam inter vada sitam occupavere, quam mare Oceanum a fronte, Rhenus amnis tergum ac latera circumluit; nec opibus Ro-

alliance avec un peuple plus puissant, car ils ne fournissaient à l'empire que des hommes et des armes. Ils servirent longtemps dans la Germanie ; et leur gloire reçut un nouveau lustre en Bretagne, où l'on avait fait passer leurs cohortes que commandaient, suivant un ancien usage, les hommes les plus nobles de la nation. Ils entretenaient en outre dans leur pays des cavaliers d'élite, nageurs consommés, qui traversent le Rhin tout armés et à cheval, sans rompre leurs rangs

XIII. Julius Paulus et Claudius Civilis[3] issus de race royale, occupaient parmi les Bataves un rang supérieur. Fontéius Capiton, sur une fausse accusation de révolte, fit tuer Paulus. Civilis, chargé de fers, fut envoyé à Néron, puis absous par Galba. Sous Vitellius, il courut un nouveau danger, l'armée ayant demandé sa mort : ce fut la cause de ses ressentiments, et il mit son espérance dans nos malheurs. Civilis, plus rusé que ne le sont ordinairement les Barbares, s'annonçait comme un Sertorius ou un Annibal, parce qu'il avait au visage la même cicatrice. De peur qu'on ne le poursuivît comme un ennemi, s'il se séparait ouvertement du peuple romain, il montra une amitié hypocrite pour Vespasien, un faux zèle pour son parti. Antonius, il est vrai, lui avait écrit de détourner de leur route les troupes que Vitellius avait appelées, et de retenir les légions sous prétexte d'un soulèvement en Germanie. Hordéonius lui avait fait en personne les mêmes recommandations, par zèle pour Vespasien et dans l'intérêt de la république, menacée de sa ruine, si la guerre recommen-

manis, societate validiorum, attriti viros tantum armaque imperio ministrant. diu Germanicis bellis exerciti, mox aucta per Britanniam gloria, transmissis illuc cohortibus, quas vetere instituto nobilissimi popularium regebant. erat et domi delectus eques, præcipuo nandi studio, arma equosque retinens integris turmis Rhenum perrumpere.

XIII. Julius Paullus et Claudius Civilis, regia stirpe, multo ceteros anteibant. Paullum Fonteius Capito falso rebellionis crimine interfecit. injectæ Civili catenæ, missusque ad Neronem et a Galba absolutus sub Vitellio rursus discrimen adiit, flagitante supplicium ejus exercitu. inde causæ irarum spesque ex malis nostris. sed Civilis ultra quam Barbaris solitum ingenio sollers, et *Sertorium* se aut *Hannibalem* ferens simili oris dehonestamento, ne ut hosti obviam iretur, si a populo Romano palam descivisset, Vespasiani amicitiam studiumque partium prætendit, missis sane ad eum Primi Antonii litteris, quibus *avertere accita Vitellio auxilia et tumultus Germanici specie retentare legiones* jubebatur. eadem Hordeonius Flaccus præsens monuerat, inclinato in Vespasianum animo et reipublicæ cura, cui excidium ad-

çait et si tant de milliers d'hommes se précipitaient en armes sur l'Italie.

XIV. Décidé à se séparer de nous, Civilis, tout en gardant secrètement en lui-même de plus vastes desseins, et en attendant les événements pour régler ses décisions, prépara la révolte de cette manière : par ordre de Vitellius, la jeunesse batave venait d'être appelée sous les drapeaux. Les recruteurs, par leur cupidité et leur dépravation, rendaient plus insupportable encore cette levée déjà onéreuse en elle-même, car ils enrôlaient les vieillards et les infirmes, afin de les contraindre à se racheter, et comme les enfants de ce pays sont en général d'une taille élevée, ils choisissaient les plus beaux pour les prostituer. Les Bataves s'indignèrent, et les chefs, qui avaient organisé la sédition, excitèrent le peuple à repousser les enrôlements. Civilis appela dans un bois sacré les grands de la nation et les hommes les plus audacieux, sous prétexte de leur donner un grand festin. Lorsqu'il vit que la nuit et la joie avaient échauffé les esprits, il commença par exalter la gloire des Bataves; puis il énuméra les injustices, les brigandages et les autres maux de la servitude. « Ils ne sont plus comme autrefois traités en alliés, mais en esclaves. Le général ne daigne pas les visiter, même avec son cortége onéreux et tout l'appareil d'un pouvoir insolent. On les abandonne à des préfets, à des centurions, et quand ceux-ci sont rassasiés de dépouilles et de sang, on les change et on cherche de nouvelles proies; on invente des exactions sous mille

ventabat, si redintegratum bellum et tot armorum millia Italiam irrupissent.

XIV. Igitur Civilis desciscendi certus, occultato interim altiore consilio, cetera ex eventu judicaturus, novare res hoc modo cœpit. jussu Vitellii Batavorum juventus ad delectum vocabatur, quem suapte natura gravem onerabant ministri avaritia ac luxu, senes aut invalidos conquirendo, quos pretio dimitterent. rursus impubes, sed forma conspicui (et est plerisque procera pueritia) ad stuprum trahebantur. hinc invidia; et compositæ seditionis auctores perpulere, ut delectum abnuerent. Civilis primores gentis et promptissimos vulgi, specie epularum sacrum in nemus vocatos, ubi nocte ac lætitia incaluisse videt, a laude gloriaque gentis orsus, injurias et raptus et cetera servitii mala enumerat : « neque enim societatem, » ut olim, sed tanquam mancipia haberi. quando legatum, gravi » quidem comitatu et superbo cum imperio, venire? tradi se præ- » fectis centurionibusque; quos ubi spoliis et sanguine expleverint, » mutari, exquirique novos sinus et varia prædandi vocabula. instare » delectum, quo liberi a parentibus, fratres a fratribus velut supre-

noms divers. Ils sont pressés par une levée qui doit enlever, comme pour une séparation éternelle, les fils à leurs parents, les frères à leurs frères. Jamais la puissance romaine n'est tombée plus bas. Les camps ne renferment que du butin et des vieillards; il suffit de relever les yeux et de ne pas s'effrayer de ces légions qui ne sont plus qu'un vain nom. Les Bataves n'ont-ils pas des fantassins et des cavaliers d'élite? les Germains sont leurs frères; les Gaules forment les mêmes vœux. Les Romains eux-mêmes verront cette guerre sans déplaisir. Si la fortune est douteuse, Vespasien sera leur excuse. Quant à la victoire, on n'a point à s'en justifier*. »

XV. Ce discours fut accueilli avec enthousiasme, et Civilis enchaîna tous les assistants à sa cause par les rites barbares et les imprécations du pays. Il envoya des députés chez les Canninéfates pour les engager dans l'entreprise. Par l'origine, la langue, le courage, cette nation qui habite une partie de l'île est semblable aux Bataves, mais moins nombreuse. Civilis envoya ensuite secrètement des émissaires aux auxiliaires de Bretagne, à ces cohortes bataves qu'on avait renvoyées, comme je l'ai dit plus haut, en Germanie, et qui alors étaient cantonnées à Mayence. Parmi les Canninéfates se trouvait un chef nommé Brinnon. C'était un homme d'un courage aveugle et d'une naissance illustre. Son père avait commis contre nous de nombreuses hostilités, et bravé impunément la ridicule expédition de Caligula. Ce qu'on aimait surtout en lui, c'était le nom de sa famille, illustré par la révolte. Élevé sur un bouclier, suivant l'usage du pays, et balancé sur les épau-

» mum dividantur. nunquam magis afflictam rem Romanam, nec » aliud in hibernis quam prædam et senes. attollerent tantum oculos, » et inania legionum nomina ne pavescerent. at sibi robur peditum » equitumque, consanguineos Germanos, Gallias idem cupientes. ne » Romanis quidem ingratum id bellum, cujus ambiguam fortunam » Vespasiano imputaturos : victoriæ rationem non reddi. »

XV. Magno cum assensu auditus, Barbaro ritu et patriis exsecrationibus universos adigit. missi ad Canninefates qui consilia sociarent. ea gens partem insulæ colit, origine, lingua, virtute par Batavis; numero superantur. mox occultis nuntiis pellexit Britannica auxilia, Batavorum cohortes missas in Germaniam, ut supra retulimus, ac tum Magontiaci agentes. erat in Canninefatibus stolidæ audaciæ Brinno, claritate natalium insigni. pater ejus, multa hostilia ausus, Caianarum expeditionum ludibrium impune spreverat. igitur ipso rebellis familiæ nomine placuit, impositusque scuto more gentis et sustinentium humeris vibratus dux deligitur. statimque accitis Frisiis (transrhenana gens est) duarum cohortium hiberna, proxima

les des porteurs, Brinnon est proclamé chef [5]. Aussitôt il appelle les Frisons, nation transrhénane, et tombe par l'Océan sur deux cohortes dont les quartiers d'hiver étaient voisins de la côte. Nos soldats ne s'attendaient point à cette attaque, et, l'eussent-ils prévue, ils étaient trop faibles pour la repousser. Le camp fut pris et pillé; les Barbares se jetèrent ensuite sur les vivandiers, les négociants romains, qui, rassurés par la paix, s'étaient dispersés de tous côtés. Déjà même ils menaçaient de détruire les forts, quand les préfets des cohortes y mirent le feu, faute de pouvoir les défendre. Les enseignes, les drapeaux, tous les soldats se retirèrent dans la partie supérieure de l'île, sous les ordres d'Aquilius, primipilaire. C'était une armée, moins la force ; car Vitellius avait enlevé la fleur des cohortes, et il avait chargé d'armes des Nerviens [6] et des Germains, ramassés dans les bourgades voisines et qui n'avaient pour eux que le nombre.

XVI. Civilis, persuadé qu'il fallait procéder par la ruse, fut le premier à blâmer les préfets d'avoir abandonné les forts. Seul, disait-il, avec la cohorte qu'il commandait, il réprimerait ce mouvement des Canninéfates; les chefs romains pouvaient regagner leurs campements. Il était évident que ce conseil cachait un piége. En dispersant les cohortes, on rendait leur défaite plus facile, et ce n'était pas Brinnon, mais Civilis, qui était le chef de cette guerre. Les preuves de cette trahison éclatèrent peu à peu, car les Germains, qui accueillent la guerre avec joie, n'avaient point longtemps gardé le secret. Civilis, en voyant que la ruse réussissait mal, eut recours à la force. Il forma trois corps distincts de Canninéfates,

occupatu, Oceano irrumpit. nec præviderant impetum hostium milites; nec, si prævidissent, satis virium ad arcendum erat. capta igitur et direpta castra. dein vagos et pacis modo effusos lixas negotiatoresque Romanos invadunt. simul excidiis castellorum imminebant; quæ a præfectis cohortium incensa sunt, quia defendi nequibant. signa vexillaque et quod militum in superiorem insulæ partem congregantur, duce Aquillio primipilari, nomen magis exercitus quam robur : quippe viribus cohortium abductis Vitellius e proximis Nerviorum Germanorumque pagis segnem numerum armis oneraverat.

XVI. Civilis dolo grassandum ratus incusavit ultro præfectos, *quod castella deseruissent : se cum cohorte, cui præerat, Canninefatem tumultum compressurum; illi sua quisque hiberna repeterent*. subesse fraudem consilio et dispersas cohortes facilius opprimi, nec Brinnonem ducem ejus belli, sed Civilem esse patuit, erumpentibus paulatim indiciis, quæ Germani, læta bello gens, non diu occultaverant. ubi insidiæ parum cessere, ad vim transgressus Canninefates, Frisios, Batavos

de Frisons et de Bataves. L'armée romaine prit position auprès du Rhin, en tournant contre l'ennemi les vaisseaux qu'on avait réunis dans ces parages, après l'incendie des forts. Le combat commençait à peine, qu'une cohorte de Tongres se rangea sous les drapeaux de Civilis; et les soldats, effrayés de cette trahison imprévue, tombaient sous les coups des alliés et de l'ennemi. Ce fut sur la flotte la même perfidie. Une partie des rameurs étaient bataves, et par une feinte maladresse ils embarrassaient les manœuvres des matelots et des combattants. Bientôt ils changèrent de direction, présentèrent la poupe à la rive ennemie, et massacrèrent les pilotes et les centurions qui voulaient contrarier leurs desseins. La flotte entière, composée de vingt-quatre vaisseaux, fut livrée ou prise.

XVII. Cette victoire les illustra sur le moment et les servit plus tard. Elle leur procura les armes et les vaisseaux qui leur manquaient; la Germanie et les Gaules exaltèrent leur gloire, et les proclamèrent leurs libérateurs. La Germanie envoya sur-le-champ des députés pour offrir des secours. Civilis cherchait à force d'adresse et de présents à gagner l'alliance des Gaules. Il rendit à leurs foyers les préfets de cohortes qui avaient été pris, et laissa aux soldats la liberté de partir ou de rester. Ceux qui restaient obtenaient un grade honorable; ceux qui partaient emportaient les dépouilles des Romains. Il rappelait en même temps, dans des entretiens secrets, les maux qu'on avait soufferts pendant tant d'années,

propriis cuneis componit. directa ex diverso acies haud procul a flumine Rheno, et obversis in hostem navibus, quas incensis castellis illuc appulerant. nec diu certato Tungrorum cohors signa ad Civilem transtulit; perculsique milites improvisa proditione a sociis hostibusque cædebantur. eadem etiam navibus perfidia. pars remigum e Batavis, tanquam imperitia, officia nautarum propugnatorumque impediebant. mox contra tendere, et puppes hostili ripæ objicere. ad postremum gubernatores centurionesque, nisi eadem volentes, trucidant, donec universa quattuor et viginti navium classis transfugeret aut caperetur.

XVII. Clara ea victoria in præsens, in posterum usui; armaque et naves, quibus indigebant, adepti, magna per Germanias Galliasque fama *libertatis auctores* celebrabantur. Germaniæ statim misere legatos auxilia offerentes. Galliarum societatem Civilis arte donisque affectabat, captos cohortium præfectos suas in civitates remittendo, cohortibus, abire an manere mallent, data potestate. manentibus honorata militia, digredientibus spolia Romanorum offerebantur. simul secretis sermonibus admonebat « malorum quæ tot annis perpessi

dans une servitude rigoureuse déguisée sous le nom de paix : « Les Bataves, quoique exempts de tributs, se sont armés contre l'ennemi commun, et, dès la première rencontre, ils ont mis en fuite et vaincu le soldat romain : que sera-ce si les Gaules secouent le joug? Que reste-t-il de forces en Italie? C'est avec le sang des provinces que les provinces sont vaincues. On n'a point à s'inquiéter du combat de Vindex; c'est la cavalerie batave qui a écrasé les Arvernes et les Éduens. Les Belges ont secondé Virginius, et, à le bien prendre, la Gaule a succombé sous ses propres forces. Maintenant ils ne forment plus qu'un seul parti fortifié de toute la discipline des camps romains. Avec lui, Civilis, sont ces cohortes de vétérans qui ont anéanti naguère les légions othoniennes. La Syrie, l'Asie, l'Orient, accoutumés à des rois, sont faits pour l'esclavage; mais dans la Gaule vivent encore des hommes nés avant l'imposition des tributs. Il y a peu de temps, après la mort de Varus, la servitude fut bannie de la Germanie; et ce n'était pas un prince comme Vitellius, mais César Auguste qu'on avait provoqué. La nature a donné la liberté, même aux animaux qui n'ont point la parole; le courage est l'attribut de l'homme, et les dieux sont pour les plus braves. Libres et dans toute leur séve, qu'ils tombent sur un ennemi embarrassé et harassé. Les uns sont pour Vespasien, les autres pour Vitellius, la voie est ouverte contre tous les deux. »

XVIII. C'est ainsi que Civilis, l'œil attaché sur la Gaule et la Germanie, menaçait de se donner pour roi, si ses desseins

» miseram servitutem falso pacem vocarent. Batavos, quamquam » tributorum expertes, arma contra communes dominos cepisse. » prima acie fusum victumque Romanum, quid si Galliæ jugum » exuant? quantum in Italia reliquum? provinciarum sanguine provincias vinci. ne Vindicis aciem cogitarent : Batavo equite protritos » Æduos Arvernosque; fuisse inter Verginii auxilia Belgas, vereque » reputantibus, Galliam suismet viribus concidisse. nunc easdem omnium partes, addito si quid militaris disciplinæ in castris Romanorum viguerit. esse secum veteranas cohortes, quibus nuper Othonis legiones procubuerint. servirent Syria Asiaque et suetus » regibus Oriens : multos adhuc in Gallia vivere ante tributa genitos. nuper certe cæso Quintilio Varo pulsam e Germania servitutem, nec Vitellium Principem, sed Cæsarem Augustum bello » provocatum. libertatem natura etiam mutis animalibus datam, » virtutem proprium hominum bonum. deos fortioribus adesse. » proinde arriperent vacui occupatos, integri fessos. dum alii Vespasianum, alii Vitellium foveant, patere locum adversus utrumque. »

XVIII. Sic in Gallias Germaniasque intentus, si destinata provc-

s'accomplissaient, à ces nations belliqueuses et riches. Hordéonius, en dissimulant le danger, favorisa ses efforts; mais lorsque des courriers lui annoncèrent avec effroi que le camp était forcé, les cohortes anéanties, le nom romain chassé de l'île des Bataves, il ordonna au lieutenant Lupercus, qui commandait un camp de deux légions, de marcher contre l'ennemi. Lupercus, avec les légionnaires présents, les Ubiens qui étaient voisins, et les Trévires cantonnés un peu plus loin, se porte rapidement dans l'île, en joignant à ses troupes une division de cavalerie batave, depuis longtemps gagnée par Civilis, mais qui jouait le dévouement, pour trahir sur le champ de bataille avec plus d'avantage. Civilis, environné des enseignes enlevées à nos cohortes, afin d'animer ses soldats en mettant sous leurs yeux leur gloire récente et d'effrayer ses ennemis par le souvenir de leur défaite, ordonna à sa mère et à ses sœurs, aux femmes et aux enfants des soldats, de se tenir derrière l'armée pour les encourager à vaincre, ou leur faire honte s'ils étaient vaincus. Bientôt la ligne retentit du chant des hommes et des hurlements des femmes; mais les légions et les cohortes ne répondirent pas avec la même ardeur. L'aile gauche avait été mise à découvert par la désertion de la cavalerie batave qui s'était aussitôt tournée contre nous; mais dans le désordre même le soldat légionnaire gardait ses armes et son rang. Quant aux Ubiens et aux Trévires auxiliaires, ils lâchèrent honteusement pied et se dispersèrent dans la campagne. Les Germains tombèrent sur

nissent, validissimarum ditissimarumque nationum regno imminebat. At Flaccus Hordeonius primos Civilis conatus per dissimulationem aluit. ubi *expugnata castra, deletas cohortes, pulsum Batavorum insula Romanum nomen*, trepidi nuntii afferebant, Mummium Lupercum legatum (is duarum legionum hibernis præerat) *egredi adversus hostem* jubet. Lupercus legionarios e præsentibus, Ubios e proximis, Treverorum equites haud longe agentes raptim transmisit, addita Batavorum ala, quæ jam pridem corrupta fidem simulabat, ut proditis in ipsa acie Romanis majore pretio fugeret : Civilis captarum cohortium signis circumdatus, ut suo militi recens gloria ante oculos, et hostes memoria cladis terrerentur, matrem suam sororesque, simul omnium conjuges parvosque liberos consistere a tergo jubet, hortamenta victoriæ vel pulsis pudorem. ut virorum cantu, feminarum ululatu sonuit acies, nequaquam par a legionibus cohortibusque redditur clamor. nudaverat sinistrum cornu Batavorum ala transfugiens statimque in nos versa. sed legionarius miles, quamquam rebus trepidis, arma ordinesque retinebat. Ubiorum Treverorumque auxilia, fœda fuga dispersa, totis campis palantur. illuc incubuere Germani,

eux, ce qui donna le temps aux légions de gagner un de leurs camps, nommé Vétéra. Le préfet de la cavalerie batave, Claudius Labéon, était l'ennemi de Civilis, par suite de ces rivalités qui divisent les habitants d'une même ville. Civilis, en faisant tuer Labéon, craignait de soulever la haine de ses concitoyens, en le gardant près de lui, d'entretenir des germes de discorde ; et il l'envoya chez les Frisons.

XIX. Dans le même temps, des cohortes de Bataves et de Canninéfates qui se rendaient à Rome où Vitellius les avait appelées, furent jointes par un courrier de Civilis. L'orgueil et l'audace de ces Barbares s'exaltèrent aussitôt, et ils demandèrent, pour prix de leur voyage, une double paie, le *donativum*, une augmentation dans le nombre des cavaliers. Vitellius, il est vrai, leur avait promis ces avantages; et ils les réclamaient, non pour les obtenir, mais pour trouver une occasion de révolte. Hordéonius, par de nombreuses concessions, les avait amenés uniquement à demander avec plus d'insistance ce qu'ils savaient devoir être refusé, et, malgré les ordres du général, ils gagnèrent la Basse-Germanie pour se réunir à Civilis. Hordéonius, après avoir assemblé les tribuns et les centurions, délibéra s'il réprimerait la révolte par la force; mais bientôt, cédant à sa lâcheté naturelle et aux terreurs de ses officiers, qu'effrayaient les dispositions douteuses des auxiliaires et les nouveaux soldats dont on avait recruté les légions, il résolut de retenir l'armée dans le camp. Cependant il s'en repentit bientôt, et sur le reproche de ceux mêmes dont il avait suivi les conseils, il écrivit, comme s'il eût voulu

et fuit interim effugium legionibus in castra, quibus *Veterum* nomen est. præfectus alæ Batavorum Claudius Labeo, oppidano certamine æmulus Civili, ne interfectus invidiam apud populares vel, si retineretur, semina discordiæ præberet, in Frisios avehitur.

XIX. Iisdem diebus Batavorum et Canninefatium cohortes, quum jussu Vitellii in Urbem pergerent, missus a Civile nuntius assequitur. intumuere statim superbia ferociaque, et *pretium itineris donativum, duplex stipendium, augeri equitum numerum*, promissa sane a Vitellio, postulabant, non ut assequerentur, sed causam seditioni. et Flaccus multa concedendo nihil aliud effecerat quam ut acrius exposcerent quæ sciebant negaturum. spreto Flacco inferiorem Germaniam petivere, ut Civili jungerentur. Hordeonius adhibitis tribunis centurionibusque consultavit, *num obsequium abnuentes vi coerceret*. mox insita ignavia et trepidis ministris, quos ambiguus auxiliorum animus et subito delectu suppletæ legiones angebant, statuit continere intra castra militem. dein pœnitentia, et arguentibus ipsis qui

continuer sa marche, à Hérennius Gallus, lieutenant de la première légion, qui occupait Bonn, de s'opposer au passage des Bataves, et que lui-même avec l'armée s'attacherait à leur poursuite. Il était facile, en effet, d'accabler l'ennemi, si Hordéonius d'un côté, et de l'autre Gallus, en concertant le mouvement de leurs troupes, eussent enfermé les Bataves entre deux armées. Hordéonius renonça à ce projet, et par une autre lettre, il défendit à Gallus d'inquiéter l'ennemi dans sa retraite. Cette conduite donna lieu de penser que les lieutenants cherchaient à exciter la guerre, et que les désastres qu'on avait éprouvés, et ceux que l'on redoutait encore, ne devaient être imputés ni à la lâcheté du soldat, ni à la force de l'ennemi, mais à la trahison des généraux.

XX. Les Bataves, en approchant du camp de Bonn, envoyèrent des députés vers Gallus, pour lui faire connaître la volonté des cohortes : « elles n'étaient point en guerre avec les Romains, pour qui elles avaient combattu tant de fois. Fatiguées par de longues années de service, et d'un service sans profit, elles souhaitaient de revoir leur patrie et voulaient du repos. Si personne ne s'opposait à leur marche, elles suivraient paisiblement leur route, mais si elles trouvaient une armée devant elles, le fer leur ouvrirait le chemin. » Le lieutenant hésitait : les soldats l'entraînèrent à tenter les chances du combat. Trois mille légionnaires, des cohortes belges levées à la hâte, une bande de paysans et de vivandiers, troupe lâche, mais pleine de jactance avant le danger, sortirent en même temps par toutes les portes, afin d'accabler les Bataves,

suaserant tanquam secuturus scripsit Herennio Gallo, legionis primæ legato, qui Bonnam obtinebat, ut *arceret transitu Batavos : se cum exercitu tergis eorum hæsurum*. et opprimi poterant, si hinc Hordeonius, inde Gallus motis utrimque copiis medios clausissent. Flaccus omisit inceptum, aliisque litteris Gallum monuit *ne terreret abeuntes*. unde suspicio sponte legatorum excitari bellum, cunctaque quæ acciderant aut metuebantur, non inertia militis neque hostium vi, sed fraude ducum evenire.

XX. Batavi quum castris Bonnensibus propinquarent, præmisere qui Herennio Gallo mandata cohortium exponerent : « nullum sibi » bellum adversus Romanos, pro quibus toties bellassent : longa » atque irrita militia fessis patriæ atque otii cupidinem esse. si nemo » obsisteret, innoxium iter fore; sin arma occurrant, ferro viam » inventuros. » cunctantem legatum milites perpulerant, *fortunam prælii experiretur*. tria millia legionariorum et tumultuariæ Belgarum cohortes, simul paganorum lixarumque ignava, sed procax ante periculum, manus omnibus portis erumpunt, ut Batavos numero im-

inférieurs en nombre. Ceux-ci, vieux soldats, se forment en coin, en présentant sur toutes les faces des lignes serrées et inébranlables. Ils rompent ainsi l'armée romaine, dont les rangs avaient peu de profondeur. Les Belges plièrent; la légion fut repoussée, et les soldats regagnèrent en désordre les retranchements et les portes. Ce fut là qu'eut lieu le plus grand massacre; les cadavres comblèrent les fossés, et la plupart des vaincus ne périrent pas seulement sous les coups de l'ennemi, mais par leur chute et leurs propres armes. Les vainqueurs évitèrent Cologne. Ils ne commirent sur le reste de la route aucun acte d'hostilité; et ils se justifiaient du combat de Bonn, en disant qu'ils avaient demandé la paix, et que, cette paix leur ayant été refusée, ils avaient cherché leur salut dans les armes.

XXI. Civilis, à l'arrivée de ces vieilles cohortes, eut sous ses ordres une armée digne de ce nom; mais ses desseins n'étaient point encore arrêtés, et comme il songeait à la puissance romaine, il fit prêter serment à Vespasien par tous les hommes qui se trouvaient autour de lui. Il envoya des députés demander le même serment aux deux légions, qui, après leur défaite dans la première rencontre, s'étaient retirées à Vétéra. Il en reçut cette réponse : « Qu'elles ne prenaient conseil ni d'un traître, ni de leurs ennemis. Vitellius était leur empereur; elles resteraient jusqu'à la mort fidèles à ce prince, et lui garderaient leurs armes. Un déserteur batave n'avait point à s'ériger en arbitre des affaires de Rome, mais seulement à attendre le châtiment que méritait son

pares circumfundant. illi veteres militiæ in cuneos congregantur, densi undique et frontem tergaque ac latus tuti. sic tenuem aciem nostrorum perfringunt. cedentibus Belgis pellitur legio, et vallum portasque trepidi petebant. ibi plurimum cladis : cumulatæ corporibus fossæ, nec cæde tantum et vulneribus, sed ruina et suis plerique telis interiere. victores, colonia Agrippinensium vitata, nihil cetero in itinere hostile ausi, Bonnense prælium excusabant, tanquam petita pace, postquam negabatur, sibimet ipsi consuluissent.

XXI. Civilis adventu veteranarum cohortium justi jam exercitus ductor, sed consilii ambiguus et vim Romanam reputans, cunctos qui aderant in verba Vespasiani adigit, mittitque legatos ad duas legiones quæ priore acie pulsæ in Vetera castra concesserant, *ut idem sacramentum acciperent*. redditur responsum, « neque proditoris » neque hostium se consiliis uti : esse sibi Vitellium Principem, pro » quo fidem et arma usque ad supremum spiritum retenturos; » proinde perfuga Batavus arbitrium rerum Romanarum ne ageret, » sed meritas sceleris pœnas exspectaret. » quæ ubi relata Civili,

crime. » Quand Civilis connut cette réponse, il s'emporta et entraîna dans la guerre toute sa nation. Les Bructères et les Tinctères se joignirent aussitôt à lui, ainsi que les Germains, que des émissaires avaient appelés au butin et à la gloire.

XXII. Pour faire face à toutes ces menaces de guerre, les lieutenants des légions, Mummius Lupercus et Numisius Rufus, fortifièrent les retranchements et les remparts. On détruisit des bâtiments élevés pendant de longues années de paix, et qui formaient auprès du camp une espèce de ville, car on craignait que l'ennemi ne s'y établît; mais on négligea les approvisionnements. Le pillage fut autorisé, et une licence effrénée dissipa en quelques jours ce qui eût suffi pour longtemps à tous les besoins. Civilis était au centre avec l'élite de ses Bataves, et pour étaler un appareil plus terrible, il couvrit les deux rives du Rhin d'infanterie germaine, tandis que la cavalerie courait la campagne. En même temps, les vaisseaux remontaient le fleuve. Ici les étendards des vétérans bataves; là les représentations d'animaux sauvages [7] que ces peuples ont coutume d'emporter de leurs bois sacrés au moment d'entrer en campagne. Ces doubles emblèmes de la guerre civile et de la guerre étrangère avaient frappé les assiégés de stupeur. La grandeur même du camp ajoutait à la confiance des Bataves; car ce camp, tracé pour deux légions, comptait à peine cinq mille Romains armés [8]. Il est vrai qu'au moment où la paix fut troublée, des vivandiers étaient venus s'y réfugier en grand nombre, et qu'on les employait au service militaire.

incensus ira universam Batavorum gentem in arma rapit. junguntur Bructeri Tencterique et excita nuntiis Germania ad prædam famamque.

XXII. Adversus has concurrentis belli minas legati legionum, Mummius Lupercus et Numisius Rufus, vallum murosque firmabant. subversa longæ pacis opera, haud procul castris in modum municipii exstructa, ne hostibus usui forent. sed parum provisum ut copiæ in castra conveherentur : rapi permisere. ita paucis diebus per licentiam absumpta sunt quæ adversus necessitates in longum suffecissent. Civilis medium agmen cum robore Batavorum obtinens, utramque Rheni ripam, quo truculentior visu foret, Germanorum catervis complet, assultante per campos equite. simul naves in adversum amnem agebantur. hinc veteranarum cohortium signa, inde depromptæ silvis lucisve ferarum imagines, ut cuique genti inire prælium mos est, mixta belli civilis externique facie obstupefecerant obsessos. et spem oppugnantium augebat amplitudo valli, quod duabus legionibus situm vix quinque millia armatorum Romanorum tuebantur.

XXIII. Une partie du camp s'élevait en pente douce; le reste était au niveau de la plaine. Auguste avait cru qu'il suffisait de ce poste pour contenir les deux Germanies et les tenir comme assiégées. Il était loin de prévoir qu'il arriverait un jour des désastres assez grands, pour donner aux Barbares l'audace de venir eux-mêmes investir nos légions. Par ce motif, on négligea d'augmenter la force de la position et des retranchements; on pensait que c'était assez de notre valeur et de nos armes. Les Bataves et les peuples transrhénans, pour faire briller avec plus d'éclat leur courage en l'isolant, formèrent de chaque nation des corps séparés et attaquèrent de loin; mais la plupart de leurs traits frappaient à coups perdus sur les tours et les créneaux, et du haut des murs les assiégés les écrasaient avec des pierres. Ils s'élancent alors en criant et avec impétuosité contre le rempart. Les uns appliquent des échelles, les autres montent sur la tortue formée par leurs camarades; quelques-uns même franchissaient déjà la muraille, lorsque les assiégés, les renversant à coups d'épées et de boucliers, les accablèrent de traits et de javelots; mais en ce moment ces Barbares, terribles dans le premier élan et téméraires dans le succès, savaient aussi, par amour du butin, supporter les revers. Ils tentèrent même l'emploi des machines, chose nouvelle pour eux, car ils n'ont aucune industrie. Des transfuges et des prisonniers leur avaient appris à former avec des poutres une sorte de pont [1] qu'ils faisaient avancer sur des roues, et de là, les uns combattaient comme du haut d'une terrasse, tandis que d'autres, cachés

sed lixarum multitudo, turbata pace illuc congregata, et bello ministra aderat.

XXIII. Pars castrorum in collem leniter exsurgens, pars æquo adibatur. quippe illis hibernis obsideri premique Germanias Augustus crediderat, neque unquam id malorum ut oppugnatum ultro legiones nostras venirent. inde non loco neque munimentis labor additus; vis et arma satis placebant. Batavi Transrhenanique, quo discreta virtus manifestius spectaretur, sibi quæque gens consistunt, eminus lacessentes. post, ubi pleraque telorum turribus pinnisque mœnium irrita hærebant, et desuper saxis vulnerabantur, clamore atque impetu invasere vallum, appositis plerique scalis, alii per testudinem suorum. scandebantque jam quidam, quum gladiis et armorum incussu præcipitati sudibus et pilis obruuntur, præferoces initio et rebus secundis nimii. sed tum prædæ cupidine adversa quoque tolerabant : machinas etiam, insolitum sibi, ausi : nec ulla ipsis solertia. perfugæ captivique docebant struere materias in modum pontis, mox subjectis rotis propellere, ut alii superstantes tanquam ex aggere

dans l'intérieur, minaient les murs. Les pierres lancées par les balistes ruinèrent cet ouvrage informe. Ils préparaient aussi des claies et des mantelets; mais nos machines leur envoyèrent des javelines enflammées[10]; en attaquant, ils étaient eux-mêmes assaillis par les flammes. Enfin, renonçant à l'emploi de la force, ils résolurent d'attendre, sachant bien que la place n'avait de vivres que pour peu de jours, et que les bouches inutiles étaient nombreuses. Ils comptaient, par suite de la famine sur une trahison, sur la perfidie des esclaves et les hasards de la guerre.

XXIV. Cependant Hordéonius, en apprenant le siége du camp, envoie des émissaires dans les Gaules rassembler des secours, et donne à Dillius Vocula, lieutenant de la dix-huitième, l'élite des légionnaires, avec ordre de marcher à grandes journées le long des rives du Rhin. Il s'embarque lui-même sur la flotte, quoique malade, et les soldats, qui le détestaient, frémissaient déjà sans déguiser leur colère. « Hordéonius avait, disaient-ils, laissé sortir de Mayence les cohortes bataves, donné le change sur les efforts de Civilis, sollicité le concours des Germains. Mucien et Antonius n'avaient pas secondé plus puissamment l'élévation de Vespasien. Les haines déclarées et la guerre pouvaient être ouvertement repoussées : la perfidie et la ruse étaient cachées, et par celà même inévitables. Devant eux, Civilis sur le champ de bataille rangeait son armée. Hordéonius, de sa chambre et de son lit, donnait tous les ordres qui pouvaient assurer la victoire de l'ennemi.

præliarentur, pars intus occulti muros subruerent. sed excussa balistis saxa stravere informe opus. et crates vineasque parantibus adactæ tormentis ardentes hastæ : ultroque ipsi oppugnatores ignibus petebantur, donec desperata vi verterent consilium ad moras, haud ignari paucorum dierum inesse alimenta et multum imbellis turbæ. simul ex inopia proditio et fluxa servitiorum fides ac fortuita belli sperabantur.

XXIV. Flaccus interim, cognito castrorum obsidio et missis per Gallias qui auxilia concirent, lectos e legionibus Dillio Voculæ duodevicesimæ legionis legato tradit, ut quam maximis per ripam itineribus celeraret. ipse navibus, invalidus corpore, invisus militibus : neque enim ambigue fremebant : « emissas a Magontiaco Batavorum » cohortes, dissimulatos Civilis conatus, adsciri in societatem Ger- » manos, non Primi Antonii neque Muciani ope Vespasianum magis » adolevisse. aperta odia armaque palam depelli : fraudem et dolum » obscura, eoque inevitabilia. Civilem stare contra, struere aciem : » Hordeonium e cubiculo et lectulo jubere quicquid hosti conducat. » tot armatas fortissimorum virorum manus unius senis valetudine

Un seul vieillard infirme devait-il diriger les bras armés de tant d'hommes courageux? Pourquoi ne pas soustraire, par la mort d'un traître, leur fortune et leur courage à une influence fatale? » Ils s'échauffaient entre eux par ces discours, lorsqu'une lettre apportée du camp de Vespasien acheva de les exaspérer. Hordéonius, qui ne pouvait cacher la lettre, la lut en pleine assemblée, et il envoya, chargés de fers, à Vitellius ceux qui l'avaient apportée.

XXV. Les esprits se calmèrent; et l'on arriva à Bonn, où campait la première légion. Là, le soldat encore plus irrité rejetait la faute de la défaite sur Hordéonius. « Par son ordre l'armée avait marché contre les Bataves, que poursuivaient, disait-il, les légions de Mayence. C'était sa trahison qui les avait fait massacrer, aucune troupe n'étant venue les secourir. Ces faits, inconnus des autres armées, étaient cachés à l'empereur, lors même que le concours de tant de provinces pouvait étouffer une révolte qui ne faisait que de naître. » Hordéonius lut devant l'armée les copies de toutes les missives qu'il avait adressées dans les Gaules, dans la Bretagne et les Espagnes pour demander du secours; et il permit pour la première fois, condescendance funeste! que les lettres fussent remises aux aquilifères des légions, qui les lisaient aux soldats avant de les lire aux chefs. Il fit ensuite mettre aux fers un des séditieux, pour témoigner de son autorité plutôt que pour punir, car il y avait plus d'un coupable. L'armée quitta Bonn pour se rendre à Cologne, où arrivaient en foule des auxiliaires gaulois, qui, dans le premier moment, servirent

» regi. quin potius interfecto traditore fortunam virtutemque suam » malo omine exsolverent. » His inter se vocibus instinctos flammavere insuper allatæ a Vespasiano litteræ, quas Flaccus, quia occultari nequibant, pro concione recitavit, vinctosque, qui attulerant, ad Vitellium misit.

XXV. Sic mitigatis animis Bonnam, hiberna primæ legionis, ventum. infensior illic miles culpam cladis in Hordeonium vertebat: « ejus jussu directam adversus Batavos aciem, tanquam a Magontiaco legiones sequerentur: ejusdem proditione cæsos, nullis supervenientibus auxiliis. ignota hæc ceteris exercitibus, neque imperatori suo nuntiari, quum accursu tot provinciarum exstingui repens » perfidia potuerit. » Hordeonius exemplaria omnium literarum, quibus per Gallias Britanniamque et Hispanias auxilia orabat, exercitui recitavit, instituitque, pessimum facinus, ut epistolæ aquiliferis legionum traderentur; a quis ante militi quam ducibus legebantur. tum e seditiosis unum vinciri jubet, magis usurpandi juris quam quia unius culpa foret. motusque Bonna exercitus in coloniam Agrip-

avec zèle la cause de Rome. Bientôt, quand les Germains se renforcèrent, la plupart des cités de la Gaule s'armèrent contre nous, dans l'espoir d'être libres, et si elles s'affranchissaient de la servitude, par ambition de commander. La colère des légions s'irritait de jour en jour; l'emprisonnement d'un soldat ne les avait point effrayées, et ce soldat lui-même accusait le général d'être son complice. « Il avait été, disait-il, l'intermédiaire de Civilis et d'Hordéonius, et, par une fausse accusation, on voulait le perdre, parce qu'il pouvait témoigner de la vérité. » Vocula, avec une fermeté étonnante, monte sur le tribunal, fait saisir le soldat, et, malgré ses cris, ordonne qu'on le conduise au supplice. Les méchants tremblèrent, et les gens de bien obéirent. L'armée tout entière demanda Vocula pour général, et Hordéonius lui remit le commandement.

XXVI. Des causes diverses exaspéraient les soldats révoltés : le blé manquait; la solde n'était point payée; les Gaules refusaient les contingents et les tributs; le Rhin, tari par une sécheresse inconnue dans ces climats, pouvait à peine porter des bateaux. Les approvisionnements étaient difficiles : il fallait fournir des postes sur toute la rive pour empêcher les Germains de passer le fleuve à gué, et par cette même cause, il y avait moins de vivres, et plus d'hommes pour les consommer. Les ignorants regardaient comme un prodige l'abaissement des eaux. Il leur semblait que les fleuves, et les antiques barrières de l'empire, nous trahissaient aussi. Ce qu'on eût attribué dans la paix au hasard ou à la nature, on l'appelait alors une fatalité, un effet de la colère des dieux.

pinensem, affluentibus auxiliis Gallorum, qui primo rem Romanam enixe juvabant : mox valescentibus Germanis pleræque civitates adversum nos armari spe libertatis et, si exuissent servitium, cupidine imperitandi. gliscebat iracundia legionum, nec terrorem unius militis vincula indiderant. quin idem ille arguebat ultro *conscientiam ducis, tanquam nuntius inter Civilem Flaccumque falso crimine testis veri opprimeretur*. conscendit tribunal Vocula mira constantia, prehensumque militem ac vociferantem *duci ad supplicium* jussit. et dum mali pavent, optimus quisque jussis paruere. exin consensu *ducem Voculam* poscentibus, Flaccus summam rerum ei permisit.

XXVI. Sed discordes animos multa efferabant, inopia stipendii frumentique, et simul delectum tributaque Galliæ aspernantes, Rhenus incognita illi cœlo siccitate vix navium patiens, arcti commeatus, dispositæ per omnem ripam stationes, quæ Germanos vado arcerent, eademque de causa minus frugum et plures qui consumerent. apud imperitos prodigii loco accipiebatur ipsa aquarum penuria, tanquam nos amnes quoque et vetera imperii munimenta desererent. quod in

L'armée, à son entrée à Novésium, se renforça de la seizième légion. On adjoignit à Vocula, pour l'aider dans le commandement, le lieutenant Hérennius Gallus. Les deux généraux, n'osant pas marcher à l'ennemi, assirent leur camp dans un lieu nommé *Gelduba*. Là, ils exercèrent l'armée à se ranger en bataille, à se retrancher, à se palissader, et à toutes les manœuvres qui fortifient le soldat. Pour exciter le courage des troupes par l'appât du butin, Vocula les conduisit dans les villages des Gugernes, peuple voisin, qui avait accepté l'alliance de Civilis. Une partie resta avec Hérennius Gallus.

XXVII. Un navire chargé de blé s'était échoué sur des bas-fonds non loin du camp, et les Germains le tiraient sur leur rive. Gallus ne voulut point le permettre, et envoya une cohorte pour y mettre ordre. Les Germains arrivèrent en foule, et les deux partis grossissant peu à peu, on ne tarda point à combattre. Après un grand carnage de nos soldats, les Barbares entraînèrent le navire. Les vaincus, suivant l'habitude de ce temps, au lieu de s'en prendre à leur lâcheté, accusent le lieutenant de trahison. Ils l'arrachent de sa tente, déchirent ses vêtements, le chargent de coups, et lui ordonnent de déclarer pour quel prix et à l'aide de quels complices il a vendu l'armée. Leur haine contre Hordéonius se ranime : il est, disent-ils, l'auteur du crime; Gallus en est l'instrument. Ce dernier, effrayé par des menaces de mort, accusa Hordéonius d'avoir trahi; on le mit aux fers, et il ne fut relâché qu'à

pace *fors* seu *natura*, tunc *fatum* et *ira dei* vocabatur. Ingressis Novesium tertia decima legio conjungitur. additus Voculæ in partem curarum Herennius Gallus legatus; nec ausi ad hostem pergere, loco cui Gelduba nomen est castra fecere. ibi struenda acie, muniendo vallandoque et ceteris belli meditamentis militem firmabant. utque præda ad virtutem accenderetur, in proximos Gugernorum pagos, qui societatem Civilis acceperant, ductus Voculæ exercitus. pars cum Herennio Gallo permansit.

XXVII. Forte navem haud procul castris frumento gravem, quum per vada hæsisset, Germani in suam ripam trahebant. non tulit Gallus, misitque subsidio cohortem. auctus et Germanorum numerus, paulatimque aggregantibus se auxiliis acie certatum. Germani multa cum strage nostrorum navem abripiunt. victi, quod tum in morem verterat, non suam ignaviam, sed perfidiam legati culpabant. protractum e tentorio, scissa veste, verberato corpore, *quo pretio, quibus consciis prodidisset exercitum* dicere jubent. redit in Hordeonium invidia. illum *auctorem sceleris*, hunc *ministrum* vocant, donec exitium minitantibus exterritus proditionem et ipse Hordeonio objecit; vinc-

l'arrivée de Vocula, qui punit de mort le lendemain les auteurs de la sédition, tant était grand dans cette armée le contraste de l'indiscipline et de la soumission. Le simple soldat était entièrement dévoué à Vitellius, les officiers les plus élevés en grade penchaient pour Vespasien : ce qui explique cette succession de crimes et de supplices, ces emportements mêlés d'obéissance. Il était impossible de contenir les soldats, mais on pouvait les punir.

XXVIII. Cependant la Germanie entière, liée envers Civilis par les plus nobles otages, lui donnait un immense appui. Il ordonna aux peuples les plus voisins de ravager le territoire des Ubiens et des Trévires, aux autres de passer la Meuse, et de marcher contre les Ménapiens [11], les Morins [12] et les frontières des Gaules. On porta le pillage sur ces deux points; les Ubiens furent surtout maltraités, parce que ce peuple, d'origine germanique, après avoir renoncé à sa patrie, avait pris le nom romain d'Agrippinien. Les cohortes de cette nation furent taillées en pièces dans le bourg de Marcodurum [13], où elles se gardaient mal, à cause de leur éloignement du Rhin. Les Ubiens cependant ne restèrent point inactifs, et ils enlevèrent du butin dans la Germanie, d'abord sans éprouver le moindre échec; mais, plus tard, ils furent enveloppés, et, pendant toute cette guerre, la fortune ne répondit pas à leur fidélité. Après leur défaite, Civilis, plus puissant et plus fier par le succès, pressa le siége des légions et redoubla de vigilance, pour empêcher que des messages secrets ne les informassent du secours qui allait arriver. Il confia aux Bataves les ma-

tusque adventu demum Voculæ exsolvitur. is postera die auctores seditionis morte affecit. tanta illi exercitui diversitas inerat licentiæ patientiæque. haud dubie gregarius miles Vitellio fidus, splendidissimus quisque in Vespasianum proni. inde scelerum ac suppliciorum vices et mixtus obsequio furor, ut contineri non possent qui puniri poterant.

XXVIII. At Civilem immensis auctibus universa Germania extollebat, societate nobilissimis obsidum firmata. ille, ut cuique proximum, *vastari Ubios Treverosque, et aliam manum Mosam amnem transire* jubet, *ut Menapios et Morinos et extrema Galliarum quateret*. actæ utrobique prædæ, infestius in Ubiis, quod gens Germanicæ originis, ejurata patria, Romanorum nomen, *Agrippinenses* vocarentur. cæsæ cohortes eorum in vico Marcoduro incuriosius agentes, quia procul ripa aberant. nec quievere Ubii, quominus prædas e Germania peterent, primo impune, dein circumventi sunt, per omne id bellum meliore usi fide quam fortuna. contusis Ubiis gravior et successu rerum ferocior Civilis obsidium legionum urgebat, intentis custodiis, ne quis

chines et le soin des travaux, aux Germains, qui demandaient à se battre, l'attaque des retranchements. Les Germains furent repoussés, et il leur fit recommencer le combat; car il les sacrifiait sans regret, tant ils étaient nombreux! La nuit même ne termina point la lutte.

XXIX. Les assiégeants, qui avaient allumé de grands feux, mangeaient ensemble, et quand le vin les échauffait, ils couraient au combat, emportés par un courage inutile; car leurs traits s'égaraient dans les ténèbres. Les Romains au contraire voyaient les Barbares, et ceux qui se distinguaient par leur courage ou l'éclat de leurs insignes, servaient de but à leurs coups. Civilis s'en aperçut, et fit éteindre les feux, afin que tout fût livré à la confusion de la nuit et de la guerre. Dès lors ce ne fut qu'un bruit discordant, et toute l'incertitude du hasard. On ne pouvait ni frapper ni parer. Partout où s'élève un cri, on y court, on y dirige les traits. Le courage ne sert plus : le hasard seul décide, et les plus braves tombent souvent sous les coups des lâches. C'était, du côté des Germains, une colère aveugle; mais le soldat romain, qui calculait tous les dangers, ne lançait point au hasard les pieux ferrés et les lourdes pierres. Lorsque le bruit des mineurs ou des échelles appliquées contre le mur l'avertissait que l'ennemi était sous sa main, il le renversait avec le bouclier, le suivait avec le javelot. Quelques Barbares parvenus au sommet des murailles furent tués à coups de poignards. La nuit se passa tout entière dans cette lutte, et le jour éclaira un combat nouveau.

occultus nuntius venientis auxilii penetraret. machinas molemque operum Batavis delegat : Transrhenanos *prælium* poscentes *ad scindendum vallum ire, detrusosque redintegrare certamen* jubet, superante multitudine et facili damno. nec finem labori nox attulit.

XXIX. Congestis circum lignis accensisque, simul epulantes, ut quisque vino incaluerat, ad pugnam temeritate inani ferebantur. quippe ipsorum tela per tenebras vana : Romani conspicuam Barbarorum aciem, et si quis audacia aut insignibus effulgens, ad ictum destinabant. intellectum id Civili, et *restincto igne misceri cuncta tenebris et armis* jubet. tum vero strepitus dissoni, casus incerti, neque feriendi neque declinandi providentia. unde clamor acciderat, circumagere corpora, tendere arcus. nihil prodesse virtus, fors cuncta turbare, et ignavorum sæpe telis fortissimi cadere. apud Germanos inconsulta ira : Romanus miles periculorum gnarus ferratas sudes, gravia saxa non forte jaciebat. ubi sonus molientium aut appositæ scalæ hostem in manus dederant, propellere umbone, pilo sequi;

XXX. Les Bataves avaient élevé une tour à deux étages; mais, comme ils l'approchaient de la porte Prétorienne (c'était l'endroit le plus accessible), de fortes pièces de bois et des poutres qu'on fit jouer contre elle la mirent en pièces, en écrasant un grand nombre de ceux qui se tenaient sur les plates-formes. Une brusque sortie acheva de porter le désordre dans les rangs de l'ennemi. Les légionnaires, plus habiles et plus expérimentés, multipliaient les ressources de la défense. Ce qui effraya surtout les assaillants ce fut un levier suspendu et mobile [14], qui, en s'abaissant subitement, saisissait à leur vue un ou plusieurs des leurs, les enlevait en l'air, et, en retombant de l'autre côté, les renversait dans le camp. Civilis, désespérant de forcer la place, continua le blocus, en cherchant, par des messages et des promesses, à circonvenir la fidélité des légions.

XXXI. Tels étaient les événements qui se passaient en Germanie avant la journée de Crémone. Antonius annonça sa victoire dans une lettre à laquelle était joint un édit de Cécina; d'ailleurs le préfet de cohorte, Alpinus Montanus, l'un des vaincus, était là pour témoigner de la fortune du parti. Les esprits furent diversement agités. Les auxiliaires de la Gaule, qui n'avaient ni amour ni haine pour l'une ou l'autre cause, et qui faisaient la guerre avec indifférence, abandonnèrent Vitellius au premier mot de leurs préfets. Les vieux soldats hésitaient; mais, sur l'ordre d'Hordéonius, et sur les instances

multos in mœnia egressos pugionibus fodere. sic exhausta nocte novam aciem dies aperuit.

XXX. Eduxerant Batavi turrim duplici tabulato, quam Prætoriæ portæ (is æquissimus locus) propinquantem promoti contra validi asseres et incussæ trabes perfregere, multa superstantium pernicie. pugnatumque in perculsos subita et prospera eruptione. simul a legionariis peritia et arte præstantibus plura struebantur. præcipuum pavorem intulit suspensum et nutans machinamentum, quo repente demisso præter suorum ora singuli pluresve hostium sublime rapti verso pondere intra castra effundebantur. Civilis omissa oppugnandi spe rursus per otium assidebat, nuntiis et promissis fidem legionum convellens.

XXXI. Hæc in Germania ante Cremonense prælium gesta, cujus eventum litteræ Primi Antonii docuere, addito Cæcinæ edicto et præfectus cohortis e victis, Alpinus Montanus, fortunam partium præsens fatebatur. diversi hinc motus animorum. auxilia e Gallia, quis nec amor neque odium in partes, militia sine affectu, hortantibus præfectis statim a Vitellio desciscunt : vetus miles cunctabatur. sed adigente Hordeonio Flacco, instantibus tribunis, dixit sacramentum,

des tribuns, ils prononcèrent un serment, que semblaient démentir leur visage et leur cœur. En répétant la formule, ils hésitaient au nom de Vespasien ou le murmuraient à peine, quelques-uns même ne le prononçaient pas.

XXXII. On lut ensuite en pleine assemblée les lettres d'Antonius à Civilis. Elles irritèrent les soupçons des soldats, car on eût dit qu'elles étaient écrites à un allié, et l'armée de Germanie y était traitée en ennemie. Ces nouvelles ayant été portées dans le camp de Gelduba, les mêmes discours, les mêmes scènes recommencèrent. Montanus fut envoyé à Civilis pour lui donner ordre de cesser les hostilités, et de ne point se conduire en ennemi, en prenant la guerre civile pour prétexte. « S'il avait voulu servir Vespasien, son but était rempli. » Civilis recourut d'abord à des détours, et bientôt, lorsqu'il eut reconnu dans Montanus un homme ardent prêt à une révolution, il commença par la plainte et le récit des dangers qu'il avait courus, pendant vingt-cinq années, dans les camps des Romains. « J'ai recueilli, dit-il, un digne fruit de mes travaux, la mort pour mon frère, des fers pour moi-même, et les cris féroces de cette armée dont je me venge à bon droit aujourd'hui, puisqu'elle a demandé mon supplice. Mais vous, Trévires, et vous tous, cœurs serviles, attendez-vous, pour prix du sang tant de fois versé, autre chose qu'un service ingrat, des tributs éternels, des verges, des haches, et les caprices de la tyrannie ? Moi, préfet d'une seule cohorte, les Canninéfates et les Bataves, faible portion du peuple gau-

non vultu neque animo satis affirmans; et quum cetera jurisjurandi verba conciperent, *Vespasiani* nomen hæsitantes aut levi murmure et plerumque silentio transmittebant.

XXXII. Lectæ deinde pro concione epistolæ Antonii ad Civilem suspiciones militum irritavere, tanquam ad socium partium scriptæ, et de Germanico exercitu hostiliter. mox allatis Geldubam in castra nuntiis eadem dicta factaque, et missus cum mandatis Montanus ad Civilem, *ut absisteret bello neve externa armis falsis velaret : si Vespasianum juvare aggressus foret, satisfactum cæptis*. Ad ea Civilis primo callide : post ubi videt Montanum præferocem ingenio paratumque in res novas, orsus a questu periculisque quæ per quinque et viginti annos in castris Romanis exhausisset, « Egregium, » inquit, « pretium laborum recepi, necem fratris et vincula mea et sævissimas hujus exercitus voces, quibus ad supplicium petitus jure gentium pœnas reposco. vos autem, Treveri ceteræque servientium animæ, quod præmium effusi toties sanguinis exspectatis nisi ingratam militiam, immortalia tributa, virgas, secures et dominorum ingenia? en ego præfectus unius cohortis et Canninefates Batavique, exigua

lois, nous avons détruit les camps que leur inutile grandeur n'a pu défendre, et nous accablons les autres, nous les bloquons par le fer et la faim. Osons : ou la liberté nous suivra, ou, vaincus, nous serons ce que nous sommes. » Après l'avoir enflammé de la sorte, il le renvoya, en le chargeant toutefois d'une réponse plus pacifique. Montanus revint comme si sa démarche eût été sans effet, et il dissimula tout le reste; mais les événements éclatèrent bientôt.

XXXIII. Civilis garda près de lui une partie des troupes, et envoya contre Vocula les cohortes de vétérans, et l'élite des Germains, sous les ordres de Julius Maximus et de Claudius Victor, fils de sa sœur. Ces troupes s'emparèrent, en passant à Asciburgium [15], des quartiers d'une division de cavalerie, et elles assaillirent si brusquement le camp des légions que Vocula ne put ni haranguer son armée ni la ranger en ligne. Au milieu de ce tumulte, il recommanda seulement de fortifier le centre avec les soldats légionnaires. Les alliés se déployèrent irrégulièrement sur les deux ailes. La cavalerie fit une charge : l'ennemi la reçut en bon ordre, les rangs serrés; elle tourna le dos et se rejeta sur les siens. Ce fut un massacre plutôt qu'une bataille. Les cohortes des Nerviens, par frayeur ou par trahison, mirent nos flancs à découvert. L'ennemi pénétra ainsi jusqu'aux légions qui perdirent leurs enseignes; déjà même elles étaient culbutées dans le retranchement, lorsque tout à coup, grâce à de nouveaux secours, la fortune changea. On avait appelé des cohortes de Vascons [16] levées par Galba; en approchant du camp, ces cohortes en-

» Galliarum portio, vana illa castrorum spatia excidimus, vel septa » ferro fameque premimus : denique ausos aut libertas sequetur, » aut victi iidem erimus. » sic accensum, sed *molliora referre* jussum dimittit. ille ut irritus legationis rediit, cetera dissimulans, quæ mox erupere.

XXXIII. Civilis parte copiarum retenta veteranas cohortes, et quod e Germanis maxime promptum, adversus Voculam exercitumque ejus mittit, Julio Maximo et Claudio Victore, sororis suæ filio, ducibus. rapiunt in transitu hiberna alæ Asciburgii sita; adeoque improvisi castra involavere, ut non alloqui, non pandere aciem Vocula potuerit. id solum, ut in tumultu, monuit, *subsignano milite media firmare*. auxilia passim circumfusa sunt. eques prorupit, exceptusque compositis hostium ordinibus terga in suos vertit. cædes inde, non prælium. et Nerviorum cohortes, metu seu perfidia, latera nostrorum nudavere. sic ad legiones perventum; quæ amissis signis intra vallum sternebantur, quum repente novo auxilio fortuna pugnæ mutatur. Vasconum lectæ a Galba cohortes ac tum accitæ, dum castris pro-

tendirent les cris des combattants, et tombèrent par derrière sur l'ennemi occupé de front. L'effroi qui résulta de leur attaque fut plus grand qu'on ne pouvait l'attendre de leur nombre, les uns s'imaginant que c'était le corps d'armée de Novésium, les autres le corps d'armée de Mayence qui arrivait tout entier. Cette méprise donna du cœur aux Romains, et ils retrouvèrent leur courage en comptant sur celui des autres. L'élite de l'infanterie batave fut écrasée; la cavalerie se retira avec les enseignes et les prisonniers enlevés au commencement de l'action. Dans ce jour les morts furent de notre côté plus nombreux et moins regrettables; les Germains perdirent leurs plus braves soldats.

XXXIV. Les deux généraux, par une même faute, méritèrent leurs revers et ne profitèrent point de leurs succès. Civilis, s'il eût garni ses lignes d'un plus grand nombre de troupes, n'eût point été enveloppé par si peu de cohortes, et il eût détruit le camp qu'il avait forcé; de son côté, Vocula n'avait point fait reconnaître l'ennemi à son arrivée, et par cela même, à peine sorti, il fut battu. Peu confiant dans sa victoire, il ne marcha ensuite qu'après avoir perdu plusieurs jours; tandis qu'en pressant vivement les vaincus, en poursuivant le succès, il pouvait du même coup faire lever le siége du camp. Civilis, pendant ce temps, avait cherché à surprendre l'esprit des assiégés, en leur faisant croire que les Romains étaient perdus, et que la victoire était restée à ses troupes. On promenait autour des lignes romaines les éten-

pinquant, audito prœliantium clamore intentos hostes a tergo invadunt, latioremque quam pro numero terrorem faciunt, aliis a Novesio, aliis a Magontiaco universas copias advenisse credentibus. is error Romanis addit animos, et dum alienis viribus confidunt, suas recepere. fortissimus quisque e Batavis, quantum peditum erat, funduntur : eques evasit cum signis captivisque, quos prima acie corripuerant. cæsorum eo die in partibus nostris major numerus et imbellior; e Germanis ipsa robora.

XXXIV. Dux uterque pari culpa meritus adversa, prosperis defuere. nam Civilis si majoribus copiis instruxisset aciem, circumiri a tam paucis cohortibus nequivisset, castraque perrupta exscidisset. Vocula nec adventum hostium exploravit, eoque simul egressus victusque; dein victoriæ parum confisus, tritis frustra diebus castra in hostem movit, quem si statim impellere cursumque rerum sequi maturasset, solvere obsidium legionum eodem impetu potuit. tentaverat interim Civilis obsessorum animos, tanquam perditæ apud Romanos res et suis victoria provenisset. circumferebantur signa vexillaque; ostentati etiam captivi. ex quibus unus, egregium facinus

dards et les enseignes. On montra aussi les prisonniers. L'un d'eux, par l'effet d'un courage admirable, dit à haute voix ce qui s'était passé, et sur-le-champ il fut percé de coups par les Germains, ce qui donna plus de créance encore à ses paroles. On devinait d'ailleurs, à la lueur des incendies qui dévoraient les villages, l'approche d'une armée victorieuse. Vocula, en arrivant en vue du camp, ordonne de planter les drapeaux. Il veut que l'armée s'entoure d'un fossé et d'un retranchement afin que, débarrassée de ses bagages, elle combatte plus à l'aise. Alors un cri s'élève contre le général; les soldats demandent la bataille et menacent, selon leur habitude. Sans prendre même le temps de former leurs lignes, ils engagent l'action, fatigués et tout en désordre; car Civilis s'était avancé contre eux, et il n'espérait pas moins de leurs fautes que du courage des siens. Les Romains combattirent avec des chances diverses, et les plus séditieux furent aussi les plus lâches. Quelques hommes cependant, se rappelant leur dernière victoire, gardent leurs rangs, frappent l'ennemi, s'excitent eux-mêmes ainsi que leurs camarades. Le combat une fois rétabli, ils font signe de la main aux assiégés de saisir l'occasion; ceux-ci, qui voyaient tout du haut de leurs murailles, s'élancent par toutes les issues. Civilis ayant été renversé par la chute de son cheval, le bruit se répandit dans les deux armées qu'il était blessé ou mort; et l'on ne saurait dire tout ce que cette nouvelle inspira de terreur aux siens et d'ardeur à ses ennemis.

XXXV. Mais Vocula, au lieu de s'attacher à la poursuite des fuyards, fortifiait les retranchements et les tours du camp,

ausus, clara voce gesta patefecit, confossus illico a Germanis; unde major indici fides. simul vastatione incendiisque flagrantium villarum venire victorem exercitum intelligebatur. *in conspectu castrorum constitui signa fossamque et vallum circumdari* Vocula jubet : *depositis impedimentis sarcinisque expediti certarent*. hinc in ducem clamor pugnam poscentium; et minari assueverant. ne tempore quidem ad ordinandam aciem capto, incompositi fessique prælium sumpsere. nam Civilis aderat, non minus vitiis hostium quam virtute suorum fretus. Varia apud Romanos fortuna, et seditiosissimus quisque ignavus : quidam recentis victoriæ memores retinere locum, ferire hostem, seque et proximos hortari, et redintegrata acie manus ad obsessos tendere, *ne tempori deessent*. illi, cuncta e muris cernentes, omnibus portis prorumpunt. ac forte Civilis lapsu equi prostratus, credita per utrumque exercitum fama, *vulneratum aut interfectum*, immane quantum suis pavoris et hostibus alacritatis indidit.

XXXV. Sed Vocula, omissis fugientium tergis, vallum turresque

comme s'il eût craint un nouveau siége. Il avait tant de fois laissé échapper la victoire [17], qu'on pouvait penser avec raison qu'il voulait la guerre. Ce qui fatiguait le plus nos armées, c'était le manque de vivres. Les bagages des légions, avec les hommes les moins propres au combat, furent envoyés à Novésium, pour en rapporter du blé par la route de terre; car les ennemis étaient maîtres du fleuve. Le premier convoi ne fut pas inquiété, car Civilis n'était point encore rétabli; mais lorsqu'il sut que de nouveaux pourvoyeurs étaient partis pour Novésium, que les cohortes chargées de les escorter marchaient comme en pleine paix, avec quelques hommes seulement autour des enseignes, les armes sur les chariots, les rangs rompus, il combina son attaque et tomba sur eux, après avoir fait garder à l'avance les ponts et les défilés. On combattit sur une longue ligne et sans succès décisif, jusqu'au moment où la nuit mit fin à l'action. Les cohortes gagnèrent Gelduba, dont le camp était resté tel qu'il était, avec une garnison qu'on y avait laissée. On s'attendait à rencontrer, au retour, les plus grands dangers, lorsque les troupes, déjà intimidées, seraient embarrassées d'un convoi. Vocula, pour renforcer son armée, prit dans la cinquième et dans la quinzième légion, qui avaient été assiégées à Vétéra, mille hommes d'élite, soldats indomptables et irrités contre leurs chefs. Il en partit plus qu'on n'en avait commandé; et le long de la route, ils déclaraient en frémissant qu'ils ne supporteraient pas davantage la famine et les trahisons des lieutenants. Ceux qui étaient restés, criaient à leur tour qu'en

castrorum augebat, tanquam rursus obsidium immineret : corrupta toties victoria non falso suspectus bellum malle. nihil æque exercitus nostros quam egestas copiarum fatigabat. impedimenta legionum cum imbelli turba Novesium missa, ut inde terrestri itinere frumentum adveherent : nam flumine hostes potiebantur. primum agmen securum incessit, nondum satis firmo Civile : qui, ubi *rursus missos Novesium frumentatores datasque in præsidium cohortes velut multa pace ingredi* accepit, rarum apud signa militem, arma in vehiculis, cunctos licentia vagos, compositus invadit, præmissis qui pontes et viarum angusta insiderent. pugnatum longo agmine et incerto Marte, donec prælium nox dirimeret. cohortes Geldubam perrexere, manentibus, ut fuerant, castris, quæ relictorum illic militum præsidio tenebantur. non erat dubium quantum in regressu discriminis adeundum foret, frumentatoribus onustis perculsisque. addit exercitui suo Vocula mille delectos e quinta et quintadecima legionibus apud Vetera obsessis, indomitum militem et ducibus infensum. plures quam jussum erat profecti palam in agmine fremebant, *non se ultra famem*,

emmenant une partie des légionnaires on les laissait à l'abandon. Il éclata à cette occasion une double révolte, les uns redemandant Vocula, les autres refusant de revenir au camp.

XXXVI. Pendant ce temps Civilis vint assiéger Vétéra. Vocula se retira à Gelduba, et ensuite à Novésium. Civilis prit Gelduba et peu de temps après il obtint l'avantage dans un combat de cavalerie. Les revers et les succès animaient également le soldat à la perte de ses généraux. Les légions, à l'arrivée du détachement de la cinquième et de la quinzième, demandèrent le *donativum*, car on savait que Vitellius avait envoyé de l'argent. Hordéonius, sans hésiter longtemps, distribua cette somme au nom de Vespasien. Ce fut là le plus actif aliment de la sédition. Les soldats s'abandonnent à la débauche, à la bonne chère, se rassemblent la nuit, et leur vieille inimitié contre Hordéonius se réveille. Aucun lieutenant, aucun tribun n'osant leur résister (car la nuit leur avait ôté tout sentiment de honte), ils l'arrachent de son lit et le tuent. Ils s'apprêtaient à traiter Vocula de la même façon; mais, à la faveur des ténèbres, il s'échappa déguisé en esclave et sans être reconnu. Dès que cet emportement fut calmé, ils recommencèrent à trembler et envoyèrent des centurions avec des lettres, pour demander aux cités de la Gaule des secours en hommes et en argent.

XXXVII. A l'approche de Civilis, ces hommes, effrayés, irrésolus, comme toute multitude sans chef, prirent tumul-

insidias legatorum toleraturos. at qui remanserant, *desertos se abducta parte legionum* querebantur. duplex hinc seditio, aliis revocantibus Voculam, aliis redire in castra abnuentibus.

XXXVI. Interim Civilis Vetera circumsedit. Vocula Geldubam atque inde Novesium concessit. Civilis capit Geldubam; mox haud procul Novesio equestri prælio prospere certavit. sed miles secundis adversisque perinde in exitium ducum accendebatur. et adventu quintanorum quintadecimanorumque auctæ legiones *donativum* exposcunt, comperto pecuniam a Vitellio missam. nec diu cunctatus Hordeonius nomine Vespasiani dedit. idque præcipuum fuit seditionis alimentum. effusus in luxum et epulas et nocturnos cœtus miles veterem in Hordeonium iram renovavit, nec ullo legatorum tribunorumve obsistere auso (quippe omnem pudorem nox ademerat) protractum e cubili interficiunt. eadem in Voculam parabantur, nisi servili habitu per tenebras ignoratus evasisset. ubi sedato impetu metus rediit, centuriones cum epistolis ad civitates Galliarum misere auxilia ac stipendia oraturos.

XXXVII. Ipsi, ut est vulgus sine rectore præceps, pavidum, so-

tueusement leurs armes, les jetèrent aussitôt et se mirent à fuir. La défaite fit éclater les dissensions, et les troupes de l'armée du Rhin supérieur formèrent un parti séparé. Elles rétablirent néanmoins, dans le camp et dans les cités de la Belgique les plus rapprochées, les images de Vitellius, lorsque déjà Vitellius était mort, et bientôt, calmées et repentantes, la première, la quatrième et la dix-huitième suivirent Vocula, qui, après leur avoir fait prêter de nouveau serment à Vespasien, les conduisit vers Mayence pour faire lever le siége de cette ville. L'armée assiégeante, composée de Cattes, d'Usipiens et de Mattiaques, s'était déjà retirée, rassasiée de butin, mais en laissant des morts. Nos soldats l'avaient attaquée à l'improviste, dans le désordre d'une marche. De plus les Trévires avaient élevé sur leurs frontières un retranchement et une palissade; et ils combattirent contre les Germains, avec de grandes pertes pour les deux partis, jusqu'au moment où ils flétrirent par la rébellion les services honorables qu'ils avaient rendus au peuple romain.

XXXVIII. Pendant ce temps, le second consulat de Vespasien et le consulat de Titus s'ouvrirent en leur absence. La ville était triste, agitée par mille inquiétudes, et aux maux qui la menaçaient, s'ajoutaient des terreurs imaginaires. On croyait que l'Afrique s'était soulevée, quoique Pison, gouverneur de cette province, fût doué d'un caractère paisible; on disait qu'il était à la tête de la révolte. Mais la navigation était interrompue par la mauvaise saison; le peuple, qui achète chaque jour ses aliments, et qui ne s'occupe dans la

cors, adventante Civile, raptis temere armis ac statim omissis, in fugam vertuntur. res adversæ discordiam peperere, iis qui e superiore exercitu erant, causam suam dissociantibus. Vitellii tamen imagines in castris et per proximas Belgarum civitates repositæ, quum jam Vitellius occidisset. dein mutati in pœnitentiam primani quartanique et duodevicesimani Voculam sequuntur; apud quem resumpto Vespasiani sacramento ad liberandum Magontiaci obsidium ducebantur. discesserant obsessores, mixtus ex Chattis, Usipiis, Mattiacis exercitus, satietate prædæ, nec incruenti. in via dispersos et nescios miles noster invaserat. quin et loricam vallumque per fines suos Treveri struxere, magnisque invicem cladibus cum Germanis certabant, donec egregia erga populum Romanum merita mox rebelles fœdarent.

XXXVIII. Interea Vespasianus iterum ac Titus consulatum absentes inierunt, mœsta et multiplici metu suspensa civitate, quæ, super instantia mala, falsos pavores induerat, *descivisse Africam res novas moliente L. Pisone.* is præerat provinciæ, nequaquam turbidus ingenio : sed quia naves sævitia hiemis prohibebantur, vulgus alimenta in dies

république que d'une seule chose, l'approvisionnement, s'imaginait, à force de le craindre, que les ports étaient fermés et les convois retenus. Les Vitelliens, qui n'avaient point encore renoncé à leurs espérances politiques, donnaient une nouvelle créance à ces rumeurs. Et elles ne déplaisaient point aux vainqueurs eux-mêmes, dont la cupidité, insatiable dans les guerres étrangères, ne fut jamais satisfaite par les victoires des guerres civiles.

XXXIX. Aux calendes de janvier, dans une assemblée du sénat, convoquée par Julius Frontinus, préteur de la ville, on décerna pour les lieutenants, les armées et les rois, des éloges et des remerciements. La préture fut enlevée à Tertius Julianus, sous prétexte qu'il avait abandonné sa légion quand elle passa dans le parti de Vespasien. Il fut remplacé par Plotius Griphus. On conféra la dignité équestre à Hormus, et bientôt, Frontinus s'étant retiré, César Domitien fut investi de la préture. Il apposait son nom aux lettres et aux édits, mais Mucien avait la toute-puissance. Ce n'est pas que Domitien, soit à l'instigation de ses amis, soit de son propre mouvement, n'osât prendre souvent l'initiative; mais Mucien craignait surtout Antonius et Varus, hommes nouveaux, illustrés par leurs actions, aimés des soldats et du peuple, parce qu'ils n'avaient sévi contre personne hors du champ de bataille. On disait qu'Antonius avait exhorté Scribonianus Crassus, qui brillait par l'éclat de ses aïeux et l'image de son frère, à saisir le pouvoir, et certes il n'eût pas manqué d'appuis;

mercari solitum, cui una ex republica annonæ cura, clausum littus, retineri commeatus, dum timet, credebat, augentibus famam Vitellianis, qui studium partium nondum posuerant, nec victoribus quidem ingrato rumore, quorum cupiditates, externis quoque bellis inexplebiles, nulla unquam civilis victoria satiavit.

XXXIX. Kalendis Januariis in senatu, quem Julius Frontinus prætor urbanus vocaverat, legatis exercitibusque ac regibus *laudes gratesque* decretæ; et Tertio Juliano prætura, *tanquam transgredientem in partes Vespasiani legionem deseruisset*, ablata, ut in Plotium Griphum transferretur. Hormo dignitas equestris data. et mox ejurante Frontino Cæsar Domitianus præturam cepit. ejus nomen epistolis edictisque præponebatur, vis penes Mucianum erat, nisi quod pleraque Domitianus, instigantibus amicis aut propria libidine, audebat. sed præcipuus Muciano metus e Primo Antonio Varoque Arrio, quos recentes clarosque rerum fama ac militum studiis etiam populus fovebat, quia in neminem ultra aciem sævierant. et ferebatur Antonius Scribonianum Crassum, egregiis majoribus et fraterna imagine fulgentem, ad capessendam rempublicam hortatus : haud defutura con-

mais Scribonianus refusa, car, s'il eût été difficile de le séduire en lui montrant le succès tout préparé, à plus forte raison ne pouvait-on l'engager par des espérances incertaines. Mucien, ne pouvant perdre ouvertement Antonius, le comble d'éloges en plein sénat, lui fait en secret les plus belles promesses, et lui montre l'Espagne citérieure vacante par la retraite de Cluvius Rufus. Il prodigue en même temps aux amis d'Antonius les tribunats et les préfectures; puis, après avoir comblé d'espérance et d'ambition cette âme vaine, il ruine ses ressources, en renvoyant à ses quartiers la septième légion, qui portait à Antonius l'affection la plus vive. La troisième, dont les soldats étaient dévoués à Varus, fut renvoyée en Syrie, tandis qu'une partie de l'armée se rendait en Germanie. Ainsi débarrassée de tout élément de trouble, Rome retrouva sa première forme, ses lois et la tutelle de ses magistrats.

XL. Le jour de son entrée au sénat, Domitien parla brièvement et avec modération de l'absence de son père, de celle de son frère, et de sa jeunesse. Il était d'une belle tenue, et comme on ne connaissait point encore son caractère, on prit pour de la modestie la rougeur qui, à plusieurs reprises, colora son visage. Sur la proposition qu'il fit de rétablir Galba dans tous ses honneurs, Curtius Montanus opina pour que la mémoire de Pison fût également honorée : le sénat sanctionna ces deux avis; mais on ne fit rien pour Pison. On désigna ensuite, par la voie du sort, des commissaires, pour restituer les biens enlevés pendant la guerre, examiner et rétablir les

sciorum manu, ni Scribonianus abnuisset, ne paratis quidem corrumpi facilis, adeo metuens incerta. igitur Mucianus, quia propalam opprimi Antonius nequibat, multis in senatu laudibus cumulatum secretis promissis onerat, *citeriorem Hispaniam* ostentans *discessu Cluvii Rufi vacuam;* simul amicis ejus tribunatus præfecturasque largitur. dein postquam inanem animum spe et cupidine impleverat, vires abolet dimissa in hiberna legione septima, cujus flagrantissimus in Antonium amor : et tertia legio, familiaris Arrio Varo miles, in Syriam remissa : pars exercitus in Germanias ducebatur. sic egesto, quidquid turbidum, redit Urbi sua forma legesque et munia magistratuum.

XL. Quo die senatum ingressus est Domitianus, *de absentia patris fratrisque ac juventa sua* pauca et modica disseruit, decorus habitu; et ignotis adhuc moribus crebra oris confusio pro modestia accipiebatur. referente Cæsare *de restituendis Galbæ honoribus*, censuit Curtius Montanus *ut Pisonis quoque memoria celebraretur*. Patres utrumque jussere : de Pisone irritum fuit. tum sorte ducti *per quos redderentur bello rapta, quique æra legum vetustate delapsa noscerent figerentque, et*

tables des lois que le temps avait renversées [18], épurer les fastes souillés par l'adulation; enfin, pour restreindre les dépenses publiques. On rendit la préture à Tertius Julianus, quand on sut qu'il s'était réfugié auprès de Vespasien. Griphus en conserva les honneurs. On reprit ensuite l'affaire de Musonius Rufus et de Publius Céler. Céler fut condamné, et l'on satisfit ainsi aux mânes de Soranus. Dans ce jour, signalé par la sévérité du sénat, on eut aussi à féliciter de simples citoyens. Musonius passa pour avoir fait un acte de justice; la conduite de Démétrius, philosophe cynique, fut jugée différemment, parce qu'il avait défendu un accusé déjà convaincu, avec plus d'orgueil que de sincérité. Quant à Céler, le courage et la parole l'abandonnèrent dans le danger. Le signal de la vengeance étant ainsi donné contre les délateurs, Junius Mauricus demanda à Domitien que les registres du prince fussent communiqués au sénat, afin qu'on prît connaissance de toutes les accusations qu'on avait voulu intenter. Domitien répondit que, sur un objet de cette importance, il fallait consulter le prince.

XLI. Le sénat, à la demande de ses principaux membres, rédigea un serment par lequel tous les magistrats comme à l'envi, et les autres sénateurs, chacun à son tour, prenaient les dieux à témoin que personne n'avait été compromis par le fait de leur volonté, et que jamais ils n'avaient exploité le malheur d'un citoyen au profit de leur fortune ou de leur élévation. Ceux qui se sentaient coupables tremblaient, et,

fastos adulatione temporum fœdatos exonerarent, modumque publicis impensis facerent. redditur Tertio Juliano prætura, postquam cognitus est ad Vespasianum confugisse : Gripho honor mansit. repeti inde cognitionem inter Musonium Rufum et P. Celerem placuit, damnatusque Publius et Sorani manibus satisfactum. insignis publica severitate dies ne privatim quidem laude caruit : justum iudicium explesse Musonius videbatur, diversa fama Demetrio Cynicam sectam professo, quod manifestum reum ambitiosius quam honestius defendisset. ipsi Publio neque animus in periculis neque oratio suppeditavit. signo ultionis in accusatores dato petit a Cæsare Junius Mauricus « ut commentariorum principalium potestatem senatui faceret, per » quos nosceret quem quisque accusandum poposcisset, » *consulendum tali super re Principem* respondit.

XLI. Senatus, inchoantibus primoribus, jusjurandum concepit, quo certatim omnes magistratus, ceteri, ut sententiam rogabantur, *deos testes* advocabant *nihil ope sua factum, quo cujusquam salus læderetur, neque se præmium aut honorem ex calamitate civium cepisse*, trepidis et verba jurisjurandi per varias artes mutantibus, quis flagitii conscien-

par divers artifices, ils changeaient les mots du serment. Les sénateurs applaudissaient à la bonne foi, protestaient contre le parjure. Cette espèce de censure fut exercée avec une rigueur extrême contre Sariolénus Vocula, Nonius Actianus et Cestius Sévérus, qui s'étaient déshonorés sous le règne de Néron par des délations nombreuses. Sariolénus était en outre accusé d'une infamie récente. Il avait continué, sous Vitellius, son métier de délateur; et on ne cessa de le menacer du geste jusqu'à ce qu'il sortît de la salle. Pactius Africanus fut poursuivi de même, car il avait désigné pour victimes à Néron les frères Scribonius, célèbres par leur amitié et leurs richesses. Africanus, qui n'osait avouer et ne pouvait nier, se rejeta sur Vibius Crispus, qui le fatiguait d'interpellations; il impliqua Crispus dans les faits dont il ne pouvait se justifier lui-même, et, en l'associant ainsi à sa faute, il détourna la haine.

XLII. Ce même jour, Vipstanus Messala, qui n'avait point encore l'âge sénatorial [19], se fit une grande réputation de piété fraternelle et d'éloquence, en osant intercéder pour son frère Aquilius Régulus. La ruine des maisons des Crassus et d'Orphitus avait soulevé contre Régulus la haine la plus implacable. Tout jeune encore, il avait sollicité du sénat le rôle de délateur, de son propre mouvement, par ambition, et non pour échapper à quelque danger. Sulpicia Prétextata, femme de Crassus, et ses quatre enfants étaient prêts pour la vengeance, si le sénat évoquait l'affaire. C'est pourquoi Messala n'essaya de défendre ni la cause ni l'accusé; mais en se jetant lui-

tia inerat. probabant religionem Patres, perjurium arguebant. eaque velut censura in Sariolenum Voculam et Nonium Actianum et Cestium Severum acerrime incubuit, crebris apud Neronem delationibus famosos. Sariolenum et recens crimen urgebat, quod apud Vitellium molitus eadem foret. nec destitit senatus manus intentare Voculæ, donec curia excederet. ad Pactium Africanum transgressi eum quoque proturbant, tanquam Neroni Scribonios fratres concordia opibusque insignes ad exitium monstravisset. Africanus neque fateri audebat neque abnuere poterat : in Vibium Crispum, cujus interrogationibus fatigabatur, ultro conversus, miscendo quæ defendere nequibat, societate culpæ invidiam declinavit.

XLII. Magnam eo die pietatis eloquentiæque famam Vipstanus Messala adeptus est, nondum senatoria ætate, ausus pro fratre Aquilio Regulo deprecari. Regulum subversa Crassorum et Orphiti domus in summum odium extulerat. sponte senatusconsulto accusationem subisse juvenis admodum, nec depellendi periculi, sed in spem potentiæ videbatur. et Sulpicia Prætextata, Crassi uxor, quattuorque liberi, si cognosceret senatus, ultores aderant. igitur Messala non

même au-devant du danger qui menaçait son frère, il avait fléchi quelques sénateurs, lorsque Curtius Montanus, l'interpellant avec des paroles farouches, alla jusqu'à l'accuser d'avoir donné de l'argent, après la mort de Galba, à l'assassin de Pison, et déchiré la tête de Pison avec ses dents. « Certes, dit-il, Néron, pour te laisser tes dignités ou la vie, n'a point exigé de toi cette cruauté. Admettons, j'y consens, cette excuse pour ceux qui aiment mieux perdre les autres que de se perdre eux-mêmes. L'exil de ton père garantissait ta propre sécurité; ses biens étaient partagés entre les créanciers; ton âge ne te permettait point les honneurs. Néron n'avait donc rien à t'envier, rien à craindre de toi. C'est la passion du meurtre, la soif des récompenses, qui te poussèrent, toi, dont le talent inconnu n'avait encore défendu aucune cause, à te baigner dans un noble sang. On t'a vu, dans ces funérailles de la république, ravir les dépouilles d'un consul, et, chargé de sept millions de sesterces, brillant de l'éclat du sacerdoce, envelopper dans une même ruine des enfants innocents, des vieillards illustres, des femmes du plus haut rang. Tu gourmandais la lâcheté de Néron, parce qu'il se fatiguait, lui et les sénateurs, à frapper chaque famille l'une après l'autre, tandis qu'on pouvait d'un seul coup anéantir le sénat. Conservez donc, pères conscrits, ménagez cet homme si fécond en ressources, afin que chaque âge ait son modèle, et qu'en même temps que nos vieillards prennent pour exemple Marcellus et Crispus, nos jeunes gens imitent Régulus. La per-

causam neque reum tueri, sed periculis fratris semet opponens flexerat quosdam. occurrit truci oratione Curtius Montanus, eo usque progressus, ut *post cædem Galbæ datam interfectori Pisonis pecuniam a Regulo appetitumque morsu Pisonis caput* objectaret. « Hoc certe, inquit, » Nero non coegit, nec dignitatem aut salutem illa sævitia redemisti. » sane toleremus istorum defensiones, qui perdere alios quam peri- » clitari ipsi maluerunt. te securum reliquerat exsul pater et divisa » inter creditores bona, nondum honorum capax ætas, nihil quod ex » te concupisceret Nero, nihil quod timeret. libidine sanguinis et » hiatu præmiorum ignotum adhuc ingenium et nullis defensionibus » expertum cæde nobili imbuisti, quum ex funere reipublicæ raptis » consularibus spoliis, septuagies sestertio saginatus et sacerdotio ful- » gens, innoxios pueros, illustres senes, conspicuas feminas eadem » ruina prosterneres; quum *segnitiam Neronis* incusares, *quod per singulas domos seque et delatores fatigaret : posse universum senatum una » voce subverti*. retinete, patres conscripti, et reservate hominem tam » expediti consilii, ut omnis ætas instructa sit, et quomodo senes nos- » tri Marcellum, Crispum, juvenes Regulum imitentur. invenit æmu-

versité, même lorsqu'elle ne rapporte rien, trouve des imitateurs. Que sera-ce donc, si elle est heureuse et puissante? L'homme que nous craignons d'offenser, lorsqu'il sort de la questure, oserons-nous le regarder lorsqu'il sera préteur et consulaire? Croyez-vous que Néron soit le dernier de vos maîtres? Ceux qui ont échappé à Tibère et à Caïus se flattaient de même, et cependant il s'est élevé un tyran plus barbare et plus implacable encore. Nous ne craignons rien de Vespasien; son âge et sa modération nous rassurent; mais les exemples sont plus durables que les mœurs. Nous avons fléchi, pères conscrits; nous ne sommes déjà plus ce sénat qui, après la mort de Néron, demandait que les délateurs et leurs complices fussent punis suivant les lois de nos aïeux. Le meilleur des jours qui suivent la tyrannie, c'est le premier. »

XLIII. Le discours de Montanus fut écouté avec tant de faveur par le sénat, qu'Helvidius conçut l'espérance de pouvoir également accabler Marcellus. Il commença donc par louer Cluvius Rufus, qui, non moins riche et non moins célèbre par son éloquence, n'avait jamais fait de mal sous le règne de Néron. Il attaquait ainsi tout à la fois Marcellus par ses propres crimes et par l'exemple des autres. Les sénateurs s'animaient. Aussitôt que Marcellus s'en aperçut, il se leva comme pour sortir. « Je pars, Priscus, et te laisse, dit-il, ton sénat; règne devant César. » Vibius le suivait, irrité comme lui, mais avec un air différent. Marcellus menaçait du regard; Crispus souriait. Leurs amis accoururent et les firent rester.

» los etiam infelix nequitia : quid si floreat vigeatque? et quem adhuc quæstorium offendere non audemus, prætorium et consularem visuri sumus? an Neronem extremum dominorum putatis? idem crediderant qui Tiberio, qui Caio superstites fuerunt, quum interim intestabilior et sævior exortus est. non timemus Vespasianum : ea Principis ætas, ea moderatio. sed diutius durant exempla quam mores. elanguimus, patres conscripti, nec jam ille senatus sumus qui occiso Nerone delatores et ministros more majorum puniendos flagitabat. optimus est post malum Principem dies primus. »

XLIII. Tanto cum assensu senatus auditus est Montanus, ut spem caperet Helvidius posse etiam Marcellum prosterni. igitur a laude Cluvii Rufi orsus, qui perinde dives et eloquentia clarus nulli unquam sub Nerone periculum facessisset, crimine simul exemploque Eprium urgebat, ardentibus Patrum animis. quod ubi sensit Marcellus, velut excedens curia, *Imus*, inquit, *Prisce, et relinquimus tibi senatum tuum : regna præsente Cæsare.* sequebatur Vibius Crispus, ambo infensi, vultu diverso, Marcellus minacibus oculis, Crispus renidens,

Les débats s'animèrent entre les gens de bien, qui étaient nombreux, et une minorité toute-puissante. On lutta avec la ténacité de la haine, et le jour se passa tout entier en querelles.

XLIV. Dans la séance suivante, César, ayant recommandé l'oubli des injures, des ressentiments et des malheurs du passé, Mucien ouvrit une longue motion en faveur des accusateurs ; et, s'adressant à ceux qui, après avoir intenté une accusation, se désistaient pour la suivre de nouveau, il leur donna des conseils, mollement et du ton de la prière. Le sénat avait eu des velléités d'indépendance ; mais au premier obstacle, il recula. Mucien, pour ne point paraître mépriser l'opinion du sénat et absoudre tous les crimes commis sous Néron, renvoya dans les îles où ils avaient été relégués, les sénateurs Octavius Sagitta et Antistius Sosianus, qui étaient revenus de leur exil. Octavius, dans une fureur d'amour, avait tué Pontia Postumia, sa maîtresse, qui refusait de l'épouser. Sosianus, par sa perversité, avait causé la perte d'un grand nombre de citoyens. Condamnés et bannis tous deux par un sénatus-consulte sévère, ils furent retenus en exil, quoiqu'on eût permis le retour des autres. La haine qu'on portait à Mucien n'en fut point adoucie cependant; car Sosianus et Sagitta seraient restés, malgré leur retour, des gens sans importance, tandis qu'on redoutait les talents des accusateurs, leurs richesses et leur puissance qui ne s'exerçait que pour nuire.

donec accursu amicorum retraherentur. quum glisceret certamen, hinc multi bonique, inde pauci et validi pertinacibus odiis tenderent, consumptus per discordiam dies.

XLIV. Proximo senatu, inchoante Cæsare *de abolendo dolore iraque et priorum temporum necessitatibus,* censuit Mucianus prolixe pro accusatoribus : simul eos qui cœptam, deinde omissam actionem repeterent, monuit sermone molli et tanquam rogaret. Patres cœptatam libertatem, postquam obviam itum, omisere. Mucianus, ne sperni senatus judicium et cunctis sub Nerone admissis data impunitas videretur, Octavium Sagittam et Antistium Sosianum senatorii ordinis egressos exsilium in easdem insulas redegit. Octavius Pontiam Postumiam, stupro cognitam, et nuptias suas abnuentem, impotens amoris interfecerat; Sosianus pravitate morum multis exitiosus. ambo gravi senatusconsulto damnati pulsique, quamvis concesso aliis reditu, in eadem pœna retenti sunt. nec ideo lenita erga Mucianum invidia. quippe Sosianus ac Sagitta viles, etiam si reverterentur : accusatorum ingenia et opes et exercita malis artibus potentia timebantur.

XLV. Un procès dont l'instruction fut conforme aux anciens usages rétablit peu à peu l'union parmi les pères. Un sénateur, Manlius Patruitus, se plaignait d'avoir été battu à Sienne par la populace ameutée, et d'après les ordres des magistrats. L'outrage ne s'était point arrêté là. On l'avait entouré de l'appareil de ses funérailles, en ajoutant aux plaintes et aux lamentations des outrages honteux qui retombaient sur le sénat tout entier. Les accusés furent appelés, le procès instruit. On tira vengeance des coupables, et par un sénatus-consulte, on prescrivit à la populace de Sienne plus de retenue. Dans le même temps, Antonius Flamma, à la demande des Cyrénéens, fut condamné en vertu de la loi sur les concussions, et banni pour ses cruautés.

XLVI. Sur ces entrefaites, une sédition militaire fut sur le point d'éclater. Les troupes licenciées par Vitellius s'étaient reformées, pour servir Vespasien, et demandaient à rentrer parmi les cohortes prétoriennes; les soldats qu'on avait choisis dans les légions, en les flattant de la même espérance, réclamaient également la reprise du service qui leur était promis. Les Vitelliens ne pouvaient être expulsés sans qu'il en coûtât bien du sang. Mucien se rendit au camp. Pour mieux s'assurer des titres de chacun, il fit ranger les vainqueurs avec leurs armes et leurs insignes, en les espaçant un peu. Les Vitelliens, qui avaient été reçus à discrétion à Boville, comme je l'ai dit, et ceux qu'on avait fait chercher dans

XLV. Reconciliavit paulisper studia Patrum habita in senatu cognitio secundum veterem morem. Manlius Patruitus senator « pulsatum se in colonia Senensi cœtu multitudinis et jussu magistratuum » querebatur; « nec finem injuriæ hic stetisse : planctum et lamenta et supremorum imaginem præsenti sibi circumdata cum contumeliis et probris quæ in senatum universum jacerentur. » vocati qui arguebantur, et cognita causa in convictos vindicatum. additumque senatusconsultum quo Senensium plebes modestiæ admoneretur. Iisdem diebus Antonius Flamma Cyrenensibus damnatur lege repetundarum, et exsilio ob sævitiam.

XLVI. Inter quæ militaris seditio prope exarsit. Prætorianam militiam repetebant a Vitellio dimissi, pro Vespasiano congregati : et lectus in eandem spem e legionibus miles promissa stipendia flagitabat : ne Vitelliani quidem sine multa cæde pelli poterant. sed immensa pecunia ferebatur, qua tanta vis hominum retinenda erat. ingressus castra Mucianus, quo rectius stipendia singulorum spectaret, suis cum insignibus armisque victores constituit, modicis inter se spatiis discretos. tum Vitelliani, quos apud Bovillas in deditionem acceptos memoravimus, ceterique per Urbem et Urbi vicina con-

Rome et dans les environs, furent amenés presque nus. Mucien ordonna de les diviser et de les placer séparément, selon qu'ils appartenaient à l'armée de Germanie, de Bretagne ou aux autres armées. Au premier coup d'œil, ils furent saisis d'effroi, en se voyant enfermés, sales et nus, au milieu d'une armée en ordre de combat. Quand on commença à les entraîner de côté et d'autre, ils s'effrayèrent tous, et principalement les soldats de Germanie, qui regardaient cette séparation comme le signal du massacre. On les vit alors serrer leurs camarades entre leurs bras, se suspendre à leur cou, leur demander un dernier embrassement, les suppliant de ne point les abandonner, de ne pas permettre qu'attachés à la même cause ils aient une fortune différente. Ils invoquent tantôt Mucien, tantôt le prince absent, enfin le ciel et les dieux, jusqu'au moment où Mucien fit cesser ces vaines terreurs, en les nommant tous les soldats d'un même serment, d'un même empereur. D'ailleurs l'armée victorieuse prêtait à leurs larmes l'appui de ses cris : ainsi se termina cette journée. Peu de jours après, quand Domitien vint les haranguer, il les trouva tous affermis dans le devoir. Ils refusèrent les terres qu'on leur offrait, en demandant du service et la paie du soldat ; c'étaient des prières, mais qui ne souffraient point de contradiction. On les admit donc au prétoire. Ceux qui avaient l'âge de la retraite et les années de service exigées, furent congédiés avec honneur ; d'autres furent renvoyés par punition, mais en détail et individuellement, ce qui est le moyen le plus sûr de briser l'accord de la multitude.

quisiti producuntur prope intecto corpore. eos Mucianus *diduci, et Germanicum Britannicumque militem, ac si quis aliorum exercituum, separatim assistere* jubet. illos primus statim aspectus obstupefecerat, quum ex diverso velut aciem telis et armis trucem, semet clausos nudosque et illuvie deformes aspicerent. ut vero huc illuc distrahi cœpere, metus per omnes et præcipua Germanici militis formido, tanquam ea separatione ad cædem destinaretur. prensare commanipularium pectora, cervicibus innecti, suprema oscula petere, *ne desererentur soli, neu in pari causa disparem fortunam paterentur* ; modo Mucianum, modo absentem Principem, postremum cœlum ac deos obtestari, donec Mucianus *cunctos ejusdem sacramenti, ejusdem imperatoris milites* appellans, falso timori obviam iret. namque et victor exercitus clamore lacrimas eorum juvabat. isque finis illa die. Paucis post diebus alloquentem Domitianum firmati jam excepere. spernunt oblatos agros, *militiam et stipendia* orant. preces erant, sed quibus contradici non posset. igitur in prætorium accepti. dein quibus ætas

XLVII. Soit que l'argent manquât, soit qu'on voulût le faire croire, le sénat décida que soixante millions de sesterces seraient empruntés aux citoyens. Pompéius Silvanus fut chargé de cette affaire ; mais la gêne cessa bientôt : peut-être aussi renonça-t-on à la ruse. Les consulats que Vitellius avait donnés furent ensuite abrogés par une loi de Domitien, et l'on fit à Sabinus des funérailles de censeur : solennel enseignement des jeux de la fortune, qui mêle ainsi la grandeur et l'abaissement.

XLVIII. Vers le même temps, le proconsul Lucius Pison fut tué. Je dirai toute la vérité sur ce meurtre, mais en reprenant de plus haut quelques faits qui sont comme l'occasion et la cause de ces sortes de crimes. La légion et les auxiliaires, chargés de garder les frontières de l'Afrique pendant les règnes de Tibère et d'Auguste, obéissaient au proconsul. Bientôt Caïus César, toujours inquiet, s'effraya de Silanus, qui gouvernait l'Afrique, et retira au proconsul le commandement de la légion, pour le donner à un lieutenant envoyé à cet effet. On leur donna également à tous deux le droit de conférer le même nombre de grades, et, en confondant ainsi leur autorité, on éveilla des dissensions qu'irritèrent encore des luttes déplorables. Le pouvoir des lieutenants grandit, grâce à la durée de leurs fonctions, peut-être aussi parce que les inférieurs s'efforcent toujours de s'égaler aux chefs. Les proconsuls les plus marquants songeaient à leur sécurité plutôt qu'à leur puissance.

et justa stipendia, dimissi cum honore, alii ob culpam, sed carptim ac singuli ; quo tutissimo remedio consensus multitudinis extenuatur.

XLVII. Ceterum verane pauperie an uti videretur, actum in senatu *ut sexcenties sestertiûm a privatis mutuum acciperetur* ; præpositusque ei curæ Pompæus Silvanus. nec multo post necessitas abiit, sive omissa simulatio. abrogati inde, legem ferente Domitiano, consulatus quos Vitellius dederat, funusque censorium Flavio Sabino ductum, magna documenta instabilis fortunæ summaque et ima miscentis.

XLVIII. Sub idem tempus L. Piso proconsul interficitur. ea de cæde quam verissime expediam, si pauca supra repetiero ab initio causisque talium facinorum non absurda. Legio in Africa auxiliaque tutandis imperii finibus sub divo Augusto Tiberioque Principibus proconsuli parebant. mox Caius Cæsar turbidus animi ac M. Silanum obtinentem Africam metuens ablatam proconsuli legionem misso in eam rem legato tradidit. æquatus inter duos beneficiorum numerus, et mixtis utriusque mandatis discordia quæsita, auctaque pravo certamine. legatorum vis adolevit diuturnitate officii, vel quia

XLIX. La légion d'Afrique était alors commandée par Valérius Festus, jeune homme somptueux, d'une ambition sans bornes, et qui s'effrayait de sa parenté avec Vitellius. Est-ce lui qui, dans de fréquents entretiens, engagea Pison à la révolte? Sollicité par Pison, lui a-t-il résisté? on ne sait, car personne n'assistait à leurs entrevues, et après la mort de Pison, on n'eut que des flatteries pour son meurtrier. Du reste, il est certain que la province et l'armée étaient hostiles à Vespasien; et d'ailleurs les Vitelliens qui avaient quitté la ville montraient à Pison les Gaules chancélantes, la Germanie toute préparée, ses propres dangers, et, dans la guerre, plus de sécurité qu'au sein d'une paix trompeuse. Pendant ce temps, Claudius Sagitta, préfet de la cavalerie Pétrina, devança par une navigation heureuse le centurion Papirius, envoyé par Mucien, et il affirma que « cet homme avait reçu l'ordre de tuer Pison; que déjà Galérianus, son gendre et son cousin, avait été assassiné; qu'il n'y avait de chance de salut que pour l'audace, et que si l'on osait, deux routes étaient offertes: prendre les armes sur-le-champ, ou s'embarquer pour les Gaules et se présenter comme général aux armées vitelliennes. » Pison ne fut point ému de ces conseils. En touchant au port de Carthage, le centurion lui adresse d'une voix forte les vœux usités pour les princes. Il engage les passants, étonnés de cette action inattendue, à répéter les mêmes vœux. La foule crédule court au Forum et demande la présence de Pison. C'étaient partout une joie désordonnée et des

minoribus major æmulandi cura; proconsulum splendidissimus quisque securitati magis quam potentiæ consulebant.

XLIX. Sed tum legionem in Africa regebat Valerius Festus sumptuosæ adolescentiæ neque modica cupiens, et affinitate Vitellii anxius. is crebris sermonibus tentaveritne Pisonem ad res novas an tentanti restiterit, incertum, quoniam secreto eorum nemo affuit, et occiso Pisone plerique ad gratiam interfectoris inclinavere. nec ambigitur provinciam et militem alienato erga Vespasianum animo fuisse; et quidam e Vitellianis Urbe profugi ostentabant Pisoni *nutantes Gallias, paratam Germaniam, pericula ipsius et pace suspecta tutius bellum.* inter quæ Claudius Sagitta, præfectus alæ Petrinæ, prospera navigatione prævenit Papirium centurionem a Muciano missum, asseveravitque « mandata interficiendi Pisonis centurioni data; cecidisse » Galerianum consobrinum ejus generumque. unam in audacia spem » salutis, sed duo itinera audenti, seu mallet statim arma, seu pe» tita navibus Gallia ducem se Vitellianis exercitibus ostenderet. » nihil ad ea moto Pisone, centurio a Muciano missus ut portum Carthaginis attigit, magna voce læta Pisoni omnia tanquam principi

cris ; on s'inquiétait peu de la vérité : on ne voulait que flatter. Pison, sur l'avis de Sagitta, ou par un effet de sa modération, ne sortit point en public, et ne se présenta point à l'empressement de la foule. Il interrogea le centurion, et reconnaissant que cet homme voulait chercher un prétexte et le tuer, il le fit punir, moins dans l'espoir de sauver sa vie que par colère contre un misérable, complice de l'assassinat de Macer, qui revenait tremper dans le sang d'un proconsul des mains souillées du meurtre d'un lieutenant. Il réprimanda ensuite les Carthaginois par un édit où se peignait son inquiétude ; et, renonçant à ses fonctions habituelles, il restait enfermé chez lui de peur de devenir, même par hasard, la cause d'un nouveau mouvement.

L. Dès que l'agitation du peuple, le supplice du centurion et toutes les nouvelles vraies ou fausses, exagérées comme toujours par la renommée, furent connus de Festus, il envoya des cavaliers pour tuer Pison. Ceux-ci partirent à la hâte, et le jour commençait à peine lorsqu'ils pénétrèrent l'épée à la main dans la maison du proconsul. La plupart ne le connaissaient pas, parce que Festus avait choisi pour le meurtre des Carthaginois auxiliaires et des Maures. Ils rencontrèrent par hasard un esclave auprès de la chambre à coucher, et lui demandèrent quel était Pison et où il se trouvait. L'esclave, par un mensonge héroïque, répond que c'est lui. On l'égorge

continuare ; obvios et subitæ rei miraculo attonitos, ut eadem astreperent, hortari. vulgus credulum ruere in forum, *præsentiam Pisonis* exposcere. gaudio clamoribusque cuncta miscebant, indiligentia veri et adulandi libidine. Piso, indicio Sagittæ vel insita modestia, non in publicum egressus est neque se studiis vulgi permisit. centurionemque percunctatus, postquam *quæsitum sibi crimen cædemque* comperit, *animadverti in eum* jussit, haud perinde spe vitæ quam ira in percussorem, quod idem ex interfectoribus Clodii Macri cruentas legati sanguine manus ad cædem proconsulis retulisset. anxio deinde edicto Carthaginiensibus increpitis, ne solita quidem munia usurpabat, clausus intra domum, ne qua motus novi causa vel forte oriretur.

L. Sed ubi Festo consternatio vulgi, centurionis supplicium, veraque et falsa more famæ in majus innotuere, equites in necem Pisonis mittit. illi raptim vecti, obscuro adhuc cœptæ lucis, domum proconsulis irrumpunt destrictis gladiis, et magna pars Pisonis ignari, quod Pœnos auxiliares Maurosque in eam cædem delegerat. haud procul cubiculo obvium forte servum, *quisnam et ubi esset Piso?* interrogavere. servus egregio mendacio *se Pisonem esse* respondit; ac statim obtruncatur. nec multo post Piso interficitur : namque aderat qui

aussitôt. Pison fut tué un instant après, car il se trouvait là un homme qui le connaissait, Bébius Massa, l'un des procurateurs de l'Afrique, véritable fléau des gens de bien, et qui reparaîtra souvent parmi les causes des maux qui nous frappèrent bientôt. D'Adrumète [20], où il s'était arrêté pour attendre, Festus se rendit auprès de la légion et fit mettre aux fers le préfet de camp Cétronius Pisanus, dont il était l'ennemi personnel; mais il l'appelait un satellite de Pison. Il punit et récompensa sans motif quelques soldats et quelques centurions, pour faire croire qu'il avait étouffé une révolte. Ensuite il apaisa les différends d'Œa et de Leptis. La querelle, peu importante d'abord, s'était bornée entre les paysans à des vols de grains et de bestiaux. Mais en ce moment cette querelle se vidait par les armes et des batailles rangées; car le peuple d'Œa, inférieur en nombre, avait appelé les Garamantes, nation indomptée, qui désole le pays par ses brigandages. Les Leptins étaient réduits aux dernières extrémités, et, tremblants dans leurs murailles, ils laissaient au loin ravager leurs champs. L'arrivée des cohortes et de la cavalerie mit en fuite les Garamantes, et l'on reprit tout le butin, excepté celui que ces peuples nomades avaient vendu à l'intérieur dans des bourgades inaccessibles.

LI. Cependant Vespasien, après la bataille de Crémone et les heureuses nouvelles qui arrivaient de toutes parts, apprit la mort de Vitellius. Cette mort lui fut annoncée par des citoyens de tous les ordres qui bravèrent, avec la même audace

nosceret, Bebius Massa e procuratoribus Africæ, jam tunc optimo cuique exitiosus, et in causas malorum, quæ mox tulimus, sæpius rediturus. Festus Adrumeto, ubi speculabundus substiterat, ad legionem contendit, præfectumque castrorum Cetronium Pisanum vinciri jussit, proprias ob simultates : sed *Pisonis satellitem* vocabat, milites-que et centuriones quosdam puniit, alios præmiis affecit, neutrum ex merito, sed ut oppressisse bellum crederetur. Mox Œensium Leptitanorumque discordias componit, quæ, raptu frugum et pecorum inter agrestes, modicis principiis, jam per arma atque acies exercebantur. nam populus Œensis multitudine inferior Garamantas exciverat, gentem indomitam et inter accolas latrociniis fecundam. unde arctæ Leptitanis res, lateque vastatis agris intra mœnia trepidabant, donec interventu cohortium alarumque fusi Garamantes et recepta omnis præda, nisi quam vagi per inaccessa mapalium ulterioribus vendiderant.

LI. At Vespasiano post Cremonensem pugnam et prosperos undique nuntios, *cecidisse Vitellium* multi cujusque ordinis, pari audacia fortunaque hibernum mare aggressi, nuntiavere. aderant legati regis

et le même bonheur, les tempêtes de l'hiver. Des ambassadeurs du roi Vologèse s'étaient rendus près de lui pour lui offrir quarante mille cavaliers parthes. Il était magnifique et doux pour Vespasien d'être entouré de si grands secours et de n'en pas avoir besoin. Des remerciements furent adressés à Vologèse : on lui dit d'envoyer ses députés au sénat, et qu'il devait savoir qu'on était en paix. Vespasien, attentif aux affaires de l'Italie et à celles de Rome, reçut de fâcheuses nouvelles de Domitien, qui sortait, disait-on, des bornes imposées à son âge et à ses priviléges de fils. L'empereur confia donc la plus grande partie de l'armée à Titus, et le chargea de terminer la guerre de Judée.

LII. On dit que Titus, avant de partir, conjura son père dans un long entretien « de ne point s'irriter inconsidérément sur la foi de rapports accusateurs, et de se montrer équitable et bienveillant pour son fils. Les légions, les flottes sont pour la puissance souveraine un appui moins solide qu'une nombreuse famille. Le temps, la fortune, les passions ou l'erreur affaiblissent, changent, éteignent l'amitié; mais personne ne se sépare de son propre sang, surtout les princes. Les étrangers peuvent jouir de leurs prospérités, mais les malheurs appartiennent à leurs proches. L'union est impossible entre les frères, quand un père lui-même ne donne pas l'exemple. » Vespasien, charmé de la piété fraternelle de Titus, plutôt qu'adouci en faveur de Domitien, recommande à son fils « de prendre courage, de travailler par la guerre à élever la

Vologesi *quadraginta Parthorum equitum millia* offerentes. magnificum lætumque tantis sociorum auxiliis ambiri, neque indigere. gratiæ Vologeso actæ, mandatumque *ut legatos ad senatum mitteret et pacem esse sciret*. Vespasianus in Italiam resque Urbis intentus adversam de Domitiano famam accipit, *tanquam terminos ætatis et concessa filio egrederetur*. igitur validissimam exercitus partem Tito tradit ad reliqua Judaici belli perpetranda.

LII. Titum, antequam digrederetur, multo apud patrem sermone orasse dicebatur, « ne criminantium nuntiis temere accenderetur, » integrumque se ac placabilem filio præstaret. non legiones, non » classes perinde firma imperii munimenta quam numerum libero- » rum. nam amicos tempore, fortuna, cupidinibus aliquando aut er- » roribus imminui, transferri, desinere : suum cuique sanguinem » indiscretum, sed maxime Principibus, quorum prosperis et alii » fruantur, adversa ad junctissimos pertineant. ne fratribus quidem » mansuram concordiam, ni parens exemplum præbuisset. » Vespasianus haud æque Domitiano mitigatus quam Titi pietate gaudens *bono esse animo* jubet *belloque et armis rempublicam attollere : sibi pacem*

grandeur de la république; que quant à lui, il s'occupera des soins de la paix et de sa propre maison. » Quoiqu'on fût encore dans la saison des tempêtes, Vespasien ordonna de mettre en mer les navires les plus légers avec des chargements de grains; car la ville était alors grandement menacée de la disette, et il ne restait pas dans les greniers pour plus de dix jours de vivres, au moment où arrivèrent les convois.

LIII. Le prince chargea de la reconstruction du Capitole Lucius Vestinus; c'était un simple chevalier; mais par son crédit et sa réputation il comptait au premier rang des grands personnages. Vestinus rassembla les aruspices, qui prescrivirent de transporter dans les marais les décombres de l'ancien temple, et d'asseoir sur les mêmes fondements les constructions nouvelles, les dieux ne voulant pas que le plan fût changé. Le onze avant les calendes de juillet, par un jour serein, tout l'espace consacré pour le temple fut entouré de bandelettes et de couronnes. Les soldats qui avaient des noms heureux [21] entrèrent avec les rameaux des arbres qui plaisent aux dieux; les vestales, suivies de jeunes garçons et de jeunes filles, dont les pères et les mères étaient vivants, arrosèrent ensuite l'enceinte avec une eau [22] puisée aux sources vives et aux rivières. Quand le pontife Élianus eut prononcé les mots sacramentels, le préteur Helvidius purifia le sol avec des suovétauriles; il plaça les entrailles sur un autel de gazon, et invoqua Jupiter, Junon, Minerve, tous les dieux qui président à l'empire, les priant d'être favorables à l'entreprise, et d'achever par leur divine assistance ces temples, leur demeure, commencés par

domumque curæ fore. tum celerrimas navium frumento onustas sævo adhuc mari committit. quippe tanto discrimine Urbs nutabat, ut decem haud amplius dierum frumentum in horreis fuerit, quum a Vespasiano commeatus subvenere.

LIII. Curam restituendi Capitolii in L. Vestinum confert, equestris ordinis virum, sed auctoritate famaque inter proceres. ab eo contracti haruspices monuere, *ut reliquiæ prioris delubri in paludes veherentur, templum iisdem vestigiis sisteretur : nolle deos mutari veterem formam*. undecimo kalendas Julias serena luce spatium omne, quod templo dicabatur, evinctum vittis coronisque. ingressi milites, quîs fausta nomina, felicibus ramis, dein virgines Vestales, cum pueris puellisque patrimis matrimisque, aqua vivis e fontibus amnibusque hausta perluere. tum Helvidius Priscus prætor, præeunte Plautio Æliano pontifice, lustrata suovetaurilibus area et super cespitem redditis extis, *Jovem, Junonem, Minervam, præsidesque imperii deos* precatus *uti cæpta prosperarent sedesque suas pietate hominum inchoatas*

la piété des hommes. Il toucha ensuite les bandelettes attachées à la pierre et aux câbles. Aussitôt les pontifes, les sénateurs, les chevaliers, tous les magistrats, une grande partie du peuple, dans un même élan de zèle et de joie, entraînèrent l'énorme pierre. On jeta çà et là dans les fondements des pièces d'or et d'argent et des métaux, que le feu n'avait point encore transformés, et tels que la terre les produit, les aruspices ayant recommandé de ne point profaner le monument par une pierre ou de l'or destinés à un autre usage. On donna plus d'élévation aux murs. C'est le seul changement que la religion permît, et la seule chose qui manquât à la magnificence de l'ancien temple.

LIV. Cependant la nouvelle de la mort de Vitellius, propagée dans les Gaules et la Germanie, avait causé une seconde guerre; car Civilis, cessant de feindre, tombait sur les Romains, et les légions vitelliennes préféraient la domination de l'étranger à celle de Vespasien. Les Gaulois avaient repris courage, croyant que la fortune de nos armes était partout la même, car on disait que les Sarmates et les Daces assiégeaient les camps de Pannonie et de Mésie. Des bruits du même genre couraient sur la Bretagne. L'incendie du Capitole surtout leur faisait croire que l'empire touchait à sa fin. « Ils avaient pris Rome autrefois; mais, comme le temple de Jupiter, l'empire était resté debout. Aujourd'hui cet incendie fatal était un signe de la colère des dieux, » et les druides,

divina ope attollerent, vittas quîs ligatus lapis innexique funes erant, contigit. simul ceteri magistratus et sacerdotes et senatus et Eques et magna pars populi, studio lætitiaque connixi, saxum ingens traxere. passimque injectæ fundamentis argenti aurique stipes et metallorum primitiæ, nullis fornacibus victæ, sed ut gignuntur. prædixere haruspices, ne temeraretur opus saxo aurove in aliud destinato. altitudo ædibus adjecta. id solum religio annuere et prioris templi magnificentiæ defuisse creditum.

LIV. Audita interim per Gallias Germaniasque mors Vitellii duplicaverat bellum. nam Civilis omissa dissimulatione in populum Romanum ruere; Vitellianæ legiones vel externum servitium quam imperatorem Vespasianum malle. Galli sustulerant animos, eandem ubique exercituum nostrorum fortunam rati, vulgato rumore *a Sarmatis Dacisque Mœsica ac Pannonica hiberna circumsideri*. paria de Britannia fingebantur. sed nihil æque quam incendium Capitolii, ut finem imperio adesse crederent, impulerat. « captam olim a Gallis » Urbem; sed integra Jovis sede mansisse imperium. fatali nunc » igne signum cœlestis iræ datum, » et possessionem rerum humanarum Transalpinis gentibus portendi, superstitione vana Druidæ

abusés par une crédulité folle, publiaient que la souveraineté du monde allait passer aux nations transalpines. On disait aussi que les chefs de la Gaule envoyés par Othon contre [23] Vitellius, avaient résolu, avant de partir, de ne point faire défaut à la liberté, si les guerres civiles toujours renaissantes et les malheurs domestiques abattaient le peuple romain.

LV. Avant le meurtre d'Hordéonius, il n'éclata rien qui fît soupçonner une conspiration. Après sa mort, Civilis et Classicus, préfet d'une division de cavalerie trévire, échangèrent des courriers. Classicus, par sa noblesse et sa fortune, était au premier rang. De race royale et d'une famille illustrée dans la paix et dans la guerre, il se vantait d'être, par ses aïeux, l'ennemi plutôt que l'allié du peuple romain. Julius Tutor et Julius Sabinus, l'un Trévire et l'autre Lingon, entrèrent dans le complot. Tutor avait été nommé par Vitellius préfet de la rive du Rhin. La vanité naturelle de Sabinus s'exaltait encore de la gloire illégitime de son origine, parce que sa bisaïeule, pendant la guerre des Gaules, avait séduit César par sa beauté et l'adultère. Ces chefs s'assurèrent dans des entretiens secrets de la disposition des esprits. Après avoir lié à leur cause ceux dont ils espéraient des services, ils s'assemblèrent à Cologne, dans une maison particulière, car la ville refusait de s'associer ouvertement à de pareils desseins. Il y avait parmi les complices quelques Ubiens et quelques Tongres, mais la majorité était composée de Trévires et de Lingons. Ils ne se donnèrent point le temps de délibérer, et

canebant. incesseratque fama primores Galliarum ab Othone adversus Vitellium missos, antequam digrederentur, pepigisse *ne deessent libertati, si populum Romanum continua bellorum civilium series et interna mala fregissent.*

LV. Ante Flacci Hordeonii cædem nihil prorupit quo conjuratio intelligeretur. interfecto Hordeonio commeavere nuntii inter Civilem Classicumque præfectum alæ Treverorum. Classicus nobilitate opibusque ante alios. regium illi genus et pace belloque clara origo. ipse e majoribus suis hostis populi Romani quam socius jactabat. miscuere sese Julius Tutor et Julius Sabinus, hic Trevir, hic Lingonus : Tutor ripæ Rheni a Vitellio præfectus ; Sabinus, super insitam vanitatem, falsæ stirpis gloria incendebatur : *proaviam suam divo Julio per Gallias bellanti corpore atque adulterio placuisse.* hi secretis sermonibus animos ceterorum scrutari. ubi quos idoneos rebantur, conscientia obstrinxere ; in colonia Agrippinensi in domum privatam conveniunt. nam publice civitas talibus inceptis abhorrebat. attamen interfuere quidam Ubiorum Tungrorumque. sed plurima vis penes Treveros ac Lingonas. nec tulere moras consultandi. certatim pro-

s'écrièrent comme à l'envi « que le peuple romain était égaré et désuni, les légions taillées en pièces, l'Italie dévastée; que Rome allait être prise; que chaque armée était retenue par une guerre; qu'il suffisait de garder les Alpes; et que les Gaules, coalisées pour la liberté, n'auraient plus qu'à s'occuper des limites qu'elles voudraient fixer à leur puissance.

LVI. Tout cela fut dit et approuvé en même temps, mais il y eut quelque hésitation au sujet des débris de l'armée de Vitellius. La plupart voulaient qu'on mît à mort ces soldats turbulents et sans foi, qui s'étaient souillés du sang de leurs chefs. On jugea qu'il valait mieux les épargner, car on craignait, « en leur enlevant l'espoir du pardon, d'irriter leur courage; il était plus sûr de les attirer dans le parti. C'était assez de sacrifier les lieutenants; le sentiment de la faute et l'espoir de l'impunité rallieraient bien vite les autres à leur cause. » Telle fut cette première assemblée, et on envoya des courriers dans les Gaules pour les appeler à la guerre. Quant aux chefs, ils simulèrent la soumission afin de triompher plus facilement de Vocula, en le surprenant. Les avis cependant ne manquèrent point à ce dernier : mais il était impuissant à comprimer la révolte, car il n'avait que des légions incomplètes et peu sûres. Placé entre des soldats dont la fidélité était suspecte et des ennemis qu'il ne connaissait pas, il pensa que le parti le plus sage pour l'instant, c'était de dissimuler aussi, et d'employer pour se défendre les armes avec lesquelles on l'attaquait. Il se rendit à Cologne, et là, il trouva Labéon qui, après avoir été, comme nous l'avons dit, arrêté

clamant « furere discordiis populum Romanum, cæsas legiones, vastatam Italiam, capi cum maxime Urbem, omnes exercitus suis quemque bellis detineri. si Alpes præsidiis firmentur, coalita libertate dispecturas Gallias quem virium suarum terminum velint.»

LVI. Hæc dicta pariter probataque. de reliquiis Vitelliani exercitus dubitavere. plerique *interficiendos* censebant, *turbidos, infidos, sanguine ducum pollutos*. vicit ratio parcendi, « ne sublata spe veniæ pertinaciam accenderent. alliciendos potius in societatem. legatis tantum legionum interfectis, ceterum vulgus conscientia scelerum et spe impunitatis facile accessurum. » ea primi consilii forma. missique per Gallias concitores belli. simulatum ipsis obsequium, quo incautiorem Voculam opprimerent. nec defuere qui Voculæ nuntiarent. sed vires ad coercendum deerant, infrequentibus infidisque legionibus. inter ambiguos milites et occultos hostes, optimum e præsentibus ratus mutua dissimulatione et iisdem, quibus petebatur, artibus grassari, in coloniam Agrippinensem descendit. illuc

par Civilis et relégué chez les Frisons, s'était enfui en séduisant ses gardiens. Labéon promit, si on lui donnait des troupes, de se rendre chez les Bataves et de faire rentrer dans l'alliance des Romains la plus grande partie de la nation; mais, avec le faible corps d'infanterie et de cavalerie qui lui fut confié, il ne put rien entreprendre dans ce pays, et il se borna, après avoir levé quelques Nerviens et quelques Bétasiens, à inquiéter à l'improviste les Canninéfates et les Marsaques, par des courses qui ne méritent pas le nom de guerre. Vocula, abusé par les ruses des Gaulois, marcha contre l'ennemi.

LVII. Il approchait de Vétéra lorsque Classicus et Tutor, prenant les devants sous prétexte de faire une reconnaissance, ratifièrent leur alliance avec les chefs germains. Ils se séparèrent alors des légions pour la première fois, et campèrent dans des retranchements particuliers. Vocula affirmait que « les guerres civiles n'avaient point affaibli la puissance romaine, au point de la rendre méprisable à des Trévires et à des Lingons. Il restait des provinces fidèles, des armées victorieuses, la fortune de l'empire et les dieux vengeurs. Sacrovir et les Éduens, et plus récemment Vindex et les Gaules, avaient succombé chacun dans un seul combat; les mêmes dieux, les mêmes destins menaçaient encore les violateurs des traités. Le divin Jules et le divin Auguste connaissaient mieux les Barbares. Galba, en abolissant les tributs, leur avait soufflé cet esprit de révolte. Ils étaient ennemis, parce qu'on avait adouci leur servitude; quand on les aura dépouillés, ils rede-

Claudius Labeo, quem captum et extra conventum amandatum in Frisios diximus, corruptis custodibus perfugit; pollicitusque, *si præsidium daretur, iturum in Batavos et potiorem civitatis partem ad societatem Romanam retracturum*, accepta peditum equitumque modica manu, nihil apud Batavos ausus, quosdam Nerviorum Betasiorumque in arma traxit, et furtim magis quam bello, Canninefates Marsacosque incursabat. Vocula Gallorum fraude illectus ad hostem contendit.

LVII. Nec procul Veteribus aberat, quum Classicus ac Tutor per speciem explorandi prægressi cum ducibus Germanorum pacta firmavere. tumque primum discreti a legionibus proprio vallo castra sua circumdant, obtestante Vocula « non adeo turbatam civilibus armis rem Romanam, « ut Treveris etiam Lingonibusque despectui » sit. superesse fidas provincias, victores exercitus, fortunam imperii » et ultores deos. sic olim Sacrovirum et Æduos, nuper Vindicem » Galliasque singulis præliis concidisse. eadem rursus numina, » eadem fata ruptores fœderum exspectarent. melius divo Julio di» voque Augusto notos eorum animos : Galbam et infracta tributa » hostiles spiritus induisse. nunc hostes, quia molle servitium; quum

viendront amis[24]. » Ces mots furent prononcés avec emportement, et en voyant que Classicus et Tutor persistaient dans leur perfidie, Vocula revint sur ses pas et se retira à Novésium. Les Gaulois avaient assis leur camp à deux milles des Romains, et ils achetaient les centurions et les soldats qui allaient et venaient d'un camp dans l'autre, en sorte que, par un forfait inouï, une armée romaine prêta serment à des étrangers, et donna pour gage d'un si grand crime la mort ou la captivité de ses généraux. Vocula, quoiqu'on lui conseillât de fuir, pensa qu'il fallait oser. Il assembla l'armée et lui tint à peu près ce discours :

LVIII. « Jamais en vous parlant je n'ai été plus inquiet sur vous et plus tranquille sur moi-même. Vous préparez ma perte, je l'ai appris sans regret. Au milieu de tant de désastres, j'attends une mort honorable comme la fin de mes misères; mais je rougis pour vous et je vous plains, car on ne songe pas même à vous combattre par les armes, suivant les habitudes de la guerre et les droits de l'ennemi. C'est avec vos bras que Classicus espère attaquer le peuple romain; et il vous montre l'empire des Gaules en vous demandant vos serments. Si la fortune et le courage vous abandonnent aujourd'hui, manquons-nous dans le passé de glorieux exemples? Que de fois les légions romaines n'ont-elles pas mieux aimé mourir que de reculer d'un pas! Souvent nos alliés ont péri, eux, leurs femmes et leurs enfants, sous les ruines de leurs villes embrasées, et ils n'ont eu pour récompense

» spoliati exutique fuerint, amicos fore. » hæc ferociter locutus, postquam perstare in perfidia Classicum Tutoremque videt, verso itinere Novesium concedit. Galli duûm millium spatio distantibus campis consedere. illuc commeantium centurionum militumque emebantur animi, ut (flagitium incognitum) Romanus exercitus in externa verba juraret, pignusque tanti sceleris nece aut vinculis legatorum daretur. Vocula, quamquam plerique fugam suadebant, audendum ratus, vocata concione in hunc modum disseruit :

LVIII. « Nunquam apud vos verba feci aut pro vobis sollicitior » aut pro me securior. nam mihi exitium parari libens audio, mor» temque in tot malis [hostium] ut finem miseriarum exspecto. Ves» tri me pudet miseretque, adversus quos non prælium et acies pa» rantur; id enim fas armorum et jus hostium est; bellum cum » populo Romano vestris se manibus gesturum Classicus sperat, im» periumque et sacramentum Galliarum ostentat. adeo nos si fortuna » in præsens virtusque deseruit, etiam vetera exempla deficiunt, quo» ties Romanæ legiones perire præoptaverint, ne loco pellerentur? » socii sæpe nostri exscindi urbes suas seque cum conjugibus ac li-

que leur fidélité et la gloire. Des légions romaines, inaccessibles à la terreur et aux séductions, soutiennent en ce moment dans le camp de Vétéra un siége et la famine. Nous avons, nous, des armes, des hommes, un camp fortement défendu, des blés et des vivres pour une longue guerre. L'argent ne manque pas. Tout récemment on vous a distribué le *donativum* : que vous le teniez de Vespasien ou de Vitellius, comme vous voudrez le croire, toujours est-il que vous l'avez reçu d'un empereur romain. Après tant de guerres et de triomphes, après avoir dispersé l'ennemi à Gelduba et à Vétéra, il serait indigne sans doute de redouter une bataille rangée; mais vous avez des retranchements, des murailles; vous pouvez attendre que des secours et des armées arrivent des provinces voisines. Si je vous déplais, vous avez d'autres lieutenants, des tribuns; vous pouvez même choisir pour chef un centurion ou un soldat. Qu'on ne dise pas du moins, à l'étonnement de toute la terre, que vous avez servi de satellites à Civilis et à Classicus dans l'invasion de l'Italie. Si les Germains et les Gaulois vous conduisent au pied des murailles de la ville, tournerez-vous vos armes contre la patrie? La seule pensée d'un tel forfait m'épouvante. Des sentinelles romaines veilleraient pour le Trévire Tutor! un Batave vous donnerait le signal du combat! on recruterait dans vos rangs les cohortes germaines! quel serait enfin le résultat de votre crime, lorsque les légions romaines marcheront contre vous? deux fois transfuges et deux fois traîtres, irez-vous, maudits

» beris cremari pertulerunt; neque aliud pretium exitus quam fides
» famaque. tolerant cum maxime inopiam obsidiumque apud Vetera
» legiones, nec terrore aut promissis demoventur. nobis, super arma
» et viros et egregia castrorum munimenta, frumentum et commea-
» tus quamvis longo bello pares. pecunia nuper etiam donativo suf-
» fecit; quod sive a Vespasiano sive a Vitellio datum interpretari
» mavultis, ab Imperatore certe Romano accepistis. tot bellorum
» victores, apud Geldubam, apud Vetera, fuso toties hoste, si pavetis
» aciem, indignum id quidem : sed est vallum murique et trahendi
» artes, donec e proximis provinciis auxilia exercitusque concurrant.
» sane ego displiceam : sunt alii legati, tribuni, centurio denique
» aut miles. ne hoc prodigium toto terrarum orbe vulgetur, vobis
» satellitibus Civilem et Classicum Italiam invasuros. an, si ad mœnia
» Urbis Germani Gallique duxerint, arma patriæ inferetis? horret
» animus tanti flagitii imagine. Tutori Trevero agentur excubiæ? si-
» gnum belli Batavus dabit? Germanorum catervas supplebitis? quis
» deinde sceleris exitus, quum Romanæ legiones contra direxerint?

des dieux, vous égarer de parjure en parjure? Et toi, Jupiter Très-Bon et Très-Grand, toi que pendant huit cent vingt ans nous avons honoré au milieu de tant de triomphes, toi, Quirinus, père de Rome, je vous invoque et vous supplie, si vous voulez qu'un autre chef que moi maintienne cette armée dans le devoir et dans l'honneur, de ne pas souffrir qu'elle soit avilie et souillée par Tutor et par Classicus. Faites que les soldats romains soient innocents, ou donnez-leur le repentir avant le crime! »

LIX. Ce discours fut diversement accueilli par des hommes partagés entre l'espérance, la crainte et la honte. Vocula, s'étant retiré, se préparait à mourir; ses esclaves et ses affranchis l'empêchèrent de prévenir, par le suicide, une mort affreuse [25]. En effet, Classicus dépêcha vers lui un déserteur de la première légion, Émilius Longinus, qui le tua sur-le-champ. On se contenta de mettre aux fers les lieutenants Hérennius et Numisius. Classicus prit ensuite les marques distinctives du commandement chez les Romains [26], et se rendit au camp. Quoiqu'il fût endurci à tous les crimes, il ne put prononcer d'autres mots que ceux du serment. Les assistants jurèrent fidélité à l'empire des Gaules. Le meurtrier de Vocula fut élevé aux premiers grades; les autres reçurent des récompenses proportionnées à leur attentat. Tutor et Classicus se partagèrent ensuite la direction de la guerre. Tutor, à la tête d'un corps nombreux, tint en échec les habitants de Cologne et leur fit prêter le serment, ainsi qu'à tous les sol-

» transfugæ e transfugis et proditores e proditoribus, inter recens et » vetus sacramentum invisi deis errabitis? Te, Jupiter optime » maxime, quem per octingentos viginti annos tot triumphis coluimus, te, Quirine Romanæ parens Urbis, precor venerorque, ut, si » vobis non fuit cordi me duce hæc castra incorrupta et intemerata » servari, at certe pollui fœdarique a Tutore et Classico ne sinatis. » militibus Romanis aut innocentiam detis, aut maturam et sine » noxa pœnitentiam. »

LIX. Varie excepta oratio inter spem metumque ac pudorem. digressum Voculam, et de supremis agitantem, liberti servique prohibuere fœdissimam mortem sponte prævenire. et Classicus misso Æmilio Longino, desertore primæ legionis, cædem ejus maturavit. Herennium et Numisium legatos vinciri satis visum. dein sumptis Romani imperii insignibus in castra venit. nec illi, quamquam ad omne facinus durato, verba ultra suppeditavere quam ut sacramentum recitaret. juravere qui aderant *pro imperio Galliarum*. interfectorem Voculæ altis ordinibus, ceteros, ut quisque flagitium navaverat, præmiis attollit. Divisæ inde inter Tutorem et Classicum curæ.

dats qui se trouvaient sur la rive supérieure du Rhin, après avoir fait tuer les tribuns à Mayence, et chassé le préfet du camp, qui avait refusé de jurer comme les autres. Classicus choisit parmi les transfuges les hommes les plus corrompus, avec ordre d'aller trouver les assiégés à Vétéra, et de leur promettre « le pardon s'ils se ralliaient à sa cause; en cas de refus, ils n'avaient rien à espérer. Ils souffriraient tout, la famine, les horreurs de la guerre, les dernières extrémités. » A l'appui de ces menaces, les envoyés citèrent l'exemple qu'ils avaient donné eux-mêmes.

LX. Les assiégés, pressés d'un côté par le devoir, de l'autre par la faim, hésitaient entre l'honneur et l'infamie; et tandis qu'ils balançaient, les aliments ordinaires et même les plus repoussants leur manquèrent. Après avoir mangé les bêtes de somme, les chevaux et tous les animaux immondes dont la nécessité fait un aliment, ils se jetèrent sur le bois, les racines, les herbes qu'ils arrachaient entre les pierres, et ils donnèrent ainsi un grand exemple de courage et de résignation, jusqu'au moment où ils souillèrent une si belle gloire par un acte honteux, en envoyant à Civilis des députés pour lui demander la vie. On n'accueillit leurs prières qu'après qu'ils eurent prêté serment à la Gaule. Civilis se réserva le pillage du camp et il envoya des gardes pour s'emparer de l'argent, des valets, des bagages; d'autres pour escorter les soldats, qui partirent entièrement dépouillés. Ils étaient à peine éloignés de cinq mille pas, que les Germains tombèrent sur eux à l'improviste. Les plus braves se firent tuer

Tutor valida manu circumdatos Agrippinenses, quantumque militum apud superiorem Rheni ripam, in eadem verba adigit, occisis Magontiaci tribunis, pulso castrorum præfecto, qui detrectaverant. Classicus corruptissimum quemque e deditis *pergere ad obsessos* jubet, *veniam ostentantes, si præsentia sequerentur : aliter nihil spei, famem ferrumque et extrema passuros*. adjecere qui missi erant exemplum suum.

LX. Obsessos hinc fides, inde egestas inter decus ac flagitium distrahebant. cunctantibus solita insolitaque alimenta deerant, absumptis jumentis equisque et ceteris animalibus, quæ profana fœdaque in usum necessitas vertit. virgulta postremo et stirpes et internatas saxis herbas vellentes miseriarum patientiæque documentum fuere, donec egregiam laudem fine turpi macularent, missis ad Civilem legatis *vitam* orantes. neque ante preces admissæ quam in verba Galliarum jurarent. tum pactus *prædam castrorum* dat custodes, qui pecuniam, calones, sarcinas retentarent, ac qui ipsos leves abeuntes prosequerentur. ad quintum fere lapidem coorti Germani incautum agmen aggrediuntur. pugnacissimus quisque in vestigio, multi palantes occu-

sur place; un grand nombre périrent dans la déroute; les autres retournèrent au camp. Civilis se plaignit et reprocha aux Germains d'avoir violé par un crime la foi jurée. Était-ce une ruse? était-il impuissant à contenir leur fureur? on ne saurait le dire. Après avoir pillé le camp, les Germains l'incendièrent, et la flamme dévora ce que le fer avait épargné.

LXI. Civilis, en prenant les armes contre les Romains, avait fait vœu, suivant la coutume des Barbares, de laisser croître ses cheveux; et quand la ruine des légions fut consommée, il fit couper sa longue et rousse chevelure. On disait qu'il avait donné à son fils, tout enfant, de petites flèches et de petits javelots, en lui désignant des prisonniers pour but. Du reste, il n'engagea ni lui-même ni aucun de ses Bataves dans le serment des Gaules. Il se fiait sur les ressources des Germains; et d'ailleurs, s'il fallait disputer l'empire aux Gaulois, il avait pour lui sa gloire et sa supériorité. Le lieutenant de légion Mummius Lupercus, fut envoyé en présent à Velléda. Cette vierge, de la nation des Bructères, étendait au loin sa domination; car les Germains, d'après un usage antique, attribuent à la plupart des femmes le don de prédire l'avenir, et, exagérant cette croyance, ils les regardent comme des divinités. L'ascendant de Velléda grandit encore en ce moment, parce qu'elle avait prédit les succès des Germains et la destruction des légions. Lupercus fut tué en route. On retint, comme gage de l'alliance, quelques tribuns et quelques centurions nés dans la Gaule. Les camps des cohortes, de la cavalerie,

buere : ceteri retro in castra profugiunt, querente sane Civile et increpante Germanos *tanquam fidem per scelus abrumperent*. simulata ea fuerint, an retinere sævientes nequiverit, parum affirmatur. direptis castris faces injiciunt; cunctosque qui prælio superfuerant, incendium hausit.

LXI. Civilis Barbaro voto, post cœpta adversus Romanos arma, propexum rutilatumque crinem patrata demum cæde legionum deposuit. et ferebatur parvulo filio quosdam captivorum sagittis jaculisque puerilibus figendos obtulisse. ceterum neque se neque quemquam Batavum in verba Galliarum adegit, fisus Germanorum opibus et, si certandum adversus Gallos de possessione rerum foret, inclitus fama et potior. Mummius Lupercus legatus legionis inter dona missus Veledæ. ea virgo nationis Bructeræ late imperitabat, vetere apud Germanos more, quo plerasque feminarum fatidicas et, augescente superstitione, arbitrantur deas. tuncque Veledæ auctoritas adolevit : nam *prosperas Germanis res et excidium legionum* prædixerat. sed Lupercus in itinere interfectus. pauci centurionum tribunorumque in Gallia geniti reservantur, pignus societatis. cohortium, alarum, legio-

des légions, furent détruits et brûlés. On ne laissa subsister que ceux qui étaient situés à Mayence et à Vindonissa.

LXII. La seizième légion, avec les auxiliaires qui s'étaient rendus en même temps, reçut l'ordre de marcher de Novésium à Trèves, et on fixa le jour où elle devait quitter son camp. Jusqu'au moment du départ, des inquiétudes diverses occupèrent les soldats. Les plus lâches tremblaient au souvenir du massacre de Vétéra; les braves rougissaient et s'indignaient. « Qu'arriverait-il de cette marche? quel chef la commanderait? tout serait-il donc à la merci de ceux qu'ils avaient faits les maîtres de leur vie et de leur mort? » D'autres, sans s'inquiéter de la honte, cachaient sur eux leur argent et ce qu'ils avaient de plus cher; quelques-uns préparaient leurs armes et se munissaient de traits, comme pour le combat. L'heure du départ, plus triste que l'attente, les surprit au milieu de ces soins. En effet, dans l'enceinte du camp, leur infamie n'éclatait pas de cette manière. La plaine et le grand jour révélèrent la honte. Les images des empereurs arrachées, les enseignes déshonorées, çà et là les drapeaux brillants des Gaulois, une marche silencieuse pareille à de longues funérailles, et pour chef Claudius Sanctus, borgne, repoussant de laideur, hébété. Pour surcroît d'infamie, une autre légion, qui avait abandonné le camp de Bonn, vint se mêler à leurs rangs; et d'ailleurs, au premier bruit de la prise des légions, tous ceux qui jusque-là avaient tremblé au seul nom des Romains, étaient accourus des champs

num hiberna subversa cremataque, iis tantum relictis quæ Magontiaci ac Vindonissæ sita sunt.

LXII. Legio sexta decima cum auxiliis simul deditis a Novesio in coloniam Treverorum transgredi jubetur, præfinita die intra quam castris excederet. medium omne tempus per varias curas egere, ignavissimus quisque cæsorum apud Vetera exemplo paventes, melior pars rubore et infamia : *quale illud iter? quis dux viæ? et omnia in arbitrio eorum quos vitæ necisque dominos fecissent.* alii, nulla dedecoris cura, pecuniam aut carissima sibimet ipsi circumdare. quidam expedire arma, telisque tanquam in aciem accingi. hæc meditantibus advenit proficiscendi hora, exspectatione tristior. quippe intra vallum deformitas haud perinde notabilis : detexit ignominiam campus et dies. revulsæ Imperatorum imagines, inhonora signa, fulgentibus hinc inde Gallorum vexillis; silens agmen, et velut longæ exsequiæ; dux Claudius Sanctus effosso oculo, dirus ore, ingenio debilior. Duplicatur flagitium, postquam desertis Bonnensibus castris altera se legio miscuerat. et vulgata captarum legionum fama cuncti, qui paulo ante Romanorum nomen horrebant, procurrentes ex agris tectisque

et des maisons, et, répandus de tous côtés, ils jouissaient avec transport de ce spectacle extraordinaire. Les cavaliers picentins ne purent supporter cette joie insultante de la multitude, et, sans égard pour les promesses ou les menaces de Sanctus, ils retournèrent à Mayence. Longinus, le meurtrier de Vocula, se trouva par hasard sur leur route; ils le percèrent de traits, et ce fut ainsi qu'ils préludèrent à l'expiation de leur faute. Les légions, sans se détourner de leur route, vinrent camper sous les murs de Trèves.

LXIII. Civilis et Classicus, exaltés par leurs succès, songèrent à livrer Cologne en proie à leurs armées. Leur cruauté naturelle et la passion du butin les poussaient à ruiner cette ville, mais ils étaient retenus par les nécessités de la guerre et le profit qu'ils pouvaient tirer d'une réputation de clémence, au moment où ils commençaient un nouvel empire. Civilis fut en outre adouci par la reconnaissance, car son fils, pris à Cologne dans les premiers moments de trouble, avait été traité avec distinction pendant sa captivité. Mais cette ville était odieuse aux peuples transrhénans, à cause de sa richesse et de sa prospérité toujours croissante; et pour mettre fin à la guerre il fallait, suivant eux, ou que la ville fût ouverte à tous les Germains sans distinction, ou qu'en la ruinant on dispersât les Ubiens comme les autres peuples.

LXIV. Les Tinctères, séparés de Cologne par le Rhin, envoyèrent des députés pour faire connaître leurs volontés au conseil de cette ville. Le plus fougueux de ces députés exposa ainsi le sujet de sa mission : « Nous rendons grâces aux dieux,

et undique effusi insolito spectaculo nimium fruebantur. non tulit ala Picentina gaudium insultantis vulgi, spretisque Sancti promissis aut minis Magontiacum abeunt; ac forte obvio interfectore Voculæ Longino, conjectis in eum telis initium exsolvendæ in posterum culpæ fecere. legiones nihil mutato itinere ante mœnia Treverorum considunt.

LXIII. Civilis et Classicus, rebus secundis sublati, an coloniam Agrippinensem diripiendam exercitibus suis permitterent dubitavere. sævitia ingenii et cupidine prædæ ad excidium civitatis trahebantur. obstabat ratio belli, et novum imperium inchoantibus utilis clementiæ fama. Civilem etiam beneficii memoria flexit, quod filium ejus primo rerum motu in colonia Agrippinensi deprehensum honorate custodierant. sed Transrhenanis gentibus invisa civitas opulentia auctuque; neque alium finem belli rebantur quam si promiscua ea sedes omnibus Germanis foret, aut disjecta Ubios quoque dispersisset.

LXIV. Igitur Tencteri, Rheno discreta gens, missis legatis mandata apud consilium Agrippinensium edi jubent; quæ ferocissimus e lega-

que nous vénérons avec vous, et à Mars, le plus grand de ces dieux, que vous soyez enfin rentrés dans le sein de la nation germaine, et que vous ayez repris son nom. Nous vous félicitons de vivre désormais libres entre des hommes libres. Jusqu'ici les Romains nous avaient fermé les fleuves, les terres et en quelque sorte le ciel même, pour s'opposer à nos discussions et à nos assemblées, où, par un affront plus grand encore pour des nations guerrières, nous nous réunissions sans armes, presque nus, surveillés par des gardes et à prix d'argent. Pour rendre notre alliance et notre amitié éternelles, nous vous demandons d'abattre les murs de Cologne, boulevards de l'esclavage. Les bêtes fauves elles-mêmes, quand on les enferme, oublient leur courage. Tuez tous les Romains qui sont sur vos terres; la liberté et les maîtres s'accordent mal. Que les biens de ceux que vous aurez tués tombent dans le domaine commun! Que personne ne puisse cacher de butin ou séparer ses intérêts! Osons tous ensemble, comme nos aïeux, habiter les deux rives du Rhin. La nature, qui a donné à tous les hommes la vie et la lumière, ouvre aussi toutes les terres aux braves. Reprenez les lois, les mœurs de la patrie, en brisant avec ces plaisirs qui, mieux que les armes, asservissent les peuples au joug des Romains. Rendus à vous-mêmes, pleins de force, déshabitués de l'esclavage, vous n'aurez que des égaux ou vous commanderez. »

LXV. Les Agrippiniens prirent du temps pour délibérer.

tis in hunc modum protulit : « Redisse vos in corpus nomenque Germaniæ, communibus deis et præcipuo deorum Marti grates agimus; vobisque gratulamur quod tandem liberi inter liberos eritis. nam ad hunc diem flumina ac terras et cœlum quodammodo ipsum clauserant Romani, ut colloquia congressusque nostros arcerent, vel, quod contumeliosius est viris ad arma natis, inermes ac prope nudi sub custode et pretio coiremus. sed ut amicitia societasque nostra in æternum rata sit, postulamus a vobis, muros coloniæ, munimenta servitii, detrahatis : etiam fera animalia, si clausa teneas, virtutis obliviscuntur; Romanos omnes in finibus vestris trucidetis : haud facile libertas et domini miscentur. bona interfectorum in medium cedant, ne quis occulere quidquam aut segregare causam suam possit. liceat nobis vobisque utramque ripam colere, ut olim majoribus nostris. quomodo lucem diemque omnibus hominibus, ita omnes terras fortibus viris natura aperuit. instituta cultumque patrium resumite, abruptis voluptatibus, quibus Romani plus adversus subjectos quam armis valent. sincerus et integer et servitutis oblitus populus aut ex æquo agetis aut aliis imperitabitis. »

La crainte de l'avenir et leur situation présente ne leur permettaient, ni d'accepter ces conditions, ni de les rejeter ouvertement. Ils répondirent en ces termes : « Nous avons embrassé avec plus d'empressement que de prudence la première occasion d'être libres, pour nous joindre à vous et aux autres Germains nos frères; mais au moment où les Romains rassemblent tant d'armées, au lieu d'abattre les murs de notre ville, il serait plus sage d'en augmenter la force. Les étrangers venus de l'Italie ou des provinces, qui se trouvaient sur notre territoire, ont été dévorés par la guerre ou se sont retirés dans leurs foyers. Il en est d'autres établis depuis longtemps et qui se sont unis avec nous par des mariages. Pour ceux-là et pour leurs enfants c'est ici qu'est la patrie. Nous ne vous croyons point assez injustes pour exiger de nous le massacre de nos pères, de nos frères, de nos fils. Nous supprimons l'impôt et toutes les charges qui pèsent sur le commerce. Vous passerez librement, mais de jour et sans armes, jusqu'à ce que ces liens, récemment formés, soient resserrés par le temps et par l'habitude. Nous prendrons pour arbitres Civilis et Velléda, devant qui nous ratifierons le traité. » Les Tinctères ayant été calmés de la sorte, des députés furent envoyés avec des présents vers Civilis et Velléda, et tout se conclut au gré des Agrippiniens, mais on refusa aux députés de voir la prophétesse ou de lui parler. On les tenait éloignés de cette vierge pour leur inspirer plus de respect. Elle habitait au haut d'une tour. Un Germain choisi

LXV. Agrippinenses sumpto consultandi spatio quando neque subire conditiones metus futuri, neque palam aspernari conditio præsens sinebat, in hunc modum respondent : « Quæ prima libertatis » facultas data est, avidius quam cautius sumpsimus, ut vobis cete» risque Germanis consanguineis nostris jungeremur. muros civita» tis, congregantibus se cum maxime Romanorum exercitibus, augere » nobis quam diruere tutius est. si qui ex Italia aut provinciis alieni» genæ in finibus nostris fuerant, eos bellum absumpsit, vel in suas » quisque sedes refugere. deductis olim et nobiscum per connubium » sociatis, quique mox provenere, hæc patria est; nec vos adeo ini» quos existimamus ut interfici a nobis parentes, fratres, liberos no» stros velitis. vectigal et onera commerciorum resolvimus. sint trans» itus incustoditi, sed diurni et inermes, donec nova et recentia jura » in vetustatem consuetudine vertantur. arbitrum habebimus Civilem » et Veledam, apud quos pacta sancientur. » sic lenitis Tencteris, legati ad Civilem et Veledam missi cum donis cuncta ex voluntate Agrippinensium perpetravere. sed coram adire alloquique Veledam negatum. arcebantur aspectu, quo venerationis plus inesset. ipsa

parmi ses proches portait, comme intermédiaire de la divinité, les demandes et les réponses.

LXVI. Civilis, fortifié par cette alliance avec les Agrippiniens, résolut de gagner à sa cause les cités voisines, ou de faire la guerre à celles qui résisteraient. Déjà il avait réduit les Suniques et organisé leur jeunesse en cohortes, lorsque Labéon, avec une troupe de Bétasiens, de Tongres et de Nerviens, levés à la hâte, vint lui fermer la route. Labéon comptait sur le terrain, car il s'était assuré d'avance du pont de la Meuse. On combattait dans les défilés, sans résultat décisif, lorsque les Germains, traversant le fleuve à la nage, attaquèrent à revers. En même temps, Civilis, soit par audace, soit que la chose eût été convenue, se porta au milieu des Tongres, et d'une voix forte : « Nous n'avons pas, dit-il, pris les armes pour que les Bataves ou les Trévires commandent aux nations; loin de nous cet orgueil : acceptez l'union, et je passe avec vous comme chef ou comme soldat si vous l'aimez mieux. » La multitude était ébranlée, et ils remettaient leurs épées dans le fourreau, lorsque deux des principaux Tongres, Campanus et Juvénalis, donnèrent à Civilis la nation entière. Labéon se sauva avant d'être enveloppé. Les Bétasiens et les Nerviens se rendirent aussi, et Civilis les incorpora à son armée. Sa puissance grandissait ainsi par l'effroi ou la sympathie qu'il inspirait aux cités.

LXVII. Cependant Sabinus, après avoir jeté bas tous les

edita in turre : delectus e propinquis consulta responsaque, ut internuntius numinis, portabat.

LXVI. Civilis societate Agrippinensium auctus proximas civitates affectare aut adversantibus bellum inferre statuit. occupatisque Sunicis, et juventute eorum per cohortes composita, quominus ultra pergeret, Claudius Labeo Betasiorum Tungrorumque et Nerviorum tumultuaria manu restitit; fretus loco, quia pontem Mosæ fluminis anteceperat. pugnabaturque in angustiis ambigue, donec Germani transnatantes terga Labeonis invasere. simul Civilis, ausus an ex composito, intulit se agmini Tungrorum, et clara voce : « Non ideo, » inquit, « bellum sumpsimus, ut Batavi et Treveri gentibus imperent. » procul hæc a nobis arrogantia. accipite societatem; transgredior ad » vos, seu me ducem seu militem mavultis. » movebatur vulgus condebantque gladios, quum Campanus ac Juvenalis, ex primoribus Tungrorum, universam ei gentem dedidere. Labeo antequam circumveniretur, profugit. Civilis Betasios quoque ac Nervios in fidem acceptos copiis suis adjunxit, ingens rerum, perculsis civitatum animis vel sponte inclinantibus.

LXVII. Interea Julius Sabinus projectis fœderis Romani monumen-

monuments de l'alliance romaine, se fait proclamer César et entraîne contre les Séquanes, nation limitrophe qui nous était fidèle, une multitude immense et désordonnée de Lingons. Les Séquanes acceptèrent la bataille, et la fortune s'étant déclarée pour la bonne cause, les Lingons furent défaits. Après avoir témérairement précipité l'attaque, Sabinus ne fut pas moins prompt à prendre la fuite. Pour répandre le bruit de sa mort, il fit mettre le feu à la maison dans laquelle il s'était réfugié, et l'on s'imagina qu'il y avait péri volontairement. Je raconterai plus loin par quelles ruses et dans quelle retraite il prolongea sa vie pendant neuf ans, et je parlerai en même temps de la fidélité de ses amis et du magnifique exemple que donna sa femme Epponine [27]. La victoire des Séquanes calma ces fureurs guerrières : les cités réfléchirent et songèrent aux devoirs et aux traités. Ce furent les Rémois qui donnèrent l'exemple. Ils publièrent dans toutes les Gaules que chaque canton envoyât des députés, afin de décider en commun si on voulait l'indépendance ou la paix.

LXVIII. Cependant ces événements qu'on exagérait à Rome troublaient Mucien, et quoique les généraux fussent habiles (Annius Gallus et Cérialis étaient déjà partis), il craignait de les voir succomber sous le poids de cette guerre. Rome, d'ailleurs, ne pouvait rester sans chef; mais il redoutait la violence des passions de Domitien, et, comme je l'ai dit, Antonius et Varus lui étaient suspects. Varus, chef des prétoriens, gardait entre ses mains la puissance et les armes. Mucien lui

tis *Cæsarem* se salutari jubet, magnamque et inconditam popularium turbam in Sequanos rapit, conterminam civitatem et nobis fidam. nec Sequani detrectavere certamen. fortuna melioribus affuit : fusi Lingones. Sabinus festinatum temere prælium pari formidine deseruit. utque famam exitii sui faceret, villam, in quam perfugerat, cremavit, illic voluntaria morte interisse creditus. sed quibus artibus latebrisque vitam per novem mox annos traduxerit, simul amicorum ejus constantiam et insigne Epponinæ uxoris exemplum, suo loco reddemus. Sequanorum prospera acie belli impetus stetit. resipiscere paulatim civitates, fasque et fœdera respicere, principibus Remis, qui per Gallias edixere *ut missis legatis in commune consultarent, libertas an pax placeret.*

LXVIII. At Romæ cuncta in deterius audita Mucianum angebant, ne quamquam egregii duces (jam enim Gallum Annium et Petilium Cerialem delegerat) summam belli parum tolerarent. nec relinquenda Urbs sine rectore. et Domitiani indomitæ libidines timebantur, suspectis, uti diximus, Primo Antonio Varoque Arrio. Varus prætorianis præpositus vim atque arma retinebat. eum Mucianus pulsum loco,

ôta le commandement, et pour le dédommager, il lui donna la préfecture de l'annone. En même temps, afin d'adoucir Domitien qui avait quelque attachement pour Varus, il mit à la tête du prétoire Arrétinus Clémens, allié à la famille de Vespasien, et très-aimé du jeune César : « Le père d'Arrétinus, disait-il, avait rempli cette place avec distinction sous Caïus ; le même nom serait bien accueilli des soldats; le fils, quoique sénateur, suffirait aux deux emplois. » On choisit dans Rome les personnages les plus illustres, sans compter ceux qui se firent nommer par intrigue. Domitien et Mucien se préparaient à partir, mais avec des dispositions différentes : l'un avait les espérances et toute l'ardeur de la jeunesse; l'autre cherchait des délais pour modérer cette fougue, dans la crainte que si Domitien, cédant à l'entraînement de son âge et à des conseils dangereux, venait à s'emparer de l'armée, il ne compromît en même temps la paix et la guerre. Les légions victorieuses, la sixième et la huitième, la vingt et unième, du parti vitellien, et la seconde, levée tout nouvellement, entrèrent dans les Gaules, les unes par les Alpes pennines et les Alpes cottiennes, les autres par le mont Graïus. La quatorzième fut appelée de la Bretagne, la sixième et la dixième de l'Espagne. Au bruit de la marche de cette armée, les cités des Gaules, naturellement portées à la modération, s'assemblèrent à Reims. Les députés de Trèves s'y étaient déjà rendus avec Tullius Valentinus, le plus ardent promoteur de la guerre. Tullius, dans une harangue méditée, accumula les reproches qu'on adresse d'ordinaire aux grands empires. Sa

ne sine solatio ageret, annonæ præfecit; utque Domitiani animum Varo haud alienum deleniret, Arretinum Clementem domui Vespasiani per affinitatem innexum et gratissimum Domitiano, prætorianis præposuit, *patrem ejus sub Caio Cæsare egregie functum ea cura* dictitans; *lætum militibus idem nomen, atque ipsum quamquam senatorii ordinis, ad utraque munia sufficere.* assumuntur e civitate clarissimus quisque, et alii per ambitionem. simul Domitianus Mucianusque accingebantur, dispari animo, ille spe ac juventa properus, hic moras nectens quis flagrantem retineret, ne ferocia ætatis et pravis impulsoribus, si exercitum invasisset, paci belloque male consuleret. legiones victrices sexta et octava, Vitellianarum unaetvicesima, e recens conscriptis secunda, Penninis Cottianisque Alpibus, pars monte Graio traducuntur; quarta decima legio e Britannia, sexta ac decima ex Hispania accitæ. Igitur venientis exercitus fama et suopte ingenio ad mitiora inclinantes Galliarum civitates in Remos convenere. Treverorum legatio illic opperiebatur, acerrimo instinctore belli Tullio Valentino. is meditata oratione cuncta magnis imperiis objectari solita contu-

haine éclata en insultes contre le peuple romain. C'était un homme habile à exciter le désordre, et qui plaisait à la multitude par l'emportement de sa parole.

LXIX. Cependant Julius Auspex, l'un des principaux Rémois, parla de la puissance romaine et des biens de la paix : « La guerre peut être commencée par les lâches eux-mêmes; mais les dangers sont pour les braves : déjà les légions nous menacent de près. » Il parvint à les contenir, les plus sages par la déférence et le devoir, les plus jeunes par le danger et la crainte. Ils louaient le courage de Valentinus; ils suivirent le conseil d'Auspex. Il est certain que les Trévires et les Lingons furent mal reçus des Gaules, pour être restés fidèles à Virginius, au moment de la révolte de Vindex. La plupart s'effrayèrent des rivalités des provinces : « Quel serait le chef de la guerre ? A qui demanderait-on les ordres et les auspices ? Où placerait-on, si on triomphait, le siége de l'empire ? » Avant la victoire ils étaient déjà divisés; ils vantaient avec colère, les uns leurs alliances, les autres leurs richesses et leurs forces ou l'antiquité de leur origine. Effrayés de l'avenir, ils préférèrent la situation présente. On écrivit aux Trévires, au nom de la Gaule, de déposer les armes. « Ils pouvaient, en se repentant, obtenir leur pardon, et l'on était prêt à intercéder pour eux. » Valentinus resta inébranlable. Il ferma, pour ainsi dire, l'oreille de ses concitoyens, en s'occupant moins toutefois de préparer la guerre que de haranguer souvent.

LXX. Il arriva de là que les Trévires, les Lingons et les

meliasque et invidiam in populum Romanum effudit, turbidus miscendis seditionibus et plerisque gratus vecordi facundia.

LXIX. At Julius Auspex e primoribus Remorum, *vim Romanam pacisque bona* dissertans, et *sumi bellum etiam ab ignavis, strenuissimi cujusque periculo geri, jamque super caput legiones*, sapientissimum quemque reverentia fideque, juniores periculo ac metu continuit. et Valentini animum laudabant, consilium Auspicis sequebantur. constat obstitisse Treveris Lingonibusque apud Gallias, quod Vindicis motu cum Verginio steterant. deterruit plerosque provinciarum æmulatio : *quod bello caput? unde jus auspiciumque peteretur? quam, si cuncta provenissent, sedem imperio legerent?* nondum victoria, jam discordia erat, aliis fœdera, quibusdam opes viresque aut vetustatem originis per jurgia jactantibus. tædio futurorum præsentia placuere. scribuntur ad Treveros epistolæ, nomine Galliarum, *ut abstinerent armis, impetrabili venia et paratis deprecatoribus, si pœniteret*. restitit idem Valentinus, obstruxitque civitatis suæ aures, haud perinde instruendo bello intentus quam frequens concionibus.

autres cités rebelles ne mesurèrent point leurs efforts à la grandeur de l'entreprise. Les chefs eux-mêmes n'agissaient pas avec ensemble. Civilis, qui s'acharnait à prendre ou à chasser Labéon, courait les routes inextricables de la Belgique. Classicus, la plupart du temps inactif, jouissait de l'empire comme s'il l'eût déjà conquis. Tutor lui-même ne se pressait point de faire occuper par des troupes la rive supérieure du Rhin et les sommets des Alpes. Dans l'intervalle, la vingt et unième légion pénétra par Vindonissa, et Sextilius Félix, avec les cohortes auxiliaires, par la Rhétie. La cavalerie des Singulaires, que Vitellius avait fait venir à Rome et qui était passée depuis dans le parti de Vespasien, se joignit à ces troupes. Cette cavalerie était commandée par Julius Briganticus, fils de la sœur de Civilis. Briganticus détestait son oncle, et il en était détesté, car les haines entre parents sont toujours les plus vives. Tutor, après avoir augmenté les troupes des Trévires par de nouvelles levées de Vangions, de Caracates, de Triboques, les renforça d'un corps de vétérans légionnaires, cavaliers et fantassins, qu'il avait gagnés par des promesses, ou qui s'étaient laissé prendre à la crainte. Ces vétérans, pour premier exploit, massacrèrent une cohorte que Sextilius Félix avait envoyée en avant; mais à l'approche des généraux romains et de leur armée, ils passèrent avec eux, et dans cette désertion honorable, ils furent suivis par les Triboques, les Vangions et les Caracates. Tutor, avec les Trévires, évita Mayence et se retira à Bingium. Il croyait sa position sûre, parce qu'il avait fait couper le pont sur la Nave;

LXX. Igitur non Treveri neque Lingones ceteræve rebellium civitates pro magnitudine suscepti discriminis agere. ne duces quidem in unum consulere, sed Civilis avia Belgarum circumibat, dum Claudium Labeonem capere aut exturbare nititur; Classicus segne plerumque otium trahens velut parto imperio fruebatur. ne Tutor quidem maturavit superiorem Germaniæ ripam et ardua Alpium præsidiis claudere. atque interim unaetvicesima legio Vindonissa, Sextilius Felix cum auxiliariis cohortibus per Rhætiam irrupere. accessit ala Singularium, excita olim a Vitellio, deinde in partes Vespasiani transgressa. præerat Julius Briganticus sorore Civilis genitus, ut ferme acerrima proximorum odia sunt, invisus avunculo infensusque. Tutor Treverorum copias, recenti Vangionum, Caracatium, Tribocorum delectu auctas, veterano pedite atque equite firmavit, corruptis spe aut metu subactis legionariis; qui primo cohortem præmissam a Sextilio Felice interficiunt, mox ubi duces exercitusque Romanus propinquabant, honesto transfugio rediere, secutis Tribocis Vangionibusque et Caracatibus. Tutor Treveris comitantibus, vitato Magontiaco, Bin-

mais les cohortes qui marchaient contre lui, sous les ordres de Sextilius, trouvèrent un gué, et il fut surpris et battu. Cette défaite démoralisa les Trévires; le peuple déposa les armes et se dispersa dans les campagnes. Quelques chefs, pour faire croire qu'ils avaient renoncé à la guerre, se réfugièrent dans les cités qui ne s'étaient point détachées de l'alliance romaine. Les légions qu'on avait envoyées de Novésium et de Bonn à Trèves, comme je l'ai dit plus haut, prêtèrent d'elles-mêmes serment à Vespasien. Ces événements se passèrent en l'absence de Valentinus, et lorsqu'il arriva, hors de lui et prêt encore une fois à tout bouleverser, à tout compromettre, les légions se retirèrent chez les Médiomatriques, nation alliée. Valentinus et Tutor entraînèrent de nouveau les Trévires à la guerre, après avoir tué les lieutenants Hérennius et Numisius, afin de diminuer les chances du pardon, et de les attacher plus sûrement par la complicité.

LXXI. La guerre en était là, lorsque Cérialis vint à Mayence. Son arrivée releva les espérances. Impatient de combattre, et plus propre à braver l'ennemi qu'à s'en garantir, il enflammait les soldats par des discours audacieux, résolu, dès qu'il joindrait les rebelles, à livrer bataille. Il renvoya dans leurs cités les nouvelles recrues des Gaules et fit publier « que l'empire avait assez de ses légions; que les alliés pouvaient reprendre les occupations de la paix et regarder sans crainte la guerre comme terminée, puisque les Romains s'en char-

gium concessit, fidens loco, quia pontem Navæ fluminis abruperat. sed incursu cohortium quas Sextilius ducebat, et reperto vado proditus fususque. ea clade perculsi Treveri, et plebes omissis armis per agros palatur : quidam principum, ut primi posuisse bellum viderentur, in civitates quæ societatem Romanam non exuerant, perfugerunt. legiones a Novesio Bonnaque in Treveros, ut supra memoravimus, traductæ se ipsas in verba Vespasiani adigunt. hæc Valentino absente gesta; qui ubi adventabat furens cunctaque rursus in turbas et exitium conversurus, legiones in Mediomatricos, sociam civitatem, abscessere. Valentinus ac Tutor in arma Treveros retrahunt, occisis Herennio ac Numisio legatis, quo minore spe veniæ cresceret vinculum sceleris.

LXXI. Hic belli status erat, quum Petilius Cerialis Magontiacum venit. ejus adventu erectæ spes. ipse pugnæ avidus et contemnendis quam cavendis hostibus melior, ferocia verborum militem incendebat, ubi primum congredi licuisset, nullam prælio moram facturus. delectus per Galliam habitos in civitates remittit, ac nuntiare jubet *sufficere imperio legiones : socii ad munia pacis redirent, securi velut confecto bello, quod Romanæ manus excepissent.* auxit ea res Gallorum ob-

geaient. » Cette conduite affermit les Gaulois dans leur soumission. Le retour des jeunes soldats leur fit supporter plus patiemment les tributs, et ils étaient mieux disposés à l'obéissance, parce qu'on les méprisait. Civilis et Classicus, en apprenant la fuite de Tutor, la défaite des Trévires, tous les succès de l'ennemi, s'épouvantent, rassemblent à la hâte leurs forces dispersées, et envoient de nombreux courriers à Valentinus, pour le prévenir de ne point s'exposer aux chances d'une affaire décisive. Cérialis n'en fut que plus prompt à agir. Il fit venir les légions qui se trouvaient chez les Médiomatriques pour les conduire à l'ennemi par le plus court chemin, et, avec toutes les troupes réunies à Mayence ainsi que celles qu'il avait amenées avec lui, il se rendit en trois jours à Rigodulum. Valentinus, à la tête d'un corps nombreux de Trévires, occupait ce poste fermé par des montagnes ou la Moselle. Il l'avait de plus fortifié par des fossés et des amas de pierres. Ces obstacles n'effrayèrent point le général romain : il ordonna à l'infanterie de se lancer contre les retranchements, à la cavalerie de se ranger en bataille sur la hauteur, car il méprisait un ennemi rassemblé au hasard, qu'il regardait, malgré la force de la position, comme inférieur aux Romains lors même qu'ils n'avaient que leur seul courage. On eut quelque peine à monter, aussi longtemps qu'on fut en butte aux traits de l'ennemi. Dès qu'on en vint aux mains, les Barbares, mis en désordre, furent renversés comme un mur qu'on jette bas. Une partie de la cavalerie, ayant tourné par les pentes les plus douces, fit prisonniers les principaux Belges, avec leur chef Valentinus.

sequium : nam recepta juventute facilius tributa toleravere, proniores ad officia, quod spernebantur. at Civilis et Classicus ubi *pulsum Tutorem, cæsos Treveros, cuncta hostibus prospera* accepere, trepidi ac properantes, dum dispersas suorum copias conducunt, crebris interim nuntiis Valentinum monuere *ne summæ rei periculum faceret*. eo rapidius Cerialis, missis in Mediomatricos qui breviore itinere legiones in hostem verterent, contracto quod erat militum Magontiaci quantumque secum transvexerat, tertiis castris Rigodulum venit; quem locum magna Treverorum manu Valentinus insedebat, montibus aut Mosella amne septum. et addiderat fossas obicesque saxorum. nec deterruere ea munimenta Romanum ducem quominus peditem perrumpere juberet, equitum aciem in collem erigeret, spreto hoste, quem temere collectum haud ita loco juvari, ut non plus suis in virtute foret. paulum moræ in ascensu, dum missilia hostium prævehuntur : ut ventum in manus, deturbati ruinæ modo præcipitantur. et pars

LXXII. Le lendemain, Cérialis entra dans la colonie de Trèves. Le soldat voulait détruire la ville : « C'est là, disait-il, la patrie de Classicus, la patrie de Tutor; c'est par le crime de ces deux hommes que les légions ont été cernées et massacrées. Crémone était-elle aussi coupable, quand on la fit disparaître du sein de l'Italie, pour avoir retardé les vainqueurs l'espace d'une seule nuit? Laissera-t-on intacte, sur les frontières de la Germanie, une ville qui s'enorgueillit des dépouilles des armées romaines et du meurtre des généraux? Que le butin soit donné au fisc! il leur suffit de l'incendie et de la ruine d'une colonie rebelle, pour compenser la destruction de tant de camps romains. » Cérialis, craignant le déshonneur s'il était soupçonné d'inspirer aux soldats la licence et la cruauté, réprima ces colères, et ils obéirent; la guerre civile terminée, ils n'en étaient que plus modérés dans la guerre étrangère. L'aspect misérable des légions qu'on avait fait venir du pays des Médiomatriques frappa tous les esprits. Atterrés par la conscience de leur crime, les soldats de ces légions baissaient les yeux vers la terre. L'armée n'avait point échangé le salut avec eux; on les consolait, on les encourageait en vain; ils ne répondaient pas, se cachaient dans leurs tentes, et fuyaient la lumière elle-même. Ce n'était ni le danger ni la crainte, mais la honte et le sentiment de leur déshonneur qui les accablait ainsi. Les vainqueurs eux-mêmes s'étonnaient, et, n'osant recourir ni aux paroles ni aux prières, ils demandaient grâce par les larmes et le silence. Enfin, Cé-

equitum æquioribus jugis circumvecta nobilissimos Belgarum, in quîs ducem Valentinum, cepit.

LXXII. Cerialis postero die coloniam Treverorum ingressus est, avido milite eruendæ civitatis : « hanc esse Classici, hanc Tutoris pa» triam; horum scelere clausas cæsasque legiones. quid tantum Cre» monam meruisse, quam e gremio Italiæ raptam, quia unius noctis » moram victoribus attulerit? stare in confinio Germaniæ integram » sedem spoliis exercituum et ducum cædibus ovantem. redigeretur » præda in fiscum : ipsis sufficere ignes et rebellis coloniæ ruinas, » quibus tot castrorum excidia pensarentur. » Cerialis a metu infamiæ, si licentia sævitiaque imbuere militem crederetur, pressit iras. et paruere, posito civium bello ad externa modestiores. convertit inde animos accitarum e Mediomatricis legionum miserabilis aspectus. stabant conscientia flagitii mœstæ, fixis in terram oculis. nulla inter coeuntes exercitus consalutatio. neque solantibus hortantibusve responsa dabant, abditi per tentoria et lucem ipsam vitantes. nec perinde periculum aut metus quam pudor ac dedecus obstupefecerat, attonitis etiam victoribus, qui vocem precesque adhibere non ausi la-

rialis calma les esprits, en rejetant sur le destin des événements qui étaient le fait de la dissension des chefs et des soldats, ou de la perfidie de l'ennemi. Il leur dit que leurs services et leurs serments ne dateraient que de ce jour; que ni lui ni l'empereur ne se souviendraient du passé. On les admit alors à camper avec les autres, et défense fut faite dans les compagnies, à tout soldat qui aurait une dispute ou une contestation, de reprocher à ses camarades la rébellion ou la défaite.

LXXIII. Cérialis ne tarda point à convoquer une assemblée des Trévires et des Lingons, et il leur dit : « Je ne me suis jamais exercé à l'éloquence, et c'est par les armes que j'ai fait connaître la valeur du peuple romain; mais puisque les paroles font plus d'effet sur vous, et que pour faire la part du mal et du bien vous vous en rapportez uniquement aux propos des rebelles, j'ai décidé de vous expliquer en peu de mots des choses qu'il sera plus utile à vous d'entendre qu'à nous de vous dire, la guerre étant terminée. Les généraux romains ont envahi votre territoire et le reste de la Gaule, non par ambition, mais à la prière de vos ancêtres fatigués jusqu'à l'épuisement par leurs dissensions. Les Germains, appelés comme alliés, avaient également asservi leurs amis et leurs ennemis. On sait assez nos combats contre les Cimbres et les Teutons, les immenses travaux de nos armées, et comment nous avons terminé la guerre de Germanie. Ce n'est point pour protéger l'Italie, mais bien pour empêcher qu'un autre

crimis ac silentio veniam poscebant, donec Cerialis mulceret animos, *fato acta* dictitans *quæ militum ducumque discordia vel fraude hostium evenissent. primum illum stipendiorum et sacramenti diem haberent : priorum facinorum neque imperatorem neque se meminisse.* tunc recepti in eadem castra, et edictum per manipulos ne quis in certamine jurgiove seditionem aut cladem commilitoni objectaret.

LXXIII. Mox Treveros ac Lingonas ad concionem vocatos ita alloquitur : « Neque ego unquam facundiam exercui, et populi Romani » virtutem armis affirmavi. sed quia apud vos verba plurimum va» lent, bonaque ac mala non sua natura, sed vocibus seditiosorum » æstimantur, statui pauca disserere, quæ profligato bello utilius sit » vobis audisse quam nobis dixisse. terram vestram ceterorumque » Gallorum ingressi sunt duces imperatoresque Romani nulla cupi» dine, sed majoribus vestris invocantibus, quos discordiæ usque ad » exitium fatigabant; et acciti auxilio Germani sociis pariter atque » hostibus servitutem imposuerant. quot præliis adversus Cimbros » Teutonosque, quantis exercituum nostrorum laboribus quove eventu » Germanica bella tractaverimus, satis clarum. nec ideo Rhenum in-

Arioriste ne s'empare de l'empire des Gaules, que nous avons occupé les rives du Rhin. Croyez-vous être plus chers à Civilis, aux Bataves et aux nations transrhénanes que vos pères ne l'ont été à leurs aïeux ? Les mêmes causes entraîneront toujours les Germains sur les Gaules. La cupidité, l'avarice, le besoin de changer de lieux ; ils quitteront leurs marais et leurs solitudes pour s'emparer de ce sol fertile et de vous-mêmes. Du reste, ils donnent pour prétexte la liberté et des noms spécieux. C'est toujours ce mot qu'on répète, quand on veut asservir et dominer.

LXXIV. » Des tyrans et la guerre, voilà le partage de la Gaule jusqu'au moment où elle a reçu nos lois. Bravés tant de fois par vous, nous n'avons exigé, par le droit de la victoire, que ce qu'il fallait pour maintenir la paix. Nulle part, en effet, il n'y a de paix sans armées, d'armées sans solde, de solde sans tribut. Tout le reste est commun entre nous. Souvent vous commandez nos légions, vous gouvernez ces provinces et d'autres encore. Il n'y a ni privilége ni exclusion. Quoique éloignés, vous profitez de la bonté des princes ; leur cruauté pèse sur nous seuls, car nous sommes près d'eux. D'ailleurs, le luxe et l'avarice de ceux qui règnent sont des maux qu'il faut souffrir, comme la stérilité, les orages et les autres fléaux de la nature. Il y aura des vices aussi longtemps qu'il y aura des hommes ; mais le vice n'est point éternel, le bien lui succède et le compense. Peut-être espérez-vous, sous le

» sedimus ut Italiam tueremur, sed ne quis alius Ariovistus regno » Galliarum potiretur. an vos cariores Civili Batavisque et Transrhenanis gentibus creditis quam majoribus eorum patres avique vestri » fuerunt ? eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias, » libido atque avaritia et mutandæ sedis amor, ut relictis paludibus » et solitudinibus suis fecundissimum hoc solum vosque ipsos possi» derent. ceterum libertas et speciosa nomina prætexuntur ; nec » quisquam alienum servitium et dominationem sibi concupivit, ut » non eadem ista vocabula usurparet.

LXXIV. » Regna bellaque per Gallias semper fuere, donec in » nostrum jus concederetis. nos, quamquam toties lacessiti, jure vic» toriæ id solum vobis addidimus quo pacem tueremur. nam neque » quies gentium sine armis neque arma sine stipendiis neque sti» pendia sine tributis haberi queunt. cetera in communi sita sunt. » ipsi plerumque legionibus nostris præsidetis. ipsi has aliasque pro» vincias regitis : nihil separatum clausumve. et laudatorum prin» cipum usus ex æquo, quamvis procul agentibus : sævi proximis in» gruunt. quomodo sterilitatem aut nimios imbres et cetera naturæ » mala, ita luxum vel avaritiam dominantium tolerate. vitia erunt, » donec homines : sed neque hæc continua, et meliorum interventu

règne de Tutor et de Classicus, un gouvernement plus doux, ou la réduction des impôts destinés à payer l'armée qui vous protégerait contre les Germains et les Bretons. En effet, si les Romains étaient chassés, puissent les dieux nous préserver de ce malheur ! qu'arriverait-il, sinon une guerre universelle entre toutes les nations? La fortune et le travail ont, pendant huit cents ans, consolidé ce colosse qui ne peut être détruit qu'en écrasant ceux qui le détruiraient. Le plus grand péril est pour vous, qui avez l'or et les richesses, causes premières des guerres. Aimez, respectez donc la paix et Rome, qui reçoit à titre égal, au rang de ses citoyens, les vainqueurs et les vaincus. Éclairés par votre destin et par le nôtre, préférez à une révolte qui vous perd, une soumission qui assure votre sécurité. » Ce discours rendit le calme et le courage aux Barbares qui craignaient de plus grandes rigueurs.

LXXV. Trèves était occupée par l'armée victorieuse, lorsque Civilis et Classicus envoyèrent à Cérialis des lettres dont voici le sens : « Vespasien est mort, quoiqu'on en cache la nouvelle. Rome et l'Italie sont épuisées par la guerre civile. Mucien et Domitien ne sont que de vains noms sans pouvoir. Si Cérialis veut l'empire des Gaules, ils se contenteront pour leur part du territoire de leurs cités. S'il préfère le combat, ils acceptent la guerre. » Cérialis ne répondit rien à Civilis et à Classicus, et il envoya à Domitien les lettres et celui qui les avait apportées. Les ennemis, par bandes détachées, arri-

» pensantur. nisi forte Tutore et Classico regnantibus moderatius » imperium speratis, aut minoribus quam nunc tributis parabuntur » exercitus quibus Germani Britannique arceantur. nam pulsis (quod » dii prohibeant) Romanis quid aliud quam bella omnium inter se » gentium exsistent? octingentorum annorum fortuna disciplinaque » compages hæc coaluit, quæ convelli sine exitio convellentium non » potest. sed vobis maximum discrimen, penes quos aurum et opes, » præcipuæ bellorum causæ. proinde pacem et Urbem, quam victi » victoresque eodem jure obtinemus, amate, colite. moneant vos » utriusque fortunæ documenta, ne contumaciam cum pernicie quam » obsequium cum securitate malitis. » Tali oratione graviora metuentes composuit erexitque.

LXXV. Tenebantur victore exercitu Treveri, quum Civilis et Classicus misere epistolas ad Cerialem, quarum hæc sententia fuit : « Vespasianum, quamquam nuntios occultarent, excessisse vita; Urbem » atque Italiam interno bello consumptam ; Muciani ac Domitiani » vana et sine viribus nomina. si Cerialis imperium Galliarum velit, » ipsos finibus civitatum suarum contentos; si prælium mallet, ne id » quidem abnuere. » Ad ea Cerialis Civili et Classico nihil : eum qui attulerat ipsas epistolas ad Domitianum misit. Hostes divisis

vèrent de toutes parts, et l'on blâmait généralement Cérialis d'avoir souffert leur jonction, lorsqu'il pouvait les isoler pour les combattre. L'armée romaine entoura d'un fossé et d'une palissade le camp où elle s'était d'abord imprudemment placée sans se fortifier. Du côté des Germains les avis partagés se combattaient.

LXXVI. Civilis conseillait « d'attendre les nations transrhénanes ; la terreur qu'elles inspireraient aux Romains affaiblis suffirait seule à les anéantir. Les Gaulois sont-ils autre chose qu'une proie pour le vainqueur ? De plus, l'élite des Gaules, les Belges, sont avec lui, ouvertement ou par leurs vœux. » Tutor soutenait que « les retards étaient utiles aux Romains, les armées se rassemblant de toutes parts. Une légion était débarquée de la Bretagne. On en appelait de l'Espagne. Il en arrivait d'Italie ; et ce n'étaient point des recrues, mais des vétérans habitués à la guerre. Les Germains, sur lesquels on comptait, ne connaissaient ni discipline, ni tactique, et n'agissaient jamais qu'à leur guise. Ils trouveraient en plus grande abondance du côté des Romains, l'argent et les présents qui pouvaient seuls les séduire ; et, si disposé qu'on soit à la guerre, on préfère, quand le prix est le même, le repos au danger. Qu'on attaque sur-le-champ, et Cérialis n'aura que les débris de l'armée de Germanie, les légions liées à la confédération des Gaules. Par cela seul qu'ils avaient récemment, contre leur attente, mis en fuite la bande indisciplinée de Valentinus, ces soldats et leur chef n'en sont que plus téméraires ;

copiis advenere undique. plerique culpabant Cerialem passum jungi quos discretos intercipere licuisset. Romanus exercitus castra fossa valloque circumdedit, quis temere antea intutis consederat. apud Germanos diversis sententiis certabatur.

LXXVI. Civilis « opperiendas Transrhenanorum gentes, quarum » terrore fractæ populi Romani vires obtererentur. Gallos quid aliud » quam prædam victoribus ? et tamen, quod roboris sit, Belgas se- » cum palam aut voto stare. » Tutor « cunctatione crescere rem » Romanam » affirmabat, « coeuntibus undique exercitibus. trans- » vectam e Britannia legionem, accitas ex Hispania, adventare ex » Italia ; nec subitum militem, sed veterem expertumque belli. nam » Germanos, qui ab ipsis sperentur, non juberi, non regi, sed cuncta » ex libidine agere ; pecuniamque ac dona, quis solis corrumpantur, » majora apud Romanos, et neminem adeo in arma pronum, ut non » idem pretium quietis quam periculi malit. quodsi statim congre- » diantur, nullas esse Ceriali nisi ex reliquiis Germanici exercitus » legiones, fœderibus Galliarum obstrictas. idque ipsum, quod in- » conditam nuper Valentini manum contra spem suam fuderint, ali-

ils se risqueront de nouveau, et ils trouveront, non pas un enfant inexpérimenté, plus occupé de mots et de harangues que de guerre et de combat, mais Civilis et Classicus. En les voyant, ils se rappelleront la terreur, l'effroi, la déroute, la famine, les dangers qui tant de fois dans la captivité ont menacé leur vie. Ni les Trévires ni les Lingons ne sont retenus par l'attachement ; ils reprendront les armes, quand ils cesseront de craindre. » Classicus, en approuvant l'avis émis par Tutor, coupa court aux dissentiments ; et on se prépara aussitôt.

LXXVII. Les Ubiens et les Lingons sont placés au centre ; à l'aile droite les cohortes des Bataves, à la gauche les Bructères et les Tinctères. Les uns marchèrent par les montagnes, les autres entre la route et la Moselle, et ils abordèrent si brusquement notre armée que Cérialis était encore au lit dans sa chambre (car il n'avait point passé la nuit dans le camp) lorsqu'il apprit tout à la fois que ses soldats étaient attaqués et battus. Il accusa ceux qui lui apportaient cette nouvelle de céder à une terreur panique, jusqu'au moment où il vit de ses propres yeux toute l'étendue du désastre. Le camp des légions était forcé ; la cavalerie fuyait ; le pont sur la Moselle, qui réunit les deux parties de la colonie, était occupé par l'ennemi. Cérialis, inébranlable dans ce danger, ramène les fuyards par la main et se jette, le corps découvert, au milieu des traits. Grâce à cette heureuse témérité et à l'arrivée des plus braves soldats, il reprend le pont et y place une

» mentum illis ducique temeritatis. ausuros rursus venturosque in » manus, non imperiti adolescentuli, verba et conciones quam ferrum » et arma meditantis, sed Civilis et Classici; quos ubi aspexerint, » redituram in animos formidinem, fugam famemque ac toties captis precariam vitam. neque Treveros aut Lingonas benevolentia » contineri : resumpturos arma, ubi metus abscesserit. » Diremit consiliorum diversitatem, approbata Tutoris sententia, Classicus ; statimque exsequuntur.

LXXVII. Media acies Ubiis Lingonibusque data; dextro cornu cohortes Batavorum, sinistro Bructeri Tencterique. pars montibus, alii viam inter Mosellamque flumen, tam improvisi assiluere, ut in cubiculo ac lectulo Cerialis (neque enim noctem in castris egerat) pugnari simul vincique suos audierit, increpans pavorem nuntiantium, donec universa clades in oculis fuit, perrupta legionum castra, fusi equites, medius Mosellæ pons, qui ulteriora coloniæ annectit, ab hostibus insessus. Cerialis turbidis rebus intrepidus et fugientes manu retrahens, intecto corpore promptus inter tela, felici temeritate et fortissimi cujusque accursu recuperatum pontem electa manu

troupe d'élite ; puis il retourne au camp, et là il voit éparses et dispersées les centuries des légions qui avaient été prises à Bonn et à Novésium. Quelques soldats seulement se tenaient autour des enseignes, et les aigles allaient être enveloppées. Enflammé de colère : « Non, dit-il, ce n'est ni Flaccus ni Vocula que vous abandonnez. Ici personne ne trahit ; je n'ai qu'un tort, c'est d'avoir cru imprudemment que vous aviez oublié l'alliance gauloise, pour vous souvenir des seuls serments que vous avez faits aux Romains. On ajoutera mon nom à ceux de Numisius et d'Hérennius, pour qu'on dise que tous vos lieutenants ont péri par les mains de leurs soldats ou par celles de l'ennemi. Courez donc annoncer à Vespasien ou plutôt à Civilis et à Classicus, car ils sont plus près de vous, que vous avez abandonné votre général ; il viendra des légions pour me venger et vous punir. »

LXXVIII. Il disait vrai, et les tribuns, les préfets répétèrent ses paroles. Les troupes se rangèrent par cohortes et par pelotons, car elles ne pouvaient développer leurs lignes en face d'un ennemi qui les débordait, et comme on se battait dans l'enceinte du camp, les tentes et les bagages gênaient les manœuvres. Tutor, Classicus et Civilis, chacun à son poste, animaient le combat, excitant les Gaulois au nom de la liberté, les Bataves au nom de la gloire et montrant le pillage aux Germains. Tout tournait à l'avantage de l'ennemi, lorsque la vingt et unième légion, se massant sur un espace plus étendu, soutint le choc des assaillants et les repoussa bientôt. Ce fut

firmavit. mox in castra reversus palantes captarum apud Novesium Bonnamque legionum manipulos et rarum apud signa militem ac prope circumventas aquilas videt. incensus ira : « Non Flaccum, in» quit, non Voculam deseritis. nulla hic proditio; neque aliud ex» cusandum habeo quam quod vos Gallici fœderis oblitos redisse in » memoriam Romani sacramenti temere credidi. annumerabor Nu» misiis et Herenniis, ut omnes legati vestri aut militum manibus » aut hostium ceciderint. ite, nuntiate Vespasiano vel, quod propius » est, Civili et Classico, relictum a vobis in acie ducem. venient le» giones, quæ neque me inultum neque vos impunitos patiantur. »

LXXVIII. Vera erant, et a tribunis præfectisque eadem ingerebantur. consistunt per cohortes et manipulos : neque enim poterat patescere acies effuso hoste et impedientibus tentoriis sarcinisque, quum intra vallum pugnaretur. Tutor et Classicus et Civilis, suis quisque locis, pugnam ciebant, Gallos *pro libertate*, Batavos *pro gloria*, Germanos *ad prædam* instigantes. et cuncta pro hostibus erant, donec legio unaetvicesima patentiore quam ceteræ spatio conglobata sustinuit ruentes, mox impulit. nec sine ope divina mutatis repente animis

sans doute grâce à l'intervention des dieux, que les ennemis, par un changement soudain, tournèrent le dos. Ils avaient été effrayés, disaient-ils, par la vue des cohortes qui, dispersées dans le premier choc, s'étaient reformées sur les hauteurs et qu'ils avaient prises pour des renforts. Mais en réalité la victoire leur échappa, parce qu'ils avaient quitté l'ennemi pour se jeter, à l'envi les uns des autres, sur les bagages. La négligence de Cérialis avait failli tout compromettre. Son courage rétablit les affaires, et, poursuivant ses succès, il prit le même jour le camp des ennemis et le ruina.

LXXIX. Le soldat ne jouit pas d'un long repos. Les habitants de Cologne imploraient des secours, et ils offraient de livrer la femme et la sœur de Civilis, ainsi que la fille de Classicus, qu'on leur avait laissées pour gages de l'alliance. Dans l'intervalle ils avaient tué les Germains dispersés dans leurs maisons. C'était là ce qui causait leurs craintes. Ils invoquaient avec raison l'appui des Romains, avant que l'ennemi, après avoir réparé ses pertes, reprît courage ou songeât à se venger. Civilis, en effet, s'était dirigé vers Cologne, et il était redoutable encore, car la plus belliqueuse de ses cohortes, formée de Chauques et de Frisons, campait à Tolbiac sur les frontières des Agrippiniens. Mais une triste nouvelle l'arrêta en route; il apprit que cette cohorte avait été anéantie par la trahison des habitants qui donnèrent un grand repas aux Germains, les enivrèrent, et pendant leur sommeil fermèrent les portes et les brûlèrent. Cérialis de son côté s'avançait à marches forcées. Une autre crainte poursuivait

terga victores vertere. ipsi territos se cohortium aspectu ferebant, quæ primo impetu disjectæ summis rursus jugis congregabantur ac speciem novi auxilii fecerant. sed obstitit vincentibus pravum inter ipsos certamen omisso hoste spolia consectandi. Cerialis ut incuria prope rem afflixit, ita constantia restituit; secutusque fortunam castra hostium eodem die capit exscinditque.

LXXIX. Nec in longum quies militi data. orabant auxilium Agrippinenses, offerebantque uxorem ac sororem Civilis et filiam Classici, relicta sibi pignora societatis. atque interim dispersos in domibus Germanos trucidaverant; unde metus et justæ preces invocantium, antequam hostes reparatis viribus ad spem vel ad ultionem accingerentur. namque et Civilis illuc intenderat, non invalidus, flagrantissima cohortium suarum integra, quæ ex Chaucis Frisiisque composita Tolbiaci in finibus Agrippinensium agebat. sed tristis nuntius avertit, *deletam cohortem dolo Agrippinensium;* qui largis epulis vinoque sopitos Germanos, clausis foribus, igne injecto cremavere. simul Cerialis propero agmine subvenit. circumsteterat Civilem et alius metus,

encore Civilis. La quatorzième légion, réunie à la flotte de Bretagne, pouvait attaquer les Bataves par le littoral de l'Océan; mais le lieutenant Fabius Priscus la conduisit contre les Nerviens et les Tongres, et reçut la soumission de ces peuples. Quant à la flotte, elle fut attaquée par les Canninéfates, et la plupart des navires furent coulés bas ou pris. Ces mêmes Canninéfates mirent en fuite des bandes de Nerviens, qui s'étaient levés d'eux-mêmes pour faire la guerre en faveur des Romains. Classicus obtint un autre avantage sur une avant-garde de cavalerie, que Cérialis avait envoyée à Novésium. Ces échecs, légers sans doute, mais plusieurs fois répétés, emportaient par lambeaux l'honneur de la dernière victoire.

LXXX. Dans le même temps, Mucien ordonna le meurtre du fils de Vitellius, sous prétexte que les dissensions ne finiraient jamais, si l'on n'étouffait toutes les semences de guerre. Il ne voulut pas que Domitien se fît accompagner par Antonius Primus; car il redoutait les sympathies des soldats pour Primus, et son orgueil qui ne pouvait souffrir d'égaux, à plus forte raison de supérieurs. Antonius se rendit auprès de Vespasien qui l'accueillit, non pas comme il l'avait espéré, mais du moins sans malveillance. Le prince hésitait, en songeant, d'une part, aux services d'Antonius, qui avait conduit et sans nul doute terminé cette guerre, de l'autre aux lettres de Mucien. On le représentait aussi comme un homme intraitable et orgueilleux, en rappelant les crimes de sa jeunesse. Anto-

ne quartadecima legio, adjuncta Britannica classe, afflictaret Batavos, qua Oceano ambiuntur. sed legionem terrestri itinere Fabius Priscus legatus in Nervios Tungrosque duxit, eæque civitates in deditionem acceptæ. classem ultro Canninefates aggressi sunt, majorque pars navium depressa aut capta. et Nerviorum multitudinem, sponte commotam ut pro Romanis bellum capesseret, iidem Canninefates fudere. Classicus quoque adversus equites Novesium a Ceriale præmissos secundum prælium fecit. quæ modica sed crebra damna famam victoriæ nuper partæ lacerabant.

LXXX. Iisdem diebus Mucianus Vitellii filium interfici jubet, mansuram discordiam obtendens, ni semina belli restinxisset. neque Antonium Primum asciri inter comites a Domitiano passus est, favore militum anxius et superbia viri, æqualium quoque, adeo superiorum intolerantis. profectus ad Vespasianum Antonius, ut non pro spe sua excipitur, ita neque averso Imperatoris animo. trahebatur in diversa, hinc meritis Antonii, cujus ductu confectum haud dubie bellum erat, inde Muciani epistolis : simul ceteri ut *infestum tumidumque* insectabantur, adjunctis prioris vitæ criminibus. neque ipse

nius, d'ailleurs, ne se faisait pas faute de provoquer la haine par son arrogance et le vaniteux étalage qu'il faisait de ses services. A l'entendre, tous les autres n'étaient que des lâches, et Cécina un captif, un homme qui n'avait su que se rendre. Cette conduite affaiblit peu à peu son crédit et sa considération, quoique l'affection subsistât toujours en apparence.

LXXXI. Vespasien attendait à Alexandrie les vents qui soufflent régulièrement tous les étés et le moment où la mer est sûre, lorsque de nombreux prodiges semblèrent témoigner de la faveur du ciel et de la sympathie des dieux pour ce prince. Un homme du peuple, habitant Alexandrie et connu à cause de sa cécité, se jeta à ses genoux, et le supplia en gémissant de lui rendre la vue. Il agissait ainsi par l'inspiration du dieu Sérapis, le plus révéré de tous les dieux de cette nation superstitieuse, et il priait le prince de vouloir bien humecter de sa salive ses joues et les orbites de ses yeux. Un autre, poussé par le même dieu et perclus de la main, le priait de marcher sur cette main et d'y marquer l'empreinte des pas d'un César. Vespasien commença par rire et par se moquer, mais tous deux insistèrent. D'un côté, l'empereur craignait de paraître ridicule; de l'autre, leurs instances et les paroles des courtisans lui donnaient confiance; enfin il demanda aux médecins si cette cécité et cette paralysie pouvaient être guéries par le secours des hommes. Les médecins, après avoir diversement raisonné, répondirent que « chez l'un, la force visuelle n'était point éteinte, et qu'elle revien-

deerat arrogantia vocare offensas, nimius commemorandis quæ meruisset : *alios* ut *imbelles*, *Cæcinam* ut *captivum ac dedititium* increpat. unde paulatim levior viliorque haberi, manente tamen in speciem amicitia.

LXXXI. Per eos menses quibus Vespasianus Alexandriæ statos æstivis flatibus dies et certa maris opperiebatur, multa miracula evenere, quîs cœlestis favor et quædam in Vespasianum inclinatio numinum ostenderetur. e plebe Alexandrina quidam oculorum tabe notus genua ejus advolvitur, *remedium cæcitatis* exposcens gemitu, monitu Serapidis dei, quem dedita superstitionibus gens ante alios colit; precabaturque Principem *ut genas et oculorum orbes dignaretur respergere oris excremento*. alius manum æger, eodem deo auctore, *ut pede ac vestigio Cæsaris calcaretur* orabat. Vespasianus primo irridere, aspernari; atque illis instantibus modo famam vanitatis metuere, modo obsecratione ipsorum et vocibus adulantium in spem induci. postremo existimari a medicis jubet an talis cæcitas ac debilitas ope humana superabiles forent. medici varie disserere : « huic non exe-

drait, du moment où l'on détruirait les causes qui paralysaient son action; que chez l'autre, le membre déboîté pourrait être remis par une pression salutaire; que les dieux avaient peut-être à cœur la guérison de ces deux hommes, et qu'ils avaient choisi le prince pour opérer ce prodige. Enfin, s'il réussissait, toute la gloire serait pour lui; s'il échouait, le ridicule retomberait tout entier sur ces deux malheureux.» Vespasien, persuadé que tout est possible à sa fortune, et que désormais il peut croire à tout, s'avance avec un air de confiance, et, au milieu de la multitude attentive qui l'observait, il fait ce qu'on lui demande. Aussitôt la main reprend ses fonctions, et la lumière brille pour l'aveugle. Ceux qui furent témoins de ce fait l'attestent encore, quoiqu'ils n'aient aucun intérêt à mentir.

LXXXII. Vespasien n'en souhaita que plus vivement de visiter la demeure sacrée pour consulter sur les choses de l'empire. Il ordonne qu'on le laisse seul dans le temple; il entre, et il était tout occupé du dieu, quand il aperçoit derrière lui un des principaux Égyptiens, nommé Basilide, qu'il savait malade à plusieurs jours de marche d'Alexandrie. Il demande aux prêtres si, ce jour-là, Basilide n'est point venu dans le temple; il demande aux passants si on l'a vu dans la ville; enfin il envoie des cavaliers, et s'assure que, dans le moment même, Basilide était à quatre-vingts milles d'Alexandrie. Alors il expliqua le fait comme une vision céleste, et le nom de Basilide comme la réponse même de l'oracle [28].

» sam vim luminis, et redituram, si pellerentur obstantia; illi elapsos in pravum artus, si salubris vis adhibeatur, posse integrari. id » fortasse cordi deis, et divino ministerio Principem electum. denique patrati remedii gloriam penes Cæsarem, irriti ludibrium penes » miseros fore. » Igitur Vespasianus cuncta fortunæ suæ patere ratus nec quicquam ultra incredibile, læto ipse vultu, erecta quæ astabat multitudine, jussa exsequitur. statim conversa ad usum manus, ac cæco reluxit dies. utrumque, qui interfuere, nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium.

LXXXII. Altior inde Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret. *arceri templo cunctos* jubet. atque ingressus intentusque numini respexit pone tergum e primoribus Ægyptiorum nomine *Basiliden*, quem procul Alexandria plurium dierum itinere et ægro corpore detineri haud ignorabat. percunctatur sacerdotes *num illo die Basilides templum inisset?* percunctatur obvios *num in urbe visus sit?* denique missis equitibus explorat illo temporis momento octoginta millibus passuum abfuisse. tunc divinam speciem et vim responsi ex nomine *Basilidis* interpretatus est.

LXXXIII. Nos auteurs n'ont point parlé jusqu'à ce jour de l'origine du dieu. Voilà ce qu'en disent les prêtres de l'Égypte: « Ptolémée, le premier roi macédonien qui affermit la puissance de l'Égypte, bâtissait des remparts, des temples dans la ville d'Alexandrie récemment construite, et y établissait le culte, lorsqu'il vit en songe un jeune homme d'une beauté éclatante et d'une taille surhumaine, qui lui prescrivit d'envoyer dans le Pont ses amis les plus fidèles, pour en rapporter sa statue. Cette statue deviendrait le gage de la prospérité du royaume, et la ville qui la posséderait serait puissante et illustre. Il vit en même temps le jeune homme s'élever vers le ciel au milieu d'un grand feu. » Frappé du présage et du prodige, Ptolémée fait part de ses visions nocturnes aux prêtres égyptiens qui ont coutume d'interpréter les songes; mais ceux-ci connaissant mal le Pont et les contrées étrangères, il demande à Timothée, un Athénien de la race des Eumolpides, qu'il avait fait venir d'Éleusis pour présider aux mystères de Cérès, quel est ce culte, quel est ce dieu? Timothée chercha des gens qui eussent voyagé dans le Pont, et il apprit qu'il s'y trouvait une ville nommée Sinope, et, près de cette ville, un temple depuis longtemps célèbre parmi les habitants et consacré à Jupiter-Pluton. On voyait en effet auprès du dieu une figure de femme qu'on appelait généralement Proserpine. Ptolémée, prompt à s'effrayer, comme c'est le caractère des rois, et plus occupé, quand la sécurité fut revenue, des plaisirs que des dieux, oublia peu à peu le pro-

LXXXIII. Origo dei nondum nostris auctoribus celebrata : Ægyptiorum antistites sic memorant : « Ptolemæo regi, qui Macedonum » primus Ægypti opes firmavit, quum Alexandriæ recens conditæ » mœnia templaque et religiones adderet, oblatum per quietem de» core eximio et majore quam humana specie juvenem, qui mo» neret ut fidissimis amicorum in Pontum missis effigiem suam acci» ret : lætum id regno, magnamque et inclitam sedem fore quæ » excepisset. simul visum eundem juvenem in cœlum igne plurimo » attolli. » Ptolemæus omine et miraculo excitus sacerdotibus Ægyptiorum, quibus mos talia intelligere, nocturnos visus aperit. atque illis Ponti et externorum parum gnaris, Timotheum Atheniensem e gente Eumolpidarum, quem ut antistitem cærimoniarum Eleusine exciverat, *quænam illa superstitio, quod numen?* interrogat. Timotheus quæsitis qui in Pontum meassent, cognoscit *urbem illic Sinopen, nec procul templum, vetere inter accolas fama, Jovis Ditis. namque et muliebrem effigiem assistere, quam plerique Proserpinam vocent.* sed Ptolemæus, ut sunt ingenia regum, pronus ad formidinem, ubi securitas rediit, voluptatum quam religionum appetens, negligere paulatim

dige, et tourna son esprit vers d'autres soins, jusqu'au moment où le même fantôme, plus terrible et plus pressant, lui apparut en menaçant de le perdre, lui et son royaume, s'il n'obéissait à ses ordres. Alors Ptolémée fit partir des députés avec des présents pour Scydrothémis (c'était le souverain qui régnait à Sinope), et recommanda à ceux qui devaient faire la traversée de relâcher pour consulter l'oracle d'Apollon Pythien. La navigation fut heureuse. Apollon, s'expliquant sans ambiguïté, dit aux députés de poursuivre leur route, de rapporter la statue de son père, de laisser celle de sa sœur.

LXXXIV. Arrivés à Sinope, les députés portent à Scydrothémis les présents, les prières et les ordres de leur roi. Scydrothémis hésitait. D'une part, il avait peur du dieu; de l'autre, il s'effrayait des menaces de son peuple. Souvent aussi les présents et les promesses des députés le tentaient. Trois ans s'écoulèrent ainsi, et Ptolémée ne se relâchait en rien de ses poursuites et de ses prières. Il ajoutait sans cesse à la pompe des ambassades, au nombre des vaisseaux, au poids de l'or. C'est alors que le fantôme menaçant apparut à Scydrothémis, et lui enjoignit de ne point résister plus longtemps aux ordres du dieu. Scydrothémis hésitait encore : mais des fléaux de toute espèce, des maladies, la colère du ciel de jour en jour plus grande, fatiguèrent sa résistance. Il convoque le peuple et lui expose les ordres du dieu, sa vision, celle de Ptolémée, les maux qui les menacent. Le peuple s'oppose à

aliasque ad curas animum vertere, donec eadem species terribilior jam et instantior *exitium ipsi regnoque* denuntiaret, *ni jussa patrarentur*. tum legatos et dona Scydrothemidi regi (is tunc Sinopensibus imperitabat) expediri jubet, præcepitque navigaturis *ut Pythicum Apollinem adeant*. illis mare secundum, sors oraculi haud ambigua : *irent simulacrumque patris sui reveherent, sororis relinquerent*.

LXXXIV. Ut Sinopen venere, munera, preces, mandata regis sui Scydrothemidi allegant. qui diversus animi modo numen pavescere, modo minis adversantis populi terreri; sæpe donis promissisque legatorum flectebatur. atque interim triennio exacto Ptolemæus non studium, non preces omittere. dignitatem legatorum, numerum navium, auri pondus augebat. tum minax facies Scydrothemidi offertur, *ne destinata deo ultra moraretur*. cunctantem varia pernicies morbique et manifesta cœlestium ira graviorque in dies fatigabat. advocata concione *jussa numinis, suos Ptolemæique visus, ingruentia mala* exponit. vulgus aversari regem, invidere Ægypto, sibi metuere templumque circumsidere. major hinc fama tradidit *deum ipsum appulsas littori naves sponte conscendisse*. mirum inde dictu, tertio die tan-

la volonté du roi; car il était jaloux de l'Égypte, il craignait pour lui-même et ne cessait d'entourer le temple. Ainsi s'accrédita l'opinion que la statue était allée s'embarquer d'elle-même sur un des navires mouillés le long du rivage. Par un nouveau prodige, quoique le trajet fût très-long, la flotte se rendit en trois jours à Alexandrie. Le temple, proportionné à la grandeur de la ville, fut bâti dans un lieu nommé Rhacotis, sur l'emplacement d'un ancien sanctuaire consacré à Sérapis et à Isis. Telle est, sur l'origine et la translation du dieu, la tradition la plus accréditée. Quelques auteurs prétendent cependant, et je ne l'ignore pas, que la statue fut apportée de Séleucie, ville de Syrie, sous le règne de Ptolémée, troisième du nom; d'autres disent que ce même Ptolémée la fit venir de Memphis, ville autrefois célèbre et boulevard de l'ancienne Égypte. Quant au dieu lui-même, les uns pensent que c'est Esculape, parce qu'il guérit les maladies, d'autres Osiris, la plus ancienne divinité de cette nation; d'autres encore Jupiter, l'arbitre souverain des choses. Le plus grand nombre jugent, d'après les attributs qui désignent le dieu ou d'après leurs propres conjectures, que c'est Pluton.

LXXXV. Cependant Domitien et Mucien, avant d'arriver aux Alpes, reçurent l'heureuse nouvelle des événements de Trèves. La présence du chef des ennemis, de Valentinus, attestait surtout la victoire. La fierté de Valentinus n'était point abattue, et il portait encore sur son visage l'audace dont il avait fait preuve. On l'interrogea, mais seulement pour juger de son caractère. Il fut condamné, et, comme on lui reprochait, pendant son supplice, que sa patrie était captive, il répondit

tum maris emensi Alexandriam appelluntur. templum pro magnitudine urbis exstructum loco cui nomen Rhacotis. fuerat illic sacellum Serapidi atque Isidi antiquitus sacratum. Hæc de origine et advectu dei celeberrima. nec sum ignarus esse quosdam, qui *Seleucia urbe Syriæ accitum, regnante Ptolemæo quem tertia ætas tulit*; alii *auctorem eundem Ptolemæum, sedem ex qua transierit Memphim* perhibent, inclitam olim et veteris Ægypti columen. deum ipsum multi *Æsculapium, quod medeatur ægris corporibus*, quidam *Osirin antiquissimum illis gentibus numen*, plerique *Jovem ut rerum omnium potentem*, plurimi *Ditem patrem*, insignibus quæ in ipso manifesta, aut per ambages conjectant.

LXXXV. At Domitianus Mucianusque antequam Alpibus propinquarent, prosperos rerum in Treveris gestarum nuntios accepere. præcipua victoriæ fides dux hostium Valentinus, nequaquam abjecto animo, quos spiritus gessisset, vultu ferebat. auditus ideo tantum ut nosceretur ingenium ejus, damnatusque, inter ipsum supplicium ex-

que c'était là ce qui le consolait de mourir. Cependant Mucien exprima, en la donnant comme une inspiration soudaine, une pensée qu'il tenait depuis longtemps secrète : « Puisque les dieux, par une bienveillante faveur, avaient abattu l'ennemi, il convenait mal à Domitien, au moment où la guerre était presque terminée, d'intervenir pour prendre sa part d'une gloire qui n'était pas la sienne. Si la fortune de l'empire ou le salut de la Gaule étaient menacés, il serait du devoir d'un César de se présenter sur le champ de bataille ; mais il fallait laisser les Canninéfates et les Bataves à des généraux moins importants. Domitien devait rester à Lyon, afin de montrer la force et la grandeur du principat, et, sans se mêler à des dangers insignifiants, se tenir prêt pour de plus grandes occasions. »

LXXXVI. On pénétrait la ruse, mais on feignait de ne point la comprendre par déférence pour Mucien. On alla donc à Lyon. On croit que de cette ville Domitien envoya secrètement des courriers vers Cérialis pour tenter sa fidélité, et demander si ce général lui remettrait l'armée et le commandement, dans le cas où il se présenterait en personne. Cette démarche cachait-elle des projets de guerre contre son père ? cherchait-il seulement à s'assurer des ressources contre son frère ? c'est ce qu'on n'a jamais su ; car Cérialis, par de sages retards, éluda la demande et la traita comme le caprice d'un enfant. Domitien, voyant sa jeunesse méprisée par les hommes faits, renonça aux travaux du gouvernement, et même aux fonctions les moins importantes qu'il avait exer-

probranti cuidam patriam ejus captam *accipere se solatium mortis* respondit. sed Mucianus quod diu occultaverat, ut recens exprompsit : « quoniam benignitate deûm fractæ vires hostium forent, parum » decore Domitianum confecto prope bello alienæ gloriæ interven- » turum. si status imperii aut salus Galliarum in discrimine verte- » retur, debuisse Cæsarem in acie stare : Canninefates Batavosque » minoribus ducibus delegandos. ipse Lugduni vim fortunamque » principatus e proximo ostentaret, nec parvis periculis immixtus et » majoribus non defuturus. »

LXXXVI. Intelligebantur artes ; sed pars obsequii in eo, ne deprehenderentur. ita Lugdunum ventum. unde creditur Domitianus occultis ad Cerialem nuntiis fidem ejus tentavisse, *an præsenti sibi exercitum imperiumque traditurus foret*. qua cogitatione bellum adversus patrem agitaverit an opes viresque adversus fratrem, in incerto fuit. nam Cerialis salubri temperamento elusit ut vana pueriliter cupientem. Domitianus sperni a senioribus juventam suam cernens, modica

cées d'abord. Sous les dehors de la simplicité et de la modération, il se renferma dans les profondeurs de son âme, et simula le goût des lettres, l'amour de la poésie, afin de voiler ses penchants, et d'échapper à la jalousie d'un frère dont il jugeait mal le naturel doux et si différent du sien.

quoque et usurpata antea munia imperii omittebat, simplicitatis ac modestiæ imagine in altitudinem conditus, studiumque literarum et amorem carminum simulans, quo velaret animum et fratris æmulationi subduceretur, cujus disparem mitioremque naturam contra interpretabatur.

NOTES DU QUATRIEME LIVRE.

[1] Orelli a adopté un autre sens. Il met un point après *egregia;* et dans une note il dit : « Senatus ad demonstrandum suum erga novum imperatorem obsequium quam maxime promptus erat. » Inest levis quædam ironia significans senatum servitio jam dudum assuetum tunc quoque festinasse honoribus cumulare Vespasianum ejusque filios. Haud notassem nisi Francogalli complures sensum ita invertissent : « Atque in litteris illis Vespasianus suum quoque erga senatum obsequium demonstrabat.»

[2] Les Stoïciens.

[3] Voir sur la guerre de Civilis : A. Thierry, *Hist. des Gaulois*, Paris, 1845, t. III, p. 371.

[4] M. A. Thierry, en rapportant ce discours de Civilis, interprète ainsi cette dernière phrase : « Vaincus, nous nous en ferons un mérite auprès de Vespasien; vainqueurs, qui viendra nous demander des comptes? » C'est évidemment là la pensée de Tacite; mais l'exactitude de la traduction nous a forcé à rester plus près du texte.

[5] Ce mode d'investiture par l'élévation sur le bouclier, était commun aux Gaulois, aux Goths et aux Germains. Les Romains l'empruntèrent des Barbares, et il s'est maintenu chez nous, sous les Mérovingiens. — Sigebertus... more gentis impositus clypeo rex constitutus est ac regnum fatris sui Chilperici adeptus. — Magna Biblioth. vet. Patrum, Paris, 1644, VI₁, p. 802.

[6] Peuples qui habitaient Cambrai, Tournai et Bavai.

[7] Des loups et des ours.

[8] C'est-à-dire cinq mille légionnaires.

[9] Ceci fait allusion aux tours roulantes et à ponts levis, dont on trouve la description dans Végèce, IV, 17.

[10] Ces javelines, dans toute la longueur de la hampe, étaient garnies d'étoupe arrosée d'huile, et sous l'étoupe se trouvaient du soufre, du bitume et de la résine.

[11] Peuples des bords de la Meuse.

[12] Saint-Omer, Boulogne, Ypres.

[13] Aujourd'hui Dueren.

[14] Tolleno dicitur, quoties una trabes in terram præalte defigitur, cui in summo vertice alia transversa trabes longior demensa medietate connectitur, eo libramento, ut si unum depresseris, aliud erigatur. (*Vegetius*, IV, 21.)

[15] Asburg, suivant les uns, Essenberg selon d'autres.

[16] Peuple de la Catalogne et de la Navarre.

[17] Tant de victoires qu'il gâtait le firent soupçonner de vouloir éterniser la guerre. (A. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. III, p. 402.)

[18] *Delapsa*... de parietibus, quibus clavis affixa fuerant. (Orelli.)

[19] Vingt-cinq ans.

[20] Aujourd'hui Hâmâmet.

[21] *Fausta nomina.* Mos religionis priscæ; quibus magnæ curæ, ut in his talibus initiis homines præessent bono nomine, id est, e quorum nominibus captari velut augurium aliquod diuturnitatis et prosperitatis. Talia sunt Salvius, Longinus, Statorius, Valerius; mala contra, e quibus triste aliquod, infirmum, breve, ut Curtius, Minucius, Furius, Hostilius. (J. Lipsius.)

[22] *Aqua... perluere.* Sollemni et usitata lustratione, publice privatimque recepta. Tertull., *de Bapt.*, 5 : *ceterum villas, domos, templa totasque urbes aspergine cir-*

cumulata aqua expiant passim. huic rei et περιῤῥαντήρια vasa in templis, aqua lustrali plena, quæ sacerdotes aut æditui intrantes aspergerent aut etiam ipsi sese.
(Idem.)

[23] *Adversus Vitellium*... adversus sane explicandum *contra*, non, ut Ferlet et Burnouf fecere *à la rencontre*. (Orelli.)

[24] Cette phrase a sa traduction triviale dans ce dicton du moyen âge :

Poignez vilain, il vous oindra;
Oignez vilain, il vous poindra.

[25] *Fœdissimam mortem*... crudelissimam, ab alio et quidem a scelesto desertore oblatam. (Orelli.)

[26] C'est-à-dire qu'il se fit accompagner par des licteurs portant les faisceaux et les haches, et par les aigles et les étendards.

[27] Epponine est appelée *Peponita*, par Xiphilin, *Empona* par Plutarque, qui dit qu'en celtique ce mot signifie héroïne. Voir, *Hist. de Sabinus*, par Secousse. *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. VI, année 1729, p. 670.

[28] Il n'est pas besoin de faire remarquer que le nom de *Basilide* signifie royal.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUIÈME.

I. Titus va camper avec une armée nombreuse, sous les murs de Jérusalem. — II-V. La nation juive. Son origine, sa religion, ses lois. Ce qu'en pensaient les païens. — VI, VII. Description de la Judée. Le baumier, le Liban, le Jourdain. Les villes brûlées. Le fleuve Bélus. — VIII. Jérusalem. Description du temple. Destinée de la nation juive sous la domination des rois étrangers, et celle de ses propres rois. — IX. Conquête et gouvernement de la Judée par les Romains. — X-XII. Révolte des Juifs sous le procurateur Gessius Florus. Vespasien en deux ans de guerre soumet le pays, à l'exception de Jérusalem. — XIII. Prodiges annonçant la ruine de cette ville. — XIV. Civilis recommence la guerre en Germanie. — XV. Il remporte un avantage contre Cérialis. — XVI, XVII. Civilis et Cérialis se préparent à combattre de nouveau. Tous deux encouragent leurs soldats. — XVIII. Bataille dans un marais. L'ennemi, pris à revers, abandonne le terrain. — XIX, XX. Civilis passe dans l'île des Bataves, et avec les principaux chefs germains, il attaque les postes romains. — XXI. Combats de Vada et de Grinnes. Fuite de Civilis. — XXII. Imprévoyance de Cérialis. Dangers auxquels il est exposé. — XXIII. Civilis équipe une flotte, mais il est contraint de se retirer au delà du Rhin. Cérialis ravage l'île des Bataves. — XXIV-XXVI. On négocie pour la paix. Entrevue de Civilis et de Cérialis.

Ces événements se passent en l'an de Rome 823, de J.-C. 70.

I. Au commencement de cette même année, le César Titus fut choisi par son père pour soumettre la Judée. Tous deux n'étaient encore que de simples citoyens, que déjà Titus s'était illustré dans la guerre; mais alors sa puissance et sa réputation avaient grandi [1], car les provinces et les armées rivalisaient d'attachement pour sa personne. Lui-même, afin qu'on le regardât comme supérieur à sa fortune, se montrait dans les armées toujours digne et actif. Par son affabilité et ses paroles, il provoquait l'affection, et souvent, dans les mar-

I. Ejusdem anni principio Cæsar Titus, perdomandæ Judææ delectus a patre et privatis utriusque rebus militia clarus, majore tum vi famaque agebat, certantibus provinciarum et exercituum studiis. atque ipse, ut super fortunam crederetur, decorum se promptumque in armis ostendebat, comitate et alloquiis officia provocans, ac ple-

ches, dans les travaux, il se mêlait aux simples soldats, sans compromettre la dignité du général. Trois légions le reçurent en Judée : la cinquième, la dixième et la quinzième, toutes composées de vieux soldats de Vespasien. Il y joignit la douzième, qui était venue de la Syrie, et des détachements de la vingt-deuxième et de la troisième qu'on avait amenés d'Alexandrie. Il était de plus accompagné de vingt cohortes alliées, de huit divisions de cavalerie, des rois Agrippa et Sohème, des auxiliaires du roi Antiochus et d'un corps considérable d'Arabes, très-hostiles aux Juifs, par suite de ces haines qui éclatent d'ordinaire entre les peuples voisins, sans compter un grand nombre de Romains, attirés de Rome et de l'Italie par l'espoir de s'emparer de l'esprit d'un prince libre encore de ses affections. Ce fut avec ces troupes que Titus entra sur le territoire ennemi, en bon ordre, reconnaissant tous les lieux, et, prêt à combattre, il assit son camp non loin de Jérusalem.

II. Je vais raconter le dernier jour de cette ville fameuse; il me paraît donc convenable d'en faire connaître l'origine. On dit que les Juifs, fuyant de l'île de Crète, s'établirent aux extrémités de la Libye, à l'époque où Saturne, chassé par Jupiter, abandonna son royaume. Voici l'argument qu'on tire de leur nom : l'Ida, montagne célèbre de la Crète, est habitée par les *Idæi*, et, par un augment barbare, on en a fait les *Judæi*. Quelques auteurs rapportent que, sous le règne d'Isis, la population qui débordait en Égypte, se rejeta, conduite par Hiérosolymus et Judas, sur les contrées les plus voisines.

rumque in opere, in agmine gregario militi mixtus, incorrupto ducis honore. tres eum in Judæa legiones, quinta et decima et quinta decima, vetus Vespasiani miles, excepere. addidit e Syria duodecimam et abductos Alexandria duoetvicesimanos tertianosque. comitabantur viginti sociæ cohortes, octo equitum alæ, simul Agrippa Sohæmusque reges, et auxilia regis Antiochi, validaque et solito inter accolas odio infensa Judæis Arabum manus; multi quos Urbe atque Italia sua quemque spes acciverat occupandi Principem adhuc vacuum. his cum copiis fines hostium ingressus composito agmine, cuncta explorans paratusque decernere, haud procul Hierosolymis castra fecit.

II. Sed quia famosæ urbis supremum diem tradituri sumus, congruens videtur primordia ejus aperire. *Judæos Creta insula profugos novissima Libyæ insedisse* memorant, *qua tempestate Saturnus vi Jovis pulsus cesserit regnis*. argumentum e nomine petitur : *inclitum in Creta Idam montem : accolas Idæos aucto in Barbarum cognomento Judæos vocitari*. quidam *regnante Iside exundantem per Ægyptum multitudinem, ducibus Hierosolymo ac Juda, proximas in terras exoneratam;* plerique *Æthio-*

Suivant d'autres, les Juifs seraient une race d'Éthiopiens, que la crainte et la haine forcèrent, sous le règne de Céphée, à quitter leur patrie. D'autres disent encore que c'est une peuplade d'Assyriens, qui, manquant de terres, s'empara d'une partie de l'Égypte, et que, se rapprochant de la Syrie, elle ne tarda point à bâtir des villes et à cultiver les terres des Hébreux. Enfin, suivant une autre tradition, les Juifs descendraient des Solymes, nation célébrée dans les vers d'Homère, qui fondèrent une ville et l'appelèrent de leur nom Hiérosolyma [2].

III. La plupart des historiens s'accordent à dire qu'il s'était répandu en Égypte une lèpre qui infectait le corps, et que le roi Bocchoris, ayant visité l'oracle d'Hammon pour lui demander un remède efficace, reçut l'ordre de purifier son royaume, et de transporter dans d'autres contrées cette race de lépreux détestée par les dieux. On les fit donc chercher, et, quand ils furent rassemblés, on les transporta dans de vastes déserts. Tandis que ces exilés restaient abattus et pleuraient, l'un d'entre eux, Moïse, leur conseilla de n'attendre aucun secours des hommes et des dieux qui les abandonnaient également, mais de se fier à lui comme à un guide céleste, qui venait le premier apporter quelque soulagement à leur misère. Ils y consentirent, et, sans savoir où ils allaient, ils commencèrent à marcher au hasard. Ce qui les fatiguait le plus, c'était le manque d'eau; et déjà, près de mourir, ils s'étaient étendus de tous côtés dans la plaine, lorsqu'une troupe d'ânes sauvages, qui venait de paître, monta sur un

pum prolem, quos rege Cepheo metus atque odium mutare sedes perpulerit. sunt qui tradant *Assyrios convenas, indigum agrorum populum, parte Ægypti potitos, mox proprias urbes Hebræasque terras et propiora Syriæ coluisse. clara* alii *Judæorum initia, Solymos, carminibus Homeri celebratam gentem, conditæ urbi Hierosolyma nomen e suo fecisse.*

III. Plurimi auctores consentiunt, *orta per Ægyptum tabe quæ corpora fœdaret, regem Bocchorim adito Hammonis oraculo remedium petentem* « purgare regnum et id genus hominum ut invisum deis alias in » terras avehere » *jussum. sic conquisitum collectumque vulgus, postquam vastis locis relictum sit, ceteris per lacrimas torpentibus, Moysen unum exsulum monuisse* « ne quam deorum hominumve opem exspectarent utrisque deserti, sed sibi ut duci cœlesti crederent, primo cujus auxilio præsentes miserias pepulissent. » assensere atque omnium ignari fortuitum iter incipiunt. sed nihil æque quam inopia aquæ fatigabat. jamque haud procul exitio totis campis procubuerant, quum grex asinorum agrestium e pastu in rupem nemore opacam concessit. se-

rocher couvert de bois. Moïse les suivit, et, devinant à l'épaisseur de l'herbe le voisinage des eaux, il fit couler une source abondante : ce fut là leur salut. Après avoir marché six jours sans s'arrêter, ils s'établirent le septième sur des terres dont ils chassèrent les habitants, et y bâtirent une ville et un temple.

IV. Moïse, pour assurer dans l'avenir sa domination sur ce peuple, lui donna un culte nouveau, opposé aux cultes des autres hommes. Tout ce qui est respecté par nous est méprisé par les Juifs, et ils permettent tout ce que nous réprouvons. Ils ont consacré dans un sanctuaire l'effigie de l'animal qui les guida et les sauva de la soif [3]. Ils immolent le bélier [4], comme pour insulter Hammon, et le bœuf que les Égyptiens adorent sous le nom d'Apis. Ils s'abstiennent de la viande du porc, en mémoire de la lèpre dont ils ont été frappés autrefois, et à laquelle cet animal est sujet. Par des jeûnes fréquents, ils perpétuent le souvenir de la longue faim qu'ils ont soufferte, et leur pain sans levain [5] est un symbole du blé qu'ils ont pillé. On dit qu'ils consacrent le septième jour au repos, parce que ce jour termina leurs maux; et plus tard, par attrait pour la paresse, ils consacrèrent aussi à l'oisiveté la septième année [6]. Suivant d'autres, ils agissent ainsi en l'honneur de Saturne, soit que les principes de leur religion leur aient été transmis par les Idéens, qui furent chassés avec Saturne et fondèrent la nation juive, soit parce que des sept planètes qui règlent la destinée des hommes, la plus élevée et la plus puissante est l'étoile de Saturne, et que la plupart

cutus Moyses conjectura herbidi soli largas aquarum venas aperit. id levamen; et continuum sex dierum iter emensi, septimo pulsis cultoribus obtinuere terras in quîs urbs et templum dicata.

IV. Moyses quo sibi in posterum gentem firmaret, novos ritus contrariosque ceteris mortalibus indidit. profana illic omnia quæ apud nos sacra, rursum concessa apud illos quæ nobis incesta. effigiem animalis, quo monstrante errorem sitimque depulerant, penetrali sacravere, cæso ariete velut in contumeliam Hammonis. bos quoque immolatur, quem Ægyptii Apin colunt. sue abstinent, memoria cladis qua ipsos scabies quondam turpaverat, cui id animal obnoxium. longam olim famem crebris adhuc jejuniis fatentur; et raptarum frugum argumentum panis Judaicus nullo fermento retinetur. « septimo » die otium placuisse » ferunt, « quia is finem laborum tulerit; dein » blandiente inertia septimum quoque annum ignaviæ datum. » alii « honorem eum Saturno haberi, seu principia religionis tradentibus » Idæis, quos cum Saturno pulsos et conditores gentis accepimus, » seu quod e septem sideribus, quîs mortales reguntur, altissimo

des corps célestes exercent leur influence et achèvent leur révolution par les nombres septenaires.

V. Ces rites, quelle qu'en soit l'origine, sont protégés par leur antiquité. D'autres institutions cruelles, honteuses, ont prévalu par la perversité seule; car les plus misérables des hommes venaient, au mépris de la religion de leur patrie, apporter aux Juifs des offrandes et des dons. Leur puissance s'accrut de la sorte, et aussi parce qu'ils sont fortement unis entre eux, et que, toujours prêts à s'aider, ils portent aux autres peuples une haine implacable. Ils mangent séparément, couchent séparément; et quoique leurs mœurs soient très-dissolues, ils s'abstiennent de tout rapport avec les femmes des autres nations [7]. Entre eux tout est permis; ils ont institué la circoncision pour se reconnaître à ce signe particulier. Ceux qui adoptent leur religion se font également circoncire; et ce qu'on leur apprend d'abord c'est à mépriser les dieux, à renoncer à la patrie, à oublier leurs pères, leurs enfants, leurs frères. On veille cependant à l'accroissement de la population; car les Juifs regardent comme un crime de tuer un enfant nouveau-né, et ils croient que les âmes de ceux qui meurent dans un combat ou dans les supplices sont immortelles; c'est là ce qui leur donne la passion d'avoir des enfants et le mépris de la mort. Comme les Égyptiens, ils ensevelissent les cadavres au lieu de les brûler. Ils ont sur les enfers les mêmes craintes et les mêmes croyances. Leurs idées sur la Divinité sont différentes. Les Égyptiens adorent la plupart des animaux, et les images qu'ils fabriquent; les Juifs ne com-

» orbe et præcipua potentia stella Saturni feratur*: ac pleraque cœ-
» lestium vim suam et cursum septimos per numeros commeare. »

V. Hi ritus quoquo modo inducti antiquitate defenduntur. cetera instituta, sinistra, fœda, pravitate valuere. nam pessimus quisque spretis religionibus patriis tributa et stipes illuc gerebant; unde auctæ Judæorum res, et quia apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu, sed adversus omnes alios hostile odium. separati epulis, discreti cubilibus, projectissima ad libidinem gens, alienarum concubitu abstinent; inter se nihil illicitum. circumcidere genitalia instituere, ut diversitate noscantur. transgressi in morem eorum idem usurpant, nec quicquam prius imbuuntur quam contemnere deos, exuere patriam, parentes, liberos, fratres vilia habere. augendæ tamen multitudini consulitur. nam et necare quemquam ex agnatis nefas, animasque prælio aut suppliciis peremptorum æternas putant. hinc generandi amor et moriendi contemptus. corpora condere quam cremare e more Ægyptio; eademque cura et de infernis persuasio. cœlestium contra Ægyptii pleraque animalia effigiesque compositas

prennent Dieu que par l'esprit, et n'en reconnaissent qu'un seul. Pour eux, c'est une profanation de faire, avec des matières périssables, des divinités qui ressemblent à l'homme. Leur Dieu est tout-puissant; il a toujours été, il ne changera pas et ne périra jamais; c'est pourquoi ils n'admettent pas de statues dans leurs villes, encore moins dans leurs temples. Ils refusent cette adulation aux rois, cet honneur aux Césars. Mais comme leurs prêtres chantaient au son des flûtes et au bruit des tambours, comme ils se couronnaient de lierre et qu'on a trouvé dans leur temple une vigne d'or, on a cru qu'ils adoraient Bacchus, le vainqueur de l'Orient, quoique les deux cultes n'aient aucun rapport. Bacchus en effet a institué des rites brillants et joyeux; la religion des Juifs est bizarre et sombre.

VI. Leur territoire est borné à l'orient par l'Arabie, au midi par l'Égypte, au couchant par la Phénicie et la mer; au nord il s'étend au loin du côté de la Syrie. Les hommes y sont robustes et durs aux fatigues, les pluies rares, le sol fertile. On y trouve en grande abondance des productions semblables aux nôtres; ils ont de plus le baume et les dattes. Le palmier est un grand et bel arbre. Le baumier n'est qu'un arbuste : quand la séve gonfle ses rameaux, on les fend avec une pierre ou une coquille, car les veines de cet arbre redoutent le fer. Le Liban, la plus haute de leurs montagnes, garde toujours, chose étonnante sous un climat aussi brûlant, des neiges sur sa cime glacée. C'est au Liban que le Jourdain prend

venerantur; Judæi mente sola unumque numen intelligunt : *profanos qui deûm imagines mortalibus materiis in species hominum effingant. summum illud et æternum neque mutabile neque interiturum.* igitur nulla simulacra urbibus suis, nedum templis sinunt. non regibus hæc adulatio, non Cæsaribus honor. sed quia sacerdotes eorum tibia tympanisque concinebant, hedera vinciebantur, vitisque aurea templo reperta, *Liberum patrem coli, domitorem Orientis*, quidam arbitrati sunt, nequaquam congruentibus institutis. quippe Liber festos lætosque ritus posuit; Judæorum mos absurdus sordidusque.

VI. Terra finesque, qua ad Orientem vergunt, Arabia terminantur; a meridie Ægyptus objacet; ab occasu Phœnices et mare; septentrionem a latere Syriæ longe prospectant. corpora hominum salubria et ferentia laborum. rari imbres, uber solum. exuberant fruges nostrum ad morem, præterque eas balsamum et palmæ. palmetis proceritas et decor. balsamum modica arbor : ut quisque ramus intumuit, si vim ferri adhibeas, pavent venæ; fragmine lapidis aut testa aperiuntur; humor in usu medentium est. præcipuum montium Libanum erigit, mirum dictu, tantos inter ardores opacum fidumque

sa source; c'est cette montagne qui l'alimente. Le Jourdain ne se déverse pas dans la mer; il traverse deux lacs sans se mêler et se perd dans un troisième. Ce lac immense ressemble à une mer, mais ses eaux sont d'une saveur plus âcre et ses exhalaisons empoisonnent les habitants. Le vent n'y soulève aucune vague. On n'y trouve ni poissons ni oiseaux aquatiques. Les eaux, d'une nature inconnue, portent, comme un corps solide, les objets qu'on y jette; et ceux qui ne savent pas nager s'y soutiennent aussi facilement que les nageurs. Chaque année, à une époque fixe, ce lac jette du bitume; et, comme dans tous les genres d'industries, c'est l'expérience qui a appris la manière de le recueillir. Le bitume est une liqueur noire qui surnage quand on la coagule en y jetant du vinaigre. On le prend avec la main, et ceux qui sont chargés de ce soin le tirent par-dessus le bordage de leur navire; de là ils le laissent couler seul, et on le coupe quand le bateau en est rempli. On ne saurait l'entamer avec le fer ou l'airain; il se retire devant le sang et les étoffes imprégnées des évacuations mensuelles des femmes. Voilà ce qu'en ont dit les anciens auteurs; mais ceux qui connaissent les lieux rapportent que les masses flottantes de bitume, poussées par le vent, sont tirées avec la main sur le rivage; et quand la chaleur de la terre ou la force du soleil l'ont séché, on le fend comme le bois ou la pierre avec des haches ou des coins.

VII. Non loin de là s'étendent des plaines. On dit que ces plaines, autrefois fertiles et peuplées de grandes villes, ont été brûlées par le tonnerre; qu'il reste encore des traces de

nivibus. idem amnem Jordanem alit funditque. nec Jordanes pelago accipitur, sed unum atque alterum lacum integer perfluit, tertio retinetur. lacus immenso ambitu, specie maris, sapore corruptior, gravitate odoris accolis pestifer, neque vento impellitur neque pisces aut suetas aquis volucres patitur. incertæ undæ superjacta, ut solido ferunt; periti imperitique nandi perinde attolluntur. certo anni tempore bitumen egerit; cujus legendi usum, ut ceteras artes, experientia docuit. ater suapte natura liquor et sparso aceto concretus innatat. hunc manu captum, quibus ea cura, in summa navis trahunt : inde nullo juvante influi[1] oneratque, donec abscindas. nec abscindere ære ferrove possis : fugit cruorem vestemque infectam sanguine quo feminæ per menses exsolvuntur. sic veteres auctores. sed gnari locorum tradunt undantes bitumine moles pelli manuque trahi ad littus; mox, ubi vapore terræ, vi solis inaruerint, securibus cuneisque ut trabes aut saxa discindi.

VII. Haud procul inde campi quos ferunt olim uberes magnisque urbibus habitatos fulminum jactu arsisse; et manere vestigia, ter-

ce désastre, et que la terre, qui garde l'empreinte du feu, a perdu la force de produire; car les plantes qui poussent d'elles-mêmes, ou qu'on sème à la main, herbes ou fleurs, dès qu'elles ont atteint le développement ordinaire, noircissent et tombent en poussière. Tout en admettant, pour ma part, que le feu du ciel ait pu consumer des villes autrefois célèbres, je suis persuadé que les exhalaisons du lac empoisonnent le sol, infectent l'atmosphère, et que, par ce motif, les germes des moissons et les fruits de l'automne se corrompent sous l'influence délétère de l'air et du sol. Une autre rivière, le Bélus, tombe dans la mer de Judée. On trouve, à l'embouchure du Bélus, des sables qui, mêlés au nitre et soumis à l'action du feu, produisent le verre. La plage, d'une médiocre étendue, en fournit toujours sans que jamais on l'épuise.

VIII. Les Juifs sont en grande partie dispersés dans des bourgades; ils ont aussi des villes. Leur capitale est Jérusalem. Là se trouvait un temple d'une immense richesse. Un rempart entourait la ville, un autre le palais des rois, et au cœur même de la cité, une troisième enceinte enfermait le temple: les Juifs ne pouvaient approcher que jusqu'aux portes, et il n'était permis qu'aux prêtres de franchir le seuil. Aussi longtemps que les Assyriens, les Mèdes et les Perses dominèrent dans l'Orient, les Juifs furent regardés comme le rebut de leurs sujets. Sous la domination des Macédoniens, le roi Antiochus entreprit d'arracher ce peuple abominable à ses superstitions, de lui donner les mœurs des Grecs et de le policer; mais il en fut empêché par la guerre des Parthes, car, à

ramque ipsam, specie torridam, vim frugiferam perdidisse. nam cuncta sponte edita aut manu sata, sive herba tenus aut flore, seu solitam in speciem adolevere, atra et inania velut in cinerem vanescunt. ego sicut inclitas quondam urbes igne cœlesti flagrasse concesserim, ita halitu lacus infici terram, corrumpi superfusum spiritum eoque fœtus segetum et autumni putrescere reor, solo cœloque juxta gravi. et Belus amnis Judaico mari illabitur; circa cujus os lectæ arenæ admixto nitro in vitrum excoquuntur. modicum id littus, et egerentibus inexhaustum.

VIII. Magna pars Judææ vicis dispergitur; habent et oppida. Hierosolyma genti caput. illic immensæ opulentiæ templum, et primis munimentis urbs, dein regia, templum intimis clausum. ad fores tantum Judæo aditus; limine, præter sacerdotes, arcebantur dum Assyrios penes Medosque et Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium : postquam Macedones præpotuere, rex Antiochus demere superstitionem et mores Græcorum dare adnixus, quominus teterri-

cette époque, Arsace s'était révolté. C'est alors que les Juifs, profitant de l'affaiblissement des Macédoniens, de l'impuissance des Parthes, de l'éloignement des Romains, se donnèrent eux-mêmes des rois. Ceux-ci, chassés par l'inconstance de la nation, ressaisirent la puissance les armes à la main, et, par tous les forfaits que peuvent oser les rois, par l'exil des citoyens, la destruction des villes, l'assassinat des frères, des femmes, des enfants, ils affermirent leurs folles croyances, car ils avaient pris pour eux-mêmes le sacerdoce, comme soutien de leur puissance.

IX. Pompée fut le premier des Romains qui dompta les Juifs, et entra dans leur temple par le droit de la victoire. On apprit alors que l'enceinte vide ne renfermait aucune image divine, et qu'il n'y avait là qu'un mystère inutile [8]. Les murs de Jérusalem furent détruits; le temple resta debout. Bientôt, pendant les guerres civiles, lorsque l'Orient tomba au pouvoir de Marc-Antoine, Pacorus, roi des Parthes, s'empara de la Judée, et fut tué par Ventidius : les Parthes furent ensuite refoulés au delà de l'Euphrate, et C. Sosius soumit la Judée. Ce royaume, qu'Antoine avait donné à Hérode, fut agrandi par Auguste vainqueur. Après la mort d'Hérode, un individu du nom de Simon usurpa, sans attendre la volonté de César, le titre de roi. Il fut puni par Quintilius Varus, qui commandait alors en Syrie, et on partagea le gouvernement de la nation soumise, entre les trois enfants d'Hérode. Sous le règne de Tibère, tout fut tranquille. Plus tard, Caïus ayant donné

mam gentem in melius mutaret, Parthorum bello prohibitus est : nam ea tempestate Arsaces desciverat. tum Judæi, Macedonibus invalidis, Parthis nondum adultis (et Romani procul erant) sibi ipsi reges imposuere; qui mobilitate vulgi expulsi, resumpta per arma dominatione, fugas civium, urbium eversiones, fratrum, conjugum, parentum neces aliaque solita regibus ausi superstitionem fovebant, quia honor sacerdotii firmamentum potentiæ assumebatur.

IX. Romanorum primus Cnæus Pompeius Judæos domuit, templumque jure victoriæ ingressus est. inde vulgatum *nulla intus deûm effigie vacuam sedem et inania arcana*. muri Hierosolymorum diruti, delubrum mansit. mox civili inter nos bello, postquam in ditionem M. Antonii provinciæ cesserant, rex Parthorum Pacorus Judæa potitus, interfectusque a P. Ventidio, et Parthi trans Euphraten redacti : Judæos C. Sosius subegit. regnum ab Antonio Herodi datum victor Augustus auxit. post mortem Herodis, nihil exspectato Cæsare, Simo quidam regium nomen invaserat. is a Quintilio Varo obtinente Syriam punitus; et gentem coercitam liberi Herodis tripartito rexere. sub Tiberio quies. dein jussi a Caio Cæsare *effigiem ejus in templo*

l'ordre aux Juifs de placer son image dans le temple, ils préférèrent recourir aux armes. La mort de César apaisa ce désordre. Après l'extinction ou l'abaissement des rois, Claude fit de la Judée une province qu'il donna à des chevaliers romains ou à des affranchis. L'un de ces derniers, Antonius Félix, exerça, avec les instincts d'un esclave et au milieu de tous les vices et de toutes les cruautés, la puissance d'un roi. Il avait épousé Drusilla, petite-fille de Cléopâtre et d'Antoine, en sorte qu'il était gendre au second degré d'Antoine, dont Claude était le petit-fils.

X. Les Juifs patientèrent cependant jusqu'à la procurature de Gessius Florus; mais alors la guerre éclata. Cestius Gallus, gouverneur de la Syrie, leur livra, pour les contenir, différents combats dans lesquels il fut battu le plus souvent. Cestius étant mort, naturellement ou de chagrin, Vespasien fut envoyé par Néron; et la fortune, sa renommée, l'habileté de ses officiers livrèrent dans l'espace de deux étés, à son armée victorieuse, toute la campagne et toutes les villes, à l'exception de Jérusalem. L'année suivante, Rome, occupée tout entière à la guerre civile, n'entreprit rien contre les Juifs; mais quand la paix fut rendue à l'Italie, l'attention se porta sur les affaires extérieures. On s'irritait surtout que seuls les Juifs ne se fussent pas soumis. Il paraissait d'ailleurs plus utile, dans l'attente des événements et des hasards d'un nouveau règne, de laisser Titus à la tête des armées. Titus vint donc, comme je l'ai dit, poser son camp sous les murs de Jérusalem, et il présenta ses légions rangées pour la bataille.

locare, arma potius sumpsere; quem motum Cæsaris mors diremit. Claudius, defunctis regibus aut ad modicum redactis, Judæam provinciam Equitibus Romanis aut libertis permisit; e quibus Antonius Felix per omnem sævitiam ac libidinem jus regium servili ingenio exercuit; Drusilla Cleopatræ et Antonii nepte in matrimonium accepta, ut ejusdem Antonii Felix progener, Claudius nepos esset.

X. Duravit tamen patientia Judæis usque ad Gessium Florum procuratorem : sub eo bellum ortum, et comprimere cœptantem Cestium Gallum Syriæ legatum varia prælia ac sæpius adversa excepere. qui ubi fato aut tædio occidit, missu Neronis Vespasianus fortuna famaque et egregiis ministris intra duas æstates cuncta camporum omnesque præter Hierosolyma urbes victore exercitu tenebat. proximus annus civili bello intentus, quantum ad Judæos, per otium transiit. pace per Italiam parata, et externæ curæ rediere. augebat iras, quod soli Judæi non cessissent. simul manere apud exercitus Titum ad omnes principatus novi eventus casusve utilius videbatur.

XI. Les Juifs se formèrent au pied même de leurs murs, prêts à se porter en avant, si la fortune les secondait, et assurés de leur retraite, s'ils étaient repoussés. La cavalerie qu'on envoya contre eux, avec les cohortes légères, combattit sans avantage décisif. L'ennemi se retira bientôt, et les jours suivants, il y eut au-devant des portes de fréquentes escarmouches, jusqu'au moment où des pertes continuelles rejetèrent les assiégés dans l'enceinte de la ville. Les Romains se préparèrent à l'assaut, car il leur paraissait indigne de réduire l'ennemi par la faim, et ils appelaient les dangers, les uns par courage, les autres par amour du sang et du butin. Le souvenir des grandeurs et des plaisirs de Rome poursuivait Titus lui-même, qui s'en croyait sevré pour longtemps encore, si Jérusalem ne succombait pas immédiatement. Mais la ville, assise sur une hauteur, était fortifiée par des ouvrages et des levées de terre, qui auraient suffi à la défense d'une ville située dans une plaine. Deux collines, d'une hauteur immense, étaient fermées par des murs saillants et rentrants, pour que le flanc des assiégeants fût partout à découvert. Le sommet du rocher était à pic; les tours, aux endroits les plus élevés de la montagne, avaient soixante pieds, cent vingt pieds là où le terrain s'abaissait; c'était un coup d'œil admirable, et en les regardant de loin, elles semblaient de la même hauteur. A l'intérieur, d'autres fortifications entouraient le palais, et sur le point culminant dominait la tour nommée par Hérode *Antonia*, en l'honneur de Marc-Antoine [9].

Igitur castris, uti diximus, ante mœnia Hierosolymorum positis instructas legiones ostentavit.

XI. Judæi sub ipsos muros struxere aciem, rebus secundis longius ausuri, et si pellerentur, parato perfugio. missus in eos eques cum expeditis cohortibus ambigue certavit. mox cessere hostes, et sequentibus diebus crebra pro portis prælia serebant, donec assiduis damnis intra mœnia pellerentur. Romani ad oppugnandum versi. neque enim dignum videbatur famem hostium opperiri; poscebantque pericula, pars virtute, multi ferocia et cupidine præmiorum. ipsi Tito Roma et opes voluptatesque ante oculos; ac ni satim Hierosolyma conciderent, morari videbantur. sed urbem arduam situ opera molesque firmaverant, quîs vel plana satis munirentur. nam duos colles immensum editos claudebant muri per artem obliqui aut introrsus sinuati, ut latera oppugnantium ad ictus patescerent. extrema rupis abrupta; et turres, ubi mons juvisset, in sexagenos pedes, inter devexa in centenos vicenosque attollebantur, mira specie, ac procul intuentibus pares. alia intus mœnia, regiæ circumjecta, conspicuoque fastigio turris *Antonia*, in honorem M. Antonii ab Herode appellata.

XII. Le temple était une espèce de citadelle entourée de murs construits avec plus d'art et de soin que tout le reste. Les portiques qui régnaient autour de ce temple offraient une excellente défense. Il y avait une source qui ne tarissait pas [10], des souterrains sous la montagne, des citernes pour conserver l'eau des pluies. En construisant Jérusalem, on avait prévu que l'étrangeté des mœurs juives serait une cause fréquente de guerre. Tout était donc disposé pour résister au plus long siége; et quand Pompée eut pris la ville d'assaut, la crainte et l'expérience enseignèrent aux vaincus de nouveaux moyens de défense. Les Juifs, d'ailleurs, avaient acheté de l'avarice de Claude le droit de se fortifier, et, pendant la paix, ils construisirent des murailles comme s'ils étaient menacés de la guerre. Des bandes d'aventuriers et la ruine des autres villes avaient augmenté la population, car c'est là que se réfugiaient les hommes les plus résolus; et les Juifs n'en étaient que plus intraitables. Jérusalem avait trois généraux, trois armées. La première enceinte, la plus considérable, était défendue par Simon, la seconde par Jean, nommé aussi Bargioras, le temple par Éléazar. Jean et Simon avaient pour eux la multitude et les armes, Éléazar la position; mais ce n'étaient entre eux que combats, trahisons, incendies. Une grande quantité de blé fut brûlée. Bientôt, Jean envoya des assassins, sous prétexte d'offrir un sacrifice. Ils massacrèrent Éléazar et ses soldats [11], et s'emparèrent du temple. La ville fut ainsi partagée en deux factions, jusqu'au moment où, à l'approche des Romains, la guerre étrangère rétablit la concorde.

XII. Templum in modum arcis propriique muri, labore et opere ante alios. ipsæ porticus, quîs templum ambiebatur, egregium propugnaculum, fons perennis aquæ, cavati sub terra montes, et piscinæ cisternæque servandis imbribus. præviderant conditores ex diversitate morum crebra bella : inde cuncta quamvis adversus longum obsidium. et a Pompeio expugnatis metus atque usus pleraque monstravere. atque per avaritiam Claudianorum temporum empto jure muniendi struxere muros in pace tanquam ad bellum, magna colluvie et ceterarum urbium clade aucti : nam pervicacissimus quisque illuc perfugerat, eoque seditiosius agebant. tres duces, totidem exercitus. extrema et latissima mœnium Simo, mediam urbem Joannes, quem et Bargioram vocabant, templum Eleazarus firmaverat. multitudine et armis Joannes ac Simo, Eleazarus loco pollebat. sed prælia, dolus, incendia inter ipsos, et magna vis frumenti ambusta. mox Joannes, missis per speciem sacrificandi qui Eleazarum manumque ejus obtruncarent, templo potitur. ita in duas factiones civitas discessit,

XIII. Des prodiges s'étaient manifestés; mais ce peuple, aveuglé par ses croyances, et ennemi des pratiques religieuses, eût regardé comme un crime de les conjurer par des sacrifices ou des vœux. On vit, dans le ciel, des soldats qui s'entre-choquaient, des armes étincelantes. Des feux, allumés tout à coup dans les nuages, illuminèrent le temple. Les portes du sanctuaire s'ouvrirent d'elles-mêmes. Une voix surhumaine cria que les dieux s'en allaient, et en même temps il y eut un grand mouvement, comme au moment d'un départ. Ce fut là pour quelques-uns un sujet de crainte; mais le plus grand nombre étaient persuadés que, d'après les anciens livres des prêtres, l'Orient devait, à cette même époque, l'emporter sur le reste du monde, et que la toute-puissance serait dévolue aux Juifs. Cette prophétie s'appliquait à Vespasien et à Titus; mais les Juifs abusés, comme les hommes le sont toujours, par leurs espérances, y trouvaient pour eux-mêmes l'annonce d'une grande destinée, et les revers mêmes ne pouvaient les détromper. On dit que le nombre des assiégés, hommes ou femmes de tout âge, s'élevait à six cent mille. On donna des armes à tous ceux qui pouvaient en porter, et l'audace fit plus de soldats que la population ne semblait en promettre. Les hommes et les femmes montrèrent une égale opiniâtreté; et, dans l'idée qu'on les forcerait peut-être à s'expatrier, ils craignaient la vie plus que la mort. Telle était la ville, tel était le peuple que Titus avait à combattre. La disposition des lieux ne prêtait pas à un coup de main, et Titus résolut d'employer pour l'attaque les ter-

donec propinquantibus Romanis bellum externum concordiam pareret.

XIII. Evenerant prodigia, quæ neque hostiis neque votis piare fas habet gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa. visæ per cœlum concurrere acies, rutilantia arma et subito nubium igne collucere templum. expassæ repente delubri fores et audita major humana vox *excedere deos*; simul ingens motus excedentium. quæ pauci in metum trahebant : pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum literis contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens profectique Judæa rerum potirentur. quæ ambages Vespasianum ac Titum prædixerant : sed vulgus, more humanæ cupidinis, sibi tantam fatorum magnitudinem interpretati, ne adversis quidem ad vera mutabantur. Multitudinem obsessorum, omnis ætatis, virile ac muliebre secus, sexcenta millia fuisse accepimus. arma cunctis qui ferre possent; et plures quam pro numero audebant. obstinatio viris feminisque par; ac si transferre sedes cogerentur, major vitæ metus quam mortis. hanc adversus urbem gentemque Cæsar Titus, quando impetus et su-

rasses et les galeries. Les travaux furent partagés entre les légions; et l'on fit trêve aux combats, jusqu'au moment où l'on eut disposé tous les moyens, connus depuis longtemps ou récemment inventés, qui peuvent servir à forcer les places.

XIV. Cependant Civilis, après l'échec de Trèves, recruta son armée dans la Germanie et vint camper à Vétéra. C'était une position sûre, et, par le souvenir des succès qu'il y avait remportés, il espérait augmenter la confiance des Barbares. Cérialis l'y suivit bientôt, avec des forces qui avaient été doublées par l'arrivée de la deuxième, de la sixième et de la quatorzième légion. Les auxiliaires et la cavalerie, qu'il avait appelés depuis longtemps, s'étaient hâtés après la victoire. Aucun de ces deux chefs n'était disposé à temporiser; mais de vastes plaines marécageuses les tenaient à distance. Civilis, à cet obstacle naturel, avait ajouté une digue qui traversait le Rhin, et le fleuve refoulé se répandait aux environs. Ce terrain perfide, rempli de fondrières inconnues, nous était fatal, car le soldat romain, chargé d'armes pesantes, craint de se mettre à la nage, tandis que les Germains, qui connaissent les fleuves, sont favorisés par la légèreté de leurs armes et la hauteur de leur taille.

XV. Provoqués par les Bataves, nos plus braves soldats engagèrent l'action; mais ils s'effrayèrent bientôt, quand les hommes et les chevaux s'engloutirent dans les profondeurs du marais. Les Germains, qui connaissaient les passages, cou-

bita belli locus abnueret, aggeribus vineisque certare statuit. dividuntur legionibus munia, et quies præliorum fuit, donec cuncta expugnandis urbibus reperta apud veteres aut novis ingeniis struerentur.

XIV. At Civilis post malam in Treveris pugnam reparato per Germaniam exercitu apud Vetera castra consedit, tutus loco, et ut memoria prosperarum illic rerum augescerent Barbarorum animi. secutus est eodem Cerialis, duplicatis copiis adventu secundæ et sextæ et quartædecimæ legionum. cohortesque et alæ jam pridem accitæ post victoriam properaverant. neuter ducum cunctator, sed arcebat latitudo camporum suopte ingenio humentium. addiderat Civilis obliquam in Rhenum molem, cujus objectu revolutus amnis adjacentibus superfunderetur. ea loci forma, incertis vadis subdola et nobis adversa : quippe miles Romanus armis gravis et nandi pavidus; Germanos fluminibus suetos levitas armorum et proceritas corporum attollit.

XV. Igitur lacessentibus Batavis ferocissimo cuique nostrorum cœptum certamen; deinde orta trepidatio, quum præaltis paludibus

raient çà et là, et, attaquant rarement en face, se portaient sur les flancs et les derrières de nos troupes. On ne se battait pas en ligne comme sur la terre ferme; mais, ainsi qu'il arrive dans une bataille navale, les hommes flottaient au milieu des eaux, et lorsqu'ils rencontraient quelque terrain solide, ils s'y portaient de tous leurs efforts, les blessés avec ceux qui ne l'étaient pas, les nageurs avec ceux qui ne savaient pas nager, et, s'embarrassant les uns les autres, ils périssaient tous ensemble. La perte cependant fut moins grande qu'on ne pouvait le craindre dans ce tumulte, car les Germains n'osèrent point sortir du marais et regagnèrent le camp. L'issue de ce combat excita les deux chefs, qu'animaient des impressions diverses, à presser un engagement décisif. Civilis voulait poursuivre le succès, Cérialis faire oublier la défaite. Les Germains étaient fiers du triomphe, la honte provoquait l'ardeur des Romains. Pendant toute la nuit, il y eut du côté des Barbares des chants et des clameurs; du côté des nôtres, de la colère et des menaces.

XVI. Au point du jour, Cérialis forma son front de bataille avec la cavalerie et les cohortes auxiliaires. Les légions furent placées en seconde ligne : le général garda près de lui un corps d'élite pour les événements imprévus. Civilis n'étendit point sa ligne, mais il se forma en coins. Les Bataves et les Gugernes prirent la droite; les peuples transrhénans occupèrent la gauche, qui se rapprochait du fleuve. Les deux généraux ne haranguèrent point comme d'habitude l'armée tout entière; ils exhortèrent séparément les troupes en passant

arma, equi haurirentur. Germani notis vadis persultabant, omissa plerumque fronte latera ac terga circumvenientes. neque, ut in pedestri acie, cominus certabatur; sed tanquam navali pugna, vagi inter undas aut, si quid stabile occurrebat, totis illic corporibus nitentes, vulnerati cum integris, periti nandi cum ignaris in mutuam perniciem implicabantur. minor tamen quam pro tumultu cædes, quia non ausi egredi paludem Germani in castra rediere. ejus prælii eventus utrumque ducem, diversis animi motibus, ad maturandum summæ rei discrimen erexit. Civilis instare fortunæ, Cerialis abolere ignominiam. Germani prosperis feroces; Romanos pudor excitaverat. nox apud Barbaros cantu aut clamore, nostris per iram et minas acta.

XVI. Postera luce Cerialis equite et auxiliariis cohortibus frontem explet; in secunda acie legiones locatæ; dux sibi delectos retinuerat ad improvisa. Civilis haud porrecto agmine, sed cuneis astitit. Batavi Gugernique in dextro; læva ac propiora fluminis Transrhenani tenuere. exhortatio ducum non more concionis apud universos, sed ut

près d'elles. Cérialis rappelait « l'antique gloire du nom romain, les anciennes et les nouvelles victoires. Il fallait exterminer à jamais un ennemi perfide, lâche, et cent fois vaincu. C'était une vengeance plutôt qu'une bataille. Tout récemment, moins nombreux encore, ils avaient combattu contre un plus grand nombre d'ennemis, et les Germains, l'élite des Barbares, avaient été dispersés ; ceux qui restaient n'étaient que des lâches, qui n'avaient d'ardeur que pour fuir et de blessures que dans le dos. » Il adressait ensuite à chaque légion des exhortations particulières, appelant les soldats de la quatorzième les conquérants de la Bretagne ; disant à la sixième que c'était elle qui avait donné l'empire à Galba ; à la deuxième qu'elle allait pour la première fois, dans cette bataille, consacrer ses nouveaux étendards et son aigle nouvelle. Quand il arriva devant les légions de la Germanie, il étendit les mains pour leur montrer cette rive qui leur appartenait, et leur camp, qu'il fallait reconquérir au prix du sang ennemi. Un cri général d'allégresse accueillit ses paroles, car les uns, fatigués d'une longue paix, souhaitaient la bataille, les autres, lassés de la guerre, aspiraient à la paix ; et ils attendaient, après le combat, des récompenses et le repos.

XVII. Civilis parlait aussi en rangeant son armée [12]. Il prenait à témoin de la valeur de ses soldats le champ de bataille lui-même. « Les Germains et les Bataves étaient là sur des débris qui attestaient leur gloire ; ils foulaient les cendres et les os des légions. Aussi loin que les Romains pouvaient éten-

quosque suorum advehebantur. Cerialis « veterem Romani nominis » gloriam, antiquas recentesque victorias : ut perfidum, ignavum, » victum hostem in æternum exciderent, ultione magis, quam prælio » opus esse. pauciores nuper cum pluribus certasse, ac tamen fusos » Germanos, quod roboris fuerit. superesse qui fugam animis, qui » vulnera tergo ferant. » proprios inde stimulos legionibus admovebat, *domitores Britanniæ quartadecumanos* appellans ; *principem Galbam sextæ legionis auctoritate factum ; illa primum acie secundanos nova signa novamque aquilam dicaturos*. hinc prævectus ad Germanicum exercitum manus tendebat, *ut suam ripam, sua castra sanguine hostium reciperarent*. alacrior omnium clamor, quîs vel e longa pace prælii cupido vel fessis bello pacis amor, præmiaque et quies in posterum sperabantur.

XVII. Nec Civilis silenter struxit aciem, locum pugnæ testem virtutis ciens : « stare Germanos Batavosque super vestigia gloriæ, ci- » neres ossaque legionum calcantes. quocunque oculos Romanus in-

dre leurs regards, ils ne voyaient que la captivité, la défaite et des présages menaçants. Les Germains n'avaient point à s'effrayer de l'échec de Trèves. C'était leur propre victoire qui s'était tournée contre eux au moment où, quittant leurs armes, ils s'étaient embarrassés de butin. Depuis, tout avait été prospère pour eux et fatal pour l'ennemi. Quant à lui, il avait tiré parti de toutes les ressources dont l'habileté d'un chef peut disposer. Ici, des plaines submergées et qui leur étaient connues, des marais où s'engloutiraient les Romains: en face, le Rhin et les dieux de la Germanie. Sous les auspices de ces dieux, ils n'avaient qu'à combattre en se rappelant leurs femmes, leurs familles, leur patrie. Cette journée rivaliserait de gloire avec les plus glorieuses journées de leurs ancêtres, ou les couvrirait de honte dans l'avenir. » Suivant la coutume, les Germains applaudirent à ces paroles par le bruit de leurs armes et des trépignements. Ils engagèrent le combat avec des pierres, des balles et les autres traits; et comme nos soldats n'entraient pas dans le marais, l'ennemi les provoquait pour les y attirer.

XVIII. Les traits épuisés, la bataille s'anima, et les Barbares se portèrent en avant avec plus de colère. Grâce à l'élévation de leur taille et à la longueur de leurs lances, ils frappaient de loin le soldat romain qui flottait et chancelait. En même temps, une troupe de Bructères descendit à la nage de la digue élevée, comme nous l'avons dit, à travers le Rhin. Cette attaque jeta le désordre dans nos rangs, et déjà les cohortes alliées pliaient, lorsque les légions, en s'engageant à

» tenderet, captivitatem clademque et dira omina obversari. ne » terrerentur vario Treverici prælii eventu. suam illic victoriam » Germanis obstitisse, dum omissis telis præda manus impediunt : » sed cuncta mox prospera et hosti contraria evenisse. quæ provideri » astu ducis oportuerit, provisa; campos madentes et ipsis gnaros, » paludes hostibus noxias. Rhenum et Germaniæ deos in aspectu; » quorum numine capesserent pugnam, conjugum, parentum, pa- » triæ memores. illum diem aut gloriosissimum inter majores aut » ignominiosum apud posteros fore. » ubi sono armorum tripudiisque (ita illis mos) approbata sunt dicta, saxis glandibusque et ceteris missilibus prælium incipitur, neque nostro milite paludem ingrediente, et Germanis, ut elicerent, lacessentibus.

XVIII. Absumptis quæ jaciuntur, et ardescente pugna, procursum ab hoste infestius. immensis corporibus et prælongis hastis fluitantem labantemque militem eminus fodiebant; simul e mole, quam eductam in Rhenum retulimus, Bructerorum cuneus tranatavit. tur-

leur tour, arrêtèrent l'impétuosité de l'ennemi et rétablirent le combat. Pendant ce temps, un transfuge batave vint dire à Cérialis, qu'il était facile de tourner l'ennemi, en envoyant des cavaliers à l'extrémité du marais : « de cè côté, le terrain était solide, et les Gugernes qu'on y avait postés ne faisaient point bonne garde. » Deux divisions de cavalerie, conduites par le transfuge, surprirent les Barbares et les enveloppèrent. Au cri qui annonça le succès, les légions se lancèrent en avant, et les Germains culbutés s'enfuirent vers le Rhin. Ce jour aurait terminé la guerre, si la flotte romaine s'était hâtée d'arriver. La cavalerie elle-même ne poursuivit point les vaincus, à cause d'une pluie qui tomba tout à coup et de la nuit qui s'approchait.

XIX. Le lendemain, la quatorzième légion partit pour rejoindre dans la Germanie supérieure Annius Gallus. Cérialis la remplaça par la dixième qui arrivait d'Espagne. Civilis, quoique renforcé par les Chauques, n'osa point défendre les villes des Bataves. Il prit ce qu'on pouvait emporter, brûla le reste et se retira dans l'île; car il savait que nous n'avions point de bateaux pour faire un pont, et qu'une armée romaine ne pouvait passer autrement. De plus, il détruisit la digue élevée par Drusus. En écartant ainsi les obstacles qui les retenaient, il fit écouler les eaux du Rhin, qu'une pente naturelle précipite vers les Gaules; et le fleuve étant expulsé pour ainsi dire de son lit, il resta, entre l'île et les Germains, un canal tellement étroit, qu'on eût dit que le terrain était de

bata ibi res, et pellebatur sociarum cohortium acies, quum legiones pugnam excipiunt, suppressaque hostium ferocia prælium æquatur. inter quæ perfuga Batavus adiit Cerialem, *terga hostium* promittens, *si extremo paludis eques mitteretur : solidum illa, et Gugernos, quibus custodia obvenisset, parum intentos.* duæ alæ cum perfuga missæ incauto hosti circumfunduntur. quod ubi clamore cognitum, legiones a fronte incubuere, pulsique Germani Rhenum fuga petebant. debellatum eo die foret, si Romana classis sequi maturasset. ne eques quidem institit, repente fusis imbribus et propinqua nocte.

XIX. Postera die quartadecima legio in superiorem provinciam Gallo Annio missa; Cerialis exercitum decuma ex Hispania legio supplevit. Civili Chaucorum auxilia venere. non tamen ausus oppidum Batavorum armis tueri, raptis quæ ferri poterant, ceteris injecto igni, in insulam concessit, gnarus deesse naves efficiendo ponti, neque exercitum Romanum aliter transmissurum. quin et diruit molem a Druso Germanico factam, Rhenumque prono alveo in Galliam ruentem, disjectis quæ morabantur, effudit. sic velut abacto amne, tenuis alveus insulam inter Germanosque continentium terrarum

plain pied [13]. Tutor passa aussi le Rhin avec Classicus et cent treize sénateurs trévires, parmi lesquels se trouvait Alpinus Montanus, le même qu'Antonius Primus avait envoyé dans les Gaules, comme je l'ai rapporté plus haut. Montanus était accompagné de son frère D. Alpinus. Par l'intérêt qu'ils inspiraient et par des présents, ils obtenaient, tous en même temps, des secours de ces nations avides de dangers.

XX. La guerre continua donc, et tellement vive encore, que Civilis attaqua le même jour sur quatre points les retranchements des cohortes, de la cavalerie et des légions : la dixième dans Arenacum, la seconde à Batavodurum, les cohortes et la cavalerie à Grinnes et à Vada. Civilis avait partagé ses troupes de telle sorte que lui-même en personne, Vérax son neveu, Classicus et Tutor, conduisaient chacun un corps séparé. Il ne comptait pas réussir partout, mais il espérait qu'en multipliant les attaques la fortune le seconderait quelque part. Cérialis, d'ailleurs, qui se gardait mal, ne manquerait pas, en recevant des nouvelles de tant de côtés divers, de courir aux endroits menacés, et on pourrait l'enlever. Ceux qui avaient marché contre le camp de la dixième, jugeant que le siége d'une légion n'était pas chose facile, tombèrent sur les hommes qui étaient sortis et qui coupaient du bois. Le préfet du camp, les cinq premiers centurions et quelques soldats furent tués; les autres se défendirent dans les retranchements. Pendant ce temps, un corps de Germains s'efforçait de rompre le pont qu'on avait commencé à Batavodurum. Le succès était indécis, lorsque la nuit sépara les combattants.

speciem fecerat. transiere Rhenum Tutor quoque et Classicus et centum tredecim Treverorum senatores; in quis fuit Alpinus Montanus, quem a Primo Antonio missum in Gallias superius memoravimus. comitabatur eum frater Decimus Alpinus. simul ceteri miseratione ac donis auxilia concibant inter gentes periculorum avidas.

XX. Tantumque belli superfuit ut præsidia cohortium, alarum, legionum una die Civilis quadripartito invaserit, decumam legionem Arenaci, secundam Batavoduri, et Grinnes Vadamque cohortium alarumque castra. ita divisis copiis ut ipse et Verax, sorore ejus genitus, Classicusque ac Tutor suam quisque manum traherent; nec omnia patrandi fiducia, sed *multa ausis aliqua in parte fortunam affore; simul Cerialem neque satis cautum, et pluribus nuntiis huc illuc cursantem posse medio intercipi*. quibus obvenerant castra decumanorum, oppugnationem legionis arduam rati, egressum militem et cædendis materiis operatum turbavere, occiso præfecto castrorum et quinque primoribus centurionum paucisque militibus. ceteri se munimentis

XXI. On courut de plus grands dangers à Grinnes et à Vada. Vada était attaquée par Civilis, Grinnes par Classicus. Il était impossible de résister, car les hommes les plus braves avaient été tués, et parmi les morts on comptait Briganticus, préfet d'une division de cavalerie, allié fidèle des Romains et implacable ennemi, comme on l'a déjà vu, de Civilis son oncle. Mais quand Cérialis fut arrivé avec des cavaliers d'élite, le combat prit une autre face et les Germains furent culbutés dans le fleuve. Civilis s'efforçait d'arrêter les fuyards, lorsqu'il fut reconnu et assailli à coups de traits. Il abandonna son cheval et se jeta à la nage. Vérax échappa de même. Tutor et Classicus repassèrent dans des barques. Cette fois encore la flotte n'assista point à la bataille, comme elle en avait reçu l'ordre. Elle fut retenue par la crainte et l'absence des rameurs occupés à un autre service. Du reste, Cérialis, prompt dans ses décisions, n'ordonnait guère qu'au moment où il fallait agir, et cependant il s'illustrait par ses succès, la fortune le secondant lors même qu'il n'avait rien prévu, et par ce motif il prenait, ainsi que l'armée, peu de soin de la discipline. Peu de jours après il échappa au danger d'être pris, mais non pas à la honte.

XXII. Il était allé à Novésium et à Bonn visiter les quartiers d'hiver qu'on y préparait pour les légions, et il revenait par eau, les troupes de son escorte dispersées et la garde se faisant mal. Les Germains s'en aperçurent et se préparèrent à

defendere, et interim Germanorum manus Batavoduri rumpere inchoatum pontem nitebantur. ambiguum prælium nox diremit.

XXI. Plus discriminis apud Grinnes Vadamque. Vadam Civilis, Grinnes Classicus oppugnabant. nec sisti poterant interfecto fortissimo quoque; in quis Briganticus præfectus alæ ceciderat, quem fidum Romanis et Civili avunculo infensum diximus. sed ubi Cerialis cum delecta equitum manu subvenit, versa fortuna præcipites Germani in amnem aguntur. Civilis dum fugientes retentat, agnitus petitusque telis relicto equo tranatavit. idem Veracis effugium. Tutorem Classicumque appulsæ lintres vexere. ne tum quidem Romana classis pugnæ affuit, ut jussum erat : sed obstitit formido et remiges per alia militiæ munia dispersi. sane Cerialis parum temporis ad exsequenda imperia dabat, subitus consiliis, sed eventu clarus. aderat fortuna etiam ubi artes defuissent. hinc ipsi exercituique minor cura disciplinæ. et paucos post dies, quamquam periculum captivitatis evaserat, infamiam non vitavit.

XXII. Profectus Novesium Bonnamque ad visenda castra quæ hiematuris legionibus erigebantur, navibus remeabat, disjecto agmine, incuriosis vigiliis. animadversum id Germanis; et insidias compo-

le surprendre. Par une nuit sombre et chargée de nuages, ils s'abandonnèrent au courant du fleuve et franchirent sans obstacle l'enceinte du camp. Dans le premier moment un stratagème aida le massacre ; ils coupaient les cordes des tentes qui tombaient sur les soldats, et ils les tuaient ainsi. Pendant ce temps une autre troupe jeta le désordre sur la flotte, lança des grapins aux navires et les entraîna. Silencieux d'abord pour mieux surprendre, lorsqu'ils eurent commencé de tuer, ils poussèrent de grands cris afin d'ajouter à l'effroi. Éveillés par les blessures, les Romains cherchent leurs armes, se précipitent dans les rues du camp, quelques-uns seulement armés de toutes pièces, la plupart portant leurs vêtements roulés sur leurs bras et l'épée nue. Le général, à moitié endormi et à peine vêtu, n'échappa que par une méprise de l'ennemi ; car les Germains, reconnaissant à son pavillon la galère prétorienne, l'entraînèrent, persuadés que le général s'y trouvait. Mais Cérialis avait passé la nuit ailleurs et, comme on le croit généralement, avec une femme ubienne, Claudia Sacrata. Les sentinelles s'excusèrent aux dépens de l'honneur de leur chef : « Il leur avait, disaient-elles, ordonné de se taire pour ne point troubler son repos ; et de la sorte, les signaux et les appels ne se faisant plus, elles s'étaient endormies comme tout le monde. » Au grand jour les ennemis s'éloignèrent avec les navires qu'ils avaient pris, et ils tirèrent dans la Lippe la galère prétorienne pour l'offrir à Velléda.

XXIII. Civilis voulut présenter aux Romains une flotte mi-

suere. electa nox atra nubibus, et prono amne rapti, nullo prohibente vallum ineunt. prima cædes astu adjuta : incisis tabernaculorum funibus, suismet tentoriis coopertos trucidabant. aliud agmen turbare classem, injicere vincla, trahere puppes. utque ad fallendum silentio, ita cœpta cæde, quo plus terroris adderent, cuncta clamoribus miscebant. Romani vulneribus exciti quærunt arma, ruunt per vias, pauci ornatu militari, plerique circum brachia torta veste et strictis mucronibus. dux semisomnus ac prope intectus errore hostium servatur. namque prætoriam navem vexillo insignem, illic ducem rati, abripiunt. Cerialis alibi noctem egerat, ut plerique credidere ob stuprum Claudiæ Sacratæ, mulieris Ubiæ. vigiles flagitium suum ducis dedecore excusabant, tanquam *jussi silere, ne quietem ejus turbarent ; ita intermisso signo et vocibus se quoque in somnum lapsos.* multa luce revecti hostes, captivis navibus, prætoriam triremem flumine Lupia donum Veledæ traxere.

XXIII. Civilem cupido incessit navalem aciem ostentandi. complet

litairement équipée. Il équipa tout ce qu'il avait de galères à un rang et à deux rangs de rames, et y joignit une grande quantité de barques, portant trente ou quarante hommes et armées comme les liburniques. Ces barques avaient pour voiles des sayons rayés de diverses couleurs qui n'étaient point sans agrément à la vue. On assigna pour rendez-vous de la flotte cette espèce de mer où l'embouchure de la Meuse verse dans l'Océan les eaux du Rhin. Cet armement, qui flattait la vanité naturelle des Bataves, avait aussi pour but d'intercepter les convois qui arriveraient de la Gaule. Cérialis, surpris plutôt qu'effrayé, fit avancer sa flotte, moins nombreuse, mais supérieure par l'habileté des rameurs, l'art des pilotes, la grandeur des navires. Les Romains suivaient le courant du fleuve, les Barbares étaient poussés par le vent. Les deux flottes, en passant ainsi bord à bord, lancèrent leurs traits et s'éloignèrent. Civilis n'osa rien de plus, et se retira sur l'autre rive du Rhin. Cérialis ravagea l'île des Bataves, et, par une précaution habituelle aux chefs, il laissa intactes les terres et les maisons de Civilis. C'était au déclin de l'automne ; le fleuve, gonflé par des pluies continuelles, déborda, et l'île, basse et marécageuse, présenta l'aspect d'un lac. On n'avait ni flotte ni vivres, et les camps, assis sur un terrain plat, étaient entraînés par la violence des eaux.

XXIV. Civilis prétendit qu'on pouvait alors écraser les légions; que les Germains le voulaient; mais qu'il les en avait détournés adroitement. Le fait est vraisemblable, puisqu'il

quod biremium, quæque simplici ordine agebantur. adjecta ingens lintrium vis ad tricenos quadragenosque : armamenta liburnicis solita; et simul aptæ lintres sagulis versicoloribus haud indecore pro velis juvabantur. spatium velut æquoris electum, quo Mosæ fluminis os amnem Rhenum Oceano affundit. causa instruendæ classis, super insitam genti vanitatem, ut eo terrore commeatus Galliа adventantes interciperent. Cerialis miraculo magis quam metu direxit classem, numero imparem, usu remigum, gubernatorum arte, navium magnitudine potiorem. his flumen secundum; illi vento agebantur. sic prævecti, tentato levium telorum jactu dirimuntur. Civilis nihil ultra ausus trans Rhenum concessit. Cerialis insulam Batavorum hostiliter populatus, agros villasque Civilis intactos nota arte ducum sinebat, quum interim flexu autumni et crebris per hiemem imbribus superfusus amnis palustrem humilemque insulam in faciem stagni opplevit. nec classis aut commeatus aderant, castraque in plano sita vi fluminis differebantur.

XXIV. *Potuisse tunc opprimi legiones, et voluisse Germanos, sed dolo a se flexos* imputavit Civilis. neque abhorret vero, quando paucis post

se soumit peu de jours après. Cérialis, par des messages secrets, accordait la paix aux Bataves, le pardon à Civilis. Il exhortait Velléda et ses parents « à changer la fortune d'une guerre, signalée par tant de désastres, en rendant à propos service au peuple romain. On avait massacré les Trévires, repris la cité des Ubiens, enlevé leur patrie aux Bataves. L'alliance de Civilis n'avait produit que des massacres, des défaites et le deuil : c'était un fugitif et un banni, à charge à ceux qui le recevaient ; les Germains n'étaient que trop coupables d'avoir si souvent passé le Rhin ; s'ils ne s'arrêtaient point, les torts et l'insulte étant d'un côté, de l'autre seraient la vengeance et les dieux. »

XXV. On mêlait les promesses aux menaces. Quand la fidélité des Germains fut ébranlée, les Bataves eux-mêmes commencèrent à murmurer. « Fallait-il s'acharner plus longtemps à les perdre ? une seule nation était impuissante à sauver du joug le monde entier. Qu'avait-il servi de tuer et de brûler les légions, si ce n'est pour en voir arriver d'autres plus nombreuses et plus fortes ? Faisait-on la guerre pour Vespasien ? Mais Vespasien était empereur. Était-ce le peuple romain qu'on provoquait par les armes ? Mais pour lutter contre lui, les Bataves n'étaient qu'une trop faible portion du genre humain. Qu'on regarde les Rhètes, les Noriques, qu'on songe aux tributs des autres alliés. Ce ne sont point des impôts qu'on demande aux Bataves, mais seulement leur courage et des hommes : cela ressemble à la liberté, et, s'il faut choisir des maîtres, il est plus honorable d'obéir aux empereurs

diebus deditio insecuta est. nam Cerialis per occultos nuntios *Batavis pacem, Civili veniam* ostentans, Veledam propinquosque monebat « fortunam belli, tot cladibus adversam, opportuno erga populum » Romanum merito mutare. cæsos Treveros, receptos Ubios, ereptam » Batavis patriam ; neque aliud Civilis amicitia paratum quam vul- » nera, fugas, luctus. exsulem eum et extorrem recipientibus oneri ; » et satis peccavisse quod toties Rhenum transcenderint. si quid ultra » moliantur, inde injuriam et culpam, hinc ultionem et deos fore. »

XXV. Miscebantur minis promissa. et concussa Transrhenanorum fide inter Batavos quoque sermones orti : « non prorogandam ultra » ruinam, nec posse ab una natione totius orbis servitium depelli. » quid perfectum cæde et incendiis legionum nisi ut plures validio- » resque accirentur ? si Vespasiano bellum navaverint, Vespasianum » rerum potiri ; sin populum Romanum armis vocent, quotam partem » generis humani Batavos esse ? respicerent Rhætos Noricosque et » ceterorum onera sociorum : sibi non tributa, sed virtutem et viros

de Rome qu'aux femmes de la Germanie. » C'était là ce que disait la foule. Les grands y mettaient plus de violence. « La fureur de Civilis les a jetés dans la guerre; il a cherché dans la ruine de son pays un remède à ses malheurs privés. Les Bataves ont irrité les dieux le jour où ils ont assiégé les légions, tué les lieutenants, entrepris une guerre utile à un seul homme, fatale à eux-mêmes. C'en était fait, si l'on n'ouvrait enfin les yeux, et si le châtiment du coupable ne prouvait leur repentir. »

XXVI. Ces dispositions n'échappèrent point à Civilis, et il résolut de les prévenir. Il était fatigué de ses maux; de plus, il voulait vivre, et c'est là le plus souvent l'écueil des grandes âmes. Il demanda une entrevue. Le pont du Nabal fut coupé. Les deux chefs s'étant avancés jusqu'à la coupure, Civilis commença ainsi : « Si j'avais à me défendre devant un lieutenant de Vitellius, ma conduite n'obtiendrait aucun pardon, mes paroles aucune créance. Entre Vitellius et moi il n'y a rien eu que la haine et la guerre; il a commencé, j'ai continué en enchérissant sur lui. Quant à Vespasien, je l'ai toujours respecté, et, lorsqu'il n'était que simple citoyen, on nous donnait le nom d'amis. Antonius le savait, quand il m'écrivit pour m'appeler à la guerre, dans la crainte que les légions germaines et la jeunesse gauloise ne franchissent les Alpes. Ce qu'Antonius me disait dans ses lettres, Hordéonius me le répétait de vive voix; et j'ai pris les armes en

» indici. proximum id libertati; et si dominorum electio sit, honestius principes Romanorum quam Germanorum feminas tolerari. » hæc vulgus. proceres atrociora : « Civilis rabie semet in arma trusos; illum domesticis malis excidium gentis opposuisse. tunc infensos Batavis deos, quum obsiderentur legiones, interficerentur legati, bellum uni necessarium, ferale ipsis sumeretur. ventum ad extrema, ni resipiscere incipiant et noxii capitis pœna pœnitentiam fateantur. »

XXVI. Non fefellit Civilem ea inclinatio, et prævenire statuit, super tædium malorum etiam spe vitæ, quæ plerumque magnos animos infringit. petito colloquio scinditur Nabaliæ fluminis pons; in cujus abrupta progressi duces, et Civilis ita cœpit : « Si apud Vitellii legatum defenderer, neque facto meo venia neque dictis fides » debebatur. cuncta inter nos inimica; hostilia, ab illo cœpta, a me » aucta erant. erga Vespasianum vetus mihi observantia; et quum » privatus esset, amici vocabamur. hoc Primo Antonio notum, cujus » epistolis ad bellum accitus sum, ne Germanicæ legiones et Gallica » juventus Alpes transcenderet. quæ Antonius epistolis, Hordeonius

Germanie, comme Mucien en Syrie, Aponius en Mésie, Flavianus en Pannonie..... »

(Le reste est perdu.)

» Flaccus præsens monebat; arma in Germania movi quæ Mucianus » in Syria, Aponius in Mœsia, Flavianus in Pannonia..... »

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

La suite de ce cinquième livre des *Histoires*, devait contenir le récit de la soumission des Langrois, compromis dans la révolte de Civilis, de la prise de Jérusalem par Titus, de la soumission de la Judée par Bassus, et du retour de Titus et de Vespasien à Rome

FIN DES HISTOIRES.

NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.

[1] Le sens que nous donnons ici n'a point été adopté par Orelli. Il faudrait, d'après ce savant commentateur, faire porter la comparaison, non pas sur Titus, mais sur Titus et Vespasien.

[2] Il est facile de voir que Tacite, en tout ce qui concerne les Juifs, n'avait que des informations très-vagues, et souvent erronées. Aussi ses assertions ont-elles été l'objet d'un grand nombre d'examens critiques.

[3] C'était, dans l'antiquité païenne, une croyance générale que l'âne était adoré par les Juifs.

[4] Conf. *Levit.*, XVI, 3 et suiv.

[5] *Ibid.*, XXIII, 5.

[6] *Ibid.*, XXV, 4.

[7] « Les fausses idées que Tacite donne des Juifs et des chrétiens, dit M. Daunou, sont à notre avis sans excuse. Puisqu'il écrivait l'histoire, il devait s'éclairer assez pour ne point partager des préjugés populaires si odieusement injustes. »

[8] On disait à Rome, en parlant des Juifs :

> Nil præter nubes et cœli numen adorant.
>
> (Juv. XIV, v. 97.)

[9] Jérusalem était bâtie sur un rocher qui formait trois collines, savoir : Sion, ou la ville de David, au midi; Acra, au nord (c'était la ville haute qui cependant était devenue la ville basse depuis qu'on en avait coupé le sommet pour qu'il fût dominé par le temple); et Moria, au levant d'Acra, sur lequel le temple était bâti. (Ferlet.) — Voir Salvador, *Hist. de la domination romaine en Judée*, t. II — *Plan approximatif de Jérusalem fortifiée.*

[10] La fontaine de Siloë.

[11] Pendant un jour de fête, Jean avait surpris et forcé Éléazar et ses zélateurs dans la seconde enceinte du temple. Tacite prétend que le chef et ses soldats y furent massacrés; c'est une erreur. Ils reconnurent au contraire l'autorité de Jean de Giscala et passèrent sous ses ordres.

[12] Silenter struxit aciem... Orelli a lu *silentem*.

[13] M. A. Thierry a expliqué très-clairement cette opération de Civilis : « Le premier soin de Civilis fut de détruire la digue élevée autrefois par Drusus à l'endroit où le Rhin se partage en deux bras. Ces branches sont inégales, et la pente des eaux se portant sur le Vahal, le bras droit, qui conserve le nom de Rhin, demeure le plus faible. Drusus, aux vues duquel il convenait de grossir cette branche droite, qu'il joignait à l'Yssel par un canal, avait dirigé sa digue de manière qu'elle rejetait les eaux du côté de la Germanie. Civilis, ayant un intérêt contraire, la ruina; et de cette opération il tira deux avantages : en grossissant le Vahal, il fortifiait la barrière qui le séparait des Romains; et le bras qui bornait l'île au nord, se trouvant réduit presque à sec, ouvrait une libre communication entre les terres bataves et la Germanie. » (*Hist. des Gaulois*, t. III, p. 439.)

VIE D'AGRICOLA.

VIE

DE

CN. JULIUS AGRICOLA.

SOMMAIRE DE LA VIE D'AGRICOLA.

I-III. Introduction. L'auteur expose les motifs qui l'ont déterminé à écrire la vie de son beau-père. — IV. Naissance et éducation d'Agricola. — V. Il fait ses premières armes en Bretagne. — VI. Son mariage, sa questure, son tribunat, sa préture. — VII. Sa mère est tuée en Ligurie par les Othoniens. Il embrasse le parti de Vespasien, et il est appelé en Bretagne au commandement de la vingtième légion. — VIII. Comment il se conduit sous Vectius Bolanus. Talents qu'il déploie sous Pétilius Cérialis. — IX. Vespasien le met au nombre des Patriciens, et lui donne le commandement de l'Aquitaine. Il revient à Rome. Il est nommé consul, puis pontife et gouverneur de la Bretagne. Sa fille épouse Tacite. — X-XII. Description de la Bretagne. Origine et mœurs des habitants. Gouvernement. État physique. — XIII. Expéditions de César, de Claude, de Vespasien. — XIV. A. Plautius, Ostorius Scapula, Didius Gallus, Didius Véranius, Suetonius Paullinus commandent successivement en Bretagne comme lieutenants consulaires. — XV, XVI. Révolte des Bretons. Boadicée se met à leur tête. Ils sont battus par Suétonius. Situation de la Bretagne sous Turpilianus, Maximus et V. Bolanus. — XVII. Pétilius Cérialis et ensuite J. Frontinus, étendent la domination romaine. — XVIII-XX. Arrivée d'Agricola en Bretagne. Il soumet l'île de Mona. Détails sur son administration. — XXI. Il habitue les Bretons à la civilisation romaine. — XXII. Il étend ses conquêtes jusqu'à l'embouchure du Taüs. Sa conduite à l'égard de ses inférieurs. — XXIII. Il établit une ligne de fortifications entre les rivières de Glota et de Bodotria. — XXIV. Il soumet la partie de la Bretagne située en face de l'Hibernie. Description de cette île. — XXV. Agricola fait reconnaître les pays situés au delà du golfe de Bodotria. La flotte s'avance vers le nord en même temps que l'armée de terre. Les Calédoniens se révoltent. — XXVI. Ils surprennent la neuvième légion et sont mis en fuite. — XXVII. Ligue générale de tous les peuples de la Calédonie. — XXVIII. Désertion et aventures d'une cohorte d'Usipiens. — XXIX-XXXVIII. Agricola marche contre les Calédoniens, commandés par Galgacus. Discours de ce chef à ses troupes. Discours d'Agricola aux Romains. Description de l'armée ennemie. Description de la bataille. Les Calédoniens sont vaincus; la flotte romaine rentre au port de Trutule. — XXXIX. Mécontentement de Domitien en apprenant ces succès. — XL. Agricola reçoit les ornements du triomphe. Il revient à Rome et vit dans la retraite. — XLI. Les admirateurs et les ennemis d'Agricola lui suscitent des dangers. — XLII. Il refuse de tirer au sort le proconsulat d'Afrique et d'Asie, et par sa retenue il adoucit l'inimitié de Domitien. —

XLIII. Mort d'Agricola. Domitien est soupçonné de l'avoir fait empoisonner. — **XLIV, XLV.** Portrait d'Agricola. Opportunité de sa mort, qui le soustrait au spectacle des malheurs publics. — **XLVI.** Invocation à la mémoire d'Agricola.

I. Dès la plus haute antiquité on s'est fait un devoir de faire connaître à la postérité les actions et le caractère des hommes illustres. Notre siècle lui-même, malgré son indifférence pour les contemporains, n'a point manqué à cet usage, toutes les fois qu'une haute et noble vertu a triomphé et s'est placée au-dessus de l'ignorance et de l'envie, ces vices des grands et des petits États. Mais chez nos ancêtres, par cela même qu'on se portait avec plus d'ardeur aux belles actions, et qu'elles étaient plus en vue, les hommes célèbres s'attachaient à populariser le souvenir de la vertu, et ce n'étaient ni la flatterie ni la vanité qui les animaient, mais seulement la satisfaction de leur conscience. Quelques-uns même ont raconté leur vie, par cette confiance qu'inspire la probité plutôt que par orgueil. Rutilius et Scaurus ont fait ainsi, et personne n'a suspecté leur bonne foi, ou ne les a blâmés : tant il est vrai que plus un siècle est fécond en vertus, plus il en connaît le prix. Pour moi, si j'écris aujourd'hui la vie d'un homme qui n'est plus, j'ai dans le sujet même une excuse que je n'invoquerais pas, si je n'avais à traverser des temps aussi cruels, aussi dangereux pour les gens de bien.

II. Nous lisons que Rusticus et Sénécion furent mis à mort pour avoir loué l'un Thraséas, l'autre Helvidius. On ne se contenta point de sévir contre les auteurs, mais même contre

I. Clarorum virorum facta moresque posteris tradere antiquitus usitatum; ne nostris quidem temporibus quamquam incuriosa suorum ætas omisit, quoties magna aliqua ac nobilis virtus vicit ac supergressa est vitium parvis magnisque civitatibus commune, ignorantiam recti et invidiam. Sed apud priores, ut agere memoratu digna pronum magisque in aperto erat, ita celeberrimus quisque ingenio ad prodendam virtutis memoriam, sine gratia aut ambitione, bonæ tantum conscientiæ pretio ducebatur. ac plerique suam ipsi vitam narrare fiduciam potius morum, quam arrogantiam arbitrati sunt; nec id Rutilio et Scauro citra fidem aut obtrectationi fuit. adeo virtutes iisdem temporibus optime æstimantur, quibus facillime gignuntur. At mihi nunc narraturo vitam defuncti hominis venia opus fuit : quam non petissem, ni cursaturus tam sæva et infesta virtutibus tempora.

II. Legimus, quum Aruleno Rustico Pætus Thrasea, Herennio Senecioni Priscus Helvidius laudati essent, capitale fuisse; neque in

leurs écrits, et les triumvirs furent chargés de brûler les immortels monuments de leur génie dans les Comices et au Forum. Sans doute on croyait étouffer dans ces flammes la voix du peuple romain, la liberté du sénat, la conscience du genre humain. Les philosophes furent chassés, et on exila tous les arts honnêtes pour faire disparaître jusqu'aux dernières traces de la vertu. Certes, nous avons donné un grand exemple de patience; et si les temps anciens ont connu tout ce qu'il y a d'extrême dans la liberté, nous avons pour notre part connu l'extrême servitude, quand l'espionnage nous enlevait le droit de parler et d'entendre. Nous eussions même perdu le souvenir avec la parole, si l'homme pouvait oublier comme il peut se taire.

III. Aujourd'hui nous commençons à revivre : au début même de ce siècle heureux, Nerva César a concilié des choses autrefois incompatibles, le principat et la liberté. Nerva Trajan ajoute chaque jour au bonheur de notre temps. La sécurité publique n'est pas seulement une vaine espérance, un vœu : elle a pris toute la force, toute la confiance de ce vœu lui-même. Cependant par suite de la faiblesse naturelle à l'homme, les remèdes sont moins prompts que les maux; et de même que les corps sont longtemps à croître et se détruisent en un instant, de même il est plus facile d'étouffer le génie et les talents que de les ranimer. L'indolence elle-même a des douceurs qui séduisent, et l'inaction qui pèse d'abord finit bientôt

ipsos modo auctores, sed in libros quoque eorum sævitum, delegato triumviris ministerio, ut monumenta clarissimorum ingeniorum in comitio ac foro urerentur; scilicet illo igne vocem populi Romani et libertatem senatus et conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur, expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omni bona arte in exsilium acta, ne quid usquam honestum occurreret. Dedimus profecto grande patientiæ documentum; et sicut vetus ætas vidit, quid ultimum in libertate esset, ita nos, quid in servitute, adempto per inquisitiones et loquendi audiendique commercio. memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci, quam tacere.

III. Nunc demum redit animus; et quamquam primo statim beatissimi seculi ortu Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, principatum ac libertatem, augeatque quotidie felicitatem temporum Nerva Trajanus, nec spem modo ac votum securitas publica, sed ipsius voti fiduciam ac robur assumpserit, natura tamen infirmitatis humanæ tardiora sunt remedia, quam mala; et, ut corpora lente augescunt, cito exstinguuntur, sic ingenia studiaque oppresseris facilius, quam revocaveris. Subit quippe etiam ipsius inertiæ dulcedo;

par charmer. Que sera-ce donc si pendant quinze ans (c'est une large part de la vie de l'homme), un grand nombre de citoyens sont tombés, les uns victimes d'accidents imprévus, les plus généreux victimes de la cruauté du prince ? On peut nous compter, nous qui survivons pour ainsi dire, non-seulement aux autres mais à nous-mêmes, après avoir perdu, au milieu de la vie, tant d'années, pour arriver en silence, les jeunes gens à la vieillesse, les vieillards aux dernières limites de leur course. Je n'hésiterai pas néanmoins à exposer ici, même dans un langage inculte et sans art, le tableau de la servitude passée et les faits qui témoignent de la félicité présente. En attendant, ce livre, destiné à honorer Agricola, mon beau-père, recevra quelques éloges, ou sera accueilli avec indulgence, à cause du sentiment qui l'a inspiré.

IV. Cnéus Julius Agricola naquit dans l'antique et célèbre colonie de Fréjus. Ses deux aïeux étaient procurateurs des Césars, dignité qui équivaut à la noblesse équestre. Son père, Julius Grécinus, de l'ordre des sénateurs, se fit un nom par son amour de l'éloquence et de la philosophie, et mérita par ces qualités mêmes la colère de Caligula; car ayant reçu l'ordre d'accuser Marcus Silanus, il refusa, et fut mis à mort. Il eut pour mère Julia Procilla, femme d'une admirable pureté de mœurs. Élevé dans ses bras et par sa tendresse, il occupa à la culture de tous les arts honnêtes son enfance et sa première jeunesse. Son caractère droit et intègre le détournait naturellement des séductions du vice; et d'ailleurs, dès

et invisa primo desidia postremo amatur. quid? si per quindecim annos, grande mortalis ævi spatium, multi fortuitis casibus, promptissimus quisque sævitia Principis interciderunt? pauci, ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites sumus; exemptis e media vita tot annis, quibus juvenes ad senectutem, senes prope ad ipsos exactæ ætatis terminos per silentium venimus. Non tamen pigebit, vel incondita ac rudi voce memoriam prioris servitutis ac testimonium præsentium bonorum composuisse. hic interim liber, honori Agricolæ, soceri mei, destinatus, professione pietatis aut laudatus erit, aut excusatus.

IV. Cnæus Julius Agricola, vetere et illustri Forojuliensium colonia ortus, utrumque avum procuratorem Cæsarum habuit, quæ equestris nobilitas est. Pater Julius Græcinus, senatorii ordinis, studio eloquentiæ sapientiæque notus, iisque ipsis virtutibus iram Caii Cæsaris meritus. namque M. Silanum accusare jussus, et, quia abnuerat, interfectus est. Mater Julia Procilla fuit raræ castitatis; in hujus sinu indulgentiaque educatus per omnem honestarum artium cultum pueritiam adolescentiamque transegit. arcebat eum ab illece-

son enfance, il eut pour séjour et pour maîtresse de ses études Marseille, cette ville où l'urbanité grecque s'allie heureusement à la simplicité des provinces. Il racontait souvent lui-même, et j'en garde la mémoire, que, tout jeune encore, il se serait appliqué à la philosophie avec plus d'ardeur qu'il ne convient à un Romain et à un sénateur, si la prudence de sa mère n'avait modéré son enthousiasme. En effet, cette âme élevée et droite se laissait séduire, avec plus de passion que de prudence, par la beauté et même par la simple apparence d'une gloire éclatante et pure. La raison et l'âge le calmèrent bientôt, et il garda, c'est là le plus difficile, la modération dans la sagesse.

V. Il fit en Bretagne l'apprentissage de la guerre sous les ordres de Suétonius Paullinus, général actif et sage, qui l'apprécia, car il partageait sa tente avec lui. Pour vivre dans le désordre, comme les jeunes gens pour qui le métier des armes est une occasion de licence, ou dans la paresse, Agricola n'exploita jamais au profit des plaisirs ou des congés son titre de tribun ou son inexpérience. Il s'appliquait à connaître la province, à se faire connaître de l'armée, s'instruisait auprès des plus habiles, s'attachait aux gens de bien, ne demandait rien par bravade, ne refusait rien par lâcheté, et se montrait à la fois vigilant et circonspect. Jamais, dans aucun autre temps, la Bretagne ne fut plus agitée; jamais la puissance romaine n'y fut plus compromise. Les vétérans étaient tués, les colonies brûlées, les armées investies : elles combattirent

bris peccantium præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerit, locum Græca comitate et provinciali parcimonia mistum ac bene compositum. Memoria teneo, solitum narrare, *se prima in juventa studium philosophiæ acrius, ultra quam concessum Romano ac senatori, hausisse, ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset.* scilicet sublime et erectum ingenium pulchritudinem ac speciem magnæ excelsæque gloriæ vehementius quam caute appetebat. mox mitigavit ratio et ætas : retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia modum.

V. Prima castrorum rudimenta in Britannia Suetonio Paullino, diligenti ac moderato duci, approbavit, electus, quem contubernio æstimaret. nec Agricola licenter more juvenum, qui militiam in lasciviam vertunt, neque segniter ad voluptates et commeatus titulum tribunatus et inscitiam retulit, sed noscere provinciam, nosci exercitui, discere a peritis, sequi optimos, nihil appetere in jactationem, nihil ob formidinem recusare, simulque et anxius et intentus agere. Non sane alias exercitatior magisque in ambiguo Britannia fuit. tru-

alors pour leur salut, bientôt pour la victoire. Ce n'était point le général qui dirigeait la guerre, et, quoique tout se fît par les conseils d'un autre, il recueillit la gloire des événements et l'honneur d'avoir délivré la province. Le jeune Agricola gagna toutefois de l'habileté, de l'expérience, de l'ardeur. La passion de la gloire militaire pénétra son âme, passion fatale dans ces temps où de sinistres soupçons s'attachaient à tous les hommes éminents, où une illustration sans tache offrait autant de dangers qu'une réputation souillée.

VI. Lorsqu'il fut de retour à Rome pour y solliciter les magistratures, il épousa Domitia Décidiana, issue d'une grande famille, et comme il poursuivait de plus hautes espérances, ce mariage fut pour lui glorieux et utile. Ils vécurent dans une union parfaite, s'aimant tous deux d'un égal amour, se préférant l'un l'autre à soi-même; mais, dans le mariage, la femme vertueuse mérite d'autant plus d'éloges, que la femme méchante a la plus grande part du blâme. Nommé questeur, le sort lui donna pour province l'Asie et pour proconsul Salvius Titianus. Placé entre ce double écueil, il resta incorruptible, quoique sa riche province s'offrît comme une proie aux concussionnaires, et que le proconsul, entraîné par la cupidité à toutes les rapines, fût contraint d'être indulgent, pour acheter le silence. Là, sa famille s'augmenta d'une fille, son soutien et sa consolation tout à la fois; car il perdit bientôt un fils qu'il avait eu auparavant. Il passa ensuite dans le calme et l'inaction le temps qui sépara sa questure de son

cidati veterani, incensæ coloniæ, intercepti exercitus : tum de salute, mox de victoria certavere. quæ cuncta, etsi consiliis ductuque alterius agebantur ac summa rerum et recuperatæ provinciæ gloria in ducem cessit, artem et usum et stimulos addidere juveni, intravitque animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus, quibus sinistra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama, quam ex mala.

VI. Hinc ad capessendos magistratus in Urbem digressus, Domitiam Decidianam, splendidis natalibus ortam, sibi junxit : idque matrimonium ad majora nitenti decus ac robur fuit : vixeruntque mira concordia per mutuam caritatem et invicem se anteponendo; nisi quod in bona uxore tanto major laus, quanto in mala plus culpæ est. Sors quæsturæ provinciam Asiam, proconsulem Salvium Titianum dedit : quorum neutro corruptus est, quamquam et provincia dives ac parata peccantibus, et proconsul, in omnem aviditatem pronus, quantalibet facilitate redempturus esset mutuam dissimulationem mali. auctus est ibi filia, in subsidium simul et solatium; nam filium ante sublatum brevi amisit. Mox inter quæsturam ac tribunatum ple-

tribunat, et même la première année de ce tribunat; car il connaissait son époque, et sous Néron la seule sagesse fut le repos. Pendant sa préture même conduite, même silence; et d'ailleurs aucune juridiction ne lui était échue. Dans les jeux et les vaines représentations qu'imposent les dignités, il agit avec tant de mesure et de magnificence à la fois, qu'en évitant la profusion, il n'en mérita que mieux l'estime publique. Chargé par Galba de reconnaître les offrandes qui avaient été enlevées aux temples, il apporta dans ses recherches une telle activité, que la république n'eut à déplorer aucun autre sacrilége que celui de Néron.

VII. L'année suivante frappa du coup le plus cruel son cœur et sa famille. La flotte d'Othon, qui portait partout le brigandage, ravageait alors, comme un pays ennemi, la côte d'Intémélium en Ligurie. Les soldats de cette flotte tuèrent la mère d'Agricola dans sa maison de campagne, pillèrent ses domaines ainsi qu'une grande partie de son patrimoine, car la cupidité fut la cause de ce meurtre. Il était en route pour aller rendre en bon fils ses devoirs à sa mère, lorsqu'il apprit que Vespasien recherchait l'empire, et aussitôt il passa dans le parti de ce prince. Au début du nouveau règne, Mucien dirigeait les affaires et gouvernait Rome, car Domitien, tout jeune encore, ne demandait à la puissance de son père que l'impunité pour ses désordres. Mucien envoya Agricola faire des levées, et, afin de récompenser son zèle et sa probité, il l'appela au commandement de la vingtième légion qui avait tardé à prêter le serment. On disait que le chef qui venait de

bis atque ipsum etiam tribunatus annum quiete et otio transiit, gnarus sub Nerone temporum, quibus inertia pro sapientia fuit. Idem præturæ tenor et silentium : nec enim jurisdictio obvenerat. ludos et inania honoris medio rationis atque abundantiæ duxit, uti longe a luxuria, ita famæ propior. Tum electus a Galba ad dona templorum recognoscenda, diligentissima conquisitione fecit, ne cujus alterius sacrilegium respublica quam Neronis sensisset.

VII. Sequens annus gravi vulnere animum domumque ejus afflixit. nam classis Othoniana, licenter vaga, dum Intemelios (Liguriæ pars est) hostiliter populatur, matrem Agricolæ in prædiis suis interfecit, prædiaque ipsa et magnam patrimonii partem diripuit, quæ causa cædis fuerat. igitur ad solennia pietatis profectus Agricola nuntio affectati a Vespasiano imperii deprehensus ac statim in partes transgressus est. Initia principatus ac statum Urbis Mucianus regebat, juvene admodum Domitiano et ex paterna fortuna tantum licentiam usurpante. is missum ad delectus agendos Agricolam integreque ac strenue versatum vicesimæ legioni, tarde ad sacramentum trans-

la quitter s'était conduit en rebelle; les soldats méconnaissaient et effrayaient les lieutenants consulaires eux-mêmes, et le lieutenant prétorien était impuissant à les contenir. Était-ce sa faute ou celle des troupes? on ne saurait le dire. Choisi pour lui succéder et le venger en même temps, Agricola, par une modération bien rare, aima mieux faire croire qu'il avait trouvé la légion soumise, que de se donner la gloire de l'avoir ramenée à l'obéissance.

VIII. Vectius Bolanus gouvernait alors la Bretagne, avec plus de douceur que n'en mérite cette province indomptable. Agricola, pour ne point prendre trop d'importance, contint son énergie et tempéra son ardeur, car il savait obéir et concilier l'utile et l'honnête. Peu de temps après, la Bretagne reçut pour consulaire Pétilius Cérialis, et une libre carrière fut alors ouverte à ses vertus. D'abord Cérialis l'associa seulement aux travaux et aux dangers, et bientôt à la gloire. Souvent, pour le mettre à l'épreuve, il lui confiait une partie de l'armée, quelquefois même, selon les événements, des troupes plus nombreuses. Jamais Agricola n'exalta ce qu'il avait fait au profit de sa propre renommée; il rapportait, comme à leur auteur, les succès au chef dont lui-même n'était que l'instrument. Ainsi, courageux dans l'obéissance, modeste dans les paroles, il n'excitait pas l'envie, et il se faisait un nom.

IX. Au retour de ce commandement Vespasien l'admit au nombre des patriciens, et lui donna ensuite le gouvernement de l'Aquitaine, dignité éclatante entre toutes, et par les soins

gressæ, præposuit, ubi decessor seditiose agere narrabatur : quippe legatis quoque consularibus nimià ac formidolosa erat; nec legatus prætorius ad cohibendum potens, incertum, suo an militum ingenio. ita successor simul et ultor electus, rarissima moderatione maluit videri invenisse bonos, quam fecisse.

VIII. Præerat tunc Britanniæ Vettius Bolanus, placidius quam feroci provincia dignum est. temperavit Agricola vim suam, ardoremque compescuit, ne incresceret; peritus obsequi, eruditusque utilia honestis miscere. brevi deinde Britannia consularem Petilium Cerialem accepit. habuerunt virtutes spatium exemplorum. sed primo Cerialis labores modo et discrimina, mox et gloriam communicabat; sæpe parti exercitus in experimentum, aliquando majoribus copiis ex eventu præfecit; nec Agricola unquam in suam famam gestis exsultavit; ad auctorem et ducem, ut minister, fortunam referebat. ita virtute in obsequendo, verecundia in prædicando, extra invidiam, nec extra gloriam erat.

IX. Revertentem ab legatione legionis divus Vespasianus inter patricios adscivit, ac deinde provinciæ Aquitaniæ præposuit, splendidæ

de la charge en elle-même et par le consulat qu'elle promettait à celui qui en était revêtu. On croit généralement que les hommes de guerre manquent de finesse, parce que dans les camps la justice calme, simple, agissant le plus souvent avec la main, ne recourt pas aux subtilités du barreau. Agricola, grâce à sa prudence naturelle, traitait les affaires, sous la toge elle-même, avec beaucoup de facilité et de rectitude. Il savait à merveille partager son temps entre le travail et le repos. Quand les audiences publiques et les débats judiciaires le demandaient, il était grave, attentif, sévère, et plus souvent indulgent. Lorsqu'il avait rempli sa tâche, l'homme investi du pouvoir disparaissait entièrement. Il n'était jamais sombre, arrogant ou avare, et, chose vraiment rare! sa douceur et sa sévérité n'affaiblirent ni son pouvoir ni l'affection qu'on lui portait. Louer dans un si grand homme la probité et le désintéressement, ce serait faire injure à ses vertus. Il ne rechercha point, par l'intrigue ou le vaniteux étalage de son mérite, la gloire à laquelle les gens de bien eux-mêmes sacrifient si souvent. Loin d'envier ses collègues ou de lutter avec les procurateurs, il pensait, qu'en de pareils débats, le triomphe est sans gloire et la défaite honteuse. Retenu un peu moins de trois ans dans cette province, il fut ensuite rappelé avec l'espoir du consulat, et la voix publique lui décernait en outre le gouvernement de la Bretagne, non qu'il en eût parlé, mais parce qu'il en semblait digne. L'opinion ne s'égare pas toujours; elle sait aussi choisir quelquefois. Il était consul, et

in primis dignitatis, administratione ac spe consulatus, cui destinarat. Credunt plerique militaribus ingeniis subtilitatem deesse, quia castrensis jurisdictio secura et obtusior, ac, plura manu agens, calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentia, quamvis inter togatos, facile justeque agebat. Jam vero tempora curarum remissionumque divisa : ubi conventus ac judicia poscerent, gravis, intentus, severus, et sæpius misericors; ubi officio satisfactum, nullam ultra potestatis personam; tristitiam et arrogantiam et avaritiam exuerat. nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem aut severitas amorem deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre injuria virtutum fuerit. ne famam quidem, cui etiam boni sæpe indulgent, ostentanda virtute, aut per artem quæsivit : procul ab æmulatione adversus collegas, procul a contentione adversus procuratores, et vincere inglorium, et atteri sordidum arbitrabatur. Minus triennium in ea legatione detentus, ac statim ad spem consulatus revocatus est, comitante opinione, Britanniam ei provinciam dari, nullis in hoc suis sermonibus, sed quia par videbatur. Haud semper errat fama; aliquando et elegit. Consul egregiæ tum spei filiam juveni

j'étais encore jeune homme, lorsqu'il me promit sa fille qui donnait déjà de si belles espérances. Au sortir de sa charge, il me l'accorda, et presque au même moment il fut appelé au gouvernement de la Bretagne et à la dignité de pontife.

X. Un grand nombre d'écrivains ont parlé de la Bretagne, de l'aspect du pays, des habitants, et si j'en parle après eux, ce n'est pas pour leur disputer le prix de l'exactitude ou du talent; mais à cette époque la Bretagne ayant été domptée pour la première fois, je rapporterai, d'après le témoignage des faits, ce que mes devanciers ont embelli de leur éloquence sans avoir pu le vérifier. La Bretagne, la plus grande de toutes les îles connues des Romains, s'étend à l'orient vers la Germanie, à l'occident vers l'Espagne; au midi elle est en vue de la Gaule. Ses côtes septentrionales, qui n'ont aucune terre dans leur voisinage, sont battues par une mer immense et sans bornes. Nos historiens les plus éloquents, Tite Live parmi les anciens, Fabius Rusticus parmi les modernes, comparent sa forme à celle d'un plat oblong ou d'une hache à deux tranchants; en effet, cette forme est celle de la Bretagne en deçà de la Calédonie, et de cette partie on a conclu pour le tout; mais l'immense terrain qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'île se rétrécit comme un coin. La flotte romaine, ayant alors pour la première fois tourné les rivages de cette mer reculée, s'assura que la Bretagne était une île [1]; et dans le même temps elle découvrit et soumit d'autres îles, jusqu'alors inconnues, qu'on appelle les Orcades. On aperçut aussi Thulé, bien qu'elle fût cachée par la brume et la neige.

mihi despondit, ac post consulatum collocavit; et statim Britanniæ præpositus est, adjecto pontificatus sacerdotio.

X. Britanniæ situm populosque, multis scriptoribus memoratos, non in comparationem curæ ingeniive referam; sed quia tum primum perdomita est. itaque quæ priores nondum comperta eloquentia percoluere, rerum fide tradentur. Britannia, insularum, quas Romana notitia complectitur, maxima, spatio ac cœlo in orientem Germaniæ, in occidentem Hispaniæ obtenditur : Gallis in meridiem etiam inspicitur : septentrionalia ejus, nullis contra terris, vasto atque aperto mari pulsantur. Formam totius Britanniæ Livius veterum, Fabius Rusticus recentium, eloquentissimi auctores, oblongæ scutulæ vel bipenni assimulavere. et est ea facies citra Caledoniam, unde et in universum fama est transgressa; sed immensum et enorme spatium procurrentium extremo jam littore terrarum, velut in cuneum, tenuatur. hanc oram novissimi maris tunc primum Romana classis circumvecta *insulam esse Britanniam* affirmavit, ac simul incognitas ad id tempus insulas, quas *Orcadas* vocant, invenit domuitque. dispecta

Cette mer dormante et qui fatigue les rameurs ne peut pas même, dit-on, être soulevée par les vents : cela tient, je le crois, à ce que les terres et les montagnes qui produisent et alimentent les tempêtes y sont plus rares; et la masse profonde de cette mer infinie est plus lente à s'émouvoir. Il n'entre point dans le sujet de ce livre de rechercher quelle est la nature de l'Océan et la cause des marées. Beaucoup d'autres en ont parlé; je n'ajouterai qu'un mot. Nulle part la mer n'étend plus loin son empire; elle porte çà et là de nombreux courants, et ce n'est pas seulement sur le rivage qu'elle se gonfle et se retire, mais elle se répand dans les terres, les environne, et coule au milieu des collines et des montagnes, comme dans son domaine.

XI. Les premiers habitants de la Bretagne étaient-ils indigènes ou venus du dehors? comme dans tous les pays barbares, ce fait n'est pas éclairci; mais les différences de leur constitution physique, peuvent fournir quelque lumière. Les cheveux roux des Calédoniens [2], leur taille élevée, attestent une origine germanique. Au teint basané des Silures [3], à leurs cheveux crépus, à la position qu'ils occupent en face de l'Espagne, on peut croire avec raison que les Ibères ont autrefois traversé ces mers, et qu'ils se sont établis dans le pays. Les Bretons les plus rapprochés des Gaulois leur ressemblent, soit qu'ils aient conservé l'empreinte d'une origine commune, soit que dans ces deux pays qui s'avancent l'un vers l'autre, un même climat donne au corps une conformation pareille. Cependant il est probable, en pesant toutes les raisons,

est et Thule, quam hactenus nix et hiems appetebat; sed *mare pigrum et grave remigantibus* perhibent *ne ventis quidem perinde attolli* : credo, quod rariores terræ montesque, causa ac materia tempestatum, et profunda moles continui maris tardius impellitur. Naturam Oceani atque æstus neque quærere hujus operis est, ac multi retulere. unum addiderim : nusquam latius dominari mare, multum fluminum huc atque illuc ferre, nec littore tenus accrescere aut resorberi, sed influere penitus atque ambire, et jugis etiam ac montibus inseri velut in suo.

XI. Ceterum Britanniam qui mortales initio coluerint, indigenæ an advecti, ut inter Barbaros, parum compertum. habitus corporum varii, atque ex eo argumenta. namque rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus Germanicam originem asseverant : Silurum colorati vultus, torti plerumque crines et posita contra Hispania Iberos veteres trajecisse easque sedes habitasse fidem faciunt : proximi Gallis et similes sunt; seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris positio cœli corporibus habitum dedit. In universum ta-

que les Gaulois sont venus s'établir dans cette île voisine de leur pays. Leur religion se retrouve dans les superstitions bretonnes. La langue est presque la même ; c'est la même témérité à rechercher le danger, et, quand le danger se présente, le même empressement à s'y soustraire. Les Bretons néanmoins montrent plus d'intrépidité, une longue paix ne les ayant point encore amollis ; car nous savons que les Gaulois ont aussi donné à la guerre de grandes preuves de bravoure. La lâcheté s'est introduite chez eux avec le repos, et en perdant la liberté ils ont perdu le courage. La même chose est arrivée aux Bretons vaincus depuis longtemps ; les autres sont encore ce qu'étaient les Gaulois[4].

XII. Leur force est dans leur infanterie ; quelques peuplades font la guerre montées sur des chars, que le plus noble conduit tandis que ses clients combattent. Anciennement ils obéissaient à des rois ; aujourd'hui divisés en factions rivales ils sont partagés entre différents chefs. C'est surtout ce défaut d'entente qui nous a servi contre ces nations puissantes. Il est rare que deux ou trois cités se réunissent pour repousser un danger commun, et comme elles combattent isolément elles sont toutes vaincues. Le ciel est souvent obscurci par des pluies et des nuages, mais le froid n'est pas rigoureux. La durée des jours dépasse celle de nos climats ; la nuit est claire, et si courte à l'extrémité de la Bretagne, qu'un léger intervalle seulement sépare le jour qui finit de celui qui commence. Quand les nuages n'y mettent point obstacle, on voit

men æstimanti, Gallos vicinam insulam occupasse credibile est. eorum sacra deprehendas superstitionum persuasione : sermo haud multum diversus : in deposcendis periculis eadem audacia, et, ubi advenere, in detrectandis eadem formido. plus tamen ferociæ Britanni præferunt, ut quos nondum longa pax emollierit, nam Gallos quoque in bellis floruisse accepimus : mox segnitia cum otio intravit, amissa virtute pariter ac libertate ; quod Britannorum olim victis evenit : ceteri manent, quales Galli fuerunt.

XII. In pedite robur : quædam nationes et curru præliantur. honestior auriga, clientes propugnant. Olim regibus parebant ; nunc per principes factionibus et studiis trahuntur. nec aliud adversus validissimas gentes pro nobis utilius, quam quod in commune non consulunt : rarus duabus tribusque civitatibus ad propulsandum commune periculum conventus. ita, dum singuli pugnant, universi vincuntur. Cœlum crebris imbribus ac nebulis fœdum : asperitas frigorum abest. dierum spatia ultra nostri orbis mensuram ; nox clara, et extrema Britanniæ parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. *quodsi nubes non officiant, adspici*

pendant la nuit l'éclat du soleil, et les habitants assurent que cet astre ne se lève et ne se couche jamais, mais qu'il ne fait que passer à l'horizon. En effet, à cette extrémité du monde, la terre unie ne projette qu'une ombre courte, ce qui fait que les ténèbres ne s'élèvent pas, et que la nuit tombe sans atteindre le ciel et les astres. Le sol, à l'exception de l'olivier, de la vigne et des autres productions des climats plus chauds, porte des moissons abondantes; elles mûrissent tard, commencent à pousser de bonne heure, et ce double effet n'a qu'une même cause, l'humidité du terrain et de l'air. La Bretagne produit de l'or, de l'argent et d'autres métaux qui ont payé notre victoire. La mer engendre aussi des perles, mais elles sont ternes et livides, ce qu'on attribue à l'inexpérience de ceux qui les recueillent; car dans la mer Rouge, on arrache les coquillages tout vivants des rochers, tandis qu'en Bretagne on les ramasse là où le flot les a jetés. Pour ma part, en ce qui touche ces perles, je pense que la nature est restée en défaut, plutôt que notre avarice.

XIII. Les Bretons se soumettent sans résistance aux levées, aux tributs et aux autres charges imposées par notre domination, pourvu qu'on ne les offense pas; car ils supportent difficilement l'injure, domptés qu'ils sont jusqu'à l'obéissance, mais non jusqu'à l'esclavage. Le divin Jules est le premier Romain qui soit entré dans la Bretagne avec une armée; et quoique par une bataille heureuse il eût frappé les habitants d'épouvante et conquis le littoral, on peut dire qu'il a montré et non transmis sa conquête à ses descendants. Bientôt

per noctem solis fulgorem, nec occidere et exsurgere, sed transire affirmant : scilicet extrema et plana terrarum, humili umbra, non erigunt tenebras; infraque cœlum et sidera nox cadit. Solum præter oleam vitemque et cetera calidioribus terris oriri sueta patiens frugum, fœcundum; tarde mitescunt, cito proveniunt : eademque utriusque rei causa, multus humor terrarum cœlique. Fert Britannia aurum et argentum et alia metalla, pretium victoriæ. gignit et Oceanus margarita, sed subfusca ac liventia. quidam *artem abesse legentibus* arbitrantur; *nam in Rubro mari viva ac spirantia saxis avelli; in Britannia, prout expulsa sint, colligi*. ego facilius crediderim naturam margaritis deesse, quam nobis avaritiam.

XIII. Ipsi Britanni delectum ac tributa et injuncta imperii munera impigre obeunt, si injuriæ absint; has ægre tolerant, jam domiti, ut pareant, nondum, ut serviant. igitur primus omnium Romanorum divus Julius cum exercitu Britanniam ingressus, quamquam prospera pugna terruerit incolas ac littore potitus sit, potest videri ostendisse posteris, non tradidisse. Mox bella civilia, et in rempublicam versa

éclatèrent les guerres civiles; les armes des chefs se tournèrent contre la république, et la Bretagne fut longtemps oubliée, même pendant la paix. C'était par prudence, disait Auguste, et ce mot fut une loi pour Tibère. Il paraît prouvé que Caïus délibéra s'il entrerait en Bretagne; mais son caractère, aussi prompt à former des projets qu'à les abandonner, et les immenses efforts contre la Germanie firent avorter ce dessein. L'empereur Claude acheva la conquête, en portant en Bretagne des légions et des auxiliaires, et en associant Vespasien à l'entreprise. Ce fut là le point de départ d'une fortune qui ne devait pas se faire attendre. Des peuples furent domptés, des rois faits prisonniers, et Vespasien désigné par les destins.

XIV. Le premier consulaire envoyé dans la Bretagne fut Aulus Plautius, et après lui Ostorius Scapula, tous deux militaires habiles. La partie la plus rapprochée fut peu à peu réduite en province. On y établit en outre une colonie de vétérans. Le roi Cogidunus, qui resta fidèle jusqu'à une époque dont nous nous souvenons encore, reçut en présent quelques cités, suivant cet usage antique et depuis longtemps admis par le peuple romain, de faire servir les rois eux-mêmes d'instruments à la servitude. Didius Gallus conserva les conquêtes de ses prédécesseurs, et se contenta d'élever quelques petites forteresses plus avant dans les terres, pour se donner la gloire d'avoir étendu sa domination. Il fut remplacé par Didius Véranius qui mourut dans l'année. Suétonius Paullinus, qui succéda à Didius, conduisit heureusement les affaires pendant

principum arma; ac longa oblivio Britanniæ etiam in pace. *consilium* id divus Augustus vocabat, Tiberius *præceptum*. agitasse Caium Cæsarum de intranda Britannia satis constat, ni velox ingenio, mobilis pœnitentia et ingentes adversus Germaniam conatus contra fuissent. divus Claudius auctor operis, transvectis legionibus auxiliisque et assumpto in partem rerum Vespasiano : quod initium venturæ mox fortunæ fuit. domitæ gentes, capti reges, et monstratus fatis Vespasianus.

XIV. Consularium primus Aulus Plautius præpositus, ac subinde Ostorius Scapula, uterque bello egregius, redactaque paullatim in formam provinciæ proxima pars Britanniæ, addita insuper veteranorum colonia : quædam civitates Cogiduno regi donatæ (is ad nostram usque memoriam fidissimus mansit), ut, vetere ac jam pridem recepta populi Romani consuetudine, haberet instrumenta servitutis et reges. Mox Didius Gallus parta a prioribus continuit, paucis admodum castellis in ulteriora promotis, per quæ fama aucti officii quæreretur. Didium Veranius excepit, isque intra annum exstinctus

deux ans ; il soumit diverses peuplades, et fortifia nos stations militaires. Confiant dans ses succès, il attaqua l'île de Mona, parce qu'elle fournissait des armes aux rebelles, et laissa ainsi sur ses derrières le pays ouvert à l'ennemi.

XV. Affranchis de la crainte par l'absence du lieutenant, les Bretons s'inquiètent entre eux des maux de la servitude, se racontent mutuellement les outrages, et s'aigrissent en les discutant : « La patience ne sert qu'à rendre le joug plus pesant, en laissant croire qu'on le supporte sans peine. Les Bretons n'avaient anciennement qu'un roi ; aujourd'hui on leur en impose deux, un lieutenant qui s'acharne contre leur sang, un procurateur qui s'acharne contre leurs biens. L'union ou la division de ces maîtres tournent également à la ruine du pays. Les troupes de l'un, les centurions de l'autre, mêlent la violence aux outrages. Rien n'échappe à leur avarice, à leurs passions. Sur le champ de bataille, c'est le plus brave qui enlève les dépouilles. Aujourd'hui des lâches, des hommes sans cœur s'emparent des maisons, ravissent les enfants, imposent des levées, comme si c'était seulement pour la patrie qu'un Breton ne sût pas mourir. Certes, les soldats romains qui ont envahi la Bretagne sont en bien petit nombre, si les habitants se comptent eux-mêmes. La Germanie a secoué le joug ; cependant elle n'avait qu'un fleuve et non l'Océan pour barrière. Ici la patrie, les femmes, les parents, là l'avarice et la débauche, voilà de part et d'autre les motifs de la guerre ; et les Romains fuiraient encore, comme avait

est. Suetonius hinc Paullinus biennio prosperas res habuit, subactis nationibus, firmatisque præsidiis : quorum fiducia Monam insulam ut vires rebellibus ministrantem aggressus terga occasioni patefecit.

XV. Namque absentia legati remoto metu, Britanni agitare inter se mala servitutis, conferre injurias, et interpretando accendere : « nihil profici patientia, nisi ut graviora tanquam ex facile toleran» tibus imperentur : singulos sibi olim reges fuisse, nunc binos im» poni ; e quibus legatus in sanguinem, procurator in bona sæviret : » æque discordiam præpositorum, æque concordiam subjectis exitio» sam. alterius manus, centuriones alterius, vim et contumelias mis» cere. nihil jam cupiditati, nihil libidini exceptum. in prælio for» tiorem esse qui spoliet. nunc ab ignavis plerumque et imbellibus » eripi domos, abstrahi liberos, injungi delectus, tanquam mori tan» tum pro patria nescientibus ; quantulum enim transisse militum » si sese Britanni numerent ? sic Germanias excussisse jugum ; et » flumine, non Oceano, defendi. sibi patriam, conjuges, parentes ; » illis avaritiam et luxuriam causas belli esse ; recessuros, ut divus » Julius recessisset, modo virtutes majorum suorum æmularentur.

fui le divin Jules, si les Bretons imitaient les vertus de leurs aïeux. Il ne fallait point s'effrayer de l'issue d'une première ou d'une seconde bataille; le malheur donne plus d'élan, plus de fermeté. Déjà même les dieux prennent en pitié les Bretons; ils ont éloigné le général romain, et ils retiennent son armée reléguée dans une autre île. Déjà on peut délibérer; c'était là le plus difficile, et dans de pareils projets il est plus dangereux d'être surpris que d'oser. »

XVI. Les Bretons s'animent ainsi les uns les autres, et tous ensemble ils courent aux armes sous les ordres de Boadicée, femme du sang royal; car chez eux les femmes ne sont point exclues du pouvoir. Ils se jettent sur les soldats éparpillés dans les forteresses, s'emparent des stations militaires, envahissent la colonie elle-même, comme le foyer de la servitude. Dans leur colère et leur victoire, ils n'oublièrent aucune des cruautés habituelles aux Barbares. Si Paullinus, au premier bruit du soulèvement, ne s'était hâté d'accourir, la Bretagne eût été perdue pour nous. Il suffit d'une bataille pour la rendre aussi soumise que par le passé; mais la plupart des Bretons restèrent armés, car le souvenir de leur révolte les inquiétait, et ils craignaient surtout le lieutenant qui, bien qu'irréprochable pour tout le reste, traitait avec hauteur ceux qui s'étaient rendus, et semblait, par sa dureté, venger une injure personnelle. On envoya donc Turpilianus, qu'on savait plus accessible à la pitié; il ne connaissait point les coupables, et, par cela même, plus doux pour ceux qui

» neve prælii unius et alterius eventu pavescerent; plus impetus, » majorem constantiam penes miseros esse : jam Britannorum etiam » deos misereri, qui Romanum ducem absentem, qui relegatum in » alia insula exercitum detinerent; jam ipsos, quod difficillimum » fuerit, deliberare. porro in ejusmodi consiliis periculosius esse » deprehendi, quam audere. »

XVI. His atque talibus invicem instincti, Boadicea, generis regii femina, duce (neque enim sexum in imperiis discernunt) sumpsere universi bellum : ac sparsos per castella milites consectati, expugnatis præsidiis, ipsam coloniam invasere ut sedem servitutis. nec ullum in Barbaris sævitiæ genus omisit ira et victoria. quod nisi Paullinus, cognito provinciæ motu, propere subvenisset, amissa Britannia foret : quam unius prælii fortuna veteri patientiæ restituit, tenentibus arma plerisque, quos conscientia defectionis et propius ex legato timor agitabat, ne, quamquam egregius cetera, arroganter in deditos et ut suæ quoque injuriæ ultor durius consuleret. Missus igitur Petronius Turpilianus, tanquam exorabilior, et delictis hostium novus eoque pœnitentiæ mitior, compositis prioribus, nihil ultra

se repentaient, il rétablit les choses dans leur premier état, sans rien oser de plus, et remit la province à Trébellius Maximus. Trébellius, moins énergique encore et sans expérience de la guerre, contint le pays en apportant dans l'administration une certaine douceur. Dès lors les Barbares se laissèrent séduire par les vices qui les flattaient, et le commencement des guerres civiles fut, pour l'inaction des Romains, une excuse plausible. Mais bientôt des troubles graves éclatèrent; car les soldats, habitués à la guerre, se distrayaient du repos par le désordre. Trébellius échappa à la colère de l'armée en fuyant et en se cachant. Déshonoré, humilié, il reprit bientôt un commandement avili, et on transigea, l'armée pour l'impunité, le général pour sa vie. Cette sédition s'apaisa sans coûter de sang. Vectius Bolanus lui-même, au moment où les guerres civiles duraient encore, ne parvint pas à rétablir l'ordre dans la Bretagne. C'était la même mollesse contre l'ennemi, la même licence dans les camps; mais du moins Bolanus, homme inoffensif, ne fit rien qui pût le rendre odieux, et, à défaut d'autorité, il se concilia l'affection.

XVII. Dès que Vespasien fut reconnu par la Bretagne, comme par le reste du monde, cette province eut de grands généraux, de bonnes armées; l'ennemi perdit confiance, et Pétilius Cérialis frappa, dès l'abord, les Bretons de terreur, en attaquant la cité des Brigantes, qui est regardée comme la plus populeuse. Il y eut de nombreux combats; quelques-uns furent sanglants, et Cérialis enveloppa dans la victoire ou la guerre

ausus, Trebellio Maximo provinciam tradidit. Trebellius segnior, et nullis castrorum experimentis, comitate quadam curandi provinciam tenuit. didicere jam Barbari quoque ignoscere vitiis blandientibus : et interventus civilium armorum præbuit justam segnitiæ excusationem; sed discordia laboratum, quum assuetus expeditionibus miles otio lasciviret. Trebellius, fuga ac latebris vitata exercitus ira, indecorus atque humilis precario mox præfuit, ac velut pacti, exercitus licentiam, dux salutem; et seditio sine sanguine stetit. Nec Vettius Bolanus, manentibus adhuc civilibus bellis, agitavit Britanniam disciplina. eadem inertia erga hostes, similis petulantia castrorum : nisi quod innocens Bolanus et nullis delictis invisus caritatem paraverat loco auctoritatis.

XVII. Sed ubi cum cetero orbe Vespasianus et Britanniam recuperavit, magni duces, egregii exercitus, minuta hostium spes, et terrorem statim intulit Petilius Cerialis, Brigantum civitatem, quæ numerosissima provinciæ totius perhibetur, aggressus : multa prælia, et aliquando non incruenta : magnamque Brigantum partem aut victoria amplexus est aut bello. et quum Cerialis quidem alterius

la plus grande partie du pays. En lui succédant, tout autre que Frontinus eût été écrasé par le poids des affaires et la gloire de son devancier; mais Frontinus soutint le fardeau. Grand homme, autant qu'il était permis de l'être, il soumit par les armes la puissante et belliqueuse nation des Silures, en triomphant du courage des ennemis et de la difficulté des lieux.

XVIII. Tel était l'état de la Bretagne et la situation militaire, quand Agricola passa dans cette île, au milieu de l'été, au moment où nos soldats, comme s'ils eussent oublié la guerre, commençaient à perdre confiance, tandis que l'ennemi épiait une occasion. Peu de temps avant son arrivée, les Ordoviques avaient presque entièrement anéanti une division de cavalerie, cantonnée sur leur territoire. A ce coup imprévu, la province avait repris courage. Ceux qui demandaient la guerre approuvaient cet exemple, ou voulaient attendre pour juger les dispositions du nouveau général. L'été était passé, les troupes dispersées dans le pays; le soldat regardait l'année comme acquise au repos; on devait s'attendre, en commençant la guerre, à des lenteurs, à des obstacles, et la plupart pensaient qu'il valait mieux garder les points dont on avait à se défier. Agricola résolut d'aller au-devant des dangers. Il rassembla les détachements des légions, avec quelques troupes auxiliaires; et comme les Ordoviques n'osaient point descendre dans la plaine, il se plaça à la tête de ses soldats, afin de leur donner son courage, en partageant leurs dangers, et dirigea son armée contre les hauteurs. La

successoris curam famamque obruisset, sustinuit quoque molem Julius Frontinus; vir magnus, quantum licebat, validam et pugnacem Silurum gentem armis subegit, super virtutem hostium locorum quoque difficultates eluctatus.

XVIII. Hunc Britanniæ statum, has bellorum vices media jam æstate transgressus Agricola invenit, quum et milites, velut omissa expeditione, ad securitatem et hostes ad occasionem verterentur. Ordovicum civitas haud multo ante adventum ejus alam in finibus suis agentem prope universam obtriverat; eoque initio erecta provincia, ut quibus bellum volentibus erat, probare exemplum, aut recentis legati animum opperiri. Tum Agricola, quamquam transacta æstas, sparsi per provinciam numeri, præsumpta apud militem illius anni quies, tarda et contraria bellum inchoaturo, et plerisque custodiri suspecta potius videbatur, ire obviam discrimini statuit; contractisque legionum vexillis et modica auxiliorum manu, quia in æquum degredi Ordovices non audebant, ipse ante agmen, quo ceteris par animus simili periculo esset, erexit aciem. cæsaque prope universa

nation presque tout entière fut taillée en pièces, et le général romain, sachant bien qu'il faut marcher aussi vite que la renommée et que le premier succès décide tout, prit la résolution de soumettre l'île de Mona, que la révolte de toute la Bretagne avait, comme je l'ai dit plus haut, enlevée à Paullinus. Les vaisseaux manquaient pour cette expédition imprévue, mais le génie et la fermeté du général suffirent à faire passer l'armée. Agricola choisit parmi les auxiliaires ceux qui connaissaient les gués, et qui savaient, suivant l'habitude de leur pays, se maintenir à la nage, eux, leurs armes e leurs chevaux; il leur ordonna de déposer leurs bagages, et les lança à l'attaque avec tant d'impétuosité, que l'ennemi, qui attendait une flotte, des navires et la marée, fut épouvanté, et jugea que rien n'était impossible, que rien ne pouvait résister à des hommes qui venaient combattre de cette façon. La paix fut demandée, l'île soumise, et Agricola eut la réputation d'un grand homme, parce qu'à son entrée dans la province, il avait donné aux fatigues et aux dangers le temps que d'autres perdent à représenter ou à briguer des hommages. Loin de tirer vanité du succès, il n'appelait pas même campagne ou victoire ce qui n'était à ses yeux qu'une soumission de vaincus. Il n'entoura point ses dépêches de lauriers, et il ne fit qu'ajouter à sa gloire en la dissimulant; car on devinait quelles étaient dans l'avenir les espérances d'un homme qui taisait de si grandes choses.

XIX. Il connaissait, du reste, l'esprit de la province; et, sachant par l'expérience d'autrui que les succès des armes

gente, non ignarus instandum famæ, ac, prout prima cessissent, fore universa, Monam insulam, cujus possessione revocatum Paullinum rebellione totius Britanniæ supra memoravi, redigere in potestatem animo intendit. sed, ut in dubiis consiliis, naves deerant : ratio et constantia ducis transvexit. depositis omnibus sarcinis, lectissimos auxiliarium, quibus nota vada et patrius nandi usus, quo simul seque et arma et equos regunt, ita repente immisit, ut obstupefacti hostes, qui classem, qui naves, qui mare exspectabant, nihil arduum aut invictum crediderint sic ad bellum venientibus. ita petita pace ac dedita insula, clarus ac magnus haberi Agricola : quippe cui ingredienti provinciam, quod tempus alii per ostentationem aut officiorum ambitum transigunt, labor et periculum placuisset. nec Agricola, prosperitate rerum in vanitatem usus, expeditionem aut victoriam vocabat victos continuisse : ne laureatis quidem gesta prosecutus est. sed ipsa dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus, quanta futuri spe tam magna tacuisset.

XIX. Ceterum animorum provinciæ prudens, simulque doctus per

profitent peu quand ils sont suivis de violences, il résolut d'éteindre les causes de toutes ces guerres. Il commença par lui-même et les siens, et disciplina d'abord sa propre maison, ce qui n'est pas moins difficile pour la plupart des hommes que de gouverner une province. Ses affranchis et ses esclaves furent exclus des affaires publiques. Pour y admettre les soldats, il n'écoutait ni ses affections personnelles, ni les prières, ni les recommandations des centurions, mais il estimait que les plus braves sont aussi les plus fidèles. Il savait tout, sans donner suite à tout ce qu'il savait. Indulgent ou sévère en proportion des fautes, il n'allait pas toujours jusqu'au châtiment, se contentant le plus souvent du repentir; et il appelait aux fonctions publiques ceux qu'il savait incapables de mal faire, pour n'avoir point à les punir quand le mal serait fait. Par une juste répartition des charges, il apporta quelque allégement à l'augmentation des tributs et des fournitures de blé; et il coupa court à des abus qui, inventés par l'avarice, étaient supportés avec plus de colère que l'impôt lui-même. En effet, pour insulter aux Bretons, on les forçait d'attendre à la porte des greniers où l'on enfermait les récoltes, et de vendre à un prix fixe le blé qui leur appartenait. Au lieu de faire approvisionner par les cités les postes qui se trouvaient dans leur voisinage, on leur assignait des cantonnements éloignés, à l'extrémité du pays, sur des points impraticables, et ce qui devait tourner à l'avantage de tous servait ainsi à la fortune de quelques hommes [1].

XX. En réprimant sans retard et dès la première année tous

aliena exempla, parum profici armis, si injuriæ sequerentur, causas bellorum statuit excidere. a se suisque orsus, primam domum suam coercuit; quod plerisque haud minus arduum est, quam provinciam regere. nihil per libertos servosque publicæ rei : non studiis privatis nec ex commendatione aut precibus centurionum milites ascire, sed optimum quemque fidelissimum putare : omnia scire, non omnia exsequi : parvis peccatis veniam, magnis severitatem commodare : nec pœna semper, sed sæpius pœnitentia contentus esse : officiis et administrationibus potius non peccaturos præponere, quam damnare, quum peccassent. frumenti et tributorum auctionem in æqualitatem munerum mollire, circumcisis quæ in quæstum reperta ipso tributo gravius tolerabantur. namque per ludibrium assidere clausis horreis et emere ultro frumenta ac vendere pretio cogebantur. devortia itinerum et longinquitas regionum indicebatur, ut civitates a proximis hibernis in remota et avia deferrent, donec quod omnibus in promptu erat, paucis lucrosum fieret.

XX. Hæc primo statim anno comprimendo, egregiam famam paci

ces abus, Agricola réhabilita la paix, que l'incurie ou la faiblesse de ses prédécesseurs avait rendue aussi redoutable que la guerre. Au retour de l'été, il réunit les troupes. Pendant les marches, il encourageait par des éloges la subordination des soldats, châtiait les traînards, choisissait lui-même les campements, explorait les marais et les bois. Pendant ce temps, il ne laissait aucun repos à l'ennemi, dont il ravageait les terres par des incursions subites; puis, quand il l'eut suffisamment effrayé, il lui offrit la clémence, comme un aiguillon pour la paix. Par ces motifs, un grand nombre de cités[6], qui jusqu'alors nous avaient traités sur le pied de l'égalité, donnèrent des otages, et oublièrent leurs ressentiments : on les entoura de forteresses et de stations militaires disposées avec tant d'habileté et de précaution, que jamais, dans la Bretagne, aucune conquête nouvelle n'avait été moins inquiétée.

XXI. L'hiver suivant fut employé aux soins les plus utiles. Pour accoutumer, par les plaisirs, au calme et à l'inaction des hommes grossiers qui vivent épars et toujours prêts à la guerre, Agricola les engage par ses conseils, les aide avec les deniers publics à bâtir des temples, des forums, des maisons, louant l'activité, gourmandant la paresse; et de la sorte, une honorable émulation remplaça la contrainte. Déjà même il faisait instruire les fils des chefs dans les arts libéraux, et il plaçait l'esprit naturel des Bretons au-dessus de l'esprit cultivé des Gaulois, en sorte que ces peuples qui, tout récemment encore, dédaignaient la langue des Romains, s'éprirent d'un

circumdedit; quæ vel incuria vel tolerantia priorum haud minus quam bellum timebatur. sed ubi æstas advenit, contracto exercitu, militum in agmine laudare modestiam, disjectos coercere : loca castris ipse capere, æstuaria ac silvas ipse prætentare: et nihil interim apud hostes quietum pati, quominus subitis excursibus popularetur : atque, ubi satis terruerat, parcendo rursus irritamenta pacis ostentare. Quibus rebus multæ civitates, quæ in illum diem ex æquo egerant, datis obsidibus, iram posuere, et præsidiis castellisque circumdatæ, tanta ratione curaque, ut nulla ante Britanniæ nova pars illacessita transierit.

XXI. Sequens hiems saluberrimis consiliis absumpta. namque, ut homines dispersi ac rudes, eoque bello faciles, quieti et otio per voluptates assuescerent, hortari privatim, adjuvare publice, ut templa, fora, domus, exstruerent, laudando promptos, et castigando segnes. ita honoris æmulatio pro necessitate erat. jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut, qui modo linguam Romanam abnuebant, eloquentiam

grand zèle pour l'éloquence ; notre habillement même fut mis en honneur, et l'usage de la toge se répandit. Peu à peu les Bretons se laissèrent aller à la séduction de nos vices ; ils eurent des portiques, des bains, des festins somptueux, et, dans leur imprévoyance, ils appelaient civilisation ce qui n'était qu'une partie de leur servitude.

XXII. Dans la troisième année de l'expédition, on pénétra chez des peuples nouveaux, et le pays fut ravagé jusqu'à l'embouchure du Taüs[1]. L'ennemi en eut une terreur si grande, qu'il n'osa point inquiéter notre armée, quoiqu'elle fût assaillie par des tempêtes terribles ; il nous laissa même le temps d'élever des forts. On remarquait que jamais aucun autre chef n'avait plus habilement choisi ses positions ; que de tous les postes établis par Agricola, aucun n'avait été enlevé de vive force, rendu par capitulation ou abandonné. Les garnisons faisaient souvent des sorties ; car, approvisionnées pour un an, elles pouvaient défier de longs siéges. On passait ainsi l'hiver sans crainte ; chacun était tranquille dans sa garnison, tandis que l'ennemi, toujours déjoué, se désespérait, car, au lieu de réparer, comme il l'avait fait souvent dans les campagnes d'hiver, les désastres de l'été, il était également battu en hiver comme en été. Agricola ne déroba jamais à son profit la gloire acquise par d'autres. Centurions ou préfets, tous avaient en lui un témoin fidèle de leurs actions. Certaines gens lui reprochaient d'être sévère à l'excès dans ses réprimandes ; mais de même qu'il était affable pour les

concupiscerent. inde etiam habitus nostri honor, et frequens toga ; paullatimque discessum ad delinimenta vitiorum, porticus, et balnea, et conviviorum elegantiam : idque apud imperitos *humanitas* vocabatur, quum pars servitutis esset.

XXII. Tertius expeditionum annus novas gentes aperuit, vastatis usque ad Taum (æstuario nomen est) nationibus ; qua formidine territi hostes quamquam conflictatum sævis tempestatibus exercitum lacessere non ausi ; ponendisque insuper castellis spatium fuit. annotabant periti, non alium ducem opportunitates locorum sapientius legisse : nullum ab Agricola positum castellum aut vi hostium expugnatum, aut pactione ac fuga desertum. Crebræ eruptiones : nam adversus moras obsidionis annuis copiis firmabantur. ita intrepida ibi hiems, et sibi quisque præsidio, irritis hostibus eoque desperantibus, quia, soliti plerumque damna æstatis hibernis eventibus pensare, tum æstate atque hieme juxta pellebantur. Nec Agricola unquam per alios gesta avidus intercepit : seu centurio, seu præfectus, incorruptum facti testem habebat. apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur : ut bonis comis erat, ita adversus malos injucundus. ce-

bons, il était rude pour ceux qui s'écartaient du devoir. Sa colère, d'ailleurs, ne laissait aucune trace, et on n'avait rien à redouter de sa réserve ou de son silence : il croyait plus loyal d'offenser que de haïr.

XXIII. Il employa la quatrième campagne à assurer ses conquêtes, et certes, s'il y avait des limites au courage de nos armées et à la gloire du nom romain, on les eût trouvées dans la Bretagne elle-même. En effet, on s'était avancé jusqu'aux fleuves Glota et Bodotria, qui, refoulés sur un immense espace par le flux de deux mers opposées, sont séparés seulement par un isthme étroit, défendu par des postes fortifiés. Nous occupions ainsi toute la partie la plus rapprochée de la Bretagne, tandis que l'ennemi était rejeté comme dans une autre île.

XXIV. Dans la cinquième année de l'expédition, Agricola traversa des mers que jusqu'alors aucun vaisseau n'avait franchies; il dompta, par de brillants et nombreux combats, des nations inconnues, et garnit de troupes la partie de la Bretagne qui regarde l'Hibernie, plutôt par espérance que par crainte; car l'Hibernie, située entre la Bretagne et l'Espagne, et à proximité de la mer des Gaules, pouvait un jour faciliter les rapports des peuples dans cette partie si puissante de l'empire. L'Hibernie est moins grande que la Bretagne, mais plus grande que toutes les îles de notre mer. Par le sol, le climat, le caractère et les mœurs des habitants, elle diffère peu de la Bretagne. Le commerce et les marchands ont fait connaître plus particulièrement le littoral et les ports. Agricola avait

terum ex iracundia nihil supererat : secretum et silentium ejus non timeres ; honestius putabat offendere, quam odisse.

XXIII. Quarta æstas obtinendis, quæ percurrerat, insumpta; ac, si virtus exercituum et Romani nominis gloria pateretur, inventus in ipsa Britannia terminus. nam Glota et Bodotria, diversi maris æstibus per immensum revectæ, angusto terrarum spatio dirimuntur : quod tum præsidiis firmabatur, atque omnis propior sinus tenebatur, summotis velut in aliam insulam hostibus.

XXIV. Quinto expeditionum anno, nave prima transgressus, ignotas ad id tempus gentes crebris simul ac prosperis præliis domuit : eamque partem Britanniæ, quæ Hiberniam adspicit, copiis instruxit, in spem magis quam ob formidinem : siquidem Hibernia, medio inter Britanniam atque Hispaniam sita et Gallico quoque mari opportuna, valentissimam imperii partem magnis invicem usibus miscuerit. spatium ejus, si Britanniæ comparetur, angustius, nostri maris insulas superat. solum cœlumque et ingenia cultusque hominum haud multum a Britannia differunt, melius aditus portusque per com-

recueilli l'un des petits rois de cette île, chassé à la suite d'une sédition intestine, et, sous un air de bonne amitié, il le gardait pour s'en servir à l'occasion. Je l'ai souvent entendu dire qu'avec une seule légion et quelques auxiliaires, on pouvait conquérir et garder l'Hibernie, et qu'il serait utile, contre la Bretagne elle-même, de porter partout les armes romaines, et de faire disparaître pour ainsi dire la liberté de son horizon.

XXV. Pendant l'été qui commençait la sixième année de son commandement, il s'avança à travers les cités situées au delà de la Bodotria, et fit reconnaître les ports par la flotte, car le soulèvement de toutes les peuplades qu'il avait devant lui, et les troupes ennemies qui infestaient les chemins, ne le laissaient pas sans inquiétude. Cette flotte, qu'il employait pour la première fois comme partie active de ses forces, le suivait, et c'était un beau spectacle, la guerre étant lancée ainsi tout à la fois sur la terre et sur les flots. Souvent dans le même camp, le fantassin, le cavalier, le soldat de marine, mêlés ensemble et joyeux, racontaient chacun ses exploits, ses aventures, et comparaient avec une jactance toute militaire, tantôt la profondeur des forêts ou les précipices des montagnes, tantôt la colère des tempêtes et des flots, d'un côté, la terre et l'ennemi, de l'autre l'Océan agrandi. La vue de la flotte, au dire des prisonniers, frappait les Bretons de stupeur, comme si cette flotte, en pénétrant le secret de leur mer, eût fermé le dernier refuge aux vaincus. Les peuples de la

mercia et negotiatores cogniti. Agricola expulsum seditione domestica unum ex regulis gentis exceperat, ac specie amicitiæ in occasionem retinebat. sæpe ex eo audivi, legione una et modicis auxiliis debellari obtinerique Hiberniam posse : idque etiam adversus Britanniam profuturum, si Romana ubique arma, et velut e conspectu libertas tolleretur.

XXV. Ceterum æstate, quæ sextum officii annum inchoabat, amplexus civitates trans Bodotriam sitas, quia motus universarum ultra gentium et infesta hostili exercitu itinera timebantur, portus classe exploravit, quæ, ab Agricola primum assumpta in partem virium, sequebatur, egregia specie, quum simul terra, simul mari bellum impelleretur; ac sæpe iisdem castris pedes equesque et nauticus miles, mixti copiis et lætitia, sua quisque facta, suos casus attollerent; ac modo silvarum ac montium profunda, modo tempestatum ac fluctuum adversa, hinc terra et hostis, hinc auctus Oceanus militari jactantia compararentur. Britannos quoque, ut ex captivis audiebatur, visa classis obstupefaciebat, tanquam aperto maris sui secreto ultimum victis perfugium clauderetur. Ad manus et arma conversi Ca-

Calédonie coururent aux armes, et, en attaquant les premiers nos garnisons avec de grandes forces, que la renommée grossissait comme toujours quand il s'agit de choses inconnues, ils ajoutaient encore à l'effroi par leur agression même. Les lâches, simulant la prudence, disaient, par manière de conseil, qu'il fallait revenir en deçà de la Bodotria, et sortir du pays plutôt que de s'en faire chasser. Pendant ce temps, Agricola apprit que les ennemis se disposaient à attaquer sur plusieurs points à la fois, et comme il craignait que, grâce à la supériorité de leur nombre et à la connaissance qu'ils avaient des lieux, ils ne parvinssent à l'envelopper, il divisa son armée en trois corps, et marcha en avant.

XXVI. Informés de ces dispositions, les ennemis changent tout à coup leur plan. Réunis en une seule masse, ils tombent, pendant la nuit, sur la neuvième légion, comme sur la plus faible, et tuent les sentinelles, entre le sommeil et la surprise. Déjà ils combattaient dans l'enceinte même du camp, lorsque Agricola, averti de leur marche par ses coureurs, s'attache à leurs pas, et donne ordre aux cavaliers et aux fantassins les plus alertes de les charger par derrière, puis de pousser tous ensemble un cri. Aux premières clartés du jour, on vit briller nos enseignes. Les Bretons s'effrayèrent de ce double danger; les Romains reprirent courage : assurés de leur salut, ils combattirent pour la gloire et se lancèrent à l'attaque. Il y eut une mêlée terrible dans les étroits passages des portes, jusqu'au moment où l'ennemi fut repoussé par ces deux armées, qui combattaient, l'une, pour montrer qu'elle

ledoniam incolentes populi paratu magno, majore fama, uti mos est de ignotis, *oppugnasse ultro*, castella adorti, metum ut provocantes, addiderant; regrediendumque citra Bodotriam et excedendum potius, quam pellerentur, ignavi specie prudentium admonebant; quum interim cognoscit hostes pluribus agminibus irrupturos, ac ne superante numero et peritia locorum circumiretur, diviso et ipse in tres partes exercitu incessit.

XXVI. Quod ubi cognitum hosti, mutato repente consilio universi nonam legionem ut maxime invalidam nocte aggressi, inter somnum ac trepidationem cæsis vigilibus irrupere. jamque in ipsis castris pugnabatur, quum Agricola, iter hostium ab exploratoribus edoctus et vestigiis insecutus, velocissimos equitum peditumque assultare tergis pugnantium jubet, mox ab universis adjici clamorem : et propinqua luce fulsere signa. ita ancipiti malo territi Britanni; et Romanis redit animus, ac, securi pro salute, de gloria certabant : ultro quin etiam irrupere, et fuit atrox in ipsis portarum angustiis prælium, donec pulsi hostes, utroque exercitu certante, his, ut tulisse

avait prêté un secours utile, l'autre, qu'elle n'avait pas besoin d'être secourue. Sans les marais et les bois qui couvrirent la fuite des vaincus, cette victoire eût terminé la guerre.

XXVII. Exaltée par son courage et par sa gloire, l'armée frémissait : « aucune route n'était fermée à sa valeur ; il fallait entrer dans la Calédonie, et courir, sans s'arrêter, de combats en combats pour trouver enfin les bornes de la Bretagne. » Ceux même qui se montraient la veille circonspects et réservés, étaient devenus, après l'événement, téméraires et prodigues de grands mots. C'est là un grand malheur de la guerre, que chacun réclame une part dans le succès, tandis que les revers ne sont imputés qu'à un seul. Quant aux Bretons, ils attribuaient leur défaite, non pas au courage des Romains, mais à l'occasion et à l'habileté du chef ; et au lieu de rabattre de leur orgueil, ils armèrent leur jeunesse, mirent en lieu sûr leurs femmes et leurs enfants, et scellèrent, par des assemblées et des sacrifices, une ligue entre toutes les cités. Les deux partis se séparèrent ainsi, la haine dans le cœur.

XXVIII. Pendant le même été, une cohorte d'Usipiens levée en Germanie et transportée en Bretagne, fit un coup hardi et mémorable. Après avoir tué les centurions et les soldats qu'on avait placés dans leurs rangs pour les former à la discipline et servir à la fois de chefs et de modèles, les hommes de cette cohorte s'embarquèrent sur trois bâtiments légers, dont ils retinrent de force les pilotes. L'un de ces pilotes s'étant sauvé, ils mirent à mort les deux autres, parce qu'ils les soupçon-

opem, illis, ne eguisse auxilio viderentur. quod nisi paludes et silvæ fugientes texissent, debellatum illa victoria foret.

XXVII. Cujus constantia ac fama ferox exercitus, *nihil virtuti suæ invium et penetrandam Caledoniam, inveniendumque tandem Britanniæ terminum continuo præliorum cursu*, fremebant. atque illi modo cauti ac sapientes, prompti post eventum ac magniloqui erant. Iniquissima hæc bellorum conditio est : prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur. At Britanni, non virtutem, sed occasionem et artem ducis rati, nihil ex arrogantia remittere, quominus juventutem armarent, conjuges ac liberos in loca tuta transferrent, cœtibus ac sacrificiis conspirationem civitatum sancirent. atque ita irritatis utrimque animis discessum.

XXVIII. Eadem æstate cohors Usipiorum per Germanias conscripta et in Britanniam transmissa, magnum ac memorabile facinus ausa est. occiso centurione ac militibus, qui ad tradendam disciplinam immixti manipulis exemplum et rectores habebantur, tres liburnicas, adactis per vim gubernatoribus, adscendere : et uno remigante, su-

naient; et avant qu'on ne sût rien de cette tentative, chose vraiment surprenante, ils avaient déjà gagné la haute mer. Jetés bientôt sur divers points, ils combattirent contre différentes peuplades bretonnes qui cherchaient à les repousser; et souvent vainqueurs, quelquefois vaincus, ils furent réduits à de telles extrémités, qu'ils mangèrent d'abord ceux d'entre eux qui étaient les plus faibles, et ensuite ceux que désignait le sort. Ils firent ainsi le tour de la Bretagne, perdirent leurs navires, faute de savoir les manœuvrer, et furent saisis comme pirates, d'abord par les Suèves, puis par les Frisons. Quelques-uns même, vendus pour l'esclavage, sont arrivés, en passant de maître en maître, jusqu'en Italie où le récit d'une aventure si étonnante leur a fait un nom. Au commencement de l'été, Agricola, frappé d'un malheur domestique, perdit un fils âgé d'un an. Il supporta ce coup sans affecter, comme la plupart des âmes fortes, un courage orgueilleux, sans s'abandonner, comme les femmes, aux lamentations et à l'abattement : la guerre était pour lui l'un des remèdes de la douleur.

XXIX. Il fit donc partir la flotte la première, afin qu'en ravageant plusieurs points elle répandît l'incertitude et la terreur chez l'ennemi. Lui-même, après avoir renforcé ses troupes des Bretons les plus braves et les plus éprouvés par une longue soumission, arriva avec son armée sans bagages au mont Grampius, sur lequel l'ennemi s'était déjà retiré; car les Bretons n'étaient nullement abattus par leur dernière défaite.

spectis duobus eoque interfectis, nondum vulgato rumore ut miraculum prævehebantur. mox hac atque illa rapti et cum plerisque Britannorum sua defensantium prælio congressi, ac sæpe victores, aliquando pulsi, eo ad extremum inopiæ venere, ut infirmissimos suorum, mox sorte ductos vescerentur. atque circumvecti Britanniam, amissis per inscitiam regendi navibus, pro prædonibus habiti, primum a Suevis, mox a Frisiis intercepti sunt. ac fuere quos per commercia venumdatos, et in nostram usque ripam mutatione ementium adductos, indicium tanti casus illustravit. Initio æstatis Agricola, domestico vulnere ictus, anno ante natum filium amisit. quem casum neque, ut plerique fortium virorum, ambitiose, neque per lamenta rursus ac mœrorem muliebriter tulit. et in luctu bellum inter remedia erat.

XXIX. Igitur præmissa classe, quæ pluribus locis prædata magnum et incertum terrorem faceret, expedito exercitu, cui ex Britannis fortissimos et longa pace exploratos addiderat, ad montem Grampium pervenit, quem jam hostis insederat. nam Britanni, nihil fracti pugnæ prioris eventu, et ultionem aut servitium exspectantes,

Ils avaient à choisir entre l'esclavage et la vengeance, et sachant enfin que c'est par l'union qu'il faut repousser un danger commun, ils avaient rassemblé, par des ambassades et des traités, les forces de tous les cantons. Déjà se présentaient plus de trente mille hommes sous les armes, et de plus, la jeunesse accourait tout entière, ainsi que les vieillards encore robustes, illustrés dans la guerre et portant chacun ses insignes. L'un des chefs, Galgacus, qui se distinguait entre tous par sa valeur et sa naissance, parla, dit-on, en ces termes, au milieu d'une multitude serrée qui demandait le combat :

XXX. « Quand je considère les causes de la guerre et nos malheurs, j'ai la ferme confiance que cette journée et votre union commenceront l'affranchissement de la Bretagne entière ; car aucun de nous n'a connu la servitude : la terre finit ici ; la mer elle-même n'est pas sûre, car la flotte romaine nous y menace ; ainsi la guerre, honorable pour le courage, est encore la ressource la plus certaine des lâches. Dans les dernières rencontres, les Bretons, en combattant avec des chances diverses contre les Romains, plaçaient en nous leur espoir et leur force, parce que nous sommes les plus nobles enfants de la Bretagne, nous qui habitons pour ainsi dire son sanctuaire, nous qui ne voyons pas les rivages où règne l'esclavage, nous dont les yeux n'ont point été souillés par le contact de la tyrannie. Placés aux extrémités de la terre, dans le dernier pays libre, ignorés de la renommée, nous avons échappé jusqu'ici par notre éloignement ; aujourd'hui le fond

tandemque docti, commune periculum concordia propulsandum, legationibus et fœderibus omnium civitatum vires exciverant. jamque super triginta millia armatorum adspiciebantur, et adhuc affluebat omnis juventus et quibus cruda ac viridis senectus, clari bello ac sua quisque decora gestantes : quum inter plures duces virtute et genere præstans, nomine Galgacus, apud contractam multitudinem prælium poscentem in hunc modum locutus fertur :

XXX. « Quoties causas belli et necessitatem nostram intueor, magnus mihi animus est, hodiernum diem consensumque vestrum » initium libertatis totius Britanniæ fore. nam et universi servitutis » expertes, et nullæ ultra terræ, ac ne mare quidem securum, immi» nente nobis classe Romana. ita prælium atque arma, quæ fortibus » honesta, eadem etiam ignavis tutissima sunt. Priores pugnæ, qui» bus adversus Romanos varia fortuna certatum est, spem ac subsi» dium in nostris manibus habebant : quia nobilissimi totius Bri» tanniæ, eoque in ipsis penetralibus siti, nec servientium littora » adspicientes, oculos quoque a contactu dominationis inviolatos ha» bebamus. nos terrarum ac libertatis extremos recessus ipse ac

même de la Bretagne est ouvert, et l'inconnu paraît toujours grand. Plus de nation derrière nous, rien que des flots et des rochers, et dans le cœur du pays, les Romains dont vous chercheriez vainement à fléchir l'orgueil par l'obéissance et la modération. Ils ont pris le monde, et quand la terre manque à leurs dévastations, ils fouillent la mer elle-même, cupides, si l'ennemi est riche, oppresseurs, s'il est pauvre. L'Orient et l'Occident ne sauraient les rassasier. Seuls entre tous les peuples, ils convoitent avec la même passion les richesses et la pauvreté. Piller, tuer, voler s'appelle régner dans leur langage menteur, et là où ils font un désert, ils disent qu'ils ont donné la paix.

XXXI. » La nature a voulu que chaque homme chérît avant tout ses enfants et ses proches. Rome nous les enlève pour en faire ailleurs des esclaves. Si nos femmes et nos sœurs échappent pendant les excès de la guerre à leur brutalité, c'est comme amis et comme hôtes qu'ils les déshonorent. Nos biens, nos fortunes sont dévorés par les impôts, nos récoltes par les réquisitions; on use nos corps et nos bras à exploiter, au milieu des coups et des injures, les bois et les marais. Ceux qui naissent esclaves, ne sont vendus qu'une fois, et leurs maîtres les nourrissent; la Bretagne achète chaque jour, nourrit chaque jour ses maîtres: de même que dans une maison l'esclave qui est arrivé le dernier sert de jouet aux autres; ainsi, dans ce vieil asservissement du monde,

» sinus famæ in hunc diem defendit. nunc terminus Britanniæ pa-
» tet, atque omne ignotum pro magnifico est. sed nulla jam ultra
» gens, nihil, nisi fluctus et saxa : et interiores Romani, quorum
» superbiam frustra per obsequium et modestiam effugeris. raptores
» orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terræ, et mare scrutan-
» tur : si locuples hostis est, avari; si pauper, ambitiosi : quos non
» Oriens, non Occidens satiaverit. soli omnium opes atque inopiam
» pari affectu concupiscunt. auferre, trucidare, rapere falsis nomini-
» bus *imperium*, atque, ubi solitudinem faciunt, *pacem* appellant.

XXXI. » Liberos cuique ac propinquos suos natura carissimos esse
» voluit. hi per delectus alibi servituri auferuntur : conjuges soro-
» resque, etiamsi hostilem libidinem effugiant, nomine *amicorum* at-
» que *hospitum* polluuntur. bona fortunasque in tributum egerunt,
» in annonam frumentum : corpora ipsa ac manus silvis ac paludi-
» bus emuniendis inter verbera ac contumelias conterunt. nata ser-
» vituti mancipia semel veneunt, atque ultro a dominis aluntur; Bri-
» tannia servitutem suam quotidie emit, quotidie pascit : ac sicut in
» familia recentissimus quisque servorum etiam conservis ludibrio
» est, sic in hoc orbis terrarum vetere famulatu novi nos et viles

on veut nous anéantir, comme les derniers venus, comme des êtres inutiles, car nous n'avons ni champs, ni mines, ni ports pour l'exploitation desquels on puisse nous garder. Les conquérants haïssent, dans ceux qu'ils ont soumis, le courage et la fierté; et notre éloignement, nos solitudes, par cela même qu'elles nous protégent plus sûrement, nous font redouter davantage. Ainsi, puisque tout espoir de pardon vous est enlevé, prenez courage, soit que vous chérissiez la vie, soit que vous chérissiez la gloire. Les Trinobantes [8], commandés par une femme, ont forcé une colonie, brûlé un camp. Si le succès ne les avait énervés, ils auraient pu secouer le joug, et nous, jusqu'ici intacts et indomptés, nous qui n'avons point à conquérir la liberté, ne montrerons-nous pas, dès le premier combat, quels hommes la Calédonie tenait en réserve pour sa défense?

XXXII. » Croyez-vous donc les Romains aussi braves à la guerre que débauchés dans la paix? ils sont grands par nos troubles et nos dissensions, et les fautes des ennemis font la gloire de leurs armées, ramas des nations les plus différentes, que les succès tiennent unis, et que les revers disperseront. Ces Gaulois, ces Germains, et j'ai honte de le dire, la plupart de ces Bretons qui prêtent leur sang à la tyrannie de l'étranger, mais qui ont été plus longtemps ennemis qu'esclaves, pensez-vous qu'ils soient sincèrement et de bonne amitié attachés aux Romains? La terreur et la crainte seules les enchaînent : ce sont là de faibles liens; brisez-les donc, et la

» in excidium petimur. neque enim arva nobis aut metalla aut por-
» tus sunt, quibus exercendis reservemur. virtus porro ac ferocia
» subjectorum ingrata imperantibus; et longinquitas ac secretum
» ipsum quo tutius, eo suspectius. ita, sublata spe veniæ, tandem su-
» mite animum, tam quibus salus, quam quibus gloria carissima est.
» Trinobantes femina duce exurere coloniam, expugnare castra, ac
» nisi felicitas in socordiam vertisset, exuere jugum potuere. nos in-
» tegri et indomiti et libertatem non in præsentia laturi primo sta-
» tim congressu non ostendemus quos sibi Caledonia viros seposuerit?

XXXII. » An eandem Romanis in bello virtutem, quam in pace
» lasciviam adesse creditis? Nostris illi dissensionibus ac discordiis
» clari vitia hostium in gloriam exercitus sui vertunt, quem contrac-
» tum ex diversissimis gentibus ut secundæ res tenent, ita adversæ
» dissolvent; nisi si Gallos et Germanos et (pudet dictu!) Britanno-
» rum plerosque, licet dominationi alienæ sanguinem commodent,
» diutius tamen hostes, fide et affectu teneri putatis. metus et terror
» est infirma vincula caritatis; quæ ubi removeris, qui timere desie-
» rint, odisse incipient. omnia victoriæ incitamenta pro nobis sunt.

haine remplacera la crainte. Tout nous anime à la victoire. Les Romains n'ont point de femmes qui les encouragent, de parents pour leur reprocher la fuite. La plupart sont sans patrie, ou celle qu'ils servent n'est pas la leur. Peu nombreux, effrayés par leur ignorance des lieux, ce qu'ils voient autour d'eux, le ciel, la terre, les forêts, tout leur est inconnu; et les dieux nous les livrent pour ainsi dire enfermés et liés. Ne vous épouvantez pas d'un vain appareil, de l'éclat de l'or ou de l'argent, qui ne peut ni blesser ni défendre. Dans l'armée ennemie elle-même, nous retrouverons nos soldats; les Bretons reconnaîtront leur propre cause : les Gaulois se rappelleront leur ancienne liberté; le reste des Germains désertera, comme les Usipiens l'ont fait récemment. Dès ce moment, plus de craintes; rien que des forteresses dégarnies, des colonies de vieillards, des municipes souffrants et partagés entre la tyrannie des uns et la désobéissance des autres. Voilà leur général, voilà leur armée; plus loin sont les tributs, les mines, et les autres misères de l'esclavage, qui seront aujourd'hui, sur ce champ de bataille, éternisées ou punies. Ainsi, en marchant au combat, pensez à vos ancêtres et à vos descendants. »

XXXIII. Ce discours fut accueilli avec enthousiasme, et salué, suivant la coutume des Barbares, par des chants, des frémissements et des clameurs confuses. Déjà les bataillons s'ébranlent, les armes brillent, et les plus audacieux se portent en avant. L'armée romaine dans le même moment se rangeait en bataille, lorsque Agricola parla en ces termes,

» nullæ Romanos conjuges accendunt; nulli parentes fugam exprobraturi sunt. aut nulla plerisque patria, aut alia est : paucos numero, circum trepidos ignorantia, cœlum ipsum ac mare et silvas, ignota omnia, circumspectantes, clausos quodammodo ac vinctos dii nobis tradiderunt. ne terreat vanus adspectus et auri fulgor atque argenti, quod neque tegit neque vulnerat. in ipsa hostium acie inveniemus nostras manus. agnoscent Britanni suam causam : recordabuntur Galli priorem libertatem : deserent illos ceteri Germani, tanquam nuper Usipii reliquerunt. nec quidquam ultra formidinis : vacua castella, senum coloniæ, inter male parentes et injuste imperantes ægra municipia et discordantia. hic dux, hic exercitus : ibi tributa et metalla et ceteræ servientium pœnæ : quas in æternum proferre, aut statim ulcisci, in hoc campo est. proinde ituri in aciem et majores vestros et posteros cogitate. »

XXXIII. Excepere orationem alacres et Barbari moris cantu, fremitu clamoribusque dissonis. jamque agmina et armorum fulgores audentissimi cujusque procursu; simul instruebatur acies, quum Agri-

quoiqu'il eût déjà exhorté ses troupes qui, remplies d'allégresse, n'étaient retenues qu'avec peine dans l'intérieur des retranchements : « Il y a huit ans, compagnons d'armes, que le génie et la fortune de Rome ont vaincu la Bretagne par votre valeur et vos efforts. A travers tant d'expéditions, tant de combats, soit qu'on eût besoin de courage contre l'ennemi, soit qu'on eût besoin de patience et d'efforts contre la nature elle-même, chef et soldats, nous avons été contents l'un de l'autre. Nous sommes arrivés plus loin, moi que les lieutenants mes prédécesseurs, vous que les autres armées, et aujourd'hui nous occupons les confins de la Bretagne, non pas dans les vains récits de la renommée, mais par nos camps et par nos armes. La Bretagne est trouvée et subjuguée. Souvent pendant les marches, lorsque les marais, les montagnes ou les fleuves vous fatiguaient, j'entendais ces cris des plus braves : Quand l'ennemi nous sera-t-il donc livré ? quand combattrons-nous ? Il vient, cet ennemi, chassé de ses repaires; vos vœux sont exaucés; l'occasion est offerte à votre courage. Vainqueurs, tout vous sera favorable; vaincus, tout vous sera contraire. Plus il est beau et glorieux d'avoir, en marchant devant nous, franchi tant de chemins, échappé aux forêts, traversé des grèves submergées, plus la fuite rendrait dangereux ces obstacles si heureusement surmontés. En effet nous n'avons pas, comme l'ennemi, la connaissance des lieux et des vivres en abondance. Nos bras et nos armes, voilà tout notre espoir. Quant à moi, je suis convaincu depuis long-

cola quamquam lætum et vix munimentis coercitum militem adhortatus, ita disseruit : « Octavus annus est, commilitones, ex quo virtute » et auspiciis imperii Romani, fide atque opera vestra Britanniam » vicistis. tot expeditionibus, tot præliis, seu fortitudine adversus hos» tes, seu patientia ac labore pæne adversus ipsam rerum naturam » opus fuit; neque me militum, neque vos ducis pœnituit. ergo » egressi, ego veterum legatorum, vos priorum exercituum terminos, » finem Britanniæ non fama nec rumore, sed castris et armis tene» mus. inventa Britannia, et subacta. Equidem sæpe in agmine, » quum vos paludes montesve et flumina fatigarent, fortissimi cu» jusque voces audiebam : *Quando dabitur hostis, quando acies?* Ve» niunt, e latebris suis extrusi, et vota virtusque in aperto, omniaque » prona victoribus, atque eadem victis adversa. nam ut superasse » tantum itineris, silvas evasisse, transisse æstuaria pulchrum ac de» corum in frontem : ita fugientibus periculosissima, quæ hodie pro» sperrima sunt. neque enim nobis aut locorum eadem notitia, aut » commeatuum eadem abundantia : sed manus et arma, et in his » omnia. Quod ad me attinet, jam pridem mihi decretum est, neque

temps que la fuite n'est sûre ni pour le général ni pour l'armée. Préférons donc une mort honorable à une vie honteuse; notre salut d'ailleurs est attaché à notre gloire; et il ne serait pas sans honneur d'être tombé là où finissent le monde et la nature.

XXXIV. » Si vous aviez devant vous des nations nouvelles, des ennemis inconnus, je vous encouragerais par l'exemple des autres armées; aujourd'hui ne songez qu'à vos exploits, interrogez vos yeux. Ces Barbares sont les mêmes qui l'année dernière ont attaqué une légion, dans une surprise nocturne, et que vous avez vaincus par un cri. Ils sont de tous les Bretons les plus lestes fuyards; c'est pour cela qu'ils ont survécu si longtemps. De même qu'en pénétrant dans l'épaisseur des forêts, on en chasse les animaux courageux par la force, les animaux faibles et timides par le bruit seul des pas, ainsi les Bretons les plus belliqueux sont tombés depuis longtemps; le reste n'est qu'une troupe lâche et tremblante. Vous les trouvez enfin, non qu'ils vous aient attendus, mais vous les avez surpris les derniers. Arrêtés par une terreur suprême, ils restent immobiles dans ces lieux où vous remporterez une belle et mémorable victoire. Mettez un terme à toutes les expéditions; ajoutez un grand jour à cinquante années de gloire; et montrez à la république que ce n'est point à l'armée qu'il faut attribuer les lenteurs de la guerre ou la cause des révoltes. »

XXXV. Agricola parlait encore que l'ardeur des troupes

» exercitus neque ducis terga tuta esse. proinde et honesta mors » turpi vita potior; et incolumitas ac decus eodem loco sita sunt : » nec inglorium fuerit, in ipso terrarum ac naturæ fine cecidisse.

XXXIV. » Si novæ gentes atque ignota acies constitisset, aliorum » exercituum exemplis vos hortarer : nunc vestra decora recensete, » vestros oculos interrogate. ii sunt, quos proximo anno, unam legio- » nem furto noctis aggressos, clamore debellâstis; hi ceterorum Bri- » tannorum fugacissimi, ideoque tam diu superstites. quomodo silvas » saltusque penetrantibus fortissimum quodque animal robore, pavida » et inertia ipso agminis sono pelluntur, sic acerrimi Britannorum » jam pridem ciciderunt : reliquus est numerus ignavorum et me- » tuentium. quos quod tandem invenistis, non restiterunt, sed depre- » hensi sunt novissimi; ideo extremo metu corpora defixere in his » vestigiis, in quibus pulchram et spectabilem victoriam ederetis. » transigite cum expeditionibus; imponite quinquaginta annis ma- » gnum diem; approbate reipublicæ, numquam exercitui imputari » potuisse aut moras belli aut causas rebellandi. »

XXXV. Et alloquente adhuc Agricola militum ardor eminebat; et

éclatait déjà. Son discours fut suivi d'un immense enthousiasme, et l'on courut aux armes. Au milieu de cet entraînement général, il range ses troupes de manière à former le centre de bataille avec les fantassins auxiliaires, au nombre de huit mille : trois mille cavaliers se répandirent sur les ailes; les légions restèrent devant les retranchements. Agricola, vainqueur, ajoutait ainsi à la gloire de son triomphe l'honneur d'avoir combattu sans faire couler le sang romain; repoussé, il s'assurait un secours. L'armée des Bretons, pour se faire voir et pour effrayer, s'était placée sur des hauteurs, la première ligne rangée sur un terrain uni : les autres, échelonnées sur les pentes des collines, s'élevaient en amphithéâtre; la cavalerie et les chariots remplissaient de leurs évolutions et de leur bruit la plaine qui séparait les deux armées. En présence de cet ennemi supérieur en nombre, Agricola, craignant d'être attaqué tout à la fois en face et sur les flancs, étendit sa ligne, bien que le front de bataille se développât outre mesure, et qu'on lui conseillât généralement de faire avancer les légions. Plein de confiance et ferme dans les périls, il renvoya son cheval et se plaça à pied devant les enseignes.

XXXVI. Dans le premier engagement on combattit de loin. Braves et adroits, les Bretons, avec leurs grandes épées et leurs boucliers courts, évitaient ou paraient les javelots de nos soldats, et faisaient pleuvoir sur eux une grêle de traits. Mais bientôt Agricola excita trois cohortes bataves et deux cohortes de Tongres à s'engager corps à corps et à l'épée;

finem orationis ingens alacritas consecuta est, statimque ad arma discursum. instinctos ruentesque ita disposuit, ut peditum auxilia, quæ octo millia erant, mediam aciem firmarent, equitum tria millia cornibus affunderentur. legiones pro vallo stetere, ingens victoriæ decus citra Romanum sanguinem bellanti, et auxilium, si pellerentur. Britannorum acies in speciem simul ac terrorem editioribus locis constiterat ita, ut primum agmen æquo, ceteri per acclive jugum connexi velut insurgerent; media campi covinarius et eques strepitu ac discursu complebat. Tum Agricola, superante hostium multitudine veritus ne simul in frontem, simul et latera suorum pugnaretur, diductis ordinibus, quamquam porrectior acies futura erat, et arcessendas plerique legiones admonebant, promptior in spem et firmus adversis, dimisso equo ante vexilla constitit.

XXXVI. Ac primo congressu eminus certabatur; simulque constantia, simul arte Britanni ingentibus gladiis et brevibus cetris missilia nostrorum vitare vel excutere, atque ipsi magnam vim telo-

car une longue habitude de la guerre les avait familiarisées avec ce genre de combat, désavantageux pour des ennemis armés de petits boucliers, d'épées longues et sans pointe, avec lesquelles ils ne pouvaient ni croiser le fer, ni combattre dans une mêlée. Les Bataves, en se lançant à l'attaque, heurtent les ennemis à coups de boucliers, les frappent au visage, culbutent tout ce qui résiste dans la plaine; et ils commençaient à gravir les collines, quand les autres cohortes, rivalisant d'ardeur et d'élan, s'engagent à leur tour. Elles renversent tout ce qui les environne, en laissant, dans la précipitation de la victoire, un grand nombre d'ennemis à demi morts ou même sans blessures. Pendant ce temps les cavaliers bretons prirent la fuite; les chariots se jetèrent dans la mêlée au milieu de l'infanterie, et quoiqu'ils eussent d'abord donné quelque épouvante, ils furent bientôt arrêtés par l'épaisseur des bataillons et les inégalités du sol. Ce combat ne ressemblait en rien à un combat de cavalerie. Les hommes placés sur les pentes de la colline, étaient culbutés par les chevaux; et souvent des chariots emportés au hasard, des chevaux effrayés et sans guide, se jetaient en travers au milieu des rangs, ou renversaient ceux qu'ils rencontraient.

XXXVII. En ce moment les Bretons qui s'étaient tenus au sommet des collines sans se mêler au combat, tranquilles et méprisant notre petit nombre, descendirent peu à peu; et ils menaçaient de prendre les vainqueurs à revers, lorsque Agri-

rum superfundere; donec Agricola tres Batavorum cohortes ac Tungrorum duas cohortatus est, ut rem ad mucrones ac manus adducerent; quod et ipsis vetustate militiæ exercitatum, et hostibus inhabile, parva scuta et enormes gladios gerentibus. nam Britannorum gladii sine mucrone complexum armorum et in aperto pugnam non tolerabant. igitur ut Batavi miscere ictus, ferire umbonibus, ora fœdare, et stratis qui in æquo obstiterant, erigere in colles aciem cœpere : ceteræ cohortes æmulatione et impetu commistæ proximos quosque cædere; ac plerique semineces aut integri festinatione victoriæ relinquebantur. interim equitum turmæ fugere; covinarii peditum se prælio miscuere; et, quamquam recentem terrorem intulerant, densis tamen hostium agminibus et inæqualibus locis hærebant, minimeque equestres (ea enim pugnæ facies erat), quum auriga tunc adstante simul equorum corporibus impellerentur; ac sæpe vagi currus, exterriti sine rectoribus equi, ut quemque formido tulerat, transversos aut obvios incursabant.

XXXVII. Et Britanni, qui adhuc pugnæ expertes summa collium insederant et paucitatem nostrorum vacui spernebant, degredi paullatim et circumire terga vincentium cœperant : ni id ipsum veritus

cola, qui avait craint cette manœuvre, fit marcher contre eux quatre ailes de cavalerie qu'il tenait en réserve pour parer à tout événement. Les Bretons furent culbutés et poursuivis avec d'autant plus de vivacité qu'ils étaient accourus avec plus d'audace. Ainsi leur ruse tourna contre eux-mêmes, et la cavalerie, abandonnant, sur un ordre du général, l'attaque de front, se porta sur les derrières de la ligne ennemie. Il y eut alors dans toute la plaine une grande et terrible scène : nos soldats poursuivaient, frappaient; ils faisaient des prisonniers, et les tuaient quand ils en trouvaient d'autres. Du côté des ennemis c'étaient, selon le caractère de chacun, ici des soldats en armes qui fuyaient par bandes devant quelques hommes, là des hommes désarmés qui se jetaient dans le danger et s'offraient à la mort. Çà et là des cadavres, des morts, des membres mutilés, du sang. Quelquefois aussi la colère et le courage revenaient aux vaincus. En approchant des forêts, ils se rallièrent; et déjà ils entouraient ceux des nôtres qui, sans précaution et sans connaître les lieux, les suivaient de plus près, quand Agricola, se multipliant sur tous les points, donna ordre aux cohortes les plus fortes et les plus légères d'entourer les bois comme d'un filet, et à une partie des cavaliers de mettre pied à terre, pour battre les fourrés les plus épais, tandis que les autres courraient à cheval dans les clairières. Sans cela, on eût, par excès de confiance, essuyé quelques pertes. Du reste, en se voyant de nouveau poursuivis par des troupes en bon ordre, les Bretons prirent la fuite, non par bandes comme auparavant et en s'attendant

Agricola quattuor equitum alas, ad subita belli retentas, venientibus opposuisset, quantoque ferocius accurrerant, tanto acrius pulsos in fugam disjecisset. ita consilium Britannorum in ipsos versum : transvectæque præcepto ducis a fronte pugnantium alæ aversam hostium aciem invasere. Tum vero patentibus locis grande et atrox spectaculum : sequi, vulnerare, capere atque eosdem oblatis aliis trucidare. jam hostium, prout cuique ingenium erat, catervæ armatorum paucioribus terga præstare; quidam inermes ultro ruere ac se morti offerre. passim arma et corpora et laceri artus et cruenta humus. et aliquando etiam victis ira virtusque. postquam silvis appropinquarunt, collecti primos sequentium incautos et locorum ignaros circumveniebant. quod ni frequens ubique Agricola validas et expeditas cohortes indaginis modo, et sicubi arctiora erant, partem equitum dimissis equis, simul rariores silvas equitem persultare jussisset, acceptum aliquod vulnus per nimiam fiduciam foret. ceterum, ubi compositos firmis ordinibus sequi rursus videre, in fugam versi, non agminibus, ut prius, nec alius alium respectantes, rari et vitabundi

les uns les autres, mais éparpillés, s'évitant entre eux, et par des chemins impraticables. La nuit et la fatigue mirent fin à la poursuite. Dix mille ennemis environ furent tués; il y eut de notre côté trois cent quarante morts, parmi lesquels Aulus Atticus, préfet de cohorte, que l'ardeur de la jeunesse et la fougue de son cheval emportèrent au milieu de l'ennemi.

XXXVIII. Le butin et la joie du triomphe donnèrent aux vainqueurs une nuit d'allégresse. Les Bretons errants confondaient, hommes et femmes, leurs lamentations, traînaient les blessés, appelaient ceux qui avaient échappé au carnage. Ils quittaient leurs maisons, et les brûlaient par désespoir; ils cherchaient des retraites qu'ils abandonnaient aussitôt, délibéraient en commun, agissaient ensuite chacun à sa guise. Quelquefois la vue de leurs enfants et de leurs femmes excitait leur courage, plus souvent leur colère; et il est certain que plusieurs d'entre eux égorgèrent leur famille comme par pitié. Les premières clartés du jour découvrirent, sur un espace plus vaste encore, le spectacle de la victoire. C'étaient partout un profond silence, des collines désertes, des ruines fumantes. Les coureurs ne rencontrèrent personne; on les envoya de tous côtés, et quand on fut assuré que l'ennemi avait fui au hasard, qu'il ne se rassemblait sur aucun point, la saison étant déjà trop avancée pour faire une guerre de détail, Agricola ramena son armée dans le pays des Horestes. Là, après avoir reçu des otages, il prescrivit au préfet de la flotte de faire le tour de la Bretagne. Il lui donna les troupes nécessaires; et déjà la terreur les avait précédées. Lui-même

invicem, longinqua atque avia petiere. finis sequendi nox et satietas fuit. cæsa hostium ad decem millia : nostrorum trecenti sexaginta cecidere, in quis Aulus Atticus, præfectus cohortis, juvenili ardore et ferocia equi hostibus illatus.

XXXVIII. Et nox quidem gaudio prædaque læta victoribus. Britanni palantes, mixtoque virorum mulierumque ploratu, trahere vulneratos, vocare integros, deserere domos ac per iram ultro incendere; eligere latebras et statim relinquere; miscere invicem consilia aliqua, dein separare; aliquando frangi adspectu pignorum suorum, sæpius concitari; satisque constabat, sævisse quosdam in conjuges ac liberos, tanquam misererentur. Proximus dies faciem victoriæ latius aperuit. vastum ubique silentium, secreti colles, fumantia procul tecta, nemo exploratoribus obvius. quibus in omnem partem dimissis, ubi incerta fugæ vestigia, neque usquam conglobari hostes compertum, et exacta jam æstate spargi bellum nequibat, in fines Horestorum exercitum deducit. ibi acceptis obsidibus, præfecto classis *circumvehi Britanniam* præcepit. datæ ad id vires, et præcesserat ter-

conduisit à petites journées l'infanterie et la cavalerie dans les quartiers d'hiver, afin d'effrayer, par la lenteur même de sa marche, ces peuples nouveaux. En même temps la flotte, qui avait eu pour elle les vents et la fortune, entrait au port de Trutule , et de là elle rejoignit l'armée, après avoir côtoyé tout le rivage voisin.

XXXIX. Agricola, dans ses lettres, rendit compte des événements sans les exagérer par des mots orgueilleux; et cependant Domitien, suivant sa coutume, en reçut la nouvelle la joie sur le visage, l'amertume dans le cœur. Il restait convaincu qu'on s'était moqué de son triomphe sur les Germains, triomphe menteur où figuraient comme prisonniers de guerre, avec le vêtement et la chevelure des Barbares, des hommes achetés sur des marchés d'esclaves, tandis que cette fois c'était une grande et véritable victoire, une victoire fatale à des milliers d'ennemis, et célébrée par une immense renommée. Il regardait pour lui comme le pire des dangers, que le nom d'un simple citoyen s'élevât plus haut que celui du prince : à quoi bon étouffer l'éloquence et les arts de la paix, si un autre s'emparait de la gloire militaire ! Il aurait pardonné plus facilement tout le reste; mais la qualité de grand général était un attribut du pouvoir suprême. Tourmenté par ces inquiétudes, et fatigué de son isolement (c'était l'indice de quelque mauvais dessein), il pensa qu'il valait mieux pour l'instant laisser reposer sa haine, jusqu'à ce que l'enthousiasme public et la faveur de l'armée se fussent affaiblis, car alors Agricola commandait encore en Bretagne.

ror. Ipse peditem atque equites lento itinere, quo novarum gentium animi ipsa transitus mora terrerentur, in hibernis locavit. et simul classis secunda tempestate ac fama Trutulensem portum tenuit, unde proximo latere Britanniæ lecto omni redierat.

XXXIX. Hunc rerum cursum quamquam nulla verborum jactantia epistolis Agricolæ auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus, pectore anxius excepit. inerat conscientia, derisui fuisse nuper falsum e Germania triumphum, emptis per commercia quorum habitus et crines in captivorum speciem formarentur : nunc veram magnamque victoriam, tot millibus hostium cæsis, ingenti fama celebrari. id sibi maxime formidolosum, privati hominis nomen supra Principis attolli : frustra studia fori et civilium artium decus in silentium acta, si militarem gloriam alius occuparet; et cetera utcunque facilius dissimulari : ducis boni imperatoriam virtutem esse. Talibus curis exercitus, quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit, reponere odium,

XL. Domitien ordonna donc au sénat de décerner les ornements triomphaux, la statue couronnée de lauriers, et tout ce qui se donne au lieu du triomphe, en ajoutant à ces honneurs une foule d'éloges. Il laissa croire en outre qu'il destinait à Agricola le gouvernement de la Syrie, vacant par la mort du consulaire Atilius Rufus, et réservé aux plus grands personnages. On a pensé généralement que Domitien avait envoyé un affranchi, choisi parmi ses agents les plus intimes, pour porter à Agricola les lettres qui lui donnaient la Syrie, avec ordre de ne les remettre entre ses mains que dans le cas où il le trouverait encore en Bretagne. Cet affranchi, ayant rencontré Agricola dans le détroit de l'Océan, ne lui aurait pas même parlé et serait revenu vers Domitien. Ces faits sont peut-être vrais; peut-être aussi les a-t-on inventés, en les arrangeant d'après le caractère du prince. Agricola laissait à son successeur une province tranquille et soumise; mais, de peur que l'affluence de ceux qui viendraient au-devant de lui ne rendît son entrée trop brillante, il se déroba aux hommages de ses amis, et entra de nuit dans la ville, de nuit dans le palais, suivant l'ordre qui lui en avait été donné. L'empereur, pour tout accueil, l'embrassa froidement sans dire un mot, et le laissa se mêler à la foule des courtisans. Du reste Agricola, voulant tempérer par d'autres vertus la gloire militaire qui fait ombrage aux hommes inoccupés, s'enfonça dans une retraite et un repos plus profonds encore, simple dans

donec impetus famæ et favor exercitus languesceret. nam etiam tum Agricola Britanniam obtinebat.

XL. Igitur *triumphalia ornamenta et illustris statuæ honorem* et quidquid pro triumpho datur, multo verborum honore cumulata, decerni in senatu jubet : addique insuper opinionem, Syriam provinciam Agricolæ destinari, vacuam tum morte Atilii Rufi consularis et majoribus reservatam. Credidere plerique, libertum ex secretioribus ministeriis missum ad Agricolam, codicillos, quibus ei Syria dabatur, tulisse cum præcepto, *ut, si in Britannia foret, traderentur :* eumque libertum in ipso freto Oceani obvium Agricolæ, ne appellato quidem eo, ad Domitianum remeasse : sive verum istud, sive ex ingenio Principis fictum ac compositum est. Tradiderat interim Agricola successori suo provinciam quietam tutamque. ac ne notabilis celebritate et frequentia occurrentium introitus esset, vitato amicorum officio noctu in Urbem, noctu in palatium, ita ut præceptum erat, venit : exceptusque brevi osculo et nullo sermone, turbæ servientium immixtus est. ceterum, uti militare nomen, grave inter otiosos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit, cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus :

ses vêtements, affable dans ses discours, sans autre cortége qu'un ou deux amis; de telle sorte que la multitude, qui juge les grands hommes à leur faste, en le voyant et en l'examinant, cherchait sa gloire, et que peu de gens la devinaient.

XLI. Souvent, pendant ces mêmes jours, il fut accusé près de Domitien, quoique absent, et absous malgré cette absence. Ce n'était point la délation ou le ressentiment de quelque offense qui lui créait ce péril, mais la haine de l'empereur pour la vertu, sa gloire de grand homme, et les plus perfides des ennemis, ceux qui le louaient. Bientôt les malheurs des temps ne permirent plus de l'oublier : tant d'armées avaient été perdues dans la Mésie et la Dacie, la Germanie et la Pannonie, par la témérité ou la lâcheté des généraux ! tant de soldats éprouvés avaient été repoussés et pris avec tant de cohortes! il ne s'agissait plus de combattre pour les limites de l'empire ou les rives d'un fleuve, mais pour les quartiers d'hiver des légions et le sol lui-même. Les désastres succédaient aux désastres; chaque année était signalée par des défaites et des massacres, et la foule demandait Agricola pour général, en comparant son énergie, sa ténacité, son courage éprouvé par la guerre, à la négligence et à la lâcheté des autres. Ce cri vint jusqu'aux oreilles de Domitien, et ses affranchis, en le répétant, les plus honnêtes par attachement et par fidélité, les plus méchants par malignité et par envie, exaspéraient ce prince, porté d'instinct vers le mal. Ainsi Agricola, et par ses propres vertus et par les vices des autres, était poussé en même temps vers la gloire et l'abîme.

adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, viso adspectoque Agricola, quærerent famam, pauci interpretarentur.

XLI. Crebro per eos dies apud Domitianum absens accusatus, absens absolutus est. causa periculi non crimen ullum aut querela læsi cujusquam, sed infensus virtutibus Princeps, et gloria viri, ac, pessimum inimicorum genus, laudantes. et ea insecuta sunt reipublicæ tempora, quæ sileri Agricolam non sinerent : tot exercitus in Mœsia Daciaque et Germania et Pannonia temeritate aut per ignaviam ducum amissi : tot militares viri cum tot cohortibus expugnati et capti : nec jam de limite imperii et ripa, sed hibernis legionum et possessione dubitatum. ita quum damna damnis continuarentur, atque omnis annus funeribus et cladibus insigniretur, poscebatur ore vulgi dux Agricola : comparantibus cunctis vigorem, constantiam et expertum bellis animum cum inertia et formidine eorum. Quibus sermonibus satis constat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quisque libertorum amore et fide, pessimi malignitate et livore

XLII. On allait tirer au sort le proconsulat de l'Asie et de l'Afrique, et le meurtre récent de Civica était tout à la fois un avertissement pour Agricola, un exemple pour Domitien. Quelques personnes qui savaient la pensée du prince vinrent, comme d'elles-mêmes, demander à Agricola s'il accepterait une province. Elles vantèrent d'abord, à mots couverts, le repos et la tranquillité, puis elles offrirent leurs services pour faire agréer son refus. Enfin, laissant là les détours et mêlant les menaces aux conseils, elles l'entraînèrent chez Domitien. Celui-ci, préparé à la dissimulation, écouta avec une hauteur étudiée les prières d'Agricola qui s'excusait, les accueillit et souffrit les remercîments, sans rougir d'un bienfait odieux. Cependant il ne lui donna point la gratification qu'on offre ordinairement aux proconsuls, et qu'il avait lui-même accordée plusieurs fois, blessé qu'il était peut-être de ce qu'Agricola ne l'avait pas demandée, ou craignant de paraître acheter ce qu'il exigeait. Il est naturel à l'homme de haïr ceux qu'il a offensés; mais la colère de l'empereur, d'autant plus implacable qu'elle paraissait moins, était cependant adoucie par la modération et la réserve d'Agricola, qui ne provoquait ni la renommée ni la mort par l'arrogance et de vaines fanfaronnades d'indépendance. Que ceux qui ont l'habitude d'admirer tout ce qui est mal, sachent que sous les mauvais princes il peut aussi se produire des grands hommes;

pronum deterioribus Principem exstimulabant. sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiis aliorum in ipsam gloriam præceps agebatur.

XLII. Aderat jam annus, quo proconsulatum Asiæ et Africæ sortiretur, et occiso Civica nuper nec Agricolæ consilium deerat, nec Domitiano exemplum. accessere quidam cogitationum Principis periti, qui, *iturusne esset in provinciam*, ultro Agricolam interrogarent. ac primo occultius quietem et otium laudare, mox operam suam in approbanda excusatione offerre; postremo non jam obscuri, suadentes simul terrentesque pertraxere ad Domitianum. qui paratus simulatione, in arrogantiam compositus et audiit preces excusantis et, quum annuisset, agi sibi gratias passus est, nec erubuit beneficii invidia; salarium tamen proconsulari solitum offerri, et quibusdam a se ipso concessum, Agricolæ non dedit; sive offensus, non petitum, sive ex conscientia, ne, quod vetuerat, videretur emisse. Proprium humani ingenii est, odisse quem læseris : Domitiani vero natura præceps in iram, et, quo obscurior, eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiaque Agricolæ leniebatur, quia non contumacia neque inani jactatione libertatis famam fatumque provocabat. Sciant quibus moris est illicita mirari, posse etiam sub malis Principibus magnos viros

que la déférence et la modération, appuyées de l'habileté et de la force, sont plus louables que cette témérité qui s'illustre à travers les dangers, mais sans profit pour la république, par la gloire d'une mort ambitieuse.

XLIII. Déplorable pour nous, triste pour ses amis, sa perte ne resta point indifférente aux étrangers et aux inconnus eux-mêmes. La multitude, le peuple occupé d'autres soins, venaient souvent à sa maison, et parlaient de lui sur les places et dans les réunions publiques. Personne ne se réjouit à la nouvelle de sa mort. Personne ne l'oublia de suite. La pitié fut d'autant plus vive que le bruit s'était accrédité qu'il avait péri par le poison. Quant à moi, je ne sais rien de précis, et je n'oserais rien affirmer. Du reste, pendant toute sa maladie, Domitien lui envoya, plus souvent que les princes n'ont coutume de le faire, ses principaux affranchis et ses médecins de confiance, soit par intérêt, soit pour l'espionner. Au dernier jour même, on sut que des coureurs disposés sur les routes avaient rendu compte au prince de son agonie, moment par moment; et personne ne croyait que Domitien fût si pressé d'apprendre ce qui devait l'affliger. Il montra néanmoins, par son air et ses sentiments, une apparence de douleur, tranquille désormais sur l'objet de sa haine, et cachant mieux la joie que la crainte. Il paraît certain qu'à la lecture du testament d'Agricola, qui le nommait héritier avec une digne épouse et une fille chérie, il s'en réjouit comme d'un honneur et d'un témoignage d'estime. Aveuglé et corrompu

esse; obsequiumque ac modestiam, si industria ac vigor adsint, eo laudis excedere, quo plerique per abrupta, sed in nullum reipublicæ usum, ambitiosa morte inclaruerunt.

XLIII. Finis vitæ ejus nobis luctuosus, amicis tristis, extraneis etiam ignotisque non sine cura fuit. vulgus quoque et hic aliud agens populus et ventitavere ad domum et per fora et circulos locuti sunt: nec quisquam audita morte Agricolæ aut lætatus est, aut statim oblitus est. augebat miserationem constans rumor, *veneno interceptum*. nobis nihil comperti, nec firmare ausim : ceterum per omnem valetudinem ejus, crebrius quam ex more principatus, per nuntios visentis et libertorum primi et medicorum intimi venere : sive cura illud, sive inquisitio erat. supremo quidem die momenta ipsa deficientis per dispositos cursores nuntiata constabat; nullo credente, sic accelerari, quæ tristis audiret. speciem tamen doloris animo vultuque præ se tulit, securus jam odii, et qui facilius dissimularet gaudium quam metum. Satis constabat, lecto testamento Agricolæ, quo coheredem optimæ uxori et piissimæ filiæ Domitianum scripsit, lætatum eum velut honore judicioque. tam cæca et corrupta mens assiduis

par des flatteries continuelles, il ne savait pas qu'un bon père n'institue pour son héritier qu'un mauvais prince.

XLIV. Agricola était né sous le troisième consulat de Caligula, aux ides de juin. Il mourut dans sa cinquante-sixième année, le dix des calendes de septembre, sous le consulat de Colléga et de Priscus. Sa taille, si la postérité veut aussi connaître son extérieur, était bien proportionnée sans être haute : rien dans ses traits n'inspirait la crainte; la bienveillance y dominait; on le croyait aisément un homme de bien, et volontiers un grand homme. Quoique enlevé au milieu de la vie et dans sa force, il a fourni, pour sa gloire, une très-longue carrière. Il a joui dans toute leur plénitude des vrais biens que donne la vertu, et après les honneurs du consulat et du triomphe, que pouvait y ajouter la fortune? ses richesses, sans être excessives, lui suffisaient. Mort avant sa fille et sa femme, on doit même le féliciter de s'être soustrait à l'avenir, sans avoir rien perdu de sa dignité et dans l'éclat de sa gloire, en laissant sains et saufs ses proches et ses amis. S'il n'a pas vécu jusqu'en ce siècle heureux, s'il n'a point vu le règne de Trajan, que nous annonçaient ses pressentiments et ses vœux, ce fut du moins, pour sa mort prématurée, une grande consolation d'échapper à ces derniers temps où Domitien épuisait le sang de la république, non par instants et en la laissant respirer, mais sans relâche, et pour ainsi dire d'un seul et même coup.

adulationibus erat, ut nesciret, a bono patre non scribi heredem, nisi malum Principem.

XLIV. Natus erat Agricola Caio Cæsare tertium consule idibus Juniis : excessit sexto et quinquagesimo anno, decimo kalendas Septembres Collega Priscoque Coss. Quodsi habitum quoque ejus posteri noscere velint, decentior quam sublimior fuit: nihil metus in vultu, gratia oris supererat : bonum virum facile crederes, magnum libenter. Et ipse quidem, quamquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam longissimum ævum peregit : quippe et vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat, et consularibus ac triumphalibus ornamentis prædito, quid aliud adstruere Fortuna poterat? Opibus nimiis non gaudebat, speciosæ contigerant. filia atque uxore superstitibus potest videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente fama, salvis affinitatibus et amicitiis, futura effugisse. nam sicuti durare in hac beatissimi seculi luce ac Principem Trajanum videre, quod augurio votisque apud nostras aures ominabatur, ita festinatæ mortis grande solatium tulit, evasisse postremum illud tempus, quo Domitianus non jam per intervalla ac spiramenta temporum, sed continuo et velut uno ictu rempublicam exhausit.

XLV. Agricola n'a point vu le sénat assiégé et bloqué par les armes, le meurtre de tant de sénateurs égorgés dans un même massacre, tant de nobles femmes exilées ou fugitives. Carus Métius ne comptait qu'une victoire ; c'était dans la forteresse d'Albe que retentissait la voix de Messalinus ; et l'on en était encore à l'accusation de Bébius Massa. Bientôt nous traînâmes de nos propres mains Helvidius en prison ; nous vîmes condamner Mauricus et Rusticus ; Sénécion nous arrosa de son sang innocent. Néron du moins détournait les yeux ; il ordonnait les crimes et ne regardait pas. Le plus grand de nos maux, sous Domitien, c'était de voir et d'être vus, lorsque les soupirs étaient écrits, lorsque son visage cruel et cette rougeur, dont il s'armait contre la honte, suffisaient à faire pâlir et à désigner tant de victimes. Toi, du moins, tu es heureux, Agricola, non-seulement d'avoir vécu avec tant de gloire, mais aussi d'être mort à propos ; et comme le rapportent ceux qui ont assisté à tes derniers entretiens, tu as subi ta destinée avec courage et sans regret, comme pour accorder, autant qu'il était en toi, l'innocence au prince. Mais pour moi, pour ta fille, ce n'est point assez de l'amertume de ta perte ; il faut encore qu'à notre tristesse s'ajoute la douleur de n'avoir pu assister à ta maladie, soutenir ta vie défaillante, nous rassasier de ta vue, de tes embrassements. Certes, nous eussions recueilli tes volontés et tes paroles, pour en garder dans notre âme le souvenir profond. C'est là notre regret, notre blessure. Par la nécessité d'une si longue absence, nous

XLV. Non vidit Agricola obsessam curiam et clausum armis senatum, et eadem strage tot consularium cædes, tot nobilissimarum feminarum exsilia et fugas. una adhuc victoria Carus Metius censebatur, et intra Albanam arcem sententia Messalini strepebat. et Massa Bebius jam tum reus erat. mox nostræ duxere Helvidium in carcerem manus : nos Maurici Rusticique visus, nos innocenti sanguine Senecio perfudit. Nero tamen subtraxit oculos suos jussitque scelera, non spectavit : præcipua sub Domitiano miseriarum pars erat videre et adspici, quum suspiria nostra subscriberentur, quum denotandis tot hominum palloribus sufficeret sævus ille vultus et rubor, quo se contra pudorem muniebat. Tu vero felix, Agricola, non vitæ tantum claritate, sed etiam opportunitate mortis, ut perhibent qui interfuerunt novissimis sermonibus tuis, constans et libens fatum excepisti ; tanquam pro virili portione innocentiam Principi donares. sed mihi filiæque ejus, præter acerbitatem parentis erepti, auget mœstitiam, quod assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu complexuque non contigit. excepissemus certe mandata vocesque, quas penitus animo figeremus. noster hic dolor, nostrum vulnus : nobis tam longæ

t'avons perdu quatre ans avant le temps. Sans doute, ô le meilleur des pères, grâce à la présence de la plus dévouée des épouses, rien n'a manqué à tes honneurs suprêmes; mais trop peu de larmes ont coulé sur tes restes, et tes yeux, prêts à se fermer à la lumière, ont cherché, sans les trouver, ceux que tu aimais [10].

XLVI. S'il est un asile pour les mânes des hommes vertueux, si les grandes âmes, comme les sages aiment à le penser, ne s'éteignent pas avec le corps, repose en paix, et rappelle-nous, de nos regrets impuissants et de nos plaintes efféminées, nous qui sommes ta famille, à la contemplation de tes vertus, qu'il n'est point permis de pleurer. C'est par notre admiration, par nos louanges éternelles, c'est en te ressemblant, si nous en avons la force, que nous honorerons dignement ta mémoire. Tel est le véritable hommage, le pieux devoir de ceux qui te sont unis. J'exhorte ta fille et ta femme à rendre ce culte au souvenir de leur père et de leur époux; qu'elles aient toujours présentes toutes tes actions, toutes tes paroles; qu'elles contemplent ta gloire et l'image de ton âme plutôt que celle de ton corps; non pas que je pense qu'il faille interdire les simulacres de marbre ou d'airain, mais les statues qui reproduisent les traits de l'homme, sont comme lui faibles et périssables; la beauté de l'âme est éternelle, et cette beauté que l'art et la matière ne sauraient saisir et rendre, nous pouvons en garder le type dans nos mœurs. Tout ce que nous avons aimé, tout ce que nous avons admiré

absentiæ conditione ante quadriennium amissus es. omnia sine dubio, optime parentum, assidente amantissima uxore, superfuere honori tuo : paucioribus tamen lacrimis compositus es, et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

XLVI. Si quis piorum manibus locus, si, ut sapientibus placet, non cum corpore exstinguuntur magnæ animæ, placide quiescas, nosque, domum tuam, ab infirmo desiderio et muliebribus lamentis ad contemplationem virtutum tuarum voces, quas neque lugeri neque plangi fas est : admiratione te potius et immortalibus laudibus, et, si natura suppeditet, similitudine decoremus. is verus honos, ea conjunctissimi cujusque pietas. Id filiæ quoque uxorique præceperim, *sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, formamque ac figuram animi magis, quam corporis, complectantur :* non quia intercedendum putem imaginibus, quæ marmore aut ære finguntur : sed ut vultus hominum, ita simulacra vultus imbecilla ac mortalia sunt : forma mentis æterna, quam tenere et exprimere non per aliam materiam et artem, sed tuis ipse moribus possis. Quidquid ex Agricola amavimus, quidquid mirati sumus,

dans Agricola, vit et vivra dans l'esprit des hommes, dans l'éternité des temps, par la renommée des faits. Un grand nombre d'anciens héros seront ensevelis dans l'oubli, comme s'ils avaient vécu inconnus et sans gloire; Agricola, dont l'histoire sera transmise et racontée à la postérité, survivra.

manet mansurumque est in animis hominum, in æternitate temporum, fama rerum. nam multos veterum velut inglorios et ignobiles oblivio obruet : Agricola posteritati narratus et traditus superstes erit.

FIN DE LA VIE D'AGRICOLA.

NOTES SUR LA VIE D'AGRICOLA.

[1] Tacite se trompe. Pythéas, Ératosthènes, César, Diodore, Strabon, avaient déjà constaté que la Bretagne était une île. (Voir, pour toute la partie géographique de la Vie d'Agricola, *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, année 1815, *Hist.* p. 202 et suiv.)

[2] Les *Calédoniens* reçurent depuis, dans la langue des Romains, la dénomination de *Picti*, à cause des figures dont leurs corps étaient couverts. (Maltebrun.)

[3] Des deux côtés du canal de Bristol, la tribu la plus puissante était celle des Silures. Des rives de la Wye, leur première résidence, ils avaient porté leurs armes jusqu'à la Dee et à l'Océan. (Lingard.)

[4] Comparer ce chapitre sur les premiers habitants de la Bretagne avec Lingard, *Histoire d'Angleterre*, chap. I.

[5] « Chaque province payait à l'état un tribut de grains en nature : dans celles que l'on ménageait parce qu'elles s'étaient données volontairement à l'empire, les laboureurs ne devaient que le dixième de leurs récoltes. C'est ce qu'on appelait *frumentum decumanum*.

» Quant aux pays de conquête, tels que la Bretagne, chaque propriétaire était obligé de fournir une quantité fixe de blé, à raison de tant par arpent, *frumentum stipendiarium*.

» Outre le blé de dixième et d'impôt, les propriétaires étaient obligés de fournir, pour de l'argent, les grains que leur demandait le gouvernement, soit pour la subsistance des troupes, soit pour d'autres besoins, et de les conduire sur les lieux. On nommait ce blé *frumentum emptum*.

» La province était encore chargée de fournir au gouverneur, pour l'entretien de sa maison, un nombre fixe de muids de blé, dont il avait droit de régler le prix arbitrairement. On composait avec lui pour l'ordinaire; et, suivant l'estimation convenue, on lui donnait ce blé en argent, *frumentum æstimatum*.

» Il se commettait sur ces trois articles, et principalement sur les deux premiers, des abus énormes, dont Tacite indique les plus criants. Aussitôt après la récolte, ceux qui avaient commission de lever le blé de tribut faisaient fermer les greniers du laboureur, et ne lui permettaient pas d'en tirer un grain qu'il n'eût payé ce qu'il devait à l'État. Le laboureur ne demandait pas mieux que de s'acquitter; mais on n'avait pas le temps de venir compter avec lui : on le laissait languir à la porte de son grenier jusqu'à ce qu'il se fût engagé à donner aux exacteurs, soit une somme d'argent, soit une quantité de blé plus forte que le tribut même. Les misérables laboureurs sollicitaient, à titre de grâce, une mainlevée qu'on leur vendait chèrement.....

» Les laboureurs étaient obligés, comme je l'ai dit, de fournir du blé pour les légions. On payait celui-là, mais toujours au-dessous de sa valeur. Enfin, pour comble d'injustice, ce n'étaient pas les habitants les plus voisins des quartiers d'une légion qui recevaient ordre d'y voiturer des grains; c'étaient au contraire les plus éloignés. Ceux-ci, pour se rédimer d'un transport si ruineux, comptaient une somme d'argent, sur laquelle les entrepreneurs faisaient des profits considérables .... »

(La Bletterie.)

[6] On sait que par le mot cité, appliqué, dans les historiens romains, à la Gaule, à la Bretagne et à la Germanie, il faut entendre, non pas une ville, mais le territoire d'une peuplade, ce qui explique comment on entoure les cités de forteresses.

[7] Gosselin dit avec raison que le fleuve Taüs, que la plupart des commentateurs rapportent à la Tay d'aujourd'hui, doit être la Tweed, puisque Agricola ne parvint que l'année suivante sur les bords des golfes Glota et Bodotria, aux embouchures de la Clyde et de la Forth.

[8] Maltebrun dit que les Trinobantes avaient pour capitale *Camulodunum*, aujourd'hui Colchester, et non pas Maldou, comme plusieurs écrivains anglais l'ont cru. — Lingard dit à son tour que la capitale des Trinobantes était Londres, et que cette peuplade habitait la côte orientale de l'île, entre la Tamise et le Stour.

[9] Quelques éditeurs ont proposé *Rutupensem* au lieu de *Trutulensem*. Cette variante n'a point été adoptée. Gosselin remarque que parmi les rivières qui se rendent dans l'Humber, on trouve aujourd'hui la *Trent* et la *Hull*. Les deux mots réunis donnant *Trenthull*, on y retrouve évidemment le *Trutulensis* de Tacite, et le port de Trutule, d'après cela, devait être situé dans l'espèce de golfe où les deux rivières mêlent leurs eaux.

[10] Le sens littéral est : *Tes yeux, dans la dernière lumière, ont regretté quelque chose*. Il est évident que Tacite fait ici allusion à son absence et à celle de sa femme. Ce paragraphe est imité de Cicéron, qui dit, en parlant de Crassus (*De Oratore*, lib. III) : « Fuit hoc luctuosum suis, acerbum patriæ, grave bonis omnibus : sed ii tamen rempublicam casus secuti sunt, ut mihi non erepta L. Crasso a diis immortalibus vita, sed donata mors esse videatur. *Non vidit* flagrantem bello Italiam, non ardentem invidia senatum, non sceleris nefarii principes civitatis reos, non luctum filiæ, non exsilium generi, non acerbissimam C. Marii fugam, non illam post reditum ejus cædem omnium crudelissimam, non denique in omni genere deformatam eam civitatem, in qua ipse florentissima multum omnibus gloria præstitisset, etc. »

MŒURS DES GERMAINS

MOEURS DES GERMAINS.

SOMMAIRE DES MOEURS DES GERMAINS.

I. Position géographique et limites de la Germanie. — II. Origine des Germains. — III. Chants guerriers. Traditions relatives aux voyages d'Ulysse en Germanie. — IV, V. Portrait des Germains. Aspect du pays. Climat. — VI. Mœurs guerrières des Germains. Comment ils se battent. — VII, VIII. Les rois. Les chefs. Les prêtres. Les femmes. Velléda. Aurinia. — IX, X. Culte. Auspices. Présages. — XI. Assemblées politiques. Comment les Germains comptent le temps. — XII. Comment ils rendent la justice. Châtiments et amendes. — XIII. Cérémonies observées lorsqu'on arme les jeunes gens. Les chefs. Les compagnons. — XIV. Dévouement des compagnons à leurs chefs. Esprit belliqueux des Germains. — XV. Comment les Germains passent leur temps pendant la paix. — XVI. Habitations des Germains. — XVII. Costumes. — XVIII. Mariages. — XIX. Comment l'adultère est puni. Pureté des mœurs. — XX. Éducation des enfants. Successions. — XXI. Haines et vengeances privées. — XXII. Bains et repas. Comment on traite les affaires dans les festins. — XXIII. Boisson, nourriture. — XXIV. Divertissements. Jeux de hasard. — XXV. Esclaves et affranchis. — XXVI. Probité des Germains. Culture et division des terres. Année germaine. — XXVII. Funérailles et tombeaux. — XXVIII. Migrations des Gaulois dans la Germanie. Origine de diverses peuplades. Les Helvétiens, les Boïens, les Aravisques, les Oses, les Trévires, les Nerviens, les Vangions, les Némètes, les Triboques, les Ubiens. — XXIX. Origine des Bataves. Les Mattiaques. Les terres décumates. — XXX, XXXI. Les Cattes. Description de ce peuple. — XXXII. Les Usipiens. — XXXIII. Les Bructères. Destruction de cette peuplade. Le pays qu'elle habitait est occupé par les Chamaves et les Angrivariens. — XXXIV. Les Dulgibiens. Les Chasaures. Les grands et les petits Frisons. Tradition relative aux colonnes d'Hercule dans les régions du Nord. — XXXV. Les Chauques. — XXXVI. Les Chérusques et les Foses. — XXXVII. Les Cimbres. Réflexions sur les difficultés de la conquête de la Germanie — XXXVIII. Suèves, nom collectif de plusieurs nations. — XXXIX. Les Semnones, nation suève. Leur culte barbare. — XL. Les Lombards, les Reudignes, les Aviones, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones, les Nuithones. Culte de la Terre sous le nom d'Hertha. — XLI. Les Hermondures. Sources de l'Elbe. — XLII. Les Narisques, les Marcomans, les Quades. — XLIII. Les Marsignes, les Gothons, les Oses, les Buriens. Montagnes qui partagent la Suévie. Les Lygiens; ils sont divisés en plusieurs cités : Aries, Helvécones, Manimes, Élysiens, Naharvales. Dieux nommés Alci. Les Rugiens, les Lémones. — XLIV. Suiones. Forme de leurs vaisseaux. Ils sont soumis à des rois absolus. — XLV. Mer dormante. Les Estiens; ils recueillent le succin. Les Sitons; ils sont gouvernés par une femme. — XLVI. Les Peucins, les Vénètes et les Fennes, nations germaniques ou sarmates. État sauvage de ces peuples. Récits fabuleux sur les Helluses et les Oxiones.

I. La Germanie [1], prise dans son ensemble, est séparée des Gaules, de la Rhétie et de la Pannonie, par le Rhin et le Danube; des Sarmates et des Daces, par une crainte réciproque [2] ou des montagnes [3]. Sur les autres points, elle est environnée par l'Océan, qui embrasse, sur une vaste étendue, des côtes sinueuses et des îles immenses, où sont quelques peuples et des rois connus depuis peu de temps, et que la guerre a découverts. Le Rhin sort du sommet escarpé et inaccessible des Alpes rhétiennes, et, après avoir fait un léger détour vers l'occident, il se jette dans l'Océan septentrional. Le Danube, qui descend par des pentes douces des hauteurs peu élevées du mont Abnobe, traverse une plus grande étendue de pays, et se déverse dans le Pont-Euxin par six embouchures; le septième courant se perd dans les marais [4].

II. Quant à la population, je crois qu'elle est indigène, et que les migrations ou les établissements fixes n'ont mêlé avec elle aucun autre peuple. Ce n'était point, en effet, par les routes de terre, mais sur des navires, que se transportaient autrefois ceux qui cherchaient à changer de demeures; et l'Océan, sans bornes au delà de la Germanie, cet Océan ennemi, pour ainsi dire, n'est visité que rarement par nos vaisseaux. Qui pourrait, en effet, sans parler des dangers d'une mer terrible et inconnue, quitter l'Asie, l'Italie ou l'Afrique, pour la Germanie, pays sauvage, climat rigoureux, triste pour celui qui le voit et l'habite, si ce n'est pas sa patrie! Les Germains célèbrent dans des vers antiques (ces poésies sont pour eux les seules annales, la seule histoire) un

I. Germania omnis a Gallis Rhætisque et Pannoniis Rheno et Danubio fluminibus, a Sarmatis Dacisque mutuo metu aut montibus separatur. cetera Oceanus ambit, latos sinus et insularum immensa spatia complectens, nuper cognitis quibusdam gentibus ac regibus, quos bellum aperuit. Rhenus, Rhæticarum Alpium inaccesso ac præcipiti vertice ortus, modico flexu in occidentem versus, septentrionali Oceano miscetur. Danubius, molli et clementer edito montis Abnobæ jugo effusus, plures populos adit, donec in Ponticum mare sex meatibus erumpat : septimum os paludibus hauritur.

II. Ipsos Germanos indigenas crediderim minimeque aliarum gentium adventibus et hospitiis mixtos, quia nec terra olim, sed classibus advehebantur qui mutare sedes quærebant, et immensus ultra utque sic dixerim adversus Oceanus raris ab orbe nostro navibus aditur. quis porro, præter periculum horridi et ignoti maris, Asia aut Africa aut Italia relicta Germaniam peteret, informem terris, asperam cœlo, tristem cultu aspectuque, nisi si patria sit? Celebrant

dieu Tuiston [5], né de la Terre, et son fils Mannus, comme pères et fondateurs de leur nation. Ils donnent à Mannus trois fils, et du nom de ces fils, ils appellent Ingévones les peuples germaniques les plus rapprochés de l'Océan, ceux de l'intérieur Hermiones [6], et les autres Istévones; mais il en est qui, s'autorisant de l'éloignement des temps, attribuent au dieu un plus grand nombre d'enfants, qui auraient donné leurs noms à un plus grand nombre de peuples, aux Marses, aux Gambriviens, aux Suèves, aux Vandales : ces noms seuls seraient exacts et anciens; quant à celui de Germanie, disent-ils, il est nouveau, et d'addition récente. En effet, les premiers qui passèrent le Rhin et chassèrent les Gaulois, les Tongres d'aujourd'hui, furent, au moment de cette expédition, appelés Germains (*hommes de guerre*). Appliqué à une peuplade, et non à la nation entière, ce mot prévalut peu à peu; et ils se donnèrent bientôt à eux-mêmes ce nom de *Germains*, inventé par des vainqueurs, pour effrayer.

III. Ils disent qu'ils ont eu un Hercule, et de tous les héros, c'est le premier qu'ils chantent lorsqu'ils vont combattre. Ils ont aussi des vers nommés *bardit*, qu'ils répètent pour exalter leur courage. Avant de livrer bataille, ils tirent du chant du *bardit* le présage de la victoire ou de la défaite, car ils font trembler ou ils tremblent, selon le bruit qu'a fait l'armée. Ce sont moins des paroles qu'un concert guerrier; ils cherchent surtout la dureté des sons et un murmure étouffé, en plaçant le bouclier contre la bouche, afin que la voix, plus

carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est, Tuistonem deum Terra editum et filium Mannum, originem gentis conditoresque. Manno tres filios assignant, e quorum nominibus proximi Oceano Ingævones, medii Hermiones, ceteri Istævones vocentur. Quidam, ut in licentia vetustatis, plures deo ortos pluresque gentis appellationes, Marsos, Gambrivios, Suevos, Vandalios, affirmant, eaque vera et antiqua nomina. Ceterum Germaniæ vocabulum recens et nuper additum, quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint ac, nunc Tungri, tunc Germani vocati sint. ita nationis nomen, non gentis evaluisse paulatim, ut omnes primum a victore ob metum, mox a se ipsis invento nomine Germani vocarentur.

III. Fuisse apud eos et Herculem memorant, primumque omnium virorum fortium ituri in prælia canunt. sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem barditum vocant, accendunt animos futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur. terrent enim trepidantve, prout sonuit acies; nec tam voces illæ quam virtutis concentus videntur. affectatur præcipue asperitas soni et fractum murmur, ob-

forte et plus grave, grossisse par la répercussion. On a dit aussi qu'Ulysse, entraîné jusque dans cette mer par ses longs et fabuleux voyages, toucha le sol de la Germanie, et qu'Asciburgium, ville située sur les bords du Rhin, et qui existe encore, fut par lui fondée et nommée. On aurait, en outre, trouvé dans ce même lieu un autel consacré à Ulysse, et sur lequel était ajouté le nom de son père Laërte. On dit aussi que des monuments et des tombeaux, avec des inscriptions en lettres grecques, existent encore sur les confins de la Germanie et de la Rhétie. Je ne veux ni appuyer ces assertions par des raisonnements ni les combattre; chacun peut, d'après ses propres lumières, les rejeter ou les croire.

IV. Du reste, je souscris à l'opinion de ceux qui voient dans les Germains une race dont la pureté ne s'est point altérée par le croisement des autres peuples, race tout à fait à part, sans mélange, et qui ne ressemble qu'à elle-même. C'est pourquoi les Germains sont partout les mêmes, quelque nombreux qu'ils soient. Leurs yeux sont farouches et bleus, leurs cheveux blonds, leurs corps développés et vigoureux, mais seulement par fougue; car ils n'ont point la même force pour le travail et la fatigue, et par l'effet du climat ou du sol, ils sont habitués à endurer le froid et la faim, mais non la chaleur et la soif.

V. Le pays, quoiqu'il présente çà et là un aspect différent, est en général hérissé de bois ou infecté par les marécages, plus humide du côté des Gaules, plus battu des vents du côté

jectis ad os scutis, quo plenior et gravior vox repercussu intumescat. Ceterum et Ulixem quidam opinantur longo illo et fabuloso errore in hunc Oceanum delatum adisse Germaniæ terras, Asciburgiumque, quod in ripa Rheni situm hodieque incolitur, ab illo constitutum nominatumque; aram quin etiam Ulixi consecratam adjecto Laertæ patris nomine eodem loco olim repertam, monumentaque et tumulos quosdam Græcis literis inscriptos in confinio Germaniæ Rhætiæque adhuc exstare. Quæ neque confirmare argumentis neque refellere in animo est : ex ingenio suo quisque demat vel addat fidem.

IV. Ipse eorum opinionibus accedo, qui Germaniæ populos, nullis aliis aliarum nationum connubiis infectos, propriam et sinceram et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur. unde habitus quoque corporum, quamquam in tanto hominum numero, idem : omnibus truces et cœrulei oculi, rutilæ comæ, magna corpora et tantum ad impetum valida : laboris atque operum non eadem patientia; minimeque sitim æstumque tolerare, frigora atque inediam cœlo solove assueverunt.

V. Terra etsi aliquanto specie differt, in universum tamen aut sil-

de la Norique et de la Pannonie, fertile en grains, rebelle à la culture des arbres fruitiers, riche en troupeaux, mais en troupeaux chétifs. Le gros bétail n'y porte point l'ornement et la gloire de son front[7]; les habitants sont heureux par le nombre des troupeaux, leurs seules richesses, celles qui leur plaisent le mieux. Les dieux leur ont refusé l'or et l'argent; est-ce par faveur, ou dans leur colère? je ne sais. Cependant je n'affirmerais point que la Germanie ne renferme aucune mine d'argent ou d'or; mais qui les a jamais cherchées? Ils ne sont point, comme nous, touchés par la possession ou l'usage de ces métaux. On peut voir chez eux des vases d'argent donnés en présent à leurs députés et à leurs princes, et dont ils font aussi peu de cas que des vases de terre; toutefois, ceux qui sont les plus rapprochés de nous attachent, pour les nécessités du commerce, quelque prix à l'or et à l'argent; ils connaissent et choisissent de préférence quelques-unes de nos monnaies. Les peuples de l'intérieur, dans leur simplicité primitive, trafiquent encore par voie d'échanges. Ils aiment les vieilles monnaies, connues depuis longtemps, celles qui sont dentelées et celles qui portent l'image d'un char à deux chevaux[8]; et ils préfèrent l'argent à l'or, non par passion, mais parce que les pièces d'argent sont d'un usage plus commode pour des hommes qui achètent des denrées communes et de peu de valeur.

VI. Le fer même n'est pas abondant, si l'on en juge par la nature de leurs armes. Il en est peu qui se servent d'épées ou de grandes lances. Leurs piques, ou, pour parler comme eux,

vis horrida aut paludibus fœda, humidior, qua Gallias, ventosior, qua Noricum ac Pannoniam aspicit; satis ferax, frugiferarum arborum impatiens, pecorum fecunda; sed plerumque improcera. ne armentis quidem suus honor aut gloria frontis; numero gaudent; eæque solæ et gratissimæ opes sunt. Argentum et aurum propitiine an irati dii negaverint, dubito. nec tamen affirmaverim nullam Germaniæ venam argentum aurumve gignere; quis enim scrutatus est? Possessione et usu haud perinde afficiuntur. est videre apud illos argentea vasa, legatis et principibus eorum muneri data, non in alia vilitate quam quæ humo finguntur. quamquam proximi ob usum commerciorum aurum et argentum in pretio habent formasque quasdam nostræ pecuniæ agnoscunt atque eligunt : interiores simplicius et antiquius permutatione mercium utuntur. pecuniam probant veterem et diu notam, serratos bigatosque. argentum quoque magis quam aurum sequuntur, nulla affectione animi, sed quia numerus argenteorum facilior usui est promiscua ac vilia mercantibus.

VI. Ne ferrum quidem superest, sicut ex genere telorum colligi-

leurs framées, sont garnies d'un fer étroit et court, mais tellement acéré et si facile à manier, qu'avec la même arme ils combattent, selon la circonstance, de près ou de loin[9]. Les cavaliers n'ont que le bouclier et la framée; les fantassins ont aussi des armes de jet[10]; chaque homme en a plusieurs qu'il lance à une portée prodigieuse. Ils sont nus ou couverts d'une saie légère : peu soucieux de la parure, ils bariolent seulement leurs boucliers des couleurs les plus brillantes; il y en a très-peu qui portent des cuirasses, et l'on en voit à peine un ou deux avec des armures de tête ou des casques. Leurs chevaux ne sont remarquables ni par la forme ni par la vitesse : ils ne les dressent point, suivant notre habitude, à manœuvrer en traçant des cercles[11], mais ils les poussent en avant ou les font tourner à droite, en serrant tellement le cercle, que pas un cavalier ne reste en arrière. A juger toutes leurs troupes, l'infanterie est la meilleure; c'est pour cela qu'ils la mêlent à la cavalerie. Ils choisissent, parmi toute la jeunesse, des hommes d'élite qui disputent de vitesse avec les cavaliers, et qu'ils placent sur le front de bataille. Le nombre de ces fantassins est fixé à cent par chaque canton[12]; on on les appelle même les *cent*, et ce mot, qui n'était d'abord qu'une désignation numérique, est devenu un nom et un titre d'honneur. Leur armée, dans l'ordre de bataille, se range en coins. Battre en retraite, pourvu qu'on revienne à la charge, est à leurs yeux un acte de prudence plutôt que de lâcheté. Même dans les combats indécis, ils emportent leurs morts. Abandonner son bouclier est le comble de la honte[13]. Celui

tur. rari gladiis aut majoribus lanceis utuntur : hastas, vel ipsorum vocabulo *frameas*, gerunt angusto et brevi ferro, sed ita acri et ad usum habili, ut eodem telo, prout ratio poscit, vel cominus, vel eminus pugnent. et eques quidem scuto frameaque contentus est; pedites et missilia spargunt, plura singuli, atque in immensum vibrant. nudi aut sagulo leves. nulla cultus jactatio, scuta tantum lectissimis coloribus distinguunt; paucis loricæ, vix uni alterive cassis aut galea. equi non forma, non velocitate conspicui; sed nec variare gyros in morem nostrum docentur : in rectum aut uno flexu dextros agunt ita conjuncto orbe, ut nemo posterior sit. In universum æstimanti plus penes peditem roboris; eoque mixti præliantur apta et congruente ad equestrem pugnam velocitate peditum, quos ex omni juventute delectos ante aciem locant. definitur et numerus : centeni ex singulis pagis sunt idque ipsum inter suos vocantur; et quod primo numerus fuit, jam nomen et honor est. Acies per cuneos componitur. cedere loco, dummodo rursus instes, consilii quam formidinis arbitrantur. corpora suorum etiam in dubiis præliis referunt. scutum

qui s'est déshonoré par cette infamie ne peut assister aux sacrifices ou au conseil public; et plusieurs, après avoir échappé aux batailles, se sont étranglés pour en finir avec la honte.

VII. Ils prennent des rois parmi les plus nobles, des chefs parmi les plus braves. La puissance des rois n'est point arbitraire et sans bornes. Les chefs commandent par l'exemple plutôt que par l'autorité; et s'ils sont intrépides, s'ils se mettent en vue, s'ils combattent au premier rang, on leur obéit parce qu'on les admire. Du reste, il n'est permis à personne, excepté aux prêtres, de réprimander, d'emprisonner, de frapper; et la punition qu'ils infligent est regardée, non comme un châtiment ordonné par un chef, mais comme la volonté même du dieu qui, dans leur croyance, préside aux batailles. Ils portent aux combats des images et des étendards qu'ils retirent des bois sacrés. Leurs escadrons et leurs bataillons, et c'est là le plus puissant aiguillon de leur courage, ne sont point formés au hasard, d'hommes étrangers les uns aux autres, mais de parents et d'alliés. Ils ont près d'eux les êtres qui leur sont chers; ils entendent les hurlements de leurs femmes, les vagissements de leurs enfants, qui sont pour chacun les témoins les plus saints de son courage, les hérauts les plus empressés de sa gloire. Ils rapportent leurs blessures à leurs mères, à leurs épouses; celles-ci ne craignent pas de compter, d'examiner les plaies, et elles portent aux combattants des vivres et des encouragements.

VIII. On dit que des armées ébranlées et prêtes à lâcher

reliquisse præcipuum flagitium; nec aut sacris adesse aut consilium inire ignominioso fas, multique superstites bellorum infamiam laqueo finierunt.

VII. Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt. nec regibus infinita aut libera potestas, et duces exemplo potius quam imperio, si prompti, si conspicui, si ante aciem agant, admiratione præsunt. ceterum neque animadvertere neque vincire, ne verberare quidem, nisi sacerdotibus permissum : non quasi in pœnam, nec ducis jussu, sed velut deo imperante, quem adesse bellantibus credunt; effigiesque et signa quædam detracta lucis in prælium ferunt. quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est, non casus nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiæ et propinquitates et in proximo pignora, unde feminarum ululatus audiri, unde vagitus infantium. hi cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores. ad matres, ad conjuges vulnera ferunt; nec illæ numerare aut exigere plagas pavent, cibosque et hortamina pugnantibus gestant.

pied ont été ramenées par les courageuses supplications des femmes, qui présentaient la poitrine et montraient, dans la défaite, la captivité que les Germains redoutent pour leurs femmes bien plus vivement que pour eux-mêmes. C'est pour cela qu'afin de nous assurer plus efficacement la foi de leurs cités, nous exigeons que des jeunes filles nobles soient mises au nombre des otages. Ils croient même qu'il y a dans les femmes quelque chose de saint et de prophétique, et ils ne dédaignent point de les consulter et de suivre leurs avis. Nous avons vu, sous le règne de Vespasien, Velléda honorée comme une divinité par la plupart des peuplades germaines. Ils ont aussi vénéré autrefois Aurinia et plusieurs autres femmes, et ce n'était point par adulation ou pour faire des divinités [14].

IX. De tous les dieux, c'est Mercure qu'ils honorent le plus, et à certains jours, ils regardent comme un devoir de lui sacrifier des victimes humaines. Ils apaisent Hercule et Mars en leur offrant des animaux. Une partie des Suèves sacrifie aussi à Isis [15]. J'ignore quelle est la cause et l'origine de ce culte étranger, mais le vaisseau, qui en est le symbole, indique qu'il a été apporté du dehors. Du reste, ils croiraient blesser la majesté des dieux en les enfermant dans les murs d'un temple, ou en les représentant sous une forme humaine. Ils consacrent des bois et des forêts, donnent à ces solitudes des noms de divinités qu'ils révèrent en les voyant seulement par la pensée.

VIII. Memoriæ proditur, quasdam acies inclinatas jam et labentes a feminis restitutas constantia precum et objectu pectorum et monstrata cominus captivitate, quam longe impatientius feminarum suarum nomine timent, adeo ut efficacius obligentur animi civitatum, quibus inter obsides puellæ quoque nobiles imperantur. inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant, nec aut consilia earum aspernantur aut responsa negligunt. vidimus sub divo Vespasiano Veledam diu apud plerosque numinis loco habitam. sed et olim Auriniam et complures alias venerati sunt non adulatione, nec tanquam facerent deas.

IX. Deorum maxime Mercurium colunt, cui certis diebus humanis quoque hostiis litare fas habent. Herculem ac Martem concessis animalibus placant. pars Suevorum et Isidi sacrificat. unde causa et origo peregrino sacro, parum comperi, nisi quod signum ipsum, in modum liburnæ figuratum, docet advectam religionem. Ceterum nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem assimilare, ex magnitudine cœlestium arbitrantur. lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident.

X. Aucun peuple n'a une foi plus grande dans les auspices et la divination. Leur manière de consulter le sort est très-simple : ils coupent une baguette à un arbre fruitier, la partagent en plusieurs morceaux qu'ils marquent de certains signes, et qu'ils jettent au hasard et pêle-mêle sur une étoffe blanche; ensuite le prêtre de la cité, quand il s'agit d'une affaire publique, le père de famille, quand c'est une consultation particulière, adresse une prière aux dieux, lève trois fois chaque morceau, en tournant les yeux vers le ciel, et donne ses explications d'après les marques qui ont été faites précédemment. Quand le sort est défavorable, on ne consulte pas de nouveau dans le même jour sur la même affaire. Quand il est propice, on lui demande une seconde fois la confirmation de ses arrêts. Ils savent aussi interroger le chant et le vol des oiseaux, et, par un usage tout à fait exceptionnel, ils demandent même aux chevaux des présages et des avertissements. Des chevaux blancs, qui n'ont jamais été profanés au service des hommes, sont nourris, aux frais de la nation, dans les forêts et les bois dont j'ai parlé; on les attelle à un char sacré, et le prêtre, avec le roi ou le chef de la cité, les accompagne et observe leurs hennissements et leur souffle. C'est là, non-seulement pour le peuple, mais même pour les grands et les prêtres, le plus accrédité des augures; car les prêtres regardent les chevaux comme les confidents des dieux dont eux-mêmes sont les ministres. Ils ont encore, lorsqu'ils cherchent à connaître les résultats des guerres importantes, une autre manière d'observer les auspices. Un captif, enlevé

X. Auspicia sortesque ut qui maxime observant. sortium consuetudo simplex : virgam frugiferæ arbori decisam in surculos amputant, eosque notis quibusdam discretos super candidam vestem temere ac fortuitu spargunt. mox, si publice consulitur, sacerdos civitatis, sin privatim, ipse pater familiæ precatus deos cœlumque suspiciens ter singulos tollit, sublatos secundum impressam ante notam interpretatur. si prohibuerunt, nulla de eadem re in eundem diem consultatio; sin permissum, auspiciorum adhuc fides exigitur. et illud quidem etiam hic notum, avium voces volatusque interrogare. Proprium gentis, equorum quoque præsagia ac monitus experiri. publice aluntur iisdem nemoribus ac lucis candidi et nullo mortali opere contacti, quos pressos sacro curru sacerdos ac rex vel princeps civitatis comitantur, hinnitusque ac fremitus observant. nec ulli auspicio major fides non solum apud plebem, sed apud proceres, apud sacerdotes : se enim ministros deorum, illos conscios putant. Est et alia observatio auspiciorum, qua gravium bellorum eventus explorant.

n'importe comment, chez la nation avec laquelle on est en guerre, est mis en présence d'un guerrier choisi parmi eux; les deux adversaires combattent, chacun avec les armes de son pays, et la victoire de l'un ou de l'autre est regardée comme un présage.

XI. Les chefs délibèrent sur les affaires peu importantes, la nation tout entière sur les grandes; cependant, même quand la décision en appartient au peuple, elles sont d'abord discutées par les chefs. Ils s'assemblent, sauf les circonstances fortuites et inattendues, à jours fixes, quand la lune est nouvelle ou dans son plein; car c'est là le temps qui leur paraît le plus favorable aux entreprises. Ils ne comptent point, comme nous, par jours, mais par nuits; c'est ainsi qu'ils datent leurs engagements, leurs transactions. Il leur semble que la nuit précède le jour. La liberté a chez eux cet inconvénient qu'ils ne s'assemblent pas tous à la fois comme les hommes qui reçoivent des ordres, de telle sorte que, par leurs lenteurs, ils perdent deux ou trois jours à se réunir. Dès qu'ils jugent l'assemblée assez nombreuse, ils prennent place tout armés. Les prêtres, qui dans cette circonstance même conservent le droit de punir, commandent le silence. Alors le roi, ou le chef, chacun suivant son âge, sa noblesse, son illustration guerrière ou son éloquence, sont écoutés, et l'autorité de la persuasion est plus forte que celle du commandement. S'ils désapprouvent la proposition, ils la rejettent par un murmure; s'ils l'approuvent, ils agitent leurs framées. Applaudir avec les armes est, à leurs yeux, la marque la plus honorable de l'assentiment.

ejus gentis, cum qua bellum est, captivum quoquo modo interceptum cum electo popularium suorum patriis quemque armis committunt : victoria hujus vel illius pro præjudicio accipitur.

XI. De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen, ut ea quoque, quorum penes plebem arbitrium est, apud principes pertractentur. coeunt, nisi quid fortuitum et subitum incidit, certis diebus, quum aut inchoatur luna aut impletur : nam agendis rebus hoc auspicatissimum initium credunt. nec dierum numerum, ut nos, sed noctium computant; sic constituunt, sic condicunt : nox ducere diem videtur. Illud ex libertate vitium, quod non simul nec ut jussi conveniunt, sed et alter et tertius dies cunctatione coeuntium absumitur. ut turbæ placuit, considunt armati. silentium per sacerdotes, quibus tum et coercendi jus est, imperatur. mox rex vel princeps, prout ætas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout facundia est, audiuntur auctoritate suadendi magis quam jubendi potestate. si displicuit sententia, fremitu aspernantur; sin pla-

XII. Il est aussi permis d'accuser devant le conseil public et d'y poursuivre les crimes qui entraînent la mort. Le châtiment varie suivant la faute. Les traîtres et les transfuges sont pendus aux arbres. On jette dans la fange et la vase des marais, en les couvrant d'une claie, les lâches, les hommes sans énergie, ceux qui prostituent leur corps. Cette diversité de supplices a pour but de prouver qu'il faut, en punissant le crime, montrer le châtiment et ensevelir la honte. Les peines, pour des fautes moins graves, sont proportionnelles [16]. Les coupables sont frappés d'une amende qui se paye en chevaux ou en bétail. Une partie est donnée au roi ou à la cité, l'autre à celui que la loi a vengé ou à sa famille. On nomme aussi, dans ces mêmes assemblées, des chefs qui rendent la justice dans les cantons et les villages. A chacun de ces chefs sont adjoints, comme conseils et comme autorités, cent assesseurs [17] pris parmi le peuple.

XIII. Aucune affaire publique ou particulière n'est traitée par eux sans qu'ils soient armés; mais personne ne peut porter les armes avant que la cité ne l'en ait reconnu capable. Quand le moment est venu, les jeunes gens reçoivent en pleine assemblée la framée et le bouclier, soit d'un chef, soit de leur père, soit de quelqu'un de leurs parents : c'est là, chez les Germains, la robe virile; c'est là le premier honneur de la jeunesse. Avant cette époque, l'homme est regardé comme une partie de la famille; on le regarde alors comme une

cuit, frameas concutiunt. honoratissimum assensus genus est armis laudare.

XII. Licet apud concilium accusare quoque et discrimen capitis intendere. distinctio pœnarum ex delicto : proditores et transfugas arboribus suspendunt, ignavos et imbelles et corpore infames cœno ac palude injecta insuper crate mergunt. diversitas supplicii illuc respicit, tanquam scelera ostendi oporteat, dum puniuntur, flagitia abscondi. sed et levioribus delictis pro modo pœna; equorum pecorumque numero convicti mulctantur. pars mulctæ regi vel civitati, pars ipsi, qui vindicatur, vel propinquis ejus exsolvitur. Eliguntur in iisdem conciliis et principes, qui jura per pagos vicosque reddunt. centeni singulis ex plebe comites consilium simul et auctoritas adsunt.

XIII. Nihil autem neque publicæ neque privatæ rei nisi armati agunt. sed arma sumere non ante cuiquam moris, quam civitas suffecturum probaverit. tum in ipso concilio vel principum aliquis vel pater vel propinquus scuto frameaque juvenem ornant; hæc apud illos toga, hic primus juventæ honos : ante hoc domus pars videntur, mox reipublicæ. Insignis nobilitas aut magna patrum merita principis dignationem etiam adolescentulis assignant; ceteris robustioribus

partie de l'État. Une noblesse illustre, ou les grands services de leurs pères, élèvent quelquefois de tout jeunes enfants à la dignité de princes. La foule se rallie aux plus forts, à ceux qui ont depuis longtemps fait leurs preuves, et ce n'est point une honte d'être compté parmi les compagnons. Ce titre a même sa hiérarchie réglée par le chef auquel ils sont attachés; et on dispute ardemment entre les compagnons [13], à qui aura le premier rang auprès du chef; entre les chefs, à qui aura les plus nombreux et les plus vaillants compagnons. C'est une affaire de dignité, une affaire de puissance, d'être toujours entouré d'une foule de jeunes gens choisis, qui sont un ornement pour la paix, une force pour la guerre. Le chef qui se distingue par une escorte nombreuse et brave obtient honneur et gloire, non-seulement dans sa nation, mais même dans les cités voisines : on le courtise par des ambassades, on l'enrichit de présents, et souvent sa réputation seule termine les guerres.

XIV. Sur le champ de bataille, c'est une honte pour le chef de se laisser surpasser en courage, une honte pour les compagnons de ne point égaler le courage du chef, et ceux qui quittent le combat en lui survivant, sont infâmes et à jamais flétris. Le défendre, le sauver du danger, faire hommage à sa gloire des exploits par lesquels on s'est signalé soi-même, tel est le principal serment. Les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour le chef. Quand leur cité natale s'engourdit dans une longue paix et dans le repos, la plupart des jeunes gens nobles se rendent volontairement

ac jam pridem probatis aggregantur, nec rubor inter comites aspici. gradus quin etiam ipse comitatus habet judicio ejus, quem sectantur; magnaque et comitum æmulatio, quibus primus apud principem suum locus, et principum cui plurimi et acerrimi comites : hæc dignitas, hæ vires, magno semper electorum juvenum globo circumdari, in pace decus, in bello præsidium. nec solum in sua gente cuique, sed apud finitimas quoque civitates id nomen, ea gloria est, si numero ac virtute comitatus emineat. expetuntur enim legationibus et muneribus ornantur, et ipsa plerumque fama bella profligant.

XIV. Quum ventum in aciem, turpe principi virtute vinci; turpe comitatui virtutem principis non adæquare. jam vero infame in omnem vitam ac probrosum superstitem principi suo ex acie recessisse. illum defendere, tueri, sua quoque fortia facta gloriæ ejus assignare præcipuum sacramentum est. principes pro victoria pugnant, comites pro principe. si civitas, in qua orti sunt, longa pace et otio torpeat, plerique nobilium adolescentium petunt ultro eas nationes, quæ tum bellum aliquod gerunt, quia et ingrata genti quies, et facilius in-

chez les peuples qui ont alors quelque guerre, car le repos est insupportable à cette nation. D'ailleurs ils s'illustrent plus facilement au milieu des dangers, et ce n'est que par la guerre et la force qu'ils peuvent soutenir un nombreux entourage. Le cheval de bataille, la framée sanglante et victorieuse, sont un impôt levé sur la générosité du chef. Sa table, grossièrement mais abondamment servie, leur tient lieu de solde. La guerre et le pillage soutiennent la dépense. Ils aiment mieux chercher l'ennemi et des blessures que de labourer et d'attendre la récolte ; c'est en effet à leurs yeux un acte de paresse et de lâcheté d'acquérir à la sueur du corps, ce qu'on peut gagner au prix du sang.

XV. Lorsqu'ils ne sont point à la guerre, ils chassent quelquefois, et plus souvent ils restent oisifs, car ils aiment à dormir et à manger. Les plus braves et les plus belliqueux ne font rien; laissant la conduite de leur famille, de leur maison et de leurs champs aux femmes, aux vieillards, aux plus faibles de leurs parents, ils vivent en quelque sorte engourdis, et c'est un étrange contraste de leur nature, que ces mêmes hommes aiment ainsi la paresse et haïssent le repos. Les cités ont coutume d'offrir aux chefs, comme don volontaire, et par chaque tête d'habitant, soit du bétail, soit des grains, qui sont acceptés à titre d'hommage, et qui défrayent en même temps les besoins. Ils reçoivent surtout avec joie, des nations voisines, les présents qui sont envoyés, non-seulement par les particuliers, mais même au nom des cités tout entières, et qui consistent en chevaux de choix, en grandes

ter ancipitia clarescunt, magnumque comitatum non nisi vi belloque tueare. exigunt enim principis sui liberalitate illum bellatorem equum, illam cruentam victricemque frameam. nam epulæ, quanquam incompti, largi tamen apparatus pro stipendio cedunt. materia munificentiæ per bella et raptus. nec arare terram aut exspectare annum tam facile persuaseris, quam vocare hostem et vulnera mereri. pigrum quin imo et iners videtur sudore acquirere quod possis sanguine parare.

XV. Quoties bella non ineunt, non multum venatibus, plus per otium transigunt, dediti somno ciboque. fortissimus quisque ac bellicosissimus nihil agens, delegata domus et penatium et agrorum cura feminis senibusque et infirmissimo cuique ex familia. ipsi hebent : mira diversitate naturæ, quum iidem homines sic ament inertiam et oderint quietem. Mos est civitatibus ultro ac viritim conferre principibus vel armentorum vel frugum quod pro honore acceptum etiam necessitatibus subvenit. gaudent præcipue finitimarum gentium donis, quæ non modo a singulis, sed publice mittuntur, electi equi,

armes, en harnais, en colliers. Déjà nous leur avons appris à recevoir de l'argent.

XVI. Les Germains n'habitent point dans des villes; ce fait est suffisamment connu. Ils ne peuvent même pas souffrir que leurs demeures se touchent, et ils s'établissent, séparés les uns des autres, en divers lieux, selon qu'une fontaine, un site, un bois, les a charmés. Dans la distribution de leurs villages, les bâtiments ne sont pas contigus comme chez nous. Chaque habitant laisse autour de sa maison un espace vide, soit pour parer aux dangers des incendies, soit par ignorance de l'art de bâtir. Ils ne se servent pas même de ciment ou de tuiles; ils emploient pour toutes choses des matériaux bruts, sans se préoccuper de la beauté ou de l'agrément. Cependant ils enduisent, avec plus de soin, certaines parties de leurs constructions d'une terre si pure et si brillante, qu'elle imite la peinture et les nuances des couleurs. Ils ont aussi l'habitude de creuser des réduits souterrains, qu'ils recouvrent d'une grande quantité de fumier; c'est un refuge contre l'hiver, un silo pour les grains; car, dans ces sortes d'excavations, l'âpreté du froid s'adoucit. L'ennemi, lorsqu'il fait quelque incursion, ravage tout ce qui se trouve à découvert; mais ces retraites cachées et souterraines lui sont inconnues, ou lui échappent, par cela même qu'il faudrait les chercher.

XVII. Ils portent tous une saie attachée avec une agrafe, et, à défaut d'agrafe, avec une épine. Entièrement nus du reste, ils passent les journées entières auprès du foyer et du

magna arma, phaleræ torquesque. jam et pecuniam accipere docuimus.

XVI. Nullas Germanorum populis urbes habitari satis notum est; ne pati quidem inter se junctas sedes. colunt discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut nemus placuit. vicos locant, non in nostrum morem connexis et cohærentibus ædificiis : suam quisque domum spatio circumdat, sive adversus casus ignis remedium, sive inscitia ædificandi. ne cæmentorum quidem apud illos aut tegularum usus : materia ad omnia utuntur informi et citra speciem aut delectationem. quædam loca diligentius illinunt terra ita pura ac splendente, ut picturam ac lineamenta colorum imitetur. solent et subterraneos specus aperire eosque multo insuper fimo onerant, suffugium hiemi et receptaculum frugibus : quia rigorem frigorum ejusmodi locis molliunt, et si quando hostis advenit, aperta populatur, abdita autem et defossa aut ignorantur aut eo ipso fallunt, quod quærenda sunt.

XVII. Tegumen omnibus sagum fibula aut, si desit, spina consertum; cetera intecti totos dies juxta focum atque ignem agunt. locu-

feu. Les plus riches se distinguent par un habit qui n'est point flottant comme celui des Sarmates et des Parthes, mais serré et dessinant toutes les formes. Ils se couvrent aussi de peaux de bêtes, sans se mettre en peine de leur parure dans les contrées voisines du Rhin, mais avec une certaine recherche sur les points plus éloignés, attendu qu'ils n'ont point de commerce pour leur fournir d'autres vêtements. Là, ils choisissent les animaux, et, pour en embellir les dépouilles, ils les parsèment de taches et de la peau des bêtes que produit l'Océan ultérieur et une mer inconnue. L'habillement des femmes ne diffère point de celui des hommes, excepté qu'elles se couvrent le plus souvent de manteaux de lin bariolés de pourpre; ce vêtement, sans manches dans la partie supérieure, laisse leurs bras nus jusqu'à l'épaule, et le haut du sein reste même à découvert.

XVIII. Les mariages néanmoins sont chastes; et c'est là surtout ce qu'il y a de louable dans leurs mœurs. Presque seuls entre tous les Barbares, ils se contentent d'une seule femme, à l'exception d'un petit nombre qui s'entourent de plusieurs épouses, non par passion, mais à cause de leur noblesse. L'épouse n'apporte point de dot au mari; c'est le mari qui donne une dot à l'épouse. Le père, la mère et les proches interviennent et agréent les présents, qui ne sont point ceux que nous cherchons pour charmer les femmes ni ceux dont se pare une nouvelle mariée, mais des bœufs, un cheval enharnaché, un bouclier avec la framée et l'épée. Grâce à ces présents, l'époux est accepté, et la femme à son tour offre

pletissimi veste distinguuntur non fluitante, sicut Sarmatæ ac Parthi, sed stricta et singulos artus exprimente. gerunt et ferarum pelles, proximi ripæ negligenter, ulteriores exquisitius, ut quibus nullus per commercia cultus. eligunt feras et detracta velamina spargunt maculis pellibusque belluarum, quas exterior Oceanus atque ignotum mare gignit. nec alius feminis quam viris habitus, nisi quod feminæ sæpius lineis amictibus velantur, eosque purpura variant, partemque vestitus superioris in manicas non extendunt, nudæ brachia ac lacertos : sed et proxima pars pectoris patet.

XVIII. Quanquam severa illic matrimonia, nec ullam morum partem magis laudaveris. nam prope soli Barbarorum singulis uxoribus contenti sunt, exceptis admodum paucis, qui non libidine, sed ob nobilitatem plurimis nuptiis ambiuntur. dotem non uxor marito, sed uxori maritus offert. intersunt parentes et propinqui ac munera probant, munera non ad delicias muliebres quæsita, nec quibus nova nupta comatur. sed boves et frenatum equum et scutum cum framea gladioque. in hæc munera uxor accipitur, atque invicem ipsa armo-

quelques armes à son mari. C'est là le lien le plus puissant, la cérémonie mystérieuse et sainte; ce sont là les auspices divins de l'hyménée. Pour que la femme ne se croie pas étrangère aux préoccupations des vertus guerrières, étrangère même aux chances des combats, ces auspices, sous lesquels commence son mariage, lui font connaître qu'elle prend sa part des fatigues et des dangers de son époux, et qu'elle doit souffrir et oser, dans la paix comme dans la guerre, tout ce qu'il souffre, tout ce qu'il ose. Ces bœufs réunis sous le même joug, ce cheval équipé, ces armes qu'on échange expriment que c'est ainsi qu'il lui faudra vivre et mourir. Ce qu'elle reçoit, elle doit le rendre digne et pur à ses enfants; et ses brus, en le recevant à leur tour, le transmettront à ses petits-fils.

XIX. Elles vivent donc enveloppées de chasteté, sans contact corrupteur avec les séductions des spectacles, les excitations des festins. Les hommes et les femmes ignorent également le commerce mystérieux des lettres. Dans cette nation si nombreuse les adultères sont très-rares; le châtiment en est immédiat, et il appartient au mari. La femme coupable, nue et les cheveux rasés, est chassée de la maison, en présence des parents, par le mari qui la promène en la frappant à travers la bourgade [19]. On ne pardonne pas à celle qui s'est prostituée; ni la beauté, ni la jeunesse, ni la fortune, ne sauraient lui trouver un époux. Personne, chez ce peuple, ne rit des vices. Être corrompu ou corrompre ne s'appelle point la mode du siècle. On trouve encore plus de

rum aliquid viro affert. hoc maximum vinculum, hæc arcana sacra, hos conjugales deos arbitrantur. ne se mulier extra virtutum cogitationes extraque bellorum casus putet, ipsis incipientis matrimonii auspiciis admonetur venire se laborum periculorumque sociam, idem in pace, idem in prælio passuram ausuramque. hoc juncti boves, hoc paratus equus, hoc data arma denuntiant, sic vivendum, sic pereundum; accipere se, quæ liberis inviolata ac digna reddat, quæ nurus accipiant rursusque ad nepotes referantur.

XIX. Ergo septæ pudicitia agunt, nullis spectaculorum illecebris, nullis conviviorum irritationibus corruptæ. literarum secreta viri pariter ac feminæ ignorant. paucissima in tam numerosa gente adulteria, quorum pœna præsens et maritis permissa. abscisis crinibus nudatam coram propinquis expellit domo maritus ac per omnem vicum verbere agit. publicatæ enim pudicitiæ nulla venia; non forma, non ætate, non opibus maritum invenerit. nemo enim illic vitia ridet, nec corrumpere et corrumpi *sæculum* vocatur. melius quidem adhuc eæ civitates, in quibus tantum virgines nubunt et cum spe

vertus dans les cités où les vierges seules se marient, et où il n'est permis qu'une seule fois à la femme de former l'espérance et le vœu d'être épouse. De même qu'elle n'a qu'un seul corps, qu'une seule âme, elle prend un seul époux; sa pensée, son désir ne vont pas au delà, et dans l'être auquel elle s'unit, ce n'est pas pour ainsi dire un mari, mais le mariage qu'elle aime. Limiter le nombre des enfants ou faire périr un nouveau-né est regardé comme un crime. Les bonnes mœurs ont là plus de force que n'en ont ailleurs les bonnes lois.

XX. Dans toutes les familles, les enfants en grandissant nus et négligés atteignent ce développement, cette force qui nous étonnent. La mère nourrit chaque enfant à la mamelle, et ne le confie ni à des servantes ni à des nourrices. Aucun raffinement ne distingue dans l'éducation le maître de l'esclave. Ils vivent au milieu des mêmes troupeaux, couchent sur la même terre, jusqu'à ce que l'âge sépare l'homme libre et que le courage le fasse reconnaître. Vénus est tardive aux jeunes gens, et, par cela même, leur puberté ne s'épuise pas. On attend aussi pour les vierges : les deux sexes, également jeunes, également forts, s'unissent, assortis et robustes, et les enfants héritent de la vigueur des parents. Les oncles aiment les fils de leurs sœurs aussi vivement que le père ses enfants. Quelques-uns même regardent ce degré de consanguinité comme plus saint et plus étroit, et quand ils reçoivent des otages, ils préfèrent les neveux aux fils, comme si les neveux tenaient au cœur par de plus fortes

votoque uxoris semel transigitur. sic unum accipiunt maritum quomodo unum corpus unamque vitam, ne ulla cogitatio ultra, ne longior cupiditas, ne tanquam maritum, sed tanquam matrimonium ament. numerum liberorum finire aut quemquam ex agnatis necare flagitium habetur; plusque ibi boni mores valent quam alibi bonæ leges.

XX. In omni domo nudi ac sordidi in hos artus, in hæc corpora, quæ miramur, excrescunt. sua quemque mater uberibus alit, nec ancillis ac nutricibus delegantur. dominum ac servum nullis educationis deliciis dignoscas; inter eadem pecora, in eadem humo degunt, donec ætas separet ingenuos, virtus agnoscat. sera juvenum Venus eoque inexhausta pubertas. nec virgines festinantur; eadem juventa, similis proceritas, pares validæque miscentur; ac robora parentum liberi referunt. sororum filiis idem apud avunculum, qui apud patrem honor. Quidam sanctiorem arctioremque hunc nexum sanguinis arbitrantur et in accipiundis obsidibus magis exigunt, tanquam ii et animum firmius et domum latius teneant. Heredes tamen successo-

attaches, aux familles par des liens plus nombreux. Les enfants cependant héritent et succèdent en droite ligne; il n'y a point de testament. A défaut d'enfants, les successions se transmettent, par les plus proches degrés, aux frères, aux oncles paternels, aux oncles maternels. Plus un Germain a de parents et d'alliés, plus sa vieillesse est honorable : l'isolement n'est point récompensé.

XXI. Adopter les haines soit d'un père, soit d'un parent, aussi bien que ses amitiés, est un devoir; mais la haine n'est point inexorable [20]. L'homicide même est racheté moyennant une certaine quantité de gros et de menu bétail, et la famille entière accepte cette expiation, au grand avantage de la chose publique, car la haine est plus dangereuse là où la liberté est plus grande. Aucun autre peuple ne donne avec plus d'effusion des festins et l'hospitalité. Repousser du foyer un homme, quel qu'il soit, est regardé comme un crime. Chacun offre des repas servis selon sa fortune. Quand les provisions sont épuisées, celui qui a reçu l'étranger lui indique un hôte nouveau, l'accompagne, et tous deux se rendent dans la maison voisine sans être invités, ce qui ne les empêche pas d'être accueillis avec la même générosité. Amis ou inconnus, lorsqu'il s'agit des devoirs de l'hospitalité, on ne distingue personne. Quand on les quitte, s'ils demandent quelque chose, il est d'usage de ne point le refuser; mais on peut aussi demander avec la même facilité. Ils aiment à donner et à recevoir, mais en donnant et en recevant ils n'engagent ni les autres ni eux-mêmes. Cette hospitalité est toute bienveillante.

resque sui cuique liberi, et nullum testamentum. si liberi non sunt, proximus gradus in possessione fratres, patrui, avunculi. quanto plus propinquorum, quo major affinium numerus, tanto gratiosior senectus; nec ulla orbitatis pretia.

XXI. Suscipere tam inimicitias seu patris seu propinqui quam amicitias necesse est; nec implacabiles durant. luitur enim etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero, recipitque satisfactionem universa domus, utiliter in publicum, quia periculosiores sunt inimicitiæ juxta libertatem. Convictibus et hospitiis non alia gens effusius indulget : quemcunque mortalium arcere tecto nefas habetur; pro fortuna quisque apparatis epulis excipit. quum defecere, qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii et comes : proximam domum non invitati adeunt, nec interest : pari humanitate accipiuntur. notum ignotumque, quantum ad jus hospitis, nemo discernit. abeunti si quid poposcerit concedere moris; et poscendi invicem ea-

XXII. La plupart s'éveillent longtemps après le jour; et aussitôt ils se baignent dans de l'eau chauffée, comme il convient en ce climat, où l'hiver règne la plus grande partie de l'année. Après le bain, ils mangent. Chacun a son siége et sa table séparés. Ensuite ils sortent pour les affaires, plus souvent pour les festins, et toujours armés. Ce n'est point une honte à leurs yeux de passer le jour et la nuit tout entière à boire. Il éclate souvent entre eux, comme entre les buveurs échauffés, des querelles où l'on s'en tient rarement aux injures, et qui se terminent le plus souvent par des combats et des blessures. Mais c'est aussi dans les festins que se traitent ordinairement les réconciliations, les alliances, le choix des chefs, la paix et la guerre elles-mêmes, comme si l'esprit n'était jamais plus ouvert qu'en ce moment à la franchise, ou plus enthousiaste pour les grandes choses. Ces hommes simples et sans détour révèlent encore dans les joies du festin leurs pensées secrètes; le lendemain on discute les opinions de chacun, découvertes et mises à nu. Ainsi chaque moment a son emploi convenable; ils délibèrent lorsqu'ils ne sauraient feindre; ils décident lorsqu'ils ne peuvent se tromper.

XXIII. Ils ont pour boisson une liqueur faite avec de l'orge ou du blé, et qui, par la fermentation, se rapproche du vin. Les peuplades voisines du fleuve achètent aussi du vin. La nourriture est simple; elle consiste en fruits sauvages, en

dem facilitas. gaudent muneribus; sed nec data imputant, nec acceptis obligantur. victus inter hospites comis.

XXII. Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, sæpius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat. lauti cibum capiunt; separatæ singulis sedes et sua cuique mensa. tum ad negotia nec minus sæpe ad convivia procedunt armati. diem noctemque continuare potando nulli probrum. crebræ, ut inter vinolentos, rixæ raro conviciis, sæpius cæde et vulneribus transiguntur. sed de reconciliandis invicem inimicitiis et jungendis affinitatibus et asciscendis principibus, de pace denique ac bello, plerumque in conviviis consultant, tanquam nullo magis tempore aut ad simplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incalescat. gens non astuta nec callida aperit adhuc secreta pectoris licentia joci : ergo detecta et nuda omnium mens postera die retractatur; et salva utriusque temporis ratio est : deliberant, dum fingere nesciunt; constituunt, dum errare non possunt.

XXIII. Potui humor ex hordeo aut frumento in quandam similitudinem vini corruptus; proximi ripæ et vinum mercantur. Cibi

venaison fraîche, en lait caillé. Ils apaisent leur faim sans apprêts, sans raffinement; mais ils n'ont point contre la soif la même sobriété. En leur donnant à boire autant qu'ils le désirent, on triompherait d'eux par leurs vices aussi facilement que par les armes.

XXIV. Ils n'ont qu'un seul genre de spectacles, qui est le même dans toutes leurs réunions. Les jeunes gens dansent tout nus, c'est un plaisir pour eux, au milieu des épées et des framées qui les menacent. Cet exercice est devenu un art, et cet art une chose glorieuse, sans qu'on songe cependant au profit ou à la récompense, car la satisfaction des spectateurs est le seul prix qui paie ces amusements téméraires. Ils font des jeux de hasard, même sans avoir bu, chose étonnante! une occupation sérieuse; et ils portent une telle ardeur dans le gain ou dans la perte, qu'après avoir tout perdu, ils engagent un dernier et terrible enjeu, leur corps et leur liberté. Le vaincu se soumet volontairement à l'esclavage : quoique le plus jeune, quoique le plus robuste, il se laisse entraîner et vendre. Telle est, même pour le mal, leur fermeté : c'est ce qu'ils appellent de l'honneur. Ils livrent au commerce ces sortes d'esclaves, pour n'avoir point à rougir du triomphe.

XXV. Quant à leurs autres esclaves, ils ne sont pas, comme chez nous, distribués par classes dans les différentes espèces de services : chacun d'eux a son habitation, ses pénates où il se gouverne à son gré. Le maître exige, comme on le fait d'un fermier, un certain tribut en blé, en bestiaux, en vê-

simplices : agrestia poma, recens fera aut lac concretum. sine apparatu, sine blandimentis expellunt famem; adversus sitim non eadem temperantia. si indulseris ebrietati suggerendo quantum concupiscunt, haud minus facile vitiis quam armis vincentur.

XXIV. Genus spectaculorum unum atque in omni cœtu idem. nudi juvenes, quibus id ludicrum est, inter gladios se atque infestas frameas saltu jaciunt. exercitatio artem paravit, ars decorem, non in quæstum tamen aut mercedem : quamvis audacis lasciviæ pretium est voluptas spectantium. Aleam, quod mirere, sobrii inter seria exercent, tanta lucrandi perdendive temeritate, ut, quum omnia defecerunt, extremo ac novissimo jactu de libertate ac de corpore contendant. victus voluntariam servitutem adit : quamvis juvenior, quamvis robustior, alligari se ac venire patitur. ea est in re prava pervicacia : ipsi fidem vocant. servos conditionis hujus per commercia tradunt, ut se quoque pudore victoriæ exsolvant.

XXV. Ceteris servis non in nostrum morem descriptis per familiam ministeriis utuntur; suam quisque sedem, suos penates regit. frumenti modum dominus aut pecoris aut vestis ut colono injungit,

tements [21]; l'esclave ne doit rien au delà. La femme et les enfants sont chargés du soin du ménage. Il est rare qu'on frappe les esclaves et qu'on les punisse par les fers ou les corvées; on les tue souvent, non par châtiment, mais par emportement et par colère, comme on tue un ennemi, à cela près que le meurtre de l'esclave reste impuni. Les affranchis ne sont guère plus considérés : ils sont rarement influents dans la famille; ils ne le sont jamais dans la cité, excepté chez les peuplades gouvernées par des rois. Là, en effet, ils s'élèvent au-dessus des hommes libres et des nobles : partout ailleurs, l'infériorité des affranchis est un signe de liberté [22].

XXVI. Trafiquer de l'argent, le faire valoir par l'usure, est chose inconnue aux Germains; et cette ignorance vaut mieux que la répression. Leurs champs sont occupés tour à tour, suivant le nombre des cultivateurs, et ensuite ils les partagent entre eux, d'après leur condition. Chaque année ils changent de terres, et il en reste encore; car ils n'excitent point, par le travail, la fécondité du sol, ils ne luttent point contre l'espace pour planter des vergers, enclore des prairies, arroser des jardins; ils n'exigent de la terre que des céréales. De là vient que leur année n'est point divisée comme la nôtre. Ils ne distinguent et ne désignent que l'hiver, le printemps et l'été; le nom et les productions de l'automne leur sont inconnus.

XXVII. Leurs funérailles sont sans faste; seulement, ils on

et servus hactenus paret. cetera domus officia uxor ac liberi exsequuntur. verberare servum ac vinculis et opere coercere rarum; occidere solent, non disciplina et severitate, sed impetu et ira, ut inimicum, nisi quod impune. liberti non multum supra servos sunt : raro aliquod momentum in domo, nunquam in civitate, exceptis duntaxat iis gentibus quæ regnantur. ibi enim et super ingenuos et super nobiles ascendunt : apud ceteros impares libertini libertatis argumentum sunt.

XXVI. Fœnus agitare et in usuras extendere ignotum; ideoque magis servatur quam si vetitum esset. Agri pro numero cultorum ab universis vicis occupantur, quos mox inter se secundum dignationem partiuntur. facilitatem partiendi camporum spatia præstant. arva per annos mutant, et superest ager. nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt, ut pomaria conserant et prata separent et hortos rigent : sola terræ seges imperatur. unde annum quoque ipsum non in totidem digerunt species. hiems et ver et æstas intellectum ac vocabula habent, auctumni perinde nomen ac bona ignorantur.

XXVII. Funerum nulla ambitio; id solum observatur, ut corpora

l'attention de brûler les corps des personnages illustres avec certaines espèces de bois. Ils n'entassent sur les bûchers ni vêtements ni parfums. On place auprès de chacun ses armes et son cheval. Le tombeau est un tertre de gazon. Ils repoussent, comme trop pesant pour les morts, l'appareil fastueux des sépulcres élevés à grand'peine. Ils cessent vite les plaintes et les larmes, et gardent longtemps les regrets et la douleur. Les femmes s'honorent de pleurer, les hommes de se souvenir.

Voilà ce que je sais des mœurs et de l'origine de tous les Germains en général; maintenant je vais parler des institutions et des habitudes de chaque nation; je dirai ce qui les distingue, et quelles sont celles qui passèrent de la Germanie dans la Gaule.

XXVIII. Le divin Jules, le plus grand des historiens, rapporte que les Gaulois ont été plus puissants; et on peut inférer de là qu'il y eut aussi des invasions gauloises dans la Germanie. Le fleuve, en effet, ne pouvait empêcher des peuples qui s'étaient développés, de changer de pays et d'occuper des contrées ouvertes pour tous, et que jusqu'alors aucun maître ne s'était partagées. C'est ainsi qu'entre la forêt Hercynie, le Rhin et le Mein, se sont établis les Helvétiens, et plus loin les Boïens, autre nation gauloise. Le nom de Bohème subsiste encore, comme un vieux souvenir laissé par eux dans le pays, quoique les habitants soient changés. Mais il est difficile de dire si les Aravisques sont une colonie des Oses,

clarorum virorum certis lignis crementur. struem rogi nec vestibus nec odoribus cumulant : sua cuique arma, quorundam igni et equus adjicitur. sepulcrum cespes erigit ; monumentorum arduum et operosum honorem, ut gravem defunctis, aspernantur. lamenta ac lacrimas cito, dolorem et tristitiam tarde ponunt. feminis lugere honestum est, viris meminisse.

Hæc in commune de omnium Germanorum origine ac moribus accepimus. nunc singularum gentium instituta ritusque, quatenus differant, quæ nationes e Germania in Gallias commigraverint, expediam.

XXVIII. Validiores olim Gallorum res fuisse summus auctorum divus Julius tradit; eoque credibile est etiam Gallos in Germaniam transgressos. quantulum enim amnis obstabat, quominus, ut quæque gens evaluerat, occuparet permutaretque sedes promiscuas adhuc et nulla regnorum potentia divisas ? Igitur inter Hercyniam silvam Rhenumque et Mœnum amnes Helvetii, ulteriora Boii, Gallica utraque gens, tenuere. manet adhuc *Boihemi* nomen signatque loci veterem memoriam, quamvis mutatis cultoribus. sed utrum Aravisci in Pan-

nation germaine émigrée en Pannonie, ou si les Oses sont des Aravisques établis dans la Germanie, attendu que ces deux peuples ont encore aujourd'hui la même langue, les mêmes lois, les mêmes mœurs, et tous deux, également pauvres, également libres autrefois, ne pouvaient trouver sur l'une ou l'autre rive que les mêmes biens et les mêmes maux. Les Trévires et les Nerviens se disent issus de la nation germanique, et par la gloire de cette origine, ils cherchent à se distinguer des Gaulois dont ils répudient la mollesse. Sans aucun doute on trouve, sur les rives mêmes du Rhin, des peuples germaniques, les Vangions, les Triboques, les Némètes. Les Ubiens eux-mêmes, quoiqu'ils aient mérité de former une colonie romaine et qu'ils se donnent volontiers le nom d'Agrippiniens, en mémoire de leur fondatrice, ne rougissent pas de leur origine germaine. Lorsqu'ils eurent passé le Rhin, ils nous donnèrent des preuves de leur fidélité, et on les établit sur les rives du fleuve, comme des alliés, pour nous défendre, et non comme des prisonniers qu'on surveille.

XXIX. De tous ces peuples, les plus braves sont les Bataves. Ils n'occupent, sur la rive du fleuve, qu'un espace étroit; mais ils habitent l'île du Rhin. Ils appartenaient anciennement à la peuplade des Cattes, et, à la suite des troubles qui divisaient cette nation, ils passèrent dans l'île afin de s'incorporer à l'empire romain. Cette antique alliance leur a valu une distinction qui s'est maintenue jusqu'aujourd'hui; ils ne subissent point l'humiliation des tributs, la dureté des col-

noniam ab Osis, Germanorum natione, an Osi ab Araviscis in Germaniam commigraverint, quum eodem adhuc sermone, institutis, moribus utantur, incertum est : quia pari olim inopia ac libertate eadem utriusque ripæ bona malaque erant. Treveri et Nervii circa affectationem Germanicæ originis ultro ambitiosi sunt, tanquam per hanc gloriam sanguinis a similitudine et inertia Gallorum separentur. Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes. ne Ubii quidem, quanquam Romana colonia esse meruerint ac libentius Agrippinenses conditoris sui nomine vocentur, origine erubescunt, transgressi olim et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur.

XXIX. Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi, non multum ex ripa, sed insulam Rheni amnis colunt. Chattorum quondam populus et seditione domestica in eas sedes transgressus, in quibus pars Romani imperii fierent. manet honos et antiquæ societatis insigne. nam nec tributis contemnuntur, nec publicanus atterit; exempti oneribus et collationibus et tantum in usum præliorum se-

lecteurs; exempts de charges et d'impôts, et destinés seulement à servir dans les batailles, on les réserve pour la guerre comme le fer et les armes. Les Mattiaques ont le même dévouement; car la grandeur du peuple romain a porté le respect de l'empire au delà du Rhin, au delà des anciennes limites. Ainsi, ils ont leur demeure et leur patrie sur cette rive qui est à eux, et ils sont avec nous par le cœur et la volonté. Du reste, ils sont semblables aux Bataves, mais la nature du pays et le climat leur donnent une énergie plus grande. Je ne compte pas parmi les Germains, quoiqu'ils habitent au delà du Rhin et du Danube, ceux qui cultivent les champs décumates. Enhardis par leur misère même, les plus aventureux des Gaulois occupèrent cette contrée qui n'appartenait à personne. Depuis, on a réculé les frontières, porté plus loin les stations militaires. Ils se trouvent ainsi au cœur même de l'empire, et ils font partie de nos provinces.

XXX. Plus loin sont les Cattes qui commencent aux défilés de la forêt Hercynie; leur pays est moins ouvert et moins marécageux que les autres cités de la Germanie. Les montagnes s'y prolongent en s'abaissant peu à peu; et la forêt Hercynie, qui borde et suit cette peuplade, s'arrête à sa frontière. Les Cattes ont le corps plus robuste, les membres nerveux, le visage menaçant et une plus grande énergie morale. Leur bon sens et leur finesse étonnent dans des Germains. Ils choisissent des chefs, obéissent à ceux qui les commandent, connaissent les manœuvres, attendent les occasions, retardent les attaques,

positi velut tela atque arma bellis reservantur. Est in eodem obsequio et Mattiacorum gens. protulit enim magnitudo populi Romani ultra Rhenum ultraque veteres terminos imperii reverentiam. ita sede finibusque in sua ripa, mente animoque nobiscum agunt, cetera similes Batavis, nisi quod ipso adhuc terræ suæ solo et cœlo acrius animantur. Non numeraverim inter Germaniæ populos, quanquam trans Rhenum Danubiumque consederint, eos qui Decumates agros exercent. levissimus quisque Gallorum et inopia audax dubiæ possessionis solum occupavere. mox limite acto promotisque præsidiis sinus imperii et pars provinciæ habentur.

XXX. Ultra hos Chatti initium sedis ab Hercynio saltu inchoant, non ita effusis ac palustribus locis, ut ceteræ civitates, in quas Germania patescit; durant siquidem colles, paulatim rarescunt, et Chattos suos saltus Hercynius prosequitur simul atque deponit. duriora genti corpora, stricti artus, minax vultus et major animi vigor. multum ut inter Germanos rationis ac solertiæ: præponere electos, audire præpositos, nosse ordines, intelligere occasiones, differre impetus, disponere diem, vallare noctem, fortunam inter dubia, virtutem

profitent du jour, se fortifient pendant la nuit, comptent peu sur la fortune, se fient entièrement au courage, et, chose rare! que la discipline romaine seule a produite, ils se reposent sur le chef plus que sur l'armée. Leur force est dans leur infanterie, et ils chargent les fantassins, outre leurs armes, de bagages et de vivres. Les autres Germains se battent, les Cattes font la guerre; ils sortent rarement de leur pays et évitent les rencontres imprévues. C'est qu'en effet, des cavaliers peuvent seuls décider rapidement une victoire, et battre en retraite rapidement. La précipitation touche à la lâcheté et la lenteur au courage.

XXXI. Les Cattes ont adopté, comme usage général, une coutume qui, chez les autres Germains, est exceptionnelle et n'a de règle que la bravoure individuelle. Dès la première jeunesse, ils laissent croître leur barbe et leurs cheveux; et ils ne quittent cette tenue, à laquelle ils s'obligent par un vœu au courage, qu'après avoir tué un ennemi. C'est sur le sang et les dépouilles qu'ils découvrent leurs fronts : alors seulement, ils croient avoir mérité de naître, et se présentent comme dignes de leur patrie et de leurs pères. Les lâches et les hommes faibles restent dans un appareil hideux. Quelques-uns parmi les plus braves portent en outre, comme une chaîne, un anneau de fer, symbole d'infamie chez ces peuples, jusqu'au moment où la mort d'un ennemi les dégage. Cet usage est adopté par un grand nombre de Cattes; ils vieillissent avec ces chaînes, qui les honorent en les signalant à leurs concitoyens et à leurs ennemis : ce sont eux qui com-

inter certa numerare, quodque rarissimum nec nisi Romanæ disciplinæ concessum, plus reponere in duce quam in exercitu. omne robur in pedite, quem super arma ferramentis quoque et copiis onerant. alios ad prælium ire videas, Chattos ad bellum : rari excursus et fortuita pugna. equestrium sane virium id proprium, cito parare victoriam, cito cedere. velocitas juxta formidinem, cunctatio propior constantiæ est.

XXXI. Et aliis Germanorum populis usurpatum raro et privata cujusque audentia apud Chattos in consensum vertit, ut primum adoleverint, crinem barbamque submittere, nec nisi hoste cæso exuere votivum obligatumque virtuti oris habitum. super sanguinem et spolia revelant frontem, seque tum demum pretia nascendi retulisse dignosque patria ac parentibus ferunt. ignavis et imbellibus manet squalor. fortissimus quisque ferreum insuper annulum, ignominiosum id genti, velut vinculum gestat, donec se cæde hostis absolvat. plurimis Chattorum hic placet habitus, jamque canent insignes et hostibus

mencent tous les combats; ce sont eux qui forment toujours la première ligne, qui est terrible à voir, car leur visage farouche ne s'adoucit pas même pendant la paix. Ils n'ont ni maisons, ni terres, ni souci d'aucune chose. Partout où ils se présentent ils sont nourris, prodigues du bien des autres, méprisant ce qui leur appartient, jusqu'à ce que l'épuisement de la vieillesse les rende incapables d'une vertu si dure.

XXXII. Non loin des Cattes et sur les rives du Rhin, qui fixé jusque-là dans son lit peut encore servir de frontière, habitent les Usipiens et les Tenctères. Les Tenctères, vaillants soldats comme tous les Germains, excellent en outre dans l'art de combattre à cheval; et la réputation de leur cavalerie ne le cède en rien à celle de l'infanterie des Cattes. Les ancêtres ont montré l'exemple, et les fils le suivent. L'équitation est un jeu pour les enfants, une lutte d'amour-propre pour les jeunes gens, une habitude enracinée pour les vieillards. Les chevaux se transmettent dans les successions avec les esclaves, les pénates et les autres droits. Ils reviennent à l'un des fils, non pas, comme les autres biens, à l'aîné, mais au plus brave et au meilleur cavalier.

XXXIII. Autrefois, près des Tenctères, on rencontrait les Bructères : aujourd'hui les Chamaves et les Angrivariens, après avoir, dit-on, quitté leur patrie, ont expulsé et anéanti les Bructères, avec l'aide des nations voisines, soit en haine de leur orgueil, soit par instinct de pillage, peut-être aussi par quelque faveur des dieux pour le peuple romain; car les dieux

simul suisque monstrati. omnium penes hos initia pugnarum, hæc prima semper acies, visu nova. nam ne in pace quidem vultu mitiore mansuescunt. nulli domus aut ager aut aliqua cura; prout ad quemque venere, aluntur, prodigi alieni, contemptores sui; donec exsanguis senectus tam duræ virtuti impares faciat.

XXXII. Proximi Chattis certum jam alveo Rhenum, quique terminus esse sufficiat, Usipii ac Tencteri colunt. Tencteri, super solitum bellorum decus, equestris disciplinæ arte præcellunt; nec major apud Chattos peditum laus quam Tencteris equitum. sic instituere majores, posteri imitantur. hi lusus infantium, hæc juvenum æmulatio; perseverant senes. inter familiam et penates et jura successionum equi traduntur : excipit filius non ut cetera maximus natu, sed prout ferox bello et melior.

XXXIII. Juxta Tencteros Bructeri olim occurrebant; nunc Chamavos et Angrivarios immigrasse narratur, pulsis Bructeris ac penitus excisis vicinarum consensu nationum, seu superbiæ odio, seu prædæ dulcedine, seu favore quodam erga nos deorum. nam ne spectaculo quidem prælii invidere : super sexaginta millia non armis telisque

nous ont permis de jouir du spectacle de la lutte. Plus de soixante mille Barbares sont tombés, non pas sous nos armes et nos traits, mais ce qui est plus grand encore, pour notre satisfaction et sous nos yeux. Qu'elles persistent donc, c'est le vœu que je forme, qu'elles s'obstinent, ces nations, à défaut d'affection pour Rome, à se haïr elles-mêmes; car dans ces dangers de l'empire, la fortune ne peut nous donner rien de plus heureux que la dissension de nos ennemis.

XXXIV. Les Dulgibins, les Chasaures et d'autres nations dont on parle rarement enferment par derrière les Angrivariens et les Chamaves. Par devant sont les Frisons, qu'on divise en grands et petits Frisons, d'après la force des peuplades. Leur pays s'étend le long du Rhin jusqu'à la mer, et embrasse des lacs immenses, sur lesquels les flottes de Rome ont aussi navigué. C'est par là que nous avons tenté de pénétrer dans l'Océan, et le bruit a couru qu'on y trouvait d'autres colonnes d'Hercule, soit qu'en effet Hercule y fût venu, soit qu'on s'accorde à rattacher à la gloire de ce dieu les merveilles qui se trouvent sur tous les points de la terre. L'audace n'a point manqué à Drusus Germanicus, mais l'Océan s'est refusé à toute recherche sur lui-même et sur Hercule. Depuis personne n'a tenté; et on a pensé qu'il était plus saint et plus révérencieux de croire aux actions des dieux que de les vérifier.

XXXV. Nous connaissons maintenant la Germanie à l'occident. Elle revient vers le nord par un grand détour. La première nation qui s'offre de suite est celle des Chauques. Quoi-

Romanis, sed, quod magnificentius est, oblectationi oculisque ceciderunt. Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui : quando in urgentibus imperii fatis nihil jam præstare fortuna majus potest, quam hostium discordiam.

XXXIV. Angrivarios et Chamavos a tergo Dulgibini et Chasuari cludunt, aliæque gentes haud perinde memoratæ. a fronte Frisii excipiunt. majoribus minoribusque Frisiis vocabulum est ex modo virium. utræque nationes usque ad Oceanum Rheno prætexuntur, ambiuntque immensos super lacus et Romanis classibus navigatos. ipsum quin etiam Oceanum illa tentavimus. et superesse adhuc Herculis columnas fama vulgavit : sive adiit Hercules, seu, quicquid ubique magnificum est, in claritatem ejus referre consensimus. nec defuit audentia Druso Germanico, sed obstitit Oceanus in se simul atque in Herculem inquiri. mox nemo tentavit, sanctiusque ac reverentius visum de actis deorum credere quam scire.

XXXV. Hactenus in occidentem Germaniam novimus. in septentrionem ingenti flexu redit. ac primo statim Chaucorum gens, quan-

qu'elle commence à la Frise, et qu'elle occupe une partie de la côte, elle longe cependant tous les peuples que j'ai décrits, et elle se replie ensuite jusqu'aux frontières des Cattes. Les Chauques n'occupent pas seulement cet immense espace, mais ils le remplissent. C'est le plus noble peuple de la Germanie, car ils donnent à leur grandeur la justice pour soutien. Sans passions, sans désirs ambitieux, tranquilles et retirés, ils ne provoquent jamais la guerre, et ne commettent ni vols ni brigandages. La meilleure preuve de leur courage et de leur vertu, c'est qu'ils tiennent le premier rang sans recourir à la violence. Cependant ils ont tous des armes sous la main, et au besoin des armées. Les hommes et les chevaux sont nombreux, et leur réputation reste la même dans la paix.

XXXVI. A côté des Chauques et des Cattes, les Chérusques, qui n'étaient attaqués par personne, vécurent longtemps dans une paix dont l'excessive douceur les énerva. Cette situation était plus agréable que sûre; car le repos est dangereux au milieu des ambitieux et des forts. Quand on décide par les armes, la modération, la probité sont des vertus qu'on donne aux vainqueurs. C'est ainsi que les Chérusques, qu'on nommait autrefois des hommes justes et bons, sont traités aujourd'hui de lâches et de sots. Le succès tint lieu de sagesse aux Cattes victorieux. La ruine des Chérusques entraîna celle des Foses, peuplade voisine, qui partage leur malheur sans avoir partagé leur fortune.

XXXVII. Cette même partie de la Germanie, sur le point qui

quam incipiat a Frisiis ac partem littoris occupet, omnium quas exposui gentium lateribus obtenditur, donec in Chattos usque sinuetur. tam immensum terrarum spatium non tenent tantum Chauci, sed implent : populus inter Germanos nobilissimus, quique magnitudinem suam malit justitia tueri. sine cupiditate, sine impotentia, quieti secretique nulla provocant bella, nullis raptibus aut latrociniis populantur. id præcipuum virtutis ac virium argumentum est, quod, ut superiores agant, non per injurias assequuntur. prompta tamen omnibus arma, ac, si res poscat, exercitus; plurimum virorum equorumque; et quiescentibus eadem fama.

XXXVI. In latere Chaucorum Chattorumque Cherusci nimiam ac marcentem diu pacem illacessiti nutrierunt. idque jucundius quam tutius fuit, quia inter impotentes et validos falso quiescas; ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. ita quin olim boni æquique Cherusci, nunc inertes ac stulti vocantur. Chattis victoribus fortuna in sapientiam cessit. Tracti ruina Cheruscorum et Fosi, contermina gens; adversarum rerum ex æquo socii sunt, quum in secundis minores fuissent.

touche à l'Océan, est habitée par les Cimbres, peuplade aujourd'hui peu nombreuse, mais grande par la gloire. Les monuments de leur ancienne renommée subsistent au loin sur les deux rives; ce sont des camps et de vastes stations, qui, par leur développement, donnent encore aujourd'hui la mesure de la grandeur et de la force de ce peuple, et témoignent quelles étaient ses armées. Rome comptait sa six cent quarantième année, lorsqu'on parla pour la première fois de la guerre des Cimbres, sous le consulat de Cécilius Métellus et de Papirius Carbon. De cette époque au second consulat de Trajan, on compte environ deux cent dix ans, et la Germanie n'est vaincue que d'hier. Dans ce long espace de temps, Rome et les Barbares se sont fait bien du mal. Les Samnites, les Carthaginois, les Espagnes ou les Gaules, les Parthes eux-mêmes, ne nous ont jamais donné de plus fréquentes alarmes; car la liberté germaine est plus redoutable que la royauté des Arsacides. Que peut nous reprocher l'Orient, si ce n'est la défaite de Crassus? mais l'Orient lui-même perdit Pacorus et s'humilia devant Ventidius. Les Germains au contraire ont mis en fuite ou pris Carbon, Cassius, Scaurus Aurélius, Servilius Cépion, C. Manlius; ils ont enlevé au peuple romain cinq armées consulaires, Varus et trois légions à César lui-même; et certes ce ne fut pas sans pertes que Marius en Italie, le divin Jules dans la Gaule, Drusus, Tibère et Germanicus, au sein même de leur patrie, les ont écrasés. Plus tard les terribles menaces de Caïus n'excitèrent que leur mépris. Ils

XXXVII. Eundem Germaniæ sinum proximi Oceano Cimbri tenent, parva nunc civitas, sed gloria ingens : veterisque famæ lata vestigia manent utraque ripa, castra ac spatia, quorum ambitu nunc quoque metiaris molem manusque gentis et tam magni exercitus fidem. sexcentesimum et quadragesimum annum Urbs nostra agebat, quum primum Cimbrorum audita sunt arma Cæcilio Metello ac Papirio Carbone Coss.; ex quo si ad alterum imperatoris Trajani consulatum computemus, ducenti ferme et decem anni colliguntur : tamdiu Germania vincitur. medio tam longi ævi spatio multa invicem damna. non Samnis, non Pœni, non Hispaniæ Galliæve, ne Parthi quidem sæpius admonuere : quippe regno Arsacis acrior est Germanorum libertas. quid enim aliud nobis quam cædem Crassi, amisso et ipse Pacoro, infra Ventidium dejectus Oriens objecerit? at Germani Carbone et Cassio et Scauro Aurelio et Servilio Cæpione, Cn. quoque Manlio fusis vel captis, quinque simul consulares exercitus populo Romano, Varum tresque cum eo legiones etiam Cæsari abstulerunt. nec impune C. Marius in Italia, divus Julius in Gallia, Drusus ac Nero et Germanicus in suis eos sedibus perculerunt. mox in-

se reposèrent ensuite, jusqu'au moment où, profitant de nos discordes et des guerres civiles, ils forcèrent les camps des légions et se jetèrent sur les Gaules. Ils en furent repoussés; et dans ces derniers temps, ils nous ont donné un prétexte de triomphe, plutôt qu'ils n'ont été vaincus.

XXXVIII. Je vais maintenant parler des Suèves, qui ne forment pas, comme les Cattes et les Tenctères, une seule et même nation. Divisés sous des noms particuliers en peuplades distinctes, quoique désignés généralement sous le nom de Suèves, ils occupent la plus grande partie de la Germanie. On les reconnaît à la mode qu'ils ont de retrousser leur chevelure et de l'attacher par un nœud. Cette mode, qui distingue les Suèves des autres Germains, distingue aussi chez les Suèves les hommes libres des esclaves. Elle s'est propagée par suite de l'alliance des familles, ou, comme il arrive souvent, par esprit d'imitation, chez quelques autres peuplades, mais elle y est exceptionnelle et d'usage pendant la jeunesse seulement. Les Suèves, lors même que leurs cheveux ont blanchi, les ramènent, tout hérissés, de la partie postérieure de la nuque, et les rattachent au sommet de la tête. Les chefs y mettent plus de soin; c'est la seule recherche qu'ils connaissent pour leur toilette, mais elle est innocente, car ce n'est pas dans le but d'aimer ou de se faire aimer. Ils s'arrangent ainsi, lorsqu'ils vont en guerre, pour se grandir et paraître effroyables; et cette parure est en quelque sorte pour les yeux de l'ennemi.

XXXIX. Les Semnones se prétendent les plus anciens et les

gentes Caii Cæsaris minæ in ludibrium versæ. inde otium, donec occasione discordiæ nostræ et civilium armorum, expugnatis legionum hibernis, etiam Gallias affectavere; ac rursus pulsi inde, proximis temporibus triumphati magis quam victi sunt.

XXXVIII. Nunc de Suevis dicendum est, quorum non una ut Chattorum Tencterorumve gens. majorem enim Germaniæ partem obtinent, propriis adhuc nationibus nominibusque discreti, quamquam in commune Suevi vocentur. insigne gentis, obliquare crinem nodoque substringere. sic Suevi a ceteris Germanis, sic Suevorum ingenui a servis separantur. in aliis gentibus seu cognatione aliqua Suevorum, seu, quod sæpe accidit, imitatione, rarum et intra juventæ spatium; apud Suevos usque ad canitiem horrentem capillum retro sequuntur, ac sæpe in ipso vertice religant. principes et ornatiorem habent. ea cura formæ, sed innoxia : neque enim ut ament amenturve. in altitudinem quandam et terrorem, adituri bella, compti ut hostium oculis ornantur.

XXXIX. Vetustissimos se nobilissimosque Suevorum Semnones

plus nobles des Suèves, et leur antiquité est confirmée par le témoignage de la religion. A des époques fixes, toutes les peuplades du même sang envoient des députés dans une forêt consacrée par les rites de leurs ancêtres et une terreur traditionnelle. Là, on immole publiquement un homme, et on prélude de cette horrible manière à la célébration d'une solennité barbare. Leur respect pour ce bois se manifeste encore d'une autre façon. Personne n'y entre sans être lié, comme pour témoigner de sa dépendance et de la puissance du dieu. Il est défendu à ceux qui tombent de se relever ou de se faire relever: ils doivent sortir en se roulant par terre. Le but de toutes ces pratiques superstitieuses est de montrer que c'est de là qu'est sortie la nation, que c'est là que réside le dieu qui gouverne tout, et que tout le reste est dépendant et doit obéir. La puissance des Semnones donne du poids à cette tradition. Ils habitent cent cantons, et cette grande étendue leur fait croire qu'ils sont les chefs des Suèves.

XL. Les Lombards, au contraire, tirent leur lustre de leur petit nombre, parce qu'entourés de plusieurs nations très-puissantes, ils trouvent leur sécurité, non pas dans les concessions, mais dans les combats et le danger même. Viennent ensuite les Reudignes, les Aviones, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones, les Nuithones, protégés par des fleuves ou des forêts. Ces peuples n'ont rien qui mérite particulièrement d'être remarqué, si ce n'est qu'ils adorent tous Hertha, c'est-à-dire la Terre-Mère, qui intervient, suivant eux,

memorant. fides antiquitatis religione firmatur. stato tempore in silvam auguriis patrum et prisca formidine sacram omnes ejusdem sanguinis populi legationibus coeunt, cæsoque publice homine celebrant Barbari ritus horrenda primordia. Est et alia luco reverentia : nemo nisi vinculo ligatus ingreditur, ut minor et potestatem numinis præ se ferens. si forte prolapsus est, attolli et insurgere haud licitum : per humum evolvuntur. eoque omnis superstitio respicit, tanquam inde initia gentis, ibi regnator omnium deus, cetera subjecta atque parentia. Adjicit auctoritatem fortuna Semnonum : centum pagi iis habitantur; magnoque corpore efficitur ut se Suevorum caput credant.

XL. Contra Langobardos paucitas nobilitat; plurimis ac valentissimis nationibus cincti, non per obsequium, sed præliis et periclitando tuti sunt. Reudigni deinde et Aviones et Angli et Varini et Eudoses et Suardones et Nuithones fluminibus aut silvis muniuntur. nec quicquam notabile in singulis, nisi quod in commune Hertham, id est Terram Matrem colunt, eamque intervenire rebus hominum, invehi populis arbitr[illegible] insula Oceani castum nemus dica-

dans les affaires des hommes et parcourt les nations. Il y a dans une île de l'Océan un bois consacré, et dans ce bois un char, dédié à Hertha et couvert d'un voile, que le prêtre seul a le droit de toucher. Ce prêtre sait le moment où la déesse visite le sanctuaire, et il accompagne, avec un grand respect, son char traîné par des génisses. C'est une époque de réjouissances. On célèbre des fêtes dans les lieux que la déesse visite et où elle daigne s'arrêter; les guerres sont suspendues[23]: on ne porte plus d'armes, et tout le fer est enfermé. Alors seulement ils connaissent la paix et le repos, alors seulement ils les aiment; et les choses se passent ainsi, jusqu'au moment où le même prêtre rend à son temple la déesse fatiguée du commerce des hommes. Le char, les voiles, et si on les en croit, la divinité elle-même, sont lavés dans un lac mystérieux par des esclaves que ce lac engloutit aussitôt. De là une terreur secrète, une religieuse obscurité répandue sur un mystère qui ne se découvre aux hommes qu'au prix de leur vie.

XLI. Cette partie de la Suévie s'étend dans les profondeurs de la Germanie. Sur un point plus rapproché (je vais suivre maintenant le Danube, comme tout à l'heure j'ai suivi le Rhin), on rencontre la cité des Hermondures, fidèles aux Romains, et qui, par ce motif, ne trafiquent point sur la rive, comme les autres Germains, mais bien avant dans les terres et dans la plus brillante colonie de la Rhétie. Ils passent sur tous les points sans gardes; et tandis que nous montrons seulement aux autres peuplades des armes et nos camps, nous

tumque in eo vehiculum, veste contectum; attingere uni sacerdoti concessum. is adesse penetrali deam intelligit vectamque bobus feminis multa cum veneratione prosequitur. læti tunc dies, festa loca, quæcumque adventu hospitioque dignatur. non bella ineunt, non arma sumunt; clausum omne ferrum; pax et quies tunc tantum nota, tunc tantum amata, donec idem sacerdos satiatam conversatione mortalium deam templo reddat. mox vehiculum et vestes, et, si credere velis, numen ipsum secreto lacu abluitur. servi ministrant, quos statim idem lacus haurit. arcanus hinc terror sanctaque ignorantia, quid sit illud, quod tantum perituri vident.

XLI. Et hæc quidem pars Suevorum in secretiora Germaniæ porrigitur. propior, ut quomodo paulo ante Rhenum, sic nunc Danubium sequar, Hermundurorum civitas, fida Romanis; eoque solis Germanorum non in ripa commercium, sed penitus atque in splendidissima Rhætiæ provinciæ colonia. passim sine custode transeunt; et quum ceteris gentibus arma modo castraque nostra ostendamus, his

ouvrons à ceux-ci nos palais et nos maisons de plaisance, que du reste ils n'envient pas. L'Elbe prend sa source chez les Hermondures. C'est un fleuve célèbre, autrefois fréquenté par les Romains, et qui maintenant ne nous est connu que de nom.

XLII. Auprès des Hermondures habitent les Narisques, et ensuite les Marcomans et les Quades. Les plus célèbres et les plus puissants sont les Marcomans, qui ont conquis autrefois, par leur courage, la terre qu'ils habitent et qu'ils ont enlevée aux Boïens. Les Narisques et les Quades ne leur sont point inférieurs. Voilà, pour ainsi dire, sur le cours du Danube le front de la Germanie. Les Marcomans et les Quades ont conservé, jusqu'à une époque dont on se souvient encore, des rois de leur nation [24], issus de la noble race de Maroboduus et de Tuder; mais aujourd'hui ils souffrent des rois étrangers, qui tiennent, il est vrai, leur force et leur puissance de l'autorité romaine. Nous les aidons plus souvent de notre argent que de nos armes, et ils n'en sont pas moins forts.

XLIII. Plus loin les Marsignes, les Gothons, les Oses, les Buriens, enferment par derrière le pays des Marcomans et des Quades, et parmi ces peuples, les Marsignes et les Buriens rappellent les Suèves par la langue et le costume. Le gaulois que parlent les Gothons, le pannonien que parlent les Oses, prouvent qu'ils ne sont pas Germains, ainsi que leur soumission aux tributs qui leur sont imposés, comme à des étrangers, en partie par les Sarmates, en partie par les Quades. Les Gothons, pour comble d'humiliation, déterrent le fer.

domos villasque patefecimus, non concupiscentibus. In Hermunduris Albis oritur, flumen inclitum et notum olim; nunc tantum auditur.

XLII. Juxta Hermunduros Narisci ac deinde Marcomani et Quadi agunt. Præcipua Marcomanorum gloria viresque; atque ipsa etiam sedes, pulsis olim Boiis, virtute parta. nec Narisci Quadive degenerant. eaque Germaniæ velut frons est, quatenus Danubio peragitur. Marcomanis Quadisque usque ad nostram memoriam reges manserunt ex gente ipsorum, nobile Marobodui et Tudri genus; jam et externos patiuntur. sed vis et potentia regibus ex auctoritate Romana. raro armis nostris, sæpius pecunia juvantur; nec minus valent.

XLIII. Retro Marsigni, Gothini, Osi, Burii terga Marcomanorum Quadorumque claudunt, e quibus Marsigni et Burii sermone cultuque Suevos referunt. Gothinos Gallica, Osos Pannonica lingua coarguit non esse Germanos; et quod tributa patiuntur. partem tributorum Sarmatæ, partem Quadi ut alienigenis imponunt. Gothini, quo

Tous ces peuples ne descendent guère dans la plaine et habitent en général les gorges, le penchant et le sommet des montagnes; car une chaîne continue traverse et partage la Suévie. Au delà vivent plusieurs nations; la plus considérable est celle des Lygiens, qui se divise en plusieurs cités. Il suffit de nommer les plus puissantes : les Aries, les Helvécones, les Manimes, les Élysiens, les Naharvales. Chez les Naharvales, on montre un bois consacré par une ancienne superstition. Le prêtre qui préside au culte porte des habits de femme, et les dieux qu'on y adore ont quelque rapport, dans la religion romaine, avec Castor et Pollux. Ce sont les mêmes attributs; ils se nomment Alci. Ces dieux n'ont point de statues. On ne trouve dans leur culte aucune trace d'une religion étrangère, cependant ce sont deux frères, deux jeunes gens. De tous les peuples que je viens de nommer, les Aries sont les plus puissants. Naturellement farouches, ils emploient l'art et le temps pour se rendre encore plus hideux. Leurs boucliers sont noirs, leurs corps barbouillés. Ils attendent, pour combattre, les nuits sombres, et par l'aspect redoutable et fantastique de leurs armées lugubres, ils frappent d'effroi leurs ennemis, qui ne peuvent jamais soutenir ce spectacle nouveau et comme infernal; car dans les combats, les yeux sont toujours vaincus les premiers. Au delà des Lygiens sont les Gothons, gouvernés par des rois qui ont une autorité plus grande que chez les autres nations germaniques, mais sans que la liberté en soit étouffée. Plus loin, au bord de l'Océan,

magis pudeat, et ferrum effodiunt. Omnesque hi populi pauca campestrium, ceterum saltus et vertices montium jugumque insederunt. dirimit enim scinditque Sueviam continuum montium jugum, ultra quod plurimæ gentes agunt : ex quibus latissime patet Lygiorum nomen, in plures civitates diffusum. valentissimas nominasse sufficiet, Harios, Helveconas, Manimos, Helisios, Naharvalos. Apud Naharvalos antiquæ religionis lucus ostenditur. præsidet sacerdos muliebri ornatu; sed deos, interpretatione Romana, Castorem Pollucemque memorant : ea vis numini, nomen Alcis. nulla simulacra, nullum peregrinæ superstitionis vestigium; ut fratres tamen, ut juvenes venerantur. Ceterum Harii, super vires, quibus enumeratos paulo ante populos antecedunt, truces, insitæ feritati arte ac tempore lenocinantur : nigra scuta, tincta corpora; atras ad prælia noctes legunt; ipsaque formidine atque umbra feralis exercitus terrorem inferunt, nullo hostium sustinente novum ac velut infernum aspectum. nam primi in omnibus præliis oculi vincuntur. Trans Lygios Gothones regnantur, paulo jam adductius quam ceteræ Germanorum gentes, nondum tamen supra libertatem. Protinus deinde ab Oceano Rugii et Lemovii;

sont les Rugiens [25] et les Lémoves, qui se distinguent de tous ces peuples par leurs boucliers ronds, leurs épées courtes et leur soumission à des rois.

XLIV. Plus loin encore, et dans l'Océan même, sont les cités des Suiones [26], puissants, outre les hommes et les armes, par leurs flottes. Leurs vaisseaux diffèrent des nôtres, en ce qu'ils ont une proue à l'avant et à l'arrière, ce qui leur permet toujours d'aborder commodément. Ils ne se servent point de voiles, et les rames ne sont point fixées et rangées aux deux flancs du navire. Elles sont libres, comme sur certains fleuves; et on les transporte, quand la manœuvre l'exige, de côté et d'autre. Les Suiones honorent les richesses; c'est pour cela qu'ils ont un maître, dont le pouvoir s'étend sur tous et n'a de l'autre règle que le bon plaisir. Les armes ne sont pas, comme chez les autres Germains, entre les mains de tous indistinctement, mais enfermées sous la garde d'un esclave, car l'Océan défend le pays contre les attaques imprévues; et comme le soldat oisif est entraîné vite au désordre, il serait contraire aux intérêts d'un roi d'en remettre la garde à un noble, à un homme libre, même à un affranchi.

XLV. Au delà des Suiones, il est une autre mer dormante et presque immobile [27]; on croit qu'elle entoure et ferme la terre, parce que les dernières clartés du soleil couchant s'y prolongent jusqu'au lever de cet astre, avec tant d'éclat que les étoiles pâlissent. Les habitants croient et disent qu'on entend le bruit du soleil lorsqu'il sort des flots, qu'on voit la forme de ses chevaux et les rayons de sa tête. C'est là, et le

omniumque harum gentium insigne, rotunda scuta, breves gladii et erga reges obsequium.

XLIV. Suionum hinc civitates, ipso in Oceano, præter viros armaque classibus valent. forma navium eo differt, quod utrimque prora paratam semper appulsui frontem agit. nec velis ministrantur, nec remos in ordinem lateribus adjungunt : solutum, ut in quibusdam fluminum, et mutabile, ut res poscit, hinc vel illinc remigium. Est apud illos et opibus honos : eoque unus imperitat, nullis jam exceptionibus, non precario jure parendi. nec arma, ut apud ceteros Germanos, in promiscuo; sed clausa sub custode et quidem servo : quia subitos hostium incursus prohibet Oceanus, otiosæ porro armatorum manus facile lasciviunt. enimvero neque nobilem neque ingenuum, ne libertinum quidem armis præponere, regia utilitas est.

XLV. Trans Suionas aliud mare, pigrum ac prope immotum; quo cingi cludique terrarum orbem hinc fides, quod extremus cadentis jam solis fulgor in ortus edurat, adeo clarus, ut sidera hebetet. sonum insuper emergentis audiri, formas equorum et radios capitis

fait est certain, que cesse le monde. Sur le rivage qui est à droite de la mer Suévique [18], et au bord de ses flots, vivent les Æstiens. Ils ont les mêmes usages, les mêmes coutumes que les Suèves; mais leur langue se rapproche davantage de celle des Bretons. Ils adorent la mère des Dieux, et ils portent pour symbole de ce culte des figures de sangliers, qui sont leurs armes et leur unique sauvegarde, et qui assurent aux adorateurs de la déesse une entière sécurité, même au milieu de leurs ennemis. Ils se servent rarement du fer, et presque toujours de bâtons. Ils cultivent le blé et les autres productions de la terre, avec plus de patience qu'on ne pourrait en attendre de la paresse habituelle aux Germains. Ils exploitent même la mer; et seuls de toutes ces peuplades, ils recueillent dans les bas-fonds et sur le rivage même, le succin, qu'ils appellent *glèse*. Quelle est la nature de cette substance? Comment se forme-t-elle? En véritables Barbares, ils ne l'ont pas cherché et ne l'ont pas découvert. Bien plus, le succin resta longtemps abandonné au milieu de tout ce que rejette la mer, jusqu'au moment où notre luxe lui donna un nom. Quant à eux, comme ils n'en font aucun usage, ils le ramassent brut, nous l'apportent sans le mettre en œuvre, et en reçoivent le prix avec étonnement. On peut croire que cette substance est formée du suc des arbres, parce qu'on voit briller à travers quelques animaux qui vivent sur le sol, et même des insectes ailés qui ont été pris dans cette matière gluante et renfermés en elle, quand elle s'est durcie. Je croi-

aspici, persuasio adjicit. Illuc usque, et fama vera, tantum natura. Ergo jam dextro Suevici maris littore Æstiorum gentes alluuntur : quibus ritus habitusque Suevorum, lingua Britannicæ propior. Matrem deûm venerantur; insigne superstitionis formas aprorum gestant : id pro armis omniumque tutela securum deæ cultorem etiam inter hostes præstat. rarus ferri, frequens fustium usus. frumenta ceterosque fructus patientius quam pro solita Germanorum inertia laborant. sed et mare scrutantur, ac soli omnium succinum, quod ipsi *glesum* vocant, inter vada atque in ipso littore legunt. nec, quæ natura quæve ratio gignat, ut Barbaris, quæsitum compertumve. diu quin etiam inter cetera ejectamenta maris jacebat, donec luxuria nostra dedit nomen. ipsis in nullo usu : rude legitur, informe perfertur, pretiumque mirantes accipiunt. succum tamen arborum esse intelligas, quia terrena quædam atque etiam volucria animalia plerumque interlucent, quæ implicata humore mox durescente materia cluduntur. fecundiora igitur nemora lucosque, sicut Orientis secretis, ubi thura balsamaque sudantur, ita Occidentis insulis terrisque inesse crediderim, quæ vicini solis radiis expressa atque liquentia in proxi-

rais volontiers, que de même qu'il existe dans les contrées mystérieuses de l'Orient des plantes qui distillent l'encens et le baume, de même il existe dans les îles et les terres de l'Occident, des forêts et des arbres d'une vitalité féconde, dont la substance, attirée et fondue par les rayons du soleil qui est voisin, tombe dans la mer et va échouer, emportée par la force des tempêtes, sur les rivages opposés. Quand on fait subir au succin l'épreuve du feu, il s'allume comme un flambeau et jette une flamme grasse et odorante, puis il se résout en poix ou en résine. Les Sitones [29], qui touchent aux Suiones, en diffèrent seulement en ce point qu'ils obéissent à une femme, tant ils dégénèrent, non-seulement de la liberté, mais de la servitude même. Là finit la Suévie.

XLVI. Je ne sais si je dois ranger les Peucins, les Vénèdes, les Finnois [30] parmi les Germains ou les Sarmates. Les Peucins, qu'on appelle aussi Bastarnes, ont la même langue, le même costume, les mêmes habitations, la même fixité que les Germains. Ils sont tous sales et fainéants; et les chefs, en s'alliant par des mariages aux Sarmates, ont pris quelque chose de la laideur de ce peuple. Les Vénèdes ont beaucoup emprunté aux mœurs des Sarmates, car ils dévastent par leurs brigandages toutes les forêts et les montagnes situées entre les Peucins et les Finnois; on doit cependant les classer de préférence parmi les Germains, parce qu'ils bâtissent des maisons, qu'ils portent des boucliers, qu'ils aiment à marcher, à exercer leur agilité, tandis que les Sarmates ont des habitudes toutes différentes, et passent leur vie sur des chariots ou sur des chevaux. Les Finnois, étrangement sauvages, d'une pau-

mum mare labuntur, ac vi tempestatum in adversa littora exundant. si naturam succini admoto igne tentes, in modum tædæ accenditur alitque flammam pinguem et olentem; mox ut in picem resinamve lentescit. Suionibus Sitonum gentes continuantur. cetera similes, uno differunt, quod femina dominatur : in tantum non modo a libertate, sed etiam a servitute degenerant. Hic Sueviæ finis.

XLVI. Peucinorum Venedorumque et Fennorum nationes Germanis an Sarmatis ascribam dubito; quanquam Peucini, quos quidam Bastarnas vocant, sermone, cultu, sede ac domiciliis ut Germani agunt : sordes omnium ac torpor; procerum connubiis mixtis, nonnihil in Sarmatarum habitum fœdantur. Venedi multum ex moribus traxerunt : nam quicquid inter Peucinos Fennosque silvarum ac montium erigitur, latrociniis pererrant. hi tamen inter Germanos potius referuntur, quia et domos fingunt et scuta gestant et peditum usu ac pernicitate gaudent ; quæ omnia diversa Sarmatis sunt, in plaus-

vreté repoussante, sans armes, sans chevaux, sans maisons, ont l'herbe pour nourriture, des peaux pour vêtements, la terre pour lit. Des flèches, qu'à défaut de fer ils arment d'os aiguisés, forment leur seule défense. La chasse nourrit également les hommes et les femmes, car elles suivent partout leurs maris et partagent le gibier. Les enfants n'ont de refuge, contre les bêtes féroces et les pluies, que des cabanes faites de branches entrelacées; c'est aussi la retraite des jeunes gens, l'asile des vieillards; mais ils se trouvent ainsi plus heureux que de se fatiguer à la culture des champs, d'élever des maisons à grand'peine, et d'inquiéter sans cesse, par la crainte et la convoitise, leur fortune et celle des autres. Rassurés contre les hommes, rassurés contre les dieux, ils sont arrivés, chose difficile, à n'avoir plus même besoin de vœux. On raconte encore, entre autres merveilles, que les Helluses et les Oxiones ont la tête et le visage de l'homme, le corps et les membres de la bête : quant à moi, ces faits ne m'étant pas prouvés, je ne me prononcerai pas.

tro equoque viventibus. Fennis mira feritas, fœda paupertas : non arma, non equi, non penates; victui herba, vestitui pelles, cubile humus. sola in sagittis spes, quas, inopia ferri, ossibus asperant. idemque venatus viros pariter ac feminas alit : passim enim comitantur partemque prædæ petunt. nec aliud infantibus ferarum imbriumque suffugium, quam ut in aliquo ramorum nexu contegantur. huc redeunt juvenes, hoc senum receptaculum. sed beatius arbitrantur, quam ingemere agris, illaborare domibus, suas alienasque fortunas spe metuque versare. securi adversus homines, securi adversus deos, rem difficillimam assecuti sunt, ut illis ne voto quidem opus esset. Cetera jam fabulosa : Hellusios et Oxionas ora hominum vultusque, corpora atque artus ferarum gerere; quod ego, ut incompertum, in medium relinquam.

NOTES SUR LES MOEURS DES GERMAINS.

[1] « Le document le plus important que nous possédions sur l'état des Germains, entre l'époque où ils ont commencé à être connus du monde romain et celle où ils l'ont conquis, est sans contredit l'ouvrage de Tacite. Il faut y distinguer avec soin deux choses : d'un côté les faits que Tacite a recueillis et décrits, de l'autre les réflexions qu'il y mêle, la couleur sous laquelle il les présente, le jugement qu'il en porte. Les faits sont exacts : il y a quelques raisons de croire que le père de Tacite, et peut-être lui-même, avait été procurateur de Belgique; il avait pu recueillir sur la Germanie des renseignements détaillés; il s'en était occupé avec soin; les documents postérieurs prouvent presque tous la vérité matérielle de ses récits. Quant à leur couleur morale, Tacite a peint les Germains comme Montaigne et Rousseau les sauvages, dans un accès d'humeur contre sa patrie : son livre est une satire des mœurs romaines, l'éloquente boutade d'un patriote philosophe qui veut voir la vertu là où il ne rencontre pas la mollesse honteuse et la dépravation savante d'une vieille société. N'allez pas croire cependant que tout soit faux, moralement parlant, dans cette œuvre de colère : l'imagination de Tacite est essentiellement forte et vraie; quand il veut simplement décrire les mœurs germaines, sans allusion au monde romain, sans comparaison, sans en tirer aucune conséquence générale, il est admirable, et on peut ajouter pleine foi, non-seulement au dessin, mais à la couleur du tableau; jamais la vie barbare n'a été peinte avec plus de vigueur, plus de vérité poétique. C'est seulement quand la pensée de Rome revient à Tacite, quand il parle des Barbares pour en faire honte à ses concitoyens, c'est seulement alors que son imagination perd son indépendance, sa sincérité naturelle, et qu'une couleur fausse se répand sur ses tableaux. » (Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, Paris, 1829, t. I, p. 258, 7e leçon)

[2] Nullis finibus certis ac naturalibus, sed interjectæ sunt solitudines in quas neutri immigrare audent. (Orelli.)

[3] Les monts Carpathes

[4] Terræ non maris. Sinuata littora sive terras sinuatis (in septentrionem) littoribus. (Orelli.)

[5] Quelques érudits, Grimm entre autres, veulent que ce dieu s'appelle Tuiscon.

[6] Herminones, dans Orelli.

[7] Cornua... poetice; non quod iis deessent cornua, sed non tam magna nec tam camura, aut patula aut licina quam armenta italica habebant. (Orelli.)

[8] Il s'agit des monnaies consulaires, qui avaient un poids plus fort et moins d'alliage que celles des empereurs, et parmi lesquelles les pièces fausses étaient plus rares.

[9] C'est-à-dire qu'ils les emploient au besoin comme les javelots, en les lançant à distance, ou en les manœuvrant, en guise de piques, dans les combats corps à corps.

[10] Intellige potissimum de saxis jactis e fundis vel ipsa manu. (Orelli.)

[11] Variare gyros... hac fere figura ∞, quales equos docebant Romani. (Orelli.)

[12] Il ne faut pas confondre ces *cent* soldats, avec les *cent* assesseurs dont il est parlé au chapitre XII.

[13] Conf. la loi salique, 33, 5.

[14] Ceci est sans doute une allusion satirique dirigée contre le sénat, qui avait mis au rang des Dieux Drusilla, sœur de Caligula, et la fille de Néron et de Poppée.

[15] Suivant l'abbé de Fontenu, le culte d'Isis aurait été porté dans la Gaule par des colonies phéniciennes, et les émigrations doriennes et phocéennes, et de là il se serait répandu plus tard chez les Germains. En Égypte, en Grèce et à Rome, Isis était considérée comme une des premières divinités de la mer, et plusieurs inscriptions la désignent sous le nom de *Pelagia*, ce qui explique naturellement pourquoi on la représentait en Germanie sous la forme d'un vaisseau. (Voir : *Diverses conjectures sur le culte d'Isis en Germanie*, par l'abbé de Fontenu; *Mém. de l'Académie des inscriptions*, 1729, t. V, p. 63 et suiv.)

[16] Conf. Rotharis leg. 3, 4; lex Alamann., 25; lex Wisigoth., LIX, 2, 3.

[17] Plusieurs critiques ont établi avec beaucoup de vraisemblance que *centeni* était une glose ajoutée au texte. Alors on pourrait regarder les *comites* comme des échevins, si plus loin l'auteur ne donnait à ces mêmes *comites* tous les caractères du *comitatus*. Mais il est possible que les deux institutions si différentes (les échevins et le *comitatus*) aient été confondues dans les renseignements dont Tacite a fait usage. (Savigny, *Hist. du droit romain au moyen âge*, t. I, p. 179. Paris, 1839, in-8°.)

[18] « Ainsi, chez les Germains, dit Montesquieu, il y avait des vassaux et non pas des fiefs, parce que les princes n'avaient point de terres à leur donner ; ou plutôt les fiefs étaient des chevaux de bataille, des armes, des repas. Il y avait des vassaux, parce qu'il y avait des hommes fidèles, qui étaient liés par leur parole, qui étaient engagés pour la guerre, et qui faisaient à peu près le même service que l'on fit depuis pour les fiefs. » (*Esprit des Lois*, livre XXX, ch. III.)

[19] Cet usage, implanté dans les Gaules par les conquérants germains, s'est maintenu en France jusqu'au quinzième siècle dans un assez grand nombre de villes.

[20] Ce rachat du sang par les amendes a été consacré par le droit criminel du moyen âge. Le pardon accordé par la famille, correspond aux *assurements*.

[21] Cette phrase montre clairement l'origine des redevances féodales.

[22] Comparez avec ce chapitre : Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, Paris, 1829, in-8°, t. IV, 2°, 3° et 7° leçons.

[23] Gibbon dit que la *trêve de Dieu* ne fut qu'une imitation de cette antique coutume germaine. Nous pensons, quant à nous, que l'analogie est tout à fait fortuite, et que la *trêve de Dieu* est née uniquement de l'idée chrétienne. L'école historique moderne nous semble avoir fait à ce qu'on appelle *l'élément romain* ou *l'élément germain* une place beaucoup trop grande ; elle nous paraît surtout avoir beaucoup trop négligé l'élément chrétien.

[24] Nous suivons ici l'interprétation de Fréret. Les termes de Tacite, *usque ad memoriam nostram*, ne signifient pas jusqu'au temps où il écrivait, c'est-à-dire en 98 ou 99, mais jusqu'au temps dont on conservait le souvenir. En 99, il y avait déjà longtemps que les Marcomans n'avaient plus de rois de leur nation. Il faut expliquer les paroles de Tacite par les faits que lui-même nous apprend dans ses *Annales*, et desquels il résulte que dès l'an 20 de l'ère chrétienne, les Marcomans obéissaient à Vibillius, roi des Suèves Hermondures. (*Mém. de l'Acad. des inscriptions*, an. 1753, t. XX, p. 83.)

[25] On s'est trompé en plaçant ce peuple dans l'île de Rugen, puisque Tacite dit positivement qu'il habitait le continent. Il faut le chercher dans la partie orientale de la Poméranie, où la ville de Rugenvolde semble encore rappeler son nom.

[26] Suivant Gosselin, les Suiones habitaient les îles appelées aujourd'hui Wollin, Usedom et Rugen. Le savant académicien a cru même retrouver des traces de leur nom dans la ville de Swine ou Souine, placée dans l'île de Rugen.

[27] Cette mer dormante ne pouvait être que la portion de la mer Baltique, où Tacite aura su que se trouvaient les îles actuelles de Funen, de *Séland*, les belts et les autres canaux resserrés qui s'obstruent dans les hivers rigoureux. Dans les lieux dont parle Tacite, on voyait le soleil se coucher et la clarté du crépuscule durer toute la nuit ; observation qui convient parfaitement à la hauteur des belts, où le soleil dans les longs jours d'été s'abaisse seulement de onze degrés au-dessous de l'horizon, et où les nuits entières sont éclairées par le crépuscule. (Gosselin.)

[28] La mer Baltique.

[29] Les *Sitones* étaient les habitants de la Scandinavie ; leur nom se retrouve dans celui de Suède. Ils n'appartenaient point à la race des Suèves, mais à celle des peuples non Suèves ou Cimbres, que les Suèves, dans des temps très-anciens, repoussèrent en partie vers l'occident, en partie vers le nord. Ils se mêlèrent dans la suite avec les tribus suèves, entre autres avec les Goths, qui ont laissé des traces de leur nom dans l'île de Gothland. (Gibbon, t. II, p. 67. Note de M. Guizot.)

[30] Ces peuples habitaient à l'est de la Vistule, et très-certainement hors des limites de la Germanie.

DIALOGUE SUR LES ORATEURS

DIALOGUE

SUR LES ORATEURS.

SOMMAIRE DU DIALOGUE SUR LES ORATEURS.

I. Introduction. — II. Interlocuteurs : Curiatius Maternus, M. Aper, Julius Sécundus. — III. Sécundus engage Maternus à supprimer, dans ses tragédies, certaines hardiesses et à renoncer à la poésie pour les travaux du Forum. — IV. Maternus engage Sécundus à prononcer entre la poésie et la plaidoirie. — V-VII. Sécundus veut se récuser. Aper insiste et commence l'éloge de l'éloquence. Jouissances et avantages qu'elle procure. — VIII. Exemples de Marcellus Éprius et de Vibius Crispus. — IX. La poésie est inférieure à l'éloquence, et pourquoi. — X. Le poëte est moins admiré que l'orateur. L'éloquence est moins dangereuse que la poésie. — XI. Maternus défend la poésie. — XII. Douceur de la vie des poëtes. La poésie est la langue des oracles. Comparaison entre les grands poëtes et les grands orateurs. — XIII. Les poëtes plus heureux que les orateurs. Auguste et Virgile. — XIV. Arrivée d'un quatrième interlocuteur, Vipstanus Messala. Il raille Aper d'en être encore aux exercices de l'école. — XV. Aper lui reproche ses préventions contre les orateurs modernes. Messala prie l'un de ses trois amis d'expliquer les causes de l'infériorité des modernes. — XVI. A la prière de Sécundus, Messala se charge lui-même de traiter cette question. Aper annonce qu'il défendra son époque ; il demande ce qu'on entend par anciens. — XVII. Il soutient que Cicéron et ses contemporains ne sont pas des anciens. — XVIII. Le temps présent peut revendiquer une part de leur gloire. Il remarque ensuite que les formes de l'éloquence varient suivant les époques. — XIX. Pourquoi Sévérus, qui forme la limite de l'antiquité, a-t-il suivi une route nouvelle ? Pourquoi les harangues sont-elles moins prolixes qu'autrefois ? — XX. C'est pour complaire au goût des auditeurs que l'éloquence se montre maintenant plus rapide, plus ingénieuse et plus ornée; elle n'est pas pour cela moins puissante. — XXI. Critique des anciens; leurs œuvres n'ont de valeur que quand elles se rapprochent du goût moderne. Calvus, Célius, Jules César, Brutus, Asinius et Corvinus. — XXII. Cicéron : ses qualités et ses défauts. — XXIII. Les partisans exclusifs de l'antiquité n'imitent de Cicéron que ses défauts. Critique des gens qui préfèrent Lucilius à Horace, Lucrèce à Virgile, Sisenna et Varron à Aufidius Bassus et à Servilius Nonianus. Exhortation à Messala, à Maternus et à Sécundus d'illustrer leur siècle par le genre d'éloquence le plus parfait. — XXIV. Maternus engage Messala, non pas à louer les anciens, qui n'ont pas besoin d'éloges, mais à montrer pourquoi on s'est écarté du genre de leur éloquence. — XXV. Messala revient sur ce qu'il faut entendre par le mot d'anciens, et sur la manière de juger Calvus, Asinius, César, Célius, Brutus et Cicéron. — XXVI. Éloge de C. Gracchus et de L. Crassus. Critique de Mécène, de Gallion et de Cassius Sévérus. — XXVII. Maternus interrompt Messala, et le rappelle à son sujet. — XXVIII-XXXII. Messala assigne pour causes à la décadence de l'éloquence et

des autres arts, la paresse des jeunes gens, la négligence des parents, l'ignorance des maîtres, l'oubli des mœurs antiques. — XXXIII. Messala s'arrête et Maternus l'engage à montrer comment les anciens nourrissaient et développaient les talents. — XXXIV. Tableau de l'éducation ancienne. — XXXV. Vices de l'éducation moderne... — XXXVI. L'éloquence pour se développer doit avoir un but politique. Les agitations de la vie publique contribuent à ses triomphes et à sa grandeur. — XXXVII. Exemples tirés de l'histoire de Rome. Comparaison des sujets qu'on traitait autrefois et de ceux qu'on traite aujourd'hui. — XXXVIII. Les usages de l'ancien Forum étaient plus favorables au talent des orateurs. — XXXIX. Tout aujourd'hui, y compris le costume des avocats, s'oppose à leurs succès. Il faut, comme dans l'ancienne république, un auditoire, un théâtre, des acclamations. — XL. Le progrès des mœurs et la paix ont contribué à la décadence de l'éloquence, parce qu'elle est aventureuse, irritable, impatiente de contradictions. — XLI. Les révolutions de l'éloquence ont suivi celles des temps. Chaque époque a son mérite et ses avantages. — XLII. Conclusion du dialogue. Les quatre interlocuteurs se séparent, chacun avec l'opinion qu'il avait avant de commencer à discuter.

On suppose que ce dialogue a été écrit en l'an de Rome 831, de J.-C. 78.

I. Vous me demandez souvent, mon cher Fabius, pourquoi, lorsque les siècles passés ont été illustrés par le génie et la gloire de tant d'orateurs éminents, notre âge, stérile en quelque sorte, et sevré de l'éclat de l'éloquence, se souvient à peine du nom d'orateur; car ce nom, nous l'appliquons seulement aux anciens, et nous appelons nos contemporains des hommes diserts, des parleurs, des avocats, des patrons, tout enfin, excepté des orateurs. Répondre à votre demande, et me charger du poids d'une si grande question, ce serait donner une opinion fâcheuse de notre esprit, si nous ne pouvons conclure de la même manière; de notre jugement, si nous ne le voulons pas; et je l'oserais à peine, si je devais émettre ma propre opinion, au lieu de répéter un entretien entre les hommes les plus éloquents de notre époque, que j'ai entendus, dans ma jeunesse, traiter cette même question. Je n'ai donc pas

I. Sæpe ex me requiris, Juste Fabi, cur, quum priora sæcula tot eminentium oratorum ingeniis gloriaque floruerint, nostra potissimum ætas deserta et laude eloquentiæ orbata vix nomen ipsum oratoris retineat. neque enim ita appellamus nisi antiquos : horum autem temporum diserti causidici et advocati et patroni et quidvis potius quam oratores vocantur. Cui percunctationi tuæ respondere et tam magnæ quæstionis pondus excipere (ut aut de ingeniis nostris male existimandum, si idem assequi non possumus, aut de judiciis, si nolumus) vix hercule auderem, si mihi mea sententia proferenda ac non disertissimorum, ut nostris temporibus, hominum

besoin d'esprit, mais de mémoire et de quelques efforts de souvenir, pour rapporter les pensées délicates, les paroles graves de ces personnages éminents, qui exposaient l'un après l'autre des opinions, tantôt différentes, tantôt semblables, mais toujours plausibles, chacun avec la tournure de son esprit, et suivant son caractère. Je vais reproduire cet entretien avec les mêmes développements, la même argumentation, et dans l'ordre du débat; car il ne manqua point d'interlocuteurs qui, soutenant une thèse contraire [*à ce que j'ai dit plus haut*], médirent des vieux temps, s'en moquèrent, et placèrent les auteurs contemporains au-dessus des hommes de génie de l'antiquité.

II. Curiatius Maternus venait de réciter son *Caton* : il avait, disait-on, dans cette tragédie, offensé des hommes puissants, en s'oubliant lui-même pour penser comme son héros. On parlait beaucoup de cette affaire dans la ville, et le lendemain même de la lecture, il fut visité par M. Aper et Julius Sécundus, qui étaient alors les deux célébrités de notre barreau. Quant à moi, je n'étais pas seulement l'auditeur assidu de leurs plaidoyers, mais je les visitais chez eux; je les suivais en public. Entraîné par une vive passion pour l'étude et par l'ardeur de la jeunesse, je recueillais leurs moindres paroles, leurs discussions, les secrets de leurs conversations particulières, quoique la malveillance accusât Sécundus de n'avoir point la parole facile, et Aper de s'être fait une réputation d'orateur

sermo repetendus esset, quos eandem hanc quæstionem pertractantes juvenis admodum audivi. ita non ingenio, sed memoria et recordatione opus est, ut quæ a præstantissimis viris et excogitata subtiliter et dicta graviter accepi, quum singuli diversas [vel easdem], sed probabiles causas afferrent, dum formam sui quisque et animi et ingenii redderet, iisdem nunc numeris iisdemque rationibus persequar, servato ordine disputationis. neque enim defuit qui diversam quoque partem susciperet, ac multum vexata et irrisa vetustate, nostrorum temporum eloquentiam antiquorum ingeniis anteferret.

II. Nam postremo die quam Curiatius Maternus *Catonem* recitaverat, quum offendisse potentium animos diceretur, tanquam in eo tragœdiæ argumento sui oblitus tantum Catonem cogitasset, eaque de re per Urbem frequens sermo haberetur, venerunt ad eum Marcus Aper et Julius Secundus, celeberrima tum ingenia fori nostri, quos ego in judiciis non utrosque modo studiose audiebam, sed domi quoque et in publico assectabar mira studiorum cupiditate et quodam ardore juvenili, ut fabulas quoque eorum et disputationes et arcana semotæ dictionis penitus exciperem, quamvis maligne plerique opinarentur nec Secundo promptum esse sermonem, et Aprum ingenio

par son esprit et ses qualités natives plutôt que par la culture et le travail. En effet, Sécundus avait la parole correcte, serrée, et suffisamment abondante. Aper, avec une instruction vulgaire, méprisait les lettres plutôt qu'il ne les ignorait, dans l'idée qu'il se ferait une réputation d'aptitude et de capacité beaucoup plus grande, s'il puisait toutes ses ressources dans la seule force de son génie.

III. En entrant dans la chambre de Maternus, nous le trouvâmes assis, et tenant à la main le poëme qu'il avait lu la veille. Sécundus alors : « Eh quoi ! dit-il à Maternus, la critique vous effraye-t-elle si peu que vous soyez charmé des hardiesses de votre *Caton?* Avez-vous pris ce manuscrit pour le retoucher avec soin, et, après avoir enlevé tout ce qui prête à des interprétations compromettantes, voulez-vous publier un *Caton*, je ne dis pas meilleur, mais moins dangereux pour vous ? — Lisez vous-même, si vous voulez, répondit Maternus, et vous retrouverez ce que vous avez entendu. Si *Caton* a oublié quelque chose, *Thyeste* le dira à la prochaine lecture; car j'ai déjà disposé ma tragédie, et je l'ai faite en moi-même. Aussi je vais me hâter de publier l'ouvrage que voici, afin que, débarrassé de tout autre soin, je puisse m'appliquer tout entier à ma nouvelle œuvre. — Quoi ! dit Aper, vous ne vous lassez donc pas de toutes ces tragédies qui vous font oublier les harangues et les procès, et après avoir passé tout votre temps autour de *Médée*, voilà que vous le perdez autour de *Thyeste?*

potius et vi naturæ quam institutione et literis famam eloquentiæ consecutum. nam et Secundo purus et pressus et, in quantum satis erat, profluens sermo non defuit, et Aper omni eruditione imbutus contemnebat potius literas quam nesciebat, tanquam majorem industriæ et laboris gloriam habiturus, si ingenium ejus nullis alienarum artium adminiculis inniti videretur.

III. Igitur ut intravimus cubiculum Materni, sedentem ipsum, quem pridie recitaverat, librum intra manus habentem deprehendimus. Tum Secundus, « Nihilne te, inquit, Materne, fabulæ malignorum terrent, quominus offensas *Catonis* tui ames? an ideo librum istum apprehendisti, ut diligentius retractares, et sublatis si qua pravæ interpretationi materiam dederunt, emitteres *Catonem* non quidem meliorem, sed tamen securiorem? » Tum ille, « Leges tu quidem si volueris, et agnosces quæ audisti. quodsi qua omisit *Cato*, sequenti recitatione *Thyestes* dicet. hanc enim tragœdiam disposui, jam et intra me ipse formavi. atque ideo maturare libri hujus editionem festino, ut dimissa priore cura novæ cogitationi toto pectore incumbam. » — « Adeo te tragœdiæ istæ non satiant, inquit Aper, quominus omissis orationum et causarum studiis omne tempus modo

Quand les causes de tant d'amis, les affaires de tant de colonies et de municipes vous appellent au Forum, quand vous pouvez à peine y suffire, vous vous imposez de gaieté de cœur une besogne nouvelle, *Domitius* et *Caton*, c'est-à-dire que, non content des fables grecques, vous traitez en outre notre histoire et des sujets romains. »

IV. « Je serais effrayé, reprit Maternus, de cette sévérité, si la dispute, fréquente et inévitable entre nous, n'était presque tournée en habitude ; car vous, vous ne cessez point d'escarmoucher contre les poëtes et de les railler ; et moi, à qui vous reprochez de négliger le barreau, je plaide chaque jour pour défendre la poésie et la protéger contre vous. Aussi je me réjouis vivement qu'un juge me soit offert, qui m'interdise pour toujours de versifier, ou qui m'engage par sa décision, et c'est ce que je souhaite depuis longtemps, à sortir de cette impasse du barreau, où je ne me suis que trop longtemps fatigué, pour cultiver cette autre éloquence plus sainte et plus auguste. »

V. « Quant à moi, reprit Sécundus, avant qu'Aper me récuse, je ferai comme les juges honnêtes et délicats, qui s'abstiennent dans les procès, quand il est évident que l'une des deux parties jouit auprès d'eux d'une faveur plus grande. Qui ne sait, en effet, que personne ne m'est plus uni, et par les rapports de l'amitié et par l'habitude de demeurer ensemble, que Saléius Bassus, excellent homme, et poëte accompli ? Or,

circa *Medeam*, ecce nunc circa *Thyesten* consumas, quum te tot amicorum causæ, tot coloniarum et municipiorum clientelæ in forum vocent, quibus vix sufficeres, etiamsi non novum tibi ipse negotium importasses, *Domitium* et *Catonem*, id est, nostras quoque historias et Romana nomina, Græcorum fabulis aggregares. »

IV. Et Maternus : « Perturbarer hac tua severitate, nisi frequens et assidua nobis contentio jam prope in consuetudinem vertisset. nam nec tu agitare et insequi poetas intermittis, et ego, cui desidiam advocationum objicis, quotidianum hoc patrocinium defendendæ adversus te poeticæ exerceo. quo lætor magis oblatum nobis judicem, qui me vel in futurum vetet versus facere, vel, quod jam pridem opto, sua quoque auctoritate compellat, ut omissis forensium causarum angustiis, in quibus mihi satis superque sudatum est, sanctiorem illam et augustiorem eloquentiam colam. »

V. « Ego vero, inquit Secundus, antequam me judicem Aper recuset, faciam quod probi et modesti judices solent, ut in iis cognitionibus se excusent, in quibus manifestum est alteram apud eos partem gratia prævalere. quis enim nescit neminem mihi conjunctiorem esse et usu amicitiæ et assiduitate contubernii quam Saleium Bassum,

si la poésie est mise en cause, je ne vois pas d'accusé plus riche en délits. — Que Bassus se tranquillise, reprit Aper, ainsi que tous ceux qui cultivent les vers à défaut de pouvoir plaider des causes. Certes, puisque j'ai trouvé un arbitre pour ce procès, je ne souffrirai pas qu'on défende Maternus, en lui donnant des complices; c'est lui seul que j'accuserai près de vous, parce que, né pour cette éloquence mâle et puissante qui peut conquérir et défendre des amis, subjuguer des nations, conquérir des provinces, il délaisse une étude qui, plus que toute autre, utile, lucrative, dans notre ville, fait arriver aux honneurs et à la gloire, non-seulement dans Rome, mais même dans l'empire entier, et chez les peuples les plus éloignés. En effet, si toutes nos pensées, toutes nos actions doivent être dirigées vers l'intérêt, est-il, je le demande, rien de plus sûr que d'exercer un art où, toujours armé, on protége ses amis, on secourt les étrangers, on sauve ceux qui sont en péril, on effraye ses envieux et ses ennemis, tandis que, tranquille soi-même, on est environné, pour ainsi dire, d'une puissance et d'une autorité éternelles : un art dont le pouvoir et l'utilité se révèlent, quand on est heureux soi-même, par le secours et la protection qu'on prête aux autres. Est-on malheureux à son tour, la cuirasse et l'épée ne sont pas pour le soldat, sur le champ de bataille, une défense plus sûre que l'éloquence pour l'accusé : c'est à la fois un bouclier et un javelot pour parer et frapper, soit devant des

quum optimum virum tum absolutissimum poetam? porro si poetica accusatur, non alium video reum locupletiorem. » — « Securus sit, inquit Aper, et Saleius Bassus et quisquis alius studium poeticæ et carminum gloriam fovet, quum causas agere non possit. ego enim, quatenus arbitrum litis hujus inveni, non patiar Maternum societate plurium defendi : sed ipsum solum apud vos arguam, quod natus ad eloquentiam virilem et oratoriam, qua parere simul et tueri amicitias, adsciscere necessitudines, complecti provincias possit, omittit studium, quo non aliud in civitate nostra vel ad utilitatem fructuosius vel ad dignitatem amplius vel ad Urbis famam pulchrius vel ad totius imperii atque omnium gentium notitiam illustrius excogitari potest. nam si ad utilitatem vitæ omnia consilia factaque nostra dirigenda sunt, quid est tutius quam eam exercere artem, qua semper armatus præsidium amicis, opem alienis, salutem periclitantibus, invidis vero et inimicis metum et terrorem ultro ferat, ipse securus et velut quadam perpetua potentia ac potestate munitus? cujus vis et utilitas rebus prospere fluentibus aliorum præsidio et tutela intelligitur : sin proprium periculum increpuit, non hercule lorica et gladius in acie firmius munimentum quam reo et periclitanti eloquen-

juges, soit devant le sénat, soit devant le prince. Tout récemment, Éprius Marcellus a-t-il opposé à la colère du sénat aucune autre chose que son éloquence? Cuirassé par elle et menaçant, il a vaincu la sagesse d'Helvidius, sagesse éloquente aussi, mais inhabile et peu faite à ces combats. Je ne parlerai pas davantage de l'utilité, car sur ce point notre ami Maternus, je le pense, ne me contredira pas.

VI. » Je passe au plaisir que procure l'éloquence, et ce n'est pas un plaisir d'un instant, mais presque de tous les jours, et presque de toutes les heures. Quoi de plus doux à un esprit libre, délicat et fait pour les jouissances honnêtes, que de voir chaque jour accourir chez soi les hommes les plus distingués, et de savoir que ces hommages ne s'adressent point à l'argent, à la succession, aux emplois, mais à la personne seule? Bien plus, les hommes sans héritiers, les riches, les puissants eux-mêmes, viennent chez l'orateur, qui est le plus souvent jeune et pauvre, pour chercher sa protection pour eux-mêmes ou pour leurs amis. Trouve-t-on dans la plus grande fortune, dans la plus haute puissance, une satisfaction égale à celle de voir des vieillards, soutenus par la considération du monde entier, avouer, lorsqu'ils ont avec plénitude l'abondance de tous les biens, que le plus précieux des biens leur manque? Quand l'orateur sort en public, quel cortége de clients! quelle représentation! quel respect dans les tribunaux! quel plaisir

tia, præsidium simul ac telum, quo propugnare pariter et incessere sive in judicio sive in senatu sive apud Principem possis. quid aliud infestis Patribus nuper Eprius Marcellus quam eloquentiam suam opposuit? qua accinctus et minax disertam quidem, sed inexercitatam et ejusmodi certaminum rudem Helvidii sapientiam elusit. Plura de utilitate non dico, cui parti minime contradicturum Maternum meum arbitror.

VI. « Ad voluptatem oratoriæ eloquentiæ transeo, cujus jucunditas non uno aliquo momento, sed omnibus prope diebus ac prope omnibus horis contingit. quid enim dulcius libero et ingenuo animo et ad voluptates honestas nato quam videre plenam semper et frequentem domum suam concursu splendidissimorum hominum? idque scire non pecuniæ, non orbitati neque officii alicujus administrationi, sed sibi ipsi dari? illos quin immo orbos et locupletes et potentes venire plerumque ad juvenem et pauperem, ut aut sua aut amicorum discrimina commendent. Ullane tanta ingentium opum ac magnæ potentiæ voluptas, quam spectare homines veteres et senes et totius orbis gratia subnixos in summa rerum omnium abundantia confitentes, id quod optimum sit, se non habere? jam vero qui toga-

de se lever, de parler au milieu du silence universel, d'attirer sur soi tous les regards ! de voir le peuple accourir, d'en être entouré, de recevoir, dans toutes les circonstances, les témoignages de son affection ! Ce sont là les joies publiques des orateurs, celles qui frappent les yeux même les moins exercés. Il en est d'autres plus secrètes, connues seulement de ceux qui parlent, et plus grandes. Quand l'orateur arrive avec un discours soigneusement préparé, sa diction, comme sa joie, est grave et contenue. Quand il arrive avec une œuvre nouvelle et inachevée, l'émotion, l'inquiétude elle-même, donnent plus de prix au succès, et flattent jusqu'à son bonheur. Il trouve les plus grandes douceurs dans les hardiesses et les témérités imprévues; car l'esprit ressemble à la terre : il est des productions qui veulent du temps et des soins, mais les plus agréables sont celles qui naissent d'elles-mêmes.

VII. » Pour moi, en ce qui me concerne, j'avouerai que le jour où j'ai reçu le laticlave, le jour où, homme nouveau, né dans un pays contre lequel on est prévenu, je fus investi de la questure, ce jour-là fut moins heureux que celui où, suivant les ressources de mon faible talent, j'ai pu sauver un accusé, plaider heureusement une cause devant les centumvirs, défendre auprès du prince les affranchis, les procurateurs des princes. Il me semble alors que je m'élève au-dessus des tribunats, des prétures et des consulats, que j'ai en

torum comitatus et egressus, quæ in publico species, quæ in judiciis veneratio, quod gaudium consurgendi assistendique inter tacentes et in unum conversos! coire populum et circumfundi coronam et accipere affectum, quemcunque orator induerit! Vulgata dicentium gaudia et imperitorum quoque oculis exposita percenseo : illa secretior et tantum ipsis orantibus nota majora sunt. sive accuratam meditatamque profert orationem, est quoddam sicut ipsius dictionis, ita gaudii pondus et constantia, sive novam et recentem curam non sine aliqua trepidatione animi attulerit, ipsa sollicitudo commendat eventum et lenocinatur voluptati. sed extemporalis audaciæ atque ipsius temeritatis vel præcipua jucunditas est. nam in ingenio quoque, sicut in agro quamquam alia diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quæ sua sponte nascuntur.

VII. » Equidem, ut de me ipse fatear, non eum diem lætiorem egi, quo mihi latus clavus oblatus est, vel quo homo novus et in civitate minime favorabili natus quæsturam aut tribunatum aut præturam accepi, quam eos quibus mihi pro mediocritate hujus quantulæcumque in dicendo facultatis aut reum prospere defendere aut apud centumviros causam aliquam feliciter orare aut apud Principem ipsos illos libertos et procuratores Principum tueri et defendere da-

moi ce que je tiens de moi-même, et non d'un autre, ce qui ne se transmet point par des codicilles, ce qui ne vient point par la faveur. Est-il un art qui donne une gloire et un éclat comparables à l'éclat que donne l'éloquence, non-seulement dans Rome, auprès des hommes sérieux et occupés d'affaires, mais parmi les jeunes hommes et les adolescents, pour peu qu'ils aient une nature droite et quelques espérances d'eux-mêmes? Quels sont les noms que les pères apprennent d'abord à leurs enfants? Quels sont ceux que la foule ignorante et les plébéiens en tunique nomment et désignent le plus souvent du doigt? Les étrangers, les voyageurs eux-mêmes, qui déjà ont entendu parler des orateurs dans les municipes et les colonies, à peine arrivés dans la ville, les cherchent, et souhaitent de connaître leur figure.

VIII. » Marcellus Éprius dont j'ai parlé, Crispus Vibius (je cite des faits nouveaux et qui nous touchent de préférence à des faits anciens et oubliés) ne sont pas moins connus, j'oserai l'affirmer, aux extrémités de la terre, qu'à Verceil et à Capoue, leur patrie; et cette illustration, ils la doivent l'un et l'autre, non pas à leurs trois millions de sesterces, quoique ces richesses puissent être regardées comme la récompense de leur talent, mais à l'éloquence seule, à l'éloquence dont la force surhumaine et divine a donné, dans tous les siècles, des preuves nombreuses de la haute fortune où les hommes peuvent s'élever par la puissance du génie. Les faits que je viens

tur. tum mihi supra tribunatus et præturas et consulatus ascendere videor, tum habere quod in se non in alio oritur, nec codicillis datur nec cum gratia venit. Quæ fama et laus cujus artis cum oratorum gloria comparanda est? quinam illustriores in Urbe non solum apud negotiosos et rebus intentos, sed etiam apud juvenes et adolescentes, quibus modo recta et indoles est et bona spes sui? quorum nomina prius parentes liberis suis ingerunt? quos sæpius vulgus quoque imperitum et tunicatus hic populus transeuntes nomine vocat et digito demonstrat? advenæ quoque et peregrini jam in municipiis et coloniis suis auditos, quum primum Urbem attigerunt, requirunt ac velut agnoscere concupiscunt.

VIII. » Ausim contendere Marcellum hunc Eprium, de quo modo locutus sum, et Crispum Vibium (libentius enim novis et recentibus quam remotis et obliteratis exemplis utor) non minus esse *notos* in extremis partibus terrarum quam Capuæ aut Vercellis, ubi nati dicuntur. nec hoc illi alterive ter millies sestertiûm præstat, quamquam ad has ipsas opes possunt videri eloquentiæ beneficio venisse, sed ipsa eloquentia; cujus numen et cœlestis vis multa quidem omnibus sæculis exempla edidit, ad quam usque fortunam homines ingenii

de rappeler nous touchent : nous n'avons point à les entendre, mais à les voir. Plus leur naissance est humble et misérable, plus la pauvreté et la gêne qui ont entouré leurs premières années ont été grandes, plus leur exemple est illustre et mieux il témoigne de quelle utilité est l'éloquence ; car ils étaient tous deux sans naissance, sans fortune, relâchés dans leurs mœurs ; l'un était même méprisé à cause de sa mauvaise tenue ; et cependant ils se trouvent, depuis plusieurs années déjà, au premier rang des personnages puissants de Rome ; et, après avoir été aussi longtemps qu'ils l'ont voulu les premiers au barreau, ils sont aujourd'hui les premiers dans l'amitié de César. Ils font tout, ils disposent de tout ; et le prince même a pour eux une affection mêlée de respect. Vespasien, ce vieillard vénérable qui supporte si bien la vérité, comprend que ses autres amis s'appuient sur les avantages qu'ils ont reçus de sa bienveillance, avantages qu'il lui est facile d'accumuler pour lui-même, et de prodiguer aux autres : tandis que Marcellus et Crispus ont présenté comme titre à son amitié ce qu'ils n'avaient point reçu du prince, et ce qu'ils ne pouvaient en recevoir. Au milieu de tant et de si grandes choses, les images, les inscriptions tiennent la moindre place ; et cependant il ne faut pas croire qu'on les néglige, pas plus qu'on ne le fait de l'argent et des richesses que bien des gens blâment, mais sans les dédaigner. Ces honneurs, ces distinctions, ces richesses, nous les trouvons accumulées sur les

viribus pervenerint ; sed hæc, ut supra dixi, proxima et quæ non auditu cognoscenda sed oculis spectanda haberemus. nam quo sordidius et abjectius nati sunt, quoque notabilior paupertas et angustiæ rerum nascentes eos circumsteterunt, eo clariora et ad demonstrandam oratoriæ eloquentiæ utilitatem illustriora exempla sunt, quod sine commendatione natalium, sine substantia facultatum, neuter moribus egregius, alter habitu quoque corporis contemptus, per multos jam annos potentissimi sunt civitatis, et donec libuit, principes fori, nunc principes in Cæsaris amicitia agunt, feruntque cuncta, atque ab ipso Principe cum quadam reverentia diliguntur, quia Vespasianus, venerabilis senex et patientissimus veri, bene intelligit ceteros quidem amicos suos iis niti quæ ab ipso acceperint, quæque ipsi accumulare et in alios congerere promptum est, Marcellum autem et Crispum attulisse ad amicitiam suam, quod non a Principe acceperint nec accipi possit. minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et statuæ, quæ neque ipsa tamen negliguntur, tam hercule quam divitiæ et opes, quas facilius invenies qui vituperet quam qui fastidiat. His igitur et honoribus et ornamentis et faculta-

hommes qui dès leur première jeunesse se sont livrés au barreau et à l'étude de l'éloquence.

IX. » Quant à la poésie, à laquelle Maternus veut se consacrer sans partage (car c'est là l'occasion de cet entretien), elle n'apporte à ceux qui la cultivent ni honneurs, ni profits; et ils n'en recueillent qu'une satisfaction passagère, et des éloges stériles. Ce que je dis et ce que je dirai vous blessera peut-être, Maternus. A qui peut-il être utile qu'Agamemnon ou Jason parlent élégamment dans vos œuvres? Est-il un client qui, défendu par vos vers, rentre chez lui votre obligé? Notre ami Bassus est un excellent poëte, ou si vous voulez même des titres plus glorieux, c'est un oracle illustre; personne, que je sache, ne le reconduit, ne le salue, ne lui fait cortége. Si l'un de ses amis, si l'un de ses parents, si lui-même se trouve embarrassé dans quelque affaire, on aura recours à Sécundus, ou à vous, Maternus, mais non parce que vous êtes poëte, non pour que vous fassiez des vers, car les vers naissent dans la maison de Bassus, élégants et pleins de charme; et cependant voyez le résultat. Quand après toute une année, il a chaque jour, et même une grande partie des nuits, poli et façonné un volume, il est réduit à prier, à solliciter pour trouver des gens qui daignent l'entendre; et quand il a rencontré des auditeurs, ce n'est pas sans qu'il lui en coûte; il faut louer une maison, disposer une salle, se procurer des banquettes, faire courir des annonces. Admet-

tibus refertas domos eorum videmus, qui se ab ineunte adolescentia causis forensibus et oratorio studio dederunt.

IX. » Nam carmina et versus, quibus totam vitam Maternus insumere optat (inde enim omnis fluxit oratio), neque dignitatem ullam auctoribus suis conciliant neque utilitate eos alunt; voluptatem autem brevem, laudem inanem et infructuosam consequuntur. Licet hæc ipsa, et quæ deinde dicturus sum, aures tuæ, Materne, respuant, cui bono est, si apud te Agamemnon aut Jason diserte loquitur? quis ideo domum defensus et tibi obligatus redit? quis Saleium nostrum, egregium poetam, vel si hoc honorificentius est, præclarissimum vatem, deducit aut salutat aut prosequitur? nempe si amicus ejus, si propinquus, si denique ipse in aliquod negotium inciderit, ad hunc Secundum recurret, aut ad te, Materne, non quia poeta es, neque ut pro eo versus facias : hi enim Basso domi nascuntur, pulchri quidem et jucundi, quorum tamen hic exitus est, ut, quum toto anno, per omnes dies, magna noctium parte unum librum excudit et elucubravit, rogare ultro et ambire cogatur, ut sint qui dignentur audire, et ne id quidem gratis : nam et domum mutuatur et auditorium exstruit et subsellia conducit et libellos dispergit; et ut beatissimus recitationem ejus eventus prosequatur, omnis illa laus intra

tons que le plus brillant succès couronne sa lecture; toute cette gloire, comme une moisson coupée en herbe ou dans sa fleur, meurt du jour au lendemain, sans porter aucun ruit durable. Elle ne donne ni amis ni clients. Elle ne laisse après elle aucun de ces souvenirs qu'un service rendu grave dans les cœurs, mais seulement une rumeur confuse, de vaines acclamations, une joie fugitive. Nous avons loué récemment, comme une chose surprenante et magnifique, la générosité de Vespasien, parce qu'il a donné à Bassus cinq cent mille sesterces[1]. Il est beau, sans doute, de mériter par son talent les faveurs du prince; mais il est encore plus beau, quand l'intérêt l'exige, de ne courtiser que soi-même, de n'implorer que son génie, de ne rien devoir qu'à sa propre libéralité. Il y a plus encore : le poëte, s'il veut travailler et conduire à bonne fin une œuvre éminente, doit s'isoler de ses amis, renoncer à toute autre occupation que les vers et, comme le disent les poëtes, se retirer dans l'asile des bois, c'est-à-dire vivre seul.

X. » L'opinion même, la renommée qui est tout pour eux, et qui est le seul prix de leur travail, ils l'avouent, est moins juste à leur égard qu'à l'égard des orateurs. Personne ne connaît les mauvais poëtes, et très-peu de gens connaissent les bons. Quoi de plus rare qu'une lecture qui fasse assez de bruit pour occuper toute la ville, et à plus forte raison, pour pénétrer à travers tant de provinces? Quel voyageur venu d'Espagne ou d'Asie, quel Gaulois même en arrivant à Rome

unum aut alterum diem, velut in herba vel flore præcepta, ad nullam certam et solidam pervenit frugem; nec aut amicitiam inde refert aut clientelam aut mansurum in animo cujusquam beneficium, sed clamorem vagum et voces inanes et gaudium volucre. Laudavimus nuper ut miram et eximiam Vespasiani liberalitatem, quod quingenta sestertia Basso donasset. pulchrum id quidem, indulgentiam Principis ingenio mereri : quanto tamen pulchrius, si ita res familiaris exigat, se ipsum colere, suum ingenium propitiare, suam experiri liberalitatem? adjice quod poetis, si modo dignum aliquid elaborare et efficere velint, relinquenda conversatio amicorum et jucunditas Urbis, deserenda cetera officia, utque ipsi dicunt, in nemora et lucos, id est, in solitudinem, recedendum est.

X. » Ne opinio quidem et fama, cui soli serviunt et quod unum esse pretium omnis laboris sui fatentur, æque poetas quam oratores sequitur, quoniam mediocres poetas nemo novit, bonos pauci. quando enim rarissimarum recitationum fama in totam Urbem penetrat? nedum ut per tot provincias innotescat. quotus quisque, quum ex Hispania vel Asia, ne quid de Gallis nostris loquar, in Urbem venit,

s'enquiert de Bassus? Si, par hasard, un étranger s'en informe, il le regarde et s'éloigne, content de l'avoir vu une fois, comme s'il s'agissait d'un tableau ou d'une statue. Du reste, ce que je dis là ne s'adresse point à ceux que la nature a sevrés du génie oratoire; et ceux-là, je ne les détournerai pas de la poésie, si elle peut charmer leurs loisirs et faire accepter leurs noms par la renommée. Je regarde l'éloquence et toutes les parties de cet art comme saintes et respectables. Ce ne sont pas seulement vos vers tragiques, ou la splendeur du vers héroïque, mais aussi les douceurs de l'ode, les langueurs de l'élégie, la colère des ïambes, le badinage des épigrammes, en un mot, toutes les formes de l'art de bien dire, qui sont, à mon sens, préférables à tous les autres arts. Mais c'est vous, Maternus, que je combats, vous que la nature même de votre esprit emporte jusqu'au sanctuaire de l'éloquence, vous qui préférez vous égarer, et qui, arrivé aux derniers sommets, aspirez à descendre. Si vous étiez né dans la Grèce où l'on peut, sans déroger, se livrer aux exercices du gymnase, et si les dieux vous avaient donné la force et les muscles de Nicostrate, je ne permettrais pas que ces bras énormes et formés pour la lutte s'énervassent à lancer le javelot ou le disque; c'est ainsi que maintenant je vous rappelle des salles de lecture et des théâtres, au forum, aux plaidoiries et à de véritables combats. En vain vous m'objecteriez, c'est l'excuse ordinaire, que les poëtes sont moins exposés à blesser que les

Saleium Bassum requirit? atque adeo si quis requirit, ut semel vidit, transit et contentus est, ut si picturam aliquam vel statuam vidisset. Neque hunc meum sermonem sic accipi volo, tanquam eos, quibus natura sua oratorium ingenium denegavit, deterream a carminibus, si modo in hac studiorum parte oblectare otium et nomen inserere possunt famæ. Ego vero omnem eloquentiam omnesque ejus partes sacras et venerabiles puto; nec solum cothurnum vestrum aut heroici carminis sonum, sed lyricorum quoque jucunditatem et elegorum lascivias et iamborum amaritudinem et epigrammatum lusus et quamcunque aliam speciem eloquentia habeat, anteponendam ceteris aliarum artium studiis credo. Sed tecum mihi, Materne, res est, quod, quum natura tua in ipsam arcem eloquentiæ ferat, errare mavis, et summa adeptus, in levioribus subsistis, ut si in Græcia natus esses, ubi ludicras quoque artes exercere honestum est, ac tibi Nicostrati robur ac vires dii dedissent, non paterer immanes illos et ad pugnam natos lacertos levitate jaculi aut jactu disci vanescere; sic nunc te ab auditoriis et theatris in forum et ad causas et ad vera prælia voco, quum præsertim ne ad illud quidem confugere possis, quod plerisque patrocinatur, tanquam minus obnoxium sit offen-

orateurs. Ici l'ardeur de votre belle nature vous emporte, et ce n'est point pour un ami, mais pour Caton que vous offensez ; la chose est bien autrement dangereuse, car l'offense n'a pour excuse ni la nécessité d'accomplir un devoir, ni les exigences de la plaidoirie, ni l'irréflexion d'un discours rapide et improvisé. Vous paraissez au contraire avoir choisi un personnage éminent, pour que ses paroles fassent autorité. Je devine la réponse : que de là viennent les grands succès ; que c'est ainsi que l'on se fait louer dans les salles de lecture, et qu'ensuite on est vanté partout. Cessez donc d'invoquer pour excuse le repos et la sécurité, puisque vous provoquez ceux qui sont plus forts que vous. Qu'il vous suffise de défendre les intérêts privés, d'intervenir dans les débats de notre siècle. Là, du moins, s'il nous faut quelquefois, pour un ami en danger, blesser des hommes puissants, on approuvera notre fidélité, on excusera notre indépendance. »

XI. C'est ainsi qu'Aper s'exprima avec sa véhémence et sa vivacité habituelles. Maternus reprit avec calme et en souriant : « Je me suis préparé à accuser les orateurs, et j'y mettrai le temps qu'Aper a mis à les louer. Je me doutais bien qu'il s'écarterait de cet éloge, pour médire des poëtes et faire bon marché de la poésie. Il a du moins fait avec art quelque réserve, en accordant le droit de composer des vers à ceux qui ne peuvent plaider les causes. Pour moi, si je me distingue au barreau, c'est à la lecture des tragédies que je dois

dere poetarum quam oratorum studium. effervescit enim vis pulcherrimæ naturæ tuæ : nec pro amico aliquo, sed quod periculosius est, pro Catone offendis; nec excusatur offensa necessitudine officii aut fide advocationis aut fortuitæ et subitæ dictionis impetu : meditatus videris, aut elegisse personam notabilem et cum auctoritate dicturam. Sentio quid responderi possit : hinc ingentes exsistere assensus, hæc in ipsis auditoriis præcipue laudari et mox omnium sermonibus ferri. tolle igitur quietis et securitatis excusationem, quum tibi sumas adversarium superiorem. nobis satis sit privatas et nostri sæculi controversias tueri, in quibus expressius si quando necesse sit pro periclitante amico potentiorum aures offendere, et probata sit fides et libertas excusata. »

XI. Quæ quum dixisset Aper acrius, ut solebat, et intento ore, remissus et subridens Maternus, « Paravi, inquit, me non minus diu accusare oratores quam Aper laudaverat. fore enim arbitrabar ut a laudatione eorum digressus detrectaret poetas atque carminum studium prosterneret : arte quadam mitigavit, concedendo iis qui causas agere non possent, ut versus facerent. Ego autem sicut in causis agendis efficere aliquid et eniti fortasse possum, ita recitatione tra-

le commencement de ma réputation, lorsque, par la tragédie de *Néron*, je me suis attaqué à ce maître pervers qui profanait l'étude d'un art sacré. Aujourd'hui, si mon nom est connu, et s'il trouve quelque crédit, j'en suis redevable, je le pense, à mes vers plutôt qu'à mes discours. Je suis décidé à quitter le travail du barreau; ce cortége dont vous parlez, ces ovations publiques, ces visites nombreuses, ne me tentent pas plus que ces bronzes et ces images qui, malgré moi, ont envahi ma maison. L'intégrité de la vie est pour la fortune et le repos une sauvegarde tout aussi sûre que l'éloquence; et je ne crains point d'avoir jamais à parler dans le sénat, si ce n'est pour les dangers d'un autre.

XII. » Quant à ces bois et à cette solitude contre lesquels Aper s'emportait, j'y trouve une grande douceur; et, selon moi, l'un des plus grands avantages de la poésie, c'est que l'on fasse des vers loin du bruit, loin des larmes et des douleurs des accusés, et sans qu'un plaideur soit assis à votre porte. L'âme, au contraire, s'exile dans des lieux calmes et purs, et jouit des demeures sacrées. C'est là le berceau de l'éloquence, c'est là son sanctuaire. C'est en revêtant les formes de la poésie qu'elle se présenta d'abord aux hommes, qu'elle se glissa dans ces âmes chastes que les vices n'avaient pas encore souillées. C'était la langue des oracles; car je ne parle point de cette éloquence cupide et sanguinaire, fléau de nos jours, née de notre dépravation, et dont on se sert comme d'une arme, ainsi que vous le disiez vous-même, mon

gœdiarum et ingredi famam auspicatus sum, quum quidem in *Nerone* improbam et studiorum quoque sacra profanantem [vaticinii] potentiam fregi, et hodie, si quid in nobis notitiæ ac nominis est, magis arbitror carminum quam orationum gloria partum. ac jam me sejungere a forensi labore constitui, nec comitatus istos et egressus aut frequentiam salutationum concupisco, non magis quam æra et imagines, quæ etiam me nolente in domum meam irruperunt. nam statum cujusque ac securitatem melius innocentia tuetur quam eloquentia; nec vereor ne mihi unquam verba in senatu nisi pro alterius discrimine facienda sint.

XII. » Nemora vero et luci et secretum ipsum, quod Aper increpabat, tantam mihi afferunt voluptatem, ut inter præcipuos carminum fructus numerem, quod non in strepitu nec sedente ante ostium litigatore nec inter sordes ac lacrimas reorum componuntur, sed secedit animus in loca pura atque innocentia, fruiturque sedibus sacris. hæc eloquentiæ primordia, hæc penetralia; hoc primum habitu cultuque commendata mortalibus in illa casta et nullis contacta vitiis pectora influxit; sic oracula loquebantur. nam lucrosæ hujus et sanguinantis

cher Aper. Cet âge heureux, ce siècle d'or, comme nous l'appelons, ne connaissait ni les orateurs, ni les délits : il était riche en poëtes, en oracles inspirés qui chantaient les belles actions, et n'avaient point à en défendre de mauvaises. Jamais hommes ne furent plus glorieux, plus honorés, d'abord par les dieux (car on pensait qu'ils révélaient leurs réponses, qu'ils assistaient à leurs festins), ensuite par ces enfants des dieux, ces rois sacrés qui n'avaient point d'avocats près d'eux, mais Orphée et Linus, et si vous voulez remonter plus haut, Apollon lui-même. Ce sont là, direz-vous peut-être, des fables où l'on sent trop percer le mensonge; mais du moins vous m'accorderez que la postérité respecte Homère autant que Démosthène, et que le nom d'Euripide et de Sophocle s'étend aussi loin que le nom de Lysias ou d'Hypéride. Cicéron a aujourd'hui plus de critiques que Virgile, et il n'est pas une œuvre d'Asinius ou de Messala qui soit aussi célèbre que la *Médée* d'Ovide, ou le *Thyeste* de Varius.

XIII. » Certes la destinée des poëtes et cette heureuse retraite me paraissent préférables à la vie inquiète et troublée des orateurs : quoique leurs combats et leurs dangers les élèvent au consulat, j'aime mieux la solitude paisible et discrète de Virgile, cette solitude qui ne l'a point empêché d'être aimé d'Auguste et connu du peuple romain, témoin les lettres d'Auguste lui-même, témoin le peuple, qui en entendant au théâtre les vers de Virgile, se leva comme un seul homme,

eloquentiæ usus recens et ex malis moribus natus, atque, ut tu dicebas, Aper, in locum teli repertus. ceterum felix illud et, ut more nostro loquar, aureum sæculum, et oratorum et criminum inops, poetis et vatibus abundabat, qui bene facta canerent, non qui male admissa defenderent. nec ullis aut gloria major aut augustior honor, primum apud deos, quorum proferre responsa et interesse epulis ferebantur, deinde apud illos diis genitos sacrosque reges, inter quos neminem causidicorum, sed Orphea et Linum, ac si introspicere altius velis, ipsum Apollinem accepimus. vel si hæc fabulosa nimis et composita videntur, illud certe mihi concedis, Aper, non minorem honorem Homero quam Demostheni apud posteros, nec angustioribus terminis famam Euripidis aut Sophoclis quam Lysiæ aut Hyperidis includi. plures hodie reperies qui Ciceronis gloriam quam qui Virgilii detractent; nec ullus Asinii aut Messalæ liber tam illustris est quam *Medea* Ovidii aut Varii *Thyestes*.

XIII. » Ac ne fortunam quidem vatum et illud felix contubernium comparare timuerim cum inquieta et anxia oratorum vita. licet illos certamina et pericula sua ad consulatus evexerint, malo securum et quietum Virgilii secessum, in quo tamen neque apud divum Augustum

et témoigna au poëte, qui par hasard était là et regardait, le même respect qu'à César. De nos jours mêmes, Pomponius ne l'a cédé à Domitius Afer, ni par la considération pendant sa vie, ni par la durée de la réputation après sa mort. Crispus et Marcellus que vous me citez, qu'ont-ils donc dans leur fortune qui mérite l'envie? Est-ce de craindre ou d'être craints ? d'être sollicités chaque jour, et maltraités par ceux qu'ils obligent ? Est-ce parce qu'ils sont condamnés à l'adulation, et que ceux qui gouvernent ne les trouvent jamais assez serviles, tandis que nous ne les trouvons, nous, jamais assez indépendants ? Quelle est donc cette puissance si grande que l'on vante en eux? les affranchis sont tout aussi puissants. Fassent les Muses si douces, comme dit Virgile, qu'il me soit permis de m'arracher aux inquiétudes et aux soins, à la nécessité de faire chaque jour quelque chose contre mes goûts ! Puissent-elles m'emporter dans leurs bois sacrés, aux bords de leurs fontaines ; là je ne me mêlerai plus aux folies et aux dangers du forum : je ne poursuivrai plus le pâle fantôme de la gloire ; les clameurs des clients, les affranchis essoufflés ne viendront plus me troubler ; je n'aurai plus, par un testament servile, à m'assurer des ressources pour l'avenir ; j'aurai juste ce qu'il me faudra de biens pour choisir l'héritier qui me plaira, quand viendra mon dernier jour ; ma statue sur mon tombeau ne sera point triste et sombre, mais souriante et couronnée : et l'on n'aura point après moi à défendre ma mémoire, à intercéder pour elle. »

gratia caruit neque apud populum Romanum notitia. testes Augusti epistolæ, testis ipse populus, qui auditis in theatro Virgilii versibus surrexit universus et forte præsentem spectantemque Virgilium veneratus est sic quasi Augustum. ne nostris quidem temporibus Secundus Pomponius Afro Domitio vel dignitate vitæ vel perpetuitate famæ cesserit. nam Crispus iste et Marcellus, ad quorum exempla me vocas, quid habent in hac sua fortuna concupiscendum? quod timent ? an quod timentur? quod, quum quotidie aliquid rogentur, ii quibus præstant indignantur? quod alligati cum adulatione nec imperantibus unquam satis servi videntur nec nobis satis liberi? quæ hæc summa eorum potentia est? tantum posse liberti solent. me vero dulces, ut Virgilius ait, Musæ, remotum a sollicitudinibus et curis et necessitate quotidie aliquid contra animum faciendi, in illa sacra illosque fontes ferant ; nec insanum ultra et lubricum forum famamque pallentem trepidus experiar. non me fremitus salutantium nec anhelans libertus excitet ; nec incertus futuri testamentum pro pignore scribam; nec plus habeam quam quod possim cui velim relinquere, quandocunque fatalis et meus dies veniat, statuarque tu-

XIV. Maternus finissait à peine avec l'accent de l'enthousiasme et de l'inspiration, que Vipstanus Messala entra dans l'appartement, et devina à l'attention des assistants qu'il s'agissait entre eux d'une discussion sérieuse : « J'arrive mal, dit-il, et je vous trouble peut-être au moment où vous traitez une affaire secrète, où vous préparez quelque défense. » — « Du tout, dit Sécundus, je voudrais même que vous fussiez venu plus tôt ; vous auriez pris plaisir à l'élégante conversation de notre ami Aper qui exhortait Maternus à s'appliquer de tout son esprit et de tous ses soins à plaider des causes au barreau. Maternus, de son côté, a dit d'agréables choses en faveur des vers, et il a défendu les poëtes, comme il convenait, avec une verve qui appartenait plus à un poëte qu'à un orateur. » — « Certes, dit Messala, un tel entretien aurait eu pour moi un charme infini ; et je suis heureux de voir que des hommes tels que vous, des orateurs du premier ordre, vous n'exerciez pas seulement votre esprit dans les affaires du forum et dans les études oratoires, mais que vous joigniez aussi à ces soins les discussions qui exercent l'intelligence et qui charment, comme l'un des plaisirs les plus agréables de la culture des lettres, vous, qui discutez, et ceux qui vous entendent. Il faut dire aussi, Sécundus, qu'on vous approuve d'avoir, en écrivant la vie de Julius Asiaticus, donné l'espoir que vous feriez encore d'autres livres du même genre, autant

mulo non mœstus et atrox, sed hilaris et coronatus ; et pro memoria mei nec consulat quisquam nec roget. »

XIV. Vixdum finierat Maternus, concitatus et velut instinctus, quum Vipstanus Messala cubiculum ejus ingressus est, suspicatusque ex ipsa intentione singulorum altiorem inter eos esse sermonem, « Num parum tempestivus, inquit, interveni secretum consilium et causæ alicujus meditationem tractantibus ? » — « Minime, minime, inquit Secundus ; atque adeo vellem maturius intervenisses. delectasset enim te et Apri nostri accuratissimus sermo, quum Maternum, ut omne ingenium ac studium suum ad causas agendas converteret, exhortatus est, et Materni pro carminibus suis læta, utque poetas defendi decebat, audentior et poetarum quam oratorum similior oratio. » — « Me vero, inquit, et sermo ipse infinita voluptate affecisset, atque id ipsum delectat, quod vos, viri optimi et temporum nostrorum oratores, non forensibus tantum negotiis et declamatorio studio ingenia vestra exercetis, sed ejusmodi etiam disputationes assumitis, quæ et ingenium alunt et eruditionis ac literarum jucundissimum oblectamentum quum vobis, qui illa disputatis, afferunt, tum etiam iis, ad quorum aures pervenerint. Itaque hercule non minus probari video in te, Secunde, quod Julii Asiatici vitam componendo spem hominibus fecisti plurium ejusmodi librorum, quam

qu'on approuve Aper de n'avoir point renoncé aux disputes de l'école, et d'employer ses loisirs, à la manière des rhéteurs modernes, plutôt qu'à la manière des anciens orateurs. »

XV. « Vous ne cesserez donc point, Messala, reprit Aper, de n'admirer que l'antiquité, de railler et de mépriser ce qui se fait dans notre temps? car je vous ai souvent entendu dire, à vous qui aviez oublié alors votre éloquence et celle de votre frère, que nous n'avions pas aujourd'hui un seul orateur; et vous insistiez d'autant plus, que vous ne craigniez pas, je pense, sur ce point, qu'on vous accusât de mauvaise humeur, attendu que vous vous refusiez à vous-même une gloire que tout le monde vous accorde. » — « Je ne me repens pas de ce que j'ai dit, répondit Messala, et je crois que Sécundus, Maternus et vous-même, Aper, quoique vous souteniez quelquefois une opinion différente, vous pensez de même. Je voudrais que l'un de vous me fît la grâce de chercher et d'exposer les causes d'une si grande différence; je les cherche souvent en moi-même, et ce qui rend la question plus facile pour les autres, la complique pour moi, car je vois que la même chose est arrivée chez les Grecs. S. Nicétès, et d'autres qui ébranlent par les cris et les disputes acharnées de l'école Éphèse ou Mitylène, sont encore plus loin d'Eschine et de Démosthène qu'Afer, Africanus ou vous-même vous n'êtes loin de Cicéron ou d'Asinius. »

in Apro, quod nondum a scholasticis controversiis recessit et otium suum mavult novorum rhetorum more quam veterum oratorum consumere. »

XV. Tum Aper, « Non desinis, Messala, vetera tantum et antiqua mirari, nostrorum autem temporum studia irridere atque contemnere? nam hunc tuum sermonem sæpe excepi, quum oblitus et tuæ et fratris tui eloquentiæ neminem hoc tempore oratorem esse contenderes; atque id eo, credo, audacius, quod malignitatis opinionem non vereberis, quum eam gloriam, quam tibi alii concedunt, ipse tibi denegares. » — « Neque illius, inquit, sermonis mei pœnitentiam ago, neque aut Secundum aut Maternum aut te ipsum, Aper, quamquam interdum in contrarium disputes, aliter sentire credo. ac velim impetratum ab aliquo vestrum, ut causas hujus infinitæ differentiæ scrutetur ac reddat, quas mecum ipse plerumque conquiro. et quod quibusdam solatio est, mihi auget quæstionem, quia video etiam Graiis accidisse, ut longius absit Æschine et Demosthene Sacerdos iste Nicetes, et si quis alius Ephesum vel Mitylenas contentis scholasticorum clamoribus quatit, quam Afer aut Africanus aut vos ipsi a Cicerone aut ab Asinio recessistis. »

XVI. « Vous avez soulevé, dit Sécundus, une question importante et qui mérite d'être traitée; mais qui pourrait la traiter mieux que vous, qui joignez à une vaste science, à un excellent esprit, la connaissance et l'étude du sujet ? » — « J'exposerai mes idées, dit Messala, mais il faut m'accorder d'abord que vous me soutiendrez. » — « Je promets pour deux, répondit Maternus; Sécundus et moi, nous reprendrons les points de la discussion quand nous verrons, non pas que vous en omettez quelques-uns, mais que vous nous laissez quelque chose à dire. Quant à Aper, il pense autrement, comme vous venez de le dire; déjà même il s'apprête évidemment à nous combattre, car il ne peut supporter de sang-froid que nous soyons si bien d'accord à louer les anciens. » — « Non, certes, dit Aper, je ne vous laisserai point comploter ainsi la condamnation de notre siècle, sans qu'il ait le droit de parler et de se défendre; mais je demanderai d'abord quels sont ceux que vous appelez des *anciens*, et dans quelle époque vous placez les orateurs désignés sous ce nom. Quand on me parle des anciens, j'entends ceux qui sont bien loin de nous, qui vivaient il y a longtemps; je pense à Ulysse et à Nestor, antérieurs de treize cents ans à notre siècle. Quant à vous, vous mettez en avant Démosthène et Hypéride, contemporains de Philippe et d'Alexandre, et qui ont survécu à ces deux rois, d'où il résulte qu'entre cette époque et la nôtre il n'y a guère plus de quatre cents ans. C'est beaucoup, sans doute, quand

XVI. « Magnam, inquit Secundus, et dignam tractatu quæstionem movistis. sed quis eam justius explicabit quam tu, ad cujus summam eruditionem et præstantissimum ingenium cura quoque et meditatio accessit? » Et Messala, « Aperiam, inquit, cogitationes meas, si illud a vobis ante impetravero, ut vos quoque sermonem hunc nostrum adjuvetis. » — « Pro duobus, inquit Maternus, promitto. nam et ego et Secundus exsequemur eas partes, quas intellexerimus te non tam omisisse quam nobis reliquisse. Aprum enim solere dissentire et tu paullo ante dixisti, et ipse satis manifestus est jamdudum in contrarium accingi, nec æquo animo perferre hanc nostram pro antiquorum laude concordiam. » — « Non enim, inquit Aper, inauditum et indefensum sæculum nostrum patiar hac vestra conspiratione damnari. sed hoc primum interrogabo, quos vocetis *antiquos*, quam oratorum ætatem significatione ista determinetis. ego enim quum audio antiquos, quosdam veteres et olim natos intelligo; ac mihi versantur ante oculos Ulixes et Nestor, quorum ætas mille fere et trecentis annis sæculum nostrum antecedit : vos autem Demosthenem et Hyperidem profertis, quos satis constat Philippi et Alexandri temporibus floruisse, ita tamen ut utrique superstites essent. ex quo apparet non

on songe à la courte durée de notre vie; mais, relativement à la durée des siècles, à la vie de l'univers, ce n'est qu'un instant, et ce passé nous touche. Car, si, comme Cicéron l'écrit dans son *Hortensius*, la grande, la véritable année est celle où la position du ciel et des astres se retrouvera exactement la même qu'elle est aujourd'hui, et si cette année en comprend douze mille neuf cent cinquante-quatre des nôtres, il s'ensuit que Démosthène, que vous nous donnez pour un ancien, a vécu, non pas seulement dans la même année, mais presque dans le même mois que nous.

XVII. » J'arrive maintenant aux orateurs latins; et ce n'est pas sans doute Ménénius Agrippa, quoiqu'on puisse le regarder comme un ancien, que vous préférez aux orateurs contemporains, mais bien Cicéron, César, Célius, Calvus, Brutus, Asinius et Messala. Mais pourquoi les placez-vous dans l'antiquité plutôt que dans notre temps ? je l'ignore; car, pour ne parler que de Cicéron, il fut tué, comme l'a écrit son affranchi Tiron, sous les consuls Hirtius et Pansa, le sept des ides de décembre, dans l'année où le divin Auguste se substitua lui-même, avec Pédius, à ces deux consuls. Comptez les cinquante-six ans qui suivirent, et pendant lesquels Auguste gouverna la république; ajoutez vingt-trois ans pour Tibère, quatre ans environ pour Caïus, vingt-huit ans pour Claude et Néron, une année complète pour Galba, Othon et Vitellius, six ans depuis le

multo plures quam quadringentos annos interesse inter nostram et Demosthenis ætatem. quod spatium temporis, si ad infirmitatem corporum nostrorum referas, fortasse longum videtur; ad naturam sæculorum ac respectum immensi hujus ævi perquam breve et in proximo est. nam si, ut Cicero in *Hortensio* scribit, is est magnus et verus annus, quo eadem positio cœli siderumque, quæ cum maxime est, rursum exsistet, isque annus horum quos nos vocamus annorum duodecim millia nongentos quinquaginta quattuor complectitur, incipit Demosthenes vester, quem vos veterem et antiquum fingitis, non solum eodem anno quo nos, sed ferme eodem mense exstitisse.

XVII. » Sed transeo ad Latinos oratores, in quibus non Menenium, ut puto, Agrippam, qui potest videri antiquus, nostrorum temporum disertis anteponere soletis, sed Ciceronem et Cæsarem et Cœlium et Calvum et Brutum et Asinium et Messalam. quos quidem cur antiquis temporibus potius ascribatis quam nostris, non video. nam ut de Cicerone ipso loquar, Hirtio nempe et Pansa consulibus, ut Tiro libertus ejus scripsit, septimo idus Decembres occisus est, quo anno divus Augustus in locum Pansæ et Hirtii se et Quintum Pedium consules suffecit. statue sex et quinquaginta annos, quibus mox divus Augustus rempublicam rexit; adjice Tiberii tres et viginti, et prope quadriennium Caii, ac bis quaternos denos Claudii et Neronis annos,

commencement de ce règne heureux que Vespasien consacre au bien de la république, et vous trouverez cent vingt ans depuis la mort de Cicéron jusqu'à nos jours. C'est la vie d'un seul homme, car je me rappelle avoir vu dans la Bretagne un vieillard qui disait avoir pris part au combat livré par les Bretons contre César, pour écarter du rivage et repousser ce grand homme au moment où il débarquait dans l'île. Si ce soldat, qui combattit contre César, était venu à Rome, soit comme captif, soit de son plein gré, soit par l'effet de quelque hasard, il aurait pu, après avoir entendu César lui-même et Cicéron, assister à nos plaidoiries. Au dernier *congiarium*, vous avez vu vous-mêmes plusieurs vieillards qui assuraient avoir reçu une ou deux fois cette même libéralité d'Auguste, d'où je conclus qu'ils ont pu entendre Corvinus et Asinius. En effet, Corvinus a vécu jusqu'au milieu, et Asinius presque jusqu'à la fin du règne d'Auguste. Vous ne devez donc point partager le siècle, et donner le nom d'anciens à des orateurs que les mêmes hommes ont pu entendre, rapprocher et unir en quelque sorte.

XVIII. » J'ai commencé par ces réflexions, afin que si notre époque tire quelque lustre et quelque gloire de ces orateurs, il soit établi que cette gloire doit être mise en commun, et qu'elle est plutôt la nôtre que celle de Galba, de Carbon, et de quelques autres que nous pouvons à juste titre appeler des

atque ipsum Galbæ et Othonis et Vitellii longum et unum annum, ac sextam jam felicis hujus principatus stationem, qua Vespasianus rempublicam fovet : centum et viginti anni ab interitu Ciceronis in hunc diem colliguntur, unius hominis ætas. nam ipse ego in Britannia vidi senem, qui se fatebatur ei pugnæ interfuisse, qua Cæsarem inferentem arma Britanniæ arcere littoribus et pellere aggressi sunt. ita si eum, qui armatus Caio Cæsari restitit, vel captivitas vel voluntas vel fatum aliquod in Urbem pertraxisset, idem et Cæsarem ipsum et Ciceronem audire potuit, et nostris quoque actionibus interesse. proximo quidem congiario ipsi vidistis plerosque senes, qui se a divo quoque Augusto semel atque iterum accepisse congiarium narrabant. ex quo colligi potest et Corvinum ab illis et Asinium audiri potuisse : nam Corvinus in medium usque Augusti principatum, Asinius pene ad extremum duravit. Ne dividatis sæculum et antiquos ac veteres vocetis oratores, quos eorundem hominum aures agnoscere ac velut conjungere et copulare potuerunt.

XVIII. » Hæc ideo prædixi, ut si qua ex horum oratorum fama gloriaque laus temporibus acquiritur, eandem docerent in medio sitam et propiorem nobis quam Servio Galbæ aut Caio Carboni, quosque alios merito antiquos vocaremus. sunt enim horridi et impoliti

anciens. Ceux-là, en effet, sont âpres, incultes, rudes; et j'aurais voulu que Calvus, que vous vantez, que Célius, que Cicéron lui-même, ne les eussent jamais imités. Je vais m'expliquer avec plus de force et d'audace, et je dois dire, avant de commencer, que les formes et le genre de l'éloquence changent avec le temps. Ainsi, comparé au vieux Caton, Gracchus est plus nourri et plus abondant; Crassus plus poli et plus élégant que Gracchus; Cicéron plus varié, plus poli, plus élevé que Crassus et Gracchus; Corvinus plus raffiné, plus doux que Cicéron, plus soigné dans son style. Je ne cherche pas quel est le mieux disant : je me contente d'avoir prouvé que l'éloquence a plus d'un aspect, et que dans ceux mêmes que vous appelez les anciens, on peut surprendre de nombreuses différences; que la diversité n'implique point l'infériorité, et que c'est une erreur de la méchanceté humaine de louer toujours le passé et de blâmer le présent. Certes il s'est rencontré des gens qui mettaient Célius bien au-dessus de Caton. Cicéron lui-même, c'est un fait incontesté, n'a point manqué de critiques qui le trouvaient exagéré, ampoulé, prolixe, redondant, verbeux et de mauvais goût. Sans doute vous avez lu les lettres adressées par Calvus et Brutus à Cicéron; il est facile d'y voir que Cicéron jugeait Calvus un orateur terne et sans viguéur; Brutus un orateur négligé et sans méthode. Calvus, à son tour, reprochait à Cicéron d'être traînant et flasque; et Brutus, pour me servir de ses propres paroles,

et rudes et informes, et quos utinam ne in ulla parte imitatus esset Calvus vester aut Cœlius aut ipse Cicero. Agere enim fortius jam et audentius volo, si illud ante prædixero, mutari cum temporibus formas quoque et genera dicendi. sic Catoni seni comparatus Caius Gracchus plenior et uberior; sic Graccho politior et ornatior Crassus; sic utroque distinctior et urbanior et altior Cicero, Cicerone mitior Corvinus et dulcior et in verbis magis elaboratus. Nec quæro quis disertissimus : hoc interim probasse contentus sum, non esse unum eloquentiæ vultum, sed in illis quoque, quos vocatis antiquos, plures species deprehendi; nec statim deterius esse quod diversum est; vitio autem malignitatis humanæ vetera semper in laude, præsentia in fastidio esse. num dubitamus inventos qui pro Catone Appium Cæcum magis mirarentur? satis constat ne Ciceroni quidem obtrectatores defuisse, quibus inflatus et tumens nec satis pressus, sed supra modum exsultans et superfluens et parum atticus videretur. legistis utique et Calvi et Bruti ad Ciceronem missas epistolas, ex quibus facile est deprehendere Calvum quidem Ciceroni visum exsanguem et attritum, Brutum autem otiosum atque disjunctum; rursusque Ciceronem a Calvo quidem male audivisse tanquam solutum et ener-

l'accusait d'être mou et de manquer de reins. Maintenant, si vous me demandez mon avis, je répondrai qu'il me semble que tous avaient raison. Bientôt je les prendrai chacun à part; en ce moment je les juge tous ensemble.

XIX. » Puisque les admirateurs des anciens assignent pour limite à l'antiquité l'époque de Cassius Sévérus, qui, suivant eux, abandonna le premier l'éloquence simple et antique, je prétends, moi, que ce n'est point par impuissance d'esprit, ou par ignorance des lettres qu'il s'est jeté dans cette nouvelle manière, mais par réflexion et par choix. Il vit en effet, comme je le disais tout à l'heure, qu'il faut changer la forme et la physionomie du discours selon les exigences des temps et la différence des auditeurs. Le peuple d'autrefois, inculte et rude, supportait sans impatience les harangues longues et lourdes; c'était même un motif d'éloge que d'employer toute une journée à une plaidoirie. Ces longs ambages de l'exorde, ce fil du récit repris de si haut, ce luxe de divisions infinies, cet enchaînement d'argumentations, enfin, tous les préceptes des arides traités d'Hermagoras et d'Apollodore, tout cela était en honneur. Pour peu qu'on eût goûté de la philosophie, on était porté jusqu'aux nues, quand on semait dans le discours quelques traits de cette science. Il ne faut pas s'en étonner; c'étaient là des choses nouvelles et inconnues, et parmi les orateurs eux-mêmes, très-peu savaient les préceptes des rhéteurs

vem, a Bruto autem, ut ipsius verbis utar, *tanquam fractum atque elumbem*. Si me interrogas, omnes mihi videntur verum dixisse. sed mox ad singulos veniam : nunc mihi cum universis negotium est.

XIX. » Nam quatenus antiquorum admiratores hunc velut terminum antiquitatis constituere solent, quem usque ad Cassium Severum faciunt, quem primum affirmant flexisse ab illa vetere atque directa dicendi via, non infirmitate ingenii nec inscitia literarum transtulisse se ad id dicendi genus contendo, sed judicio et intellectu. vidit namque, ut paulo ante dicebam, cum conditione temporum et diversitate aurium formam quoque ac speciem orationis esse mutandam. Facile perferebat prior ille populus, ut imperitus et rudis, impeditissimarum orationum spatia; atque id ipsum laudi dabatur, si dicendo quis diem eximeret. jam vero longa principiorum præparatio et narrationis alte repetita series et multarum divisionum ostentatio et mille argumentorum gradus, et quicquid aliud aridissimis Hermagoræ et Apollodori libris præcipitur, in honore erat : quodsi quis odoratus philosophiam videretur atque ex ea locum aliquem orationi suæ insereret, in cœlum laudibus ferebatur. Nec mirum : erant enim hæc nova et incognita, et ipsorum quoque oratorum paucissimi præcepta rhetorum aut philosophorum placita cognoverant. at hercule pervul-

ou les maximes des philosophes. Aujourd'hui tout cela court partout, et dans la moindre assemblée, il n'est personne qui, s'il ne possède la connaissance des lettres, n'en ait au moins quelques notions. Il faut donc chercher pour l'éloquence des raffinements nouveaux, afin d'épargner l'ennui aux auditeurs; et se rappeler qu'on parle à des juges qui s'inspirent de la violence et du pouvoir, et non du droit et des lois, qui ne sont pas soumis aux heures, mais qui les imposent, n'attendent point l'orateur jusqu'à ce qu'il lui plaise d'aller aux faits, mais l'y appellent et ne se gênent pas pour dire qu'ils sont pressés.

XX. » Permettrait-on maintenant à un orateur de parler dans son exorde de la faiblesse de sa santé ? C'est par là cependant que débute presque toujours Corvinus. Qui pourrait écouter cinq livres contre Verrès; supporter, sur une fin de non-recevoir ou une formule de procédure, ces immenses ouvrages que nous savons pour Tullius ou Cécina ? Le juge aujourd'hui devance l'orateur, et il n'écoute pas quand il n'est point attiré et séduit par la rapidité des preuves, le brillant des pensées, l'éclat et l'art des descriptions. Le public même, cette foule qui va et qui vient, a depuis longtemps l'habitude de demander au discours l'agrément et la beauté; et on ne supporterait pas plus au barreau la manière austère et inculte des anciens, qu'on ne supporterait sur la scène un acteur qui copierait les gestes de Roscius ou de Turpion. Nos jeunes gens mêmes, placés pour ainsi dire sur l'enclume de l'étude, nos

gatis jam omnibus, quum vix in cortina quisquam assistat qui elementis studiorum, etsi non instructus, at certe imbutus sit, novis et exquisitis eloquentiæ itineribus opus est, per quæ orator fastidium aurium effugiat, utique apud eos judices qui vi aut potestate, non jure et legibus cognoscunt, et nec accipiunt tempora, sed constituunt, nec exspectandum habent oratorem, dum illi libeat de ipso negotio dicere, sed sæpe ultro admonent atque alio transgredientem revocant et festinare se testantur.

XX. » Quis nunc feret oratorem de infirmitate valetudinis suæ præfantem? qualia sunt fere principia Corvini. quis quinque in Verrem libros exspectabit? quis de exceptione et formula perpetietur illa immensa volumina quæ pro Marco Tullio aut Aulo Cæcina legimus? præcurrit hoc tempore judex dicentem, et nisi aut cursu argumentorum aut colore sententiarum aut nitore et cultu descriptionum invitatus et corruptus est, aversatur dicentem. vulgus quoque assistentium et affluens et vagus auditor assuevit jam exigere lætitiam et pulchritudinem orationis : nec magis perfert in judiciis tristem et impexam antiquitatem quam si quis in scena Roscii aut Turpionis Am-

jeunes gens qui, pour leur profit, suivent les orateurs, veulent non-seulement entendre les plaidoyers, mais aussi rapporter dans leurs familles quelques traits brillants dignes de souvenir. Ils les répètent; ils écrivent souvent dans les colonies ou dans les provinces les passages qui les ont frappés, soit par des pensées fines et concises, soit par quelque trait poétique et brillant; car on exige de l'orateur lui-même un certain éclat de poésie, non cet éclat terni par la rouille d'Accius ou de Pacuvius, mais celui qui s'échappe resplendissant du sanctuaire d'Horace, de Virgile et de Lucain. C'est donc pour obéir à l'oreille et au goût que l'éloquence est aujourd'hui plus brillante et plus ornée; et nos paroles ne sont pas moins puissantes, parce qu'elles flattent les juges. Croyez-vous que, de notre temps, les temples soient moins solides, parce qu'au lieu d'être bâtis avec un ciment grossier et des tuiles informes, on y voit briller le marbre et rayonner l'or?

XXI. » Je l'avouerai sans détour : souvent, en lisant les anciens, j'ai eu peine à ne point rire, quelquefois même à ne point dormir, et je ne parle pas ici de la plèbe, de Canusius, d'Arrius et de Furnius, et tant d'autres qui étalent, comme dans la même salle de malades, leurs os et leur maigreur. C'est à peine si dans Calvus lui-même, qui a laissé vingt et un ouvrages, se rencontrent un ou deux petits discours qui me satisfassent. Je vois que cette opinion est partagée par

bivii exprimere gestus velit. Jam vero juvenes et in ipsa studiorum incude positi, qui profectus sui causa oratores sectantur, non solum audire, sed etiam referre domum aliquid illustre et dignum memoria volunt; traduntque invicem ac sæpe in colonias ac provincias suas scribunt, sive sensus aliquis arguta et brevi sententia effulsit, sive locus exquisito et poetico cultu enituit. exigitur jam ab oratore etiam poeticus decor, non Accii aut Pacuvii veterno inquinatus, sed ex Horatii et Virgilii et Lucani sacrario prolatus. Horum igitur auribus et judiciis obtemperans nostrorum oratorum ætas pulchrior et ornatior exstitit. neque ideo minus efficaces sunt orationes nostræ, quia ad aures judicantium cum voluptate perveniunt. quid enim, si infirmiora horum temporum templa credas, quia non rudi cæmento et informibus tegulis exstruuntur, sed marmore nitent et auro radiantur?

XXI. » Equidem fatebor vobis simpliciter, me in quibusdam antiquorum vix risum, in quibusdam autem vix somnum tenere. nec unum de populo, Canutium aut Arrium Furniumve, curo, nec alios in eodem valitudinario hæc ossa et hanc maciem probantes : ipse mihi Calvus, quum unum et viginti, ut puto, libros reliquerit, vix in una et altera oratiuncula satisfacit. nec dissentire ceteros ab hoc meo judicio video : quotus enim quisque Calvi in Asitium aut in

d'autres. Combien trouve-t-on de gens qui lisent le plaidoyer de Calvus contre Asitius ou Drusus? Les accusations contre Vatinius, au contraire, et surtout le second discours, sont entre les mains de tous les hommes studieux; car les mots et les pensées ont une grande élégance et charment les oreilles des juges. Cela prouve que Calvus lui-même avait deviné le mieux, et que pour parler avec plus d'élévation et de grâce, ce n'est point la volonté, mais le génie et les forces qui lui manquèrent. Que dire des discours de Célius? Il en est qui plaisent, sinon dans tout l'ensemble, du moins dans quelques parties, précisément dans celles où nous retrouvons l'éclat et l'élévation de notre temps; tandis que les négligences du style, le décousu de la composition, les équivoques, sentent l'antiquité, et personne, que je sache, n'admire le passé au point de louer dans Célius ce qui est ancien. Pardonnons à César si, détourné par la grandeur de ses pensées et les mille embarras des affaires, il n'a point fait pour l'éloquence tout ce que l'on pouvait attendre de son génie divin; car dans ses discours, ses admirateurs eux-mêmes conviennent qu'il est inférieur à sa réputation. Personne ne lit les plaidoyers de César pour Décius le Samnite, de Brutus pour le roi Déjotarus, ni d'autres compositions de cette pâleur et de cet ennui, si ce n'est ceux qui admirent même les vers de César ou de Brutus, car ils ont aussi fait des vers, qu'ils ont déposés dans les bibliothèques; et sans valoir mieux que Cicéron, ils sont du moins plus heureux, leurs poésies étant moins connues.

Drusum legit? at hercule in hominum studiosorum manibus versantur accusationes quæ in Vatinium inscribuntur, ac præcipue secunda ex his oratio. est enim verbis ornata et sententiis, auribus judicum accommodata, ut scias ipsum quoque Calvum intellexisse quid melius esset, nec voluntatem ei, quo sublimius et cultius diceret, sed ingenium ac vires defuisse. Quid ex Cœlianis orationibus? nempe eæ placent, si non universæ, at partes earum, in quibus nitorem et altitudinem horum temporum agnoscimus. sordes autem illæ verborum et hians compositio et inconditi sensus redolent antiquitatem; nec quemquam adeo antiquarium puto, ut Cœlium ex ea parte laudet qua antiquus est. Concedamus sane Caio Cæsari, ut propter magnitudinem cogitationum et occupationes rerum in eloquentia non effecerit quæ divinum ejus ingenium postulabat; tam hercule quam Brutum philosophiæ suæ relinquamus : nam in orationibus minorem esse fama sua etiam admiratores ejus fatentur. nec fere quisquam aut Cæsaris pro Decio Samnite aut Bruti pro Dejotaro rege ceterosque ejusdem lentitudinis ac teporis libros legit, nisi et carmina eorundem miratur. fecerunt enim et carmina et in bibliothecas retulerunt, non melius

Asinius, quoique né dans un temps plus rapproché de nous, me paraît avoir étudié au milieu des Ménénius et des Appius; car il rappelle Accius et Pacuvius, non-seulement dans ses tragédies, mais aussi dans ses vers, tant il est dur et sec. Un discours, en effet, est comme le corps de l'homme, qui n'est beau que quand les veines ne font pas saillie, quand on ne compte pas les os, quand un sang calme et sain circule dans les membres, leur donne la rondeur, déguise les nerfs sous un réseau coloré. Je ne veux point attaquer Corvinus : ce n'est point sa faute s'il n'a pas déployé l'éclat et les agréments de l'éloquence moderne. Il faut voir seulement jusqu'à quel point il a été servi par la chaleur de son âme et la puissance de son esprit.

XXII. » J'arrive à Cicéron, qui soutint contre ses contemporains une lutte pareille à celle que je soutiens contre vous. Ils admiraient les anciens; il préférait, lui, l'éloquence de son temps, et c'est surtout par le goût qu'il devança les orateurs de son époque. Le premier, il travailla son discours; le premier, il choisit les mots et mit de l'art dans la composition. Il risqua aussi quelques morceaux plus brillants, surtout dans les discours qu'il composa dans sa vieillesse et au déclin de sa vie, c'est-à-dire lorsqu'il avait le plus profité, lorsqu'il avait appris, par l'usage et l'expérience, quel genre d'éloquence était préférable. En effet, ses premiers discours ont quelques-uns des défauts de l'antiquité. Il est traînant dans

quam Cicero, sed felicius, quia illos fecisse pauciores sciunt. Asinius quoque, quamquam propioribus temporibus natus sit, videtur mihi inter Menenios et Appios studuisse. Pacuvium certe et Accium non solum tragœdiis, sed etiam orationibus suis expressit : adeo durus et siccus est. Oratio autem, sicut corpus hominis, ea demum pulchra est, in qua non eminent venæ nec ossa numerantur, sed temperatus ac bonus sanguis implet membra et exsurgit toris ipsosque nervos rubore tegit et decore commendat. Nolo Corvinum insequi, quia non per ipsum stetit, quominus lætitiam nitoremque nostrorum temporum exprimeret. viderimus in quantum judicio ejus vis aut animi aut ingenii suffecerit.

XXII. » Ad Ciceronem venio, cui eadem pugna cum æqualibus suis fuit, quæ mihi vobiscum est. illi enim antiquos mirabantur, ipse suorum temporum eloquentiam anteponebat; nec ulla re magis ejusdem ætatis oratores præcurrit quam judicio. primus enim excoluit orationem, primus et verbis delectum adhibuit et compositioni artem; locos quoque lætiores attentavit et quasdam sententias invenit, utique in iis orationibus quas senior jam et juxta finem vitæ composuit, id est, postquam magis profecerat, usuque et experimentis didi-

les exordes, prolixe dans les récits, ennuyeux dans les digressions, lent à s'émouvoir, et il ne se passionne presque jamais. Il est rare que, dans ses périodes, les derniers mots soient heureux, et qu'elles se terminent avec éclat. On ne peut rien extraire, rien tirer de ses œuvres. C'est un monument grossier, dont les murs sont solides et durables, mais qui manquent de fini et d'éclat. Je regarde l'orateur comme un chef de famille riche et respecté, et il ne me suffit pas qu'il ait une maison pour s'abriter contre le vent et la pluie, mais aussi un certain luxe qui charme les yeux. Outre le mobilier nécessaire aux usages de la vie, je veux qu'il ait de l'or qu'on puisse prendre dans la main et examiner à plusieurs reprises; je veux qu'on écarte certains objets comme surannés et flétris; qu'on fasse disparaître tous les mots tachés de rouille; qu'on ne trouve aucune phrase traînante et négligée, comme dans les *annales;* qu'on évite des plaisanteries fades et de mauvais ton; qu'on varie les périodes, afin que ces périodes ne se terminent point toutes d'une seule et même manière.

XXIII. » Je ne veux pas rire de la *roue de la fortune,* du *jus verrinum* et de l'*esse videatur,* qui toutes les trois phrases reviennent au lieu de pensées dans les discours de Cicéron. C'est à regret que je fais ces critiques, et je passe beaucoup d'autres mots qui cependant sont seuls admirés et reproduits par ceux qui se donnent le titre d'orateurs antiques. Je ne

cerat quod optimum dicendi genus esset. nam priores ejus orationes non carent vitiis antiquitatis. lentus est in principiis, longus in narrationibus, otiosus circa excessus; tarde commovetur, raro incalescit; pauci sensus apte et cum quodam lumine terminantur. nihil excerpere, nihil referre possis; et velut in rudi ædificio, firmus sane paries et duraturus, sed non satis expolitus et splendens. Ego autem oratorem, sicut locupletem ac laudatum patrem familiæ, non eo tantum volo tecto tegi, quod imbrem ac ventum arceat, sed etiam quod visum et oculos delectet; non ea solum instrui supellectile, quæ necessariis usibus sufficiat, sed etiam sit in apparatu ejus et aurum et gemmæ, ut sumere in manus, ut aspicere sæpius libeat. quædam vero procul arceantur ut jam obliterata et olentia; nullum sit verbum velut rubigine infectum; nulli sensus tarda et inerti structura in morem annalium componantur; fugiat fœdam et insulsam scurrilitatem, variet compositionem, nec omnes clausulas uno et eodem modo determinet.

XXIII. » Nolo irridere *rotam fortunæ* et *jus Verrinum* et illud tertio quoque sensu in omnibus orationibus pro sententia positum *esse videatur.* nam et hoc invitus retuli, et plura omisi, quæ tamen sola mirantur atque exprimunt ii qui se antiquos oratores vocant. neminem nominabo, genus hominum significasse contentus : sed vobis utique

nommerai personne, me contentant de signaler l'espèce. Du reste, vous voyez chaque jour des gens qui citent Lucilius au lieu d'Horace, Lucrèce au lieu de Virgile; qui trouvent l'éloquence de votre ami Aufidius Bassus ou de Servilius Nonianus fade en comparaison de celle de Sisenna ou de Varron; qui dédaignent et rejettent les œuvres de nos rhéteurs, et admirent Calvus. Divaguant à l'ancienne manière devant les juges, ils n'ont point d'auditeur qui leur prête attention, point de public qui les écoute; leurs clients eux-mêmes ont peine à les supporter : parleurs tristes et incultes, qui doivent à la diète, et non à la force de leur nature, le peu de santé dont ils sont fiers. Or les médecins font peu de cas d'une santé qui ne s'obtient qu'à force de soins. C'est peu de n'être point malade, il faut être fort, joyeux, dispos. L'homme qu'on trouve seulement bien portant est souvent bien près d'être malade. Quant à vous, mes très-éloquents amis, illustrez notre siècle, comme vous pouvez le faire, comme vous le faites, par le plus beau de tous les genres d'éloquence. Vous, Messala, je le vois, vous imitez les anciens dans leurs parties les plus brillantes. Vous, Maternus et Sécundus, vous alliez avec tant d'art l'éclat et la distinction des mots à l'élévation des pensées, vous apportez tant de soin dans le choix du sujet, tant d'ordre dans la composition, vous avez, quand la cause l'exige, une telle abondance, une telle concision toutes les fois que vous le pouvez, un tel éclat de style, une telle netteté d'idées, vous remuez les passions avec tant d'art, vous réglez si bien votre liberté elle-même, que si la malice et l'envie ont retardé

versantur ante oculos isti qui Lucilium pro Horatio et Lucretium pro Virgilio legunt; quibus eloquentia Aufidii Bassi aut Servilii Noniani ex comparatione Sisennæ aut Varronis sordet; qui rhetorum nostrorum commentarios fastidiunt, oderunt, Calvi mirantur. quos more prisco apud judicem fabulantes non auditores sequuntur, non populus audit, vix denique litigator perpetitur : adeo mœsti et inculti illam ipsam quam jactant sanitatem non firmitate, sed jejunio consequuntur. porro ne in corpore quidem valetudinem medici probant, quæ animi anxietate contingit. parum est ægrum non esse : fortem et lætum et alacrem volo. prope abest ab infirmitate, in quo sola sanitas laudatur. Vos vero, disertissimi, ut potestis, ut facitis, illustrate sæculum nostrum pulcherrimo genere dicendi. nam et te, Messala, video lætissima quæque antiquorum imitantem, et vos, Materne ac Secunde, ita gravitati sensuum nitorem et cultum verborum miscetis, ea electio inventionis, is ordo rerum, ea, quoties causa poscit, ubertas, ea, quoties permittitur, brevitas, is compositionis decor, ea ententiarum planitas est, sic exprimitis affectus, sic libertatem

pour vous le jour de la justice, la postérité du moins vous appréciera dignement. »

XXIV. Lorsqu'il eut fini : « Eh bien, dit Maternus, reconnaissez-vous la force et la chaleur de notre Aper? Avec quel flot de paroles, avec quelle verve il a défendu notre siècle! avec quelle abondance et quelle variété il a attaqué les anciens! avec quelle finesse et quel esprit, et même avec quelle érudition et quel art il s'en est aidé pour les attaquer eux-mêmes! Quant à vous, Messala, vous ne devez pas vous départir de vos promesses. Nous ne demandons pas qu'on défende les anciens, et malgré les éloges que nous venons de recevoir, personne de nous ne se compare à ceux qu'Aper vient d'attaquer; lui-même ne pense pas ainsi; mais, suivant une vieille coutume habituelle aux philosophes, il a pris le rôle de contradicteur. Faites-nous donc, non pas l'éloge des anciens, car ils ont assez de leur gloire, mais dites-nous pourquoi, dans l'éloquence, nous nous sommes à ce point écartés de leur manière, surtout lorsque cent vingt ans à peine nous séparent de la mort de Cicéron. »

XXV. « Je suivrai, Maternus, la méthode que vous tracez, dit Messala, car il n'est pas besoin de discuter longtemps contre Aper, qui n'a fait qu'élever une controverse de mots, en soutenant qu'on appelait improprement anciens, des hommes morts il y a plus de cent ans. Quant à moi, je ne chi-

temperatis, ut, etiamsi nostra judicia malignitas et invidia tardaverit, verum de vobis dicturi sint posteri nostri. »

XXIV. Quæ quum Aper dixisset, « Agnoscitisne, inquit Maternus, vim et ardorem Apri nostri? quo torrente, quo impetu sæculum nostrum defendit; quam copiose ac varie vexavit antiquos; quanto non solum ingenio ac spiritu, sed etiam eruditione et arte ab ipsis mutuatus est per quæ mox ipsos incesseret. Tuum tamen, Messala, promissum immutasse non debet. neque enim defensorem antiquorum exigimus, nec quemquam nostrum, quamquam modo laudati sumus, iis quos insectatus est Aper comparamus. ac ne ipse quidem ita sentit, sed more veteri et a vestris philosophis sæpe celebrato sumpsit sibi contradicendi partes. Igitur exprome nobis non laudationem antiquorum (satis enim illos fama sua laudat), sed causas, cur in tantum ab eloquentia eorum recesserimus, quum præsertim centum et viginti annos ab interitu Ciceronis in hunc diem effici ratio temporum collegerit. »

XXV. Tum Messala : « Sequar præscriptam a te, Materne, formam. neque enim diu contradicendum est Apro, qui primum, ut opinor, nominis controversiam movit, tanquam parum proprie *antiqui* vocarentur quos satis constaret ante centum annos fuisse. mihi au-

cane point sur les mots : qu'on les appelle des anciens, des ancêtres, ou qu'on leur donne tel autre nom qu'on voudra, je soutiens seulement et veux qu'on reconnaisse que l'éloquence de leur temps était supérieure à celle du nôtre. J'admets avec Aper que l'éloquence a souvent, dans le même siècle, revêtu plusieurs formes, et à plus forte raison a-t-elle dû varier suivant les siècles; mais de même que, chez les orateurs antiques, on donne la première place à Démosthène, la seconde à Eschine, à Hypéride, à Lysias, à Lycurgue, et que de l'avis de tous, cette génération d'orateurs est la plus admirée, ainsi, chez nous, Cicéron est supérieur à tous les autres orateurs de son temps; et cependant Calvus, Asinius, César, Célius, Brutus, sont à bon droit mis au-dessus de leurs devanciers et de leurs successeurs : peu importe qu'il y ait quelque différence dans l'espèce, pourvu qu'ils se ressemblent par le genre. Calvus est plus concis, Asinius plus cadencé, César plus éclatant, Célius plus incisif, Brutus plus grave, Cicéron plus passionné, plus abondant, plus nerveux : tous cependant ont une éloquence également saine; et en comparant en même temps leurs livres, vous reconnaîtrez que, malgré la diversité de leur talent, il y a entre eux une certaine ressemblance, une certaine parenté dans la pensée et la manière; car s'ils ont médit les uns des autres, et si l'on trouve dans leurs lettres des passages qui décèlent une malveillance réciproque, ce sont là, non pas les défauts des orateurs, mais les défauts

tem de vocabulo pugna non est : sive illos antiquos sive majores sive quo alio mavult nomine appellet, dummodo in confesso sit eminentiorem illorum temporum eloquentiam fuisse. Ne illi quidem parti sermonis ejus repugno, ipsi quin immo fatemur, plures formas dicendi etiam iisdem sæculis, nedum diversis exstitisse. sed quomodo inter Atticos oratores primæ Demostheni tribuuntur, proximum autem locum Æschines et Hyperides et Lysias et Lycurgus obtinent, omnium autem consensu hæc oratorum ætas maxime probatur : sic apud nos Cicero quidem ceteros eorundem temporum disertos antecessit, Calvus autem et Asinius et Cæsar et Cœlius et Brutus suo jure et prioribus et sequentibus anteponuntur. nec refert quod inter se specie differant, quum genere consentiant. adstrictior Calvus, numerosior Asinius, splendidior Cæsar, amarior Cœlius, gravior Brutus, vehementior et plenior et valentior Cicero : omnes tamen eandem sanitatem eloquentiæ ferunt, ut si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingeniis, esse quandam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. nam quod invicem se obtrectaverunt, et sunt aliqua epistolis eorum inserta, ex quibus mutua malignitas detegitur, non est oratorum vitium, sed homi-

des hommes. Je crois en effet que Calvus, Asinius et Cicéron lui-même étaient envieux et qu'ils avaient, avec la jalousie, les autres vices de la faiblesse humaine. Brutus, je crois, est le seul qui ait porté un jugement franc et sincère, exempt de malveillance et d'envie. Pouvait-il être jaloux de Cicéron, lui qui, je le crois, ne fut pas même jaloux de César? Quant à Galba, à Célius et aux autres anciens qu'Aper ne cesse d'attaquer, il n'est pas besoin de les défendre, et je conviens que leur éloquence, née d'hier et à peine formée, laisse beaucoup à désirer.

XXVI. » Du reste, si en laissant de côté le genre d'éloquence le plus parfait et le plus accompli, j'avais à en choisir un autre, je préférerais, certes, la fougue de Gracchus ou le goût sévère de Crassus [2] aux colifichets de Mécène et aux criailleries de Gallion; car il vaut mieux couvrir l'orateur d'une étoffe grossière, que de lui donner le fard et la toilette d'une courtisane; et ce n'est point la tenue d'un orateur, je dirai plus, la tenue d'un homme, que ces faux agréments employés par la plupart des contemporains, cette afféterie de mots, ce vide de pensées, cette négligence de composition, qui font du discours une œuvre d'histrion. Il y a plus encore, et j'ose à peine le dire : il en est qui se font un titre, une gloire, et qui donnent comme une preuve de leur génie, qu'on chante et qu'on danse leurs plaidoyers. De là vient ce mot honteux et inconvenant, et cependant si souvent répété, que les ora-

num. nam et Calvum et Asinium et ipsum Ciceronem credo solitos et invidere et livere et ceteris humanæ infirmitatis vitiis affici : solum inter hos arbitror Brutum non malignitate nec invidia, sed simpliciter et ingenue judicium animi sui detexisse. an ille Ciceroni invideret, qui mihi videtur ne Cæsari quidem invidisse? Quod ad Servium Galbam et Caium Lælium attinet, et si quos alios antiquorum agitare non destitit, non exigit defensorem, quum fatear quædam eloquentiæ eorum, ut nascenti adhuc nec satis adultæ, defuisse.

XXVI. » Ceterum si omisso optimo illo et perfectissimo genere eloquentiæ eligenda sit forma dicendi, malim hercule Caii Gracchi impetum aut Lucii Crassi maturitatem quam calamistros Mæcenatis[2] aut tinnitus Gallionis. adeo melius est oratorem vel hirta toga induere quam fucatis et meretriciis vestibus insignire. neque enim oratorius iste, immo hercule ne virilis quidem cultus est, quo plerique temporum nostrorum actores ita utuntur, ut lascivia verborum et levitate sententiarum et licentia compositionis histrionales modos exprimant. quodque vix auditu fas esse debeat, laudis et gloriæ et ingenii loco plerique jactant cantari saltarique commentarios suos. unde oritur illa fœda et præpostera, sed tamen frequens quibusdam exclamatio,

teurs parlent voluptueusement, que les histrions dansent éloquemment. J'admets que Cassius Sévérus, le seul que notre ami Aper ait osé nommer, puisse, si on le compare à ceux qui l'ont suivi, être appelé un orateur, quoique, dans la plupart de ses œuvres, il ait plus d'emportement que de force réelle. En effet, il a le premier méprisé l'enchaînement logique, dédaigné la retenue et la convenance des mots. Il ne sait pas même se servir de ses armes : le plus souvent il se découvre, en attaquant avec un excès d'ardeur. Il ne combat pas, il dispute. Du reste, comme je l'ai dit, si on le compare à ceux qui l'ont suivi, il l'emporte de beaucoup par son érudition variée, sa grâce polie, sa force même. C'est pour cela qu'Aper n'a point osé en nommer un seul, en mettre un seul en ligne. Quant à moi, je pensais qu'après avoir mis en cause Asinius, Célius et Calvus, il allait nous présenter une autre armée, citer, sinon un plus grand nombre, du moins un nombre égal d'orateurs, et opposer, l'un à Cicéron, l'autre à César, enfin un homme à chaque homme. Satisfait maintenant d'avoir rabaissé les anciens orateurs, chacun individuellement, il n'ose louer ceux qui les ont suivis qu'en masse et en termes généraux, craignant sans doute d'en offenser beaucoup, s'il n'en nommait que quelques-uns; car tous nos rhéteurs se plaisent à croire qu'on les met au-dessus de Cicéron, quoiqu'ils soient, sans aucun doute, au-dessous de Gabinianus. Pour moi, je ne craindrai point de citer des noms, afin qu'en

ut oratores nostri tenere dicere, histriones diserte saltare dicantur. Equidem non negaverim Cassium Severum, quem solum Aper noster nominare ausus est, si iis comparetur qui postea fuerunt, posse oratorem vocari, quamquam in magna parte librorum suorum plus vis habeat quam sanguinis. primus enim contempto ordine rerum, omissa modestia ac pudore verborum, ipsis etiam quibus utitur armis incompositus et studio feriendi plerumque dejectus, non pugnat, sed rixatur. ceterum, ut dixi, sequentibus comparatus et varietate eruditionis et lepore urbanitatis et ipsarum virium robore multum ceteros superat; quorum neminem Aper nominare et velut in aciem educere sustinuit. ego autem exspectabam, ut incusato Asinio et Cœlio et Calvo aliud nobis agmen produceret, pluresque vel certe totidem nominaret, ex quibus alium Ciceroni, alium Cæsari, singulis deinde singulos opponeremus. nunc detractasse nominatim antiquos oratores contentus neminem sequentium laudare ausus est nisi in publicum et in commune, veritus, credo, ne multos offenderet, si paucos excerpsisset. quotus enim quisque scholasticorum non hac sua persuasione fruitur, ut se ante Ciceronem numeret, sed plane post Gabinianum?

vous proposant des exemples, la décadence et l'abaissement de l'art oratoire vous apparaissent pleinement. »

XXVII. « Hâtez-vous, dit Maternus, et remplissez votre promesse, car nous ne demandons pas qu'on nous démontre que les anciens étaient plus éloquents; c'est à mes yeux un fait avéré. Nous cherchons la cause de leur supériorité; tout à l'heure vous nous avez dit que vous vous occupiez souvent de la chercher; et alors vous étiez plus calme et moins emporté contre l'éloquence de notre temps, avant qu'Aper ne vous eût blessé en attaquant vos ancêtres. » — « Je ne suis point blessé, répondit Messala, de la discussion d'Aper, et vous-même vous ne devriez pas vous fâcher, si je laissais échapper quelques mots malsonnants. Vous savez que dans ces sortes de discussions, la première loi est de dire sa pensée, sans que les affections soient mises en jeu. » — « Courage, dit Maternus, et puisque vous allez parler des anciens, faites-le avec cette liberté antique qui est encore plus loin de nous que l'éloquence. »

XXVIII. « Les causes que vous cherchez, Maternus, sont visibles pour tous, reprit Messala; elles sont connues de vous, de Sécundus, d'Aper, et vous ne m'invitez à parler que pour exprimer ce que nous pensons tous. On sait que si l'éloquence et les autres arts sont déchus de leur ancienne gloire, ce n'est pas que les hommes manquent, mais c'est par l'insouciance des jeunes gens, la négligence des pères, l'ignorance des maîtres, le dédain des mœurs antiques : ce sont là des maux qui, nés

at ego non verebor nominare singulos, quo facilius propositis exemplis appareat, quibus gradibus fracta sit et deminuta eloquentia. »

XXVII. « Appropera, inquit Maternus, et potius exsolve promissum. neque enim hoc colligi desideramus, disertiores esse antiquos, quod apud me quidem in confesso est, sed causas exquirimus, quas te solitum tractare paulo ante dixisti. plane mitior et eloquentiæ temporum nostrorum non iratus, antequam te Aper offenderet majores tuos lacessendo. » — « Non sum, inquit, offensus Apri illa disceptatione; nec vos offendi decebit, si quid forte aures vestras perstringit, quum sciatis hanc esse ejusmodi sermonum legem, judicium animi citra damnum affectus proferre. » — « Perge, inquit Maternus, et quum de antiquis loquaris, utere antiqua libertate, a qua vel magis degeneravimus quam ab eloquentia. »

XXVIII. Et Messala : « Non reconditas, Materne, causas requiris, nec aut tibi ipsi aut huic Secundo vel huic Apro ignotas, etiamsi mihi partes assignatis proferendi in medium quæ omnes sentimus. quis enim ignorat et eloquentiam et ceteras artes descivisse ab illa vetere gloria non inopia hominum, sed desidia juventutis et negli-

dans Rome, se sont répandus dans toute l'Italie, et qui débordent déjà sur les provinces. Quoique les choses qui nous touchent vous soient plus connues, je parlerai de Rome, des vices qui s'y développent comme sur leur terrain, de ces vices que les enfants apportent, pour ainsi dire, en naissant, et qui grandissent à chaque pas que l'on fait dans la vie. Mais je commencerai par quelques mots sur l'éducation sévère que donnaient nos aïeux. D'abord, le fils né d'une mère chaste n'était point élevé dans la maison d'une nourrice qu'on achetait, mais dans le sein et entre les bras de sa mère, qui mettait sa principale gloire à veiller sur son intérieur et à se dévouer à sa famille. On choisissait en outre quelque parente âgée, irréprochable dans ses mœurs, pour lui confier tous les rejetons de la même maison; et devant elle on ne pouvait rien dire de honteux, rien faire pût blesser l'honneur. Ce n'étaient point seulement les études et les travaux, mais aussi les plaisirs et les jeux de l'enfance qu'elle réglait avec gravité et retenue. C'est ainsi que Cornélie, mère des Gracques, Aurélie, mère de César, Atia, mère d'Auguste, ont présidé à l'éducation de leurs enfants, et en ont fait des hommes supérieurs. Il résultait de cette discipline et de cette sévérité que ces âmes candides, droites et que les passions n'avaient pas encore fait dévier, s'appliquaient de suite aux connaissances libérales; et quand leur penchant les portait, soit vers l'art militaire, soit vers la jurisprudence, soit vers l'art oratoire, elles se livraient

gentia parentum et inscientia præcipientium et oblivione moris antiqui? quæ mala primum in Urbe nata, mox per Italiam fusa, jam in provincias manant. quamquam nostra vobis notiora sunt, ego de Urbe et his propriis ac vernaculis vitiis loquar, quæ natos statim excipiunt et per singulos ætatis gradus cumulantur, si prius de severitate ac disciplina majorum circa educandos formandosque liberos pauca prædixero. Jam primum suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cella emptæ nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur, cujus præcipua laus erat tueri domum et inservire liberis. eligebatur autem major aliqua natu propinqua, cujus probatis spectatisque moribus omnis ejusdem familiæ soboles committeretur; coram qua neque dicere fas erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur. ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum sanctitate quadam ac verecundia temperabat. sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Cæsaris, sic Atiam Augusti matrem præfuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus. quæ disciplina ac severitas eo pertinebat, ut sincera et integra et nullis pravitatibus detorta uniuscujusque natura toto statim pectore arriperet artes honestas, et sive ad rem militarem,

sans partage à l'étude, et elles épuisaient tous les trésors de la science.

XXIX. » Aujourd'hui l'enfant vient à peine de naître qu'il est confié à quelque esclave grecque, à laquelle on adjoint au hasard un autre esclave, quel qu'il soit, et c'est ordinairement le plus méprisable, celui qui ne peut remplir aucun emploi sérieux. Sous une pareille direction ces esprits tendres et impressionnables sont imbus de fables et de préjugés. Personne, dans toute la maison, ne veille ni à ce qui se dit, ni à ce qui se fait en présence du jeune maître. Les parents eux-mêmes, peu soucieux de former leurs fils au sentiment de l'honneur et à la retenue, les accoutument au contraire à l'indiscipline et à la dissipation; ce qui produit peu à peu l'effronterie et le mépris de soi-même et des autres. Rome a des vices qui tiennent à son caractère même, et qui sont puisés, pour ainsi dire, dans le sein maternel : la passion pour les histrions, pour les gladiateurs, pour les chevaux. L'esprit, envahi, obsédé par ces vices, ne peut garder la moindre place aux arts libéraux. Trouverez-vous des jeunes gens qui, chez eux, parlent d'autre chose? N'est-ce pas la seule conversation qu'on entende, quand on entre dans une école d'enfants? N'est-ce pas l'entretien ordinaire des maîtres avec leurs auditeurs? car ce n'est point par la sévérité de la discipline, ou des témoignages de capacité, mais par l'intrigue et les séductions de la flatterie qu'ils recrutent un public. Sans parler

sive ad juris scientiam, sive ad eloquentiæ studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret.

XXIX. » At nunc natus infans delegatur Græculæ alicui ancillæ, cui adjungitur unus aut alter ex omnibus servis, plerumque vilissimus nec cuiquam serio ministerio accommodatus. horum fabulis et erroribus teneri statim et rudes animi imbuuntur; nec quisquam in tota domo pensi habet quid coram infante domino dicat aut faciat. quin etiam ipsi parentes nec probitati neque modestiæ parvulos assuefaciunt, sed lasciviæ et dicacitati, per quæ paulatim impudentia irrepit et sui alienique contemptus. Jam vero propria et peculiaria hujus urbis vitia pene in utero matris concipi mihi videntur, histrionalis favor et gladiatorum equorumque studia; quibus occupatus et obsessus animus quantulum loci bonis artibus relinquit? quotum quemque inveneris, qui domi quicquam aliud loquatur? quos alios adolescentulorum sermones excipimus, si quando auditoria intravimus? ne præceptores quidem ullas crebriores cum auditoribus suis fabulas habent : colligunt enim discipulos non severitate disciplinæ nec ingenii experimento, sed ambitione salutationum et illecebris adulationis. Transeo prima discentium elementa, in quibus et ipsis parum

des études élémentaires pour lesquelles on travaille peu, on est loin de s'occuper suffisamment de connaître les écrivains, de fouiller l'antiquité, de s'instruire des choses, des hommes et des temps. On se presse autour de ceux qu'on appelle rhéteurs. Quant à l'époque où cette profession s'introduisit à Rome, et au peu de cas qu'en faisaient nos ancêtres, c'est ce que je dirai tout à l'heure.

XXX. » Je m'occuperai d'abord de la méthode suivie par ces orateurs dont les immenses travaux, les méditations assidues, les études dans tous les genres, sont attestés par leurs œuvres mêmes. Nous connaissons tous le *Brutus* de Cicéron; dans la dernière partie de cet ouvrage (car la première est consacrée à l'histoire des anciens orateurs), l'auteur raconte ses débuts et comment il a formé son éloquence. Chez Mucius, il étudia la jurisprudence; chez l'académicien Philon, le stoïcien Diodote, il épuisa toute la philosophie; et non content des maîtres qu'il avait trouvés en foule dans Rome, il parcourut la Grèce et l'Asie, afin d'embrasser dans leur variété toutes les sciences. On voit en effet, par les œuvres de Cicéron, qu'il savait la géométrie, la musique, la grammaire, et que toutes les connaissances humaines lui étaient familières. Il étudia les subtilités de la dialectique, la morale pratique, les phénomènes naturels et leurs causes. C'est ainsi qu'il faut faire, mes excellents amis. C'est de cette érudition étendue,

elaboratur, nec in auctoribus cognoscendis nec evolvenda antiquitate nec in notitia vel rerum vel hominum vel temporum satis operæ insumitur, sed expetuntur quos *rhetores* vocant; quorum professio quando primum in hanc urbem introducta sit quamque nullam apud majores nostros auctoritatem habuerit, statim docuero.

XXX. » Referam necesse est animum ad eam disciplinam, qua usos esse eos oratores accepimus, quorum infinitus labor et quotidiana meditatio et in omni genere studiorum assiduæ exercitationes ipsorum etiam continentur libris. notus est vobis utique Ciceronis liber qui *Brutus* inscribitur; in cujus extrema parte (nam prior commemorationem veterum oratorum habet) sua initia, suos gradus, suæ eloquentiæ velut quandam educationem refert : se apud Quintum Mucium jus civile didicisse, apud Philonem Academicum, apud Diodotum Stoicum omnes philosophiæ partes penitus hausisse; neque his doctoribus contentum, quorum ei copia in Urbe contigerat, Achaiam quoque et Asiam peragrasse, ut omnem omnium artium varietatem complecteretur. itaque hercule in libris Ciceronis deprehendere licet non geometriæ, non musicæ, non grammaticæ, non denique ullius ingenuæ artis scientiam ei defuisse. ille dialecticæ subtilitatem, ille moralis partis utilitatem, ille rerum motus causas

de cette variété d'études, enfin de cette science de toutes choses que découle et déborde cette admirable éloquence; car la puissance et la force de l'orateur n'est point renfermée, comme les autres arts, dans d'étroites limites. Le véritable orateur doit parler de tout, en beaux termes, avec élégance; il doit dire ce qu'il faut pour persuader, selon la dignité du sujet, les exigences des temps, et toujours charmer ses auditeurs.

XXXI. » Voilà ce que croyaient fermement les anciens. Pour arriver à ce résultat, ils savaient qu'il ne s'agit point de déclamer dans les écoles des rhéteurs, d'exercer seulement sa langue et sa voix sur des fictions étrangères à toute réalité; mais qu'il faut remplir son âme des sciences qui traitent du bien et du mal, de la vertu et du vice, du juste et de l'injuste : ce sont là les sujets offerts à la parole de l'orateur. Devant des juges on disserte sur la justice, dans les délibérations sur l'honneur, et le plus souvent les deux questions sont traitées en même temps. Or, je le demande, peut-on les traiter avec développement, avec variété, avec élégance, quand on ne connaît point la nature humaine, la grandeur de la vertu, la perversité du vice, enfin, quand on ne sait pas distinguer ce qui n'est ni vice ni vertu? De pareilles études offrent encore cet avantage, qu'on peut plus facilement exciter la colère d'un juge, ou la calmer, quand on sait ce que c'est que la colère; l'attendrir plus vivement quand

que cognoverat. ita est enim, optimi viri, ita ex multa eruditione et plurimis artibus et omnium rerum scientia exundat et exuberat illa admirabilis eloquentia; neque oratoris vis et facultas, sicut ceterarum rerum, angustis et brevibus terminis cluditur; sed is est orator, qui de omni quæstione pulchre et ornate et ad persuadendum apte dicere, pro dignitate rerum, ad utilitatem temporum, cum voluptate audientium possit.

XXXI. » Hoc sibi illi veteres persuaserant. ad hoc efficiendum intelligebant opus esse, non ut in rhetorum scholis declamarent, nec ut fictis nec ullo modo ad veritatem accedentibus controversiis linguam modo et vocem exercerent, sed ut iis artibus pectus implerent, in quibus de bonis ac malis, de honesto et turpi, de justo et injusto disputatur. hæc est enim oratori subjecta ad dicendum materia. nam in judiciis fere de æquitate, in deliberationibus de honestate disserimus, ita ut plerumque hæc ipsa invicem misceantur; de quibus copiose et varie et ornate nemo dicere potest, nisi qui cognovit naturam humanam et vim virtutum pravitatemque vitiorum et intellectum eorum, quæ neque in virtutibus neque in vitiis numerantur. ex his fontibus etiam illa profluunt, ut facilius iram judicis vel insti-

on sait ce que c'est que la pitié, et par quel mouvement on éveille la pitié dans l'âme. Un orateur habile dans cette gymnastique de l'esprit, lorsqu'il devra parler, soit devant des hommes haineux, soit devant des avares, des envieux, des esprits tristes, des esprits timorés, gouvernera son auditoire comme avec un frein, et, suivant le caractère de chacun, il règlera son discours, en tenant pour chaque circonstance tous ses moyens en réserve. Les uns se laissent prendre plus facilement à un discours serré, nourri, et, dans sa concision même, fort de preuves; ici, l'étude de la dialectique sera d'un grand secours. D'autres sont charmés par une diction limpide, égale, qui s'inspire avant tout du sens commun; pour les émouvoir, nous emprunterons quelque chose aux péripatéticiens, qui nous fourniront des arguments tout prêts pour toutes les disputes. L'Académie nous apprendra la polémique, Platon nous donnera l'élévation, Xénophon la grâce; l'orateur pourra même puiser dans Épicure et Métrodore quelques maximes honnêtes et s'en servir , s'il en est besoin; car nous n'avons point à former un sage, ou une république de stoïciens, mais un homme qui étudie à fond certaines sciences, et qui ait de chaque chose une notion suffisante. C'est pour cela que les anciens orateurs étudiaient complétement la jurisprudence et s'initiaient à la grammaire, à la musique, à la géométrie. La plupart des causes, et même presque toutes les causes, exigent la connaissance du droit. Il en est quelques-unes

get vel leniat qui scit quid ira; promptius ad miserationem impellat qui scit quid sit misericordia et quibus animi motibus concitetur. in his artibus exercitationibusque versatus orator, sive apud infestos sive apud cupidos sive apud invidentes sive apud tristes sive apud timentes dicendum habuerit, tenebit habenas animorum, et prout cujusque natura postulaverit, adhibebit manum et temperabit orationem, parato omni instrumento et ad omnem usum reposito. sunt apud quos adstrictum et collectum et singula statim argumenta concludens dicendi genus plus fidei meretur : apud hos dedisse operam dialecticæ proficiet. alios fusa et æqualis et ex communibus ducta sensibus oratio magis delectat : ad hos permovendos mutuabitur a Peripateticis aptos et in omnem disputationem paratos jam locos. dabunt Academici pugnacitatem, Plato altitudinem, Xenophon jucunditatem : ne Epicuri quidem et Metrodori honestas quasdam exclamationes assumere, iisque, prout res poscit, uti alienum erit oratori. neque enim sapientem informamus nec Stoicorum civitatem, sed eum, qui quasdam artes haurire, omnes libare debet. ideoque et juris civilis scientiam veteres oratores comprehendebant, et grammatica, musica, geometrica imbuebantur. incidunt enim causæ, plurimæ quidem

dans lesquelles les sciences que je viens de nommer sont indispensables.

XXXII. « Qu'on ne dise pas qu'il suffit, quand les circonstances l'exigent, de s'initier à une instruction superficielle et restreinte. Autre chose est de se servir de son bien, autre chose est d'emprunter ; et la différence est visible quand on fait valoir son propre fonds ou celui des autres. La multiplicité de nos connaissances nous fournit, comme à notre insu, une foule d'agréments, et lorsqu'on s'y attend le moins, elle éclate et brille. Ce mérite ne touche pas seulement les auditeurs instruits et éclairés, mais le peuple même. Aussitôt on se répand en éloges; on déclare que celui qu'on vient d'entendre a fait de consciencieuses études, qu'il a parcouru l'éloquence dans tous ses replis, enfin, qu'il est orateur. C'est à ces conditions seules qu'on peut l'être, et j'affirme que personne ne l'a jamais été, si ce n'est celui qui, pareil au soldat qui s'arme de toutes pièces pour marcher au combat, descend au Forum, armé de toutes les sciences. Les orateurs de notre temps se montrent tellement indifférents sur ce point, qu'on retrouve dans leurs plaidoyers toute l'écume des conversations courantes et des fautes grossières et honteuses; on peut dire même qu'ils ne connaissent point les lois, qu'ils ne se rappellent point les sénatus-consultes, qu'ils se moquent volontiers des lois romaines. Ils ont horreur de l'étude de la sagesse, des préceptes des philosophes; ils réduisent l'éloquence à quelques phrases, à de mesquines banalités et l'ex-

ac pene omnes quibus juris notitia desideratur, pleræque autem in quibus hæ quoque scientiæ requiruntur.

XXXII. » Nec quisquam respondeat sufficere, ut ad tempus simplex quiddam et uniforme doceamur. primum enim aliter utimur propriis, aliter commodatis; longeque interesse manifestum est, possideat quis quæ profert, an mutuetur. deinde ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes nos ornat, atque ubi minime credas, eminet et excellit. idque non doctus modo et prudens auditor, sed etiam populus intelligit ac statim ita laude prosequitur, ut legitime studuisse, ut per omnes eloquentiæ numeros isse, ut denique oratorem esse fateatur; quem non posse aliter exsistere neque exstitisse unquam confirmo, nisi eum qui tanquam in aciem omnibus armis instructus, sic in forum omnibus artibus armatus exierit. quod adeo negligitur ab horum temporum disertis, ut in actionibus eorum ubique quotidiani sermonis fœda ac pudenda vitia deprehendantur; ut ignorent leges, non teneant senatusconsulta, jus civitatis ultro derideant, sapientiæ vero studium et præcepta prudentium penitus reformident, in paucissimos sensus et angustas sententias detrudant eloquentiam

pulsent, pour ainsi dire, de son domaine, en sorte que cette reine des arts, qui subjuguait l'âme tout entière avec son cortége éclatant, mutilée aujourd'hui, sans éclat, sans grandeur, et je dirai presque dégradée, s'apprend comme les métiers les plus vils. C'est pour cela, je le pense, que nous sommes si loin de l'éloquence des anciens orateurs. S'il faut des exemples, je ne saurais mieux faire que de citer chez les Grecs Démosthène, qui fut, comme on sait, le disciple le plus zélé de Platon, et Cicéron, qui dit, je crois, en propres termes, que s'il a eu des succès, il le doit, non pas aux rhéteurs, mais aux promenades de l'Académie. Il est encore d'autres causes, et des plus graves, qu'il est juste que vous exposiez à votre tour, car j'ai rempli ma tâche, et, suivant mon habitude, je me suis mis en contradiction avec assez de gens qui, s'ils avaient entendu ce que je viens de dire, ne manqueraient pas de dire à leur tour, qu'en déclarant la science du droit et la philosophie nécessaires à l'orateur, je ne fais que louer les fadaises dont je m'occupe. »

XXXIII. « Bien loin d'en avoir fini, répondit Maternus, vous me paraissez à peine avoir commencé et n'avoir montré que quelques traits et quelques lignes. En effet, vous avez dit à quelles sources les anciens orateurs puisaient leur force; vous avez montré l'abîme qui sépare notre paresse et notre ignorance de leur zèle pour l'étude et de leur savoir fécond; vous venez d'expliquer ce qu'ils savaient, d'expliquer ce que nous

velut expulsam regno suo, ut quæ olim omnium artium domina pulcherrimo comitatu pectora implebat, nunc circumcisa et amputata, sine apparatu, sine honore, pæne dixerim sine ingenuitate, quasi una ex sordidissimis artificiis discatur. Ergo hanc primam et præcipuam causam arbitror, cur in tantum ab eloquentia antiquorum oratorum recesserimus. si testes desiderantur, quos potiores nominabo quam apud Græcos Demosthenem, quem studiosissimum Platonis auditorem fuisse memoriæ proditum est. et Cicero his, ut opinor, verbis refert, *quicquid in eloquentia effecerit, id se non rhetorum, sed Academiæ spatiis consecutum*. Sunt aliæ causæ, magnæ et graves, quas a vobis aperiri æquum est, quoniam quidem ego jam meum munus explevi, et quod mihi in consuetudine est, satis multos offendi; quos si forte hæc audierint, certum habeo dicturos me, dum juris et philosophiæ scientiam tanquam oratori necessariam laudo, ineptiis meis plausisse. »

XXXIII. Et Maternus, « Mihi quidem, inquit, susceptum a te munus adeo peregisse nondum videris, ut inchoasse tantum et velut vestigia ac lineamenta quædam ostendisse videaris. nam quibus instrui veteres oratores soliti sint dixisti, differentiamque nostræ desidiæ et inscientiæ adversus acerrima et fœcundissima eorum studia

ignorons ; j'attends maintenant que vous nous appreniez par quels exercices, lorsqu'ils entraient, jeunes hommes, au barreau, ils fortifiaient et entretenaient leur talent ; car ce n'est point l'art et la science, mais la puissance de la parole qui fait l'orateur. Vous êtes, je crois, de cet avis, et je vois à l'air de nos amis qu'ils m'approuvent. » Aper et Sécundus ayant répondu affirmativement, Messala reprit, comme s'il eût commencé de nouveau : « Puisque vous admettez que j'ai suffisamment montré l'origine et les sources de l'ancienne éloquence, en exposant la méthode qui formait et perfectionnait les anciens orateurs, je vais maintenant parler de leurs exercices, quoique l'étude soit elle-même un exercice, et que personne ne puisse acquérir des connaissances aussi profondes et aussi variées, sans arriver par le travail à la pensée, par la pensée à la facilité, et par la facilité à la puissance de la parole, d'où il résulte qu'il faut s'appliquer également à acquérir les idées qu'on doit exprimer, et à les exprimer quand on les a acquises. Mais si quelqu'un parmi vous trouve que cette proposition manque de clarté, et s'il sépare la théorie de la pratique, il conviendra du moins qu'un esprit, formé par cette méthode et tout plein de ces connaissances, arrivera beaucoup mieux préparé aux exercices qui sont le propre de l'orateur.

XXXIV. » Chez nos ancêtres, le jeune homme qui se destinait au barreau et à l'éloquence était conduit par son père

demonstrasti : cetera exspecto, ut, quemadmodum ex te didici quid aut illi scirent aut nos nesciamus, ita hoc quoque cognoscam, quibus exercitationibus juvenes jam forum ingressuri confirmare et alere ingenia sua soliti sint. neque enim arte et scientia, sed longe magis facultate et usu eloquentiam contineri nec tu, puto, abnues, et hi significare vultu videntur. » Deinde quum Aper quoque et Secundus idem annuissent, Messala quasi rursus incipiens : « Quoniam initia et semina veteris eloquentiæ satis demonstrasse videor, docendo quibus artibus antiqui oratores institui erudirique soliti sint, persequar nunc exercitationes eorum. quamquam ipsis artibus inest exercitatio, nec quisquam percipere tot reconditas aut tam varias res potest, nisi ut scientiæ meditatio, meditationi facultas, facultati vis eloquentiæ accedat. per quæ colligitur eandem esse rationem et percipiendi quæ proferas et proferendi quæ perceperis. sed si cui obscuriora hæc videntur, isque scientiam ab exercitatione separat, illud certe concedet, instructum et plenum his artibus animum longe paratiorem ad eas exercitationes venturum, quæ propriæ oratorum videntur.

XXXIV. » Ergo apud majores nostros juvenis ille, qui foro et elo-

et ses parents, lorsqu'il était déjà formé par l'éducation de la famille et façonné aux bonnes études, chez l'orateur qui tenait le premier rang dans la ville : il le fréquentait, s'attachait à lui, assistait à tous ses discours, soit dans les tribunaux, soit dans les assemblées. Il recueillait ainsi toutes les disputes, afin d'apprendre en quelque sorte à combattre sur le champ de bataille même. Une grande habitude, une grande assurance, un jugement très-droit, étaient vite acquis aux jeunes gens qui étudiaient au grand jour, et au sein même de ces luttes où la moindre sottise est toujours relevée, où la moindre erreur est redressée par le juge, amèrement signalée par l'adversaire, critiquée même par ceux qui soutiennent la même cause. C'est ainsi qu'ils étaient de suite imprégnés de la véritable et incorruptible éloquence; et, quoique attachés à un seul orateur, ils pratiquaient, dans une foule de causes et devant divers tribunaux, tous les hommes éminents de leur époque. Ils avaient de plus, dans la variété infinie des auditeurs, un moyen de voir sûrement ce qui pouvait charmer ou déplaire. Ce n'était donc pas un maître qui leur manquait; bien au contraire, ils en avaient un, des meilleurs et des plus choisis, qui leur montrait l'éloquence en personne, et non son image. Les adversaires et les rivaux combattaient avec l'épée, et non avec les baguettes. L'école toujours pleine se renouvelait sans cesse; et les critiques, ainsi que les admirateurs, ne laissaient rien passer sans blâmer ou sans applaudir. Vous savez en effet que la grande et solide réputation des orateurs est faite autant par leurs adversaires que par

quentiæ parabatur, imbutus jam domestica disciplina, refertus honestis studiis, deducebatur a patre vel a propinquis ad eum oratorem, qui principem in civitate locum obtinebat. hunc sectari, hunc prosequi, hujus omnibus dictionibus interesse, sive in judiciis sive in concionibus, assuescebat, ita ut altercationes quoque exciperet et jurgiis interesset, utque sic dixerim, pugnare in prælio disceret. magnus ex hoc usus, multum constantiæ, plurimum judicii juvenibus statim contingebat, in media luce studentibus atque inter ipsa discrimina, ubi nemo impune stulte aliquid aut contrarie dicit, quominus et judex respuat et adversarius exprobret, ipsi denique advocati aspernentur. igitur vera statim et incorrupta eloquentia imbuebantur; et quamquam unum sequerentur, tamen omnes ejusdem ætatis patronos in plurimis et causis et judiciis cognoscebant; habebantque ipsius populi diversissimarum aurium copiam, ex qua facile deprehenderent quid in quoque vel probaretur vel displiceret. ita nec præceptor deerat, optimus quidem et electissimus, qui faciem eloquentiæ, non imaginem præstaret; nec adversarii et æmuli, ferro,

leurs partisans, et que, par cela même, soutenue par l'unanimité, elle s'établit avec plus de force. Sous une pareille direction, le jeune homme qui était le disciple des orateurs, qui suivait le barreau, qui assistait aux jugements, s'instruisait et se formait par l'expérience des travaux des autres, et connaissait les lois parce qu'il les entendait chaque jour. Les visages des juges n'étaient point nouveaux pour lui; il avait eu souvent sous les yeux de grandes assemblées; il comprenait le goût du peuple; et lorsqu'il se chargeait soit d'une accusation, soit d'une défense, seul, sans être aidé, il était à la hauteur de sa cause quelle qu'elle fût. Crassus à dix-neuf ans, César à vingt et un, Asinius Pollion à vingt-deux, attaquèrent, l'un Carbon, l'autre Dolabella, le troisième Caton, par des discours que nous lisons encore avec admiration : et Calvus n'était guère plus âgé qu'eux quand il attaqua Vatinius.

XXXV. » Aujourd'hui on conduit nos jeunes gens aux tréteaux de ces pédants qu'on nomme rhéteurs, qui commencèrent à se montrer quelques années avant Cicéron, et déplurent tellement à nos ancêtres, que les censeurs Crassus et Domitius fermèrent par un édit leurs écoles, que Cicéron appelle des écoles d'impudence. C'est là qu'on les mène encore; et je ne saurais dire ce qui nuit le plus à leur esprit, du lieu même, des condisciples, ou du genre d'étude. Le lieu, en ef-

non rudibus dimicantes : sed auditorium semper novum, semper plenum, ex invidis et faventibus, ut nec bene dicta dissimularentur. scitis enim magnam illam et duraturam eloquentiæ famam non minus in diversis subselliis parari quam suis; inde quin immo constantius surgere, ibi fidelius corroborari. atque hercule sub ejusmodi præceptoribus juvenis ille, de quo loquimur, oratorum discipulus, fori auditor, sectator judiciorum, eruditus et assuefactus alienis experimentis, cui quotidie audienti notæ leges, non novi judicum vultus, frequens in oculis consuetudo concionum, sæpe cognitæ populi aures, sive accusationem susceperat sive defensionem, solus statim et unus cuicumque causæ par erat. nonodecimo ætatis anno Lucius Crassus Caium Carbonem, unoetvigesimo Cæsar Dolabellam, altero et vigesimo Asinius Pollio Caium Catonem, non multum ætate antecedens Calvus Vatinium iis orationibus insecuti sunt, quas hodieque cum admiratione legimus.

XXXV. » At nunc adolescentuli nostri deducuntur in scenas scholasticorum, qui *rhetores* vocantur; quos paulo ante Ciceronis tempora exstitisse nec placuisse majoribus nostris ex eo manifestum est, quod [Marco] Crasso et Domitio censoribus cludere, ut ait Cicero, *ludum impudentiæ* jussi sunt. Sed ut dicere institueram, deducuntur in scholas, in quibus non facile dixerim utrumne locus ipse, an condiscipuli,

fet, est loin d'inspirer le respect, et il n'y entre jamais que des ignorants qui se valent. Quel profit pourrait-on tirer des condisciples, enfants mêlés à des enfants, adolescents mêlés à des adolescents, qui ne s'inquiètent ni de ce qu'ils disent, ni de ce qu'ils entendent. Les exercices eux-mêmes sont en général contraires à leur but. On traite, en effet, chez le rhéteur, deux sortes de genres, le délibératif et le judiciaire. Le genre délibératif, comme s'il convenait à des esprits moins développés et demandait moins de soins, est abandonné aux enfants. Le genre judiciaire est le partage des plus capables; mais quels sujets traite-t-on, grands dieux! et quels pitoyables sujets! Comme on est toujours dans l'invraisemblance, il faut toujours qu'on s'en tire par la déclamation. Les récompenses des tyrannicides, l'alternative laissée aux filles déshonorées, les remèdes de la peste, les fils incestueux, telles sont les questions qui, agitées et développées chaque jour dans l'école, sont rarement traitées au barreau, ou plutôt ne le sont jamais. Lorsqu'ils sont devant de véritables juges.....
.... Il s'était occupé du sujet : il ne pouvait rien dire de bas ou de trivial.

XXXVI. » La grande éloquence, comme la flamme, a besoin d'aliment : le mouvement l'excite ; elle brille en brûlant. Les mêmes causes ont aussi, chez nos ancêtres, élevé l'éloquence. De notre temps, sans doute, les orateurs ont obtenu tout le succès que la république pacifiée, paisible, heureuse, pouvait

an genus studiorum plus mali ingeniis afferant. nam in loco nihil reverentiæ, sed in quem nemo nisi æque imperitus intrat. in condiscipulis nihil profectus, quum pueri inter pueros et adolescentuli inter adolescentulos pari securitate et dicant et audiantur. ipsæ vero exercitationes magna ex parte contrariæ. nempe enim duo genera materiarum apud rhetores tractantur, *suasoriæ* et *controversiæ*. ex iis suasoriæ quidem [etsi] tanquam plane leviores et minus prudentiæ exigentes, pueris delegantur, controversiæ robustioribus assignantur, quales, per fidem, et quam incredibiliter compositæ! sequitur autem ut materiæ abhorrenti a veritate declamatio quoque adhibeatur. sic fit ut tyrannicidarum præmia, aut vitiatarum electiones, aut pestilentiæ remedia, aut incesta matrum, aut quicquid in schola quotidie agitur, in foro vel raro vel nunquam, ingentibus verbis persequantur: quum ad veros judices ventum..... rem cogitare, nihil humile, nihil abjectum eloqui poterat.

XXXVI. » Magna eloquentia, sicut flamma, materia alitur et motibus excitatur et urendo clarescit. eadem ratio in nostra quoque civitate antiquorum eloquentiam provexit. nam etsi horum quoque temporum oratores ea consecuti sunt, quæ composita et quieta et

leur donner; mais dans le trouble et la licence des vieux jours, ils pouvaient aspirer plus haut, lorsque dans l'État, bouleversé et sans chef, on estimait l'orateur d'après l'influence qu'il exerçait sur un peuple déchaîné. De là, ces lois proposées sans cesse, cette popularité, ces harangues des magistrats qui passaient presque toute la nuit à la tribune, ces accusations contre des hommes puissants, ces haines qui enveloppaient des familles, ces cabales des grands, ces luttes continuelles du sénat contre le peuple. C'étaient là, sans doute, pour la république, de tristes déchirements; mais l'éloquence y trouvait un aliment et de nombreux avantages. Plus un homme était habile à parler, plus il arrivait facilement aux honneurs; plus il s'élevait dans les honneurs mêmes au-dessus de ses collègues, plus il était en faveur auprès des grands, en crédit auprès du sénat, en renom auprès du peuple. Ces orateurs comptaient d'innombrables clients jusque chez les nations étrangères. Les magistrats les courtisaient avant de se rendre dans les provinces, les cultivaient à leur retour. Les prétures et les consulats semblaient aller au-devant de leurs vœux; même dans la condition privée, ils étaient puissants, car ils gouvernaient le sénat par leurs conseils ou leur crédit. Bien plus, nos aïeux croyaient que personne, sans l'éloquence, ne pouvait obtenir ou conserver dans la ville un rang éminent : et la chose se comprend, car on craignait alors d'être appelé malgré soi à paraître devant le

beata republica tribui fas erat, tamen illa perturbatione ac licentia plura sibi assequi videbantur, quum mixtis omnibus et moderatore uno carentibus tantum quisque orator saperet, quantum erranti populo persuaderi poterat. hinc leges assiduæ et populare nomen, hinc conciones magistratuum pæne pernoctantium in rostris, hinc accusationes potentium reorum et assignatæ etiam domibus inimicitiæ, hinc procerum factiones et assidua senatus adversus plebem certamina. quæ singula etsi distrahebant rempublicam, exercebant tamen illorum temporum eloquentiam et magnis cumulare præmiis videbantur, quia quanto quisque plus dicendo poterat, tanto facilius honores assequebatur, tanto magis in ipsis honoribus collegas suos anteibat, tanto plus apud principes gratiæ, plus auctoritatis apud Patres, plus notitiæ ac nominis apud plebem parabat. hi clientelis etiam exterarum nationum redundabant; hos ituri in provincias magistratus reverebantur, hos reversi colebant; hos et præturæ et consulatus vocare ultro videbantur; hi ne privati quidem sine potestate erant, quum et populum et senatum consilio et auctoritate regerent. quin immo sibi ipsi persuaserant neminem sine eloquentia aut assequi posse in civitate aut tueri conspicuum et eminentem locum. nec

peuple. Il ne suffisait pas d'opiner en peu de mots devant le sénat, on devait défendre les motions avec talent et éloquence. Attaqué par la haine, inculpé par des accusateurs, on devait répondre soi-même. Les témoins, même dans les causes publiques, ne pouvaient, en cas d'absence, déposer par écrit; ils étaient tenus de comparaître en personne et de déposer de vive voix. Ainsi, pour stimuler les orateurs, la nécessité s'ajoutait encore aux récompenses; il était beau et glorieux de passer pour un homme disert, et par cela même flétrissant d'être tenu pour muet et incapable de parler. L'aiguillon de la honte n'était pas moins puissant que celui de l'intérêt; car on redoutait d'être compté parmi les clients plutôt que parmi les patrons, de laisser la clientèle transmise par les aïeux passer à d'autres, de se faire exclure des dignités pour cause de paresse ou d'incapacité, ou, en les obtenant, de ne pouvoir s'en acquitter.

XXXVII. » Je ne sais si vous avez eu entre les mains ces écrits que l'on trouve encore dans les bibliothèques des amateurs de l'antiquité, et que Mucien recueille en ce moment. Déjà même, je crois, onze livres d'actes et trois livres de lettres ont été rassemblés et publiés. On y voit que C. Pompée et M. Crassus furent puissants, non-seulement par leur courage et leurs armes, mais par leur esprit et leur éloquence; que les Lentulus, les Métellus, les Lucullus, les Curion, et

mirum, quum etiam inviti ad populum producerentur, quum parum esset in senatu breviter censere, nisi quis ingenio et eloquentia sententiam suam tueretur, quum in aliquam invidiam aut crimen vocati sua voce respondendum haberent, quum testimonia quoque in publicis judiciis non absentes nec per tabellam dare, sed coram et præsentes dicere cogerentur. ita ad summa eloquentiæ præmia magna etiam necessitas accedebat; et quomodo disertum haberi pulchrum et gloriosum, sic contra mutum et elinguem videri deforme habebatur. Ergo non minus rubore quam præmiis stimulabantur, ne clientelarum loco potius quam patronorum numerarentur, ne traditæ a majoribus necessitudines ad alios transirent, ne tanquam inertes et non suffecturi honoribus aut non impetrarent aut impetratos male tuerentur.

XXXVII. » Nescio an venerint in manus vestras hæc vetera, quæ et in antiquariorum bibliothecis adhuc manent et cum maxime a Muciano contrahuntur, ac jam undecim, ut opinor, Actorum libris et tribus Epistolarum composita et edita sunt. ex iis intelligi potest Cneium Pompeium et Marcum Crassum non viribus modo et armis, sed ingenio quoque et oratione valuisse; Lentulos et Metellos et Lucullos et Curiones et ceteram procerum manum multum in his stu-

cette foule de grands hommes que je ne nomme pas, ont consacré à ce genre d'étude beaucoup de travail et de soin, et que personne, de leur temps, n'est arrivé à être puissant qu'avec l'aide de l'éloquence. Ils avaient de plus la grandeur des événements et l'importance des causes, sources fécondes d'inspiration. La différence est grande, en effet, de parler sur un vol, une formule, un interdit, ou les brigues des comices, les rapines exercées chez les alliés, le massacre des citoyens. Il vaut mieux, sans doute, qu'il n'arrive rien de pareil; et la situation la plus satisfaisante pour un état est celle où l'on n'a point à souffrir des malheurs de ce genre; mais quand ils arrivaient, ils fournissaient à l'éloquence de nombreuses occasions de se signaler; la force de l'esprit grandit en raison de l'importance des choses, et personne, sans être soutenu par le sujet, ne peut faire un discours éclatant et qui frappe. Démosthène ne s'est point illustré, je le crois, par les harangues qu'il a composées contre ses tuteurs. Ce n'est point la défense de Quintius ou d'Archias qui a placé Cicéron au rang des grands orateurs, mais Catilina, Milon, Verrès et Antoine, qui lui ont donné cette gloire. Certes la république n'était point intéressée à produire des citoyens pervers pour fournir aux orateurs un riche sujet de discours; mais, je le répète, n'oublions pas la question, et rappelons-nous que nous parlons d'un art qui brille surtout dans les temps de troubles et de révolutions. Tout le monde sait qu'il est plus utile et plus

diis operæ curæque posuisse, nec quemquam illis temporibus magnam potentiam sine aliqua eloquentia consecutum. his accedebat splendor rerum et magnitudo causarum, quæ et ipsa plurimum eloquentiæ præstant. nam multum interest utrumne de furto aut formula et interdicto dicendum habeas, an de ambitu comitiorum, de expilatis sociis et civibus trucidatis. quæ mala sicut non accidere melius est, isque optimus civitatis status habendus, in quo nihil tale patimur, ita quum acciderent, ingentem eloquentiæ materiam subministrabant. crescit enim cum amplitudine rerum vis ingenii, nec quisquam claram et illustrem orationem efficere potest nisi qui causam parem invenit. non, opinor, Demosthenem orationes illustrant quas adversus tutores suos composuit; nec Ciceronem magnum oratorem Publius Quintius defensus aut Licinius Archias faciunt : Catilina et Milo et Verres et Antonius hanc illi famam circumdederunt. non quia tanti fuit reipublicæ malos ferre cives, ut uberem ad dicendum materiam oratores haberent; sed, ut subinde admoneo, quæstionis meminerimus, sciamusque nos de ea re loqui, quæ facilius turbidis et inquietis temporibus exstitit. Quis ignorat utilius ac melius esse frui pace quam bello vexari? plures tamen bonos prælia-

doux de jouir de la paix que de souffrir de la guerre. Cependant, la guerre produit de meilleurs généraux que la paix et en plus grand nombre : il en est de même de l'éloquence ; elle sera d'autant plus grande et d'autant plus élevée, qu'elle sera plus souvent descendue sur le champ de bataille, qu'elle aura porté et reçu plus de coups, lutté avec un adversaire plus puissant et plus grand, et soutenu contre lui des combats plus rudes. C'est alors qu'ennoblie par ses dangers mêmes, elle grandit aux yeux des hommes, qui sont de telle nature qu'ils supportent impatiemment la tranquillité.

XXXVIII. » J'arrive maintenant à la constitution et aux usages des anciens tribunaux. Sans doute il y a aujourd'hui pour la vérité des garanties plus grandes ; mais l'ancien barreau exerçait mieux l'éloquence ; personne alors n'était forcé de restreindre la plaidoirie à quelques heures ; les remises étaient libres ; chacun prenait le temps qu'il lui convenait, et le nombre des jours, ainsi que le nombre des avocats, n'était point limité. Pompée le premier, dans son troisième consulat, posa des règles, et mit, pour ainsi dire, un frein à la parole, sans empêcher cependant que toutes les affaires ne se traitassent au Forum, toujours suivant les lois, toujours devant les préteurs. Il est un fait qui montre combien étaient plus importantes alors les affaires portées devant ces magistrats : c'est que les causes centumvirales, qui maintenant occupent le premier rang, étaient tellement effacées par la grandeur des autres, qu'on ne trouve, ni dans Cicéron, ni dans César, ni dans

tores bella quam pax ferunt. similis eloquentiæ conditio. nam quo sæpius steterit tanquam in acie, quoque plures et intulerit ictus et exceperit, quo major adversarius et acrior, qui pugnas sibi asperas desumpserit, tanto altior et excelsior, et illis nobilitatus discriminibus in ore hominum agit, quorum ea natura est, ut secura nolint.

XXXVIII. » Transeo ad formam et consuetudinem veterum judiciorum ; quæ etsi nunc aptior est veritati, eloquentiam tamen illud forum magis exercebat, in quo nemo intra paucissimas horas perorare cogebatur, et liberæ comperendinationes erant, et modum dicendi sibi quisque sumebat, et numerus neque dierum neque patronorum finiebatur. primus hæc tertio consulatu Cn. Pompeius adstrinxit, imposuitque veluti frenos eloquentiæ, ita tamen ut omnia in foro, omnia legibus, omnia apud prætores gererentur ; apud quos quanto majora negotia olim exerceri solita sint, quod majus argumentum est quam quod causæ centumvirales, quæ nunc primum obtinent locum, adeo splendore aliorum judiciorum obruebantur, ut neque Ciceronis neque Cæsaris neque Bruti neque Cœlii neque Calvi, non denique ullius

Brutus, ni dans Célius, ni dans Calvus, en un mot dans tous les orateurs célèbres, aucun discours prononcé devant les centumvirs, à l'exception des plaidoyers d'Asinius pour les héritiers d'Urbinia, plaidoyers qui furent prononcés vers le milieu du règne d'Auguste, lorsque de longues années de calme, le repos profond du peuple et du sénat, et le gouvernement d'un grand prince avaient pacifié l'éloquence comme tout le reste.

XXXIX. » On trouvera peut-être minutieux et ridicule ce que je vais dire; je le dirai cependant, ne serait-ce que pour faire rire. Ne pensez-vous pas qu'on a singulièrement dégradé l'éloquence par ces manteaux étroits qui nous étreignent et nous enferment, en quelque sorte, quand nous causons avec les juges? Ne pensez-vous pas que ces salles d'audience et ces bureaux dans lesquels on traite aujourd'hui la plupart des causes, ont nui singulièrement à la force de la parole? Il faut aux chevaux, pour montrer ce qu'ils valent, une lice et de l'espace; il en est de même des orateurs : leur éloquence faiblit et s'énerve quand ils n'ont point une carrière dans laquelle ils puissent se lancer librement et sans frein. Les soins et les préoccupations inquiètes qu'on apporte au style sont aussi un obstacle, nous le savons; car souvent le juge interroge au moment où l'on va commencer, et il faut commencer par répondre à sa question. Souvent aussi, l'avocat s'arrête pour qu'on entende les preuves et les témoins; il lui reste alors un ou deux auditeurs, et la cause se plaide dans la so-

magni oratoris liber apud centumviros dictus legatur, exceptis orationibus Asinii quæ pro heredibus Urbiniæ inscribuntur, ab ipso tamen Pollione mediis divi Augusti temporibus habitæ, postquam longa temporum quies et continuum populi otium et assidua senatus tranquillitas et maximi Principis disciplina ipsam quoque eloquentiam, sicut omnia alia, pacaverat.

XXXIX. » Parvum et ridiculum fortasse videbitur quod dicturus sum : dicam tamen, vel ideo ut rideatur. quantum humilitatis putamus eloquentiæ attulisse pænulas istas, quibus adstricti et velut inclusi cum judicibus fabulamur? quantum virium detraxisse orationi auditoria et tabularia credimus, in quibus jam fere plurimæ causæ explicantur? nam quomodo nobiles equos cursus et spatia probant, sic est aliquis oratorum campus, per quem nisi liberi et soluti ferantur, debilitatur ac frangitur eloquentia. ipsam quin immo curam et diligentis styli anxietatem contrariam experimur, quia sæpe interrogat judex quando incipias, et ex interrogatione ejus incipiendum est. frequenter probationibus et testibus silentium patronus indicit : unus inter hæc dicenti aut alter assistit, et res velut in solitudine agitur.

litude. Or, il faut à l'orateur des acclamations, des applaudissements, une espèce de théâtre; et c'est là ce que trouvaient chaque jour les anciens, lorsque tant de grands personnages remplissaient le Forum, lorsque les clients, les tribuns, les députés des municipes, une partie de l'Italie, étaient là pour soutenir les accusés dans leurs dangers; enfin, lorsque, dans la plupart des procès, le peuple romain se croyait lui-même intéressé au jugement. On sait que la ville tout entière assistait à l'accusation et à la défense de C. Cornélius, de M. Scaurus, de T. Milon, de L. Bestia, de P. Vatinius, et certes les sympathies du peuple, en se partageant, auraient excité et enflammé les hommes les plus froids eux-mêmes. Voilà pourquoi les discours prononcés dans ces circonstances sont arrivés jusqu'à nous; voilà pourquoi les auteurs de ces discours nous paraissent n'avoir jamais été plus heureusement inspirés.

XL. » Ces harangues continuelles, ce droit qu'on avait de s'attaquer aux plus puissants, la gloire même qu'on gagnait à se faire des ennemis (on sait que la plupart des orateurs n'épargnèrent ni Scipion, ni Sylla, ni Pompée, et que les histrions eux-mêmes s'adressaient, en flattant sa jalousie, aux oreilles du peuple pour lancer leurs traits contre les grands), tout cela, certes, devait donner aux esprits une ardeur singulière, et allumer les orateurs. Je ne parle point ici d'un art inoffensif, qui n'a que l'agrément pour but, d'un art qui exige de la conscience et de la modération, mais de la grande et splendide éloquence, fille de cette licence que les sots appelaient

oratori autem clamore plausuque opus est velut quodam theatro; qualia quotidie antiquis oratoribus contingebant, quum tot pariter ac tam nobiles forum coarctarent, quum clientelæ quoque ac tribus et municipiorum etiam legationes ac pars Italiæ periclitantibus assisteret, quum in plerisque judiciis crederet populus Romanus sua interesse quid judicaretur. satis constat Caium Cornelium et Marcum Scaurum et Titum Milonem et Lucium Bestiam et Publium Vatinium concursu totius civitatis et accusatos et defensos, ut frigidissimos quoque oratores ipsa certantis populi studia excitare et incendere potuerint. ita hercule ejusmodi libri exstant, ut ipsi quoque qui egerunt non aliis magis orationibus censeantur.

XL. » Jam vero conciones assiduæ et datum jus potentissimum quemque vexandi, atque ipsa inimicitiarum gloria, quum se plurimi disertorum ne a Publio quidem Scipione aut Sulla aut Cneio Pompeio abstinerent, et ad incessendos principes viros, ut est natura invidiæ, populi etiam histriones arrectioribus auribus uterentur, quantum ardorem ingeniis, quas oratoribus faces admovebant! non de otiosa et quieta re loquimur, et quæ probitate et modestia gaudeat:

liberté, compagne des séditions, aiguillon des colères du peuple; de cette éloquence qui ne reconnaît ni frein ni maître, opiniâtre, téméraire, hautaine, et telle enfin qu'elle ne saurait naître dans un état régulier. En effet, a-t-on jamais entendu parler d'un orateur lacédémonien ou crétois? C'est que, dans ces contrées, les mœurs sont très-sévères, les lois très-sévères. On ne trouve non plus aucune trace d'éloquence chez les Macédoniens, les Perses ou les autres nations soumises à un gouvernement fixe. Les Rhodiens eurent quelques orateurs, les Athéniens en eurent un grand nombre; c'est que, chez eux, le peuple pouvait tout, les ignorants pouvaient tout, et que tous, pour ainsi dire, pouvaient tout. Rome elle-même, au temps de ses révolutions, lorsqu'elle s'épuisait dans les luttes, les tiraillements, les discordes, lorsqu'il n'y avait ni paix dans le Forum, ni accord dans le sénat, ni équité dans les jugements, ni respect pour les chefs, ni règles pour les magistratures, Rome comme un champ sauvage où poussent quelques herbes luxuriantes, produisit, sans aucun doute, des orateurs plus puissants. Mais l'éloquence des Gracques ne fut point pour la république un dédommagement de leurs lois; et la gloire de Cicéron ne compensa point sa fin si triste.

XLI. » Ce qui nous reste des anciens orateurs, le barreau, montre que la ville était loin d'être régulièrement et convenablement organisée. Quels sont, en effet, ceux qui nous appellent, si ce n'est les coupables ou les malheureux? Quel

sed est magna illa et notabilis eloquentia alumna licentiæ, quam stulti libertatem vocabant, comes seditionum, effrenati populi incitamentum, sine obsequio, sine servitute, contumax, temeraria, arrogans, quæ in bene constitutis civitatibus non oritur. quem enim oratorem Lacedæmonium, quem Cretensem accepimus? quarum civitatum severissima disciplina et severissimæ leges traduntur. nec Macedonum quidem ac Persarum, aut ullius gentis, quæ certo imperio contenta fuerit, eloquentiam novimus. Rhodii quidam, plurimi Athenienses oratores exstiterunt, apud quos omnia populus, omnia imperiti, omnia (ut sic dixerim) omnes poterant. Nostra quoque civitas, donec erravit, donec se partibus et dissensionibus et discordiis confecit, donec nulla fuit in foro pax, nulla in senatu concordia, nulla in judiciis moderatio, nulla superiorum reverentia, nullus magistratuum modus, tulit sine dubio valentiorem eloquentiam, sicut indomitus ager habet quasdam herbas lætiores. sed nec tanti reipublicæ Gracchorum eloquentia fuit ut pateretur et leges, nec bene famam eloquentiæ Cicero tali exitu pensavit.

XLI. » Sic quoque, quod superest ex antiquis oratoribus forum non emendatæ nec usque ad votum compositæ civitatis argumentum est. quis enim nos advocat nisi aut nocens aut miser? quod munici-

municipe a recours à Rome, quand il n'est troublé ni par un peuple voisin, ni par les discordes intestines? Avons-nous à défendre les provinces, sinon lorsqu'elles sont opprimées et tyrannisées? Il vaut mieux ne point avoir à se plaindre que d'obtenir vengeance. S'il existait une ville où personne ne commît de délits, l'orateur, au milieu d'une population irréprochable, serait inutile, comme le médecin parmi des gens bien portants. Cependant, de même que l'art de guérir est moins pratiqué et fait moins de progrès chez les peuples dont la santé est robuste et le corps vigoureux, ainsi les orateurs sont moins nombreux, et leur gloire est moins grande là où les mœurs sont pures, et les peuples soumis au pouvoir qui les gouverne. Est-il besoin, en effet, de discuter longuement dans le sénat, quand les gens de bien s'entendent de suite? Est-il besoin de haranguer si souvent le peuple, quand la direction des affaires appartient, non pas aux individus incapables et à la multitude, mais au plus sage et à lui seul? Est-il besoin d'accusations volontaires, quand les délits sont si rares et si peu graves? Croyez-moi, vous qui êtes des gens de bien, et, autant qu'on peut le demander, des orateurs éloquents, si vous étiez nés dans les vieux âges, ou si ceux que nous admirons étaient nés aujourd'hui, si quelque dieu avait déplacé l'instant de votre existence, vous auriez eu, vous, ce nom éclatant qu'ils ont obtenu dans l'éloquence, et leur gloire, à leur tour, eût été entravée et amoindrie par les obstacles qui ont ralenti votre essor; mais puisqu'on ne

pium in clientelam nostram venit, nisi quod aut vicinus populus aut domestica discordia agitat? quam provinciam tuemur nisi spoliatam vexatamque? atqui melius fuisset non queri quam vindicari. Quodsi inveniretur aliqua civitas, in qua nemo peccaret, supervacuus esset inter innocentes orator, sicut inter sanos medicus. quomodo tamen minimum usus minimumque profectus ars medentis habet in iis gentibus quæ firmissima valetudine ac saluberrimis corporibus utuntur, sic minor oratorum obscuriorque gloria est inter bonos mores et in obsequium regentis paratos. quid enim opus est longis in senatu sententiis, quum optimi cito consentiant? quid multis apud populum concionibus, quum de republica non imperiti et multi deliberent, sed sapientissimus et unus? quid voluntariis accusationibus, quum tam raro et tam parce peccetur? quid invidiosis et excedentibus modum defensionibus, quum clementia cognoscentis obviam periclitantibus eat? Credite, optimi et in quantum opus est disertissimi viri, si aut vos prioribus sæculis aut isti quos miramur his nati essent, ac deus aliquis vitas ac vestra tempora repente mutasset, nec vobis summa illa laus et gloria in eloquentia neque illis modus et tempe-

peut concilier dans le même temps une grande gloire et un grand repos, chacun doit jouir des avantages de son siècle, sans décrier les autres temps. »

XLII. Maternus avait cessé de parler, et Messala reprit ainsi : « Je vous contredirais sur certains points, je vous demanderais sur d'autres de plus longues explications, si déjà nous n'étions à la fin de la journée. » — « Une autre fois, répondit Maternus, on satisfera votre désir, et s'il reste pour vous dans mes paroles quelque obscurité, nous en reparlerons de nouveau. » En même temps il se leva, et, embrassant Aper : « Nous vous dénoncerons, dit-il, moi aux poetes, Messala aux amateurs de l'antiquité. » — « Et moi, répondit Aper, je vous dénoncerai aux rhéteurs et aux chefs de l'école. » On se mit à rire, et nous partîmes.

ramentum defuisset. nunc, quoniam nemo eodem tempore assequi potest magnam famam et magnam quietem, bono sæculi sui quisque citra obtrectationem alterius utatur. »

XLII. Finierat Maternus. Tum Messala, « Erant quibus contradicerem, erant de quibus plura dici vellem, nisi jam dies esset exactus. » — « Fiet, inquit Maternus, postea arbitratu tuo; si qua tibi obscura in hoc meo sermone visa sunt, de his et rursus conferemus. » Ac simul assurgens et Aprum complexus, « Ego, inquit, te poetis, Messala antiquariis criminabitur. » — « At ego vos rhetoribus et scholasticis, » inquit. Quum arrisissent, discessimus.

NOTES.

[1] 88,406 francs.

[2] Tous les traducteurs ont rendu *maturitatem* par maturité. Mais qu'est-ce que la maturité d'un auteur ? Forcellini rend l'une des acceptions de ce mot par *exacta peritia*. C'est d'après lui que nous hasardons la traduction ci-dessus.

[3] Le grammairien Pomponius Sabinus a cité *calamistros Mæcenatis* comme des paroles de Tacite. C'est là, dit M. Daunou, une des raisons d'attribuer ce dialogue à cet historien, car ces deux mots ne se lisent en aucun autre de ses livres.

FIN DU DIALOGUE SUR LES ORATEURS.

LETTRE DE TACITE A PLINE LE JEUNE.

Tacite répond à son ami qui lui annonçait avoir pris trois sangliers, et l'engageait à se livrer au plaisir de la chasse, comme étant favorable aux travaux de l'esprit.

Je désire suivre vos conseils; mais les sangliers sont si rares, qu'on ne peut allier Minerve et Diane, qu'on doit, selon vous, servir en même temps. Il faut donc s'en tenir uniquement à Minerve, mais avec ménagement, comme il convient de le faire dans la solitude et pendant l'été. Pendant la route, j'ai composé quelques-unes de ces bagatelles, qu'il faut faire disparaître de suite, bavardage sans conséquence, comme ceux auxquels on s'abandonne en voyageant. J'y ai ajouté diverses choses depuis que je suis dans ma terre, car je n'avais rien de mieux qui m'attirât. Je laisse reposer les poëmes, qu'il est, selon vous, si favorable d'achever au milieu des bois et sous les arbres. J'ai corrigé une ou deux petites harangues, quoique ce genre de composition, peu attrayant et rude, rappelle les fatigues plutôt que les plaisirs de la vie de campagne. Adieu.

Cupio præceptis tuis parere; sed aprorum tanta penuria est, ut Minervæ et Dianæ, quas ais pariter colendas, convenire non possit. Itaque Minervæ tantum serviendum est, delicate tamen, ut in secessu et æstate. In via plane nonnulla leviora, statimque delenda, ea garrulitate, qua sermones in vehiculo seruntur, extendi. His quædam addidi in villa, quum aliud non liberet. Itaque poemata quiescunt; quæ tu inter nemora et lucos commodissime perfici putas. Oratiunculam unam et alteram retractavi : quamquam id genus operis inamabile, inamœnum, magisque laboribus ruris, quam voluptatibus simile. Vale.

FIN DES OEUVRES DE TACITE.

INDEX.

La lettre A désigne les Annales; H, les Histoires; G, les Mœurs des Germains; AG, la Vie d'Agricola; O, le Dialogue sur les Orateurs. Les chiffres romains indiquent les livres; les chiffres arabes, les paragraphes.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Z

FIN DE L'INDEX.

3

17